



BANQUE ROYALE DU CANADA



À propos de nous

» La Banque Royale du Canada est, selon la capitalisation boursière, la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services aux investisseurs ainsi que des services liés aux marchés des capitaux.

» **80 000** employés
dans le monde

Plus de **16 millions**
de clients

38 pays

Le secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** offre ses services financiers au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis.

Le secteur **Gestion de patrimoine** offre des solutions à des clients fortunés et à des clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé. Le secteur Gestion mondiale d'actifs offre des services de gestion de placements à des clients de détail et, directement, à des clients institutionnels.

Le secteur **Assurances** offre une gamme complète de produits d'assurance par l'entremise de ses propres réseaux et par l'intermédiaire de tiers distributeurs, en plus de participer à des réassurances internationalement.

Le secteur **Services aux investisseurs et de trésorerie** offre des services d'administration d'actifs et de trésorerie, ainsi que des services de garde, de paiement et de transactions bancaires aux institutions financières et aux autres investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale.

Le secteur **Marchés des capitaux** est une banque d'investissement qui offre une expertise particulière en services bancaires, en finances et marchés des capitaux à l'intention de grandes sociétés, d'investisseurs institutionnels, de gestionnaires d'actifs et de gouvernements.

Table des matières

| | | | |
|---|---|---|-----|
| Une stratégie gagnante | 1 | Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements | 129 |
| Des résultats solides | 2 | Rapports et états financiers consolidés | 130 |
| Innovier pour la réussite des clients | 3 | Analyse statistique des dix derniers exercices | 233 |
| Agir pour assurer la prospérité des collectivités | 4 | Glossaire | 235 |
| Message de Dave McKay | 5 | Administrateurs et haute direction | 238 |
| Message de Kathleen Taylor | 7 | Principales filiales | 239 |
| Rapport de gestion | 8 | Renseignements à l'intention des actionnaires | 240 |

Pour consulter notre rapport annuel en ligne, visitez le site : rbc.com/ra2016



Une stratégie gagnante

Notre stratégie émane de notre engagement envers les clients et les collectivités. Notre vision et nos objectifs reflètent notre mission à long terme, et nos valeurs guident quotidiennement nos actes. Dans un environnement où tout évolue si vite, nous sommes, grâce à nos capacités, notre solidité et notre modèle d'affaires diversifié, en bonne position pour poursuivre notre croissance.

ENGAGÉS

Contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités

CENTRÉS SUR LA PERFORMANCE

Vision

Compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde

Objectifs



Au Canada : être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers



Aux États-Unis : être le partenaire privilégié des grandes entreprises, des institutions et des clients disposant d'un avoir net élevé et de leurs entreprises



Dans des centres financiers mondiaux sélectionnés : être un partenaire privilégié en matière de services financiers, réputé pour son expertise

Outils de notre réussite



Croissance durable



Expérience client exceptionnelle



Meilleurs talents



Simplification. Agilité. Innovation.



Retombées communautaires et sociales

GUIDÉS PAR DES PRINCIPES

Valeurs

Le client avant tout –
Nous devons toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients

Collaboration –
Nous réussissons ensemble

Responsabilisation –
Il nous appartient d'assurer notre réussite personnelle et collective

Diversité et inclusion –
Nous favorisons la diversité pour stimuler l'innovation et la croissance

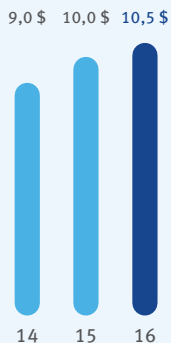
Intégrité –
Nous respectons les normes les plus élevées afin d'inspirer confiance

Des résultats solides

Nos actionnaires ont enregistré de solides rendements en 2016. Nous avons accru le bénéfice de 4 %, augmenté notre dividende de 5 %, enregistré un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16,3 %, et porté à 10,8 % notre ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. Nous sommes diversifiés de par nos activités et sur le plan géographique.

Bénéfices solides

Bénéfice net (en milliards de dollars canadiens)



Bénéfice dilué par action¹

(en dollars canadiens)



Croissance rentable¹

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires



Solidité financière

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires



Rendements solides pour nos actionnaires

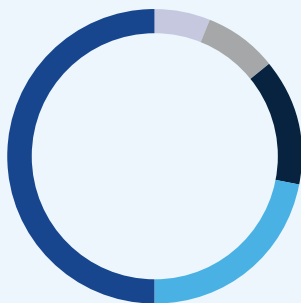
Dividendes déclarés par action



Hausse annualisée du dividende de :
5 % – un an
8 % – dix ans²

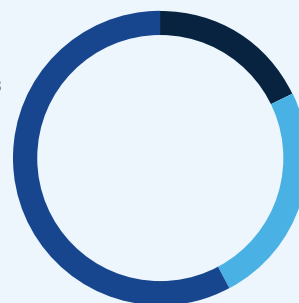
Bénéfice par secteur d'exploitation³

- 50 % Services bancaires aux particuliers et aux entreprises
- 22 % Marchés des capitaux
- 14 % Gestion de patrimoine
- 8 % Assurances
- 6 % Services aux investisseurs et de trésorerie



Revenus par secteur géographique³

- 62 % Canada
- 22 % États-Unis
- 16 % Autres pays



Mesures de performance financière⁴

| | OBJECTIFS À MOYEN TERME | RÉSULTATS DE 2016 |
|--|-------------------------|-------------------|
| Croissance du bénéfice dilué par action ¹ | 7 %+ | 0,7 % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ¹ | 18 %+ | 16,3 % |
| Ratio de fonds propres (CET 1) | Élevé | 10,8 % |
| Ratio de distribution | De 40 % à 50 % | 48 % |

Rendement total pour les actionnaires⁵

| | RBC | MOYENNE MONDIALE DES PAIRS |
|---------------|------|----------------------------|
| Sur trois ans | 10 % | 8 % |
| Sur cinq ans | 16 % | 13 % |
| Sur dix ans | 10 % | 6 % |

1 Pour les chiffres de 2016 : après effet de l'émission d'actions ordinaires de RBC en vue de l'acquisition de City National Corporation (« City National »).

2 Taux de croissance annuel composé.

3 Hors Services de soutien généraux.

4 Notre objectif est de maximiser le rendement total pour les actionnaires en visant un rendement dans la tranche supérieure du groupe de pairs à l'échelle mondiale à moyen terme (de 3 à 5 ans), ce qui, à notre avis, témoigne de notre souci de maintenir un rendement financier solide et constant à long terme.

5 Représente le rendement total annualisé pour les actionnaires, calculé selon l'appréciation du cours de l'action ordinaire à la TSX, majorée des dividendes réinvestis.

Source : Bloomberg, au 31 octobre 2016. RBC est comparée au groupe mondial de pairs. La moyenne du groupe ne tient pas compte de RBC. La liste des pairs est indiquée dans la section de notre rapport de gestion de 2016 portant sur nos objectifs de rendement financier.

Innovier pour la réussite des clients

L'innovation est au cœur de la philosophie de RBC. Nous sommes en train de créer une banque relationnelle à l'ère numérique et de révolutionner nos méthodes de travail. Nous collaborons aussi avec divers partenaires en vue d'explorer de nouvelles technologies et d'investir dans un écosystème numérique de manière à favoriser la prospérité du Canada et sa réussite économique.



Nous sommes en train de créer une banque relationnelle à l'ère numérique

- » Nous offrons au client une expérience exceptionnelle, en toute sécurité, au moment, à l'endroit et de la manière qui lui convient.
- » Nous utilisons des réseaux numériques pour mieux comprendre les clients et leur offrir des solutions adaptées à leurs préférences.
- » Nous numérisons les produits existants, mais repensons aussi notre prestation de services et de conseils.



Nous changeons nos façons de faire et devenons plus agiles

- » Nous cherchons des moyens plus efficaces et plus intelligents de travailler entre équipes et favorisons l'intrapreneurship au sein de RBC.
- » Nous faisons appel à des équipes dynamiques et agiles, pour créer des produits et services, les ajuster et les commercialiser plus rapidement.
- » Nous travaillons avec nos clients afin de lancer de nouveaux produits et plateformes dans un laboratoire de développement de logiciels agiles¹.



Nous transposons le monde extérieur dans l'univers de RBC

- » Nous accueillons des étudiants dans le cadre de programmes de formation intégrée au travail afin de résoudre certains de nos problèmes les plus difficiles.
- » Nous créons des laboratoires d'innovation, nous nous associons à de jeunes entreprises en technologie et nous validons les concepts et menons des projets pilotes.
- » Nous investissons dans des fonds de capital-risque et des jeunes entreprises axés sur la technologie financière afin de suivre les nouvelles tendances.



Nous sommes un partenaire de premier choix au sein de l'écosystème numérique canadien

- » Nous investissons dans l'innovation de manière à favoriser la prospérité du Canada et sa réussite économique.
- » Nous travaillons avec des universités de renom afin de nous associer aux esprits les plus brillants, les plus dynamiques et les plus hardis.
- » Nous soutenons l'essor de l'apprentissage machine et de l'intelligence artificielle au Canada.

INNOVATIONS RÉCENTES – SURVOL

2010

Lancement du portefeuille mobile.

Première banque d'investissement à lancer la technologie exclusive d'acheminement intelligent des ordres.

2013

Lancement du service de paiement mobile.

Première institution financière nord-américaine à introduire dans *Facebook Messenger+* les services de transfert électronique d'argent de personne à personne.

2015

Première institution financière nord-américaine à lancer une solution de paiement entièrement infonuagique.

Lancement de la biométrie conversationnelle *SecureVoice*.

2016

Lancement de notre nouvelle application bancaire mobile.

Adhésion au tout premier groupe interbancaire pour les paiements internationaux basés sur la technologie de chaînage de blocs.

Utilisation de la technologie de chaînage de blocs pour améliorer la fonctionnalité de notre programme de fidélisation².

Exécution de 60 % de toutes les transactions financières au moyen des services numériques et mobiles³.

1 Programme sophistiqué d'expérience client

2 RBC Récompenses^{MC}

3 Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, sauf les retraits en espèces

Agir pour assurer la prospérité des collectivités

Nos projets et investissements sociaux et environnementaux auront une incidence positive et durable sur l'avenir à construire. Notre expertise, nos efforts et notre personnel dynamique sont le fondement de notre leadership en responsabilité sociale.

NOS ACTIONS



Créer de la valeur dans la société par notre engagement auprès des jeunes



Soutenir le développement d'une économie propre



Mettre nos capacités au service du bien public



Créer de la valeur pour nos employés et promouvoir la diversité et l'inclusion



Réaliser le potentiel des jeunes pour qu'ils soient mieux préparés à accomplir leurs travaux futurs et à réussir leur avenir.

NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE À L'ŒUVRE



Produits et services innovateurs ayant un impact social et environnemental positif



Faciliter l'engagement de nos employés dans leurs collectivités



Partager nos connaissances pour faire avancer les enjeux sociaux et environnementaux



Approfondir notre expertise dans la façon dont nous évaluons, suivons et communiquons l'impact de nos actions



Nous avons lancé une plateforme numérique à guichet unique permettant aux employés de chercher des occasions de bénévolat, de faire des demandes de subvention bénévole et de faire des dons aux organismes de bienfaisance de leur choix.

RÉALISATIONS EN BREF

90 millions de dollars+

Dons en espèces et investissements communautaires par plus de 11 500 dons à l'intention des collectivités dans le monde¹

2,3 milliards de dollars

Obligations vertes souscrites en 2016, portant notre total à 7,4 milliards de dollars depuis 2014

200 000+ heures

Consacrées bénévolement par notre personnel dans le cadre de nos programmes de subventions aux organismes bénévoles en 2016²

LEADERSHIP EN RESPONSABILITÉ SOCIALE

MEMBER OF
Dow Jones Sustainability Indices
In Collaboration with RobecoSAM



- 1 Comprend les subventions bénévoles des employés et les dons en nature, ainsi que les contributions aux organismes de bienfaisance à but non lucratif non inscrits. Ce chiffre exclut les commandites.
- 2 Comprend les heures bénévoles consacrées en dehors du travail déclarées par les employés dans le monde et les retraités au Canada.



Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter l'adresse : rbc.com/collectivites-durabilite/index.html

Message de Dave McKay



Dave McKay
Président et chef de la direction

Nous croyons que, parmi nos concurrents, nous sommes les mieux placés pour bien servir nos clients dans le monde numérique du futur.

Nous vivons dans un monde incertain et changeant, et le secteur des services financiers ne fait pas exception. 2016 a apporté son lot d'enjeux, de la conjoncture macroéconomique fragile aux perturbations politiques et technologiques, pour n'en citer que quelques-uns.

Dans cet univers incertain, RBC évolue en visant un objectif précis : contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités. C'est l'étoile du Nord qui nous guide au quotidien. Notre stratégie axée sur la performance et guidée par des principes nous aide à avancer avec conviction, à découvrir et à créer de nouvelles possibilités pour nos clients et à créer une valeur durable pour nos actionnaires.

Nos résultats de 2016 démontrent que cette stratégie reste gagnante. Notre bénéfice record de 10,5 milliards de dollars représente une hausse de 4 % par rapport à 2015, grâce aux résultats imposants des secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, au bénéfice accru du secteur Assurances et au bénéfice record du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie. Nous avons ainsi réalisé un bénéfice dilué par action de 6,78 \$, avons dégagé un rendement des capitaux propres de 16,3 % et porté notre ratio de fonds propres CET1 à 10,8 %. Dans l'année, nous avons versé 5,2 milliards de dollars à nos actionnaires, ayant augmenté nos dividendes à deux reprises pour une hausse totale de 5 %, et racheté 4,6 millions d'actions ordinaires. Le rendement annuel composé total pour les actionnaires s'élève à 10 % et à 16 % sur trois ans et cinq ans.

Ces résultats, réalisés malgré la conjoncture difficile, démontrent comment RBC continue de mettre à profit ses forces et ses capacités : relations solides avec les clients; envergure; marque respectée; gestion prudente du capital et du risque; culture axée sur la clientèle; talents exceptionnels. Nous restons par ailleurs en position avantageuse grâce à notre diversification – par secteur d'activité et secteur géographique – et à notre capacité à gérer les coûts efficacement.

Nous croyons également que, parmi nos concurrents, nous sommes les mieux placés pour bien servir nos clients dans le monde numérique du futur. Puisque nos clients préfèrent de plus en plus les services en ligne, nous transformons rapidement nos services afin de créer une véritable banque relationnelle à l'ère numérique. Cet accent sur

la numérisation nous aidera finalement à concrétiser notre vision, celle d'être l'une des institutions financières les plus fiables et les plus prospères au monde.

Nos objectifs stratégiques demeurent les mêmes : être le chef de file incontesté du secteur des services financiers au Canada; être le partenaire privilégié des grandes sociétés, des institutions et des clients nantis, y compris dans le cadre de leurs activités aux États-Unis; être un partenaire financier de premier plan, apprécié pour son expertise dans certains centres financiers internationaux de choix. Dans tous ces marchés, nous visons les secteurs en forte croissance et à valeur élevée afin de soutenir notre croissance.

Croissance durable

Nous croyons qu'en privilégiant l'innovation et les technologies, nous pourrions conserver notre première place au Canada. En 2016, nous avons préservé notre premier ou deuxième rang dans toutes les principales catégories de marchés de détail et nous sommes restés en tête dans les services bancaires aux entreprises. Notre envergure au Canada est telle que nous sommes en mesure de tirer parti d'une expertise en numérisation et d'une source de données sans pareilles. Cela apporte à nos clients une expérience enrichie, et améliore ainsi la fidélisation et la rentabilité, malgré une conjoncture macroéconomique difficile.

Pour l'avenir, à titre de leader en gestion d'actifs et de patrimoine au Canada, nous avons la possibilité d'étendre les services que nous offrons à nos clients nantis, notamment en aidant nos nombreux clients propriétaires d'entreprise à gérer leurs plans de succession et de transition de propriété. Nous continuerons aussi à cibler les nouveaux arrivants au Canada, qui constituent un marché de plus en plus important et en croissance. Nous visons également une croissance prudente de notre secteur Marchés des capitaux, qui est actuellement la première banque d'investissement au Canada et la dixième dans le monde en ordre d'importance des honoraires touchés.

Où que nous soyons, la puissance de notre grande marque et notre envergure nous permettent d'exceller pour nos clients. Aux États-Unis, l'acquisition de City National de Los Angeles nous fournit d'excellentes possibilités de renforcer nos relations avec



Nous restons par ailleurs en position avantageuse grâce à notre diversification par secteur d'activité et secteur géographique.



Peu importe où nous sommes, la puissance de notre grande marque et notre envergure nous permettent d'exceller pour nos clients.

les clients disposant d'un avoir net élevé et les entreprises du marché intermédiaire. Dans sa première année d'intégration avec RBC, City National a généré un bénéfice de 290 millions de dollars, apportant un complément à nos activités de Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux aux États-Unis. Ceci nous a permis de dégager 24 % des revenus aux États-Unis en 2016 et de confirmer ainsi la valeur de City National pour notre stratégie dans ce pays.

Dans toutes nos activités au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays, nous continuons d'investir là où nous voyons les plus grandes possibilités de croissance soutenue, en ciblant des marchés et segments de clientèle précis où nous pouvons occuper une place dominante. Dans les centres internationaux sélectionnés au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, nous continuons d'étendre prudemment nos activités de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs, nos activités liées aux marchés des capitaux et nos services aux investisseurs et de trésorerie. Dans les Antilles, nous avons continué de consolider nos activités de détail à la suite de notre décision, d'il y a un an, de sortir des régions secondaires. Au Canada, nous avons décidé cette année de vendre la Compagnie d'assurance générale RBC – nos activités d'assurance habitation et automobile – à Aviva Canada pour 582 millions de dollars. Selon l'entente de distribution conclue dans le cadre de la vente, nous conservons nos relations étroites avec les clients en continuant d'offrir une gamme complète de produits d'assurance IARD.

Expérience client exceptionnelle

Nous tentons continuellement d'offrir une expérience exceptionnelle à notre clientèle de particuliers, d'institutions et d'entreprises, qu'ils choisissent de communiquer avec nous en personne, au téléphone ou par Internet. Cette année, nous avons été extrêmement honorés de remporter le titre de banque affichant la plus haute satisfaction de la clientèle parmi les cinq grandes banques de détail, dans le cadre du sondage *Canadian Retail Banking Satisfaction 2016* de J.D. Power. Ce palmarès, qui témoigne de notre engagement envers les clients et de nos efforts constants pour leur accorder priorité,

se justifie aussi par le fait que notre taux de recommandation net, qui est un indice de fidélisation et de satisfaction de la clientèle, a doublé en 15 ans.

Focus sur l'innovation

Grâce à nos efforts d'efficacité, nous pouvons, mieux que d'autres, réinvestir dans l'innovation et les technologies. À son tour, l'innovation apportera plus d'efficacité et nous permettra de simplifier nos méthodes et d'informatiser nos processus.

Dans notre secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, 60 % de toutes les transactions financières d'aujourd'hui, à l'exclusion des retraits en espèces, sont réalisées au moyen de plateformes numériques ou mobiles. Les informations recueillies par ces plateformes nous aident maintenant à créer une expérience exceptionnelle et sans risque à l'intention de nos clients au moment, à l'endroit et de la manière les plus pratiques pour eux.

S'agissant des technologies du futur, nous savons que nous n'avons pas toutes les réponses. C'est pourquoi nous nous associons à de jeunes entreprises en technologie et à des universités afin de saisir les occasions les plus intéressantes en technologie financière et faire entrer la nouveauté dans l'univers de RBC. Bien que de nombreuses idées fassent leur chemin dans nos laboratoires d'innovation au Canada, aux États-Unis et en Europe, nous voyons de plus en plus émerger des idées novatrices venant de sources nouvelles et passionnantes, notamment des étudiants travaillant avec RBC. Cette année par exemple, le nouveau programme de stages *Amplify* de notre division de technologies et d'exploitation a interpellé des étudiants en les incitant à participer à des projets menés par des équipes de concepteurs de logiciel agile. Tous les projets ont reçu un financement pour poursuivre leur développement, et deux ont déjà fait l'objet d'une demande de brevet. Ceci n'est, à notre avis, qu'un exemple de la façon dont nos investissements dans l'innovation nous permettront non seulement de tirer profit de nouvelles occasions d'affaires, mais aussi de contribuer à la prospérité du Canada et à sa réussite économique ainsi qu'au bien-être des collectivités où nous œuvrons.

Nos collègues, toujours au rendez-vous

Nous n'aurions jamais obtenu un tel succès cette année sans le dévouement et le professionnalisme de nos collègues, dont l'engagement profond et l'attention spéciale accordée au client continuent de contribuer à nos résultats. Nous nous assurerons que cet engagement persiste à mesure que nous entrerons dans l'ère numérique, et tâchons dès à présent de créer une culture qui incite à l'innovation et à la collaboration, à l'adaptation et à l'exécution rapide. Nous améliorerons le milieu de travail de nos collègues afin de favoriser la diversité et l'inclusion et de permettre à chacun de réaliser son plein potentiel.

Aider nos collectivités à prospérer

La fierté que nos collègues éprouvent à travailler pour une organisation confiante de pouvoir façonner l'avenir de ses clients et celui de leurs familles, de leurs entreprises et de leurs collectivités facilite la réalisation de tout ce potentiel. Grâce à notre vision – et à titre de plus grande société canadienne selon la capitalisation boursière – nous sommes conscients de l'importance de notre rôle dans la résolution des enjeux sociaux qui pourraient un jour ou l'autre avoir une incidence sur nos activités. C'est ainsi que cette année, à l'occasion du 150^e anniversaire du Canada, nous avons annoncé une nouvelle initiative, #un150quicompte, visant à aider des jeunes à réaliser leur potentiel et à contribuer ainsi à la prospérité du Canada. Nous souhaitons ardemment créer un effet social positif dans toutes les collectivités où nous habitons et travaillons.

Nos remerciements à vous

Dans cet univers en évolution, j'aimerais remercier tous nos clients de faire confiance à RBC. Mes remerciements vont aussi à nos collègues dont l'engagement est garant de notre réussite. Finalement, à vous, chers actionnaires, je souhaite déclarer de nouveau notre ambition de livrer un résultat caractérisé par une croissance élevée et durable des bénéfices et d'évoluer avec un objectif clair et précis pour 2017 et les années à venir.

David McKay
Président et chef de la direction

Message de Kathleen Taylor

Chers actionnaires,

La principale responsabilité de votre Conseil d'administration est de voir à ce que RBC se concentre sur la réalisation d'un résultat positif et élevé pour ses actionnaires, ses clients, son personnel et les collectivités qu'elle sert. Cela signifie une intervention active avec la formidable équipe de direction de la Banque pour être sûr d'avoir la stratégie, les talents et la gestion de risque qui s'imposent afin de saisir les bonnes occasions de croissance et de continuer à créer une valeur durable.

La bonne stratégie

Le Conseil d'administration et la direction ont une vision commune pour RBC : être l'une des institutions financières les plus fiables et les plus prospères au monde. Pour que cette vision se concrétise, le Conseil surveille l'orientation stratégique de l'organisation et s'intéresse aux marchés et secteurs où RBC peut faire valoir ses forces afin d'accroître ses activités et tisser des relations étroites avec les clients et collectivités. Votre Conseil est en bonne position pour s'adapter aux transformations de notre industrie, et reste souple et à l'écoute d'un marché en évolution. À chacune de nos réunions, nous examinons divers aspects de la stratégie de l'entreprise et de chaque secteur d'exploitation pour en discuter et chercher les possibilités de croissance interne. Nous analysons également les perspectives de croissance à long terme de la Banque. En début d'exercice, RBC a réalisé l'acquisition de City National, laquelle prouve déjà qu'elle est la plateforme qu'il fallait pour apporter un complément à notre présence actuelle aux États-Unis. Cette acquisition permet à RBC de s'approcher un peu plus de son objectif stratégique à long terme, qui est de devenir le partenaire privilégié des grandes sociétés, des institutions ainsi que des clients nantis et de leurs entreprises aux États-Unis.

Les talents qui conviennent

La performance constante de RBC, sans oublier l'intégration réussie de City National, démontre qu'une bonne stratégie est essentielle à notre succès. Mais le leadership d'une haute direction talentueuse et un personnel dévoué capable d'appliquer notre stratégie avec excellence ne sont pas moins essentiels. L'une des responsabilités clés du Conseil consiste en la gestion des talents et la planification de la relève des membres de la haute direction afin que nous puissions avoir en réserve de vrais chefs capables de livrer une performance à court et à long terme. Cela implique une évaluation minutieuse des points forts des principaux candidats à court et à moyen terme et de leur capacité à devenir des dirigeants extrêmement compétents. La diversité du personnel à tous les échelons est

une priorité qui fait partie de notre gestion des talents, car nous reconnaissons le fait que la diversité des points de vue, des antécédents et des expériences est un facteur important de l'innovation et d'une croissance rentable.

Gestion prudente du risque

Dans son suivi des activités courantes et de l'orientation stratégique de la Banque, le Conseil procède à une évaluation soignée des plans de la direction afin d'assurer un équilibre entre la poursuite des opportunités commerciales et une saine gestion des risques. Nous cherchons à instaurer une solide culture de gestion du risque et à la préserver, en nous assurant que les comportements à l'égard du risque s'alignent sur le cadre de gestion de l'entreprise. Le Conseil s'assure que la fonction de gestion du risque de la Banque est bien indépendante des secteurs d'exploitation. Nous approuvons préalablement le risque que nous sommes prêts à prendre, surveillons la gestion du risque stratégique et rencontrons régulièrement les organismes de réglementation pour discuter de l'environnement de contrôle de la Banque.

Une culture d'intégrité et de bonne gouvernance

Le Conseil privilégie aussi les bonnes valeurs d'entreprise qui sont ancrées dans la culture de RBC. Nous reconnaissons que l'intégrité et la responsabilisation sont à l'origine de la grande réputation de la Banque et de sa grande marque. Nous fixons des normes d'intégrité conçues pour promouvoir un comportement éthique dans toute l'organisation et préconisons une démarche commerciale dans le cadre de laquelle nous nous efforçons d'avoir une influence positive sur la société, l'environnement et l'économie.

Au-delà de l'établissement d'une structure prudente ou d'une politique rigoureuse, la gouvernance d'entreprise chez RBC est aussi une question de culture pour le Conseil, selon laquelle une participation active et un débat ouvert et constructif sont non seulement encouragés mais attendus. Nous considérons certaines caractéristiques et certains comportements chez les membres du Conseil comme essentiels. Les administrateurs doivent être dévoués à la cause de RBC et répondre à ses besoins, s'engager totalement, parfois remettre en question le statu quo, évaluer les possibilités d'un point de vue stratégique, faire preuve d'un jugement éclairé en affaires et arborer les valeurs de RBC. Notre style de gouvernance demeure reconnu puisque RBC a remporté le prix de la meilleure gouvernance d'entreprise internationale lors de la remise des prix de la gouvernance d'entreprise de 2016 à New York.



Kathleen Taylor
Présidente du Conseil

Une valeur à long terme pour nos actionnaires et les autres parties prenantes

Nous accordons une grande importance au renouvellement de la représentation au Conseil, en évaluant les forces des candidats aux postes d'administrateur par rapport aux besoins changeants de la Banque. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année M. Andrew Chisholm, qui avait occupé les postes de directeur-conseil et de stratège en chef chez Goldman Sachs & Co. avant son récent départ à la retraite. M. Chisholm apporte au Conseil une vaste expérience en conseils stratégiques, en fusions et acquisitions, en marchés des capitaux et en gestion du risque et du capital.

Je tiens à remercier les membres de votre Conseil des précieux conseils qu'ils ont prodigués durant l'exercice. À son tour, le Conseil remercie M. David McKay et son équipe de direction de leur dévouement à la prospérité de nos clients, de nos collectivités et de nos employés. Pour finir, je tiens aussi à remercier tous les employés, dont l'engagement sans relâche envers nos clients et nos collectivités continue de contribuer à notre réussite.

Kathleen Taylor
Présidente du Conseil

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, par rapport aux deux exercices antérieurs. Le présent rapport de gestion, daté du 29 novembre 2016, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2016 et les notes annexes. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles que celles-ci sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2016, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Table des matières

| | | | | | |
|---|-----------|--|-----------|--|------------|
| Mise en garde au sujet des déclarations prospectives | 8 | Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation | 20 | Risque d'assurance | 92 |
| Vue d'ensemble et perspectives | 9 | Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR | 21 | Risque opérationnel | 92 |
| Faits saillants financiers et autres | 9 | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 24 | Risque lié à la conformité à la réglementation | 94 |
| À propos de la Banque Royale du Canada | 10 | Gestion de patrimoine | 30 | Risque stratégique | 95 |
| Vision et objectifs stratégiques | 10 | Assurances | 36 | Risque lié à la réputation | 95 |
| Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives | 11 | Services aux investisseurs et de trésorerie | 39 | Risque lié au cadre juridique et réglementaire | 95 |
| Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires | 12 | Marchés des capitaux | 41 | Risque lié à la concurrence | 98 |
| Principaux événements de 2016 | 13 | Services de soutien généraux | 45 | Risque systémique | 98 |
| Rendement financier | 13 | Résultats par secteur géographique | 46 | Aperçu des autres risques | 98 |
| Vue d'ensemble | 13 | Information financière trimestrielle | 47 | Gestion des fonds propres | 100 |
| Incidence du change | 14 | Rendement au quatrième trimestre de 2016 | 47 | Information financière supplémentaire | 112 |
| Total des revenus | 15 | Analyse des résultats trimestriels et des tendances | 48 | Questions en matière de comptabilité et de contrôle | 113 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 16 | Situation financière | 49 | Méthodes et estimations comptables critiques | 113 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 17 | Bilans résumés | 49 | Faits nouveaux en matière de réglementation | 121 |
| Frais autres que d'intérêt | 17 | Arrangements hors bilan | 50 | Contrôles et procédures | 121 |
| Impôt sur le résultat et autres taxes | 18 | Gestion du risque | 53 | Transactions entre parties liées | 121 |
| Actifs des clients | 18 | Vue d'ensemble | 53 | Renseignements supplémentaires | 122 |
| Résultats des secteurs d'exploitation | 20 | Risques principaux et risques émergents | 54 | Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements | 129 |
| Résultats par secteur d'exploitation | 20 | Gestion du risque d'entreprise | 56 | | |
| | | Risque de crédit | 62 | | |
| | | Risque de marché | 74 | | |
| | | Risque de liquidité et risque de financement | 82 | | |

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions de termes utilisés dans le présent document.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995 des États-Unis, et toute loi sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2016, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique et des marchés et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, aux perspectives et aux priorités pour chacun de nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'au contexte de gestion des risques, y compris le risque de liquidité et de financement. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, les risques liés à l'assurance, à la conformité à la réglementation, aux activités d'exploitation, aux stratégies, à la réputation, au contexte juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques systémiques et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu des autres risques de notre rapport annuel 2016; l'incertitude mondiale, le vote sur le Brexit visant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne; la faiblesse des cours du pétrole et du gaz; le cyber-risque; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exposition à des secteurs plus volatils; l'innovation technologique et les nouveaux venus en technologie financière; la complexité grandissante de la réglementation; la gestion de données; les litiges et les pénalités administratives; la conjoncture commerciale et économique dans les secteurs géographiques où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements; le risque fiscal et la transparence; et le risque environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2016 sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu des autres risques de notre rapport annuel 2016.

Faits saillants financiers et autres

Tableau 1

| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages) | 2016 | 2015 | 2014 | 2016 par rapport à 2015 Augmentation (diminution) | |
|---|------------------|------------------|-----------------|--|--------------|
| Total des revenus | 38 405 \$ | 35 321 \$ | 34 108 \$ | 3 084 \$ | 8,7 % |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 546 | 1 097 | 1 164 | 449 | 40,9 % |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 3 424 | 2 963 | 3 573 | 461 | 15,6 % |
| Frais autres que d'intérêt | 20 136 | 18 638 | 17 661 | 1 498 | 8,0 % |
| Bénéfice avant impôt | 13 299 | 12 623 | 11 710 | 676 | 5,4 % |
| Bénéfice net | 10 458 \$ | 10 026 \$ | 9 004 \$ | 432 \$ | 4,3 % |
| Secteurs – bénéfice net | | | | | |
| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 5 184 \$ | 5 006 \$ | 4 475 \$ | 178 \$ | 3,6 % |
| Gestion de patrimoine | 1 473 | 1 041 | 1 083 | 432 | 41,5 % |
| Assurances | 900 | 706 | 781 | 194 | 27,5 % |
| Services aux investisseurs et de trésorerie | 613 | 556 | 441 | 57 | 10,3 % |
| Marché des capitaux | 2 270 | 2 319 | 2 055 | (49) | (2,1)% |
| Services de soutien généraux | 18 | 398 | 169 | (380) | (95,5)% |
| Bénéfice net | 10 458 \$ | 10 026 \$ | 9 004 \$ | 432 \$ | 4,3 % |
| Données financières sommaires | | | | | |
| Bénéfice par action – de base | 6,80 \$ | 6,75 \$ | 6,03 \$ | 0,05 \$ | 0,7 % |
| – dilué | 6,78 | 6,73 | 6,00 | 0,05 | 0,7 % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2) | 16,3 % | 18,6 % | 19,0 % | n.s. | (230)p.b. |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1) | 62 200 \$ | 52 300 \$ | 45 700 \$ | 9 900 \$ | 18,9 % |
| Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs) (3) | 1,70 % | 1,71 % | 1,86 % | n.s. | (1)p.b. |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations | 0,29 % | 0,24 % | 0,27 % | n.s. | 5 p.b. |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations | 0,28 % | 0,24 % | 0,27 % | n.s. | 4 p.b. |
| Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations (4) | 0,73 % | 0,47 % | 0,44 % | n.s. | 26 p.b. |
| Ratio de liquidité à court terme (5) | 127 % | 127 % | s.o. | n.s. | – p.b. |
| Ratios de fonds propres, ratio de levier et coefficients | | | | | |
| Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (6) | 10,8 % | 10,6 % | 9,9 % | n.s. | 20 p.b. |
| Ratio de fonds propres de première catégorie (6) | 12,3 % | 12,2 % | 11,4 % | n.s. | 10 p.b. |
| Ratio du total des fonds propres (6) | 14,4 % | 14,0 % | 13,4 % | n.s. | 40 p.b. |
| Coefficient actif-fonds propres (6) | s.o. | s.o. | 17,0 X | s.o. | s.o. |
| Ratio de levier (6) | 4,4 % | 4,3 % | s.o. | n.s. | 10 p.b. |
| Principales données figurant au bilan et autres renseignements (7) | | | | | |
| Total de l'actif | 1 180 258 \$ | 1 074 208 \$ | 940 550 \$ | 106 050 \$ | 9,9 % |
| Valeurs mobilières | 236 093 | 215 508 | 199 148 | 20 585 | 9,6 % |
| Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) | 521 604 | 472 223 | 435 229 | 49 381 | 10,5 % |
| Actifs liés aux dérivés | 118 944 | 105 626 | 87 402 | 13 318 | 12,6 % |
| Dépôts | 757 589 | 697 227 | 614 100 | 60 362 | 8,7 % |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 64 304 | 57 048 | 48 615 | 7 256 | 12,7 % |
| Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du capital total | 449 712 | 413 957 | 372 050 | 35 755 | 8,6 % |
| Biens sous gestion | 586 300 | 498 400 | 457 000 | 87 900 | 17,6 % |
| Biens administrés (8) | 5 058 900 | 4 683 100 | 4 710 900 | 375 800 | 8,0 % |
| Information sur les actions ordinaires | | | | | |
| Actions en circulation (en milliers) – moyenne de base | 1 485 876 | 1 442 935 | 1 442 553 | 42 941 | 3,0 % |
| – moyenne diluée | 1 494 137 | 1 449 509 | 1 452 003 | 44 628 | 3,1 % |
| – à la fin de la période | 1 485 394 | 1 443 423 | 1 442 233 | 41 971 | 2,9 % |
| Dividendes déclarés par action ordinaire | 3,24 \$ | 3,08 \$ | 2,84 \$ | 0,16 \$ | 5,2 % |
| Rendement de l'action (9) | 4,3 % | 4,1 % | 3,8 % | n.s. | 20 p.b. |
| Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (10) | 83,80 \$ | 74,77 \$ | 80,01 \$ | 9,03 \$ | 12,1 % |
| Capitalisation boursière (TSX) (10) | 124 476 | 107 925 | 115 393 | 16 551 | 15,3 % |
| Renseignements généraux liés aux activités | | | | | |
| Nombre d'employés (équivalent temps plein) | 75 510 | 72 839 | 73 498 | 2 671 | 3,7 % |
| Nombre de succursales | 1 419 | 1 355 | 1 366 | 64 | 4,7 % |
| Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB) | 4 905 | 4 816 | 4 929 | 89 | 1,8 % |
| Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US pour la période (11) | 0,755 \$ | 0,797 \$ | 0,914 \$ | (0,042)\$ | (5,3)% |
| Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US à la fin de la période | 0,746 \$ | 0,765 \$ | 0,887 \$ | (0,019)\$ | (2,5)% |

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
 - (2) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
 - (3) La marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs) représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs. Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
 - (4) Le montant brut des prêts douteux comprend un montant de 418 millions de dollars (néant en 2015) lié au portefeuille de prêts dépréciés acquis (PDA) obtenu dans le cadre de l'acquisition de City National, ce montant étant couvert à plus de 80 % par des accords de partage de pertes avec la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). L'acquisition de ces PDA a accru de 8 points de base le ratio du montant brut des prêts douteux de 2016 (s. o. en 2015). Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.
 - (5) Le ratio de liquidité à court terme est une nouvelle mesure réglementaire s'inscrivant dans le cadre de l'accord de Bâle III, que nous calculons conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2015, nous avons adopté le ratio de liquidité à court terme de manière prospective. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et risque de financement.
 - (6) Les ratios de fonds propres et de levier présentés ci-dessus sont calculés selon la méthode « tout compris ». Depuis le premier trimestre de 2015, le ratio de levier a remplacé le coefficient actif-fonds propres. Le ratio de levier est une mesure réglementaire en vertu du cadre de l'accord de Bâle III. Le coefficient actif-fonds propres est présenté sur une base transitoire pour les périodes précédentes. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.
 - (7) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.
 - (8) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés se chiffrant respectivement à 18,6 milliards de dollars et à 9,6 milliards de dollars (21,0 milliards et 8,0 milliards en 2015; 23,2 milliards et 8,0 milliards en 2014). Les montants relatifs aux périodes précédentes ont été révisés par rapport aux résultats présentés précédemment.
 - (9) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.
 - (10) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
 - (11) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.
- s. o. sans objet
n. s. non significatif

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est, selon la capitalisation boursière, la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services aux investisseurs ainsi que des services liés aux marchés des capitaux. Nous comptons plus de 80 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 36 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Le **secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** exerce des activités au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis, et il regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que nos activités de financement automobile et nos services d'investissement de détail.

Le **secteur Gestion de patrimoine** offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé à partir de nos bureaux situés dans les principaux centres financiers principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes et en Asie, avec une gamme complète de solutions de placement, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions en matière de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également des produits et des services de gestion d'actifs directement aux institutions ainsi qu'aux particuliers faisant partie de notre clientèle par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs.

Le **secteur Assurances** offre une vaste gamme de produits et solutions en matière d'assurance vie, maladie, habitation, automobile et voyage ainsi que des produits d'assurance collective d'accumulation d'actifs et de réassurance. Au Canada, nous offrons des produits et services d'assurance par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, laquelle comprend les succursales de vente au détail d'assurance et les représentants, les centres de conseils et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et de relations d'affinité au Canada. À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance en matière d'assurance vie et d'assurance contre les accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente.

Le **secteur Services aux investisseurs et de trésorerie** répond aux besoins des investisseurs institutionnels et il offre des services d'administration des actifs, des services de garde, des services-conseils, des services de financement et d'autres services à ses clients dans le but de les aider à protéger leurs actifs, à maximiser leurs liquidités et à gérer le risque dans plusieurs pays. Nous assurons également des services de gestion des liquidités et de financement à court terme pour RBC.

Le **secteur Marchés des capitaux** fournit un vaste choix de produits et services aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, notamment des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services d'origination et de distribution d'émissions d'actions et de titres d'emprunt et des services de structuration et d'exécution des opérations. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous bénéficions de capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures.

Le secteur Services de soutien généraux fournit des services de soutien à nos secteurs d'exploitation, et il comprend les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions. Le groupe Technologie et Exploitation fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe Fonctions regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales, et nous avons élargi nos activités en Europe pour y inclure les secteurs des produits industriels, des biens de consommation et des soins de santé.

Le tableau ci-dessous présente nos secteurs d'exploitation et leurs secteurs d'activité respectifs.

BANQUE ROYALE DU CANADA

| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marché des capitaux |
|---|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">○ Services bancaires canadiens○ Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis | <ul style="list-style-type: none">○ Gestion de patrimoine – Canada○ Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)○ Gestion de patrimoine – International○ Gestion mondiale d'actifs | <ul style="list-style-type: none">○ Assurances – Canada○ Assurances – International | | <ul style="list-style-type: none">○ Grande entreprise et services de banque d'investissement○ Marchés mondiaux○ Autres |
| Services de soutien généraux | | | | |
| <ul style="list-style-type: none">○ Technologie et Exploitation | | | <ul style="list-style-type: none">○ Fonctions | |

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités sont guidées par notre vision : « Être l'une des institutions financières les plus fiables et les plus prospères au monde ». Nos trois objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers.
- Aux États-Unis, être le partenaire privilégié des grandes entreprises, des institutions et des clients disposant d'un avoir net élevé faisant partie de notre clientèle, dans le cadre de leurs activités.
- Dans des centres financiers mondiaux ciblés, être un partenaire chef de file en matière de services financiers qui est réputé pour son expertise.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour les progrès réalisés en 2016 relativement à nos stratégies commerciales et à nos objectifs stratégiques.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – données en date du 29 novembre 2016

Les prédictions et les prévisions présentées dans la présente rubrique sont fondées sur des informations et sur des hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexacts, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Canada

Le taux de croissance de l'économie canadienne estimé pour l'année civile 2016 est de 1,3 %¹, soit un taux inférieur à celui de 2,2 %¹ que nous avions estimé le 1^{er} décembre 2015, mais un taux en accord avec celui que nous avions estimé le 23 août 2016. La croissance au cours du premier semestre de l'année civile a bénéficié des dépenses élevées des consommateurs et d'une forte activité sur le marché de l'habitation, grâce à la faiblesse des taux d'intérêt et à la résilience du marché de l'emploi. Les investissements des entreprises sont demeurés faibles, car les sociétés du secteur de l'énergie ont continué à réduire leurs dépenses d'investissement. Les difficultés de ce secteur se sont intensifiées en raison des feux de forêt de l'Alberta qui ont provoqué l'arrêt temporaire d'une partie de la production de pétrole et de gaz, en plus de détruire plus de 2 000 immeubles et de délocaliser 80 000 personnes. Toutefois, l'économie a rebondi dans la deuxième moitié de l'année, car la production de pétrole et de gaz est revenue à la normale et les exportations non liées à l'énergie ont repris de la vigueur après leur récente faiblesse. Le taux de chômage s'est élevé à 7,0 %, légèrement au-dessus de celui de juillet, qui était de 6,9 %, car la participation au marché du travail a grossi. La Banque du Canada a maintenu son taux de financement à un jour au même niveau au cours de l'année civile 2016 en raison des capacités inutilisées au sein de l'économie qui durent encore, de la croissance plus lente que prévu dans les secteurs non liés à l'énergie et d'un taux d'inflation inférieur au taux ciblé.

Pour l'année civile 2017, nous prévoyons un taux de croissance de 1,8 %¹ de l'économie canadienne, en raison d'un niveau élevé de dépenses de consommation, des mesures de stimulation budgétaire, d'une plus forte croissance des exportations et d'une faible reprise des investissements des entreprises. En raison des changements annoncés en 2016 aux politiques fédérales et provinciales, nous nous attendons à un ralentissement de l'activité sur le marché de l'habitation au cours de l'année civile 2017. La Banque du Canada est demeurée prudente ces derniers temps, compte tenu du caractère incertain des perspectives économiques. Toutefois, nous prévoyons que le taux de financement à un jour restera au même niveau durant 2017 dans l'expectative d'une croissance réelle en phase avec la plus récente projection de la Banque du Canada.

États-Unis

Le taux de croissance de l'économie américaine pour l'année civile 2016 devrait correspondre à 1,6 %¹, soit un taux inférieur à celui de 2,8 %¹ que nous avions estimé le 1^{er} décembre 2015 et un taux légèrement supérieur à notre estimation de 1,5 %¹ du 23 août 2016. La croissance des dépenses de consommation a été forte au cours du premier semestre de l'année, reflétant une croissance élevée de l'emploi, une hausse des salaires, un regain de confiance chez les consommateurs et de faibles taux d'intérêt. Toutefois, le recul des investissements en stocks et des investissements des entreprises, dû en partie à un repli plus prononcé du secteur de l'énergie, a été défavorable à la croissance plus tôt dans l'année. Le taux de chômage de 4,9 % est resté relativement stable cette année, grâce à une forte participation au marché du travail, taux qui se situe dans la fourchette que la Réserve fédérale considère comme représentative du plein emploi. Celle-ci s'aperçoit qu'une hausse des taux devient de plus en plus justifiée compte tenu de la reprise de la croissance dans la deuxième moitié de l'année et de la montée graduelle de l'inflation. À moins d'une période prolongée de volatilité des marchés à la suite du résultat de la récente élection présidentielle américaine, nous nous attendons à ce que la Réserve fédérale augmente le taux cible des fonds fédéraux pour le porter à 0,50 % – 0,75 % en décembre par rapport à sa fourchette actuelle de 0,25 % à 0,50 %.

Pour l'année civile 2017, nous nous attendons à ce que l'économie américaine atteigne un taux de croissance de 2,2 %¹ compte tenu du fait que la croissance des dépenses de consommation demeurera forte et que les investissements des entreprises reprendront dans la foulée de l'essor dans le secteur de l'énergie ainsi que dans les autres secteurs. Si la croissance maintient son rythme solide, que le marché de l'emploi s'améliore encore et que le taux d'inflation augmente en se rapprochant de la cible de 2 % de la Réserve fédérale, nous nous attendons au retrait graduel et continu d'incitatifs monétaires et à une nouvelle hausse de 50 points de base des taux de la Réserve fédérale au cours de l'année civile 2017. La récente élection américaine pourrait entraîner des changements de politique qui auront une incidence sur les perspectives économiques, quoique toute révision de nos projections dépendra des déclarations à venir de la nouvelle Administration.

Europe

Le taux de croissance attendu dans la zone euro pour l'année civile 2016 est de 1,6 %, soit un taux inférieur à celui de 1,7 % que nous avions estimé le 1^{er} décembre 2015, mais qui est légèrement supérieur à notre estimation de 1,5 % du 23 août 2016. La reprise économique a maintenu une cadence stable au cours de l'année écoulée, et toute menace de déflation a disparu, mais l'inflation demeure bien inférieure au niveau ciblé par la Banque centrale européenne (BCE). La croissance a été alimentée par les dépenses de consommation et les investissements des entreprises, ce qui reflète l'amélioration graduelle du marché de l'emploi et une confiance retrouvée chez les entreprises. Le taux de chômage de 10,0 % enregistré en septembre équivaut au taux le plus bas enregistré depuis juillet 2011. La BCE n'a pas changé sa politique monétaire en octobre dans l'attente des résultats de l'examen de son programme d'achat d'actifs qui seront connus en décembre.

Pour l'année civile 2017, nous prévoyons que la zone euro connaîtra un taux de croissance de 1,3 % dans un contexte où l'incertitude politique, notamment en ce qui concerne la tournure des négociations sur le Brexit, pèsera sur la confiance des entreprises. Selon nous, la BCE continuera d'offrir un degré élevé de détente monétaire, car les achats mensuels d'actifs se prolongeront probablement au-delà de mars 2017.

Marchés financiers

Cette année, les marchés mondiaux des actions ont enregistré de faibles gains, ayant connu plusieurs périodes intenses de volatilité en raison des inquiétudes au sujet de la croissance mondiale et de l'incertitude politique engendrée par le Brexit et l'élection présidentielle américaine. Les banques centrales ont maintenu le même degré élevé de détente monétaire, et certains gouvernements sont en train d'accroître la stimulation budgétaire. Les rendements des obligations des gouvernements canadien et américain à long terme ont diminué au cours du premier semestre, mais ils ont remonté plus récemment dans l'expectative d'une hausse de l'inflation. En octobre, le cours du pétrole a atteint un sommet jamais enregistré depuis le début de l'année, soit 50 \$ le baril, mais il a récemment fléchi en raison des craintes que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ne puisse facilement arriver à un consensus sur le plafonnement de la production.

Les facteurs macroéconomiques défavorables dont il est question plus haut, notamment la volatilité du cours du pétrole, le risque d'une plus grande incertitude ou instabilité du marché des capitaux en raison du Brexit et de l'élection américaine et le degré élevé d'incertitude écono-

¹ Taux annualisé.

mique mondiale, pourraient modifier nos perspectives et nos résultats pour l'exercice 2017 et les périodes à venir. Ces pressions persistantes risquent d'entraîner une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts de gros et de détail et d'avoir des répercussions sur la situation commerciale et la conjoncture économique des régions où nous exerçons nos activités.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation et de nous y préparer, afin d'assurer le respect des nouvelles exigences et d'atténuer toutes répercussions défavorables d'ordre commercial ou économique. Ces répercussions pourraient découler de la mise en œuvre de règlements nouveaux ou modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Les faits nouveaux importants comprennent les modifications qui continuent d'être apportées aux normes visant les fonds propres et la liquidité à l'échelle mondiale et au pays, les réformes concernant les dérivés hors cote, les initiatives visant à accroître les exigences s'appliquant aux institutions d'importance systémique dans le secteur financier, ainsi que les modifications apportées aux régimes de résolution mis en place par les gouvernements en matière de recapitalisation interne et de capacité totale d'absorption des pertes. Nous poursuivons également la mise en œuvre des réformes adoptées en vertu de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* aux États-Unis, y compris celles liées à la règle de la Réserve fédérale intitulée *Enhanced Prudential Standards for Bank Holding Companies and Foreign Banking Organizations*.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces réformes et d'autres faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et sur nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour des renseignements détaillés sur notre cadre de gestion des risques et sur les activités mises en œuvre pour gérer les risques, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion du capital.

Établissement et évaluation de notre réussite au moyen du rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par la réalisation d'un rendement se situant dans la tranche supérieure de la moyenne des rendements à moyen terme (3 à 5 ans) du groupe de pairs, ce qui à notre avis reflète notre souci de maintenir un rendement financier solide et constant à long terme.

L'optimisation du rendement total pour les actionnaires s'aligne sur nos trois objectifs stratégiques dont il est fait mention ci-dessus, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une notion utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de l'appréciation du prix des actions et des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et sa position relative reflète la perception du marché à l'égard de notre rendement global par rapport au rendement de notre groupe d'entreprises homologues sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier servent à évaluer les progrès réalisés par rapport à nos objectifs à moyen terme visant le rendement total pour les actionnaires. Nous revoyons et révisons ces objectifs en matière de rendement financier de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution constante de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire. Nous prêtons une attention particulière aux objectifs à moyen terme aux fins de la prise de décisions, car nous sommes d'avis que nous serons bien positionnés pour assurer une croissance durable du bénéfice et de solides rendements pour nos actionnaires ordinaires.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement pour 2016 par rapport à nos objectifs à moyen terme en matière de rendement financier.

Rendement financier de 2016 par rapport à nos objectifs à moyen terme

Tableau 2

| | Résultats de 2016 |
|--|-------------------|
| Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % + | 0,7 % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18 % + | 16,3 % |
| Ratios de fonds propres élevés (fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires) (1) | 10,8 % |
| Ratio de distribution de 40 % à 50 % | 48 % |

(1) Pour une analyse plus détaillée du ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Le bénéfice dilué par action et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont été touchés par notre acquisition de City National en raison de l'émission d'actions ordinaires de RBC dont il est fait mention ci-après.

Pour 2017, nous maintenons nos objectifs de rendement financier à l'égard de la croissance du bénéfice dilué par action, des ratios de fonds propres élevés et du ratio de distribution. Nous avons révisé notre objectif financier à l'égard du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en l'établissant à 16 % et plus, afin de tenir compte des exigences accrues en matière de fonds propres réglementaires et de l'émission d'actions ordinaires de RBC à l'acquisition de City National.

Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial d'entreprises homologues approuvé par notre Conseil d'administration. Ce groupe demeure inchangé par rapport à l'exercice précédent et il se compose des dix institutions financières suivantes :

- **Institutions financières canadiennes** : Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion
- **Banques américaines** : JPMorgan Chase & Co. et Wells Fargo & Company
- **Banques à l'échelle internationale** : Westpac Banking Corporation

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires annualisé sur trois et cinq ans par rapport à la moyenne du groupe d'entreprises homologues

Tableau 3

| | Rendement total pour les actionnaires sur trois ans (1) | Rendement total pour les actionnaires sur cinq ans (1) |
|---|---|--|
| Banque Royale du Canada | 10 % | 16 % |
| | Tranche supérieure | Tranche supérieure |
| Moyenne du groupe d'entreprises homologues (excluant RBC) | 8 % | 13 % |

(1) Le rendement total annuel pour les actionnaires annualisé sur trois ans et sur cinq ans est calculé en fonction de la somme de la plus-value de nos actions ordinaires, selon leur cours de clôture à la TSX, et des dividendes réinvestis pour la période allant du 31 octobre 2013 au 31 octobre 2016 et pour la période allant du 31 octobre 2011 au 31 octobre 2016, respectivement.

| Pour l'exercice clos le 31 octobre | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|
| Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période | 83,80 \$ | 74,77 \$ | 80,01 \$ | 70,02 \$ | 56,94 \$ |
| Dividendes versés par action | 3,20 | 3,04 | 2,76 | 2,46 | 2,22 |
| Augmentation (diminution) du cours de l'action | 12,1 % | (6,5)% | 14,3 % | 23,0 % | 17,1 % |
| Rendement total pour les actionnaires | 16,8 % | (3,0)% | 19,0 % | 28,0 % | 22,0 % |

Principaux événements de 2016

Compagnie d'assurance générale RBC

Le 1^{er} juillet 2016, nous avons conclu la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva Canada Inc. (Aviva). Cette vente avait été annoncée le 21 janvier 2016. La transaction visait la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile et comprenait une entente de distribution stratégique de 15 ans entre RBC Assurances et Aviva. Par suite de la transaction, nous avons enregistré un profit de 287 millions de dollars (235 millions de dollars après impôt) dans nos résultats de 2016, profit qui a été comptabilisé au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres. Pour plus de détails, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

City National Corporation

Le 2 novembre 2015, nous avons conclu l'acquisition de City National Corporation (City National), la société de portefeuille qui détient City National Bank. La contrepartie totale de la transaction d'un montant de 7,1 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars US) a été versée sous forme d'un montant en trésorerie de 3,4 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars US), d'un nombre de 41,6 millions d'actions ordinaires de RBC, et de 360 millions de dollars (275 millions de dollars US) d'actions privilégiées de premier rang de RBC. City National a été regroupée avec le groupe américain de Gestion de patrimoine au sein du secteur Gestion de patrimoine. Pour plus de détails, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Rendement financier

Vue d'ensemble

2016 par rapport à 2015

Le bénéfice net s'est établi à 10 458 millions de dollars, en hausse de 432 millions, ou 4 %, par rapport à un an plus tôt. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 6,78 \$, en hausse de 0,05 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a atteint 16,3 %, en baisse de 230 points de base par rapport à 18,6 % un an auparavant. En 2016, le bénéfice dilué par action et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont été touchés par notre acquisition de City National en raison de l'émission d'actions ordinaires de RBC dont il est fait mention ci-dessus. Notre ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires s'élevait à 10,8 %, en hausse de 20 points de base.

Nos résultats découlent de la hausse des bénéfices respectifs des secteurs Gestion de patrimoine, Assurances, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et Services aux investisseurs et de trésorerie, facteur neutralisé en partie par la baisse du bénéfice du secteur Marchés des capitaux. Nos résultats tiennent compte du profit après impôt de 235 millions de dollars tiré de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva Canada Inc., et de l'incidence favorable du change. Les résultats de 2015 tiennent compte d'un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine qui a donné lieu à la reprise d'un écart de change qui a été comptabilisé dans le secteur Services de soutien généraux.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a augmenté principalement du fait de l'intégration de City National, dont l'apport au résultat a été de 290 millions de dollars. L'augmentation est également attribuable à une diminution des coûts de restructuration relatifs au secteur Gestion de patrimoine – International et aux avantages tirés de nos activités de gestion de l'efficacité. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la baisse des volumes de transactions.

Le bénéfice du secteur Assurances s'est accru en raison surtout du profit résultant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC, tel qu'il est indiqué ci-dessus. La diminution des bénéfices générés sur les nouveaux contrats de rente au Royaume-Uni et la réduction des bénéfices faisant suite à la vente, mentionnée plus haut, de nos activités d'assurance habitation et automobile ont été partiellement compensées par la croissance du secteur Assurances – International.

L'augmentation du bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises tient essentiellement à la forte croissance des volumes de ventes et des revenus tirés des services tarifés dans la plupart de nos secteurs d'activité au Canada, ainsi qu'à l'augmentation des bénéfices dans les Antilles. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des écarts de taux, par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances au Canada.

Le bénéfice du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie a augmenté en raison surtout d'une hausse du bénéfice tiré des activités de financement et de gestion de liquidités par suite d'un resserrement des écarts de taux, des fluctuations favorables des taux d'intérêt et d'un élargissement des écarts de taux sur les dépôts des clients. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une hausse des investissements en technologies, une hausse des frais de personnel et une baisse du bénéfice tiré de l'exécution d'opérations de change. En outre, le résultat de l'exercice précédent tenait compte d'un mois supplémentaire de bénéfice dans le secteur Services aux investisseurs de 42 millions de dollars (28 millions après impôt).

Le bénéfice du secteur Marchés des capitaux a diminué surtout en raison de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, de la baisse des résultats du secteur Marchés mondiaux et du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement du fait d'une diminution des activités des clients et de l'augmentation des coûts de conformité. Ces facteurs ont été compensés en partie par la diminution de la rémunération variable, l'incidence du change et la baisse des frais de litige.

Pour plus de détails sur les résultats sectoriels et sur le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion du capital.

2015 par rapport à 2014

En 2015, le bénéfice net s'est établi à 10 026 millions de dollars, soit une hausse de 1 022 millions, ou 11 %, par rapport à 2014. Le bénéfice dilué par action s'est élevé à 6,73 \$, en hausse de 0,73 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 18,6 %, en baisse de 40 points de base. Notre ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 10,6 %, en hausse de 70 points de base.

Nos résultats découlent de la hausse du bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie, facteur neutralisé en partie par la baisse du bénéfice des secteurs Assurances et Gestion de patrimoine. Nos résultats ont également été touchés de façon favorable par la diminution du taux d'imposition effectif reflétant les ajustements fiscaux favorables, par l'incidence favorable de la conversion des devises, ainsi que par un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement, dont il a été fait mention déjà. En outre, les résultats de 2014 tenaient compte d'une perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC Royal Bank (Jamaica) Limited (RBC Jamaica) ainsi que d'une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

Le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises reflète essentiellement la solide croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité au Canada, la forte croissance des revenus tirés des services tarifés ainsi que la hausse du bénéfice dans les Antilles, facteurs neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et par la réduction des écarts de taux.

Le bénéfice du secteur Marchés des capitaux tient à la croissance du secteur Marchés mondiaux (laquelle reflète en grande partie l'accroissement des activités des clients), au solide rendement continu du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement, ainsi qu'à l'incidence du change, facteurs neutralisés en partie par les résultats à la baisse liés à certains portefeuilles existants.

Le bénéfice du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie reflète principalement la hausse du bénéfice tiré de l'exécution d'opérations de change, la prise en compte du bénéfice pour un mois supplémentaire de 42 millions de dollars (28 millions après impôt) du secteur Services aux investisseurs, l'accroissement des commissions de services de garde, ainsi que l'augmentation du bénéfice découlant de la croissance des dépôts des clients. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la baisse liés à la gestion des liquidités et du financement.

Les résultats du secteur Assurances sont à la baisse, ce qui s'explique en grande partie par la modification apportée aux lois fiscales canadiennes entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2014, qui touche certaines sociétés liées étrangères, par la diminution des ajustements favorables des provisions techniques et par la hausse des coûts nets liés aux sinistres. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse du bénéfice tiré des nouveaux contrats de rente au Royaume-Uni, ainsi que par l'incidence favorable des placements liés aux activités d'assurance vie au Canada.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a diminué, résultat qui reflète essentiellement la hausse des coûts en raison de la croissance des activités des secteurs Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – Canada, les coûts de restructuration de 122 millions de dollars (90 millions après impôt) principalement liés au secteur Gestion de patrimoine – International, la baisse des volumes de transactions ainsi que la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients.

Incidence du change

Les fluctuations des taux de change influent sur nos résultats libellés en devises. Les revenus, la dotation à la provision pour pertes sur créances, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, les frais autres que d'intérêt ainsi que le bénéfice net libellés en devises sont convertis au taux de change moyen pour la période.

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux éléments du compte de résultat :

| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action) | 2016 par rapport à 2015 | 2015 par rapport à 2014 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| <i>Augmentation (diminution) :</i> | | |
| Total des revenus | 338 \$ | 1 012 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 20 | 11 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | (39) | 75 |
| Frais autres que d'intérêt | 165 | 652 |
| Impôt sur le résultat | 64 | 113 |
| Bénéfice net | 128 | 161 |
| Incidence sur le bénéfice par action | | |
| De base | 0,09 \$ | 0,11 \$ |
| Dilué | 0,09 | 0,11 |

Le tableau ci-après illustre les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités :

| (moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1) | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|-------|-------|-------|
| Dollar US | 0,755 | 0,797 | 0,914 |
| Livre sterling | 0,544 | 0,519 | 0,551 |
| Euro | 0,683 | 0,707 | 0,680 |

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Tableau 7

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Revenu d'intérêt | 24 452 \$ | 22 729 \$ | 22 019 \$ |
| Frais d'intérêt | 7 921 | 7 958 | 7 903 |
| Revenu net d'intérêt | 16 531 \$ | 14 771 \$ | 14 116 \$ |
| Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs) | 1,70 % | 1,71 % | 1,86 % |
| Services de placement (1) | 8 556 \$ | 8 095 \$ | 7 355 \$ |
| Activité d'assurance (2) | 4 868 | 4 436 | 4 957 |
| Activités de négociation (se reporter à la rubrique Renseignements supplémentaires liés aux activités de négociation) | 701 | 552 | 742 |
| Services bancaires (3) | 4 848 | 4 388 | 4 090 |
| Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils | 1 876 | 1 885 | 1 809 |
| Autres (4) | 1 025 | 1 194 | 1 039 |
| Revenus autres que d'intérêt | 21 874 \$ | 20 550 \$ | 19 992 \$ |
| Total des revenus | 38 405 \$ | 35 321 \$ | 34 108 \$ |

- (1) Comprennent les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement.
- (2) Comprend les primes d'assurance, les revenus de placement et les honoraires. Les revenus de placement reflètent la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et sont compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- (3) Comprennent les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.
- (4) Comprennent les revenus autres que d'intérêt, les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente et la quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées.

2016 par rapport à 2015

Le total des revenus a augmenté de 3 084 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. L'incidence du change a accru le total des revenus de l'exercice de 338 millions de dollars.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 1 760 millions de dollars, ou 12 %, par suite surtout de l'intégration de City National et d'une croissance de 6 % des volumes pour la plupart de nos activités au sein du secteur Services bancaires canadiens.

La marge nette d'intérêt a baissé de 1 point de base par rapport à il y a un an, par suite surtout de la faiblesse persistante des taux d'intérêt et des pressions exercées par la concurrence.

Les revenus tirés des services de placement se sont accrus de 461 millions de dollars, ou 6 %, par suite surtout de l'intégration de City National et de la croissance de la moyenne des actifs des clients détenteurs de comptes sur honoraires, grâce aux ventes nettes et à l'appréciation du capital. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la baisse des volumes de transactions.

Les revenus tirés du secteur Assurances ont augmenté de 432 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle de la fluctuation des taux d'intérêt à long terme, et qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ce facteur a été contrebalancé en partie par la diminution des primes d'assurance résultant de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile.

Les revenus tirés des services bancaires ont augmenté de 460 millions de dollars, ou 10 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur de certains titres disponibles à la vente qui sont libellés en dollars canadiens et qui ont été financés par des dépôts libellés en dollars américains, laquelle variation est compensée dans les autres revenus, et de l'intensification des activités des clients.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont diminué de 9 millions de dollars par suite surtout du recul des activités d'origination d'émissions d'actions et de titres d'emprunt et d'une diminution des revenus tirés des activités de syndication de prêts principalement aux États-Unis. Ces facteurs ont été atténués principalement par une intensification des activités de fusion et d'acquisition et par l'incidence du change.

Les autres revenus ont diminué de 169 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à il y a un an, du fait surtout de la variation de la juste valeur de certains dérivés utilisés comme couvertures économiques de nos titres disponibles à la vente, comme il a été mentionné déjà, ce facteur étant partiellement neutralisé par le profit résultant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC.

2015 par rapport à 2014

En 2015, le total des revenus a augmenté de 1 213 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2014, ce qui reflète surtout l'incidence du change (qui a fait augmenter les revenus de 1 012 millions de dollars), la croissance de la moyenne des actifs des clients détenteurs de comptes sur honoraires du secteur Gestion de patrimoine (du fait de l'appréciation du capital et des ventes nettes), la forte croissance des volumes de la plupart de nos activités des Services bancaires canadiens, ainsi que l'accroissement des revenus tirés des services tarifés (tenant en grande partie à l'importante augmentation des frais de placement liés aux fonds communs de placement des Services bancaires canadiens par suite de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés). La croissance des activités de montage de prêts reflétant l'accroissement des activités d'émission des clients, la forte croissance des activités de fusion et d'acquisition reflétant le plus grand nombre de mandats obtenus aux États-Unis et en Europe, la hausse du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et la solide croissance des prêts du secteur Marchés des capitaux, ainsi qu'un profit de 108 millions de dollars résultant de la liquidation d'une filiale américaine de financement, ont aussi contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été atténués par la variation défavorable de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance de 463 millions de dollars, laquelle découle d'une hausse des taux d'intérêt à long terme, ainsi que par la réduction des revenus liés à nos produits de rétrocession, qui ont dans les deux cas été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Renseignements supplémentaires liés aux activités de négociation

Tableau 8

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Total des revenus tirés des activités de négociation (1) | | | |
| Revenu net d'intérêt | 2 376 \$ | 2 398 \$ | 2 029 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 701 | 552 | 742 |
| Total des revenus tirés des activités de négociation | 3 077 \$ | 2 950 \$ | 2 771 \$ |
| Total des revenus tirés des activités de négociation par produit | | | |
| Taux d'intérêt et crédit | 1 804 \$ | 1 400 \$ | 1 560 \$ |
| Titres de participation | 684 | 1 045 | 814 |
| Opérations de change et contrats de négociation de marchandises | 589 | 505 | 397 |
| Total des revenus tirés des activités de négociation | 3 077 \$ | 2 950 \$ | 2 771 \$ |
| Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit | | | |
| Taux d'intérêt et crédit | 1 804 \$ | 1 400 \$ | 1 560 \$ |
| Titres de participation | 1 166 | 1 614 | 1 305 |
| Opérations de change et contrats de négociation de marchandises | 590 | 504 | 397 |
| Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) | 3 560 \$ | 3 518 \$ | 3 262 \$ |
| Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit – Marchés des capitaux | | | |
| Taux d'intérêt et crédit | 1 473 \$ | 1 238 \$ | 1 293 \$ |
| Titres de participation | 1 205 | 1 590 | 1 244 |
| Opérations de change et contrats de négociation de marchandises | 402 | 376 | 333 |
| Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) – Marchés des capitaux | 3 080 \$ | 3 204 \$ | 2 870 \$ |

(1) Tient compte d'un profit de 49 millions de dollars relatif à un ajustement de l'évaluation lié au financement des dérivés hors cote non garantis (profit de 40 millions en 2015; perte de 105 millions en 2014).

2016 par rapport à 2015

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 3 077 millions de dollars, ayant augmenté de 127 millions, ou 4 %, compte tenu de l'incidence du change, en raison principalement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et de devises, principalement en Europe et au Canada. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation, conséquence d'une réduction des activités des clients.

2015 par rapport à 2014

Le total des revenus tirés des activités de négociation pour 2015, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 2 950 millions de dollars, en hausse de 179 millions, ou 6 %, par rapport à 2014, résultat qui tient compte de l'incidence du change, en raison principalement des revenus à la hausse tirés des activités de négociation de titres de participation reflétant l'accroissement des activités des clients, principalement au premier semestre de 2015. Ce facteur a été neutralisé en partie par les revenus à la baisse tirés de certains portefeuilles existants, y compris l'abandon, en 2014, de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre aux fins de la conformité à la règle Volcker, ainsi que par les revenus à la baisse tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe reflétant la conjoncture difficile au deuxième semestre de 2015. De plus, les revenus tirés des activités de négociation de 2014 ont été touchés de façon défavorable par la prise en compte des ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

2016 par rapport à 2015

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 449 millions de dollars, ou 41 %, par rapport à il y a un an, en raison essentiellement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances dans les secteurs Marchés des capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et d'une hausse de 50 millions de dollars de la dotation relativement aux prêts non encore désignés comme douteux pour tenir compte de la croissance du volume et de l'incertitude économique actuelle. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accru de 5 points de base pour se fixer à 29 points.

2015 par rapport à 2014

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 2015 a diminué de 67 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2014, en raison essentiellement de la baisse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, facteur neutralisé en partie par la hausse des dotations des secteurs Marchés des capitaux et Gestion de patrimoine.

Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la section de la rubrique Risque de crédit portant sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit.

2016 par rapport à 2015

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 461 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à il y a un an, du fait surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui a été largement neutralisée dans les revenus. Ce facteur a été neutralisé en partie par une réduction des sinistres, ce qui reflète l'incidence de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile.

2015 par rapport à 2014

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de 2015 ont diminué de 610 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à 2014, en raison principalement de la réduction des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ayant trait à nos produits de rétrocession, ainsi que de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle de la variation des taux d'intérêt à long terme, facteurs qui sont dans les deux cas en grande partie compensés dans les revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des activités des secteurs Assurances – Canada et Assurances – International, par la diminution des ajustements favorables des provisions techniques en 2015, laquelle reflète les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, ainsi que par l'augmentation découlant de l'incidence de la conversion des devises.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 9

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Salaires | 5 865 \$ | 5 197 \$ | 4 834 \$ |
| Rémunération variable | 4 407 | 4 533 | 4 388 |
| Avantages du personnel et conservation du personnel | 1 674 | 1 607 | 1 561 |
| Rémunération fondée sur des actions | 255 | 246 | 248 |
| Ressources humaines | 12 201 \$ | 11 583 \$ | 11 031 \$ |
| Matériel | 1 438 | 1 277 | 1 147 |
| Frais d'occupation | 1 568 | 1 410 | 1 330 |
| Communications | 945 | 888 | 847 |
| Honoraires | 1 078 | 932 | 763 |
| Amortissement des autres immobilisations incorporelles | 970 | 712 | 666 |
| Autres | 1 936 | 1 836 | 1 877 |
| Frais autres que d'intérêt | 20 136 \$ | 18 638 \$ | 17 661 \$ |
| Ratio d'efficacité (1) | 52,4 % | 52,8 % | 51,8 % |

(1) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

2016 par rapport à 2015

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1 498 millions de dollars, ou 8 %, en raison de l'intégration de City National, qui a fait grimper les frais autres que d'intérêt de 1 648 millions de dollars, et tiennent compte d'un montant de 196 millions de dollars lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles ainsi que d'un montant de 91 millions de dollars lié à des frais d'intégration. La diminution de la rémunération variable, grandement attribuable aux modifications de la politique de report du régime de rémunération au sein du secteur Marchés des capitaux, aux avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité, à la baisse des coûts de restructuration des activités du secteur Gestion de patrimoine – International et la réduction des frais de litige au sein du secteur Marchés des capitaux ont été partiellement neutralisées par une augmentation des coûts résultant de la croissance des activités, un écart de change de 165 millions de dollars, une hausse des investissements en technologies et une hausse des coûts de conformité.

Notre ratio d'efficacité de 52,4 % a diminué de 40 points de base par rapport au ratio de 52,8 % de l'exercice précédent, par suite surtout de l'augmentation des revenus résultant de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance qui a été largement compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, des avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité et du profit résultant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC. Ces facteurs ont été atténués par l'effet de l'intégration de City National.

2015 par rapport à 2014

Les frais autres que d'intérêt de 2015 ont augmenté de 977 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2014, résultat qui reflète principalement un écart de change de 652 millions et la hausse des coûts en raison de la croissance des activités. L'augmentation est également imputable à des coûts de restructuration de 122 millions de dollars (90 millions après impôt) qui sont en grande partie liés à notre secteur Gestion de patrimoine – International. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des frais de litige et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des capitaux, ainsi que par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité. Les frais autres que d'intérêt de 2014 tenaient compte d'une perte de 100 millions de dollars liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque et d'une provision de 40 millions liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

Le ratio d'efficacité s'est établi à 52,8 %, en hausse de 100 points de base par rapport à 51,8 % en 2014, en raison essentiellement de la diminution des revenus résultant de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, ainsi que de la hausse des coûts en raison de la croissance des activités, facteurs neutralisés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité.

Tableau 10

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Impôt sur le résultat | 2 841 \$ | 2 597 \$ | 2 706 \$ |
| Autres taxes | | | |
| Taxes sur les produits et services et taxes de vente | 442 \$ | 426 \$ | 395 \$ |
| Cotisations sociales | 627 | 577 | 529 |
| Taxes sur le capital | 106 | 100 | 86 |
| Taxes foncières | 134 | 121 | 106 |
| Taxes sur les primes d'assurance | 45 | 50 | 51 |
| Taxes d'affaires | 69 | 59 | 8 |
| | 1 423 \$ | 1 333 \$ | 1 175 \$ |
| Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes | 4 264 \$ | 3 930 \$ | 3 881 \$ |
| Bénéfice avant impôt | 13 299 \$ | 12 623 \$ | 11 710 \$ |
| Taux d'imposition canadien prévu par la loi (1) | 26,5 % | 26,3 % | 26,3 % |
| Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales | (2,6)% | (0,9)% | (2,3)% |
| Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt | (3,1)% | (3,6)% | (3,3)% |
| Modification du taux d'imposition | – % | 0,3 % | – % |
| Incidence d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés antérieurement | (0,4)% | (0,1)% | (0,1)% |
| Autres | 1,0 % | (1,4)% | 2,5 % |
| Taux d'imposition effectif | 21,4 % | 20,6 % | 23,1 % |
| Taux d'imposition effectif total (2) | 29,0 % | 28,2 % | 30,1 % |

(1) Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi.

(2) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant impôt sur le résultat et autres taxes.

2016 par rapport à 2015

La charge d'impôt a augmenté de 244 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est élevé à 21,4 %, en hausse de 80 points de base, car le taux de l'exercice précédent avait bénéficié d'ajustements fiscaux nets favorables.

Les autres taxes se sont accrues de 90 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à 2015, essentiellement à cause de l'augmentation des salaires faisant suite à l'intégration de City National. Outre l'impôt sur le résultat et les autres taxes présentés dans nos comptes consolidés de résultat, nous avons comptabilisé des économies d'impôt de 438 millions de dollars (878 millions en 2015) au titre des capitaux propres, ce qui reflète principalement les réévaluations des régimes d'avantages du personnel.

2015 par rapport à 2014

La charge d'impôt a diminué de 109 millions de dollars, ou 4 %, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,6 %, en baisse de 250 points de base par rapport à 2014, ce qui tient en grande partie aux ajustements fiscaux nets favorables comptabilisés pour 2015, facteur neutralisé en partie par la hausse du bénéfice avant impôt sur le résultat.

Les autres taxes se sont accrues de 158 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à 2014, essentiellement à cause de l'augmentation des taxes d'affaires et des cotisations sociales, ainsi que de l'accroissement des taxes sur les produits et services et taxes de vente.

Actifs des clients

Biens administrés

Les biens administrés sont des biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients. Nous fournissons des services de nature administrative, qui comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres. Les stratégies de placement sous-jacentes des biens administrés sont déterminées par nos clients et n'ont en général aucune incidence sur les frais d'administration que nous recevons. Ces frais peuvent être touchés par des facteurs tels que des modifications apportées au niveau d'évaluation des actifs en raison des fluctuations des marchés, les types de services administrés, les volumes de transactions, les secteurs géographiques, et la tarification sur mesure selon les volumes ou les services multiples.

Le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie est le principal secteur d'activité responsable des biens administrés, et les biens administrés par ce secteur représentent environ 78 % du total des biens administrés au 31 octobre 2016; les biens administrés par le secteur Gestion de patrimoine représentent pour leur part environ 17 % du total des biens administrés.

2016 par rapport à 2015

Les biens administrés ont augmenté de 376 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement l'appréciation du capital, les ventes nettes, l'incidence du change et l'intégration de City National.

Le tableau suivant présente un sommaire des biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs.

| Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs | | Tableau 11 | |
|--|--|---------------------|---------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | | 2016 | 2015 |
| Canada (1) | | | |
| Marché monétaire | | 33 000 \$ | 31 500 \$ |
| Titres à revenu fixe | | 731 200 | 685 600 |
| Actions | | 705 900 | 669 900 |
| Actifs multiples et autres | | 733 800 | 642 400 |
| Total – Canada | | 2 203 900 \$ | 2 029 400 \$ |
| États-Unis (1), (2) | | | |
| Marché monétaire | | 36 400 \$ | 32 900 \$ |
| Titres à revenu fixe | | 126 800 | 114 600 |
| Actions | | 200 800 | 189 300 |
| Actifs multiples et autres | | 44 800 | 35 600 |
| Total – États-Unis | | 408 800 \$ | 372 400 \$ |
| Autres pays (1) | | | |
| Marché monétaire | | 50 300 \$ | 47 500 \$ |
| Titres à revenu fixe | | 426 200 | 375 400 |
| Actions | | 856 400 | 804 000 |
| Actifs multiples et autres | | 1 113 300 | 1 054 400 |
| Total – autres pays | | 2 446 200 \$ | 2 281 300 \$ |
| Total – Biens administrés (2) | | 5 058 900 \$ | 4 683 100 \$ |

(1) Les informations par secteur géographique sont fondées sur l'emplacement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Biens sous gestion

Les biens sous gestion sont des biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients. Des honoraires de gestion sont payés par les fonds de placement pour les compétences en placements d'un gestionnaire de placements, et ils peuvent également comprendre les frais liés aux services administratifs. Les honoraires de gestion peuvent être calculés quotidiennement, mensuellement ou trimestriellement, exprimés en pourcentage des biens sous gestion, selon le réseau de distribution, les produits sous-jacents et les stratégies de placement. En règle générale, les stratégies liées aux actions sont assorties d'honoraires plus élevés que celles liées aux titres à revenu fixe et au marché monétaire. Les honoraires sont également touchés par la composition des actifs et par la tarification sur mesure dans le cas des clients qui ont recours à des services multiples. Les actifs comportant un risque plus élevé donnent généralement lieu à des honoraires plus élevés, tandis que les clients qui ont recours à des services multiples peuvent bénéficier de synergies qui réduisent les honoraires qui leur sont facturés. Certains fonds peuvent également prévoir des honoraires liés au rendement, qui sont comptabilisés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Ces facteurs pourraient entraîner des écarts relatifs aux honoraires touchés par produit, et il se pourrait donc que le rendement net par catégorie d'actifs varie, même si la moyenne des biens sous gestion est similaire. Le principal secteur d'exploitation qui a des biens sous gestion est le secteur Gestion de patrimoine.

2016 par rapport à 2015

Les biens sous gestion ont augmenté de 88 milliards de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'intégration de City National et de l'appréciation du capital.

Le tableau suivant présente la variation des biens sous gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 :

| Actifs des clients – Biens sous gestion | | Tableau 12 | | | | | |
|--|--|------------------|----------------------|-------------------|----------------------------|-------------------|-------------------|
| | | 2016 | | | | | 2015 |
| (en millions de dollars canadiens) | | Marché monétaire | Titres à revenu fixe | Actions | Actifs multiples et autres | Total | |
| Biens sous gestion, solde au début | | 39 800 \$ | 196 300 \$ | 83 600 \$ | 178 700 \$ | 498 400 \$ | 457 000 \$ |
| Entrées institutionnelles | | 11 200 | 35 800 | 4 800 | 3 400 | 55 200 | n.d. |
| Sorties institutionnelles | | (14 400) | (52 000) | (3 900) | (1 800) | (72 100) | n.d. |
| Flux des particuliers, montant net | | 700 | 4 300 | 500 | 16 100 | 21 600 | n.d. |
| Total des flux, montant net | | (2 500) | (11 900) | 1 400 | 17 700 | 4 700 | 18 200 \$ |
| Incidence de marché | | 200 | 8 100 | 5 100 | 8 100 | 21 500 | n.d. |
| Acquisition | | 9 800 | 4 200 | 10 200 | 33 900 | 58 100 | n.d. |
| Change | | 600 | 2 000 | 500 | 500 | 3 600 | n.d. |
| Total de l'incidence de marché, de l'acquisition et du change | | 10 600 | 14 300 | 15 800 | 42 500 | 83 200 | 23 200 |
| Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice | | 47 900 \$ | 198 700 \$ | 100 800 \$ | 238 900 \$ | 586 300 \$ | 498 400 \$ |

n. d. non disponible

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 13

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2016 | | | | | | | 2015 | 2014 |
|---|--|-----------------------|------------------|---|--------------------------|----------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des capitaux (1) | Services de soutien généraux (1) | Total | Total | Total |
| Revenu net d'intérêt | 10 337 \$ | 1 955 \$ | – \$ | 825 \$ | 3 804 \$ | (390)\$ | 16 531 \$ | 14 771 \$ | 14 116 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 4 499 | 6 834 | 5 151 | 1 446 | 4 146 | (202) | 21 874 | 20 550 | 19 992 |
| Total des revenus | 14 836 \$ | 8 789 \$ | 5 151 \$ | 2 271 \$ | 7 950 \$ | (592)\$ | 38 405 \$ | 35 321 \$ | 34 108 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 122 | 48 | 1 | (3) | 327 | 51 | 1 546 | 1 097 | 1 164 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | – | – | 3 424 | – | – | – | 3 424 | 2 963 | 3 573 |
| Frais autres que d'intérêt | 6 757 | 6 801 | 622 | 1 460 | 4 466 | 30 | 20 136 | 18 638 | 17 661 |
| Bénéfice net avant impôt | 6 957 \$ | 1 940 \$ | 1 104 \$ | 814 \$ | 3 157 \$ | (673)\$ | 13 299 \$ | 12 623 \$ | 11 710 \$ |
| Charge d'impôt | 1 773 | 467 | 204 | 201 | 887 | (691) | 2 841 | 2 597 | 2 706 |
| Bénéfice net | 5 184 \$ | 1 473 \$ | 900 \$ | 613 \$ | 2 270 \$ | 18 \$ | 10 458 \$ | 10 026 \$ | 9 004 \$ |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2) | 27,5 % | 10,9 % | 52,8 % | 17,9 % | 12,2 % | n.s. | 16,3 % | 18,6 % | 19,0 % |
| Moyenne de l'actif | 403 800 \$ | 83 200 \$ | 14 400 \$ | 142 500 \$ | 508 200 \$ | 24 300 \$ | 1 176 400 \$ | 1 052 800 \$ | 906 500 \$ |

(1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôt du secteur Marchés des capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des PCGR et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'ils exerçaient leurs activités sur une base autonome et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats. Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats présentés par le secteur Gestion de patrimoine comprennent des chiffres libellés en dollars américains, essentiellement pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) puisque nous examinons et gérons les résultats de ce secteur en fonction des montants libellés dans cette devise.
- Les résultats présentés par le secteur Marchés des capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu total provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes et des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de refléter la façon dont le secteur Marchés des capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les revenus imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations et les mesures au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos cinq secteurs d'exploitation, notamment les résultats résiduels liés à la gestion de l'actif et du passif, l'incidence des ajustements fiscaux, les charges nettes liées au capital non attribué, ainsi que la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux.

Principales méthodes

Les informations suivantes mettent en évidence les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Attribution des charges

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci sont engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière visant à refléter les avantages sous-jacents.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Prix de cession interne de fonds

Le prix de cession interne de fonds représente le prix des emprunts ou des prêts intragroupe aux fins de l'information de gestion. Nous utilisons une méthode de tarification des cessions internes de fonds afin de pouvoir préparer des informations sectorielles de gestion qui soient ajustées en fonction des risques. Cette méthode établit les coûts et les revenus liés aux emprunts et aux prêts de fonds intragroupe en tenant compte de nos objectifs de gestion du risque de taux d'intérêt et du risque de liquidité, ainsi que des exigences réglementaires applicables.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Une dotation à la provision pour pertes sur créances est constatée afin de comptabiliser les pertes estimatives sur nos prêts classés à titre de prêts douteux, ainsi que les pertes subies qui n'ont pas encore été déterminées dans notre portefeuille de prêts. Ce portefeuille comprend des risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que des éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de pleinement tenir compte des charges appropriées liées aux activités de chaque secteur d'exploitation. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été déterminés à titre de prêts douteux est inscrite dans les résultats du secteur Services de soutien généraux, car la Gestion des risques du Groupe exerce précisément un contrôle sur cette provision en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts au sein de l'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur notre méthode de comptabilisation de la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué tient compte du capital nécessaire pour soutenir les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion des fonds propres, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles.

L'attribution du capital et du capital de risque suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence significative sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau ci-après présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires :

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Tableau 14

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2016 | | | | | | | 2015 | 2014 |
|--|--|-----------------------|------------|---|----------------------|------------------------------|-----------|----------|----------|
| | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des capitaux | Services de soutien généraux | Total | Total | Total |
| Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires | 5 089 \$ | 1 412 \$ | 891 \$ | 596 \$ | 2 186 \$ | (63)\$ | 10 111 \$ | 9 734 \$ | 8 697 \$ |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2) | 18 550 | 12 950 | 1 700 | 3 350 | 17 900 | 7 750 | 62 200 | 52 300 | 45 700 |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3) | 27,5 % | 10,9 % | 52,8 % | 17,9 % | 12,2 % | n.s. | 16,3 % | 18,6 % | 19,0 % |

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.

(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué. À compter du premier trimestre de 2016, nous avons accru notre taux d'attribution du capital en vue de mieux l'aligner sur les exigences accrues en matière de fonds propres réglementaires.

(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

n. s. non significatif

Valeur incorporée relative aux activités d'assurance

La valeur incorporée est une mesure de la valeur procurée aux actionnaires et inhérente au bilan de notre secteur Assurances, compte non tenu de toute valeur associée aux nouveaux contrats futurs. Nous utilisons la variation de la valeur incorporée entre les périodes considérées comme une mesure de la valeur créée par le secteur Assurances au cours de l'exercice.

Nous définissons la valeur incorporée comme la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances à laquelle s'ajoute la valeur des contrats en vigueur (les polices en vigueur). La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice futur prévu découlant des contrats en vigueur, déduction faite du coût des capitaux servant à maintenir ces contrats en vigueur. Elle est calculée à l'aide de taux d'actualisation qui correspondent aux taux sans risque à long terme majorés d'un écart de taux. Les capitaux requis sont déterminés selon les exigences des pays où nous exerçons nos activités.

Les principaux facteurs qui influent sur la variation de la valeur incorporée d'une période à l'autre sont les nouvelles ventes, le rendement des placements, les résultats au chapitre des sinistres et des provisions techniques, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les fluctuations des taux de change et les variations des capitaux propres découlant des transferts de capital.

La valeur incorporée n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être directement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Étant donné que cette mesure s'applique uniquement à notre secteur Assurances et que des taux d'actualisation servent à calculer la valeur actualisée du bénéfice futur prévu et des capitaux servant à maintenir les contrats en vigueur, il n'y a pas lieu d'effectuer un rapprochement avec l'information présentée dans les états financiers.

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR décrites ci-dessous sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre rendement financier pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 par rapport aux résultats de l'exercice précédent, et, en ce qui concerne le bénéfice économique, servent à évaluer l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique représente le bénéfice net à l'exclusion de l'incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux propres, ce qui permet aux utilisateurs de l'information financière de connaître l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires.

La charge de capital comprend une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des actions privilégiées. Notre coût des capitaux propres pour 2016 est demeuré inchangé à 9,0 %.

Le tableau ci-après présente un sommaire de notre bénéfice économique :

Bénéfice économique

Tableau 15

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | | | | | | | Total |
|---|--|-----------------------|------------|---|----------------------|------------------------------|-----------|-------|
| | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des capitaux | Services de soutien généraux | | |
| Bénéfice net | 5 184 \$ | 1 473 \$ | 900 \$ | 613 \$ | 2 270 \$ | 18 \$ | 10 458 \$ | |
| Ajouter : participations ne donnant pas le contrôle | (8) | – | – | (1) | – | (44) | (53) | |
| Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles | 12 | 183 | – | 16 | – | 1 | 212 | |
| Réduction de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles | – | – | – | – | – | – | – | |
| Bénéfice net (perte nette), montant ajusté | 5 188 \$ | 1 656 \$ | 900 \$ | 628 \$ | 2 270 \$ | (25)\$ | 10 617 \$ | |
| Moins : charge de capital | 1 756 | 1 229 | 160 | 316 | 1 694 | 738 | 5 893 | |
| Bénéfice (perte) économique | 3 432 \$ | 427 \$ | 740 \$ | 312 \$ | 576 \$ | (763)\$ | 4 724 \$ | |

| (en millions de dollars canadiens) | 2015 | | | | | | | Total |
|---|--|-----------------------|------------|---|----------------------|------------------------------|-----------|-------|
| | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des capitaux | Services de soutien généraux | | |
| Bénéfice net | 5 006 \$ | 1 041 \$ | 706 \$ | 556 \$ | 2 319 \$ | 398 \$ | 10 026 \$ | |
| Ajouter : participations ne donnant pas le contrôle | (8) | 2 | – | (1) | – | (94) | (101) | |
| Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles | 22 | 69 | – | 21 | – | 1 | 113 | |
| Réduction de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles | – | 4 | – | – | – | – | 4 | |
| Bénéfice net (perte nette), montant ajusté | 5 020 \$ | 1 116 \$ | 706 \$ | 576 \$ | 2 319 \$ | 305 \$ | 10 042 \$ | |
| Moins : charge de capital | 1 544 | 551 | 148 | 251 | 1 550 | 852 | 4 896 | |
| Bénéfice (perte) économique | 3 476 \$ | 565 \$ | 558 \$ | 325 \$ | 769 \$ | (547)\$ | 4 700 \$ | |

Résultats excluant les éléments précisés

Nos résultats reflètent l'incidence des éléments précisés suivants :

- Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, un profit de 287 millions de dollars (235 millions après impôt), comptabilisé dans le secteur Assurances, résulte de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva Canada Inc., qui s'est traduite par la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile.
- Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises :
 - Une perte totalisant 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, qui tient compte d'une perte de 60 millions (avant et après impôt) au premier trimestre de 2014, ainsi que d'une autre perte de 40 millions (avant et après impôt) au troisième trimestre de 2014 comprenant un écart de change lié à la conclusion de la vente des activités de RBC en Jamaïque.
 - Une provision de 40 millions de dollars (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

Le tableau suivant présente les calculs de nos résultats et mesures par secteur excluant ces éléments précisés pour les exercices clos les 31 octobre 2016 et 2014 :

Assurances

Tableau 16

| | 2016 | | |
|---|-----------------------|---|---------------------|
| | Données présentées | Élément exclu | |
| | | Profit lié à la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC | Données ajustées |
| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i> | | | |
| Total des revenus | 5 151 \$ | (287)\$ | 4 864 \$ |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 3 424 | – | 3 424 |
| Frais autres que d'intérêt (1) | 623 | – | 623 |
| Bénéfice net avant impôt | 1 104 | (287) | 817 |
| Bénéfice net | 900 \$ | (235)\$ | 665 \$ |
| Principaux soldes et autres informations | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 52,8 % | | 41,0 % |

(1) Comprend des dotations à la provision pour pertes sur créances de 1 million de dollars.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Tableau 17

| | 2014 | | | |
|--|-----------------------|---|--|---------------------|
| | Données présentées | Éléments exclus | | |
| | | Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque (1) | Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration | Données ajustées |
| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i> | | | | |
| Total des revenus | 13 730 \$ | – \$ | – \$ | 13 730 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 103 | – | – | 1 103 |
| Frais autres que d'intérêt | 6 563 | (100) | (40) | 6 423 |
| Bénéfice net avant impôt | 6 064 | 100 | 40 | 6 204 |
| Bénéfice net | 4 475 \$ | 100 \$ | 32 \$ | 4 607 \$ |
| Principaux soldes et autres informations | | | | |
| Frais autres que d'intérêt | 6 563 \$ | (100)\$ | (40)\$ | 6 423 \$ |
| Total des revenus | 13 730 | | | 13 730 |
| Ratio d'efficience | 47,8 % | | | 46,8 % |
| Taux de croissance des revenus | 5,5 % | | | 5,5 % |
| Taux de croissance des frais autres que d'intérêt | 6,4 % | | | 4,2 % |
| Levier d'exploitation | (0,9)% | | | 1,3 % |

(1) La perte totale représente une perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) comptabilisée au premier trimestre de 2014 et une autre de 40 millions de dollars (avant et après impôt) comptabilisée au troisième trimestre de 2014, compte tenu de l'écart de change.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, qui est constitué de deux secteurs d'activité, soit Services bancaires canadiens et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis, se compose de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et de nos activités de financement automobile et de services d'investissement de détail, y compris notre service de courtage à escompte en ligne. Nous offrons des services à plus de 13,5 millions de particuliers, d'entreprises et de clients institutionnels au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous offrons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires (GAB), de services en ligne, de services mobiles et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans des marchés ciblés. Aux États-Unis, nous répondons aux besoins de nos clients canadiens se trouvant aux États-Unis en matière de services bancaires transfrontaliers par l'entremise de réseaux en ligne.

Au Canada, nos concurrents sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit et des caisses populaires, ainsi que des sociétés de financement automobile. Malgré ce contexte concurrentiel, nous sommes un chef de file (premier ou deuxième rang) au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la totalité des produits financiers de détail et des produits financiers pour entreprises, et nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et le plus vaste réseau de ventes hors succursale au Canada. Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent des services aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques. Nous nous classons toujours au deuxième rang en ce qui concerne les actifs dans les Antilles anglaises, où nous exploitons un réseau de 77 succursales réparties dans 17 pays et territoires. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis.

Revue économique et revue des marchés

Nous avons continué d'enregistrer une solide croissance des volumes pour la plupart des activités du secteur Services bancaires canadiens, malgré une conjoncture difficile au Canada, particulièrement dans les régions dépendantes de l'exploitation du pétrole. Globalement, les conditions du crédit ont faibli par rapport à leur niveau historiquement élevé de l'an dernier surtout du fait d'un taux de chômage élevé dans les

provinces productrices de pétrole, alors qu'elles sont restées relativement stables dans les autres provinces. Nos secteurs d'activité ont continué de subir les pressions concurrentielles et les conséquences de la faiblesse des taux d'intérêt. Dans les Antilles, la conjoncture économique défavorable a continué de nuire à nos résultats, en raison de la diminution du volume des prêts et de la compression des écarts de taux.

Faits saillants

Au Canada :

- Nous avons enregistré une forte croissance du volume de la plupart de nos produits. En particulier, nos forces découlent des éléments suivants :
 - les marges de crédit sur valeur nette – appuyées par notre stratégie ciblant les secteurs clés des nouveaux clients et des accédants à la propriété, ainsi que par nos campagnes de taux égaux à ceux offerts aux employés;
 - les prêts sur cartes de crédit – qui ont affiché une solide croissance des comptes et des soldes liés à notre carte Avion® de premier ordre;
 - les dépôts des particuliers et des entreprises – grâce à l'acquisition de nouveaux clients et au renforcement des relations avec les clients existants;
 - les prêts aux entreprises – grâce à un ciblage plus poussé des secteurs commerciaux et des marchés de choix en vue d'accroître notre part de marché;
 - les placements dans les succursales des fonds communs de placement par l'intermédiaire de solides rentrées de trésorerie nettes et de l'appréciation du capital solidifiant notre position de chef de file sur le marché.
- Nous sommes devenu la première banque canadienne à offrir des services de paiement électroniques gratuits par Interac pour tous les comptes-chèques personnels.
- Nous servons actuellement 5,2 millions de clients actifs au moyen de nos plateformes en ligne et mobiles et avons continué d'investir dans la numérisation de l'expérience client en priorisant la rapidité des services et la simplification des traitements de bout en bout. À cet égard :
 - nous sommes la première institution financière nord-américaine à offrir en succursale une plateforme vidéo en temps réel dans plus de 200 langues;
 - nous avons mis en place un nouveau système automatisé, le « Disbursement Hub », qui réduit la durée d'attente avant que les fonds se rendent au client auquel nous avons consenti un prêt hypothécaire une fois tous les papiers signés et qui met en connexion tous les intervenants de la transaction, dont les avocats et les notaires;
 - nous avons lancé « Add It », plateforme selon laquelle les clients préalablement approuvés peuvent établir leur Marge de Crédit Royale® au moyen de quelques clics de souris, sans l'utilisation de papier et sans avoir à se déplacer en succursale;
 - nous avons lancé le service d'ouverture de session *Touch ID* (iPhone) ainsi que notre application pour *iWatch* afin d'offrir plus d'options à nos clients pour qu'ils puissent effectuer leurs transactions bancaires en toute sécurité, peu importe l'heure ou l'endroit;
 - nous avons lancé, chez les marchands participants, les services de paiement sans contact au moyen d'Apple Pay®, que les titulaires de cartes de débit ou de crédit RBC peuvent maintenant utiliser.
- En raison de nos succès, nous avons été reconnus comme un chef de file au sein de l'industrie, et les titres suivants nous ont notamment été décernés :
 - la plus haute satisfaction de la clientèle parmi les cinq grandes banques de détail canadiennes en 2016 (*J.D. Power*);
 - Meilleure banque internationale à l'échelle mondiale pour les services bancaires aux particuliers; Meilleure banque au Canada en matière de services de financement des transactions commerciales quatre années d'affilée (*Global Finance*);
 - les titres « Best Payment Innovation » et « Best Use of Data Analytics » en 2016 (*Retail Banker International*).

Dans les Antilles :

- Nous avons amélioré l'expérience client en transformant nos succursales, en modernisant notre réseau de GAB, en lançant une nouvelle application bancaire mobile et en investissant dans un personnel de vente spécialisé.
- Nous avons continué d'axer nos efforts sur la croissance d'actifs de qualité dans nos groupes de clients clés, tout en réduisant nos coûts structurels.
- En raison de nos succès, nous avons été nommés « Première banque dans les Antilles » pour une deuxième année de suite (*The Banker*).

Perspectives et priorités

Le taux de croissance de l'économie canadienne pour l'année civile 2017 devrait atteindre 1,8 %, alimenté par un niveau élevé de dépenses de consommation, une reprise des investissements des entreprises et un taux de chômage variant de stable à réduit. Toutefois, vu les risques qui subsistent et qui pèsent sur les perspectives économiques, les taux d'intérêt devraient se maintenir, en 2017, au faible niveau qu'ils affichent actuellement, contribuant à une forte croissance du volume de certains types de prêts. En outre, même si on s'attend à ce que les récentes mesures réglementaires que les gouvernements fédéral et provinciaux ont prises pour restreindre la croissance du marché de l'habitation de certaines régions aient une incidence sur la demande de prêts hypothécaires, la faiblesse persistante des taux d'intérêt devrait encore favoriser une forte croissance du volume des prêts hypothécaires. Puisque la faiblesse des taux d'intérêt a aminci les écarts de taux pour les intervenants de l'industrie, nous nous attendons encore à une vive concurrence dans l'année qui vient. En 2017, nous continuerons de nous concentrer sur la création d'une banque relationnelle à l'ère numérique et sur l'amélioration de l'expérience client afin de réussir à attirer de nouveaux clients et à conserver les clients existants.

Dans les Antilles, la conjoncture de marché difficile et la lente croissance de l'économie continuent de peser sur nos perspectives pour 2017. Nous nous attendons à ce que les marges nettes d'intérêt continuent d'être touchées par les pressions concurrentielles principalement. Cependant, nous prévoyons accroître le rendement de nos secteurs d'activité grâce à une gestion efficiente, à une hausse des commissions et à la croissance des actifs de qualité.

Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2017

Au Canada, nos priorités consistent :

- à transformer la façon dont nous servons les clients en augmentant les points d'accès à nos plateformes et services numériques, en fournissant à nos clients des conseils et des solutions personnalisés, en leur faisant des offres et en les récompensant pour leur fidélité;
- à accélérer la croissance dans les secteurs clés et à accroître notre présence dans des régions sous-exploitées afin d'enregistrer une croissance marquée des volumes au sein de l'industrie;

- à offrir à nos clients rapidement de meilleures solutions numériques;
- à innover afin de devenir une banque souple et efficace et à accélérer nos investissements afin de simplifier, de numériser et d'automatiser les tâches au profit de notre clientèle et de notre personnel.

Dans les Antilles, nos objectifs consistent à transformer nos canaux de distribution pour mieux servir nos clients dans les marchés cibles où nous pouvons affronter la concurrence et favoriser une rentabilité durable, en accordant une priorité stratégique aux grandes entreprises, aux moins grandes entreprises, aux professionnels et aux propriétaires d'entreprises faisant partie de notre clientèle. Aux États-Unis, nos objectifs consistent à répondre aux besoins en matière de services bancaires et de prêts de nos clients transfrontaliers à l'aide d'une démarche innovatrice en matière de services bancaires directs, en fournissant un accès homogène à l'ensemble de leurs produits RBC.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Tableau 18

| (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire) | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Revenu net d'intérêt | 10 337 \$ | 10 004 \$ | 9 743 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 4 499 | 4 309 | 3 987 |
| Total des revenus | 14 836 | 14 313 | 13 730 |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances | 1 122 | 984 | 1 103 |
| Frais autres que d'intérêt | 6 757 | 6 611 | 6 563 |
| Bénéfice net avant impôt | 6 957 | 6 718 | 6 064 |
| Bénéfice net | 5 184 \$ | 5 006 \$ | 4 475 \$ |
| Revenus par secteur d'activité | | | |
| Services bancaires canadiens | 13 833 \$ | 13 379 \$ | 12 869 \$ |
| Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis | 1 003 | 934 | 861 |
| Principaux ratios | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 27,5 % | 30,0 % | 29,0 % |
| Marge nette d'intérêt (1) | 2,68 % | 2,71 % | 2,77 % |
| Ratio d'efficience (2) | 45,5 % | 46,2 % | 47,8 % |
| Ratio d'efficience ajusté (2), (3) | s.o. | s.o. | 46,8 % |
| Levier d'exploitation | 1,5 % | 3,5 % | (0,9) % |
| Levier d'exploitation ajusté (3) | s.o. | 1,3 % | 1,3 % |
| Principales données moyennes figurant au bilan | | | |
| Total de l'actif | 403 800 \$ | 386 100 \$ | 367 900 \$ |
| Total des actifs productifs | 385 400 | 369 000 | 351 300 |
| Prêts et acceptations | 383 900 | 367 500 | 350 700 |
| Dépôts | 320 100 | 298 600 | 278 800 |
| Autres renseignements | | | |
| Biens administrés (4) | 239 600 \$ | 223 500 \$ | 214 200 \$ |
| Biens sous gestion | 4 600 | 4 800 | 4 000 |
| Nombre d'employés (équivalent temps plein) (5) | 33 896 | 35 211 | 36 315 |
| Taux d'imposition effectif | 25,5 % | 25,5 % | 26,2 % |
| Information relative au crédit | | | |
| Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations | 0,43 % | 0,49 % | 0,55 % |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations | 0,29 % | 0,27 % | 0,31 % |

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne du total des actifs productifs.

(2) Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Les mesures ont été ajustées en excluant la perte de 40 millions de dollars liée à la conclusion de la vente des activités de RBC en Jamaïque enregistrée au troisième trimestre de 2014, la perte de 60 millions liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque enregistrée au premier trimestre de 2014, ainsi que la provision de 40 millions liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(4) Les biens administrés représentent les soldes au comptant à la fin de la période et comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 18,6 milliards de dollars et de 9,6 milliards de dollars, respectivement, au 31 octobre 2016 (21,0 milliards et 8,0 milliards au 31 octobre 2015; 23,2 milliards et 8,0 milliards au 31 octobre 2014).

(5) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

s.o. sans objet

Rendement financier

2016 par rapport à 2015

Le bénéfice net a augmenté de 178 millions de dollars, ou 4 %, ce qui reflète dans une large mesure la forte croissance des volumes dans la plupart des secteurs, compensée en partie par la réduction des écarts de taux et des revenus tirés des services tarifés dans le secteur Services bancaires canadiens. La hausse des bénéfices dans les Antilles a également contribué à cette hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances au Canada.

Le total des revenus a augmenté de 523 millions de dollars, ou 4 %, ce qui reflète surtout une croissance de 6 % des volumes qui est compensée en partie par la réduction des écarts de taux au Canada et par la hausse des revenus tirés des services tarifés.

La marge nette d'intérêt a reculé de 3 points de base en raison surtout de la faiblesse des taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 138 millions de dollars, et le ratio correspondant s'est accru de 2 points de base, par suite surtout d'une augmentation de la dotation à l'égard des portefeuilles canadiens de prêts aux particuliers et de prêts commerciaux et d'une augmentation des radiations dans notre portefeuille de cartes de crédit au Canada. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances relative à nos portefeuilles des Antilles.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 146 millions de dollars, ou 2 %, par suite surtout de la hausse des dépenses en technologies et des coûts liés à la croissance des activités. Ces facteurs ont été compensés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 16 milliards de dollars, ou 4 %, attribuable en grande partie à la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises au Canada.

La moyenne des dépôts a progressé de 22 milliards de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète la croissance des dépôts des entreprises et des particuliers.

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net a augmenté de 531 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à 2014. En excluant la perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi que la provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles comptabilisée en 2014, le bénéfice net a augmenté de 399 millions, ou 9 %, principalement en raison de la solide croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité au Canada, de la croissance des revenus tirés des services tarifés attribuable à la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement par suite de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, à l'augmentation des revenus sur cartes, à l'augmentation des bénéfices dans les Antilles et à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux technologies et au personnel, en raison de la croissance des activités, et par la réduction des écarts de taux.

Les résultats excluant les éléments précisés dont il est fait mention ci-dessus sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Au Canada, nos activités sont réparties en trois secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et Solutions cartes et paiements. Le tableau qui suit présente une analyse des résultats consolidés de nos Services bancaires canadiens.

| Faits saillants financiers des Services bancaires canadiens | | Tableau 19 | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire) | 2016 | 2015 | 2014 | |
| Revenu net d'intérêt | 9 683 \$ | 9 377 \$ | 9 168 \$ | |
| Revenus autres que d'intérêt | 4 150 | 4 002 | 3 701 | |
| Total des revenus | 13 833 | 13 379 | 12 869 | |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 080 | 912 | 928 | |
| Frais autres que d'intérêt | 6 010 | 5 891 | 5 687 | |
| Bénéfice net avant impôt | 6 743 | 6 576 | 6 254 | |
| Bénéfice net | 5 002 \$ | 4 877 \$ | 4 642 \$ | |
| Revenus par secteur d'activité | | | | |
| Services financiers aux particuliers | 7 810 \$ | 7 634 \$ | 7 285 \$ | |
| Services financiers aux entreprises | 3 190 | 3 091 | 3 135 | |
| Solutions cartes et paiements | 2 833 | 2 654 | 2 449 | |
| Principaux ratios | | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 32,6 % | 36,4 % | 37,0 % | |
| Marge nette d'intérêt (1) | 2,63 % | 2,66 % | 2,71 % | |
| Ratio d'efficacité (2) | 43,4 % | 44,0 % | 44,2 % | |
| Levier d'exploitation | 1,4 % | 0,4 % | 1,2 % | |
| Principales données moyennes figurant au bilan | | | | |
| Total de l'actif | 381 000 \$ | 364 900 \$ | 349 500 \$ | |
| Total des actifs productifs | 368 100 | 352 800 | 337 900 | |
| Prêts et acceptations | 374 600 | 358 500 | 343 100 | |
| Dépôts | 301 400 | 281 200 | 263 600 | |
| Autres renseignements | | | | |
| Biens administrés (3) | 231 400 | 213 700 | 205 200 | |
| Nombre d'employés (équivalent temps plein) (4) | 29 982 | 31 057 | 31 583 | |
| Taux d'imposition effectif | 25,8 % | 25,8 % | 25,8 % | |
| Information relative au crédit | | | | |
| Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations | 0,27 % | 0,30 % | 0,33 % | |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations | 0,29 % | 0,25 % | 0,27 % | |

(1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs.

(2) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Les biens administrés représentent les soldes au comptant à la fin de la période et comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 18,6 milliards de dollars et 9,6 milliards de dollars, respectivement, au 31 octobre 2016 (21,0 milliards et 8,0 milliards au 31 octobre 2015; 23,2 milliards et 8,0 milliards au 31 octobre 2014).

(4) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Rendement financier

2016 par rapport à 2015

Le bénéfice net a augmenté de 125 millions de dollars, ou 3 %, par suite surtout de la forte croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité, compensée en partie par un rétrécissement des écarts de taux et de la hausse des revenus tirés des services tarifés. Ces facteurs ont été atténués par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et une augmentation des coûts liés à la croissance des activités.

Le total des revenus a augmenté de 454 millions de dollars, ou 3 %, ce qui reflète surtout une croissance de 6 % des volumes, compensée en partie par un rétrécissement des écarts de taux. La hausse des revenus tirés des services tarifés du fait surtout d'une augmentation des soldes des cartes de crédit et des volumes de transactions entraînant une hausse des revenus sur cartes, ainsi qu'une intensification des activités des clients ont également contribué à cette augmentation.

La marge nette d'intérêt a diminué de 3 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des faibles taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 168 millions de dollars, et le ratio connexe s'est accru de 4 points de base, surtout par suite d'une augmentation de la dotation à l'égard des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts commerciaux et d'une augmentation des radiations dans notre portefeuille de cartes de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 119 millions de dollars, ou 2 %, par suite surtout de la hausse des dépenses en technologies et des coûts liés à la croissance des activités. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 16 milliards de dollars, ou 4 %, résultat qui tient en grande partie à une croissance de 7 % des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.

La moyenne des dépôts a progressé de 20 milliards de dollars, ou 7 %, et résulte essentiellement de la croissance des dépôts des entreprises et des particuliers.

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net a augmenté de 235 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2014, ce qui reflète la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité, la forte hausse des revenus tirés des services tarifés (attribuable à la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement par suite de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, ainsi que l'augmentation des soldes des cartes de crédit et des volumes de transactions entraînant une hausse des revenus sur cartes. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une hausse des coûts liés à la technologie et au personnel en raison de la croissance des activités et par un rétrécissement des écarts de taux.

Analyse des secteurs d'activité

Services financiers aux particuliers

Le secteur Services financiers aux particuliers offre une gamme complète de produits visant à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle canadienne à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que des produits de financement sur valeur nette, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des services de gestion privée au Canada, des prêts indirects (y compris du financement automobile), des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré et des certificats de placement garantis (CPG). Nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la totalité des principaux produits bancaires aux particuliers au Canada, et nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 268 succursales et de plus de 4 550 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 176 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement une croissance du volume de 7 % des dépôts et des prêts hypothécaires résidentiels, neutralisée en partie par la réduction des écarts de taux et une intensification des activités des clients.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 7 % par rapport à l'exercice précédent, en raison des solides activités sur les marchés de l'habitation attribuables au maintien de faibles taux d'intérêt et à notre stratégie de marketing ciblée. La moyenne des autres prêts et acceptations a diminué de 3 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui s'explique essentiellement par la baisse des volumes de prêts indirects. La moyenne des dépôts a augmenté de 7 % par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de l'acquisition de nouveaux clients et de la croissance continue du solde des comptes des clients existants. Le taux élevé d'acquisition de nouveaux clients a contribué à l'intensification des activités de la clientèle et à la croissance soutenue de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients.

Faits saillants

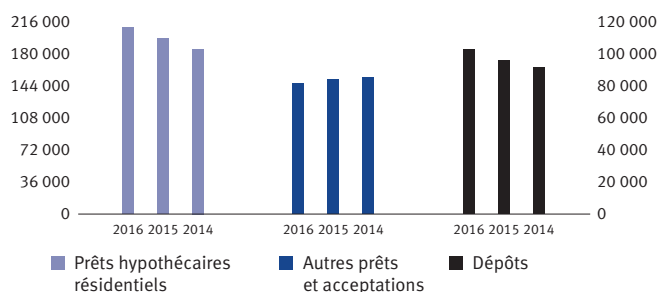
Tableau 20

| (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres) | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Total des revenus | 7 810 \$ | 7 634 \$ | 7 285 \$ |
| Autres renseignements (moyenne) | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 210 400 | 197 300 | 186 000 |
| Autres prêts et acceptations | 81 800 | 84 100 | 85 400 |
| Dépôts (1) | 185 600 | 173 000 | 165 100 |
| Soldes des fonds communs de placement – succursales (2) | 132 100 | 122 000 | 111 600 |
| Biens administrés – courtage autogéré (2) | 69 700 | 61 400 | 60 500 |
| Nombre de : | | | |
| Nouveaux comptes de dépôts ouverts (en milliers) | 1 346 | 1 420 | 1 514 |
| Succursales | 1 268 | 1 275 | 1 272 |
| GAB | 4 555 | 4 542 | 4 620 |

(1) Comprennent les soldes des CPG.

(2) Représentent les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts des particuliers (en millions de dollars canadiens)



Services financiers aux entreprises

Le secteur Services financiers aux entreprises offre une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement, de change, de gestion de la trésorerie, de financement aux concessionnaires automobiles (financement des stocks) et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients des secteurs de l'agriculture et du négoce agricole dans l'ensemble du Canada. Notre réseau de services bancaires possède la plus importante équipe de directeurs des relations et de spécialistes de l'industrie. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 99 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, grâce surtout à la croissance des prêts et des dépôts, partiellement annulée par une réduction des écarts de taux attribuable à la faiblesse persistante des taux d'intérêt et aux effets de la concurrence.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 7 % et la moyenne des dépôts a aussi augmenté de 7 %, malgré un contexte concurrentiel, résultat qui tient à l'accroissement des activités des clients existants et des nouveaux clients.

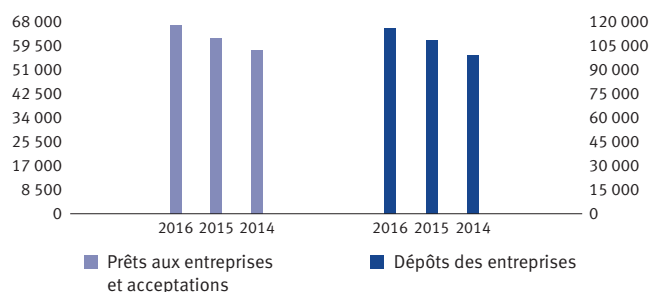
Faits saillants

Tableau 21

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|-----------------|----------|----------|
| Total des revenus | 3 190 \$ | 3 091 \$ | 3 135 \$ |
| Autres renseignements (moyenne) | | | |
| Prêts et acceptations | 66 400 | 62 000 | 57 600 |
| Dépôts (1) | 115 800 | 108 200 | 98 500 |

(1) Comprennent les soldes des CPG.

Moyenne des prêts aux entreprises et acceptations et des dépôts des entreprises (en millions de dollars canadiens)



Solutions cartes et paiements

Le secteur Solutions cartes et paiements offre une vaste gamme de cartes de crédit assorties de programmes de récompenses ou de fidélité, ainsi que des produits et solutions de paiement à nos clients au Canada. Nous avons plus de 7 millions de comptes de cartes de crédit et détenons une part de marché au Canada d'environ 24 % en ce qui concerne le volume d'achats par cartes de crédit.

Les activités de ce secteur comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris Inc., coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal. Le volume annuel des transactions sur cartes de crédit et sur cartes de débit que Moneris traite s'élève à environ 235 milliards de dollars.

Rendement financier

Le total des revenus s'est accru de 179 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des soldes de cartes de crédit, de la hausse des volumes de transactions et de l'amélioration des écarts de taux.

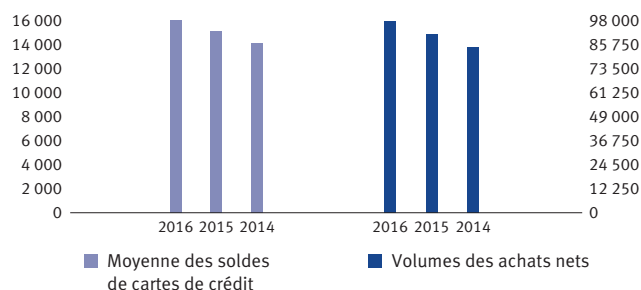
La moyenne des soldes de cartes de crédit s'est accrue de 6 % et les volumes des achats nets ont augmenté de 7 %, en raison de l'intensification des activités des clients, notamment du fait d'un nombre élevé de nouveaux comptes.

Faits saillants

Tableau 22

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|-----------------|----------|----------|
| Total des revenus | 2 833 \$ | 2 654 \$ | 2 449 \$ |
| Autres renseignements | | | |
| Moyenne des soldes de cartes de crédit | 16 000 | 15 100 | 14 100 |
| Volumes des achats nets | 97 400 | 90 800 | 84 200 |

Moyenne des soldes de cartes de crédit et volumes des achats nets (en millions de dollars canadiens)



Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles se composent d'une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, de même que de réseaux de services bancaires en ligne et mobiles.

Nos services bancaires transfrontaliers nous permettent de répondre aux besoins en matière de services bancaires de nos clients canadiens aux États-Unis, par l'entremise de réseaux en ligne et mobiles, et ils comprennent un vaste éventail de produits et services financiers offerts aux particuliers et aux entreprises clientes dans 50 États.

Rendement financier

Le total des revenus s'est accru de 69 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence favorable de la conversion des devises, de l'augmentation des revenus tirés des services tarifés du fait de l'application de tarifs pour services traditionnels dans les Antilles et de l'augmentation du revenu d'intérêt tiré de notre portefeuille de placement en valeurs mobilières.

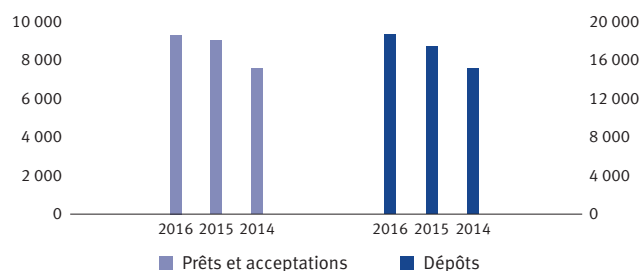
La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 3 % et la moyenne des dépôts s'est accrue de 7 %, résultat qui tient à l'incidence de la conversion des devises.

Faits saillants

Tableau 23

| (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages) | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|-----------------|----------|----------|
| Total des revenus | 1 003 \$ | 934 \$ | 861 \$ |
| Autres renseignements | | | |
| Marge nette d'intérêt | 3,78 % | 3,87 % | 4,29 % |
| Moyenne des prêts et acceptations | 9 300 \$ | 9 000 \$ | 7 600 \$ |
| Moyenne des dépôts | 18 700 | 17 400 | 15 200 |
| Biens administrés | 8 200 | 9 800 | 9 000 |
| Biens sous gestion | 4 600 | 4 800 | 4 000 |
| Nombre de : | | | |
| Succursales | 77 | 79 | 93 |
| GAB | 276 | 274 | 309 |

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la Gestion de patrimoine – International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux particuliers et aux clients institutionnels dans des marchés cibles à l'échelle mondiale, et il exerce ses activités par l'entremise de nos bureaux situés dans des centres financiers principaux, principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes et en Asie. Ce secteur offre une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé. Notre groupe de gestion d'actifs, soit la Gestion mondiale d'actifs, qui comprend BlueBay Asset Management (BlueBay), est un chef de file mondial établi en matière de services de gestion des placements et offre des stratégies de placement et des solutions de financement aux investisseurs institutionnels, directement, de même qu'aux particuliers par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs. Le 2 novembre 2015, nous avons conclu l'acquisition de City National, qui a accru et complété nos activités et nos produits existants aux États-Unis.

Revue économique et revue des marchés

En 2016, le Canada et les États-Unis ont subi un ralentissement de la croissance et une réduction de la performance économique, ce qui a engendré un environnement difficile sur les marchés durant le premier semestre de 2016. Dans les derniers mois de l'année, le regain de confiance chez les investisseurs et l'amélioration de la conjoncture ont alimenté la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, en raison de l'appréciation du capital et de l'accroissement des ventes nettes. La zone euro a continué de stimuler l'activité économique grâce au programme d'assouplissement quantitatif de la BCE. Globalement, la volatilité des marchés des capitaux a fait diminuer les volumes de transactions. En outre, les exigences réglementaires accrues ont pesé sur les coûts liés à la conformité et aux technologies.

Faits saillants

- L'intégration de City National a accentué notre présence aux États-Unis en lui donnant une certaine complémentarité, permettant d'augmenter encore notre gamme de produits destinés à certains clients disposant d'un avoir net élevé, de tirer profit de la plateforme combinée destinée à la clientèle d'entreprises et de poursuivre l'intégration verticale de l'industrie grâce à l'expertise du secteur Marchés des capitaux® de RBC.
- Nous continuons d'investir dans la croissance de nos services mondiaux de gestion d'actifs de premier rang et de maintenir, grâce à une part de marché de 14,8 %, notre position de chef de file sur le marché canadien des fonds communs de placement en bénéficiant d'imposantes entrées nettes positives. Nous avons continué d'agrandir le réseau de distribution de BlueBay auprès des clients institutionnels et nous avons accru nos capacités internationales en matière de distribution auprès des clients institutionnels et des acheteurs professionnels aux États-Unis et à l'échelle internationale.
- Au Canada, nous sommes un chef de file au sein de l'industrie en matière de services de gestion privée traditionnels. Nous continuons de consolider notre position de chef de file auprès des clients disposant d'un avoir net élevé en nous concentrant sur la prestation à nos clients d'une proposition de valeur complète et en tirant parti de notre expertise en matière de services aux propriétaires d'entreprise et de planification de la relève et du patrimoine.
- Aux États-Unis, nous sommes l'une des dix principales sociétés offrant des services de courtage traditionnels pour ce qui est des biens administrés et du nombre de conseillers, et nous continuons à concentrer nos efforts de manière à accroître la productivité de nos conseillers. Par ailleurs, la récente acquisition de City National nous a permis d'améliorer notre gamme de produits aux États-Unis.
- À l'extérieur du Canada et des États-Unis, nous avons continué de réaligner les activités du secteur Gestion de patrimoine – International de manière à axer nos efforts sur les groupes de clients clés, dont les clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé dans des marchés cibles choisis, et nous avons également amélioré notre gamme de produits et notre contexte opérationnel en les alignant sur un profil de risque plus défensif.
- La vigueur de nos capacités à l'échelle mondiale et notre engagement continu à l'égard de la prestation de services-conseils et de solutions intégrés en matière de gestion de patrimoine aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé nous ont aidés à remporter d'importants prix. Nous avons été classés ou désignés :
 - au cinquième rang des sociétés de gestion de patrimoine au monde en ce qui concerne les actifs des clients (palmarès *Global Private Banking KPI Benchmark 2016* de Scorpio Partnership) pour une troisième année d'affilée;
 - « Meilleure banque privée au Canada » pour une cinquième année d'affilée (PWM/*The Banker Global Private Banking Awards 2016*);
 - « Meilleure banque privée au Canada » (Family Wealth Report Awards 2016).

Perspectives et priorités

Vu l'incertitude incessante qui pèse sur les principales économies du monde, dont le Canada, les taux d'intérêt devraient demeurer bas en 2017. Malgré l'incertitude générale liée à l'économie et la volatilité des marchés des actions, nous nous attendons à ce que les services mondiaux de gestion privée continuent d'alimenter la croissance dans les groupes de clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé. Nous continuerons de tirer parti de notre marque, de notre réputation et de notre solidité financière pour accroître notre part du marché des clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé à l'échelle mondiale. De plus, l'évolution démographique et les percées fulgurantes dans le domaine de la numérisation devraient changer les préférences et les besoins des clients, ainsi que les modèles de service, et nous devons davantage axer nos efforts sur la prestation d'une expérience multiréseaux intégrée numériquement à nos clients et aux professionnels ayant un contact direct avec les clients.

Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2017

- Nous comptons accentuer notre position de chef de file en gestion d'actifs de détail au Canada (pénétration des canaux de Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de Gestion de patrimoine et de tiers par Gestion mondiale d'actifs), tout en augmentant les prestations aux clients institutionnels des États-Unis, du Royaume-Uni et de certains pays européens.
- Nous comptons favoriser une croissance rentable en continuant d'acquérir et de conserver les clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé dans les segments et marchés prioritaires, en offrant une expérience client qui se démarque, qui est de plus en plus numérisée et appuyée par des conseils fondés sur les données.
- Nous comptons approfondir nos relations avec les clients au Canada, conjointement avec nos partenaires (p. ex., les services bancaires privés et les services bancaires aux entreprises au sein des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises) et tirer parti des forces conjointes de City National, de Gestion de patrimoine – États-Unis et de Marchés des capitaux afin d'accélérer la croissance aux États-Unis.

Gestion de patrimoine

Tableau 24

| (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire) | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Revenu net d'intérêt | 1 955 \$ | 493 \$ | 469 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | | | |
| Revenus tirés des services tarifés | 5 109 | 4 699 | 4 185 |
| Revenus tirés des transactions et autres revenus | 1 725 | 1 583 | 1 659 |
| Total des revenus | 8 789 | 6 775 | 6 313 |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances | 48 | 46 | 19 |
| Frais autres que d'intérêt | 6 801 | 5 292 | 4 800 |
| Bénéfice avant impôt | 1 940 | 1 437 | 1 494 |
| Bénéfice net | 1 473 \$ | 1 041 \$ | 1 083 \$ |
| Revenus par secteur d'activité | | | |
| Gestion de patrimoine – Canada | 2 450 \$ | 2 308 \$ | 2 146 \$ |
| Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) | 4 123 | 2 008 | 1 748 |
| Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars US) | 3 118 | 1 603 | 1 599 |
| Gestion de patrimoine – International | 430 | 639 | 722 |
| Gestion mondiale d'actifs (1) | 1 786 | 1 820 | 1 697 |
| Principaux ratios | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 10,9 % | 17,4 % | 19,2 % |
| Marge nette d'intérêt (2) | 2,84 % | 2,50 % | 2,68 % |
| Marge avant impôt (3) | 22,1 % | 21,2 % | 23,7 % |
| Principales données moyennes figurant au bilan | | | |
| Total de l'actif | 83 200 \$ | 29 100 \$ | 25 800 \$ |
| Prêts et acceptations | 49 200 | 17 700 | 15 700 |
| Dépôts | 85 400 | 39 500 | 36 200 |
| Capital attribué | 12 950 | 5 900 | 5 500 |
| Autres renseignements | | | |
| Revenus par conseiller (en milliers) (4) | 1 157 \$ | 1 089 \$ | 983 \$ |
| Biens administrés (5), (6) | 875 300 | 823 700 | 781 400 |
| Biens sous gestion (5) | 580 700 | 492 800 | 452 300 |
| Moyenne des biens administrés (6) | 845 800 | 826 700 | 711 700 |
| Moyenne des biens sous gestion | 560 800 | 484 700 | 427 800 |
| Nombre d'employés (équivalent temps plein) (6) | 16 385 | 12 325 | 12 636 |
| Nombre de conseillers (7) | 4 780 | 3 954 | 4 245 |

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

| | 2016 par rapport à 2015 |
|--|-------------------------|
| Augmentation (diminution) : | |
| Total des revenus | 94 \$ |
| Frais autres que d'intérêt | 74 |
| Bénéfice net | 14 |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US | (5)% |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres | 5 % |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros | (3)% |

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2014, nous avons aligné la période de présentation de l'information financière de BlueBay, ce qui a donné lieu à la prise en compte du bénéfice pour un mois supplémentaire en 2014.

(2) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt, divisé par la moyenne des actifs productifs.

(3) La marge avant impôt s'entend du bénéfice net avant impôt, divisé par le total des revenus.

(4) Comprennent les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.

(5) Représentent les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(6) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(7) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Actifs des clients – Biens administrés

Tableau 25

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015(1) |
|--|-------------------|-------------------|
| Biens administrés, solde au début | 823 700 \$ | 781 400 \$ |
| Entrées d'actifs | 251 000 | n.d. |
| Sorties d'actifs | (257 500) | n.d. |
| Total des flux, montant net | (6 500) | (28 900) |
| Incidence de marché | 31 100 | n.d. |
| Acquisitions | 17 800 | n.d. |
| Change | 9 200 | n.d. |
| Total de l'incidence de marché, de l'acquisition et du change | 58 100 | 71 200 |
| Biens administrés, solde à la fin de l'exercice | 875 300 \$ | 823 700 \$ |

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

n. d. non disponible

| | 2016 | | | | | 2015 |
|---|------------------|----------------------|-------------------|----------------------------|-------------------|-------------------|
| | Marché monétaire | Titres à revenu fixe | Actions | Actifs multiples et autres | Total | |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Biens sous gestion, solde au début | 39 800 \$ | 194 300 \$ | 83 600 \$ | 175 100 \$ | 492 800 \$ | 452 300 \$ |
| Entrées institutionnelles | 11 300 | 35 300 | 4 800 | 3 300 | 54 700 | n.d. |
| Sorties institutionnelles | (14 400) | (51 500) | (3 900) | (1 800) | (71 600) | n.d. |
| Flux des particuliers, montant net | 700 | 4 300 | 500 | 16 000 | 21 500 | n.d. |
| Total des flux, montant net | (2 400) | (11 900) | 1 400 | 17 500 | 4 600 | 18 200 \$ |
| Incidence de marché | 200 | 8 200 | 5 100 | 8 100 | 21 600 | n.d. |
| Acquisition | 9 800 | 4 200 | 10 200 | 33 900 | 58 100 | n.d. |
| Change | 600 | 2 000 | 500 | 500 | 3 600 | n.d. |
| Total de l'incidence de marché, de l'acquisition et du change | 10 600 | 14 400 | 15 800 | 42 500 | 83 300 | 22 300 \$ |
| Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice | 48 000 \$ | 196 800 \$ | 100 800 \$ | 235 100 \$ | 580 700 \$ | 492 800 \$ |

n.d. non disponible

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs

Tableau 27

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Canada (1) | | |
| Marché monétaire | 21 600 \$ | 21 500 \$ |
| Titres à revenu fixe | 36 300 | 34 900 |
| Actions | 89 100 | 79 800 |
| Actifs multiples et autres | 180 700 | 157 400 |
| Total – Canada | 327 700 \$ | 293 600 \$ |
| États-Unis (1), (2) | | |
| Marché monétaire | 36 100 \$ | 32 700 \$ |
| Titres à revenu fixe | 126 800 | 114 600 |
| Actions | 200 800 | 189 300 |
| Actifs multiples et autres | 30 500 | 20 200 |
| Total – États-Unis | 394 200 \$ | 356 800 \$ |
| Autres pays (1) | | |
| Marché monétaire | 23 300 \$ | 24 500 \$ |
| Titres à revenu fixe | 21 400 | 26 500 |
| Actions | 89 600 | 93 300 |
| Actifs multiples et autres | 19 100 | 29 000 |
| Total – Autres pays | 153 400 \$ | 173 300 \$ |
| Total – Biens administrés (2) | 875 300 \$ | 823 700 \$ |

(1) Les informations par secteur géographique sont basées sur l'emplacement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Le 2 novembre 2015, nous avons conclu l'acquisition de City National, laquelle a été intégrée aux activités de notre secteur Gestion de patrimoine – États-Unis. Notre ancien secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International a été scindé en deux entités distinctes : la Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et la Gestion de patrimoine – International.

Rendement financier**2016 par rapport à 2015**

Le bénéfice net a augmenté de 432 millions de dollars, ou 41 %, par rapport à l'exercice précédent par suite surtout de l'intégration de City National, qui a rapporté 290 millions de dollars au bénéfice net, de la baisse des coûts de restructuration liés au secteur Gestion de patrimoine – International et des avantages tirés des activités de gestion de l'efficacité. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la baisse des volumes de transactions.

Le total des revenus a augmenté de 2 014 millions de dollars, ou 30 %, par suite surtout de l'intégration de City National, qui a contribué aux revenus à hauteur de 1 988 millions de dollars (1 502 millions de dollars américains), de l'incidence du change et de l'augmentation des revenus tirés des services tarifés, essentiellement ceux de nos secteurs Gestion de patrimoine – Canada et Gestion de patrimoine – États-Unis. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la baisse des volumes de transactions.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 2 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes sur créances de l'exercice est en grande partie constituée de celle de City National, soit 43 millions de dollars. La dotation de l'exercice précédent reflétait essentiellement celle de la Gestion de patrimoine – International.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1 509 millions de dollars, ou 29 %, en raison surtout de l'intégration de City National qui a fait grimper les charges de 1 648 millions de dollars, dont une tranche de 196 millions est liée à l'amortissement d'immobilisations incorporelles et 91 millions liés aux frais d'intégration. L'augmentation est aussi attribuable à la conversion des devises et aux coûts de sortie de certaines activités internationales. Ces facteurs ont été atténués par la baisse des coûts de restructuration et les avantages tirés de nos activités de gestion de l'efficacité.

Les biens administrés ont augmenté de 52 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement l'appréciation du capital, l'incidence du change et l'intégration de City National.

Les biens sous gestion ont augmenté de 88 milliards de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de l'intégration de City National et de l'appréciation du capital.

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net a diminué de 42 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2014, résultat qui reflète essentiellement la hausse des coûts en raison de la croissance des activités des secteurs Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – Canada, les coûts de restructuration de 122 millions de dollars (90 millions après impôt) principalement liés au secteur Gestion de patrimoine – International, la baisse des volumes de transactions ainsi que la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du fait de l'appréciation du capital et des ventes nettes.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

Le secteur Gestion de patrimoine – Canada, qui comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine au Canada, est le chef de file canadien au chapitre des biens administrés. Il regroupe plus de 1 650 conseillers en placement et fournit des solutions financières complètes élargies aux clients fortunés et à ceux qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services successoraux et fiduciaires à nos clients. À cette fin, nous comptons sur environ 70 conseillers en placement et sur 91 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au Canada.

Nos concurrents sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels appartenant à des banques et les maisons de courtage spécialisées, ainsi que les sociétés de fonds communs de placement, et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques demeurent des acteurs majeurs.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 142 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients (reflétant les ventes nettes élevées et l'appréciation du capital) et de l'augmentation du revenu net d'intérêt (reflétant une croissance de la moyenne des dépôts).

Faits saillants (1)

Tableau 28

(en millions de dollars canadiens)

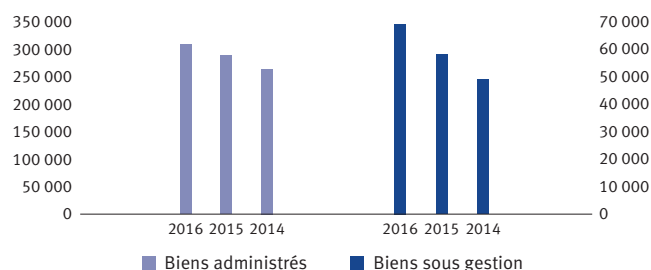
| | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Total des revenus | 2 450 \$ | 2 308 \$ | 2 146 \$ |
| Autres renseignements | | | |
| Total des prêts et des acceptations (2) | 3 200 | 3 100 | 2 700 |
| Total des dépôts (2) | 16 300 | 15 200 | 13 600 |
| Biens administrés | 326 600 | 297 400 | 280 400 |
| Biens sous gestion | 76 000 | 62 800 | 55 100 |
| Moyenne des biens administrés | 309 100 | 289 500 | 265 000 |
| Moyenne des biens sous gestion | 69 400 | 58 100 | 49 100 |
| Total de l'actif lié aux services tarifés | 206 900 | 184 500 | 168 300 |

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1)

(en millions de dollars canadiens)



(1) Représente les soldes moyens, qui, selon nous, sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)

Le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend le groupe de services de gestion privée, qui est le septième cabinet de services-conseils traditionnels en importance en matière de gestion de patrimoine aux États-Unis, au chapitre du nombre de conseillers, et regroupe plus de 1 800 conseillers financiers. De plus, dans le cadre de nos services de correspondants bancaires et de nos services-conseils, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté où la concurrence est extrêmement vive. On dénombre environ 4 000 courtiers inscrits aux États-Unis, y compris des acteurs indépendants de calibre international et de calibre régional. Comme nous l'avions annoncé précédemment, nous avons regroupé la Gestion de patrimoine – États-Unis et City National en un seul secteur d'activité avec prise d'effet au premier trimestre de 2016.

City National, dont le siège social se trouve à Los Angeles, en Californie, compte 73 bureaux, y compris 16 centres régionaux offrant des services traditionnels en Californie du Sud, dans la région de la baie de San Francisco, à New York, à Nashville et à Atlanta. City National offre une gamme complète de solutions financières aux personnes fortunées, aux entrepreneurs et aux professionnels, ainsi qu'à leurs entreprises et à leurs familles, en plus d'offrir une expérience bancaire et financière de premier plan au moyen d'un modèle de services de classe supérieure, de conseils proactifs et de solutions financières. City National propose une large gamme de produits et de services, entre autres les prêts, les dépôts, la gestion de trésorerie, les services bancaires internationaux et le financement d'équipement. City National est en concurrence avec une variété de banques commerciales et d'autres institutions financières qui servent des personnes disposant d'un avoir net élevé et des entrepreneurs, ainsi que leurs entreprises.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 2 115 millions de dollars, ou 105 %, par rapport à il y a un an, par suite surtout de l'intégration de City National, qui a rapporté 1 988 millions de dollars (1 502 millions de dollars américains) aux revenus.

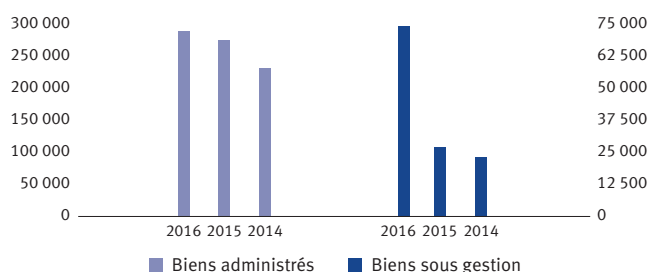
Faits saillants

Tableau 29

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Total des revenus | 4 123 \$ | 2 008 \$ | 1 748 \$ |
| Autres renseignements (en millions de dollars américains) | | | |
| Total des revenus | 3 118 | 1 603 | 1 599 |
| Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1) | 29 900 | 4 400 | 4 000 |
| Total des dépôts (1) | 41 200 | 3 700 | 1 800 |
| Biens administrés | 293 900 | 272 900 | 275 500 |
| Biens sous gestion | 76 700 | 28 600 | 25 600 |
| Moyenne des biens administrés | 289 200 | 275 100 | 232 300 |
| Moyenne des biens sous gestion | 74 200 | 27 300 | 23 200 |
| Total de l'actif lié aux services tarifés | 98 400 | 94 500 | 94 500 |

(1) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1) (en millions de dollars américains)



(1) Représente les soldes moyens, qui, selon nous, sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion de patrimoine – International

Le secteur Gestion de patrimoine – International regroupe les établissements des îles Britanniques et d'Asie. Nous fournissons des services fiduciaires, des services bancaires ainsi que des solutions en matière de crédit et de placement personnalisés et intégrés aux clients qui disposent d'un avoir net élevé ou très élevé et aux grandes entreprises. Notre réseau regroupe plus de 1 400 employés répartis dans des centres financiers clés en Europe et en Asie. À l'échelle internationale, nos concurrents en matière de services de gestion de patrimoine comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères, des sociétés de gestion de patrimoine canadiennes et des fournisseurs américains de services de gestion privée axés sur les placements.

Rendement financier

Les revenus ont reculé de 209 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à un an plus tôt, surtout à cause de la sortie de certaines activités internationales.

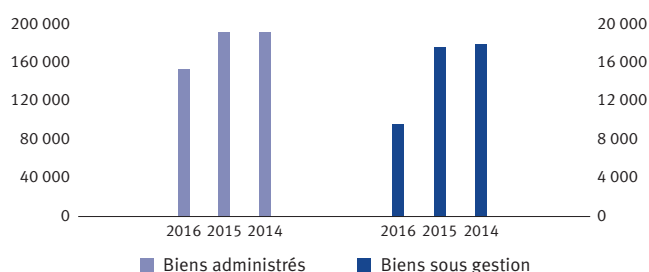
Faits saillants

Tableau 30

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Total des revenus | 430 \$ | 639 \$ | 722 \$ |
| Autres renseignements | | | |
| Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1) | 7 200 | 11 700 | 12 000 |
| Total des dépôts (1) | 14 600 | 19 700 | 20 600 |
| Biens administrés | 154 500 | 169 500 | 190 500 |
| Biens sous gestion | 9 100 | 10 900 | 17 700 |
| Moyenne des biens administrés | 153 700 | 192 300 | 192 300 |
| Moyenne des biens sous gestion | 9 700 | 17 700 | 18 000 |

(1) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (1) (en millions de dollars canadiens)



(1) Représente les soldes moyens, qui, selon nous, sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Gestion mondiale d'actifs

La Gestion mondiale d'actifs fournit des services et des solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des fonds privés, des comptes liés aux services tarifés et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons aux clients individuels nos solutions de placement soit par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de succursales bancaires, de nos activités de courtage autogéré et traditionnel, de conseillers indépendants et de nos activités de banque privée, soit directement. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, dont les régimes de retraite, les compagnies d'assurance, les grandes entreprises ainsi que les fonds de dotation et les fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada et l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Au Canada, nous subissons la concurrence des banques, compagnies d'assurance et organisations de gestion d'actifs, de même que de sociétés de placement spécialisées. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais constitue un marché qui demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs visent à fournir des solutions et des services de gestion de placements, principalement aux investisseurs institutionnels; nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, de même que des sociétés qui font partie de banques nationales et internationales et des compagnies d'assurance.

À l'échelle internationale, grâce à nos capacités mondiales de premier rang par l'entremise de BlueBay et de RBC Gestion mondiale d'actifs®, nous offrons des solutions en matière de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, y compris RBC Gestion de patrimoine®, aux investisseurs disposant d'un avoir net élevé ou très élevé. Nos concurrents regroupent des gestionnaires d'actifs qui font partie de banques internationales, ainsi que des gestionnaires d'actifs spécialisés exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous offrons des services à nos clients.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 34 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à un an plus tôt, en raison des conditions défavorables du marché qui ont entraîné des rachats nets au cours du premier semestre de l'exercice. Ce facteur a été atténué par l'excellent rendement des activités canadiennes au second semestre de l'exercice, car la conjoncture s'est améliorée.

Faits saillants

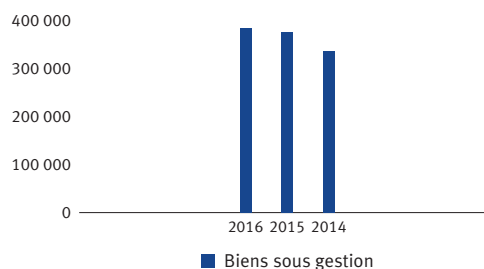
Tableau 31

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|----------|----------|----------|
| Total des revenus (1) | 1 786 \$ | 1 820 \$ | 1 697 \$ |
| Autres renseignements | | | |
| Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada (2) | 7 868 | 9 857 | 10 982 |
| (Rachats nets) ventes nettes de fonds communs de placement sur le marché monétaire au Canada (2) | (439) | (605) | (1 229) |
| Biens sous gestion | 392 600 | 381 700 | 350 600 |
| Moyenne des biens sous gestion | 383 400 | 374 700 | 335 300 |

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2014, nous avons aligné la période de présentation de l'information financière de BlueBay, ce qui a donné lieu à la prise en compte du bénéfice pour un mois supplémentaire en 2014.

(2) Comme elles ont été présentées à l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Comprennent l'ensemble des fonds communs de placement vendus aux termes d'un prospectus du secteur Gestion mondiale d'actifs au Canada.

Moyenne des biens sous gestion (1) (en millions de dollars canadiens)



(1) Représente les soldes moyens, qui, selon nous, sont plus représentatifs de l'incidence des soldes des clients sur nos revenus.

Assurances

Le secteur Assurances regroupe nos activités au Canada et à l'échelle mondiale, lesquelles sont réparties en deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Ces deux secteurs offrent une vaste gamme de produits et solutions en matière d'assurances vie, maladie, habitation, automobile et voyage ainsi que des produits d'accumulation d'actifs, d'assurance collective et de réassurance. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'entremise de nos propres réseaux, qui se composent de l'équipe de vente sur le terrain, laquelle comprend les boutiques de vente au détail d'assurance, nos représentants, les centres d'expertise et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et de relations d'affinité. À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance en matière d'assurance vie et d'assurance contre les accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente. Une analyse du contexte concurrentiel de chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Revue économique et revue des marchés

Le contexte macroéconomique mondial continue d'indiquer une amélioration, car la classe moyenne et la population disposant d'un avoir net élevé grandissent en nombre, et les ressources financières sont à la hausse dans plusieurs pays. L'industrie des assurances fait toujours face à des défis importants à cause des pressions grandissantes de la réglementation, de la faiblesse des taux d'intérêt, du niveau record d'endettement, d'une démographie changeante, des changements dans les attentes des clients et du nombre croissant de concurrents non traditionnels. Pour surmonter ces difficultés, plusieurs assureurs investissent massivement dans des solutions technologiques et numériques dans le but d'améliorer l'expérience client et de se démarquer, en affinant les produits et la chaîne de distribution, en améliorant l'efficacité opérationnelle et en gérant les dépenses.

Faits saillants

- Le 1^{er} juillet 2016, nous avons conclu la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva Canada Inc. (Aviva). La transaction comprenait la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile et une entente stratégique de distribution de 15 ans entre RBC Assurances et Aviva.
- Dans notre secteur Assurances – Canada, nous avons enregistré une forte croissance des ventes, conservant notre première position dans les ventes d'assurances invalidité individuelle, nous classant onzième dans les ventes d'assurances vie individuelle et augmentant notre part de marché en assurances collectives et en gestion de patrimoine, qui sont des secteurs ciblés.
- Nous avons lancé un nouveau produit, soit l'assurance vie temporaire PourVous^{MC}, dans le cadre d'une stratégie novatrice de renouvellement et de conservation de la clientèle, qui permet au client de faire des choix spécifiques pour son assurance vie.
- Nous nous sommes associés à Digital Insurer League afin de vendre sa gamme élargie de produits d'assurance, notamment une couverture complète contre les urgences inattendues, une gamme de produits d'assurances collective vie et maladie, y compris les assurances couvrant le décès et la mutilation accidentels et l'invalidité.
- Nous avons continué d'axer nos efforts sur l'amélioration de l'expérience client et de l'efficacité par rapport au coût en transformant actuellement nos activités existantes et en améliorant nos capacités dans le domaine de la numérisation.
- À l'automne 2016, nous avons lancé de nouveaux outils novateurs afin d'aider les clients souffrant d'invalidité à récupérer et à retourner au travail plus rapidement. Ces outils résultent d'une entente exclusive conclue avec le Réseau Best Doctors et d'un partenariat avec l'entreprise Confiance médicale.
- Nous avons poursuivi l'expansion de nos activités de rente au Royaume-Uni, même si nous avons subi une certaine volatilité en raison de l'évolution de la conjoncture de marché, notamment les fluctuations du change après le Brexit.

Perspectives et priorités

Nous constatons des signes d'amélioration sur le plan macroéconomique, mais un risque croissant et l'insécurité économique persistent encore. Par conséquent, nous prévoyons une croissance modérée de cette industrie à court et à moyen terme. Nous nous concentrons sur la croissance interne au moyen de nos canaux de distribution exclusifs ainsi que sur l'amélioration de notre sinistralité et de notre efficacité opérationnelle.

Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2017

- Nous comptons approfondir nos relations avec les clients en demeurant un fournisseur innovateur, axé sur le client, d'une gamme complète de produits d'assurance.
- Nous comptons accroître l'efficacité de notre réseau de distribution en élargissant nos canaux exclusifs et en nous concentrant sur la prestation de solutions technologiques et opérationnelles.
- Nous comptons simplifier et innover nos produits en accélérant le délai de commercialisation de nos initiatives numériques, en améliorant la qualité et en réduisant les coûts.
- Nous comptons tirer parti d'occasions à l'échelle internationale en respectant notre tolérance au risque, dans le but d'accroître nos activités de réassurance de base.

Assurances

Tableau 32

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Revenus autres que d'intérêt | | | |
| Primes acquises, montant net | 3 175 \$ | 3 507 \$ | 3 742 \$ |
| Revenu de placement (1) | 1 422 | 445 | 938 |
| Honoraires | 554 | 484 | 284 |
| Total des revenus | 5 151 | 4 436 | 4 964 |
| Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1) | 3 208 | 2 741 | 3 194 |
| Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 216 | 222 | 379 |
| Frais autres que d'intérêt (2) | 623 | 613 | 579 |
| Bénéfice avant impôt | 1 104 | 860 | 812 |
| Bénéfice net | 900 \$ | 706 \$ | 781 \$ |
| Revenus par secteur d'activité | | | |
| Assurances – Canada | 3 373 \$ | 2 725 \$ | 2 911 \$ |
| Assurances – International | 1 778 | 1 711 | 2 053 |
| Principaux ratios | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 52,8 % | 44,3 % | 49,7 % |
| Principales données et autres renseignements | | | |
| Total de l'actif | 14 400 \$ | 13 700 \$ | 12 000 \$ |
| Capital attribué | 1 700 | 1 600 | 1 550 |
| Autres renseignements | | | |
| Primes et dépôts (3) | 4 594 \$ | 5 016 \$ | 5 164 \$ |
| Assurances – Canada | 2 424 | 2 725 | 2 419 |
| Assurances – International | 2 170 | 2 291 | 2 745 |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | 9 164 | 9 110 | 8 564 |
| Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance (1) | 633 | (24) | 439 |
| Valeur incorporée (4) | 6 886 | 6 952 | 6 239 |
| Nombre d'employés (équivalent temps plein) | 2 657 | 3 163 | 3 126 |

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains et en livres sterling

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

| | 2016 par rapport à 2015 |
|--|-------------------------|
| Augmentation (diminution) : | |
| Total des revenus | (54)\$ |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | (39) |
| Frais autres que d'intérêt | – |
| Bénéfice net | (15) |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US | (5)% |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres | 5 % |

(1) Le revenu de placement peut être assujéti à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenus de placement du compte consolidé de résultat, et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.

(2) Comprend une dotation à la provision pour pertes sur créances de 1 million de dollars en 2016 (néant en 2015; néant en 2014).

(3) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur de l'assurance.

(4) Nous définissons la valeur incorporée comme la somme de la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances et de la valeur des contrats en vigueur (polices en vigueur). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Le 1^{er} juillet 2016, nous avons conclu la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva Canada Inc. (Aviva) annoncée le 21 janvier 2016. La transaction comprenait la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile et une entente stratégique de distribution de 15 ans entre RBC Assurances et Aviva. Cette transaction a donné lieu à un profit de 287 millions de dollars (235 millions après impôt) que nous avons comptabilisé dans nos résultats. Pour plus de détails, se reporter à la note 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Rendement financier 2016 par rapport à 2015

Le bénéfice net a augmenté de 194 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à un an plus tôt. Exclusion faite du profit après impôt de 235 millions de dollars résultant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva, le bénéfice net a reculé de 41 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement d'une baisse du bénéfice généré sur les nouveaux contrats de rente au Royaume-Uni et d'une baisse du bénéfice attribuable à la vente, mentionnée plus haut, de nos activités d'assurance habitation et automobile. Ces facteurs ont été atténués par la croissance des activités dans le secteur Assurances – International.

Le total des revenus a augmenté de 715 millions de dollars, ou 16 %, résultat qui tient principalement à une variation de 657 millions de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance découlant des variations des taux d'intérêt à long terme, montant qui été en grande partie compensé dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ainsi qu'au profit résultant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC, comme il a été mentionné plus haut. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des primes résultant de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile, et par l'incidence de la conversion des devises.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 461 millions de dollars, ou 16 %, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui a été pour l'essentiel compensée dans les revenus. Ce facteur a été neutralisé en partie par une diminution des coûts reflétant l'incidence de la vente, mentionnée plus haut, de nos activités d'assurance habitation et automobile.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 10 millions de dollars, ou 2 %, en raison surtout de la croissance des activités et des initiatives stratégiques, facteurs qui ont été atténués par une diminution des charges attribuable à la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile, mentionnée plus haut, et aux activités de gestion de l'efficience.

Les primes et les dépôts ont diminué de 422 millions de dollars, ou 8 %, à cause de la vente, mentionnée plus haut, de nos activités d'assurance habitation et automobile, et de la diminution attribuable à nos contrats de rétrocession. Ces facteurs ont été atténués par la croissance des activités dans le secteur Assurances – International.

La valeur incorporée a diminué de 66 millions de dollars en raison de la vente, mentionnée plus haut, de nos activités d'assurance habitation et automobile et du transfert de capitaux par le biais des paiements de dividendes, mais la croissance des activités a grandement compensé ces facteurs. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net a diminué de 75 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à 2014 en raison principalement de la modification apportée aux lois fiscales canadiennes entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2014, qui touche certaines sociétés liées étrangères, de la diminution des ajustements favorables des provisions techniques en 2015, ainsi que de la hausse des coûts nets liés aux sinistres. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse du bénéfice tiré de nouveaux contrats de réassurance de rente au Royaume-Uni et par l'incidence favorable des activités liées aux placements sur les polices d'assurance vie au Canada.

Les résultats excluant l'élément précisé dont il est fait mention ci-dessus sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurances vie, maladie et d'assurance IARD, ainsi que des produits d'accumulation d'actifs à nos clients au Canada qui sont à la recherche de produits individuels ou collectifs. Notre portefeuille d'assurances vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance vie temporaire, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des régimes collectifs d'avantages sociaux. Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance IARD, y compris des assurances habitation, automobile et voyage. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Au Canada, la majorité de nos concurrents se spécialisent dans les produits d'assurances vie et maladie ou dans les produits d'assurance IARD. Nous occupons une position de chef de file en ce qui concerne les produits d'assurance invalidité et jouissons d'une présence importante sur le marché de la gestion du patrimoine et sur celui des assurances habitation et automobile grâce à notre entente de distribution conclue avec Aviva.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 648 millions de dollars, ou 24 %, en regard de l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance découlant des variations des taux d'intérêt à long terme, variation qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ainsi qu'au profit résultant de la vente, mentionnée plus haut, de nos activités d'assurance habitation et automobile, mais ces facteurs ont été partiellement neutralisés par la diminution des primes faisant suite à la vente.

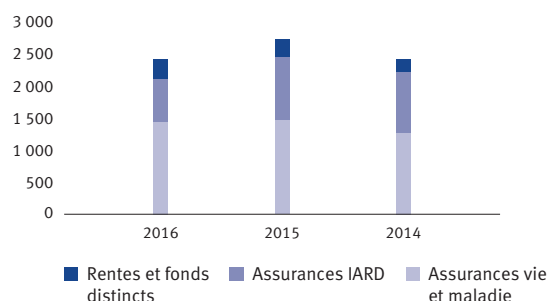
Les primes et les dépôts ont diminué de 301 millions de dollars, ou 11 %, à cause de la vente, mentionnée plus haut, de nos activités d'assurance habitation et automobile.

Faits saillants

Tableau 33

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Total des revenus | 3 373 \$ | 2 725 \$ | 2 911 \$ |
| Autres renseignements | | | |
| Primes et dépôts | | | |
| Assurances vie et maladie | 1 438 | 1 484 | 1 266 |
| Assurance IARD | 674 | 958 | 951 |
| Rentes et fonds distincts | 312 | 283 | 202 |
| Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance | 575 | 54 | 490 |

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Le secteur Assurances – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et maladie et d'assurance contre les accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente.

Un petit nombre de grandes sociétés contrôlent le marché mondial de la réassurance, et ces sociétés ont une présence importante aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro. Le marché de la réassurance est concurrentiel, et les entraves à l'accès à ce marché demeurent élevées.

Rendement financier

Le total des revenus a progressé de 67 millions de dollars, ou 4 %, par suite surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance (à cause de la variation des taux d'intérêt à long terme), qui a été pour l'essentiel compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ce facteur a été atténué par la réduction des revenus liés à nos contrats de récession, qui sont en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, et par l'écart de change.

Les primes et dépôts ont diminué de 121 millions de dollars, ou 5 %, en raison de la diminution des primes relatives à nos contrats de récession, facteur neutralisé en partie par la croissance des contrats de rente au Royaume-Uni.

Faits saillants

Tableau 34

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | 2014 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Total des revenus | 1 778 \$ | 1 711 \$ | 2 053 \$ |
| Autres renseignements | | | |
| Primes et dépôts | | | |
| Assurances vie et maladie | 1 335 | 1 483 | 2 128 |
| Assurance IARD | – | (4) | 6 |
| Produits de rente | 835 | 812 | 611 |
| Variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance | 58 | (78) | (51) |

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie est spécialisé dans la prestation de services d'administration d'actifs, de services de garde, de services de paiement et de services de trésorerie aux investisseurs financiers et aux autres investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nous offrons des services de garde, des services-conseils, des services de financement et d'autres services visant à protéger les actifs des clients, à maximiser les liquidités et à gérer le risque dans plusieurs pays. Nous offrons également du financement à court terme et des services de gestion de liquidités pour le compte de RBC. Nous offrons des services de garde à l'échelle mondiale et exploitons un réseau de bureaux répartis en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique. Bien que nous fassions concurrence aux plus importantes sociétés de services de garde au monde, nous demeurons un fournisseur de services spécialisés axé sur les gestionnaires d'actifs offrant des structures de fonds extraterritoriaux au Luxembourg et en Irlande et sur les gestionnaires d'actifs alternatifs de fonds de placements immobiliers et de fonds d'actions de sociétés fermées. Notre entreprise de transactions bancaires est un fournisseur de premier plan de services de gestion de trésorerie en dollars canadiens, de correspondants bancaires et de financement de transactions commerciales aux institutions financières mondiales.

Revue économique et revue des marchés

Le contexte très concurrentiel du secteur des services mondiaux d'administration d'actifs a continué d'exercer des pressions sur les marges. Le maintien de faibles taux d'intérêt ou de taux d'intérêt négatifs à l'échelle mondiale a entraîné une diminution des taux de dépôts, ce qui s'est traduit par une compression des marges liées à nos activités d'acceptation de dépôts. De plus, l'intensification incessante de la réglementation des services financiers a entraîné une hausse des coûts liés à la conformité et aux technologies. L'incertitude sur les marchés (notamment en raison du Brexit et des taux résultant de la politique des banques centrales) a eu des répercussions sur nos commissions de base et notre volume d'opérations de change, mais le resserrement des écarts de taux et les fluctuations favorables des taux d'intérêt ont profité à nos activités de financement et de gestion de liquidités.

Faits saillants

- Nos clients nous ont classés au premier rang des sociétés de services de garde au monde pour une sixième année d'affilée (Global Investor/ISF Global Custody Survey, 2016).
- Nous avons été classés au premier rang des sociétés de services de garde au Canada et en Europe (excluant la Suisse et le Royaume-Uni) (R&M Investor Services Survey, 2016).
- Nous occupons le premier rang parmi les sociétés canadiennes de services de sous-dépositaire (Global Custodian Agent Banks in Major Markets Survey, 2016).
- Nous avons conservé notre premier rang mondial parmi l'ensemble des administrateurs de fonds pour une quatrième année de suite (R&M Fund Accounting and Administration Survey, 2016).
- Nous avons été nommés « Meilleure banque au Canada en matière de services de financement des transactions commerciales » pendant quatre années consécutives (Global Finance, 2016).
- Nous avons effectué des investissements importants dans les solutions en matière de technologie axées sur les clients.

Perspectives et priorités

En 2017, nous prévoyons demeurer un chef de file en matière de prestation de services d'administration d'actifs et de gestion de la trésorerie au Canada, ainsi qu'un chef de file en matière de prestation de services d'administration de fonds aux gestionnaires d'actifs dans des marchés extraterritoriaux choisis. Nous désirons d'abord favoriser la croissance des revenus en tirant parti de notre position de chef de file au Canada et de nos capacités reconnues sur les marchés extraterritoriaux de services d'administration de fonds au Luxembourg et en Irlande, de manière à

attirer de nouveaux clients et à approfondir nos relations avec nos clients existants. Nous poursuivons la mise à exécution de nos programmes stratégiques et programmes de technologies transformatrices afin d'améliorer l'expérience client. Bien que nous nous attendions à ce que le marché des services d'administration d'actifs mondiaux demeure difficile à court terme, nous sommes bien positionnés pour affronter la concurrence dans un contexte opérationnel en pleine évolution.

Pour obtenir plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2017

- Nous comptons demeurer au premier rang dans le classement des sociétés canadiennes de prestation de services de garde, d'administration d'actifs et de gestion de la trésorerie.
- Nous comptons livrer concurrence et occuper le premier rang en tant que fournisseur de services d'administration d'actifs sur les principaux marchés de fonds extraterritoriaux au Luxembourg et en Irlande.
- Nous comptons effectuer des investissements massifs dans les solutions technologiques axées sur les clients.
- Nous comptons améliorer notre gamme de services axés sur les clients et accroître l'efficacité.

Services aux investisseurs et de trésorerie

Tableau 35

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

| | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Revenu net d'intérêt | 825 \$ | 818 \$ | 732 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 1 446 | 1 220 | 1 152 |
| Total des revenus (1) | 2 271 | 2 038 | 1 884 |
| Frais autres que d'intérêt | 1 457 | 1 300 | 1 286 |
| Bénéfice net avant impôt | 814 | 738 | 598 |
| Bénéfice net | 613 \$ | 556 \$ | 441 \$ |
| Principaux ratios | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 17,9 % | 20,3 % | 19,8 % |
| Principales données moyennes figurant au bilan | | | |
| Total de l'actif | 142 500 \$ | 125 300 \$ | 94 200 \$ |
| Dépôts | 134 300 | 139 600 | 112 100 |
| Dépôts des clients | 52 800 | 50 400 | 42 700 |
| Dépôts liés au financement de gros | 81 500 | 89 200 | 69 400 |
| Capital attribué | 3 350 | 2 700 | 2 150 |
| Autres renseignements | | | |
| Biens administrés (2) | 3 929 400 | 3 620 300 | 3 702 800 |
| Moyenne des biens administrés | 3 770 200 | 3 793 000 | 3 463 000 |
| Nombre d'employés (équivalent temps plein) | 4 776 | 4 774 | 4 963 |

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

| | 2016 par rapport à 2015 |
|--|-------------------------|
| Augmentation (diminution) : | |
| Total des revenus | 40 \$ |
| Frais autres que d'intérêt | 10 |
| Bénéfice net | 20 |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US | (5)% |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres | 5 % |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros | (3)% |

(1) Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2015, nous avons aligné la période de présentation de l'information financière des Services aux investisseurs, ce qui a donné lieu à la prise en compte du bénéfice pour un mois supplémentaire en 2015. L'incidence nette de ces résultats pour un mois supplémentaire a été comptabilisée dans les revenus.

(2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Rendement financier

2016 par rapport à 2015

Le bénéfice net a augmenté de 57 millions de dollars, ou 10 %, par suite surtout d'une hausse du bénéfice tiré des activités de financement et de gestion de liquidités reflétant un resserrement des écarts de taux, les fluctuations favorables des taux d'intérêt et un élargissement des écarts de taux sur les dépôts des clients. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une hausse des investissements en technologies, une hausse des frais de personnel et une baisse du bénéfice tiré de l'exécution d'opérations de change. En outre, le résultat de l'exercice précédent tenait compte d'un mois supplémentaire de bénéfice des Services aux investisseurs de 42 millions de dollars (28 millions après impôt).

Le total des revenus s'est accru de 233 millions de dollars, ou 11 %, principalement en raison d'une hausse des revenus tirés des activités de financement et de gestion de liquidités qui reflète le rétrécissement des écarts de taux et les fluctuations favorables des taux d'intérêt, d'une hausse des revenus résultant de l'augmentation des écarts de taux sur les dépôts des clients, et de l'écart de change. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une baisse des revenus tirés de l'exécution d'opérations de change. De plus, les résultats des Services aux investisseurs pour le troisième trimestre de l'exercice précédent tenaient compte d'un mois supplémentaire de bénéfice, comme il est mentionné ci-dessus.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 157 millions de dollars, ou 12 %, en raison surtout d'une augmentation des investissements en technologies, d'une hausse des frais de personnel et de l'incidence de la conversion des devises.

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net s'est accru de 115 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à 2014 surtout en raison de la croissance du bénéfice tiré de l'exécution d'opérations de change, de la prise en compte, pour un mois supplémentaire, du bénéfice des Services aux investisseurs dont il est fait mention ci-dessus, de l'augmentation des commissions de services de garde et de l'augmentation du bénéfice résultant de la croissance des dépôts des clients. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les résultats à la baisse liés à la gestion des liquidités et du financement.

Le secteur Marchés des capitaux fournit un vaste choix de produits et services sur les marchés des capitaux aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales à l'échelle mondiale. Il se compose de nos deux secteurs d'activité principaux, soit le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et le secteur Marchés mondiaux. Notre portefeuille existant représente le secteur Autres.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, qui comprennent des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage de titres de participation et de prêts, des services de distribution, ainsi que des services de structuration et de négociation. Au Canada, nos principaux concurrents sont essentiellement des banques canadiennes dans les marchés où nous jouissons d'une réputation de banque d'investissement mondiale de premier rang et de chef de file du marché, et nous avons une présence stratégique dans tous les secteurs d'activité liés aux marchés des capitaux. Aux États-Unis, nous sommes présents dans tous les secteurs d'activité et nous offrons des services de banque d'investissement. Nos concurrents sont d'importantes banques d'investissement américaines et mondiales, ainsi que de plus petites sociétés régionales. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous exerçons des activités choisies au Royaume-Uni, en Europe et dans les autres pays, et offrons des capacités diversifiées dans des secteurs d'expertise clés tels que l'énergie, les mines et les infrastructures; aussi, nous avons une présence grandissante en Europe pour y inclure les secteurs des produits industriels, des biens de consommation et des soins de santé. Au Royaume-Uni et en Europe, nos concurrents dans nos principaux secteurs d'expertise sont des banques d'investissement mondiales et régionales. Dans les autres pays, nos concurrents sont des banques d'investissement mondiales et régionales en ce qui a trait à la prestation de services choisis, y compris les activités de distribution de titres à revenu fixe et les opérations de change, et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement en Australie, en Asie et dans les Antilles.

Revue économique et revue des marchés

Après la détérioration de la conjoncture de marché durant toute la deuxième moitié de l'exercice 2015, le premier semestre de 2016 a été caractérisé par une volatilité des marchés d'obligations et d'actions et par une conjoncture de marché difficile. Cette situation résulte du fait que les cours mondiaux du pétrole et des marchandises ont remonté quoique étant toujours inférieurs à leurs niveaux historiques, et que les politiques monétaires des banques centrales à l'échelle mondiale divergeaient les unes des autres. Par conséquent, le niveau des activités des clients et les volumes ont diminué. Notre secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement a connu un regain d'activité dans les opérations de prise ferme de titres de créance dans les derniers mois de l'année, notamment en matière de titres de première qualité, et a retrouvé un rendement élevé. Même si la conjoncture s'est améliorée dans la deuxième moitié de l'année, le marché des actions est resté volatil jusqu'à la fin.

Faits saillants

- Nous avons continué d'axer nos efforts sur l'attribution efficiente de nos capitaux et sur la croissance de nos entreprises en réattribuant les capitaux pour les transférer depuis les entreprises de négociation vers celles du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement, et avons géré les risques au moyen d'une optimisation de nos produits de négociation.
- Au Canada, nous avons préservé notre position de chef de file sur le marché en renforçant nos relations avec nos clients existants malgré la faiblesse des marchés de l'énergie et des marchandises, en attirant de nouveaux clients, en tirant parti de nos grandes capacités mondiales et en améliorant la collaboration avec les entreprises partenaires afin de stimuler l'efficience opérationnelle. Nous avons encore remporté des mandats importants, notamment en agissant à titre de chef de file dans le cadre d'un placement, par voie de prise ferme, de reçus de souscription de TransCanada Pipelines pour 4,4 milliards de dollars, en plus d'être co-chef de file dans le cadre de la facilité de crédit-relais liée aux actions de 3,2 milliards de dollars américains et de la facilité de crédit-relais liée à la vente d'actifs de 7,1 milliards de dollars américains.
- Aux États-Unis, nous avons continué de tirer parti des investissements stratégiques en vue d'accroître nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, en optimisant nos relations de prêteur et en faisant tout pour transformer ces relations en revenus additionnels. Malgré une réduction des honoraires tirés des services de banque d'investissement par suite d'un ralentissement des activités de prise ferme à l'échelle de l'industrie, nous avons encore remporté des mandats importants, notamment à titre de co-chef de file et de conseiller financier auprès de Dell Inc. dans le cadre du financement de l'acquisition d'EMC Corporation en contrepartie de 49 milliards de dollars américains en trésorerie et d'une transaction en actions, à titre de co-syndicataire chef de file et co-chef de file dans le cadre du financement de l'acquisition de SanDisk, par Western Digital Corporation, pour 17 milliards de dollars américains, et à titre de conseiller financier, co-syndicataire chef de file et co-chef de file dans le cadre de l'acquisition d'ADT, par Protection 1 et Apollo Global Management, pour 12,4 milliards de dollars américains.
- Au Royaume-Uni et en Europe, nous avons poursuivi notre élan durant tout l'exercice et avons continué d'améliorer la rentabilité en repositionnant nos activités liées aux titres à revenu fixe, de même que d'accentuer notre présence sur les marchés clés en matière de services à la grande entreprise et de services de banque d'investissement, en tissant des relations solides avec les clients. Nous avons agi en qualité de conseiller financier exclusif auprès de Kohlberg Kravis Roberts & Co. dans le cadre de la vente du Groupe Coriance SAS, acteur majeur en France en tant que délégataire de services publics en chauffage urbain, à First State Investments pour une somme non divulguée. Cette transaction illustre parfaitement le cas d'une coopération transfrontalière faisant intervenir une équipe d'experts-conseils intégrée regroupant le secteur des services publics et des énergies renouvelables, la France et l'équipe de fusions et d'acquisitions.
- Dans les autres pays, nous avons continué de nous concentrer sur nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, ainsi que sur nos capacités en matière de distribution liées aux activités de négociation de titres à revenu fixe et en matière d'opérations de change.
- En raison du succès obtenu dans chacune des régions où nous exerçons des activités, nous avons été reconnus comme un chef de file au sein de l'industrie, et les titres suivants nous ont notamment été décernés :
 - meilleure banque d'investissement du Canada pour une neuvième année d'affilée (magazine *Euromoney*);
 - meilleure banque pour les marchés nord-américains (magazine *Euromoney*);
 - meilleures banques mondiales des marchés développés (Canada) (*Global Finance*);
 - la plus grande banque d'investissement en ordre d'importance des commissions touchées au Canada pour les neuf premiers mois de 2016 (*Dealogic*);
 - la dixième banque d'investissement du monde et dans les Amériques en ordre d'importance des commissions touchées pour les neuf premiers mois de 2016 (*Thomson Reuters*).

Perspectives et priorités

La volatilité des marchés dans le monde a dominé les manchettes en ce qui concerne les services de banque d'investissement, le total mondial des commissions pour les neuf premiers mois de 2016 étant en baisse de 10 % par rapport à la période correspondante de 2015. Puisqu'on s'attend à une amélioration des marchés en 2017, nos revenus tirés des services de banque d'investissement devraient aussi s'améliorer, et de meilleurs volumes de montage devraient ranimer les activités de négociation sur le marché secondaire. Nous concentrerons notre énergie sur la maximisation des rendements au moyen d'une bonne structure d'entreprise et de l'optimisation continue du bilan, en plus d'améliorer le levier d'exploitation à l'aide d'initiatives de compression de coûts. La réglementation continue d'avoir un effet sur le bénéfice en limitant sa croissance, car les modifications réglementaires et fiscales restreignent la croissance des revenus, et les réformes de la réglementation continuent d'exercer une pression à la hausse sur les dépenses et les fonds propres.

Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents. Pour plus de détails sur nos perspectives économiques générales, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Principales priorités stratégiques pour 2017

- Le secteur Marchés des capitaux se consacrera entièrement aux services traditionnels au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- Nous comptons conserver notre position de chef de file au Canada en nous concentrant sur l'établissement de relations à long terme avec nos clients, en tirant parti de nos capacités à l'échelle mondiale et en continuant d'améliorer la collaboration avec le secteur Gestion de patrimoine.
- Nous comptons continuer d'accroître et de renforcer nos relations avec les clients aux États-Unis, en tirant parti de l'élan découlant de l'accroissement de nos activités de montage, de services-conseils et de distribution, et en favorisant les occasions de ventes croisées par l'intermédiaire de notre portefeuille de prêts diversifiés. Nous prévoyons que les États-Unis demeureront le marché le plus attrayant du monde, et celui-ci restera le marché de croissance prioritaire du secteur Marchés des capitaux.
- Nous comptons mettre à profit nos forces principales en Europe en ce qui a trait aux secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, en continuant d'accroître et de raffermir nos relations avec les clients. En Asie, nous comptons optimiser le rendement tiré de nos activités existantes.
- Nous comptons optimiser les capitaux utilisés pour générer des rendements élevés ajustés en fonction des risques en maintenant un équilibre entre les revenus tirés des services de banque d'investissement et ceux tirés des activités de négociation, et en appliquant une démarche disciplinée pour gérer les risques et les coûts liés à nos activités.
- Nous comptons composer avec les importants changements apportés au contexte réglementaire.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

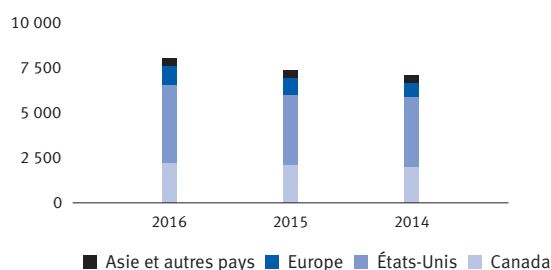
| | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Revenu net d'intérêt (1) | 3 804 \$ | 3 970 \$ | 3 485 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt (1) | 4 146 | 4 093 | 3 881 |
| Total des revenus (1) | 7 950 | 8 063 | 7 366 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 327 | 71 | 44 |
| Frais autres que d'intérêt | 4 466 | 4 696 | 4 344 |
| Bénéfice net avant impôt | 3 157 | 3 296 | 2 978 |
| Bénéfice net | 2 270 \$ | 2 319 \$ | 2 055 \$ |
| Revenus par secteur d'activité | | | |
| Grande entreprise et services de banque d'investissement | 3 694 \$ | 3 697 \$ | 3 437 \$ |
| Marchés mondiaux (2) | 4 361 | 4 477 | 3 896 |
| Autres (2) | (105) | (111) | 33 |
| Principaux ratios | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 12,2 % | 13,6 % | 14,1 % |
| Principales données moyennes figurant au bilan | | | |
| Total de l'actif | 508 200 \$ | 477 300 \$ | 392 300 \$ |
| Titres détenus à des fins de transaction | 104 900 | 116 200 | 103 800 |
| Prêts et acceptations | 88 100 | 79 700 | 64 800 |
| Dépôts | 61 500 | 60 300 | 47 600 |
| Capital attribué | 17 900 | 16 550 | 14 100 |
| Autres renseignements | | | |
| Nombre d'employés (équivalent temps plein) | 3 883 | 3 996 | 3 917 |
| Information relative au crédit | | | |
| Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations | 1,73 % | 0,37 % | 0,08 % |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations | 0,37 % | 0,09 % | 0,07 % |

Incidence estimative, sur les principaux postes du compte de résultat, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

| | 2016 par rapport à 2015 |
|--|-------------------------|
| Augmentation (diminution) : | |
| Total des revenus | 259 \$ |
| Frais autres que d'intérêt | 72 |
| Bénéfice net | 115 |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US | (5)% |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres | 5 % |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros | (3)% |

- (1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2016 s'élève à 736 millions de dollars (570 millions en 2015; 492 millions en 2014). Une analyse plus détaillée est présente à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2016.
- (2) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2015, nous avons reclassé du poste Marchés mondiaux au poste Autres les montants relatifs à certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre auxquelles nous avons mis fin au quatrième trimestre de 2014 pour nous conformer à la règle Volcker. Les montants relatifs aux périodes précédentes ont été révisés par rapport aux résultats présentés précédemment.

Revenus par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)**Rendement financier 2016 par rapport à 2015**

Le bénéfice net s'est replié de 49 millions de dollars, ou 2 %, en raison de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, de la baisse des résultats de notre secteur Marchés mondiaux et de notre secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement du fait d'une diminution des activités des clients et d'une augmentation des coûts de conformité. Ces facteurs ont été atténués par la diminution de la rémunération variable, l'incidence du change et la baisse des frais de litige.

Le total des revenus a diminué de 113 millions de dollars, ou 1 %, par suite surtout d'une baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation et des revenus tirés des prêts, surtout aux États-Unis et en Europe, et d'une baisse des profits sur les placements en titres de participation de sociétés fermées. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du change et par l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, surtout en Europe et au Canada.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 256 millions de dollars, augmentation attribuable surtout au secteur du pétrole et du gaz. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 230 millions de dollars, ou 5 %, par suite surtout de la diminution de la rémunération variable (grandement attribuable aux modifications de la politique de report du régime de rémunération) et de la diminution des frais de litige, ces facteurs étant atténués par l'écart de change et une augmentation des coûts de conformité.

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net a augmenté de 264 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à 2014, en raison de la croissance enregistrée dans le secteur Marchés mondiaux qui reflète en grande partie l'accroissement des activités des clients, du solide rendement continu du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement, ainsi que de l'incidence du change. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les résultats à la baisse liés à certains portefeuilles existants.

Analyse des secteurs d'activité

Grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement se compose des activités de prêts aux grandes entreprises, des activités de syndication de prêts, des activités de montage de prêts et de titres de participation, des services-conseils liés aux activités de fusion et d'acquisition, des placements privés, des services de recherche, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux. En ce qui concerne les activités de montage de prêts et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, en fonction de l'apport de chaque secteur, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier

Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement se sont établis à 3 694 millions de dollars, soit une baisse de 3 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont augmenté de 59 millions de dollars, ou 3 %, en raison principalement de la croissance des services bancaires à des municipalités aux États-Unis et de celle des activités de fusion et d'acquisition dans la plupart des régions, ces facteurs étant partiellement annulés par une diminution des profits sur les placements en titres de participation de sociétés fermées et par une diminution des activités de montage de titres de participation, principalement aux États-Unis.

Les revenus tirés des prêts et les autres revenus ont diminué de 62 millions de dollars, ou 3 %, en raison du rétrécissement des écarts de taux dans la plupart des régions.

Faits saillants

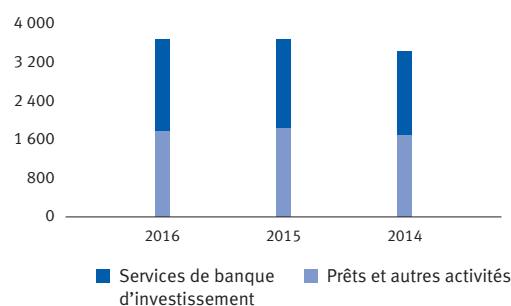
Tableau 37

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | 2014 |
|-------------------------------------|-----------------|----------|----------|
| Total des revenus (1) | 3 694 \$ | 3 697 \$ | 3 437 \$ |
| Répartition des revenus (1) | | | |
| Services de banque d'investissement | 1 892 | 1 833 | 1 736 |
| Prêts et autres activités (2) | 1 802 | 1 864 | 1 701 |
| Autres renseignements | | | |
| Moyenne de l'actif | 73 200 | 63 900 | 49 500 |
| Moyenne des prêts et acceptations | 65 300 | 56 200 | 42 500 |

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2016 s'élève à 279 millions de dollars (25 millions en 2015; 13 millions en 2014). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Marchés mondiaux

Le secteur Marchés mondiaux a pour activités la vente et la négociation de titres à revenu fixe, de devises et de titres de participation, ainsi que les mises en pension de titres, le financement garanti et les opérations sur marchandises.

Rendement financier

Le total des revenus s'est établi à 4 361 millions de dollars, en baisse de 116 millions, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises ont augmenté de 226 millions de dollars, ou 12 %, en raison principalement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et de devises, hausse annulée partiellement par une réduction des activités de montage de prêts dans toutes les régions.

Les revenus tirés des activités de montage de titres de participation ont diminué de 288 millions de dollars, ou 20 %, en raison principalement de la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans la plupart des régions et de la réduction du volume d'activités d'investissement en actions.

Les revenus tirés des transactions de mise en pension de titres et services de financement garanti ont diminué de 54 millions de dollars, ou 5 %, surtout à cause d'une diminution des revenus tirés des activités de négociation par suite d'une réduction des activités des clients.

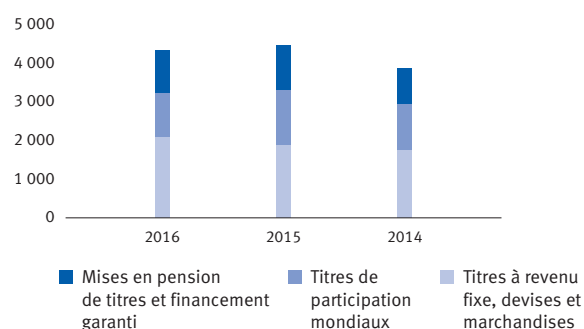
Faits saillants

Tableau 38

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 (1) | 2014 (1) |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Total des revenus (2) | 4 361 \$ | 4 477 \$ | 3 896 \$ |
| Répartition des revenus (2) | | | |
| Titres à revenu fixe, devises et marchandises | 2 113 | 1 887 | 1 760 |
| Titres de participation | 1 147 | 1 435 | 1 204 |
| Activités de mise en pension de titres et de financement garanti (3) | 1 101 | 1 155 | 932 |
| Autres renseignements | | | |
| Moyenne de l'actif | 472 100 | 494 400 | 366 000 |

- (1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
 (2) La majoration au montant imposable équivalent pour 2016 s'élève à 457 millions de dollars (545 millions en 2015; 470 millions en 2014). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
 (3) Ce poste se compose de nos activités de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Autres

Le secteur Autres se compose de portefeuilles existants, y compris nos contrats à valeur stable visant des polices d'assurance vie détenues par des banques, les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis, les titres à enchères aux États-Unis et les contrats de taux structurés en Asie. Au cours des derniers exercices, nous avons considérablement réduit plusieurs de nos portefeuilles existants, afin d'optimiser les capitaux utilisés pour améliorer le rendement ajusté en fonction des risques et réduire le risque de liquidité lié à divers produits. Nous avons réduit nos portefeuilles d'actifs existants de 3 % par rapport à l'exercice précédent.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Services de soutien généraux

Le secteur Services de soutien généraux comprend le groupe Technologie et Exploitation – qui fournit l'infrastructure technologique et opérationnelle conçue pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients – et le groupe Fonctions – qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales. Les résultats présentés pour le secteur Services de soutien généraux reflètent essentiellement certaines activités de suivi et de surveillance des activités de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Le secteur Services de soutien généraux regroupe aussi la fonction Trésorerie générale. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Services de soutien généraux

Tableau 39

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|--------------|---------------|---------------|
| Revenu net (perte nette) d'intérêt (1) | (390)\$ | (514)\$ | (313)\$ |
| Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1) | (202) | 210 | 164 |
| Total des revenus (1) | (592) | (304) | (149) |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances | 51 | (3) | (2) |
| Frais autres que d'intérêt | 30 | 125 | 89 |
| Bénéfice net (perte nette) avant impôt (1) | (673) | (426) | (236) |
| Charge (économie) d'impôt (1) | (691) | (824) | (405) |
| Bénéfice net (perte nette) (2) | 18 \$ | 398 \$ | 169 \$ |
| Autres renseignements | | | |
| Nombre d'employés (équivalent temps plein) (3) | 13 913 | 13 371 | 12 540 |

- (1) Majoration au montant imposable équivalent.
 (2) Le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 s'est établi à 44 millions de dollars (94 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 93 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014).
 (3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative de la période n'est pas utile. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes et provenant des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des capitaux. Le montant porté en déduction du total des revenus a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt. Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 s'est établi à 736 millions de dollars, contre 570 millions pour l'exercice précédent et 492 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent dont il est fait mention ci-dessus, les renseignements qui suivent portent sur les autres éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

2016

Le bénéfice net a atteint 18 millions de dollars, reflétant surtout les activités de gestion de l'actif et du passif, et a été contrebalancé en partie par des ajustements fiscaux nets défavorables et par une augmentation de 50 millions de dollars (37 millions après impôt) de la dotation à la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts non encore désignés comme douteux.

2015

Le bénéfice net s'est établi à 398 millions de dollars, résultat qui reflète en grande partie les ajustements fiscaux favorables nets, les mesures de gestion de l'actif et du passif, un profit de 108 millions (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de change, ainsi qu'un profit à la vente d'un bien immobilier. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les coûts de transaction liés à l'acquisition de City National.

2014

Le bénéfice net s'est élevé à 169 millions de dollars, rendant compte en grande partie des mesures de gestion de l'actif et du passif et des profits sur les titres de placements privés principalement liés à la vente d'un portefeuille existant, facteurs neutralisés en partie par les ajustements fiscaux nets défavorables.

Résultats par secteur géographique (1)

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les catégories suivantes : Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont essentiellement comptabilisées selon l'emplacement qui reflète le mieux les risques liés à la dégradation de la conjoncture économique ainsi que les perspectives de croissance liées à l'amélioration de cette conjoncture. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats financiers par secteur géographique :

Tableau 40

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | | | | 2015 | | | | 2014 | | | |
|---|------------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|------------------|
| | Canada | États-Unis | Autres pays | Total | Canada | États-Unis | Autres pays | Total | Canada | États-Unis | Autres pays | Total |
| Revenu net d'intérêt | 11 685 \$ | 3 241 \$ | 1 605 \$ | 16 531 \$ | 11 538 \$ | 1 977 \$ | 1 256 \$ | 14 771 \$ | 11 128 \$ | 1 697 \$ | 1 291 \$ | 14 116 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 12 054 | 4 992 | 4 828 | 21 874 | 10 889 | 4 619 | 5 042 | 20 550 | 10 488 | 4 257 | 5 247 | 19 992 |
| Total des revenus | 23 739 \$ | 8 233 \$ | 6 433 \$ | 38 405 \$ | 22 427 \$ | 6 596 \$ | 6 298 \$ | 35 321 \$ | 21 616 \$ | 5 954 \$ | 6 538 \$ | 34 108 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 231 | 254 | 61 | 1 546 | 933 | 98 | 66 | 1 097 | 922 | 52 | 190 | 1 164 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 2 304 | – | 1 120 | 3 424 | 1 976 | – | 987 | 2 963 | 2 188 | 1 | 1 384 | 3 573 |
| Frais autres que d'intérêt | 10 229 | 6 151 | 3 756 | 20 136 | 10 139 | 4 762 | 3 737 | 18 638 | 9 650 | 4 199 | 3 812 | 17 661 |
| Impôt sur le résultat | 2 158 | 397 | 286 | 2 841 | 1 727 | 649 | 221 | 2 597 | 1 983 | 660 | 63 | 2 706 |
| Bénéfice net | 7 817 \$ | 1 431 \$ | 1 210 \$ | 10 458 \$ | 7 652 \$ | 1 087 \$ | 1 287 \$ | 10 026 \$ | 6 873 \$ | 1 042 \$ | 1 089 \$ | 9 004 \$ |

(1) Pour plus de détails, se reporter à la note 30 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2016.

2016 par rapport à 2015

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 165 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à un an plus tôt, en raison surtout d'une augmentation du bénéfice généré sur la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients dans le secteur Gestion de patrimoine, du profit résultant de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile et de la croissance des volumes et des revenus tirés des services tarifés dans la plupart des établissements des Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été atténués par une plus grande dotation à la provision pour pertes sur créances, l'accroissement des investissements en technologies et l'augmentation des coûts de soutien à la croissance des activités. En outre, le résultat de l'exercice précédent avait été favorisé par la diminution du taux d'imposition effectif par suite des ajustements fiscaux nets favorables et par un profit découlant de la liquidation d'une filiale américaine.

Aux États-Unis, le bénéfice net s'est accru de 344 millions de dollars, ou 32 %, par rapport à il y a un an, reflétant surtout une diminution des impôts, la prise en compte du bénéfice tiré de l'acquisition de City National et une diminution de la rémunération variable dans le secteur Marchés des capitaux. Ces facteurs ont été partiellement annulés par une réduction des bénéfices tirés de la négociation de titres de participation et tirés des prêts et par une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le bénéfice net dans les autres pays a baissé de 77 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à il y a un an, essentiellement à cause de la hausse des coûts engagés pour soutenir la croissance dans le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie et dans les Antilles, de la baisse des bénéfices tirés des nouveaux contrats de rente au Royaume-Uni dans le secteur Assurances et de la sortie de certaines activités internationales dans le secteur Gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par une augmentation des résultats des activités de négociation de titres à revenu fixe et par une intensification des activités de fusion et d'acquisition dans le secteur Marchés des capitaux, par une augmentation du bénéfice tiré de la gestion des liquidités et du financement dans le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie (qui reflète le rétrécissement des écarts de taux et les fluctuations favorables des taux d'intérêt), par l'incidence du change et par une augmentation des revenus tirés des services tarifés dans les Antilles.

2015 par rapport à 2014

Le bénéfice net au Canada a augmenté de 779 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à 2014, en raison principalement de la solide croissance des volumes et de la forte croissance des revenus tirés des services tarifés de la plupart des secteurs d'activité des Services bancaires canadiens, de la diminution du taux d'imposition effectif reflétant les ajustements fiscaux favorables nets, ainsi que de la hausse du bénéfice du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie. L'augmentation est également attribuable à un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de change. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et par la réduction des écarts de taux.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est accru de 45 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2014, résultat qui tient essentiellement à l'incidence du change, à la croissance du secteur Marchés mondiaux reflétant l'accroissement des activités des clients et la conjoncture de marché plus favorables au premier semestre de 2015, ainsi qu'aux résultats à la hausse liés à la plupart des activités du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement. L'augmentation est également attribuable à la baisse des frais de litige et des frais juridiques connexes du secteur Marchés des capitaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités.

Le bénéfice net dans les autres pays a augmenté de 198 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à 2014, en raison principalement de la baisse de la dotation liée à nos portefeuilles dans les Antilles et de l'accroissement des activités de prêts en Europe. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les coûts de restructuration liés au secteur Gestion de patrimoine – International. De plus, les résultats de 2014 ont été touchés de façon défavorable par une perte de 100 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque ainsi que par une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

Information financière trimestrielle

Rendement au quatrième trimestre de 2016

Quatrième trimestre de 2016 par rapport au quatrième trimestre de 2015

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est établi à 2 543 millions de dollars, en baisse de 50 millions, ou 2 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,65 \$, en baisse de 0,09 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 15,5 %, en baisse de 240 points de base. Nos résultats du quatrième trimestre ont baissé, mais la diminution des résultats du secteur Marchés des capitaux a été compensée dans une large mesure par les résultats élevés du secteur Gestion de patrimoine et du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie, ainsi que par une hausse des résultats du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et du secteur Assurances. De plus, les résultats d'il y a un an avaient bénéficié d'ajustements fiscaux nets favorables.

Le total des revenus a augmenté de 1 246 millions de dollars, ou 16 %, en raison essentiellement de l'intégration de City National, dont l'apport aux revenus s'est élevé à 534 millions de dollars (411 millions de dollars américains), de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, de l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et de l'intensification des activités de montage de prêts et de titres de participation. L'augmentation découle aussi d'une hausse des revenus tirés des activités de financement et de gestion de liquidités (qui reflète le rétrécissement des écarts de taux et les fluctuations favorables des taux d'intérêt), d'une hausse des revenus tirés des activités de syndication de prêts et d'une forte croissance des volumes dans la plupart des établissements du secteur Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une diminution des revenus tirés de la négociation de titres de participation dans la plupart des régions et d'une diminution des primes d'assurance à cause de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 83 millions de dollars, et le ratio correspondant s'est accru de 4 points de base par rapport à un an plus tôt, s'établissant à 27 points, par suite surtout d'une augmentation de la dotation à l'égard des portefeuilles canadiens de prêts aux particuliers et de prêts commerciaux et d'une augmentation des radiations dans notre portefeuille de cartes de crédit au Canada. L'augmentation est également attribuable à une dotation plus élevée, déduction faite des recouvrements, à l'égard du portefeuille de titres du secteur de l'énergie, des Marchés des capitaux.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 105 millions de dollars, ou 36 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est en grande partie compensée dans les revenus, et de la croissance des activités du secteur Assurances – International principalement. Ces facteurs ont été compensés en partie par la vente, mentionnée plus haut, de nos activités d'assurance habitation et automobile.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 551 millions de dollars, ou 12 %, principalement en raison de l'intégration de City National, qui a fait grimper les charges de 440 millions de dollars, dont 49 millions de dollars représentent l'amortissement d'immobilisations incorporelles et 16 millions, les frais d'intégration. Ont également contribué à l'augmentation une hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs dans les secteurs Marchés des capitaux et Gestion de patrimoine et une hausse des coûts résultant de la croissance des activités. Ces facteurs ont été compensés en partie par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité et par une diminution des coûts du fait de la vente, mentionnée plus haut, de nos activités d'assurance habitation et automobile. Le chiffre d'il y a un an comprenait aussi des frais de restructuration dont la majorité étaient associés au secteur Gestion de patrimoine – International, compte tenu de la vente de RBC Suisse.

La charge d'impôt a augmenté de 557 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et le taux d'imposition effectif a augmenté par rapport à un an auparavant en passant de 7,6 % à 23,2 %, le taux précédent ayant bénéficié d'ajustements fiscaux nets favorables comptabilisés essentiellement pour les secteurs Services de soutien généraux et Marchés des capitaux.

Quatrième trimestre de 2016 par rapport au troisième trimestre de 2016

Le bénéfice net s'est établi à 2 543 millions de dollars, en baisse de 352 millions, ou 12 %, par rapport au trimestre précédent. Le résultat du trimestre précédent comprenait un profit de 287 millions de dollars (235 millions après impôt) résultant de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile. La baisse s'explique aussi par une diminution du résultat du secteur Marchés des capitaux (surtout à cause de la diminution des résultats des activités de négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation) et par une diminution du résultat du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises (surtout à cause d'une augmentation des dépenses en technologies et d'une hausse saisonnière des frais de commercialisation par suite de la croissance des activités). Ces facteurs ont été compensés en partie par la forte hausse du résultat du secteur Assurances (surtout en raison des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les changements d'hypothèses) et par la forte hausse du résultat du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie (surtout en raison d'une augmentation des revenus tirés de la gestion des liquidités et du financement rendant compte du resserrement des écarts de taux et des fluctuations favorables des taux d'intérêt).

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période) :

Résultats trimestriels (1)

Tableau 41

| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) | 2016 | | | | 2015 | | | |
|--|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | T 4 | T 3 | T 2 | T 1 | T 4 | T 3 | T 2 | T 1 |
| Revenu net d'intérêt | 4 187 \$ | 4 123 \$ | 4 025 \$ | 4 196 \$ | 3 800 \$ | 3 783 \$ | 3 557 \$ | 3 631 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 5 078 | 6 132 | 5 501 | 5 163 | 4 219 | 5 045 | 5 273 | 6 013 |
| Total des revenus | 9 265 \$ | 10 255 \$ | 9 526 \$ | 9 359 \$ | 8 019 \$ | 8 828 \$ | 8 830 \$ | 9 644 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 358 | 318 | 460 | 410 | 275 | 270 | 282 | 270 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 397 | 1 210 | 988 | 829 | 292 | 656 | 493 | 1 522 |
| Frais autres que d'intérêt | 5 198 | 5 091 | 4 887 | 4 960 | 4 647 | 4 635 | 4 736 | 4 620 |
| Bénéfice net avant impôt | 3 312 \$ | 3 636 \$ | 3 191 \$ | 3 160 \$ | 2 805 \$ | 3 267 \$ | 3 319 \$ | 3 232 \$ |
| Impôt sur le résultat | 769 | 741 | 618 | 713 | 212 | 792 | 817 | 776 |
| Bénéfice net | 2 543 \$ | 2 895 \$ | 2 573 \$ | 2 447 \$ | 2 593 \$ | 2 475 \$ | 2 502 \$ | 2 456 \$ |
| Bénéfice par action – de base | 1,66 \$ | 1,88 \$ | 1,67 \$ | 1,59 \$ | 1,74 \$ | 1,66 \$ | 1,68 \$ | 1,66 \$ |
| – dilué | 1,65 | 1,88 | 1,66 | 1,58 | 1,74 | 1,66 | 1,68 | 1,65 |
| Bénéfice net (perte nette) par secteur | | | | | | | | |
| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 1 275 \$ | 1 322 \$ | 1 297 \$ | 1 290 \$ | 1 270 \$ | 1 281 \$ | 1 200 \$ | 1 255 \$ |
| Gestion de patrimoine | 396 | 388 | 386 | 303 | 255 | 285 | 271 | 230 |
| Assurances | 228 | 364 | 177 | 131 | 225 | 173 | 123 | 185 |
| Services aux investisseurs et de trésorerie | 174 | 157 | 139 | 143 | 88 | 167 | 159 | 142 |
| Marché des capitaux | 482 | 635 | 583 | 570 | 555 | 545 | 625 | 594 |
| Services de soutien généraux | (12) | 29 | (9) | 10 | 200 | 24 | 124 | 50 |
| Bénéfice net | 2 543 \$ | 2 895 \$ | 2 573 \$ | 2 447 \$ | 2 593 \$ | 2 475 \$ | 2 502 \$ | 2 456 \$ |
| Taux d'imposition effectif | 23,2 % | 20,4 % | 19,4 % | 22,6 % | 7,6 % | 24,2 % | 24,6 % | 24,0 % |
| Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars US pour la période | 0,757 \$ | 0,768 \$ | 0,768 \$ | 0,728 \$ | 0,758 \$ | 0,789 \$ | 0,806 \$ | 0,839 \$ |

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres trimestres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges. Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ralentissent, ce qui peut faire baisser les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Éléments précisés s'étant répercutés sur nos résultats consolidés

- Pour le troisième trimestre de 2016, nos résultats tiennent compte d'un profit de 287 millions de dollars (235 millions de dollars après impôt) lié à la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva Canada Inc.
- Pour le deuxième trimestre de 2015, nos résultats tiennent compte d'un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) lié à la liquidation d'une filiale américaine ayant donné lieu à la reprise d'un écart de change comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres.

Analyse des tendances

D'une manière générale, l'économie canadienne s'est reprise au cours de la période ayant connu la croissance au cours du premier semestre de l'année civile 2016 grâce aux dépenses élevées des consommateurs et à une forte activité sur le marché de l'habitation, reflet de la faiblesse des taux d'intérêt et de la résilience du marché de l'emploi. Toutefois, les investissements des entreprises sont restés faibles, et la situation s'est aggravée en raison des feux de forêt en Alberta qui ont occasionné un arrêt temporaire de la production de pétrole dans la région. En général, l'économie américaine a connu une expansion durant la période, enregistrant une légère croissance au deuxième trimestre civil de 2016 qui a été stimulée par les importantes dépenses de consommation (signes d'une forte croissance de l'emploi et d'une hausse des salaires), mais qui a été atténuée par le recul des investissements des entreprises et du secteur résidentiel. Le secteur Marchés mondiaux a enregistré des profits minimes pour l'exercice, du fait d'une volatilité intense à plusieurs reprises en raison des craintes concernant la croissance mondiale. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Les bénéfices ont, de façon générale, affiché une tendance à la hausse au cours de la période qui s'explique par la croissance des volumes, compensée par le rétrécissement des écarts de taux, et des revenus tirés des services tarifés au sein des Services bancaires canadiens, ainsi que par la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle reflète l'appréciation du capital et les ventes nettes élevées du secteur Gestion de patrimoine en raison de l'amélioration de la conjoncture. Les résultats de l'entreprise acquise City National sont pris en compte dans le secteur Gestion de patrimoine depuis le premier trimestre de 2016. Les résultats du secteur Marchés des capitaux sont restés relativement stables au cours de la période, ayant subi une baisse au quatrième trimestre de 2016 surtout en raison d'une diminution des revenus tirés des activités de négociation, principalement aux États-Unis et en Europe, et d'une réduction des activités de montage de titres de participation au Canada. Le profit résultant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC a eu une incidence sur les résultats de notre secteur Assurances pour le troisième trimestre de 2016. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont fluctué au cours de la période et, au troisième trimestre de 2015, ils ont profité de la prise en compte, dans le secteur d'activité Services aux investisseurs, d'un mois supplémentaire de bénéfices. La hausse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion de liquidités (qui reflète le rétrécissement des écarts de taux et des fluctuations favorables des taux d'intérêt) a contribué à l'augmentation au quatrième trimestre de 2016.

Les revenus ont dans l'ensemble augmenté au cours de la période, reflétant la forte croissance des volumes et des revenus tirés des services tarifés dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients du secteur Gestion de patrimoine. Les revenus du secteur Gestion de patrimoine rendent compte de notre acquisition de City National depuis le premier trimestre de 2016. Les revenus tirés des activités de négociation ont été généralement en hausse pendant la période et ont fluctué depuis le deuxième semestre de 2015, reflétant l'augmentation des écarts de taux, qui se sont stabilisés au premier trimestre de 2016, et une réduction des activités des clients. Le revenu net d'intérêt a été à la hausse au cours de la période, en raison principalement de la solide croissance des volumes au sein de l'ensemble des Services bancaires canadiens, de l'augmentation du revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et de l'intégration de City National depuis le premier trimestre de 2016. Au cours de la période, l'incidence du change, traduisant la dépréciation du dollar canadien en général, a aussi contribué à l'augmentation des revenus. Les revenus du secteur Assurances ont surtout subi les effets des variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui sont en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

La qualité du crédit de nos portefeuilles est demeurée stable en général durant la période. En 2016, la dotation à la provision pour pertes sur créances à l'égard des secteurs Marchés des capitaux et Services bancaires canadiens a augmenté surtout à cause de la faiblesse soutenue du cours du pétrole.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles, qui reflètent les variations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui sont en grande partie compensées dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont aussi augmenté en raison de la croissance des activités et ont été touchés par les ajustements apportés aux provisions techniques et par les coûts liés aux sinistres au cours de la période.

Même si nous continuons de porter une attention soutenue à nos activités de gestion de l'efficacité, les frais autres que d'intérêt ont, de façon générale, été à la hausse au cours de la période, principalement en raison de la croissance des activités et de l'intégration de City National depuis le premier trimestre de 2016. Au cours de la période, les frais autres que d'intérêt ont aussi augmenté à cause des coûts de conformité et des taux de change.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, reflétant principalement une proportion variable des bénéfices déclarés dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, ainsi que des bénéfices variables provenant de sources présentant des avantages fiscaux, soit principalement les dividendes imposables de sociétés canadiennes. Notre taux d'imposition effectif a de façon générale été touché par la hausse du bénéfice avant impôt de la période, par l'augmentation des bénéfices dans les territoires où le taux d'imposition est plus élevé et par des ajustements fiscaux nets favorables.

Situation financière

Bilans résumés

Le tableau ci-après illustre notre bilan résumé :

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | 2014 |
|---|---------------------|---------------------|-------------------|
| Actif ⁽¹⁾ | | | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | 14 929 \$ | 12 452 \$ | 17 421 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès des banques | 27 851 | 22 690 | 8 399 |
| Valeurs mobilières | 236 093 | 215 508 | 199 148 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 186 302 | 174 723 | 135 580 |
| Prêts | | | |
| Prêts de détail | 369 470 | 348 183 | 334 269 |
| Prêts de gros | 154 369 | 126 069 | 102 954 |
| Provision pour pertes sur prêts | (2 235) | (2 029) | (1 994) |
| Actifs nets des fonds distincts | 981 | 830 | 675 |
| Autres – Dérivés | 118 944 | 105 626 | 87 402 |
| – Autres | 73 554 | 70 156 | 56 696 |
| Total de l'actif | 1 180 258 \$ | 1 074 208 \$ | 940 550 \$ |
| Passif ⁽¹⁾ | | | |
| Dépôts | 757 589 \$ | 697 227 \$ | 614 100 \$ |
| Passif au titre des fonds distincts | 981 | 830 | 675 |
| Autres – Dérivés | 116 550 | 107 860 | 88 982 |
| – Autres | 223 764 | 196 985 | 174 431 |
| Déventures subordonnées | 9 762 | 7 362 | 7 859 |
| Total du passif | 1 108 646 | 1 010 264 | 886 047 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | 71 017 | 62 146 | 52 690 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 595 | 1 798 | 1 813 |
| Total des capitaux propres | 71 612 | 63 944 | 54 503 |
| Total du passif et des capitaux propres | 1 180 258 \$ | 1 074 208 \$ | 940 550 \$ |

(1) Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens.

2016 par rapport à 2015

Le total de l'actif a augmenté de 106 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à un an plus tôt. L'écart de change a réduit l'actif total de 4 milliards de dollars.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès des banques se sont accrus de 5 milliards de dollars, essentiellement en raison de la hausse des dépôts à la Réserve fédérale.

Les valeurs mobilières ont augmenté de 21 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, variation qui s'explique principalement par l'acquisition de City National et par l'augmentation des titres d'emprunt de sociétés et d'entités gouvernementales (reflet de notre gestion du risque de liquidité et du risque de financement et de l'intensification des activités des clients), ces facteurs étant partiellement neutralisés par une réduction des positions liées aux activités de négociation de titres de participation pour soutenir les activités des entreprises.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés ont affiché une croissance de 12 milliards de dollars, ou 7 %, hausse qui tient essentiellement à l'accroissement des activités des clients.

Les prêts ont augmenté de 50 milliards de dollars, ou 10 %, en raison surtout de l'acquisition de City National et de la forte croissance soutenue des volumes respectifs de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts de gros par suite de l'accroissement des activités des clients.

Les actifs dérivés ont augmenté de 13 milliards de dollars, ou 13 %, en raison essentiellement de la hausse de la juste valeur des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt, dont l'effet a été partiellement annulé par une compensation financière plus importante et par l'écart de change.

Les autres actifs ont affiché une hausse de 3 milliards de dollars, ou 5 %, ce qui reflète en grande partie la hausse du goodwill et des immobilisations incorporelles liés à notre acquisition de City National.

Le total du passif a augmenté de 98 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à un an plus tôt. L'écart de change a fait baisser de 4 milliards de dollars le total du passif.

Les dépôts ont augmenté de 60 milliards de dollars, ou 9 %, en raison essentiellement de l'acquisition de City National et de la croissance des dépôts de détail découlant de l'augmentation de la demande des clients.

Les passifs dérivés ont augmenté de 9 milliards de dollars, ou 8 %, en raison essentiellement de la hausse de la juste valeur des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt, dont l'effet a été partiellement annulé par une compensation financière plus importante et par l'écart de change.

Les autres passifs ont augmenté de 27 milliards de dollars, ou 14 %, ce qui reflète surtout l'augmentation des obligations liées aux conventions de rachat en raison de l'intensification des activités des entreprises et des clients.

Le total des capitaux propres s'est accru de 8 milliards de dollars, ou 12 %, surtout en raison des bénéfices générés (déduction faite des dividendes) et de l'émission d'actions ordinaires relativement à notre acquisition de City National.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, du capital et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché et de crédit et le risque de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités structurées pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation et n'ont généralement aucun effectif; elles peuvent être inscrites ou non à nos bilans consolidés.

Nous nous livrons également, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières qui pourraient être admissibles à la décomptabilisation. Nous appliquons les règles de décomptabilisation pour déterminer si nous avons effectivement transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou du contrôle inhérents aux actifs financiers à un tiers. Si la transaction satisfait à des critères précis, elle pourrait faire l'objet d'une décomptabilisation complète ou partielle dans nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de nos créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ainsi que de certificats de participation liés à des obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous titrisons également des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons nos prêts hypothécaires résidentiels grevant des maisons individuelles et des immeubles d'habitation dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires LNH). Les prêts hypothécaires liés à ces activités de titrisation sont comptabilisés dans nos bilans consolidés, car ils ne répondent pas aux critères de décomptabilisation. Nous titrisons aussi des prêts hypothécaires acquis auprès de prêteurs tiers. Nous décomptabilisons ces prêts hypothécaires acquis dans nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la détention des prêts hypothécaires titrisés. Au cours de 2016, nous n'avons décomptabilisé aucun prêt hypothécaire acquis. Au cours de 2015, nous avons décomptabilisé des prêts hypothécaires acquis pour un montant de 967 millions de dollars pour lesquels les titres hypothécaires LNH et la participation résiduelle dans les prêts hypothécaires ont été vendus à des tiers, ce qui a donné lieu au transfert de la quasi-totalité des risques et des avantages. Pour plus de détails sur nos transactions de titrisation, se reporter aux notes 6 et 7 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

Nous titrisons périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels liés au programme d'habitation sociale du Canada par l'entremise du Programme des titres hypothécaires LNH, qui sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés lorsqu'ils sont vendus à des tiers investisseurs. Au cours de 2016, il n'y a eu aucune activité de titrisation liée au programme d'habitation sociale du Canada (112 millions en 2015).

Nous titrisons aussi périodiquement des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à des entités structurées sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. Nous sommes le promoteur de l'une de ces entités. Les prêts hypothécaires commerciaux titrisés sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la détention des actifs titrisés. En 2016, nous avons titrisé des prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 700 millions de dollars (195 millions en 2015). Les liens que nous avons conservés avec les actifs transférés se limitent à la prestation de certains services de gestion des prêts hypothécaires commerciaux sous-jacents vendus. Au 31 octobre 2016, le montant en cours au titre des activités de titrisation s'élevait à 1,3 milliard de dollars pour les prêts hypothécaires commerciaux dont nous continuons de nous acquitter des obligations (1,1 milliard au 31 octobre 2015).

Au cours des exercices précédents, nous avons participé à des transactions de titrisation d'obligations, dans le cadre desquelles nous achetions des obligations émises par des gouvernements, des obligations liées à des gouvernements ou des obligations de sociétés, pour ensuite monter ces obligations sous forme de certificats de participation que nous vendions à des tiers investisseurs. Les obligations titrisées sont décomptabilisées dans nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la détention des actifs titrisés. Nous n'avons pas titrisé de certificats de participation liés à des obligations en 2016 ni en 2015. Les liens que nous avons conservés avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion à l'égard des obligations sous-jacents. Au 31 octobre 2016, le montant en cours au titre des activités de titrisation des périodes précédentes s'élevait à 81 millions de dollars pour les certificats de participation liés à des obligations (138 millions au 31 octobre 2015).

Participations dans des entités structurées non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers de notre client, et nous créons des produits de placement et d'autres types de financement structuré.

Nous pouvons avoir recours à des mesures d'atténuation du risque de crédit telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques assumés dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et retitrisation nécessite, notamment, l'examen du rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos notations chaque trimestre, et confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle notation au moins une fois par an. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Nous fournissons ci-après une description de nos activités liées à certaines entités structurées non consolidées importantes. Pour une analyse complète de nos participations dans des entités structurées consolidées et non consolidées, se reporter à la note 7 de nos états financiers consolidés audités de l'exercice 2016.

Conduits multicédants gérés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nous sommes actifs sur le marché des conduits parce que nos clients accordent de la valeur à ces transactions. Nos clients ont principalement recours aux conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement en tirant parti de la valeur de garanties de grande qualité. Ces conduits nous offrent une bonne source de revenus et un rendement ajusté en fonction des risques.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions et d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels. Les commissions touchées à l'égard de tous ces services se sont établies à 252 millions de dollars au cours de l'exercice (213 millions en 2015). Nous n'avons aucune participation dans ces conduits multicédants et n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs qu'ils détiennent.

Le total de nos engagements envers les conduits au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est présenté ci-après. Le montant total de l'engagement au titre de ces facilités est supérieur au montant maximal total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable à nos facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit est inférieur au montant total de l'engagement au titre de ces facilités.

Facilités de liquidités et de rehaussements de crédit

Tableau 43

| Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2016 | | | | 2015 | | | |
|--|--|-----------------------------|--------------------|-----------------------------|--|-----------------------------|--------------------|-----------------------------|
| | Valeur nominale des facilités engagées (1) | Valeur nominale attribuable | Prêts en cours (2) | Risque de perte maximal (3) | Valeur nominale des facilités engagées (1) | Valeur nominale attribuable | Prêts en cours (2) | Risque de perte maximal (3) |
| Facilités de garantie de liquidités | 39 462 \$ | 36 494 \$ | 733 \$ | 37 227 \$ | 37 770 \$ | 34 163 \$ | 764 \$ | 34 927 \$ |
| Facilités de rehaussements de crédit | 2 235 | 2 235 | – | 2 235 | 2 974 | 2 843 | – | 2 843 |
| Total | 41 697 \$ | 38 729 \$ | 733 \$ | 39 462 \$ | 40 744 \$ | 37 006 \$ | 764 \$ | 37 770 \$ |

(1) Selon le plafond de financement lié aux facilités engagées.

(2) Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des radiations.

(3) Ne figure pas dans le tableau ci-dessus les actifs dérivés d'une juste valeur de 11 millions de dollars (19 millions en 2015), qui sont une composante du risque de perte maximal découlant de nos participations dans les conduits multicédants. Pour plus de détails, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels audités de 2016.

Au 31 octobre 2016, la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités que nous fournissons avait augmenté de 1 692 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation du montant des facilités de garantie de liquidités que nous avons fournies aux conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent reflète essentiellement des augmentations de l'écart de change et des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. La valeur nominale des facilités de rehaussements de crédit partiels que nous fournissons a diminué de 739 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La diminution des facilités de rehaussement de crédit s'explique par un nombre inférieur de transactions nécessitant un rehaussement de crédit au niveau du programme, en raison du soutien offert directement à ces transactions et d'une utilisation réduite par les clients. Le total des prêts consentis aux conduits multicédants en vertu des facilités de garantie de liquidités a diminué de 31 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des remboursements de capital qui ont été contrebalancés en partie par l'incidence du change.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients

Tableau 44

| Au 31 octobre (en millions) | 2016 | | | 2015 | | |
|--|------------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| | (\$ US) | (\$ CA) | Total (\$ CA) | (\$ US) | (\$ CA) | Total (\$ CA) |
| Actifs titrisés en cours | | | | | | |
| Prêts sur cartes de crédit | 5 057 \$ | 510 \$ | 7 292 \$ | 4 679 \$ | 510 \$ | 6 628 \$ |
| Prêts automobiles et crédit-bail automobile | 9 489 | 2 646 | 15 372 | 8 606 | 2 352 | 13 604 |
| Prêts aux étudiants | 2 352 | – | 3 154 | 3 473 | – | 4 541 |
| Créances clients | 2 002 | 51 | 2 736 | 2 175 | 112 | 2 956 |
| Titres adossés à des actifs | 547 | – | 734 | 584 | – | 764 |
| Créances au titre du matériel | 1 428 | – | 1 915 | 1 362 | – | 1 781 |
| Prêts aux consommateurs | 1 470 | – | 1 971 | 706 | – | 923 |
| Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires | 760 | 903 | 1 922 | 1 261 | 903 | 2 552 |
| Créances au titre du financement de parcs | 914 | 306 | 1 532 | 441 | 377 | 954 |
| Primes d'assurance | – | 163 | 163 | 128 | 153 | 320 |
| Prêts hypothécaires résidentiels | – | 1 122 | 1 122 | – | 1 020 | 1 020 |
| Financement au secteur des transports | 1 041 | 153 | 1 549 | 1 204 | 153 | 1 727 |
| Total | 25 060 \$ | 5 854 \$ | 39 462 \$ | 24 619 \$ | 5 580 \$ | 37 770 \$ |
| Montant équivalent en dollars canadiens | 33 608 \$ | 5 854 \$ | 39 462 \$ | 32 190 \$ | 5 580 \$ | 37 770 \$ |

Notre risque global a augmenté de 4 % par rapport à l'exercice précédent, situation qui reflète une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants et l'incidence du change. De ce fait, le total de l'actif des conduits multicédants a augmenté de 1 659 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à l'augmentation des actifs titrisés (prêts automobiles et crédit-bail automobile, prêts aux consommateurs et prêts sur cartes de crédit), quoique la titrisation des prêts aux étudiants et du financement des stocks des concessionnaires a diminué. Dans une proportion de 100 %, les actifs des conduits multicédants sont assortis d'une notation interne supérieure ou égale à A, tout comme il y a un an. Toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés sont assorties d'une note attribuée sur une base interne au moyen d'un système qui est, dans l'ensemble, conforme aux systèmes utilisés par les agences de notation externes.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par deux conduits multicédants aux États-Unis. Un conduit multicédant aux États-Unis est évalué par S&P. Les transactions effectuées par les conduits multicédants au Canada sont évaluées par DBRS et Moody's. Chaque agence de notation qui évalue ces transactions examine également le rendement continu des transactions sur une base mensuelle et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2016, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des conduits s'élevait à 24,7 milliards de dollars, en baisse de 790 millions, ou 3 %, par rapport à un an plus tôt. La diminution du montant du PCAA émis par les conduits multicédants par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement à une utilisation réduite de la part des clients, facteur compensé partiellement par l'incidence du change. Une tranche de 67 % (71 % au 31 octobre 2015) de l'ensemble de ce PCAA a obtenu une notation parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation qui l'évaluent, et la tranche restante du papier commercial a obtenu une notation se situant dans la deuxième catégorie en importance prévue par ces agences de notation.

En octobre 2014, les organismes de réglementation fédéraux américains ont adopté des règlements visant l'application des règles de conservation des risques de crédit prescrites dans l'article 15G de la loi *Securities Exchange Act of 1934* (ajouté en vertu de l'article 941 de la loi Dodd-Frank) à l'égard des titres adossés à des actifs (les « règles de conservation des risques »). Afin de respecter les règles de conservation des risques, nous prévoyons détenir, chaque jour à compter du 24 décembre 2016, du PCAA des conduits multicédants américains gérés par RBC, dont le montant équivalra à au moins 5 % du total du montant de capital du PCAA alors en cours et de toutes les avances au titre de la convention de prêt sous forme de liquidités. Au 31 octobre 2016, la juste valeur du PCAA acheté en prévision des règles de conservation des risques était de 670 millions de dollars (néant au 31 octobre 2015). Compte tenu du montant impayé du PCAA émis, nous prévoyons détenir environ 1,2 milliard de dollars en PCAA d'ici le 24 décembre 2016. Ces placements sont classés au poste Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente, dans notre bilan consolidé.

Nous achetons également le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme. La juste valeur de nos placements au 31 octobre 2016 s'élevait à 5 millions de dollars, en baisse de 12 millions par rapport à l'exercice précédent. La variation des placements reflète des niveaux normaux d'activités de négociation. Ces placements sont classés au poste Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction de nos bilans consolidés.

Entités de financement structuré

Nous investissons dans des titres à enchères de certaines fiducies qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Le risque de perte maximal lié à ces fiducies de titres à enchères s'élevait à 549 millions de dollars au 31 octobre 2016 (546 millions au 31 octobre 2015). L'augmentation du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés tient principalement à l'incidence du change. Le revenu d'intérêt sur les placements dans des titres à enchères, qui est comptabilisé dans le revenu net d'intérêt, s'est chiffré à 6,3 millions de dollars pour l'exercice (6,9 millions en 2015).

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certaines fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales dans lesquelles nous détenons des participations, mais que nous ne consolidons pas puisque les certificats résiduels émis

par les fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2016, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés relativement à ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 1 640 millions de dollars (856 millions au 31 octobre 2015). L'augmentation par rapport à l'exercice précédent du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés tient principalement à l'ajout de nouvelles fiducies et à l'incidence de la conversion des devises. Les commissions touchées à l'égard de la prestation de facilités de liquidités à ces entités, qui sont inscrites dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevées à 4,7 millions de dollars pour l'exercice (3,7 millions en 2015).

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées et distinctes créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts et l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Une tranche du produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser intégralement le financement sur stocks de premier rang que nous fournissons. Au 31 octobre 2016, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à l'encours des facilités de financement sur stocks de premier rang se chiffrait à 141 millions de dollars (444 millions au 31 octobre 2015). La réduction de notre risque de perte maximal par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'émission de titres garantis par des prêts à terme, dont une tranche du produit a servi à rembourser une partie du financement sur stocks de premier rang que nous avons fourni, et par une diminution du solde des montants prélevés sur certaines facilités de financement.

Fonds de placement

Nous investissons dans des fonds de couverture surtout pour offrir aux clients l'exposition qu'ils souhaitent avoir à des fonds référencés. Lorsque nous investissons dans les fonds référencés, l'exposition aux fonds est simultanément transférée aux clients au moyen de transactions sur dérivés. Notre risque de perte maximal dans les fonds référencés se limite à nos placements dans les fonds. Au 31 octobre 2016, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés se chiffrait à 2,6 milliards de dollars (2,6 milliards au 31 octobre 2015).

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations exonérées d'impôt. Au 31 octobre 2016, le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés relativement à ces fonds s'élevait à 764 millions de dollars (744 millions au 31 octobre 2015). L'augmentation de notre risque maximal par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement à l'incidence de la conversion des devises.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des participations dans certaines structures de titrisation non consolidées mises en place par des tiers, qui constituent des entités structurées. À l'instar d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Au 31 octobre 2016, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces entités se chiffrait à 9 milliards de dollars (9,7 milliards au 31 octobre 2015). La diminution de notre risque de perte maximal par rapport à l'exercice précédent reflète une réduction des actifs titrisés par ces entités, contrebalancée en partie par l'incidence du change. Le revenu d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt sur ces placements se sont élevés à 95 millions de dollars (56 millions en 2015).

Garanties, engagement envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons des garanties et des engagements à nos clients, qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'est établi à 340 milliards de dollars au 31 octobre 2016, comparativement à 315 milliards à l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent tient principalement à la croissance des activités, à l'acquisition de City National ainsi qu'à l'incidence du change au titre des engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres et d'autres engagements de crédit. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et risque de financement ainsi qu'à la note 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Gestion du risque

Vue d'ensemble

La capacité à bien gérer les risques constitue l'une des principales compétences de RBC, et elle repose sur notre code de conduite et notre culture bien établis à l'égard du risque et sur une démarche efficace en matière de gestion des risques. Nous définissons le risque comme la perte éventuelle ou le résultat indésirable découlant de la volatilité du bénéfice réel par rapport au bénéfice prévu, à l'adéquation des fonds propres ou aux liquidités. Les processus de structuration et de gouvernance de l'organisation visent à s'assurer que la fonction Gestion des risques du Groupe maintient son indépendance par rapport aux activités qu'elle soutient.

Nous gérons nos risques en nous assurant que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et qu'elles s'alignent sur notre goût du risque; nous gérons ce dernier au sein de RBC en assurant le respect de notre Cadre de gestion du goût pour le risque à l'échelle de l'entreprise. Nos principales catégories de risque comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à l'environnement réglementaire, les risques liés à la réputation, aux stratégies et à la concurrence, les risques liés à l'environnement juridique et réglementaire, ainsi que les risques systémiques. Afin d'éviter une concentration trop élevée des risques, nous nous efforçons de diversifier nos secteurs d'activité, nos produits et les secteurs au sein desquels nous exerçons des activités.

Énoncé de mission

Nous désirons créer de la valeur pour les actionnaires en faisant preuve de leadership en matière de gestion stratégique des risques

Objectifs

Mettre en évidence et évaluer notre exposition à des risques significatifs, pris seuls ou collectivement et à des risques émergents

S'assurer que les activités entraînant la prise de risque et l'exposition aux risques cadrent avec le goût du risque et la tolérance au risque autorisés par le Conseil d'administration

Veiller à la mise à jour et à l'amélioration continue du Cadre de gestion du risque d'entreprise

Assurer une surveillance indépendante et objective de la gestion des risques importants découlant de nos activités

Maintenir un processus de gestion des risques efficace à l'échelle de l'entreprise

Assurer l'amélioration continue des processus, des outils et des pratiques aux fins de la gestion des risques

Priorités liées à la gestion du risque

Permettre la croissance tout en veillant à ce que les risques principaux et les risques émergents demeurent dans les limites de notre goût du risque

Continuer à renforcer le code de conduite et la culture à l'égard de notre risque

Accroître l'efficacité et l'efficacité de la Gestion des risques du Groupe

Continuer à mettre l'accent sur la gestion des talents, la diversité et l'engagement envers les employés

Gérer les modifications de la réglementation

Améliorer la structure liée au risque dans le secteur États-Unis

Principes de gestion du risque

Le maintien d'un équilibre efficace entre les risques et les avantages est essentiel pour notre prospérité

Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque

Nous devons baser notre processus de prise de décisions sur notre compréhension des risques

Nous évitons toute activité qui ne cadre pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos politiques

L'attention que nous prêtons à nos clients réduit nos risques

Nous exerçons notre jugement et faisons preuve de bon sens

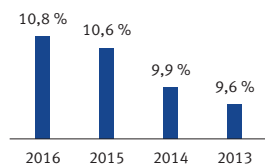
Nous sommes prêts, d'un point de vue opérationnel, à composer avec une crise possible

Réalisations en 2016

Au cours de 2016 :

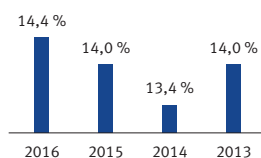
- Notre profil de risque s'est aligné sur notre goût du risque.
- Nous avons maintenu une qualité de crédit élevée, malgré la faiblesse persistante des prix de l'énergie touchant le secteur du pétrole et du gaz et les régions pétrolières.
- Nous avons maintenu de solides ratios de capital et de liquidité.
- Nous avons évité les événements présentant un important risque opérationnel.
- Nous avons amélioré nos capacités en matière de simulation de crise et nos cadres d'analyse de risque.
- Nous avons insisté davantage sur l'étoffement du code de conduite et la culture à l'égard du risque.
- Nous avons amélioré la structure de gestion des risques aux États-Unis.

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires



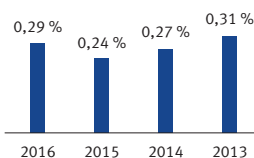
Notre position de capital a été solide, affichant un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, calculé conformément à l'accord de Bâle III, bien supérieur aux exigences réglementaires.

Ratio du total des fonds propres



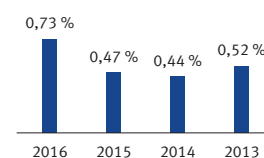
Notre ratio du total des fonds propres a augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'importants capitaux autogénérés.

Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances



Notre ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances total est demeuré aux niveaux passés, légèrement en hausse par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la faiblesse des cours du pétrole.

Ratio du montant brut des prêts douteux



La qualité de notre portefeuille de crédit est demeurée élevée, en dépit de la faiblesse des cours du pétrole, ce qui a donné lieu à une hausse des prêts douteux dans le secteur pétrogazier.

Risques principaux et risques émergents

Notre point de vue à l'égard des risques évolue constamment. Une importante composante de notre démarche aux fins de la gestion du risque d'entreprise vise à nous assurer que les risques principaux, qui ne cessent de changer, et les risques émergents sont mis en évidence et gérés de façon adéquate, et qu'ils sont pris en compte dans nos processus existants de gestion, d'évaluation, de mesure, de surveillance et de communication ascendante des risques à l'échelle de l'entreprise.

Ces pratiques permettent à la direction d'adopter un point de vue prospectif aux fins de l'évaluation des risques auxquels nous sommes exposés. La mise en évidence des risques principaux et des risques émergents a lieu dans le cadre de l'expansion des activités ainsi que dans l'exécution des responsabilités en matière de surveillance des risques des fonctions Gestion des risques du Groupe, Finances, Trésorerie générale, Gestion globale de la conformité et des autres fonctions de contrôle.

Les risques principaux et les risques émergents découlent de facteurs exogènes tels que les modifications du contexte macroéconomique ou réglementaire, ou de facteurs endogènes tels que les modifications de nos impératifs stratégiques ou l'incapacité de s'adapter à un contexte concurrentiel ou opérationnel en pleine évolution.

Un risque principal est un important risque existant susceptible d'avoir une incidence sur notre bénéfice ou notre capital sur un horizon de un an.

Un risque émergent est moins susceptible de se produire sur un horizon de un an, mais, advenant sa réalisation, ce risque peut avoir une incidence défavorable importante sur notre capacité à atteindre nos objectifs. Les risques émergents s'entendent des « nouveaux » risques, des « risques familiers dans un environnement nouveau ou non familier » ou des « risques existants dont l'importance est susceptible d'augmenter » qui pourraient donner lieu à des risques principaux, nouveaux ou modifiés, au cours du prochain cycle annuel d'information financière et qui pourraient nous empêcher d'atteindre nos objectifs commerciaux.

| Risques principaux | Tendance | Commentaires |
|--|----------|---|
| <p>▶ <i>Le risque n'a pas augmenté en 2016</i> ▲ <i>Le risque a augmenté en 2016</i> ▲ <i>Principaux risques de 2016</i></p> | | |
| Incertitude mondiale | ▲ | L'incertitude entourant la possible récession mondiale est demeurée élevée en 2016. Les inquiétudes continuent de planer au sujet des retombées sociales, politiques et économiques de l'immigration massive vers l'Europe continentale, provoquée par un paysage politique en mutation au Moyen-Orient, et au sujet de la tension Russie-Ukraine et des revendications territoriales entre le Japon et la Chine. L'accroissement de l'inégalité du revenu, le chômage et la baisse de la qualité de la vie avec en toile de fond des acquisitions d'actifs stratégiques de plus en plus nombreuses par des étrangers alimentent la montée du nationalisme et de l'extrémisme politique dans le monde. La lente croissance mondiale et la tentative des banques centrales mondiales à utiliser des politiques monétaires pour stimuler l'économie de leur pays, au point même d'appliquer des taux d'intérêt négatifs, demeurent des risques majeurs. Dans la foulée de la récente élection américaine, des changements drastiques aux politiques, notamment les politiques fiscales et commerciales, pourraient poser un risque considérable et créer un contexte économique incertain tant pour les États-Unis que ses partenaires commerciaux, dont le Canada. |
| Brexit | ▲ | Le vote du Brexit a accentué les inquiétudes concernant les conséquences économiques, juridiques, politiques, réglementaires et commerciales pour le Royaume-Uni et l'Europe. Nous surveillerons de près les négociations entre le Royaume-Uni, l'Union européenne et les pays membres afin d'évaluer leurs répercussions possibles sur notre stratégie commerciale au Royaume-Uni et en Europe. |
| Pétrole et gaz | ▶ | Le secteur du pétrole et du gaz s'est ressaisi quelque peu en 2016, réduisant la pression sur la dotation à la provision pour pertes sur créances dans la dernière moitié de l'année. Toutefois, les risques associés à une faiblesse constante du cours du pétrole subsistent et cette faiblesse pourrait faire augmenter la dotation à long terme. Nous avons effectué un certain nombre de simulations de crise ayant pour objet de faibles prix du pétrole, qui visaient spécifiquement à déterminer l'incidence de tels prix sur nos portefeuilles de prêts de détail et de gros. À notre avis, notre exposition aux faibles prix du pétrole et du gaz demeure dans les limites de notre goût du risque. |
| Cyber-risque | ▲ | L'information et la cybersécurité s'avèrent de plus en plus problématiques, non seulement pour le secteur des services financiers, mais aussi pour les autres industries au Canada et partout dans le monde. Le volume et la sophistication des cyberattaques dans l'industrie ne cessent d'augmenter, et les responsables de ces attaques sont de mieux en mieux organisés. Nous entrevoyons encore des difficultés dans la gestion des risques informatiques que représentent les applications de tiers, la messagerie électronique et les réseaux sociaux. Nous continuerons d'optimiser et d'améliorer nos techniques de cyberdéfense afin de soutenir notre modèle économique, de protéger nos systèmes et d'améliorer l'expérience client à l'échelle mondiale, en appliquant les meilleures pratiques au sein de l'industrie et en collaborant avec nos homologues et des experts, et afin de rassurer nos clients quant à leurs transactions financières. |
| Lutte contre le blanchiment d'argent | ▲ | Nous devons nous conformer à un ensemble dynamique de lois et règlements au chapitre de la lutte contre le blanchiment d'argent, du financement d'activités terroristes, des sanctions économiques et des mesures anticorruption (collectivement, la lutte contre le blanchiment d'argent) dans les divers pays où nous exerçons des activités. Le champ des activités criminelles telles que la fraude fiscale, le trafic d'êtres humains et la corruption continue de s'élargir, et les autorités de réglementation à l'échelle mondiale accroissent les exigences réglementaires ainsi que les mesures d'application des lois, de même que les pénalités découlant de la non-conformité à ces lois et exigences. Nous nous sommes engagés à gérer les risques liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et nous avons mis en œuvre des politiques, processus et contrôles d'avant-garde toujours plus évolués en matière de lutte contre le blanchiment d'argent afin d'atténuer les risques que posent les activités de blanchiment d'argent et de satisfaire à nos obligations réglementaires visant à prévenir, à mettre en évidence et à communiquer de telles activités. |
| Exposition à des secteurs plus volatils | ▶ | Afin de gérer les risques liés à notre portefeuille de prêts de gros, nous diversifions nos activités et établissons des plafonds relativement au risque lié à une seule entreprise, à un pays ou à une industrie pour toutes nos activités et transactions et tous nos portefeuilles. Nous continuons de nous conformer à des normes strictes en matière de prêts et nous soumettons notre portefeuille à des simulations de crise, ce qui nous aide à évaluer l'incidence possible d'une conjoncture économique très défavorable. |

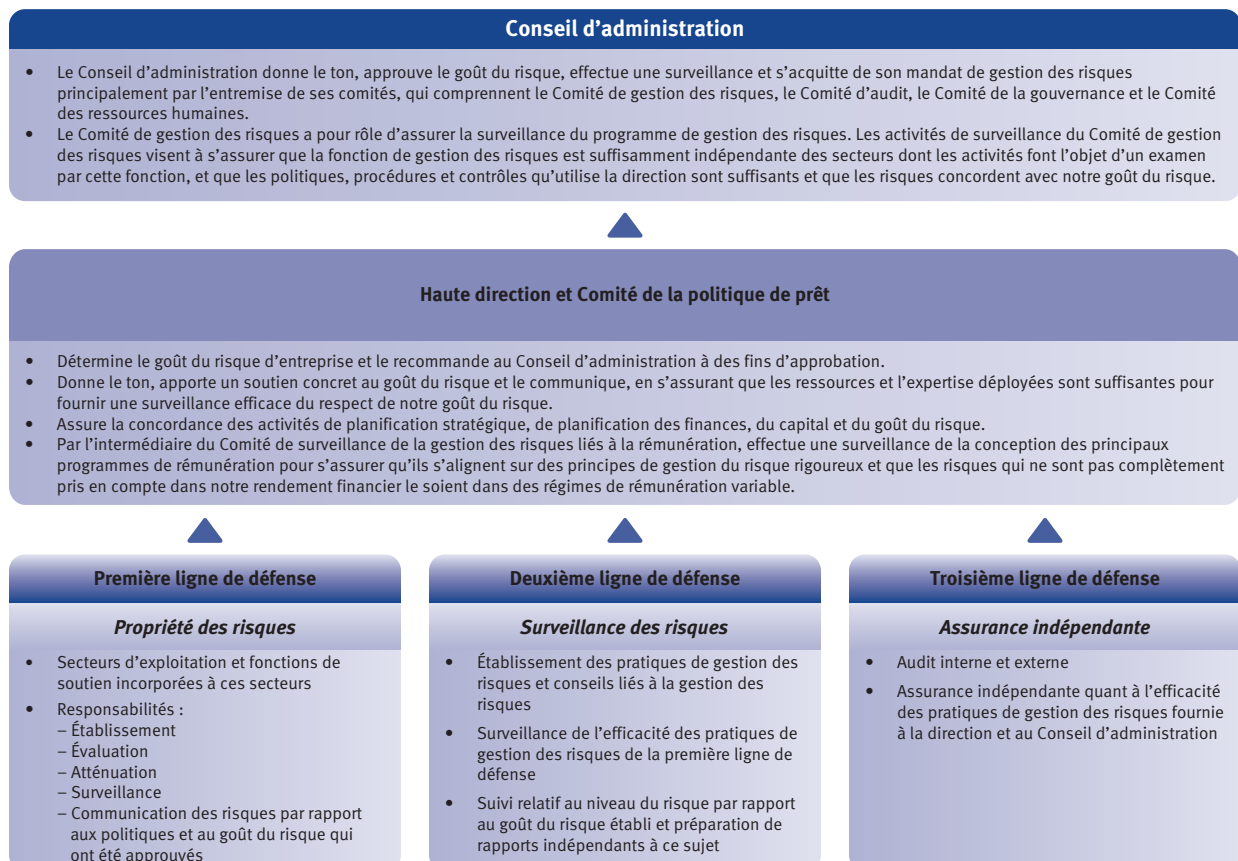
| Risques émergents | Tendance | Commentaires |
|---|---------------------------------------|--|
| ▶ <i>Le risque n'a pas augmenté en 2016</i> | ▲ <i>Le risque a augmenté en 2016</i> | ▲ <i>Nouveaux risques émergents en 2016</i> |
| Innovation technologique et nouveaux joueurs | ▶ | Le système financier continue de subir l'évolution rapide des technologies qui entraîne des changements d'habitudes chez les consommateurs, ainsi qu'un surcroît d'attentes réglementaires et de responsabilités de surveillance. De nouveaux joueurs en technologie financière pourraient perturber les chaînes de valeur existantes en services financiers. Ces entités proposent de nouvelles méthodes de paiement et des solutions de crédit différentes. Par conséquent, nous avons fait de l'innovation numérique et informatique une priorité stratégique clé. |
| Complexité croissante de la réglementation | ▶ | Nous exerçons nos activités dans plusieurs territoires, et la portée et la complexité de la réglementation qui ne cessent de croître risquent de nuire à la rentabilité et de retarder les mesures d'adaptation aux besoins du marché. Les réformes financières adoptées dans plusieurs territoires pourraient avoir une grande incidence sur nos entreprises et leurs stratégies. |
| Gestion des données | ▲ | Les institutions financières reçoivent de plus en plus de demandes d'information de la part des organismes de réglementation et d'autres intervenants. Nous investissons constamment dans la gestion de données afin de l'améliorer, notamment en matière de possession et d'administration de données, d'architecture de données, de gestion de métadonnées et de fourniture de données, afin d'assurer une constance sur le plan de l'agrégation, de la communication et de la gestion des données. |
| Litiges et pénalités administratives | ▶ | Certaines institutions financières ont été touchées par des contrôles internes inadéquats à l'égard des comportements risqués ou illégaux, notamment en manquant d'effectuer des contrôles préalables au sujet de nouveaux clients, de nouveaux produits et des fausses déclarations, et en protégeant inadéquatement la vie privée des clients dans un contexte d'augmentation rapide de la quantité de données personnelles et de leur portée, ce qui a amené les organismes de réglementation à se pencher davantage sur la situation. |

Gestion du risque d'entreprise

Notre cadre de gestion du risque d'entreprise, dont la surveillance incombe au Conseil d'administration et à la haute direction, donne un aperçu des programmes mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour gérer ce risque, y compris pour cerner, évaluer, mesurer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Alors que notre goût du risque englobe le « genre » de risques que nous sommes disposés à accepter, notre code de conduite et la culture à l'égard du risque énoncent la « manière » dont nous devons prendre ces risques.

Gouvernance du risque

Nous appliquons un modèle de gouvernance du risque bien établi. Le Conseil d'administration supervise la mise en œuvre de notre cadre de gestion du risque tandis que les membres du personnel à tous les échelons de l'entreprise sont responsables de la gestion quotidienne des risques découlant des activités s'inscrivant dans le cadre de leur mandat. Comme il est illustré ci-après, nous utilisons un modèle de gouvernance se composant de trois lignes de défense pour gérer les risques à l'échelle de l'entreprise.



Goût du risque

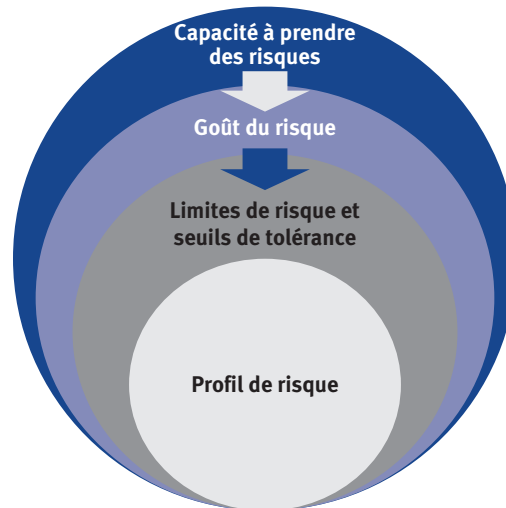
Notre goût du risque correspond à la nature et au montant des risques que nous sommes disposés à accepter pour atteindre nos objectifs commerciaux. La gestion du risque a pour but de nous protéger contre une perte inacceptable ou un événement indésirable qui se rapporterait à la volatilité du résultat, à l'adéquation des fonds propres ou aux liquidités, tout en soutenant et en favorisant l'ensemble de notre stratégie commerciale.

La démarche utilisée pour énoncer notre goût du risque se fonde sur trois concepts clés :

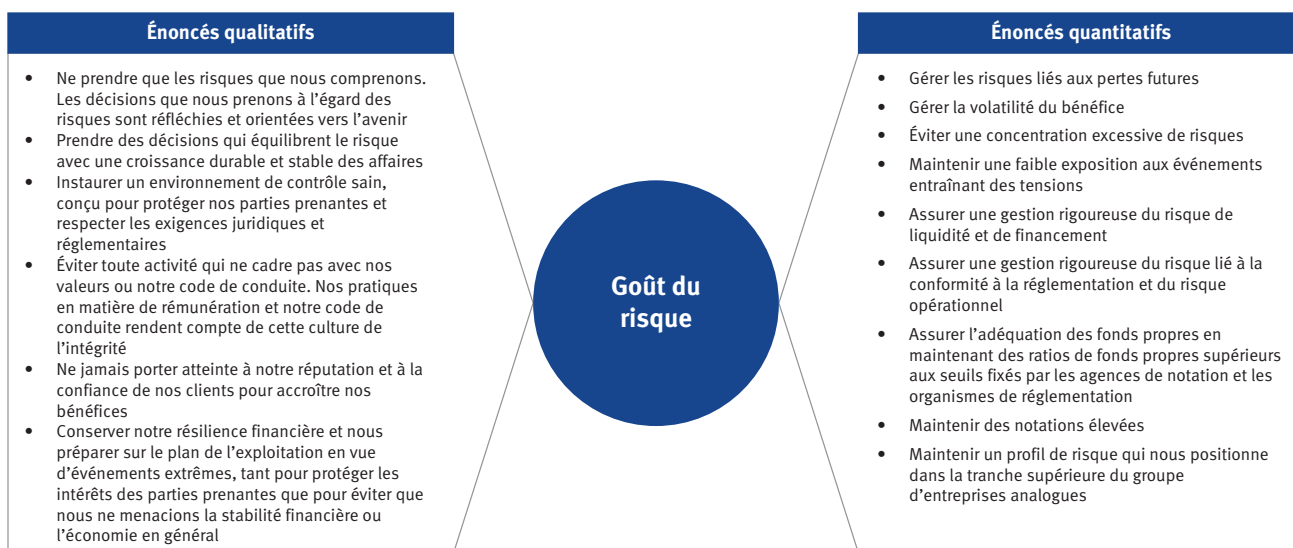
- 1) le montant du « bénéfice à risque » qui est jugé acceptable pour un cycle économique comprenant des périodes de tensions modérées, selon un montant de pertes futures prévues et compte tenu des apports possibles des revenus et des charges à la volatilité des résultats;
- 2) le montant du « capital à risque » qui est jugé acceptable en période de tensions graves et très graves, selon un montant de pertes futures imprévues;
- 3) le maintien d'un niveau approprié de liquidités au cours des périodes de tensions.

Notre Cadre de gestion du goût pour le risque à l'échelle de l'entreprise comporte les principales composantes suivantes :

- Délimiter notre capacité à prendre des risques en établissant les contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque.
- Établir et confirmer, sur une base régulière, notre goût du risque, lequel se compose de facteurs stratégiques et de contraintes volontaires qui définissent la quantité minimale et maximale de risques que nous sommes prêts à accepter compte tenu de notre capacité financière, de nos objectifs et de nos stratégies commerciales.
- Établir des limites de risque et seuils de tolérance afin de s'assurer que les activités entraînant la prise de risques s'alignent sur notre goût du risque.
- Évaluer notre position de risque afin de confirmer si nos priorités stratégiques nécessitent l'exposition à d'autres risques au cours d'une période de un an; cette position est établie en fonction d'une échelle de risques prudente, neutre ou expansionniste.
- Évaluer régulièrement notre profil de risque, à savoir les risques auxquels nous sommes exposés, par rapport à notre goût du risque, et s'assurer que les mesures appropriées sont prises avant que le profil de risque ne cesse de correspondre à notre goût du risque.



Nos activités impliquent une prise de risques, mais nous équilibrons les risques et les récompenses pour assurer la viabilité durable de l'organisation tout en ne dépassant pas les limites de notre goût du risque. Notre tolérance au risque repose sur plusieurs énoncés qualitatifs et quantitatifs du goût du risque qui se complètent.



Le Cadre de gestion du goût pour le risque à l'échelle de l'entreprise est structuré de manière qu'il puisse être appliqué à l'échelle de l'entreprise, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et de l'entité juridique. Nous tenons compte du goût du risque dans nos stratégies commerciales et dans notre plan relatif au capital. Nous nous assurons également que la stratégie commerciale correspond au goût du risque de l'entreprise et des secteurs d'exploitation.

Code de conduite et culture à l'égard du risque

Notre code de conduite et notre culture à l'égard du risque se composent d'un ensemble commun de normes de comportement qui reflètent nos valeurs principales et nous permettent d'identifier, de comprendre et de gérer de façon proactive nos risques et, par conséquent, de protéger nos clients, de préserver la valeur pour nos actionnaires et de contribuer à l'intégrité, à la santé et à la résilience des marchés financiers.

Les attentes du comportement à l'égard du risque ont été définies et se composent des éléments suivants :

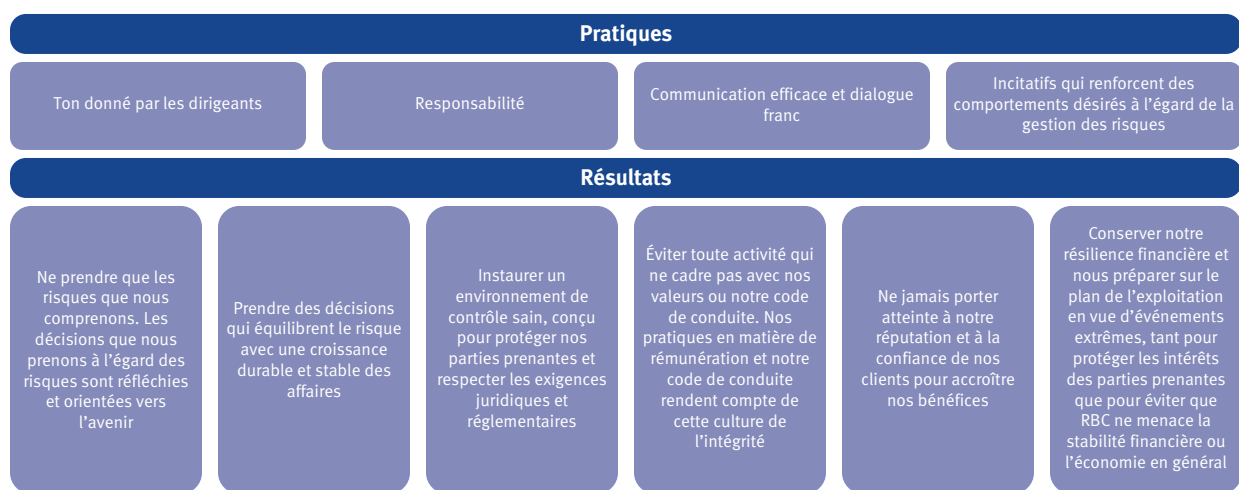
- nos valeurs;
- le code de déontologie;
- les principes de gestion du risque;
- les énoncés du goût du risque;
- les règles, pratiques et politiques de conduite réglementaires;
- le processus de gestion du rendement;
- le cadre de gestion du code de conduite et de la culture à l'égard du risque.

Nous avons adopté les quatre pratiques fondamentales du Conseil de stabilité financière pour assurer l'efficacité de notre code de conduite et de notre culture à l'égard du risque afin de favoriser et de récompenser les comportements et les résultats souhaités à l'égard du risque, à savoir :

- le ton donné par les dirigeants;
- la responsabilité;
- une communication efficace et des défis;
- les incitatifs qui renforcent les comportements souhaités en gestion du risque.

Ces pratiques sont grandement enracinées dans nos politiques et protocoles actuels en gestion des risques et en ressources humaines et, lorsqu'on les allie aux éléments d'un leadership efficace et aux valeurs, elles constituent le fondement à partir duquel le code de conduite et la culture à l'égard du risque peuvent être évalués, surveillés, préservés et continuellement améliorés.

Nous nous conformons aux normes de conduite les plus élevées afin de gagner la confiance de nos clients, de nos investisseurs, de nos collègues et de notre collectivité. Les résultats recherchés de nos pratiques efficaces en matière de code de conduite et de culture à l'égard du risque s'alignent sur nos valeurs et étayent nos énoncés du goût du risque.



Pour préserver et renforcer notre code de conduite et la culture à l'égard du risque, nous dépendons des interactions efficaces entre le goût du risque, notre programme de gestion des risques à l'échelle de l'organisation, notre code de conduite, nos valeurs, et les politiques et les pratiques en ressources humaines. Une évaluation et une surveillance sont effectuées régulièrement afin de détecter les forces et faiblesses et les aspects à corriger. Notre objectif consiste à évaluer continuellement l'efficacité de notre code de conduite et de notre culture à l'égard du risque et de détecter les problèmes qui pourraient être le signe d'un problème culturel et qui, s'ils ne sont pas corrigés, pourraient compromettre notre réussite à long terme et mettre en péril notre sécurité et notre solidité.

Évaluation du risque

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de nos processus de gestion du risque et du capital à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque. De plus, des mesures de gestion des risques fondées sur un jugement sont élaborées, et des techniques telles que les simulations de crise et les analyses de scénario et de sensibilité peuvent être utilisées pour évaluer et mesurer les risques.

Quantification des pertes prévues

Les pertes prévues servent à évaluer le bénéfice à risque et représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques. En ce qui concerne le risque de crédit, les principaux paramètres utilisés pour évaluer les risques liés aux pertes prévues sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. En ce qui concerne le risque de marché, nous utilisons une technique statistique, soit la valeur à risque, pour évaluer les pertes dans des conditions de marché normales.

Quantification des pertes imprévues

Les pertes imprévues servent à évaluer le capital à risque et représentent une estimation statistique de l'écart entre les résultats réels et les résultats attendus pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons du capital pour neutraliser toute perte imprévue. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Simulation de crise

La simulation de crise sert à examiner les répercussions possibles d'événements défavorables exceptionnels, mais plausibles, et elle constitue un élément important de notre cadre de gestion des risques. Les résultats des simulations de crise servent à :

- surveiller notre profil de risque en fonction de notre goût du risque, en ce qui a trait au bénéfice à risque et au capital à risque;
- établir des limites;
- mettre en évidence les principaux risques et les variations possibles de nos niveaux de capital et de liquidités, et de notre situation financière;
- accroître notre compréhension des mesures d'atténuation qui peuvent être utilisées pour composer avec des événements défavorables;
- évaluer l'adéquation de nos niveaux de fonds propres cibles.

Les simulations de crise que nous effectuons à l'échelle de l'entreprise servent à évaluer les principales répercussions des risques auxquels nous sommes exposés et des variations du bénéfice sur le bilan, sur le compte de résultat, sur le levier financier, sur le capital et sur les liquidités. Le Comité de la politique de prêt, le Conseil d'administration et les comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants utilisent les résultats obtenus afin de comprendre nos catalyseurs de performance en période de tensions et pour examiner les ratios de capital, de levier financier et de liquidités en période de tensions en fonction des seuils réglementaires et des objectifs internes. De plus, les résultats sont pris en compte dans notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et dans notre processus de planification du capital.

Nous évaluons annuellement un certain nombre de scénarios de crise à l'échelle de l'entreprise ayant un horizon pluriannuel et des degrés de gravité divers. Notre Conseil d'administration revoit les scénarios recommandés, et la Gestion des risques du Groupe dirige le processus d'évaluation des scénarios. Les résultats au sein de l'entreprise sont intégrés afin d'obtenir un aperçu des répercussions à l'échelle de l'entreprise, processus qui fait appel à des experts de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie. Les récents scénarios évalués ont notamment porté sur des récessions à l'échelle mondiale, sur des récessions au Canada et sur une flambée des prix de l'énergie.

Les simulations de crise et les analyses de scénarios continues s'appliquant à des types de risques précis, tels que le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt structurel, le risque de crédit lié aux prêts de détail et de gros, le risque opérationnel et le risque d'assurance, complètent et étayent nos analyses à l'échelle de l'entreprise. Les résultats découlant de ces programmes propres à chaque risque sont utilisés dans le cadre de divers processus nécessitant la prise de décisions, y compris l'établissement des limites de risque, la composition des portefeuilles, l'établissement de notre goût du risque et la mise en œuvre des stratégies commerciales.

Outre les programmes permanents de simulations de crise propres à chaque risque et au sein de l'entreprise, nous utilisons aussi des simulations de crise ad hoc et des simulations de crise inversées pour approfondir notre connaissance des risques auxquels nous sommes exposés. Les simulations de crise ad hoc sont des analyses uniques qui servent à étudier des événements en pleine évolution ou à effectuer des simulations de crise plus approfondies concernant un portefeuille donné. Les simulations de crise inversées, dont le point de départ est une issue grave et qui visent à mettre en évidence des scénarios pouvant mener à une telle issue, servent à mettre en évidence les risques et à comprendre les frontières qui existent entre les risques et le rendement.

Outre les simulations de crise internes, nous participons à un certain nombre de simulations de crise exigées par les autorités de réglementation, tant sur une base consolidée que par succursale.

Contrôles ex post

Nous soumettons un grand nombre de paramètres utilisés pour évaluer le risque de marché et le risque de crédit, y compris la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et l'utilisation en cas de défaillance, à des contrôles ex post. Les contrôles ex post sont effectués chaque trimestre et consistent à comparer les valeurs réalisées aux paramètres estimés utilisés au cours de la période, afin de nous assurer que les paramètres demeurent appropriés aux fins du calcul des fonds propres réglementaires et du capital économique.

Validation des modèles d'évaluation

Les modèles sont couramment utilisés par RBC à des fins diverses, notamment en ce qui concerne l'évaluation des produits financiers, ainsi que l'évaluation et la gestion des différents types de risques. Avant d'être utilisés, les modèles doivent être validés et approuvés de manière indépendante par notre équipe de gestion des risques liés aux modèles, qui est formée de professionnels en modélisation dont les responsabilités envers les supérieurs sont indépendantes de celles des concepteurs et des utilisateurs de modèles. La validation garantit que les modèles ont été bien conçus et sont adéquats pour leur utilisation prévue. En plus de valider, de manière indépendante, les modèles avant leur utilisation, notre équipe de gestion des risques liés aux modèles exerce des contrôles durant tout le cycle de vie du modèle, y compris les procédures de gestion du changement du modèle, les exigences relatives à une surveillance continue et des évaluations annuelles quant à savoir si chaque modèle demeure encore applicable.

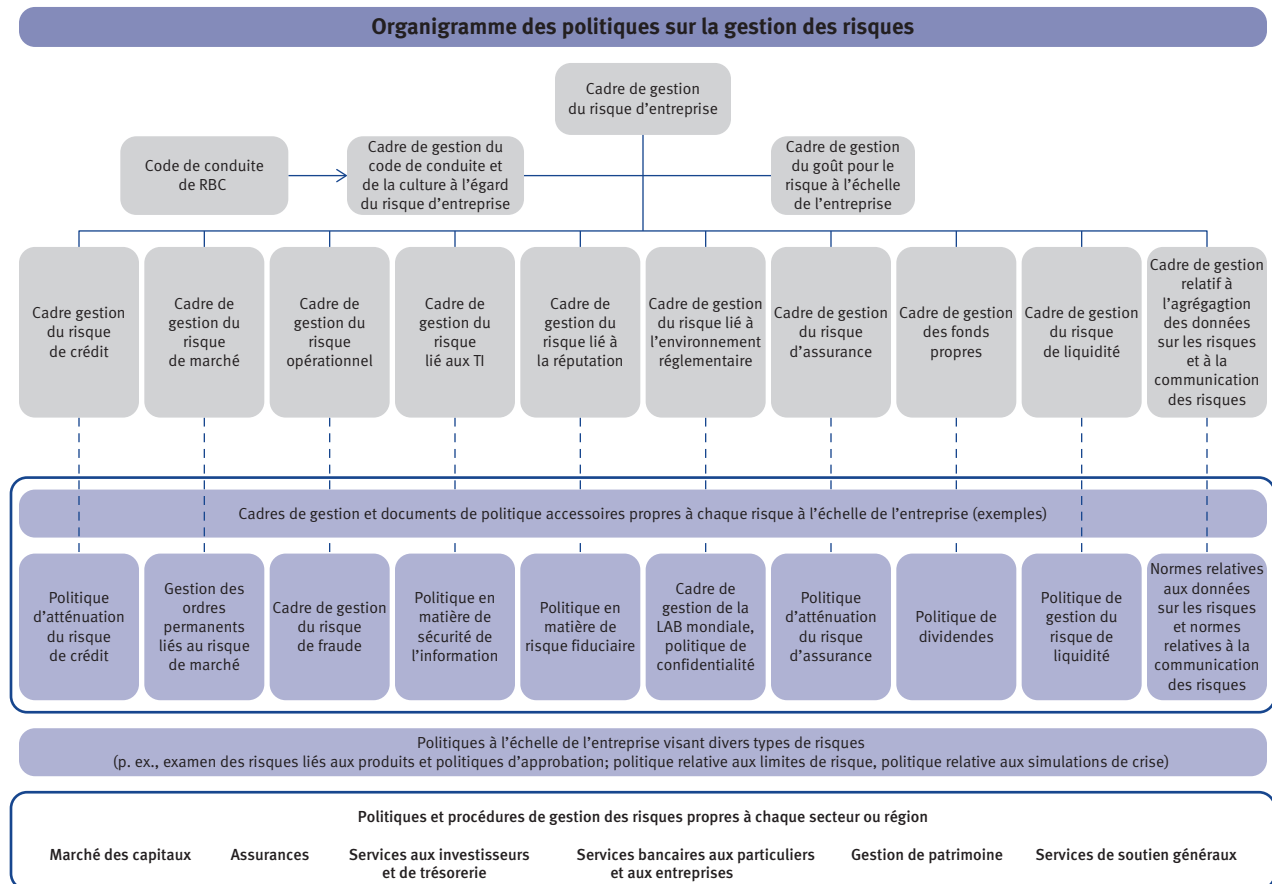
Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les cinq niveaux suivants :

- **Niveau 1 – Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise** : ce cadre donne un aperçu du programme mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour cerner, évaluer, mesurer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Le cadre de gestion lié à notre goût du risque et le cadre de gestion lié au code de conduite et de la culture à l'égard du risque étayent ce cadre.
- **Niveau 2 – Cadres de gestion propres à chaque risque** : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les principaux risques, pour assurer leur suivi et présenter de l'information à leur sujet, de même que les principales politiques et les principaux rôles et responsabilités.
- **Niveau 3 – Politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise** : ces politiques constituent des critères minimaux en vertu desquels nos secteurs d'exploitation et nos employés doivent exercer leurs activités.

- **Niveau 4 – Politiques de gestion des risques multiples à l'échelle de l'entreprise :** ces politiques régissent les activités telles que l'examen et l'approbation des risques liés à un produit, les simulations de crise, les limites de risque, les pouvoirs d'approbation des risques et la gestion des risques liés aux modèles.
- **Niveau 5 – Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation et aux Services de soutien généraux :** ces politiques et ces procédures sont élaborées afin de gérer les risques qui sont propres à leurs activités.

Le processus de contrôle des risques repose sur le Cadre de gestion du goût pour le risque à l'échelle de l'entreprise et sur les cadres de gestion propres à chaque risque. Ces cadres établissent les fondements en vue de l'élaboration et de la communication de politiques, de la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que de l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.



La hiérarchie aux fins de l'approbation des cadres de gestion du risque et des documents de politique s'établit comme suit :

- Conseil d'administration ou comités du Conseil**
- Comités de la haute direction** (p. ex., Comité d'examen de la politique, Comité de déontologie et de conformité à la réglementation, Comité actif-passif) en ce qui concerne la plupart des autres cadres de gestion et politiques. L'approbation du Conseil ou de comités du Conseil est requise dans certains cas (p. ex., Code de déontologie de RBC, politique de dividendes et cadre de gestion relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent).
- Généralement au sein des secteurs d'activité ou des comités du secteur Services de soutien généraux :** L'approbation de la Gestion des risques du Groupe est requise s'il existe des risques importants.

Processus d'examen et d'approbation des risques

Les processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les catégories suivantes : opérations, prêts structurés, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Pouvoirs et limites

Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au président et chef de la direction et au chef de la gestion des risques du Groupe. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent approuver les limites d'exposition aux risques à l'échelle individuelle et pour chaque secteur géographique (pays et région) et secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis afin de gérer le risque de concentration, établir des limites en matière de prise ferme et de placements pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement, et d'établir des seuils de tolérance à l'égard du risque de marché.

Le Conseil d'administration délègue également les pouvoirs liés au risque de liquidité au président et chef de la direction, au chef de l'administration et chef des finances, et au chef de la gestion des risques. Ces pouvoirs constituent un contrôle clé visant à s'assurer que des sources fiables et rentables de liquidités ou d'équivalents de liquidités sont disponibles pour satisfaire à nos engagements actuels et possibles.

Communication de l'information

Le processus de suivi et la communication des risques à l'échelle de l'entreprise et des secteurs d'exploitation constituent des composantes cruciales de notre programme général de gestion du risque et ils étayent la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques. En outre, nous publions des rapports externes sur les risques afin de nous conformer aux normes réglementaires. Chaque trimestre, les cadres dirigeants et le Conseil d'administration reçoivent le rapport sur les risques du Groupe, qui comporte un examen détaillé de notre profil de risque par rapport à notre goût du risque et porte sur divers risques avec lesquels nous devons composer et qui contient une analyse des questions et tendances connexes. Tous les ans, nous effectuons un examen comparatif de notre rendement par rapport à celui de nos homologues en analysant diverses mesures de risque. L'examen comprend une fiche sur les facteurs de risque composé qui permet d'établir, de façon plus objective, notre classement par rapport au groupe d'homologues. Outre les rapports sur la surveillance régulière des risques, d'autres rapports bien précis concernant les risques principaux et les risques émergents ou les variations de notre profil de risque sont présentés aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration à des fins de discussion.

Pyramide de risques

Notre pyramide de risques nous permet de cerner et de classer les risques principaux auxquels nous sommes exposés. Elle permet d'appliquer un langage et une discipline communs aux fins de l'établissement et de l'évaluation des risques liés à nos secteurs d'exploitation, à nos produits, à nos initiatives, à nos acquisitions et à nos alliances. Cette pyramide est maintenue par la Gestion des risques du Groupe et elle fait l'objet d'examen réguliers visant à s'assurer qu'elle reflète tous les risques principaux et que le classement de ces risques est approprié.

Le classement des principaux risques dans la pyramide de risques repose sur deux critères principaux :

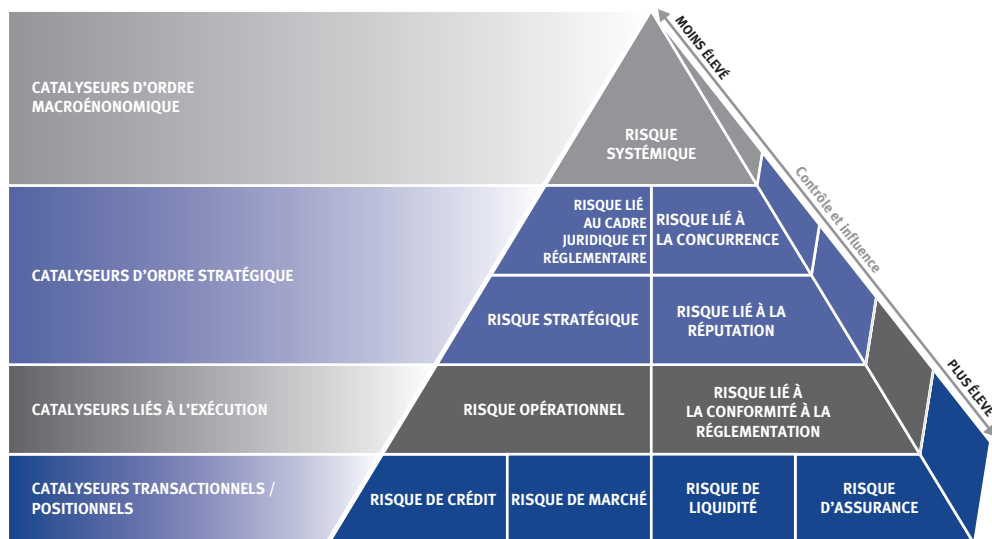
- *Catalyseurs de risque* – Facteurs clés qui auraient une forte influence sur la probabilité qu'un ou plusieurs risques se matérialisent ou non.
- *Contrôle et influence* – Les types de risques sont classés verticalement du haut jusqu'au bas de la pyramide, en fonction du degré relatif de contrôle et d'influence que nous considérons exercer sur chaque catalyseur de risque.

Catalyseurs de risque

- *Catalyseurs d'ordre macroéconomique* : Des changements défavorables dans le contexte macroéconomique peuvent entraîner un effondrement partiel ou total de l'économie réelle ou du système financier dans l'une des régions où nous exerçons des activités. Une détérioration rapide du marché de l'habitation au Canada, une grave récession en Amérique du Nord et un ralentissement économique en Chine sont des exemples de ce type de catalyseur. Ces catalyseurs peuvent avoir comme conséquences une perte de revenus, ainsi que des pertes réalisées résultant d'un risque de crédit, d'un risque de marché ou d'un risque opérationnel.
- *Catalyseurs d'ordre stratégique* : La stratégie commerciale constitue un élément important de notre goût du risque. Les modifications apportées à notre profil de risque sont donc fonction des choix stratégiques et de l'attribution du capital que nous effectuons. Ce type de catalyseurs comprend les acquisitions, notre réaction à l'égard des menaces que posent des concurrents non traditionnels et notre réaction à l'égard des changements au cadre réglementaire proposés. Ces choix ont aussi une incidence sur la composition de nos revenus, puisqu'ils touchent notre exposition à la volatilité des résultats et notre capacité à absorber les pertes.
- *Catalyseurs liés à l'exécution* : La complexité et l'étendue de nos activités à l'échelle mondiale nous exposent au risque opérationnel et au risque lié à l'environnement réglementaire, y compris la fraude, la lutte contre le blanchiment d'argent, la cybersécurité ainsi que le risque lié à la conduite et le risque fiduciaire.
- *Catalyseurs d'ordre transactionnel/positionnel* : Ce type de catalyseurs de risque est associé à des risques plus traditionnels, y compris le risque de crédit ou les pertes de marché découlant des transactions en matière de prêts et des positions liées au bilan que nous prenons quotidiennement.

Bas de la pyramide – Les catégories de risques au bas de notre pyramide de risques sont celles sur lesquelles nous exerçons le niveau le plus élevé de contrôle et d'influence. Nous comprenons ces risques et nous gagnons des revenus lorsque nous les prenons. Ces risques incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque d'assurance. Bien qu'ils soient considérés comme des risques sur lesquels nous exerçons un niveau plus élevé de contrôle et d'influence, le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement réglementaire sont classés plus haut dans la pyramide que les autres risques sur lesquels nous exerçons un niveau élevé de contrôle. Ce classement reflète le degré de contrôlabilité associé aux ressources humaines, aux systèmes et aux événements externes.

Haut de la pyramide – Le risque systémique se trouve au haut de notre pyramide de risques, car il constitue de façon générale le risque le moins contrôlable découlant du contexte commercial qui se répercute sur nos activités. Nous avons toutefois mis en place des mesures d'atténuation de l'incidence du risque systémique telles que notre modèle d'affaires et nos sources de financement diversifiés, nos stratégies de gestion des crises financières et nos protocoles, nos programmes de simulation de crise et la diversification des produits et des secteurs géographiques. Les risques liés à l'environnement juridique et réglementaire et le risque lié à la concurrence sont contrôlables dans une certaine mesure, car nous pouvons exercer une influence sur ces risques en tant que personne morale et en tant que participant actif au sein des secteurs des services financiers au Canada et à l'échelle mondiale.



Le texte ombré et les tableaux suivis d'un astérisque (*) qui figurent dans la section du rapport de gestion qui suit présentent les informations sur les risques de crédit et de marché et sur les risques de liquidité et de financement que nous avons fournies conformément à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*, ainsi qu'une analyse portant sur la façon dont nous évaluons nos risques ainsi que sur les objectifs, politiques et méthodes qui servent à gérer ces risques. Par conséquent, ce texte ombré et ces tableaux suivis d'un astérisque font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit peut être direct et découler du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police) ou indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur). Le risque de crédit comprend le risque de crédit de contrepartie qui découle à la fois des activités de négociation et autres que de négociation.

Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités, cela pourrait avoir une incidence directe et immédiate significative sur nos résultats et notre réputation.

La responsabilité de la gestion du risque de crédit est partagée selon le modèle de gouvernance composé de trois lignes de défense. Le Conseil d'administration, par l'entremise de son Comité de gestion des risques, délègue les pouvoirs d'approbation du risque de crédit au chef de la direction et au chef de la Gestion des risques du Groupe. Les transactions de crédit dépassant les limites autorisées doivent être approuvées par le Comité de gestion des risques. Afin de faciliter le déroulement des activités quotidiennes, le chef de la Gestion des risques du Groupe est autorisé à déléguer les pouvoirs d'approbation du risque de crédit à d'autres personnes, au sein de l'équipe Gestion des risques du Groupe, des secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux, le cas échéant.

Nous avons en place un cadre de gestion du risque de crédit, ainsi que des politiques qui définissent clairement les rôles et les responsabilités, les pratiques acceptables, les limites et les contrôles clés. Le cadre de gestion du risque de crédit décrit les principes, les méthodes, les systèmes, les rôles et les responsabilités, les rapports et les contrôles qui existent pour la gestion du risque de crédit au sein de RBC.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement :

- Nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance.
- Nous réduisons les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles.
- Nous utilisons nos systèmes ou d'autres méthodes d'évaluation du risque de crédit approuvées, des politiques et des outils aux fins de l'établissement des cotes de crédit.
- Nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge.
- Nous mettons en place des systèmes et des contrôles efficaces pour détecter et prévenir le risque de crédit inapproprié.
- Nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés.
- Nous avons recours à un processus permanent de suivi et d'administration du risque de crédit.
- Nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées (p. ex., des opérations de vente, de couverture d'assurance et de titrisation).
- Nous évitons les activités qui ne cadrent pas avec nos valeurs, notre code de conduite ou nos lignes directrices.

Mesure du risque – Risque de crédit

Nous quantifions le risque de crédit, en ce qui concerne tant les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles, afin de gérer les pertes sur créances prévues de manière à limiter la volatilité des résultats et à réduire les pertes imprévues.

Nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail. Le portefeuille de prêts de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, et certains prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt d'une manière précise et uniforme.

Deux approches peuvent principalement être utilisées pour la mesure du risque de crédit et l'établissement du capital réglementaire : l'approche des notations internes et l'approche standardisée. Nous utilisons l'approche des notations internes pour la plupart de nos risques de crédit.

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification du risque, est couramment utilisé pour évaluer le rendement, pour établir les limites et pour déterminer l'adéquation des fonds propres internes.

Les principaux paramètres utilisés pour évaluer notre risque de crédit lié aux fonds propres réglementaires et au capital économique sont les suivants :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur se produise dans un délai donné lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : montant prévu dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance que nous ne nous attendons pas à recouvrer au cours des processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont fondés principalement sur l'expérience historique des systèmes internes d'établissement des cotes de crédit conformément aux normes de supervision, et ils sont validés par des experts indépendants et mis à jour régulièrement.

En vertu de l'approche standardisée, qui est utilisée principalement pour nos activités bancaires dans les Antilles et City National, les facteurs de pondération des risques prescrits par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) servent à calculer les actifs pondérés en fonction des risques relativement au risque de crédit.

Risque de crédit lié aux prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer les risques liés à nos activités de prêts de gros.

Une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est attribuée à chaque débiteur; cette cote reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Une probabilité de défaillance est établie pour chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles dans les délais fixés, sur un horizon de trois ans. L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation du risque commercial et du risque financier liés au débiteur au moyen d'une analyse fondamentale de leur solvabilité. L'établissement de la probabilité de défaillance liée à chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde principalement sur les données historiques internes en matière de défaillance depuis le début des années 2000. L'estimation de la probabilité de défaillance est conçue de manière à constituer une représentation prudente de notre expérience au cours d'un cycle économique comprenant des périodes de ralentissement de l'économie.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est conçu de manière à classer les débiteurs dans 22 notes, conformément au système utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 notes, et il fournit une comparaison par rapport aux notations utilisées par S&P et par Moody's.

Notations internes*

Tableau 45

| Cotes | Cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur | S&P | Moody's | Description |
|-------|--|----------|----------|--------------------|
| 1 | 1+ | AAA | Aaa | Première qualité |
| 2 | 1H | AA+ | Aa1 | |
| 3 | 1M | AA | Aa2 | |
| 4 | 1L | AA- | Aa3 | |
| 5 | 2+H | A+ | A1 | |
| 6 | 2+M | A | A2 | |
| 7 | 2+L | A- | A3 | |
| 8 | 2H | BBB+ | Baa1 | |
| 9 | 2M | BBB | Baa2 | |
| 10 | 2L | BBB- | Baa3 | |
| 11 | 2-H | BB+ | Ba1 | Qualité inférieure |
| 12 | 2-M | BB | Ba2 | |
| 13 | 2-L | BB- | Ba3 | |
| 14 | 3+H | B+ | B1 | |
| 15 | 3+M | B | B2 | |
| 16 | 3+L | B- | B3 | |
| 17 | 3H | CCC+ | Caa1 | |
| 18 | 3M | CCC | Caa2 | |
| 19 | 3L | CCC- | Caa3 | |
| 20 | 4 | CC | Ca | |
| 21 | 5 | C | C | Prêts douteux |
| 22 | 6 | Faillite | Faillite | |

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Un taux de perte en cas de défaillance est établi pour chaque facilité de crédit et se fonde en grande partie sur des facteurs qui influent sur l'étendue des pertes advenant le cas où le débiteur manquerait à ses engagements de paiement, et ils comprennent le rang des prêts, les garanties additionnelles et le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités. Les taux estimatifs de perte en cas de défaillance se fondent principalement sur l'historique des pertes depuis la fin des années 1990. Lorsque nous disposons de données internes limitées concernant les pertes, nous tenons aussi compte de données externes pertinentes pour compléter notre processus d'estimation. Les taux de perte en cas de défaillance sont estimés de manière à refléter les conditions qui pourraient prévaloir en période de ralentissement économique, un principe de prudence étant appliqué pour refléter les limites des données et les incertitudes statistiques relevées dans le cadre du processus d'estimation.

Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance est estimé en fonction du risque actuel lié au débiteur et de toute variation future possible de ce risque en raison de facteurs tels que la nature de l'engagement de crédit et le type de débiteur. Comme c'est le cas pour la perte en cas de défaillance, les taux sont estimés de manière à refléter des conditions liées à un ralentissement économique, et un principe de prudence est appliqué pour refléter l'incertitude relative aux données et aux statistiques relevées dans le cadre du processus de modélisation.

Les estimations de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance sont annuellement mises à jour et ensuite validées et soumises à des contrôles ex post par une équipe de validation indépendante au sein de la banque. L'équipe responsable des estimations effectue également une surveillance et des contrôles ex post trimestriels. Ces cotes et ces évaluations des risques servent à déterminer le montant des pertes prévues, ainsi que le montant du capital économique et des fonds propres réglementaires. Elles servent aussi aux fins de l'établissement des plafonds de risque, de la gestion des portefeuilles et de l'établissement des prix des produits.

Risque de crédit de contrepartie

Le risque de crédit de contrepartie correspond au risque qu'une partie avec laquelle la banque a conclu un contrat financier ou un contrat non financier ne satisfasse pas à ses obligations contractuelles, et manque à ses engagements de paiement. Ce risque est évalué non seulement en fonction de sa valeur actuelle, mais aussi en fonction de la variation possible de cette valeur découlant de l'évolution des conditions du marché. Le risque de crédit de contrepartie découle habituellement des dérivés liés aux activités de négociation et des transactions de mise en pension de titres. Les transactions sur dérivés comprennent des dérivés financiers (p. ex., des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme normalisés, des swaps et des options) et des dérivés non financiers (p. ex., des contrats sur métaux précieux et sur marchandises). Pour plus de détails sur nos instruments dérivés et sur l'atténuation du risque de crédit, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Risque de corrélation défavorable

Le risque de corrélation défavorable découle de la corrélation défavorable entre l'exposition à une contrepartie ou à un débiteur et la qualité du crédit de cette contrepartie. Il existe deux types de risque de corrélation défavorable :

- le risque spécifique de corrélation défavorable – ce risque découle d'une forte corrélation positive de notre exposition à une contrepartie particulière et de la probabilité de défaillance de la contrepartie en raison de la nature de nos transactions avec cette contrepartie (p. ex., un prêt garanti par des actions ou une dette contractée par la contrepartie ou une partie liée);
- le risque général de corrélation défavorable – ce risque découle de la corrélation positive entre la probabilité de défaillance des contreparties et les facteurs macroéconomiques ou facteurs de marché en général. Ce risque est typique parmi les dérivés (p. ex., lorsque la taille de l'exposition augmente) ou parmi les transactions assorties de sûretés (p. ex., lorsque la valeur de la sûreté baisse).

Risque de crédit lié aux prêts de détail

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous utilisons notamment cette évaluation dans le cas des nouveaux clients ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants.

Les risques liés aux prêts de détail sont gérés collectivement, chaque bloc se composant d'un groupe ou d'une catégorie d'expositions possédant des caractéristiques homogènes similaires. Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques comprennent la cote de comportement, le type de produit (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), le taux d'utilisation, le ratio prêt-valeur ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des risques utile.

Les paramètres du risque de crédit (probabilité de défaillance et risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance) sont estimés en fonction de blocs qui tiennent compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment la qualité du crédit selon le comportement, le type de produit, le taux d'utilisation et la situation de défaillance. L'estimation des paramètres de la perte en cas de défaillance est fondée sur des facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits, le ratio prêt-valeur et les types de garanties. Tous les paramètres se fondent sur des pertes économiques historiques couvrant une période de plus de 10 ans ainsi que sur un niveau élevé de détail et sur une marge de prudence supplémentaire. Les paramètres font l'objet de contrôles ex post réguliers par l'équipe des projets Bâle sur le détail et sont validés par une équipe indépendante au sein de la Gestion des risques du Groupe.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes.

| Notations internes* | | Tableau 46 |
|------------------------------------|------------------------------|------------|
| Taux de probabilité de défaillance | Description | |
| 0,000 % – 1,718 % | Faible risque | |
| 1,719 % – 6,430 % | Risque moyen | |
| 6,431 % – 99,99 % | Risque élevé | |
| 100 % | Prêts douteux / défaillances | |

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Contrôle du risque – Risque de crédit

Le Conseil d'administration et ses comités, la haute direction, le Comité de la politique de prêt et les autres comités de gestion des risques composés de cadres dirigeants collaborent afin de s'assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit et des politiques, processus et procédures connexes ont été mis en place pour gérer le risque de crédit, et ils approuvent les limites liées au risque de crédit. Des rapports sont fournis au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants afin de les tenir informés de notre profil de risque, y compris les informations sur les tendances, les principaux problèmes liés au risque de crédit et les variations de nos expositions, afin de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant. Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et tiennent compte de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Nos politiques en matière de crédit font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque de crédit, elles établissent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit et se définissent comme suit :

Évaluation du risque de crédit

- Utilisation obligatoire de systèmes aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de cotes de crédit
- Établissement de critères uniformes d'évaluation du risque de crédit
- Établissement d'exigences standards liées au contenu dans les documents de demande de crédit

Atténuation du risque de crédit

Montages financiers

- Des politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit servent à établir les exigences relatives aux montages financiers. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent le recours à des garanties, à des biens donnés en garantie, à des créances de premier rang, à des exigences prêt-valeur et à des clauses restrictives. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients et aux garants.

Biens donnés en garantie

- Nous exigeons souvent des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité desdits biens. Les exigences précises liées à l'évaluation et à la gestion des biens donnés en garantie sont énoncées dans nos politiques de gestion du risque de crédit. Les types de biens donnés en garantie pour garantir les facilités de crédit ou de négociation de la banque sont variés. Ainsi, la majorité de nos transactions financières visant des titres et de nos activités liés aux dérivés hors cote sont garanties au moyen d'espèces et de titres liquides d'entités gouvernementales de pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Les prêts de gros sont souvent garantis par les actifs donnés en gage d'une entreprise tels que les débiteurs, les stocks, les actifs d'exploitation et les biens immobiliers commerciaux. En ce qui a trait aux secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine, les biens donnés en garantie sont habituellement des biens immobiliers donnés en gage ou un portefeuille de titres d'emprunt et de participation cotés sur une bourse reconnue.
- Nous nous conformons aux exigences réglementaires qui régissent les pratiques en matière de commissions de prise ferme liées aux prêts hypothécaires résidentiels, y compris les paramètres relatifs au ratio prêt-valeur et les exigences en matière d'évaluation des propriétés. Pour de plus amples renseignements sur les prêts hypothécaires résidentiels, se reporter au tableau 55.

Dérivés de crédit

- Nous utilisons les dérivés de crédit pour atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Pour une description plus détaillée des types de dérivés de crédit auxquels nous avons recours et de la façon dont nous gérons le risque de crédit connexe, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Abstention relative aux prêts

Dans le cadre de la gestion générale de nos relations avec des emprunteurs, il se pourrait que nous devions, pour des raisons d'ordre économique ou juridique, accorder une abstention à certains clients en ce qui a trait aux modalités initiales de leur prêt. Nous avons mis en place des groupes spécialisés et des politiques officielles aux fins de la gestion des prêts en retard ou en défaillance. Nous nous efforçons de déterminer suffisamment tôt quels emprunteurs sont aux prises avec des difficultés financières et de modifier les modalités de leur prêt afin de maximiser les montants recouverts et d'éviter les saisies, les reprises de possession ou d'autres recours judiciaires. Lorsque de tels cas se produisent, l'emprunteur peut se voir accorder des allègements qui ne le seraient pas autrement. Les allègements offerts en ce qui a trait aux prêts de détail pourraient inclure une réduction du taux d'intérêt, une renonciation au principal et la prolongation de la durée à l'échéance. Les allègements offerts relativement aux prêts de gros pourraient inclure la restructuration du contrat de prêt, la modification des modalités initiales du contrat ou l'assouplissement des clauses restrictives. Tant pour les prêts de détail que pour les prêts de gros, les mesures correctrices appropriées sont fondées sur la situation de l'emprunteur et reflètent la politique de la banque ainsi que la volonté et la capacité de l'emprunteur à se conformer au nouveau contrat. En 2016, nous avons offert des allègements aux clients touchés par la faiblesse des cours du pétrole, le ralentissement économique de l'Alberta qui en a résulté et les feux de forêt qui ont fait rage à Fort McMurray; l'incidence financière globale de ces allègements a cependant été minime.

Approbation des produits

- Les propositions de produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées conformément à un cadre d'évaluation des risques. Les produits nouveaux, modifiés ou existants doivent être examinés par rapport à tous les risques compris dans notre pyramide des risques, y compris le risque de crédit. Tous les produits doivent faire l'objet d'un examen périodique, et ceux présentant un risque élevé doivent l'être de façon plus fréquente.

Gestion des portefeuilles de crédit

- Le risque de concentration s'entend du risque découlant d'une grande exposition à des emprunteurs regroupés dans une ou plusieurs entreprises, à un secteur, à un pays ou à un produit d'un portefeuille de prêts et pour lesquels la corrélation élevée établie est telle que la capacité à satisfaire aux obligations contractuelles pourrait être touchée de façon similaire par l'évolution de la conjoncture économique, des conditions politiques ou d'autres facteurs de risque.
- Nous gérons les risques de crédit auxquels nous sommes exposés et leurs limites afin de nous assurer qu'ils concordent avec notre goût du risque, et afin de maintenir la composition cible de nos activités et de nous assurer qu'il n'existe aucune concentration excessive du risque. Les plafonds de concentration du risque de crédit font l'objet d'un examen régulier qui tient compte du contexte général et de la conjoncture économique ainsi que du contexte financier et du contexte réglementaire.
- Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants : le risque lié à une seule entreprise (capital notionnel et capital économique), le risque de prise ferme, le risque lié aux prêts avec endettement, le risque (capital notionnel et capital économique) lié à un secteur géographique (pays et région), le risque lié à un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique) et le risque lié aux produits et aux portefeuilles, lorsque c'est nécessaire.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut auquel nous sommes exposés est calculé en fonction des définitions présentées dans l'accord de Bâle III. En vertu de cette méthode, le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance est calculé compte non tenu de tout bien donné en garantie, mais compte tenu d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Le risque de crédit brut est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques que dans les risques liés aux activités de négociation.

Les risques liés aux prêts et les autres risques comprennent :

- les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que les autres risques, notamment les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt disponibles à la vente et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les risques liés aux activités de négociation comprennent :

- les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut auquel nous sommes exposés représente le montant du financement initial des titres, compte non tenu des biens donnés en garantie.
- le montant des dérivés qui représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant supplémentaire au titre du risque de crédit éventuel.

Risque de crédit brut* par portefeuille et par secteur

Tableau 47

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | | | | | |
|------------------------------------|--|----------------------------|-------------------|---|------------------|---------------------|--|----------------------------|-------------------|---|------------------|---------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | | | 31 octobre 2015 | | | | | |
| | Risques liés aux prêts et autres risques | | | Risques liés aux activités de négociation | | | Risques liés aux prêts et autres risques | | | Risques liés aux activités de négociation | | |
| | Prêts et acceptations | | | Mise en pension de titres | | | Prêts et acceptations | | | Mise en pension de titres | | |
| | En cours | Engagements inutilisés (1) | Autres (2) | Dérivés (3) | Risque total (4) | | En cours | Engagements inutilisés (1) | Autres (2) | Dérivés (3) | Risque total (4) | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 254 998 \$ | 1 063 \$ | 214 \$ | – \$ | – \$ | 256 275 \$ | 233 975 \$ | – \$ | 206 \$ | – \$ | – \$ | 234 181 \$ |
| Prêts aux particuliers | 93 466 | 82 527 | 145 | – | – | 176 138 | 94 346 | 78 885 | 154 | – | – | 173 385 |
| Prêts sur cartes de crédit | 17 128 | 24 571 | – | – | – | 41 699 | 15 859 | 24 827 | – | – | – | 40 686 |
| Prêts aux petites entreprises (5) | 3 878 | 6 188 | 5 | – | – | 10 071 | 4 003 | 5 370 | 9 | – | – | 9 382 |
| Prêts de détail | 369 470 \$ | 114 349 \$ | 364 \$ | – \$ | – \$ | 484 183 \$ | 348 183 \$ | 109 082 \$ | 369 \$ | – \$ | – \$ | 457 634 \$ |
| Prêts aux entreprises (5) | | | | | | | | | | | | |
| Exploitations agricoles | 6 515 \$ | 1 310 \$ | 74 \$ | – \$ | 109 \$ | 8 008 \$ | 6 057 \$ | 1 279 \$ | 80 \$ | – \$ | 86 \$ | 7 502 \$ |
| Industrie automobile | 7 279 | 5 785 | 567 | – | 497 | 14 128 | 6 614 | 5 104 | 407 | – | 984 | 13 109 |
| Biens de consommation | 10 052 | 9 562 | 756 | – | 551 | 20 921 | 7 146 | 7 093 | 594 | – | 470 | 15 303 |
| Énergie | | | | | | | | | | | | |
| Pétrole et gaz | 6 259 | 10 747 | 1 656 | – | 1 198 | 19 860 | 7 691 | 13 274 | 1 330 | – | 839 | 23 134 |
| Services publics | 7 680 | 13 694 | 3 496 | – | 1 748 | 26 618 | 5 162 | 13 389 | 3 149 | 60 | 1 482 | 23 242 |
| Produits forestiers | 1 099 | 561 | 85 | – | 27 | 1 772 | 1 169 | 535 | 108 | – | 40 | 1 852 |
| Produits industriels | 5 508 | 7 757 | 546 | – | 632 | 14 443 | 4 725 | 5 418 | 513 | – | 538 | 11 194 |
| Mines et métaux | 1 455 | 3 640 | 1 135 | – | 144 | 6 374 | 1 402 | 3 883 | 906 | – | 255 | 6 446 |
| Services financiers | | | | | | | | | | | | |
| non bancaires | 8 408 | 13 149 | 15 830 | 249 732 | 41 381 | 328 500 | 6 428 | 13 060 | 18 002 | 201 845 | 29 769 | 269 104 |
| Immobilier et secteurs connexes | 40 419 | 11 215 | 1 847 | 4 | 499 | 53 984 | 33 802 | 9 210 | 1 910 | 63 | 373 | 45 358 |
| Technologie et médias | 11 019 | 14 758 | 873 | 470 | 1 832 | 28 952 | 6 599 | 14 182 | 574 | 6 | 1 703 | 23 064 |
| Transport et environnement | 6 060 | 4 393 | 3 603 | – | 1 637 | 15 693 | 5 907 | 4 300 | 2 960 | – | 1 474 | 14 641 |
| Autres secteurs | 42 948 | 19 607 | 18 647 | 2 786 | 3 391 | 87 379 | 35 133 | 17 166 | 15 620 | 4 915 | 15 386 | 88 220 |
| Organismes souverains (5) | 10 581 | 6 972 | 84 017 | 38 707 | 17 319 | 157 596 | 9 887 | 5 614 | 57 413 | 30 871 | 10 162 | 113 947 |
| Banques (5) | 1 930 | 1 815 | 119 324 | 104 314 | 25 600 | 252 983 | 1 800 | 1 015 | 86 106 | 102 371 | 27 221 | 218 513 |
| Risques de gros | 167 212 \$ | 124 965 \$ | 252 456 \$ | 396 013 \$ | 96 565 \$ | 1 037 211 \$ | 139 522 \$ | 114 522 \$ | 189 672 \$ | 340 131 \$ | 90 782 \$ | 874 629 \$ |
| Risque total | 536 682 \$ | 239 314 \$ | 252 820 \$ | 396 013 \$ | 96 565 \$ | 1 521 394 \$ | 487 705 \$ | 223 604 \$ | 190 041 \$ | 340 131 \$ | 90 782 \$ | 1 332 263 \$ |

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

(1) Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

(2) Tiennent compte des montants en équivalent-crédit liés aux passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les montants en cours liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente, des dépôts auprès d'institutions financières et d'autres actifs.

(3) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des conventions-cadres de compensation.

(4) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts. Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle III sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit sur valeur nette sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(5) Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de 2016 pour la définition de ces termes.

2016 par rapport à 2015

Le risque de crédit brut total auquel nous sommes exposés a augmenté de 189 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à l'intégration de City National, à une augmentation des transactions de mise en pension et des autres risques liés aux titres de créance disponibles à la vente, à une hausse des soldes des dépôts ainsi qu'à une croissance du volume de prêts hypothécaires résidentiels. L'augmentation du volume de prêts de gros a reflété principalement l'intensification des activités des clients ainsi que l'incidence de la conversion des devises.

Le risque de crédit lié aux prêts de détail a augmenté de 27 milliards de dollars, ou 6 %, résultat qui a trait principalement à l'intégration de City National et à la croissance soutenue des volumes de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts sur cartes de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts de gros s'est accru de 163 milliards de dollars, ou 19 %, en raison principalement de l'intégration de City National, d'une augmentation des transactions de mise en pension de titres, de la hausse des autres risques liés aux titres de créance d'entités gouvernementales et de sociétés disponibles à la vente et à l'augmentation des dépôts à la Réserve fédérale rendant compte de notre gestion du risque de liquidité et de financement. La croissance du volume des prêts de gros dans divers secteurs d'activité, la hausse des justes valeurs des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt, ainsi que l'incidence de la conversion des devises expliquent aussi l'augmentation du risque de crédit lié aux prêts de gros. Le taux d'utilisation des prêts de gros s'est établi à 40 %, en hausse par rapport à 37 % pour l'exercice précédent.

Au 31 octobre 2016, notre risque à l'égard des prêts et acceptations du secteur du pétrole et du gaz se chiffrait à 17 milliards de dollars (21 milliards au 31 octobre 2015), et se composait de prêts en cours de 6 milliards de dollars (8 milliards au 31 octobre 2015) et d'engagements inutilisés de 11 milliards de dollars (13 milliards au 31 octobre 2015). Le portefeuille pétrolier et gazier représente 2,19 % (2,95 % au 31 octobre 2015) de notre portefeuille total de prêts et d'acceptations. Sur les 17 milliards de dollars, 42 % représentaient des crédits de première qualité, tandis que 58 % correspondaient à des crédits de contreparties de qualité inférieure (respectivement 46 % et 54 % au 31 octobre 2015).

Notre risque à l'égard des titres disponibles à la vente (portefeuille bancaire) visait à 95 % des titres de première qualité et à 5 % des titres de qualité inférieure.

Risque de crédit brut par région* (1)

Tableau 48

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | | | | | |
|------------------------------------|--|------------------------|-------------------|---|------------------|---------------------|--|------------------------|-------------------|---|------------------|---------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | | | 31 octobre 2015 | | | | | |
| | Risques liés aux prêts et autres risques | | | Risques liés aux activités de négociation | | | Risques liés aux prêts et autres risques | | | Risques liés aux activités de négociation | | |
| | Prêts et acceptations | | | | | | Prêts et acceptations | | | | | |
| | En cours | Engagements inutilisés | Autres | Mise en pension de titres | Dérivés | Risque total | En cours | Engagements inutilisés | Autres | Mise en pension de titres | Dérivés | Risque total |
| Canada | 430 616 \$ | 151 481 \$ | 81 800 \$ | 76 094 \$ | 27 647 \$ | 767 638 \$ | 414 427 \$ | 144 352 \$ | 70 774 \$ | 64 855 \$ | 27 272 \$ | 721 680 \$ |
| États-Unis | 76 481 | 69 006 | 81 168 | 208 759 | 14 315 | 449 729 | 40 186 | 60 031 | 50 915 | 179 021 | 14 023 | 344 176 |
| Europe | 14 886 | 15 367 | 74 547 | 71 722 | 48 318 | 224 840 | 17 706 | 15 574 | 52 294 | 58 900 | 44 480 | 188 954 |
| Autres pays | 14 699 | 3 460 | 15 305 | 39 438 | 6 285 | 79 187 | 15 386 | 3 647 | 16 058 | 37 355 | 5 007 | 77 453 |
| Risque total | 536 682 \$ | 239 314 \$ | 252 820 \$ | 396 013 \$ | 96 565 \$ | 1 521 394 \$ | 487 705 \$ | 223 604 \$ | 190 041 \$ | 340 131 \$ | 90 782 \$ | 1 332 263 \$ |

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

(1) Le profil géographique est basé sur le pays de résidence de l'emprunteur.

2016 par rapport à 2015

Le risque auquel nous sommes exposés au Canada s'est accru de 46 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des prêts et acceptations et de l'accroissement des transactions de mise en pension de titres.

Le risque auquel nous sommes exposés aux États-Unis s'est accru de 106 milliards de dollars, ou 31 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'intégration de City National, de l'accroissement des transactions de mise en pension de titres, de l'augmentation des autres risques liés aux titres de créance disponibles à la vente, de la hausse des dépôts à la Réserve fédérale et de l'incidence de la conversion des devises.

Le risque auquel nous sommes exposés en Europe s'est accru de 36 milliards de dollars, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à l'accroissement des transactions de mise en pension de titres, à l'augmentation des autres risques liés aux titres de créance disponibles à la vente et la hausse des dépôts à des banques centrales.

Le risque auquel nous sommes exposés dans les autres pays s'est accru de 2 milliards de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent.

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | | | |
|------------------------------------|-------------------|------------------|-----------------|-----------------|-------------------|-------------------|------------------|-----------------|---------------|-------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | | 31 octobre 2015 | | | | |
| | Faible risque | Risque moyen | Risque élevé | Prêts douteux | Total | Faible risque | Risque moyen | Risque élevé | Prêts douteux | Total |
| Prêts de détail (3) | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 231 399 \$ | 12 750 \$ | 2 090 \$ | 667 \$ | 246 906 \$ | 218 151 \$ | 13 080 \$ | 2 098 \$ | 646 \$ | 233 975 \$ |
| Prêts aux particuliers | 159 841 | 10 624 | 2 768 | 300 | 173 533 | 157 996 | 12 020 | 2 916 | 299 | 173 231 |
| Prêts sur cartes de crédit | 34 758 | 5 342 | 1 437 | – | 41 537 | 34 547 | 4 772 | 1 367 | – | 40 686 |
| Prêts aux petites entreprises | 7 148 | 1 201 | 1 671 | 46 | 10 066 | 6 878 | 1 047 | 1 403 | 45 | 9 373 |
| | 433 146 \$ | 29 917 \$ | 7 966 \$ | 1 013 \$ | 472 042 \$ | 417 572 \$ | 30 919 \$ | 7 784 \$ | 990 \$ | 457 265 \$ |

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | |
|------------------------------------|-------------------|--------------------|-----------------|-------------------|-------------------|--------------------|-----------------|-------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | 31 octobre 2015 | | | |
| | Première qualité | Qualité inférieure | Prêts douteux | Total | Première qualité | Qualité inférieure | Prêts douteux | Total |
| Prêts de gros (4) | | | | | | | | |
| Prêts aux entreprises | 107 510 \$ | 132 967 \$ | 2 339 \$ | 242 816 \$ | 105 871 \$ | 128 564 \$ | 1 293 \$ | 235 728 \$ |
| Prêts aux organismes souverains | 15 939 | 786 | – | 16 725 | 14 704 | 797 | – | 15 501 |
| Prêts aux banques | 1 881 | 943 | 2 | 2 826 | 2 475 | 338 | 2 | 2 815 |
| Total | 125 330 \$ | 134 696 \$ | 2 341 \$ | 262 367 \$ | 123 050 \$ | 129 699 \$ | 1 295 \$ | 254 044 \$ |

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

- (1) Ce tableau illustre nos prêts de détail et prêts de gros et nos acceptations en cours ainsi que nos engagements inutilisés, par portefeuille et par catégorie de risque, compte non tenu du risque lié à City National d'un montant de 41,6 milliards de dollars.
- (2) Le montant est présenté compte non tenu de toute provision pour prêts douteux.
- (3) Comprennent des engagements inutilisés de 1,0 milliard de dollars, de 82,4 milliards, de 24,6 milliards et de 6,2 milliards relatifs aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts aux particuliers, aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts aux petites entreprises, respectivement (néant, 78,9 milliards de dollars, 24,8 milliards et 5,4 milliards, respectivement, au 31 octobre 2015).
- (4) Comprennent des engagements inutilisés de 111,3 milliards de dollars, de 7,0 milliards et de 1,2 milliard relatifs aux prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques, respectivement (107,9 milliards de dollars, 5,6 milliards et 1,0 milliard, respectivement, au 31 octobre 2015).

2016 par rapport à 2015

La croissance des risques liés aux prêts de détail est principalement attribuable à la hausse soutenue des volumes de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts sur cartes de crédit. La croissance des risques liés aux prêts de gros s'explique surtout par l'augmentation des volumes de prêts pour plusieurs secteurs d'activité dans les catégories de première qualité et de qualité inférieure, ainsi que par l'incidence de l'écart de change.

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | 31 octobre 2015 |
|---|------------------|------------------------|---------------------------|-----------------|------------------|------------------|-----------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | | | |
| | Prêts en cours | Valeurs mobilières (3) | Mise en pension de titres | Dérivés | Total | Total | |
| Royaume-Uni | 8 027 \$ | 5 409 \$ | 1 102 \$ | 3 418 \$ | 17 956 \$ | 20 964 \$ | |
| Allemagne | 783 | 10 014 | 1 | 475 | 11 273 | 9 496 | |
| France | 1 066 | 6 878 | 1 | 453 | 8 398 | 4 533 | |
| Total Royaume-Uni, Allemagne, France | 9 876 \$ | 22 301 \$ | 1 104 \$ | 4 346 \$ | 37 627 \$ | 34 993 \$ | |
| Grèce | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | |
| Irlande | 684 | 32 | 80 | 84 | 880 | 1 319 | |
| Italie | 54 | 58 | – | 8 | 120 | 100 | |
| Portugal | 6 | – | – | 10 | 16 | 9 | |
| Espagne | 339 | 51 | – | 56 | 446 | 439 | |
| Total – pays périphériques (4) | 1 083 \$ | 141 \$ | 80 \$ | 158 \$ | 1 462 \$ | 1 867 \$ | |
| Luxembourg | 898 \$ | 428 \$ | 5 \$ | 53 \$ | 1 384 \$ | 4 890 \$ | |
| Pays-Bas | 1 067 | 6 757 | 7 | 743 | 8 574 | 4 983 | |
| Norvège | 227 | 3 709 | – | 9 | 3 945 | 4 886 | |
| Suède | 258 | 3 888 | 1 | 21 | 4 168 | 3 376 | |
| Suisse | 1 178 | 766 | 97 | 230 | 2 271 | 1 753 | |
| Autres | 1 447 | 1 399 | 32 | 104 | 2 982 | 3 345 | |
| Total – autres pays d'Europe | 5 075 \$ | 16 947 \$ | 142 \$ | 1 160 \$ | 23 324 \$ | 23 233 \$ | |
| Risque net lié à l'Europe (5), (6) | 16 034 \$ | 39 389 \$ | 1 326 \$ | 5 664 \$ | 62 413 \$ | 60 093 \$ | |

- (1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.
- (2) Les expositions sont calculées selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 64,0 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (58 milliards au 31 octobre 2015) et 15,7 milliards de dollars à l'égard des dérivés (10,7 milliards au 31 octobre 2015).
- (3) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 11,1 milliards de dollars (12,8 milliards au 31 octobre 2015), des dépôts de 12,3 milliards (11,5 milliards au 31 octobre 2015) et des titres disponibles à la vente de 15,9 milliards (13,0 milliards au 31 octobre 2015).
- (4) Le risque de crédit brut lié aux pays périphériques de l'Europe était de néant pour la Grèce (néant au 31 octobre 2015), de 18,9 milliards de dollars pour l'Irlande (11,7 milliards au 31 décembre 2015), de 0,3 milliard pour l'Italie (0,3 milliard au 31 octobre 2015), de 0,1 milliard pour le Portugal (néant au 31 octobre 2015) et de 1,1 milliard pour l'Espagne (1,2 milliard au 31 octobre 2015).
- (5) Exclut un risque de 1,9 milliard de dollars (2,6 milliards au 31 octobre 2015) lié aux organismes supranationaux.
- (6) Reflète une tranche de 1,5 milliard de dollars au titre de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché (1,8 milliard au 31 octobre 2015).

2016 par rapport à 2015

Le risque de crédit net lié à l'Europe a augmenté de 2,3 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation du risque lié à la France, aux Pays-Bas et à l'Allemagne, contrebalancée en partie par une diminution du risque lié au Luxembourg, au Royaume-Uni et à la Norvège. Le risque net auquel nous sommes exposés relativement aux pays périphériques de l'Europe, y compris la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, est demeuré faible, et le risque de crédit total a diminué de 0,4 milliard de dollars au cours de l'exercice pour atteindre 1,5 milliard.

Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes en matière de commissions de prise ferme appliquées à ce portefeuille de prêts revêtent la même approche que celle adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée à l'égard de ce portefeuille pour l'exercice est négligeable. Le ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts correspond à 1,1 %, en hausse par rapport à 0,6 % pour l'exercice précédent.

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | | | | | 31 octobre 2015 | |
|------------------------------------|------------------|------------------|-----------------|----------------------------------|-------------|---------------|---------------|--------------|---------------|----------------------------|----------------------|--------------------|------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | | | | | | | | | |
| | Royaume-Uni | Allemagne | France | Total R.-U., Allemagne et France | Grèce | Irlande | Italie | Portugal | Espagne | Total – Pays périphériques | Autres pays d'Europe | | Total – Europe |
| Institutions financières | 8 372 \$ | 8 507 \$ | 1 176 \$ | 18 055 \$ | – \$ | 158 \$ | 64 \$ | 10 \$ | 27 \$ | 259 \$ | 11 347 | \$29 661 \$ | 27 835 \$ |
| Organismes souverains | 1 746 | 1 671 | 6 762 | 10 179 | – | 12 | 12 | – | – | 24 | 7 139 | 17 342 | 14 815 |
| Grandes entreprises | 7 838 | 1 095 | 460 | 9 393 | – | 710 | 44 | 6 | 419 | 1 179 | 4 838 | 15 410 | 17 443 |
| Total | 17 956 \$ | 11 273 \$ | 8 398 \$ | 37 627 \$ | – \$ | 880 \$ | 120 \$ | 16 \$ | 446 \$ | 1 462 \$ | 23 324 | \$62 413 \$ | 60 093 \$ |

2016 par rapport à 2015

Le risque net lié aux organismes souverains a augmenté de 2,5 milliards de dollars en raison principalement d'augmentations en France, en Allemagne et dans les autres pays d'Europe, atténuées par des diminutions attribuables au Royaume-Uni. L'augmentation de 1,8 milliard de dollars du risque net relativement aux institutions financières concerne essentiellement l'Allemagne et le Royaume-Uni et a été en partie contrebalancée par des diminutions venant des autres pays d'Europe. Le risque net lié aux grandes entreprises a diminué de 2,0 milliards de dollars, principalement au Royaume-Uni et en Allemagne.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau ci-après présente la répartition par secteur géographique.

| Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette | | | | | | Tableau 52 |
|---|--------------------------------------|-------------|-------------------|--------------|-------------------|--------------------------------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Au 31 octobre 2016 | | | | | Marge de crédit sur valeur nette (2) |
| | Prêts hypothécaires résidentiels (1) | | | | Total | |
| | Assurés (3) | | Non assurés | | | Total |
| Secteur géographique (4) | | | | | | |
| Canada | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 7 633 \$ | 59 % | 5 409 \$ | 41 % | 13 042 \$ | 2 034 \$ |
| Québec | 14 432 | 50 | 14 429 | 50 | 28 861 | 4 060 |
| Ontario | 43 314 | 43 | 58 016 | 57 | 101 330 | 16 512 |
| Alberta | 21 746 | 58 | 15 429 | 42 | 37 175 | 7 066 |
| Saskatchewan et Manitoba | 8 897 | 54 | 7 730 | 46 | 16 627 | 2 682 |
| Colombie-Britannique et territoires | 17 657 | 40 | 27 024 | 60 | 44 681 | 8 739 |
| Total – Canada (5) | 113 679 \$ | 47 % | 128 037 \$ | 53 % | 241 716 \$ | 41 093 \$ |
| États-Unis | 2 | – | 10 012 | 100 | 10 014 | 1 464 |
| Autres pays | 13 | – | 3 171 | 100 | 3 184 | 2 442 |
| Total – autres pays | 15 \$ | – | 13 183 \$ | 100 % | 13 198 \$ | 3 906 \$ |
| Total | 113 694 \$ | 45 % | 141 220 \$ | 55 % | 254 914 \$ | 44 999 \$ |
| <hr/> | | | | | | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Au 31 octobre 2015 | | | | | Marge de crédit sur valeur nette (2) |
| | Prêts hypothécaires résidentiels (1) | | | | Total | |
| | Assurés (3) | | Non assurés | | | Total |
| Secteur géographique (4) | | | | | | |
| Canada | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 6 856 \$ | 55 % | 5 586 \$ | 45 % | 12 442 \$ | 2 060 \$ |
| Québec | 12 414 | 46 | 14 621 | 54 | 27 035 | 4 157 |
| Ontario | 36 555 | 39 | 58 036 | 61 | 94 591 | 16 785 |
| Alberta | 19 872 | 55 | 16 423 | 45 | 36 295 | 7 189 |
| Saskatchewan et Manitoba | 7 690 | 48 | 8 174 | 52 | 15 864 | 2 751 |
| Colombie-Britannique et territoires | 15 755 | 36 | 27 555 | 64 | 43 310 | 9 085 |
| Total – Canada (5) | 99 142 \$ | 43 % | 130 395 \$ | 57 % | 229 537 \$ | 42 027 \$ |
| États-Unis | – | – | 772 | 100 | 772 | 334 |
| Autres pays | 14 | – | 3 202 | 100 | 3 216 | 3 107 |
| Total – autres pays | 14 \$ | – | 3 974 \$ | 100 % | 3 988 \$ | 3 441 \$ |
| Total | 99 156 \$ | 42 % | 134 369 \$ | 58 % | 233 525 \$ | 45 468 \$ |
| <p>(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent nos titres adossés à des créances hypothécaires de tiers de 84 millions de dollars (450 millions en 2015).</p> <p>(2) Les marges de crédit sur valeur nette comprennent les prêts renouvelables et les prêts non renouvelables.</p> <p>(3) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.</p> <p>(4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.</p> <p>(5) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 242 milliards de dollars (230 milliards en 2015) comprend essentiellement des prêts hypothécaires résidentiels de 217 milliards de dollars (205 milliards en 2015) et des prêts hypothécaires commerciaux de 6 milliards de dollars (5 milliards en 2015), dont une tranche de 3 milliards (3 milliards en 2015) est garantie, dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 19 milliards (19 milliards en 2015) dans le secteur Marchés des capitaux, qui sont détenus à des fins de titrisation.</p> | | | | | | |

Les marges de crédit sur valeur nette ne sont pas assurées et sont présentées dans les prêts aux particuliers. Au 31 octobre 2016, les marges de crédit sur valeur nette du secteur Services bancaires canadiens s'établissaient à 41 milliards de dollars (42 milliards en 2015). Environ 98 % de ces marges de crédit (98 % en 2015) sont garanties par un privilège de premier rang grevant la propriété, et 7 % du total des clients qui utilisent une marge de crédit sur valeur nette (8 % en 2015) acquittent uniquement les paiements d'intérêt prévus.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement

Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

| Période d'amortissement | Au | | | | | |
|-------------------------|-----------------|---------------------------|--------------|-----------------|---------------------------|--------------|
| | 31 octobre 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
| | Canada | États-Unis et autres pays | Total | Canada | États-Unis et autres pays | Total |
| 25 ans ou moins | 74 % | 40 % | 72 % | 75 % | 77 % | 75 % |
| De 25 à 30 ans | 25 | 58 | 27 | 23 | 23 | 23 |
| De 30 à 35 ans | 1 | 2 | 1 | 2 | – | 2 |
| Plus de 35 ans | – | – | – | – | – | – |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

Ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio

Le tableau ci-après présente un sommaire du ratio prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et des produits de la gamme Marge Proprio, par secteur géographique.

| Secteur géographique (3) | 31 octobre 2016 | | 31 octobre 2015 | |
|---|--------------------------------------|--|--------------------------------------|--|
| | Non assurés | | Non assurés | |
| | Prêts hypothécaires résidentiels (1) | Produits de la gamme Marge Proprio (2) | Prêts hypothécaires résidentiels (1) | Produits de la gamme Marge Proprio (2) |
| Provinces de l'Atlantique | 73 % | 74 % | 74 % | 75 % |
| Québec | 71 | 74 | 71 | 73 |
| Ontario | 70 | 69 | 70 | 70 |
| Alberta | 73 | 72 | 73 | 73 |
| Saskatchewan et Manitoba | 74 | 74 | 74 | 75 |
| Colombie-Britannique et territoires | 68 | 65 | 69 | 66 |
| États-Unis | 72 | n.s. | 72 | n.s. |
| Autres pays | 63 | n.s. | 61 | n.s. |
| Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour l'exercice (4), (5) | 71 % | 69 % | 71 % | 70 % |
| Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens (6) | 54 % | 51 % | 55 % | 54 % |

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio.

(2) Les produits de la gamme Marge Proprio comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.

(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(4) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors du montage.

(5) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

(6) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice composite de prix des maisons Teranet – Banque nationale.

n. s. non significatif

Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, dont les ventes de propriétés comparables et les tendances des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, dont des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.

Nous continuons de gérer activement l'intégralité de notre portefeuille de prêts hypothécaires et effectuons des simulations de crise fondées sur une hausse du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

| Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances | Tableau 55 | |
|--|-----------------|-----------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2016 | 2015 |
| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 1 122 \$ | 984 \$ |
| Gestion de patrimoine | 48 | 46 |
| Marché des capitaux | 327 | 71 |
| Services de soutien généraux et autres (1) | 49 | (4) |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 546 \$ | 1 097 \$ |
| Canada (2) | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 42 \$ | 27 \$ |
| Prêts aux particuliers | 459 | 393 |
| Prêts sur cartes de crédit | 435 | 371 |
| Prêts aux petites entreprises | 34 | 32 |
| Prêts de détail | 970 | 823 |
| Prêts de gros | 213 | 116 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux | 1 183 | 939 |
| États-Unis (2), (3) | | |
| Prêts de détail | 1 \$ | 1 \$ |
| Prêts de gros | 227 | 40 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux | 228 | 41 |
| Autres pays (2), (3) | | |
| Prêts de détail | 41 \$ | 21 \$ |
| Prêts de gros | 44 | 96 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux | 85 | 117 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux | 50 | – |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 546 \$ | 1 097 \$ |
| Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances | | |
| Ratio total de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 0,29 % | 0,24 % |
| Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances – prêts douteux | 0,28 % | 0,24 % |
| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 0,29 % | 0,27 % |
| Services bancaires canadiens | 0,29 % | 0,25 % |
| Services bancaires dans les Antilles | 0,53 % | 0,85 % |
| Gestion de patrimoine | 0,10 % | 0,26 % |
| Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances – prêts | 0,08 % | 0,26 % |
| Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances – prêts dépréciés acquis | 0,02 % | s.o. |
| Marchés des capitaux | 0,37 % | 0,09 % |

(1) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux et autres se compose principalement de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2016.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(3) Comprennent les prêts dépréciés acquis.

s.o. sans objet

2016 par rapport à 2015

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 449 millions de dollars, ou 41 %, par rapport à l'exercice précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 29 points de base, en hausse de 5 points de base.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 138 millions de dollars, ou 14 %, et le ratio correspondant a monté de 2 points de base pour s'établir à 29 points de base, par suite surtout d'une augmentation de la dotation à l'égard des portefeuilles canadiens de prêts aux particuliers et de prêts commerciaux et d'une augmentation des radiations dans notre portefeuille de cartes de crédit. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances relative à nos portefeuilles dans les Antilles.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Gestion de patrimoine a augmenté de 2 millions de dollars, en raison surtout de dotations liées à City National. La dotation à la provision pour pertes sur créances de l'exercice précédent comprenait une dotation à l'égard du secteur Gestion de patrimoine – International.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des capitaux a augmenté de 256 millions de dollars, en raison surtout d'une augmentation de la dotation relative au secteur du pétrole et du gaz.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Services de soutien généraux et autres a grimpé de 52 millions de dollars en raison d'une augmentation de 50 millions de dollars de la dotation liée aux prêts non encore désignés comme douteux.

| Montant brut des prêts douteux | Tableau 56 | |
|---|-----------------|-----------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2016 | 2015 |
| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 1 651 \$ | 1 809 \$ |
| Gestion de patrimoine (1) | 710 | 178 |
| Marché des capitaux | 1 524 | 296 |
| Services aux investisseurs et de trésorerie | 2 | 2 |
| Services de soutien généraux et autres | 16 | – |
| Total du montant brut des prêts douteux | 3 903 \$ | 2 285 \$ |
| Canada (2) | | |
| Prêts de détail | 642 \$ | 624 \$ |
| Prêts de gros | 522 | 512 |
| Montant brut des prêts douteux | 1 164 | 1 136 |
| États-Unis (1), (2) | | |
| Prêts de détail | 56 \$ | 10 \$ |
| Prêts de gros | 1 736 | 204 |
| Montant brut des prêts douteux | 1 792 | 214 |
| Autres pays (2) | | |
| Prêts de détail | 380 \$ | 356 \$ |
| Prêts de gros | 567 | 579 |
| Montant brut des prêts douteux | 947 | 935 |
| Total du montant brut des prêts douteux | 3 903 \$ | 2 285 \$ |
| Prêts douteux, solde d'ouverture | 2 285 \$ | 1 977 \$ |
| Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (3) | 3 673 | 1 709 |
| Remboursements nets (3) | (946) | (158) |
| Montants radiés | (1 523) | (1 338) |
| Autres (3), (4) | 414 | 95 |
| Prêts douteux, solde à la fin de la période | 3 903 \$ | 2 285 \$ |
| Ratio du montant brut des prêts douteux (5) | | |
| Ratio total du montant brut des prêts douteux | 0,73 % | 0,47 % |
| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 0,43 % | 0,49 % |
| Services bancaires canadiens | 0,27 % | 0,30 % |
| Services bancaires dans les Antilles | 7,56 % | 9,13 % |
| Gestion de patrimoine | 1,44 % | 1,01 % |
| Ratio du montant brut des prêts douteux – prêts | 0,59 % | 1,01 % |
| Ratio du montant brut des prêts douteux – prêts dépréciés acquis | 0,85 % | s.o. |
| Marchés des capitaux | 1,73 % | 0,37 % |

(1) Y compris 418 millions de dollars (néant en 2015) relativement à des prêts dépréciés acquis, dont plus de 80 % sont assurés par des accords de partage des pertes avec la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(3) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car il n'est pas raisonnablement possible de déterminer les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts nets remboursés, aux prêts vendus et aux variations du taux de change et autres variations. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros dans les Antilles sont généralement attribuées aux remboursements nets et aux nouveaux prêts douteux, car les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts vendus et aux variations du taux de change et aux autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.

(4) Tiennent compte des prêts de nouveau productifs pour l'exercice, des reprises au titre des prêts et des avances radiés précédemment, des prêts vendus et des variations du taux de change et autres variations.

(5) Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations.

s.o. sans objet

2016 par rapport à 2015

Le montant brut total des prêts douteux s'est accru de 1 618 millions de dollars, ou 71 %, par rapport à il y a un an, tandis que le ratio du montant brut des prêts douteux a augmenté de 26 points de base pour se fixer à 73 points de base.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a diminué de 158 millions de dollars, ou 9 %, tandis que le ratio du montant brut des prêts douteux a diminué de 6 points de base pour atteindre 43 points de base, en raison surtout de la baisse des prêts douteux dans nos portefeuilles de prêts commerciaux.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a augmenté de 532 millions de dollars, en raison surtout de l'intégration de City National, du fait surtout de prêts dépréciés acquis de 418 millions de dollars. Plus de 80 % de ces prêts sont couverts par des accords de partage des pertes avec la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Pour plus de détails sur les prêts dépréciés acquis, se reporter aux notes 2 et 5 des états financiers consolidés annuels de 2016.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des capitaux a augmenté de 1 228 millions de dollars, par suite surtout d'une hausse des prêts douteux dans le secteur du pétrole et du gaz, à cause de la faiblesse du cours du pétrole.

Provision pour pertes sur créances

Tableau 57

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 |
|--|-----------------|-----------------|
| Provision pour prêts douteux | | |
| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 520 \$ | 548 \$ |
| Gestion de patrimoine (1) | 73 | 43 |
| Marché des capitaux | 216 | 61 |
| Services aux investisseurs et de trésorerie | – | 2 |
| Total de la provision pour prêts douteux | 809 | 654 |
| Canada (2) | | |
| Prêts de détail | 160 \$ | 142 \$ |
| Prêts de gros | 119 | 111 |
| Provision pour prêts douteux | 279 | 253 |
| États-Unis (1), (2) | | |
| Prêts de détail | 2 \$ | 1 \$ |
| Prêts de gros | 177 | 47 |
| Provision pour prêts douteux | 179 | 48 |
| Autres pays (2) | | |
| Prêts de détail | 180 \$ | 169 \$ |
| Prêts de gros | 171 | 184 |
| Provision pour prêts douteux | 351 | 353 |
| Total de la provision pour prêts douteux | 809 | 654 |
| Provision au titre des prêts non encore désignés comme douteux | 1 517 | 1 466 |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 2 326 \$ | 2 120 \$ |

(1) Depuis le premier trimestre de 2016, comprend la provision pour pertes sur créances liée aux prêts dépréciés acquis issus de l'acquisition de City National.
 (2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2016 par rapport à 2015

Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 206 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient essentiellement à l'augmentation de la provision pour pertes sur créances liée au secteur Marché des capitaux rendant compte de la baisse du cours du pétrole et à l'augmentation de la provision pour pertes sur créances liée au secteur Gestion de patrimoine, surtout attribuable à la prise en compte de notre acquisition de City National. Ce résultat a été neutralisé en partie par la diminution de la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Nous avons aussi inscrit une augmentation de 50 millions de dollars de la provision au titre de prêts non encore désignés comme douteux que nous avons comptabilisée au deuxième trimestre de 2016.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites.

Les mesures de la situation financière touchées par le risque de marché sont les suivantes :

1. Les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus, qui comprennent :
 - a) les variations de la juste valeur des instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les titres dépréciés;
 - b) l'inefficacité de la couverture.
2. Les capitaux propres ordinaires de première catégorie, qui comprennent :
 - a) tous les éléments ci-dessus; plus
 - b) les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente pour lesquels les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
 - c) les variations de la valeur en dollars canadiens des placements dans des filiales étrangères, déduction faite des couvertures, découlant de la conversion des devises;
 - d) les réévaluations des régimes de retraite à prestations définies du personnel, y compris les actifs au titre des régimes de retraite affichant un rendement inférieur au marché, ce qui entraîne un déficit et une volatilité à l'égard des passifs au titre des prestations définies et des actifs au titre des régimes de retraite, ou les paramètres actuariels estimés qui ne se matérialisent pas, ce qui fait en sorte que les passifs au titre des prestations définies excèdent les actifs au titre des régimes de retraite.
3. Le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, qui comprend :
 - a) tous les éléments ci-dessus; plus
 - b) les variations de l'actif pondéré en fonction des risques découlant des variations des risques de marché liés aux activités de négociation;
 - c) les variations de la valeur en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques découlant de la conversion des devises.
4. La valeur économique de la Banque, qui comprend :
 - a) tous les éléments des points 1 et 2 ci-dessus; plus
 - b) les variations de la juste valeur des autres positions liées aux activités autres que de négociation dont la juste valeur est fonction des risques de marché.

Contrôles du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il fait partie du Cadre de gestion du goût pour le risque à l'échelle de l'entreprise, le Conseil d'administration approuve nos restrictions globales liées au risque de marché. La Gestion des risques du Groupe crée et gère la structure de contrôle des positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, qui permet de s'assurer que la conduite de nos activités est conforme aux exigences du Conseil. La fonction Gestion des risques de marché et de crédit commercial, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et des procédures de gouvernance qui servent à s'assurer que les risques pris cadrent avec les contraintes relatives au goût du risque établies par le Conseil. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures fondées sur des probabilités utilisées pour déterminer les pertes potentielles, telles que la valeur à risque et la valeur à risque en période de tensions pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous.

Valeur à risque (VAR) : la VAR est une mesure statistique utilisée pour estimer la perte potentielle qui pourrait découler d'un portefeuille financier, selon un niveau de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99^e centile de l'intervalle de confiance en ce qui a trait aux fluctuations des prix sur une période de détention de un jour, à l'aide d'une simulation historique fondée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché historiques à pondération égale. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions de risque actuelles, sauf en ce qui concerne certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et pour lesquelles les calculs sont révisés au moins chaque mois.

VAR en période de tensions : la VAR en période de tensions est calculée de la même manière que la VAR, sauf que les calculs sont fondés sur une période historique de volatilité extrême de un an et sur la situation inverse, plutôt que sur les données historiques des deux derniers exercices. La période de tensions utilisée s'étend de septembre 2008 à août 2009. La VAR en période de tensions est calculée quotidiennement pour tous les portefeuilles, sauf en ce qui concerne certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et pour lesquelles les calculs sont révisés au moins chaque mois.

La VAR et la VAR en période de tensions sont des estimations statistiques fondées sur des données du marché historiques et doivent être interprétées en toute connaissance de leurs limites, notamment ce qui suit :

- La VAR et la VAR en période de tensions ne sont pas indicatrices de pertes futures si les variations réalisées du marché sont très différentes des périodes historiques utilisées pour les calculer.
- La VAR et la VAR en période de tensions offrent une projection des pertes potentielles sur une période de détention de un jour, et ne donnent pas de projection quant aux pertes potentielles pour les positions de risque détenues pendant des périodes plus longues.
- La VAR et la VAR en période de tensions sont évaluées à l'aide de positions à la fermeture des bureaux et ne tiennent pas compte de l'activité de négociation au cours d'une journée.

Nous vérifions nos évaluations de la VAR et de la VAR en période de tensions de différentes façons, notamment par un processus d'examen et de validation des modèles d'évaluation par un groupe indépendant de concepteurs de modèles et par un contrôle ex post de la VAR par rapport aux revenus quotidiens évalués à la valeur du marché, afin de repérer et d'examiner les cas où les revenus tirés des activités de négociation réels excèdent les projections de la VAR.

Simulations de crise – Notre programme de simulation de crises liées au risque de marché sert à identifier et à contrôler le risque découlant de variations importantes des cours et des taux. Nous effectuons des simulations de crise tous les jours pour les positions évaluées à la valeur du marché. Les simulations de crise reproduisent des événements passés ou hypothétiques graves et de longue durée. Les scénarios passés sont fondés sur des événements réels ayant touché les marchés au cours des 30 dernières années et leur durée peut atteindre 90 jours, comme l'effondrement des marchés boursiers de 1987 et la crise financière mondiale de 2008. Les scénarios hypothétiques sont conçus de manière à représenter d'éventuelles crises du marché graves, mais plausibles. Nous évaluons et perfectionnons continuellement ces scénarios en fonction de l'évolution de la conjoncture. Les résultats des simulations de crise sont calculés en partant de l'hypothèse d'une réévaluation instantanée de nos positions sans intervention de la direction.

Les calculs relatifs à ces mesures sont effectués pour toutes les positions qui sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net aux fins de la présentation de l'information financière, sauf les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et les positions liées à nos activités d'assurance.

Évaluations du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

VAR et VAR en période de tensions

Le tableau ci-après présente les chiffres ayant trait à la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché pour 2016 et 2015.

VAR liée à la gestion du risque de marché*

Tableau 58

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | | | | 2015 | | | |
|---|------------------------------------|--------------|---------------|--------------|------------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| | Pour l'exercice clos le 31 octobre | | | | Pour l'exercice clos le 31 octobre | | | |
| | Au 31 octobre | Moyenne | Haut | Bas | Au 31 octobre | Moyenne | Haut | Bas |
| Actions | 13 \$ | 16 \$ | 32 \$ | 7 \$ | 20 \$ | 12 \$ | 31 \$ | 6 \$ |
| Change | 5 | 5 | 8 | 3 | 4 | 4 | 8 | 3 |
| Marchandises | 5 | 3 | 5 | 2 | 3 | 3 | 6 | 2 |
| Taux d'intérêt | 18 | 21 | 32 | 14 | 26 | 28 | 34 | 23 |
| Risque de crédit spécifique (1) | 4 | 5 | 7 | 4 | 6 | 8 | 9 | 6 |
| Effet de diversification (2) | (21) | (17) | (23) | (11) | (18) | (22) | (34) | (15) |
| VAR liée à la gestion du risque de marché | 24 \$ | 33 \$ | 53 \$ | 20 \$ | 41 \$ | 33 \$ | 45 \$ | 26 \$ |
| VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché | 46 \$ | 82 \$ | 150 \$ | 41 \$ | 109 \$ | 104 \$ | 157 \$ | 73 \$ |

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

(1) Le risque lié à l'écart de taux général est évalué en fonction de la VAR liée aux taux d'intérêt, tandis que le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

(2) La VAR liée à la gestion du risque de marché est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification du portefeuille.

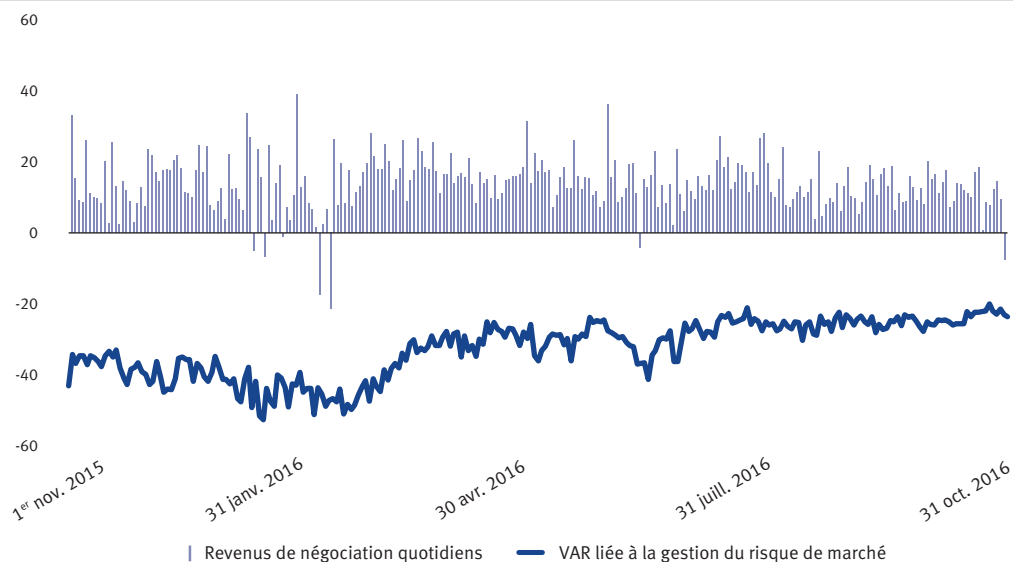
2016 par rapport à 2015

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 33 millions de dollars, tout comme à l'exercice précédent. La réduction des placements en titres à revenu fixe et en produits titrisés, comme l'indique la baisse des moyennes de la VAR liées au taux d'intérêt et au risque de crédit spécifique pour l'exercice, ainsi que l'effet du change ont été compensés par une augmentation du risque lié aux actions principalement attribuable à l'activité des clients et à la forte volatilité dans les statistiques servant au calcul de la VAR.

La moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 82 millions de dollars, en baisse de 22 millions de dollars par rapport à il y a un an, surtout à cause de la réduction des placements en titres à revenu fixe et en produits titrisés évoquée ci-dessus et de la réduction des risques associés à certaines anciennes activités. Au quatrième trimestre de 2016, la VAR en période de tensions a atteint le plus bas niveau observé au cours de la période de deux ans englobant les exercices 2015 et 2016.

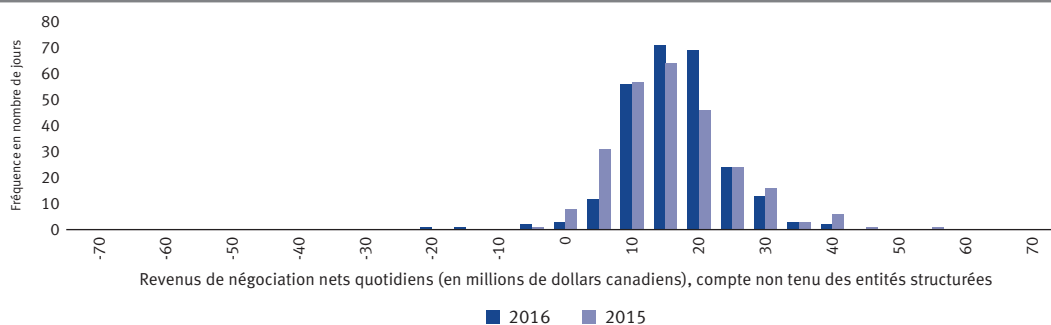
Le graphique ci-dessous illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens, ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché. Au cours de l'exercice, nous avons connu sept séances marquées par des pertes de négociation nettes totalisant 63 millions de dollars, comparativement à neuf séances marquées par des pertes de négociation nettes totalisant 25 millions de dollars en 2015, aucune des pertes n'ayant excédé la VAR.

Revenus tirés des activités de négociation et VAR (en millions de dollars canadiens)



Le graphique ci-dessous illustre la distribution des profits et pertes de négociation quotidiens en 2016. La perte la plus élevée qui a été déclarée s'est élevée à 22 millions de dollars; cette perte, qui s'est produite le 11 février 2016, est principalement attribuable à la volatilité du cours des actions et des écarts de taux qui résulte des craintes au sujet de la croissance mondiale. Des sept séances marquées par des pertes au cours de l'exercice 2016, une s'est produite au quatrième trimestre. Cette perte est en grande partie attribuable à la conjoncture, qui a eu des répercussions néfastes sur les activités de négociation dans les principaux secteurs. Le profit le plus élevé qui a été déclaré est de 39 millions de dollars, le profit quotidien moyen se chiffrant à 14 millions.

Revenus tirés des activités de négociation pour l'exercice clos le 31 octobre 2016
(majoration au montant imposable équivalent)



Évaluations du risque de marché – Autres positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net – Actifs et passifs de RBC Assurances

Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenus de placement du compte consolidé de résultat et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance. Au 31 octobre 2016, les passifs relatifs aux obligations au titre des polices d'assurance se chiffraient à 9,2 milliards de dollars (contre 9,1 milliards à la clôture de l'exercice précédent), et nos titres détenus à des fins de transaction s'établissaient à 7,2 milliards de dollars à l'appui des passifs (montant inchangé par rapport à l'exercice précédent).

Contrôle du risque de marché – Positions liées au risque de taux d'intérêt structurel ⁽¹⁾

Le risque de taux d'intérêt découlant de produits bancaires traditionnels, comme les dépôts et les prêts, constitue le risque de taux d'intérêt structurel et il est assujéti à des limites et à des contrôles. Les mesures du risque de taux d'intérêt structurel comprennent aussi les couvertures connexes ainsi que le risque de taux d'intérêt lié aux titres détenus aux fins de la gestion de la liquidité. Les facteurs qui contribuent au risque de taux d'intérêt structurel incluent la non-concordance des dates de modification des taux des actifs et des passifs, les modifications relatives des taux des actifs et des passifs, et les autres caractéristiques des produits qui pourraient avoir une incidence sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, telles que les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle.

Le Conseil d'administration approuve le goût du risque lié au risque de taux d'intérêt structurel, et le Comité actif-passif, de même que la Gestion des risques du Groupe, assure la surveillance continue du risque de taux d'intérêt structurel au moyen de politiques, de limites, de normes en matière d'exploitation et d'autres contrôles. Les rapports concernant le risque de taux d'intérêt structurel sont revus régulièrement par la Gestion des risques du Groupe, par le Comité actif-passif, par le Comité de la politique de prêt, par le Comité de gestion des risques du Conseil, ainsi que par le Conseil d'administration.

Des renseignements détaillés sur les risques liés aux activités autres que de négociation pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel sont présentés dans le tableau 60.

Mesure du risque lié au taux d'intérêt structurel

Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt structurel, la Banque évalue deux principaux paramètres financiers, soit le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction de divers chocs et scénarios touchant le marché. Les scénarios touchant le marché incluent des variations parallèles et non parallèles de la courbe de rendement liées aux devises ainsi que des chocs relatifs à la volatilité des taux d'intérêt.

Afin de mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt, nous avons recours à des simulations dynamiques détaillées des activités structurelles figurant aux bilans et aux comptes de résultat, de manière à déterminer l'incidence des scénarios de crises sur le revenu net d'intérêt prévu. Les positions liées aux actifs et aux passifs et les positions hors bilan sont simulées à l'aide d'intervalles de temps mensuels sur un horizon de un an. Les simulations tiennent compte des échéances des produits, des renouvellements et des taux de croissance, ainsi que du comportement en matière de remboursement anticipé et de remboursement. Les prix et les volumes des produits sont calibrés en fonction de l'expérience passée, et des prévisions sont établies en fonction des attentes liées à un scénario donné de crise sur le marché. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres tient compte de la sensibilité à la valeur de marché des positions structurelles découlant des variations des taux à plus long terme. Afin de mesurer le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, nous appliquons des techniques d'évaluation déterministes (scénario unique) et stochastiques (scénarios multiples) aux données détaillées concernant les positions au comptant. Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont évalués en fonction de divers scénarios de crise liés au risque de marché comportant des variations extrêmes, mais plausibles des taux sur le marché, des courbes de taux d'intérêt et de la volatilité des taux d'intérêt.

(1) Les positions liées au risque de taux d'intérêt structurel comprennent l'incidence des dérivés dans le cadre des relations de couverture comptable et les titres disponibles à la vente utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

La gestion du risque lié au revenu net d'intérêt et la gestion du risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont complémentaires et étayent les efforts déployés par la Banque pour générer un revenu net d'intérêt durable et de haute qualité. Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont évalués quotidiennement, hebdomadairement ou mensuellement, selon l'importance et la complexité du bilan ou de l'activité et selon la stratégie de couverture applicable.

Un certain nombre d'hypothèses se répercutant sur les flux de trésorerie, sur la révision des prix des produits et sur l'administration des taux sous-tendent les modèles utilisés pour mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres. Les principales hypothèses ont trait aux profils en matière de financement prévus liés aux engagements au titre des taux des prêts hypothécaires de détail, le comportement en matière de remboursement anticipé lié aux prêts à taux fixe, le comportement en matière de remboursement des dépôts à terme et le traitement des dépôts sans échéance. Toutes les hypothèses sont tirées de façon empirique de l'expérience concernant les clients et les produits, et tiennent compte des prix futurs des produits et des besoins futurs des clients. Tous les modèles et toutes les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel font l'objet d'une surveillance indépendante effectuée par la Gestion des risques du Groupe.

Évaluations du risque de marché – Sensibilités au risque de taux d'intérêt structurel

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt sur les éléments autres que de négociation présentés dans le bilan de la Banque d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres prévus sur une période de 12 mois, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Dans le cas de scénarios de baisse des taux, des taux plancher sont appliqués, et ceux-ci sont établis en fonction des statistiques de mouvements de taux à l'échelle mondiale. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les risques de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures liées à la gestion des risques.

Risque de marché – Évaluations du risque de taux d'intérêt structurel

Tableau 59

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | | | | | | 2015 | | 2014 | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-----------|--|----------------------------------|--------|--|--|--|--|
| | Risque lié à la valeur économique | | | Risque lié au revenu net d'intérêt (1) | | | Risque lié à la valeur économique des capitaux propres | Risque lié au revenu net d'intérêt (2) | Risque lié à la valeur économique des capitaux propres | Risque lié au revenu net d'intérêt (2) |
| | Incidence – Dollar canadien | Incidence – Dollar américain (2) | Total | Incidence – Dollar canadien | Incidence – Dollar américain (2) | Total | | | | |
| Incidence avant impôt d'une : | | | | | | | | | | |
| augmentation des taux de 100 p.b. | (1 321)\$ | (56)\$ | (1 377)\$ | 235 \$ | 185 \$ | 420 \$ | (1 072)\$ | 289 \$ | (916)\$ | 414 \$ |
| diminution des taux de 100 p.b. | 1 083 | (439) | 644 | (300) | (165) | (465) | 829 | (370) | 754 | (348) |
| Incidence avant impôt d'une : | | | | | | | | | | |
| augmentation des taux de 200 p.b. | (2 682) | (201) | (2 883) | 344 | 367 | 711 | (2 221) | 472 | (1 910) | 763 |
| diminution des taux de 200 p.b. | 1 105 | (441) | 664 | (290) | (177) | (467) | 925 | (379) | 1 259 | (434) |

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

(1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

(2) Représente l'incidence sur le risque de taux d'intérêt structurel des portefeuilles détenus par nos services bancaires aux États-Unis.

À la fin de l'exercice 2016, le choc immédiat et soutenu d'une diminution de 100 points de base aurait eu une incidence négative de 465 millions de dollars sur le revenu net d'intérêt de la Banque, soit un résultat en hausse par rapport à 370 millions à la fin de 2015. Le choc immédiat et soutenu d'une augmentation de 100 points de base survenu à la fin de l'exercice 2016 aurait eu une incidence négative de 1 377 millions de dollars sur la valeur économique du capital de la Banque, soit un résultat en hausse par rapport à 1 072 millions en 2015. Les augmentations d'un exercice à l'autre du risque lié au revenu net d'intérêt et du risque lié à la valeur économique du capital sont principalement imputables à notre acquisition de City National et à la croissance du bilan, tout particulièrement de la position liée aux actifs à taux fixe. Au cours de l'exercice 2016, le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés largement dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs

Titres disponibles à la vente

Les titres classés comme disponibles à la vente s'établissaient à 70 milliards de dollars au 31 octobre 2016, par rapport à 48 milliards au 31 octobre 2015. L'augmentation des titres classés comme disponibles à la vente est principalement attribuable à la consolidation du portefeuille de titres disponibles à la vente de City National. Nous détenons des titres d'emprunt désignés comme disponibles à la vente principalement à des fins de placement et pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité liés à nos activités bancaires autres que de négociation. Certains portefeuilles de titres d'emprunt existants sont également classés comme disponibles à la vente. Au 31 octobre 2016, notre portefeuille de titres disponibles à la vente nous exposait au risque de taux d'intérêt, lequel représente une perte avant impôt de 8,9 millions de dollars, ce qui correspond à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle de un point de base des rendements. Le portefeuille nous exposait également au risque lié à l'écart de taux, lequel représentait une perte avant impôt de 22,8 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur découlant de l'élargissement de un point de base des écarts de taux. Les variations de la valeur de ces titres sont présentées dans les autres éléments du résultat global. La valeur des titres disponibles à la vente pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel au 31 octobre 2016 s'établissait à 48,6 milliards de dollars. Nos titres disponibles à la vente comprenaient également des risques liés aux actions de 1,6 milliard de dollars au 31 octobre 2016, en baisse par rapport à 1,8 milliard au 31 octobre 2015.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation. Au total, les actifs dérivés non liés aux activités de négociation s'établissaient à 5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2016, en baisse par rapport à 6,4 milliards au 31 octobre 2015, et les passifs dérivés se chiffraient à 4,1 milliards au 31 octobre 2016, en baisse par rapport à 4,5 milliards l'an passé.

Dérivés non détenus à des fins de transaction dans le cadre de relations de couverture comptable

Les actifs et passifs dérivés décrits ci-dessus comprennent des actifs dérivés dans le cadre d'une relation de couverture comptable désignée qui s'établissaient à 2,4 milliards de dollars au 31 octobre 2016, en baisse par rapport à 2,8 milliards au 31 octobre 2015, et des passifs dérivés qui se chiffraient à 1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2016, en baisse par rapport à 2,0 milliards de dollars au dernier exercice. Ces actifs et passifs dérivés sont pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel et dans les évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié à nos titres disponibles à la vente et au taux d'intérêt structurel, qui est décrit ci-dessus. Dans la mesure où ces swaps sont considérés comme des couvertures efficaces, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le risque de taux d'intérêt lié aux couvertures des flux de trésorerie désignées, qui correspond à la variation de la juste valeur des dérivés découlant d'une augmentation parallèle de un point de base des rendements, représentait un montant de 5,2 millions de dollars au 31 octobre 2016, contre 5,5 millions au 31 octobre 2015.

Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des instruments couverts qui sont liées aux fluctuations des taux d'intérêt sont comptabilisées en résultat.

Nous utilisons aussi des dérivés de change pour gérer le risque relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros. Les variations de la juste valeur de ces couvertures et les écarts de conversion cumulés liés à notre risque de change structurel sont présentés dans les autres éléments du résultat global.

Autres dérivés non détenus à des fins de transaction

Nous avons recours à des dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt et des dérivés de change, qui ne sont pas utilisés dans une relation de couverture comptable désignée, afin de gérer les risques liés aux activités autres que de négociation. Ces dérivés ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat. Les actifs dérivés s'établissaient à 2,7 milliards de dollars au 31 octobre 2016 pour ces transactions, en baisse par rapport à 3,6 milliards au 31 octobre 2015, et les passifs dérivés se chiffraient à 2,3 milliards au 31 octobre 2016, en baisse par rapport à 2,5 milliards à pareille date l'an passé.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de chacune de ces devises. Notre exposition la plus importante concerne le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Les autres risques importants sont liés à la livre sterling et à l'euro, et ils tiennent à nos opérations conclues dans ces monnaies à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait faire diminuer ou augmenter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et pourrait aussi avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques relativement aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à des devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

L'ensemble de nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2015.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Le tableau ci-après illustre le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités de négociation et du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ainsi que la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Tableau 60

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2016 | | | Risque principal associé aux activités autres que de négociation |
|--|--------------------------------|---|--|--|
| | Évaluation du risque de marché | | | |
| | Montant figurant au bilan | Risque lié aux activités de négociation (1) | Risque lié aux activités autres que de négociation (2) | |
| Actifs exposés au risque de marché | | | | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques (3) | 14 929 \$ | 5 906 \$ | 9 023 \$ | Taux d'intérêt |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques (4) | 27 851 | 16 058 | 11 793 | Taux d'intérêt |
| Valeurs mobilières | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction (5) | 151 292 | 144 001 | 7 291 | Taux d'intérêt, écart de taux |
| Titres disponibles à la vente (6) | 84 801 | – | 84 801 | Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7) | 186 302 | 186 033 | 269 | Taux d'intérêt |
| Prêts | | | | |
| Prêts de détail (8) | 369 470 | 9 081 | 360 389 | Taux d'intérêt |
| Prêts de gros (9) | 154 369 | 2 341 | 152 028 | Taux d'intérêt |
| Provision pour pertes sur prêts | (2 235) | – | (2 235) | Taux d'intérêt |
| Actif net des fonds distincts (10) | 981 | – | 981 | Taux d'intérêt |
| Dérivés | 118 944 | 113 862 | 5 082 | Taux d'intérêt, écart de change |
| Autres actifs (11) | 68 353 | 24 727 | 43 626 | Taux d'intérêt |
| Actifs non exposés au risque de marché (12) | 5 201 | | | |
| Total de l'actif | 1 180 258 \$ | 502 009 \$ | 673 048 \$ | |
| Passifs exposés au risque de marché | | | | |
| Dépôts (13) | 757 589 \$ | 118 815 \$ | 638 774 \$ | Taux d'intérêt |
| Passif au titre des fonds distincts (14) | 981 | – | 981 | Taux d'intérêt |
| Autres | | | | |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 50 369 | 50 369 | – | |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 103 441 | 103 441 | – | Taux d'intérêt |
| Dérivés | 116 550 | 112 500 | 4 050 | Taux d'intérêt, écart de change |
| Autres passifs (15) | 61 987 | 19 984 | 42 003 | Taux d'intérêt |
| Débiteures subordonnées | 9 762 | – | 9 762 | Taux d'intérêt |
| Passifs non exposés au risque de marché (16) | 7 967 | | | |
| Total du passif | 1 108 646 \$ | 405 109 \$ | 695 570 \$ | |
| Total des capitaux propres | 71 612 \$ | | | |
| Total du passif et des capitaux propres | 1 180 258 \$ | | | |

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à nos activités d'assurance et les titres disponibles à la vente non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements supplémentaires sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation :

- (3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 8 954 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 69 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (4) Des dépôts productifs d'intérêts à des banques de 11 793 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- (5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 7 291 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances, qui n'est pas pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel que nous présentons.
- (6) Comprend des titres disponibles à la vente de 69 922 millions de dollars et des titres détenus jusqu'à l'échéance de 14 879 millions de dollars. Une tranche de 63 475 millions de dollars du total des valeurs mobilières est prise en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 1 901 millions de dollars sont détenus dans le cadre de nos activités d'assurance, titres qui ne sont pas pris en compte dans notre évaluation du risque de taux d'intérêt structurel. La tranche restante de 19 425 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.
- (7) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 269 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- (8) Les prêts de détail comprennent un montant de 360 138 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 251 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.
- (9) Les prêts de gros comprennent un montant de 150 619 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 409 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.
- (10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.
- (11) Les autres actifs comprennent un montant de 41 168 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 2 458 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.
- (12) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs d'un montant de 5 201 millions de dollars.
- (13) Les dépôts comprennent un montant de 638 774 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- (14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.
- (15) Les autres passifs comprennent un montant de 9 900 millions de dollars utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurance, et un montant de 32 103 millions utilisé aux fins de l'évaluation de notre risque de taux d'intérêt structurel.
- (16) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 7 967 millions de dollars.

Au 31 octobre 2015

| (en millions de dollars canadiens) | Évaluation du risque de marché | | | Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation |
|--|--------------------------------|---|--|--|
| | Montant figurant au bilan | Risque lié aux activités de négociation (1) | Risque lié aux activités autres que de négociation (2) | |
| Actifs exposés au risque de marché | | | | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques (3) | 12 452 \$ | 5 720 \$ | 6 732 \$ | Taux d'intérêt |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques (4) | 22 690 | 15 764 | 6 926 | Taux d'intérêt |
| Valeurs mobilières | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction (5) | 158 703 | 151 420 | 7 283 | Taux d'intérêt, écart de taux |
| Titres disponibles à la vente (6) | 56 805 | – | 56 805 | Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7) | 174 723 | 174 594 | 129 | Taux d'intérêt |
| Prêts | | | | |
| Prêts de détail (8) | 348 183 | 16 337 | 331 846 | Taux d'intérêt |
| Prêts de gros (9) | 126 069 | 140 | 125 929 | Taux d'intérêt |
| Provision pour pertes sur prêts | (2 029) | – | (2 029) | Taux d'intérêt |
| Actif net des fonds distincts (10) | 830 | – | 830 | Taux d'intérêt |
| Dérivés | 105 626 | 99 233 | 6 393 | Taux d'intérêt, écart de change |
| Autres actifs (11) | 64 082 | 24 578 | 39 504 | Taux d'intérêt |
| Actifs non exposés au risque de marché (12) | 6 074 | | | |
| Total de l'actif | 1 074 208 \$ | 487 786 \$ | 580 348 \$ | |
| Passifs exposés au risque de marché | | | | |
| Dépôts (13) | 697 227 \$ | 151 776 \$ | 545 451 \$ | Taux d'intérêt |
| Passif au titre des fonds distincts (14) | 830 | – | 830 | Taux d'intérêt |
| Autres | | | | |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 47 658 | 47 658 | – | |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 83 288 | 83 165 | 123 | Taux d'intérêt |
| Dérivés | 107 860 | 103 348 | 4 512 | Taux d'intérêt, écart de change |
| Autres passifs (16) | 58 184 | 19 757 | 38 427 | Taux d'intérêt |
| Débitures subordonnées | 7 362 | – | 7 362 | Taux d'intérêt |
| Passifs non exposés au risque de marché (17) | 7 855 | | | |
| Total du passif | 1 010 264 \$ | 405 704 \$ | 596 705 \$ | |
| Total des capitaux propres | 63 944 \$ | | | |
| Total du passif et des capitaux propres | 1 074 208 \$ | | | |

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR, à la VAR en période de tensions et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à nos activités d'assurance et les titres disponibles à la vente non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements supplémentaires sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation :

- (3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 5 829 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 903 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (4) Des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 6 926 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- (5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 7 283 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances, qui n'est pas pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel que nous présentons.
- (6) Comprendent des titres disponibles à la vente de 48 164 millions de dollars et des titres détenus jusqu'à l'échéance de 8 641 millions. Une tranche de 43 528 millions de dollars du total des valeurs mobilières est prise en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 1 917 millions de dollars sont détenus dans le cadre de nos activités d'assurance, titres qui ne sont pas pris en compte dans notre évaluation du risque de taux d'intérêt structurel. La tranche restante d'un montant de 11 360 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des risques de marchés liés aux activités internes autres que de négociation.
- (7) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 129 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- (8) Les prêts de détail comprennent un montant de 331 846 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- (9) Les prêts de gros comprennent un montant de 124 701 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 228 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.
- (10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.
- (11) Les autres actifs comprennent un montant de 36 728 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 2 776 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.
- (12) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent des immobilisations corporelles et d'autres actifs d'un montant de 6 074 millions de dollars.
- (13) Les dépôts comprennent un montant de 545 451 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- (14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances.
- (15) Les engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat comprennent un montant de 123 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- (16) Les autres passifs comprennent un montant de 10 019 millions de dollars utilisé aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel de RBC Assurances, et un montant de 28 408 millions utilisé aux fins de l'évaluation de notre risque de taux d'intérêt structurel.
- (17) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 7 855 millions de dollars.

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie liés aux éléments figurant au bilan et à ceux hors bilan.

Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous assurer que nous disposons de suffisamment de liquidités pour satisfaire aux engagements actuels et éventuels dans des conditions commerciales normales et de crise et dans des contextes de liquidité. Afin d'atteindre ces objectifs, nous appliquons un cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif et des stratégies d'atténuation de plusieurs risques de liquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque qui est permis selon notre goût du risque et des coûts engagés pour atténuer ce risque;
- un accès élargi à des sources de financement, y compris le maintien d'un nombre crédible de dépôts de base provenant des clients et la prise de mesures à cet effet, ainsi qu'un accès continu à des sources diversifiées de financement de gros;
- le recours à un programme exhaustif de simulations de crise touchant les liquidités, à un plan d'urgence et de résolution des problèmes et à un processus de suivi de la situation visant à garantir que les titres négociables non grevés sont suffisants et que nous possédons une aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actif données;
- le recours à des informations détaillées, au moment opportun, aux fins de l'évaluation des risques;
- le recours à un processus transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts;
- le recours à un modèle de gouvernance solide reposant sur les première et deuxième lignes de défense.

Contrôle du risque

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de liquidité sont revus régulièrement, et mis à jour afin de tenir compte de l'évolution des conditions du marché et de la composition des activités, pour faire en sorte qu'ils soient conformes aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle locale et pour que nous puissions nous positionner aux fins de la mise en œuvre progressive des normes de liquidités de l'accord de Bâle III. Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de l'exécution de notre stratégie. Le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure largement dans les limites de notre goût du risque.

Le Conseil d'administration approuve annuellement les pouvoirs d'approbation du risque de liquidité délégués aux cadres supérieurs. Le Comité de gestion des risques du Conseil approuve annuellement le cadre de gestion du risque de liquidité et la politique de mise en gage, et il en assure la surveillance. Le Conseil d'administration, le Comité de gestion des risques, le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif revoient régulièrement les rapports concernant notre position de liquidité à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de la politique de prêt, le Comité d'examen de la politique et/ou le Comité actif-passif assurent également l'examen des documents sur la position de liquidité préparés à l'intention du Conseil d'administration ou de ses comités.

- Le Comité d'examen de la politique approuve annuellement la politique de gestion du risque de liquidité, laquelle établit les éléments de contrôle minimaux du risque en fonction du goût du risque approuvé par le Conseil et du cadre de gestion du risque de liquidité.
- Le Comité actif-passif approuve annuellement le plan d'urgence relatif aux liquidités et fournit des conseils d'ordre stratégique et des services de surveillance à la Trésorerie générale, à d'autres fonctions et aux secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion des liquidités.

Ces politiques sont étayées à l'aide de politiques en matière d'exploitation, de rangement de bureaux et de produits qui servent à mettre en œuvre les éléments de contrôle tels que les paramètres, les méthodologies, ainsi que les limites et pouvoirs en matière de gestion qui régissent l'évaluation et la gestion des liquidités. Nous avons aussi recours à des simulations de crise pour évaluer la robustesse du cadre de contrôle et guider les plans d'urgence relatifs aux liquidités.

Évaluation du risque

Pour mesurer le risque de liquidité, nous appliquons un scénario fondé sur des hypothèses à nos actifs et passifs et aux engagements hors bilan, de manière à établir les profils relatifs aux flux de trésorerie prévus sur divers horizons. Ainsi, les obligations d'État peuvent être monétisées de façon rapide et sûre sans perte de valeur importante afin de générer des entrées de trésorerie avant leur échéance contractuelle et, dans un même ordre d'idées, les dépôts à vue fondés sur des relations peuvent être considérés comme générant de faibles sorties de trésorerie à court terme, et ce, même si les déposants peuvent, selon les termes du contrat, être remboursés à vue. Nous revoiyons et corroborons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin d'assurer leur concordance avec notre contexte opérationnel, la conjoncture et les conditions du marché prévues, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques reconnues.

Afin de nous assurer que le risque de liquidité est conforme à notre goût du risque, nous établissons des plafonds relatifs à divers paramètres qui reflètent divers horizons et degrés de gravité des périodes de tensions, et élaborons des plans d'urgence, de reprise et de résolution des problèmes. Nos activités aux fins de la mesure et du contrôle du risque de liquidité sont divisées en trois catégories, comme suit :

Risque de liquidité structurel (à plus long terme)

Pour encadrer nos activités de financement de gros à terme garanti et non garanti, nous avons recours à un paramètre interne qui met l'accent sur la concordance structurelle entre les actifs illiquides à long terme et le financement à plus long terme fourni par des investisseurs dans le secteur des services de gros et au moyen de dépôts de base.

Risque de liquidité stratégique (à plus court terme)

Pour répondre aux risques liés aux flux de trésorerie les plus immédiats auxquels nous pouvons être exposés en période de crise, nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets à court terme et effectuons des simulations de crise afin de contenir le risque dans les limites de notre goût du risque, tant par succursale qu'au niveau des filiales et des devises. Nos positions liées aux flux nets de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses et de paramètres internes aux flux de trésorerie connus et prévus liés à tous les actifs et passifs non grevés et activités hors bilan significatifs. Les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également le risque de liquidité stratégique en nous conformant, à l'échelle du groupe et à l'échelle de chaque unité fonctionnelle, à des normes prescrites par les organismes de réglementation, tel le ratio de liquidité à court terme.

Risque de liquidité éventuel

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités, que la Trésorerie générale maintient et administre, nous aide à prendre les mesures voulues et à réagir lorsqu'une crise de liquidité se produit. Ce plan prévoit la création d'une équipe de gestion des crises de liquidité, dirigée par la Trésorerie générale et composée de cadres des principaux secteurs d'exploitation, de la Gestion des risques du Groupe, des Finances et de l'Exploitation qui sont des spécialistes en la question. Cette équipe contribue à l'élaboration des simulations de crise et des plans de financement, et elle se réunit régulièrement pour évaluer nos liquidités, pour effectuer des simulations de crise et pour évaluer notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, permettent d'évaluer notre exposition prospective à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays et à des événements touchant RBC et couvrent une période s'échelonnant sur plusieurs semaines. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios reflètent des révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées.

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel met en évidence les besoins éventuels en matière de financement (p. ex., les prélèvements sur les lignes de crédit et de liquidités engagées, l'accroissement des garanties requises et les retraits de dépôts) et les sources (p. ex., les ventes d'actifs liquides en cas d'urgence et la capacité supplémentaire de financement de gros) en fonction de différents scénarios d'événements de tensions et, par conséquent, sert à établir les exigences liées à nos portefeuilles d'actifs liquides en cas d'urgence non grevés.

Nos actifs liquides éventuels se composent d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides auxquels des notations élevées ont été attribuées, de conventions de revente à un jour de titres gouvernementaux et de dépôts auprès de banques centrales. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs de qualité et, le cas échéant, à des critères d'admissibilité stricts (p. ex., des critères en matière d'échéance, de diversification et d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales), de manière à garantir un accès maximal immédiat à des liquidités en cas d'urgence. Ces titres, lorsqu'ils sont ajoutés à d'autres actifs liquides non grevés que nous détenons par suite d'activités sur les marchés financiers ou autres, sont regroupés dans les informations sur la réserve de liquidités et les charges grevant les actifs fournies ci-dessous.

Réserve de liquidités et charges grevant les actifs

Conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements, les tableaux ci-après présentent des sommaires de notre réserve de liquidités ainsi que de nos charges grevant les actifs. Dans les deux tableaux, les actifs non grevés représentent dans la plupart des cas une source de financement à laquelle nous pouvons rapidement avoir accès. Aux fins des tableaux présentés ci-après, les actifs grevés comprennent : i) les actifs liquides détenus par des banques qui sont donnés en garantie (p. ex., financement de rachat et dérivés donnés en garantie) ou qui ne peuvent être utilisés librement en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes (p. ex., pour assurer le maintien d'une réserve obligatoire ou le respect d'exigences locales en matière d'adéquation des fonds propres, et de manière à maintenir l'accès continu aux systèmes de paiement et de règlement); ii) les titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés qui ont été de nouveau donnés en garantie, lorsque cela est autorisé (p. ex., pour obtenir un financement à l'aide de conventions de rachat ou pour couvrir des titres vendus à découvert), ou qui n'ont aucune valeur de liquidité puisqu'ils ne peuvent être de nouveau donnés en garantie; iii) les actifs illiquides qui ont été titrisés et vendus sur le marché ou qui ont été donnés en garantie à l'appui des entités de financement à terme structuré. Selon notre cadre et nos pratiques de gestion des liquidités, nous ne considérons pas les actifs grevés comme une source de liquidités disponibles aux fins de l'évaluation du risque de liquidité. Ils représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non.

Réserve de liquidité

Dans le tableau de la réserve de liquidités, les actifs liquides disponibles comprennent la trésorerie et les portefeuilles de titres figurant au bilan, ainsi que les titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres (conventions de revente et transactions de financement contre sûretés hors bilan) et des transactions sur dérivés, et ils constituent notre source préférée d'accès rapide à des liquidités. Les autres éléments de notre réserve de liquidités sont constitués essentiellement de facilités de crédit non engagées et inutilisées consenties par des banques centrales, auxquelles nous pouvons accéder dans des circonstances exceptionnelles, dans la mesure où certaines conditions préalables peuvent être respectées et lorsque des avances peuvent être appuyées par des actifs admissibles (p. ex., certains prêts non grevés) qui ne sont pas compris dans la catégorie des actifs liquides.

| | Au 31 octobre 2016 | | | | |
|---|---|--|---------------------------|------------------------|----------------------------|
| | Actifs liquides détenus par des banques (1) | Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés | Total des actifs liquides | Actifs liquides grevés | Actifs liquides non grevés |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | |
| Trésorerie et placements auprès de banques centrales | 31 771 \$ | – \$ | 31 771 \$ | 1 781 \$ | 29 990 \$ |
| Dépôts à un jour auprès d'autres banques | 1 679 | – | 1 679 | 262 | 1 417 |
| Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (2) | 295 603 | 28 564 | 324 167 | 168 395 | 155 772 |
| Autres | 146 269 | 34 386 | 180 655 | 72 765 | 107 890 |
| Actifs liquides admissibles auprès de banques centrales (non inclus dans les éléments ci-dessus) (3) | 600 | – | 600 | – | 600 |
| Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (4) | 13 558 | – | 13 558 | – | 13 558 |
| Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (5) | 141 888 | – | 141 888 | – | 141 888 |
| Autres actifs liquides (6) | 23 307 | – | 23 307 | 23 307 | – |
| Total des actifs liquides | 654 675 \$ | 62 950 \$ | 717 625 \$ | 266 510 \$ | 451 115 \$ |

| | Au 31 octobre 2015 | | | | |
|---|---|--|---------------------------|------------------------|----------------------------|
| | Actifs liquides détenus par des banques (1) | Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés | Total des actifs liquides | Actifs liquides grevés | Actifs liquides non grevés |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | |
| Trésorerie et placements auprès de banques centrales | 25 075 \$ | – \$ | 25 075 \$ | 1 719 \$ | 23 356 \$ |
| Dépôts à un jour auprès d'autres banques | 2 298 | – | 2 298 | 1 | 2 297 |
| Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (2) | 257 338 | 21 216 | 278 554 | 127 702 | 150 852 |
| Autres | 142 713 | 31 751 | 174 464 | 80 349 | 94 115 |
| Actifs liquides admissibles auprès de banques centrales (non inclus dans les éléments ci-dessus) (3) | 63 | – | 63 | – | 63 |
| Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (4) | 11 844 | – | 11 844 | – | 11 844 |
| Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (5) | 128 401 | – | 128 401 | – | 128 401 |
| Autres actifs liquides (6) | 21 675 | – | 21 675 | 21 675 | – |
| Total des actifs liquides | 589 407 \$ | 52 967 \$ | 642 374 \$ | 231 446 \$ | 410 928 \$ |

| | Au | |
|---|-------------------|-------------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| (en millions de dollars canadiens) | | |
| Banque Royale du Canada | 264 522 \$ | 252 052 \$ |
| Succursales à l'étranger | 53 006 | 64 684 |
| Filiales | 133 587 | 94 192 |
| Total des actifs liquides non grevés | 451 115 \$ | 410 928 \$ |

(1) Le montant des actifs liquides détenus par des banques tient compte des titres détenus sans condition par la banque et des garanties reçues par l'entremise de conventions de revente.

(2) Incluent les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités dont une entité gouvernementale américaine est le promoteur et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).

(3) Incluent les titres à enchères.

(4) Incluent les prêts qui sont admissibles à titre de garanties pour la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York (Federal Reserve Bank). Les montants sont présentés à la valeur nominale et pourraient être assujettis aux exigences en matière de marges de nantissement appliquées par la Federal Reserve Bank afin de déterminer la valeur de la garantie / la capacité d'emprunt. L'accès au programme d'emprunt sur la facilité d'escompte est conditionnel au respect des exigences établies par la Federal Reserve Bank, et les emprunts devraient normalement être rares et attribuables à des circonstances inhabituelles nécessitant des arrangements temporaires.

(5) Représentent notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) qui pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Le programme d'aide d'urgence et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal, mais pourraient, dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la liquidité normale sur le marché est gravement perturbée, nous permettre, ainsi qu'à d'autres banques, de monétiser les actifs admissibles à titre de garanties auprès de la banque centrale afin de satisfaire aux exigences et d'atténuer toute perturbation supplémentaire des liquidités sur le marché.

(6) Représentent les garanties dans le cadre de transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

2016 par rapport à 2015

Le total des actifs liquides a augmenté de 75,3 milliards de dollars, ou 12 %, essentiellement en raison de notre acquisition de City National et d'une hausse des garanties reçues dans le cadre de transactions de prise en pension de titres de revente et de financement de titres.

Charges grevant les actifs

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la trésorerie, des valeurs mobilières et des autres actifs, et indique ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent être monétisés, mais la monétisation de ces actifs nécessite un plus long délai d'exécution que celle des titres négociables. Au 31 octobre 2016, nos actifs disponibles à titre de garantie non grevés comptaient pour 38 % du total de nos actifs (38 % au 31 octobre 2015).

Charges grevant les actifs

Tableau 62

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | | | |
|---|--------------------|-----------------|-------------------------------------|-------------------|---------------------|--------------------|-----------------|-------------------------------------|-------------------|---------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | | 31 octobre 2015 | | | | |
| | Actifs grevés | | Actifs non grevés | | | Actifs grevés | | Actifs non grevés | | |
| | Donnés en garantie | Autres (1) | Pouvant être donnés en garantie (2) | Autres (3) | Total (4) | Donnés en garantie | Autres (1) | Pouvant être donnés en garantie (2) | Autres (3) | Total (4) |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | – \$ | 1 781 \$ | 13 148 \$ | – \$ | 14 929 \$ | – \$ | 1 719 \$ | 10 733 \$ | – \$ | 12 452 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts à des banques | – | 262 | 27 589 | – | 27 851 | 1 | – | 22 689 | – | 22 690 |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | 66 734 | – | 83 219 | 1 339 | 151 292 | 66 752 | – | 90 551 | 1 400 | 158 703 |
| Titres disponibles à la vente | 2 858 | – | 78 966 | 2 977 | 84 801 | 7 800 | 669 | 45 548 | 2 788 | 56 805 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 179 534 | – | 89 200 | 15 204 | 283 938 | 148 117 | – | 89 929 | 18 398 | 256 444 |
| Prêts | | | | | | | | | | |
| Prêts de détail | | | | | | | | | | |
| Titres hypothécaires | 34 624 | – | 35 591 | – | 70 215 | 35 889 | – | 33 921 | – | 69 810 |
| Prêts hypothécaires | 40 293 | – | 12 796 | 131 694 | 184 783 | 36 422 | – | – | 127 743 | 164 165 |
| Prêts autres qu'hypothécaires | 10 422 | – | 100 612 | 3 438 | 114 472 | 8 314 | – | 100 040 | 5 854 | 114 208 |
| Prêts de gros | 3 477 | – | 41 445 | 109 447 | 154 369 | 3 376 | – | 40 867 | 81 826 | 126 069 |
| Provision pour pertes sur prêts | – | – | – | (2 235) | (2 235) | – | – | – | (2 029) | (2 029) |
| Actifs nets des fonds distincts | – | – | – | 981 | 981 | – | – | – | 830 | 830 |
| Autres – Dérivés | – | – | – | 118 944 | 118 944 | – | – | – | 105 626 | 105 626 |
| – Autres (5) | 23 307 | – | – | 50 247 | 73 554 | 22 286 | – | – | 47 870 | 70 156 |
| Total de l'actif | 361 249 \$ | 2 043 \$ | 482 566 \$ | 432 036 \$ | 1 277 894 \$ | 328 957 \$ | 2 388 \$ | 434 278 \$ | 390 306 \$ | 1 155 929 \$ |

(1) Incluent les actifs qui ne peuvent être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.

(2) Incluent les prêts qui pourraient être utilisés afin de garantir les avances consenties par les banques centrales. Notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Nous déposons également en garantie des prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York. Le programme d'aide d'urgence et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal. Toutefois, en période de crise exceptionnelle et aiguë de liquidités sur le marché, les banques pourraient monétiser des actifs qui remplissent les conditions de sûreté imposées par les banques centrales.

(3) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme aisément disponibles, car ils pourraient ne pas être acceptables par les banques centrales ou conformément à d'autres programmes de prêts.

(4) Incluent les actifs liquides détenus par des banques et les titres reçus en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés et de financement de titres hors bilan.

(5) Les montants donnés en garantie ont trait aux transactions visant des dérivés négociés hors cote et en bourse.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position structurelle de liquidité.

Profil des dépôts et du financement

Au 31 octobre 2016, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires, se sont établis à 506 milliards de dollars, ou 55 % du total du financement (422 milliards, ou 51 %, au 31 octobre 2015). La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation des actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

Pour plus de détails sur le financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-dessous.

Émission de titres d'emprunt à long terme

En 2016, nous avons continué de profiter de taux et d'un accès à un financement de gros non garanti plus avantageux que ceux de nombreuses entreprises mondiales homologues. Nous avons également continué d'accroître notre capacité de financement à long terme non garanti en émettant de façon sélective, soit directement ou par l'entremise de nos filiales, du financement à terme de 25,4 milliards de dollars dans diverses monnaies et sur divers marchés. Le total du financement à long terme non garanti en cours a reculé de 3,3 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison des échéances.

Nous utilisons principalement des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Le total de notre financement à long terme garanti comprend les titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus, les obligations sécurisées qui sont garanties par des prêts hypothécaires résidentiels, et les créances sur cartes de crédit.

Par rapport à 2015, nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus ont diminué de 2,2 milliards de dollars. Nos obligations sécurisées et nos créances sur cartes de crédit titrisées ont augmenté de 3,2 milliards de dollars et de 744 millions de dollars.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Sources de financement à long terme*

Tableau 63

| (en millions de dollars canadiens) | Au | |
|---|-----------------|-----------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| Financement à long terme non garanti | 98 827 \$ | 102 081 \$ |
| Financement à long terme garanti | 69 971 | 68 228 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus | 1 297 | 1 080 |
| Débitures subordonnées | 9 597 | 7 227 |
| | 179 692 \$ | 178 616 \$ |

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes enregistrés d'émission de titres d'emprunt à plus long terme. Le tableau ci-après présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique

Tableau 64

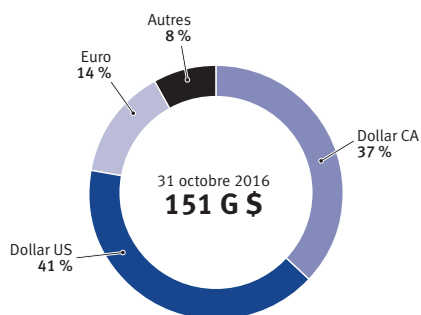
| Canada | États-Unis | Europe/Asie |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars | <ul style="list-style-type: none"> Programme de billets à moyen terme enregistré auprès de la SEC – 40 milliards de dollars US Programme d'obligations sécurisées enregistré auprès de la SEC – 15 milliards de dollars US (1) | <ul style="list-style-type: none"> Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US Programme mondial d'obligations sécurisées – 32 milliards d'euros Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens |

(1) Sous réserve de la limite prévue par le programme mondial d'obligations sécurisées, qui est établie à 32 milliards d'euros.

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de dépôt canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH du Canada, d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit. Le maintien de notations compétitives est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Composition du financement de la dette à long terme (1) par monnaie d'émission

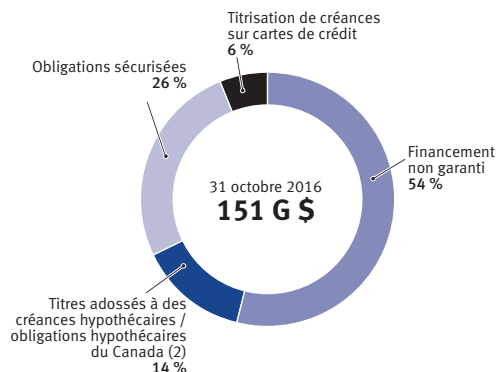
(151 milliards de dollars au 31 octobre 2016)



(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Composition du financement de la dette à long terme (1) par produit

(151 milliards de dollars au 31 octobre 2016)



(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

(2) Titres adossés à des créances hypothécaires et obligations hypothécaires du Canada.

Le tableau ci-après illustre la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance, et il représente une divulgation accrue de renseignements, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Composition du financement de gros ⁽¹⁾

Tableau 65

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2016 | | | | | | | |
|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|----------------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 12 mois | Moins de 1 an – Sous-total | De 1 an à 2 ans | 2 ans et plus | Total |
| Dépôts provenant de banques ⁽²⁾ | 1 375 \$ | 80 \$ | 30 \$ | 38 \$ | 1 523 \$ | – \$ | – \$ | 1 523 \$ |
| Certificats de dépôt et papier commercial | 3 072 | 8 950 | 10 692 | 5 199 | 27 913 | 1 220 | 54 | 29 187 |
| Papier commercial adossé à des actifs ⁽³⁾ | 1 503 | 1 600 | 3 551 | 2 923 | 9 577 | – | – | 9 577 |
| Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁴⁾ | 1 135 | 9 140 | 7 582 | 7 282 | 25 139 | 18 156 | 43 073 | 86 368 |
| Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁵⁾ | 141 | 305 | 213 | 554 | 1 213 | 1 871 | 6 493 | 9 577 |
| Titrisation de prêts hypothécaires | – | 686 | 514 | 1 435 | 2 635 | 3 432 | 14 378 | 20 445 |
| Obligations sécurisées / titres adossés à des actifs ⁽⁶⁾ | – | 1 674 | 626 | 5 834 | 8 134 | 10 700 | 30 692 | 49 526 |
| Passif subordonné | – | – | – | 128 | 128 | – | 9 469 | 9 597 |
| Autres ⁽⁷⁾ | 1 173 | 2 053 | 43 | 738 | 4 007 | 13 | 5 073 | 9 093 |
| Total | 8 399 \$ | 24 488 \$ | 23 251 \$ | 24 131 \$ | 80 269 \$ | 35 392 \$ | 109 232 \$ | 224 893 \$ |
| Comprend : | | | | | | | | |
| – Financement garanti | 2 502 \$ | 5 528 \$ | 4 691 \$ | 10 192 \$ | 22 913 \$ | 14 132 \$ | 45 071 \$ | 82 116 \$ |
| – Financement non garanti | 5 897 | 18 960 | 18 560 | 13 939 | 57 356 | 21 260 | 64 161 | 142 777 |

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2015 | | | | | | | |
|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|----------------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 12 mois | Moins de 1 an – Sous-total | De 1 an à 2 ans | 2 ans et plus | Total |
| Dépôts provenant de banques ⁽²⁾ | 5 107 \$ | 62 \$ | 13 \$ | 30 \$ | 5 212 \$ | – \$ | – \$ | 5 212 \$ |
| Certificats de dépôt et papier commercial | 9 355 | 9 648 | 18 591 | 10 071 | 47 665 | 451 | 207 | 48 323 |
| Papier commercial adossé à des actifs ⁽³⁾ | 883 | 2 317 | 6 989 | 1 572 | 11 761 | – | – | 11 761 |
| Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁴⁾ | 944 | 6 403 | 4 165 | 11 348 | 22 860 | 17 670 | 42 520 | 83 050 |
| Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁵⁾ | 151 | 535 | 376 | 577 | 1 639 | 679 | 6 070 | 8 388 |
| Titrisation de prêts | 41 | 1 088 | 673 | 2 139 | 3 941 | 2 656 | 16 049 | 22 646 |
| Obligations sécurisées / titres adossés à des actifs ⁽⁶⁾ | – | 1 961 | 654 | 5 438 | 8 053 | 7 518 | 30 041 | 45 612 |
| Passif subordonné | 1 500 | – | – | – | 1 500 | 108 | 5 619 | 7 227 |
| Autres ⁽⁷⁾ | 4 126 | 3 283 | 252 | 1 318 | 8 979 | 12 | 4 408 | 13 399 |
| Total | 22 107 \$ | 25 297 \$ | 31 713 \$ | 32 493 \$ | 111 610 \$ | 29 094 \$ | 104 914 \$ | 245 618 \$ |
| Comprend : | | | | | | | | |
| – Financement garanti | 4 952 \$ | 7 506 \$ | 8 315 \$ | 9 149 \$ | 29 922 \$ | 10 174 \$ | 46 090 \$ | 86 186 \$ |
| – Financement non garanti | 17 155 | 17 791 | 23 398 | 23 344 | 81 688 | 18 920 | 58 824 | 159 432 |

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires ni des conventions de rachat.

(2) Inclut seulement les dépôts constitués à partir de la trésorerie. Ne tiennent pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons à ces banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).

(3) Incluent seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.

(4) Incluent les billets de dépôt.

(5) Incluent les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.

(6) Incluent les prêts sur cartes de crédit, les prêts-auto et les prêts hypothécaires.

(7) Incluent les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 2 567 millions de dollars (6 088 millions au 31 octobre 2015), les billets de dépôt au porteur (non garantis) de 1 652 millions de dollars (3 186 millions au 31 octobre 2015) et d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 4 874 millions de dollars (4 125 millions au 31 octobre 2015).

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle et nos liquidités, ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le 6 juin 2016, S&P a révisé notre perspective en la faisant passer de stable à négative et a confirmé nos notations.

Le 19 juillet 2016, Moody's a confirmé nos notations assorties d'une perspective négative.

Le 28 juillet 2016, DBRS a confirmé nos notations assorties d'une perspective négative.

Le 28 octobre 2016, Fitch Ratings a confirmé nos notations assorties d'une perspective négative.

Le tableau ci-après présente nos principales notations (1) et perspectives :

| Notations | | Tableau 66 | | |
|-------------------------------|---------------------|------------------------------------|--|-------------|
| | Au 29 novembre 2016 | | | |
| | Dette à court terme | Dette à long terme de premier rang | | Perspective |
| Moody's | P-1 | Aa3 | | négative |
| Standard & Poor's | A-1+ | AA- | | négative |
| Fitch Ratings | F1+ | AA | | négative |
| Dominion Bond Rating Services | R-1 (élevée) | AA | | négative |

(1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après illustre les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse de un cran, de deux crans ou de trois crans de nos notations. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords visant à exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que le passage de position négative à position positive des positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Tableau 67

| | Au | | | | | |
|---|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
| | Révision à la baisse de 1 cran | Révision à la baisse de 2 crans | Révision à la baisse de 3 crans | Révision à la baisse de 1 cran | Révision à la baisse de 2 crans | Révision à la baisse de 3 crans |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges | 487 \$ | 117 \$ | 501 \$ | 760 \$ | 132 \$ | 972 \$ |
| Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1) | 293 | 473 | – | 421 | 88 | – |

(1) Comprennent les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une grave crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 % à l'heure actuelle.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions de fin de mois enregistrées au cours du trimestre.

| | Pour les trimestres clos | | | |
|--|--|-----------------------------------|--|-----------------------------------|
| | le 31 octobre 2016 | | le 31 octobre 2015 | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Valeur non pondérée totale (moyenne) (2) | Valeur pondérée totale (moyenne) | Valeur non pondérée totale (moyenne) (2) | Valeur pondérée totale (moyenne) |
| Actifs liquides de haute qualité | | | | |
| Total des actifs liquides de haute qualité | | 207 541 | | 194 785 |
| Sorties de trésorerie | | | | |
| Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont : | | | | |
| Dépôts stables (3) | 224 518 | 17 372 | 180 831 | 13 856 |
| Dépôts moins stables | 72 570 | 2 177 | 60 399 | 1 813 |
| Financement de gros non garanti, dont : | 151 948 | 15 195 | 120 432 | 12 043 |
| Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts (4) dans les réseaux de banques coopératives | 234 455 | 99 877 | 217 592 | 97 305 |
| Dépôts non opérationnels | 106 040 | 25 491 | 97 255 | 23 342 |
| Dettes non garanties | 113 719 | 59 690 | 101 632 | 55 258 |
| Financement de gros garanti | 14 696 | 14 696 | 18 705 | 18 705 |
| Exigences supplémentaires, dont : | | 26 069 | | 26 709 |
| Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées | 226 706 | 67 106 | 195 694 | 51 288 |
| Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette | 59 910 | 34 299 | 43 709 | 17 747 |
| Facilités de crédit et de liquidité | 5 364 | 5 364 | 4 893 | 4 893 |
| Autres obligations de financement contractuelles (5) | 161 432 | 27 443 | 147 092 | 28 648 |
| Autres obligations de financement conditionnelles (6) | 30 951 | 30 951 | 28 056 | 28 056 |
| 448 854 | 6 814 | 433 181 | 6 224 | |
| Total des sorties de trésorerie | | 248 189 | | 223 438 |
| Entrées de trésorerie | | | | |
| Prêts garantis (p. ex., conventions de revente) | 126 615 | 31 978 | 119 274 | 32 982 |
| Entrées liées aux expositions parfaitement productives | 10 559 | 7 042 | 11 709 | 8 013 |
| Autres entrées de trésorerie | 45 207 | 45 207 | 29 309 | 29 309 |
| Total des entrées de trésorerie | | 84 227 | | 70 304 |
| | | Total de la valeur ajustée | | Total de la valeur ajustée |
| Total des actifs liquides de haute qualité | | 207 541 | | 194 785 |
| Total des sorties de trésorerie nettes | | 163 962 | | 153 134 |
| Ratio de liquidité à court terme | | 127 % | | 127 % |

- (1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la Ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB.
- (2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnel, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnel comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.
- (3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits très improbables.
- (4) Les dépôts opérationnels qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- (5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.
- (6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidités à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète la tolérance de la direction au risque de liquidité et qui tient compte de la composition des activités et des actifs ainsi que des capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie permettent de nous assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 80 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, par des banques centrales ou par des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et les engagements en matière de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché à laquelle la Banque pourrait, selon la direction, avoir accès advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

T4 2016 par rapport au T4 2015

Le ratio de liquidité à court terme moyen pour le trimestre clos le 31 octobre 2016 de 127 % correspondait à celui enregistré un an plus tôt, reflétant ainsi une gestion des liquidités active en réponse à la croissance du bilan et aux échéances de financement.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (c'est-à-dire le coût amorti ou la juste valeur), à la date du bilan. Les éléments hors bilan sont attribués selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source de renseignements aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation du risque.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Tableau 69

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2016 | | | | | | | | | Total |
|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|
| | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | 5 ans et plus | Sans échéance précise | |
| Actif | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts à des banques | 38 931 \$ | 342 \$ | 2 \$ | – \$ | 192 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 3 313 \$ | 42 780 \$ |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction (1) | 98 843 | 5 | 18 | – | 24 | 40 | 117 | 6 183 | 46 062 | 151 292 |
| Titres disponibles à la vente | 1 648 | 4 854 | 2 011 | 1 810 | 1 687 | 8 869 | 25 709 | 36 587 | 1 626 | 84 801 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 81 801 | 42 092 | 24 771 | 14 988 | 11 090 | 3 380 | 303 | – | 7 877 | 186 302 |
| Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) | 15 526 | 13 154 | 16 863 | 21 512 | 23 120 | 109 075 | 198 054 | 38 887 | 85 413 | 521 604 |
| Autres | | | | | | | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 8 362 | 4 403 | 73 | 3 | – | – | 2 | – | – | 12 843 |
| Dérivés | 8 443 | 10 367 | 4 800 | 3 355 | 3 511 | 12 794 | 26 563 | 49 099 | 12 | 118 944 |
| Autres actifs financiers | 28 659 | 741 | 484 | 222 | 62 | 43 | 38 | 414 | 1 372 | 32 035 |
| Total des actifs financiers | 282 213 \$ | 75 958 \$ | 49 022 \$ | 41 890 \$ | 39 686 \$ | 134 201 \$ | 250 786 \$ | 131 170 \$ | 145 675 \$ | 1 150 601 \$ |
| Autres actifs non financiers | 1 259 | 887 | 130 | 295 | 237 | 2 579 | 1 824 | 2 991 | 19 455 | 29 657 |
| Total de l'actif | 283 472 \$ | 76 845 \$ | 49 152 \$ | 42 185 \$ | 39 923 \$ | 136 780 \$ | 252 610 \$ | 134 161 \$ | 165 130 \$ | 1 180 258 \$ |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Dépôts (2) | | | | | | | | | | |
| Emprunts non garantis | 30 680 \$ | 35 333 \$ | 35 540 \$ | 16 684 \$ | 23 586 \$ | 34 044 \$ | 55 239 \$ | 15 123 \$ | 415 130 \$ | 661 359 \$ |
| Emprunts garantis | 1 545 | 4 788 | 4 947 | 5 700 | 2 290 | 7 256 | 20 660 | 8 569 | – | 55 755 |
| Obligations sécurisées | – | – | – | – | 3 348 | 9 376 | 24 936 | 2 815 | – | 40 475 |
| Autres | | | | | | | | | | |
| Acceptations | 8 362 | 4 403 | 73 | 3 | – | – | 2 | – | – | 12 843 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 50 369 | – | – | – | – | – | – | – | – | 50 369 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 88 702 | 6 113 | 1 568 | – | 756 | 8 | 21 | – | 6 273 | 103 441 |
| Dérivés | 7 334 | 10 904 | 5 809 | 3 939 | 2 976 | 13 562 | 25 945 | 46 081 | – | 116 550 |
| Autres passifs financiers | 22 700 | 2 212 | 375 | 125 | 218 | 154 | 290 | 4 762 | 482 | 31 318 |
| Débentures subordonnées | – | – | – | – | – | – | 115 | 9 647 | – | 9 762 |
| Total des passifs financiers | 209 692 \$ | 63 753 \$ | 48 312 \$ | 26 451 \$ | 33 174 \$ | 64 400 \$ | 127 208 \$ | 86 997 \$ | 421 885 \$ | 1 081 872 \$ |
| Autres passifs non financiers | 863 | 3 692 | 276 | 155 | 154 | 1 199 | 2 466 | 9 408 | 8 561 | 26 774 |
| Capitaux propres | – | – | – | – | – | – | – | – | 71 612 | 71 612 |
| Total du passif et des capitaux propres | 210 555 \$ | 67 445 \$ | 48 588 \$ | 26 606 \$ | 33 328 \$ | 65 599 \$ | 129 674 \$ | 96 405 \$ | 502 058 \$ | 1 180 258 \$ |
| Éléments hors bilan | | | | | | | | | | |
| Garanties financières | 736 \$ | 2 255 \$ | 1 897 \$ | 3 199 \$ | 1 251 \$ | 3 010 \$ | 6 403 \$ | 79 \$ | 56 \$ | 18 886 \$ |
| Engagements en vertu de baux | 62 | 123 | 184 | 181 | 177 | 661 | 1 528 | 2 131 | – | 5 047 |
| Engagements de crédit | 3 723 | 5 481 | 9 783 | 7 190 | 12 074 | 31 384 | 132 092 | 18 284 | 3 220 | 223 231 |
| Autres engagements liés au crédit | 433 | 791 | 1 420 | 1 339 | 1 158 | 678 | 758 | 306 | 90 241 | 97 124 |
| Autres engagements | 477 | 63 | – | – | – | – | – | – | – | 540 |
| Total des éléments hors bilan | 5 431 \$ | 8 713 \$ | 13 284 \$ | 11 909 \$ | 14 660 \$ | 35 733 \$ | 140 781 \$ | 20 800 \$ | 93 517 \$ | 344 828 \$ |

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou à court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois, en pratique, ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités, tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement présentée précédemment.

Au 31 octobre 2015

| (en millions de dollars canadiens) | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 9 mois | De 9 à 12 mois | De 1 an à 2 ans | De 2 ans à 5 ans | 5 ans et plus | Sans échéance précise | Total |
|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|--------------------|---------------------|------------------|-----------------------------|---------------------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts à des banques | 31 355 \$ | 56 \$ | 17 \$ | 530 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 3 184 \$ | 35 142 \$ |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction (1) | 103 718 | 21 | 26 | 77 | 51 | 188 | 552 | 5 580 | 48 490 | 158 703 |
| Titres disponibles à la vente | 2 947 | 3 682 | 1 345 | 3 259 | 988 | 4 778 | 20 154 | 17 802 | 1 850 | 56 805 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 82 017 | 30 851 | 27 871 | 16 570 | 7 320 | 2 601 | – | – | 7 493 | 174 723 |
| Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) | 15 020 | 11 828 | 23 196 | 22 295 | 18 234 | 89 179 | 184 249 | 22 833 | 85 389 | 472 223 |
| Autres | | | | | | | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 10 343 | 3 032 | 71 | – | – | 6 | 1 | – | – | 13 453 |
| Dérivés | 7 492 | 8 129 | 3 747 | 3 074 | 2 479 | 10 639 | 25 244 | 44 811 | 11 | 105 626 |
| Autres actifs financiers | 29 187 | 624 | 711 | 169 | 33 | 83 | 26 | 525 | 966 | 32 324 |
| Total des actifs financiers | 282 079 \$ | 58 223 \$ | 56 984 \$ | 45 974 \$ | 29 105 \$ | 107 474 \$ | 230 226 \$ | 91 551 \$ | 147 383 \$ | 1 048 999 \$ |
| Autres actifs non financiers | 1 792 | 1 506 | 526 | 374 | 60 | 866 | 1 573 | 2 425 | 16 087 | 25 209 |
| Total de l'actif | 283 871 \$ | 59 729 \$ | 57 510 \$ | 46 348 \$ | 29 165 \$ | 108 340 \$ | 231 799 \$ | 93 976 \$ | 163 470 \$ | 1 074 208 \$ |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Dépôts (2) | | | | | | | | | | |
| Emprunts non garantis | 40 992 \$ | 29 994 \$ | 41 298 \$ | 20 175 \$ | 27 220 \$ | 30 697 \$ | 53 403 \$ | 14 479 \$ | 338 378 \$ | 596 636 \$ |
| Emprunts garantis | 970 | 4 818 | 8 602 | 7 567 | 2 676 | 9 708 | 19 318 | 9 736 | – | 63 395 |
| Obligations sécurisées | – | 1 961 | – | 2 293 | 1 165 | 3 269 | 24 064 | 4 444 | – | 37 196 |
| Autres | | | | | | | | | | |
| Acceptations | 10 343 | 3 032 | 71 | – | – | 6 | 1 | – | – | 13 453 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 47 658 | – | – | – | – | – | – | – | – | 47 658 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 66 099 | 7 580 | 1 419 | 422 | 800 | 780 | 10 | – | 6 178 | 83 288 |
| Dérivés | 5 376 | 8 481 | 4 146 | 4 205 | 3 884 | 12 240 | 28 140 | 41 383 | 5 | 107 860 |
| Autres passifs financiers | 23 210 | 1 236 | 391 | 120 | 198 | 72 | 239 | 4 188 | 349 | 30 003 |
| Débitures subordonnées | – | – | – | – | – | – | – | 7 362 | – | 7 362 |
| Total des passifs financiers | 194 648 \$ | 57 102 \$ | 55 927 \$ | 34 782 \$ | 35 943 \$ | 56 772 \$ | 125 175 \$ | 81 592 \$ | 344 910 \$ | 986 851 \$ |
| Autres passifs non financiers | 990 | 3 291 | 170 | 142 | 169 | 894 | 2 564 | 8 522 | 6 671 | 23 413 |
| Capitaux propres | – | – | – | – | – | – | – | – | 63 944 | 63 944 |
| Total du passif et des capitaux propres | 195 638 \$ | 60 393 \$ | 56 097 \$ | 34 924 \$ | 36 112 \$ | 57 666 \$ | 127 739 \$ | 90 114 \$ | 415 525 \$ | 1 074 208 \$ |
| Éléments hors bilan | | | | | | | | | | |
| Garanties financières | 828 \$ | 2 798 \$ | 1 348 \$ | 2 115 \$ | 1 552 \$ | 2 861 \$ | 5 813 \$ | 147 \$ | 32 \$ | 17 494 \$ |
| Engagements en vertu de baux | 62 | 123 | 180 | 175 | 177 | 602 | 1 293 | 1 808 | – | 4 420 |
| Engagements de crédit | 3 801 | 6 005 | 9 854 | 10 976 | 8 281 | 32 971 | 127 747 | 14 127 | 3 113 | 216 875 |
| Autres engagements liés au crédit | 623 | 828 | 1 172 | 1 169 | 1 014 | 343 | 834 | 272 | 74 247 | 80 502 |
| Autres engagements | 353 | – | – | – | – | – | – | – | – | 353 |
| Total des éléments hors bilan | 5 667 \$ | 9 754 \$ | 12 554 \$ | 14 435 \$ | 11 024 \$ | 36 777 \$ | 135 687 \$ | 16 354 \$ | 77 392 \$ | 319 644 \$ |

- (1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.
- (2) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou à court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois, en pratique, ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités, tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement présentée précédemment.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – Sur une base non actualisée

Les tableaux suivants illustrent l'analyse des échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers et des éléments hors bilan. Les montants présentés dans le tableau ci-dessous représentent les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés à tous les passifs financiers (p. ex., la valeur nominale ou le montant payable à l'échéance). Les montants ne peuvent pas être rapprochés directement avec ceux présentés dans nos bilans consolidés, car le tableau tient compte seulement des flux de trésorerie liés aux paiements à l'échéance et ne présente pas les primes, les escomptes ou les ajustements à la valeur de marché inclus dans les valeurs comptables des instruments à la date du bilan. Les passifs financiers sont fondés sur la première période au cours de laquelle ils doivent être réglés. En ce qui concerne les éléments hors bilan, les flux de trésorerie non actualisés qui pourraient être payables aux termes des garanties financières et des engagements de crédit sont classés en fonction de la première date à laquelle ceux-ci peuvent être demandés.

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2016 | | | | | |
|--|--------------------|-------------------|------------------|-------------------|------------------|---------------------|
| | À vue | Moins de 1 an | De 1 an à 2 ans | De 2 ans à 5 ans | 5 ans et plus | Total |
| Passifs financiers | | | | | | |
| Dépôts (1) | 358 254 \$ | 221 852 \$ | 50 293 \$ | 100 295 \$ | 25 422 \$ | 756 116 \$ |
| Autres | | | | | | |
| Acceptations | 6 618 | 6 224 | – | 1 | – | 12 843 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | – | 49 911 | – | – | – | 49 911 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 6 274 | 97 139 | 8 | 21 | – | 103 442 |
| Autres passifs | 445 | 24 198 | 112 | 289 | 4 761 | 29 805 |
| Débiteures subordonnées | – | – | – | 115 | 9 646 | 9 761 |
| | 371 591 | 399 324 | 50 413 | 100 721 | 39 829 | 961 878 |
| Éléments hors bilan | | | | | | |
| Garanties financières (2) | 7 616 | 11 258 | 11 | – | 1 | 18 886 |
| Contrats de location simple | – | 727 | 661 | 1 528 | 2 131 | 5 047 |
| Engagements de crédit (2) | 181 496 | 41 671 | 5 | 59 | – | 223 231 |
| | 189 112 | 53 656 | 677 | 1 587 | 2 132 | 247 164 |
| Total des passifs financiers et des éléments hors bilan | 560 703 \$ | 452 980 \$ | 51 090 \$ | 102 308 \$ | 41 961 \$ | 1 209 042 \$ |

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2015 | | | | | |
|--|--------------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------|
| | À vue | Moins de 1 an | De 1 an à 2 ans | De 2 à 5 ans | 5 ans et plus | Total |
| Passifs financiers | | | | | | |
| Dépôts (1) | 311 743 \$ | 216 876 \$ | 43 631 \$ | 96 104 \$ | 28 539 \$ | 696 893 \$ |
| Autres | | | | | | |
| Acceptations | – | 13 446 | 6 | 1 | – | 13 453 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | – | 47 658 | – | – | – | 47 658 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 6 179 | 76 320 | 780 | 10 | – | 83 289 |
| Autres passifs | 334 | 25 174 | 72 | 237 | 4 139 | 29 956 |
| Débiteures subordonnées | – | – | – | – | 7 227 | 7 227 |
| | 318 256 | 379 474 | 44 489 | 96 352 | 39 905 | 878 476 |
| Éléments hors bilan | | | | | | |
| Garanties financières (2) | 7 079 | 10 399 | 11 | 4 | 1 | 17 494 |
| Contrats de location simple | – | 717 | 602 | 1 293 | 1 808 | 4 420 |
| Engagements de crédit (2) | 172 927 | 43 929 | 4 | 2 | 13 | 216 875 |
| | 180 006 | 55 045 | 617 | 1 299 | 1 822 | 238 789 |
| Total des passifs financiers et des éléments hors bilan | 498 262 \$ | 434 519 \$ | 45 106 \$ | 97 651 \$ | 41 727 \$ | 1 117 265 \$ |

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

- (1) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou à court préavis selon ce qui est prévu au contrat; toutefois, en pratique, ces soldes de clients forment notre principale source pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités, tel qu'il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement présentée précédemment.
- (2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soit prélevées ou réglées en moins de un an, et les contrats pourraient arriver à échéance sans qu'un prélèvement ou un règlement ait été effectué. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la rubrique Mesure du risque présentée précédemment.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière susceptible de se produire lorsque le montant, le moment ou la fréquence des prestations versées en vertu de contrats d'assurance ou de réassurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires au transfert des risques.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque d'assurance qui fournit une vue d'ensemble des processus et des outils que nous utilisons à des fins d'établissement, d'évaluation, de gestion et de communication des risques d'assurance auxquels nous sommes exposés. Les processus et outils clés propres au risque d'assurance portent notamment sur ce qui suit : notre goût du risque, les pouvoirs délégués et les plafonds de risque, la gestion du capital, notre évaluation interne des risques et de la solvabilité, le processus exhaustif d'établissement et d'évaluation des risques, les simulations de crise, l'examen et l'approbation des risques liés aux produits d'assurance et aux projets, l'établissement des prix des produits d'assurance, les activités de réassurance, la souscription des polices d'assurance, la gestion des demandes de règlement, l'étude des résultats techniques, les provisions techniques et la valeur incorporée.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte ou un préjudice en raison de facteurs humains, de l'inadéquation ou de l'échec des processus et des systèmes ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des autorités de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque de marché.

Trois lignes de défense

Notre gestion du risque opérationnel se fonde sur notre modèle de gouvernance composé de trois lignes de défense. Ce modèle regroupe les rôles et les responsabilités organisationnels, de manière à assurer une gestion coordonnée du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise. Pour plus de détails, se reporter à la section Gestion du risque d'entreprise, à la rubrique Gestion du risque.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque opérationnel d'entreprise qui repose sur les principes de notre cadre de gestion du risque d'entreprise et qui établit les processus visant à cerner, à évaluer, à gérer, à surveiller et à communiquer le risque opérationnel. Les processus sont mis en œuvre dans le cadre des programmes principaux suivants :

- Événements internes – Les événements internes sont des événements particuliers dans le cadre desquels le risque opérationnel entraîne, ou pourrait entraîner, des répercussions identifiables imprévues. Le programme relatif aux événements internes prévoit une démarche uniforme et structurée aux fins de la collecte et de l'analyse de données sur les événements internes, qui facilite l'analyse des événements entraînant un risque opérationnel.
- Événements externes – Les événements externes sont des événements entraînant un risque opérationnel qui se répercutent sur les institutions autres que RBC. Il est essentiel de surveiller et d'analyser les événements externes pour prendre conscience de l'expérience en matière de risque opérationnel au sein de l'industrie et pour déterminer les nouvelles tendances au sein de l'industrie.
- Évaluations des facteurs environnement opérationnel et contrôle interne – Ces évaluations sont effectuées pour améliorer la prise de décisions d'affaires par la prise de conscience des principaux risques ainsi que des points forts et des faiblesses du contrôle interne. Les principaux processus liés aux évaluations des facteurs environnement opérationnel et contrôle interne sont les suivants : les auto-évaluations des risques et des contrôles relatifs à l'entreprise et aux secteurs d'exploitation, les initiatives liées au changement et les évaluations des nouveaux produits ou des produits modifiés qui visent à assurer la compréhension de l'équilibre entre les risques et les avantages aux fins des initiatives commerciales (p. ex., les nouveaux produits, les acquisitions, les modifications apportées aux processus opérationnels, l'implémentation de nouvelles technologies, etc.) et le fait que nous n'assumons pas les risques ne cadrant pas avec notre tolérance au risque.
- Analyse des scénarios – L'analyse des scénarios est un processus structuré et rigoureux qui permet d'effectuer des évaluations raisonnables d'événements graves et rares, mais toutefois plausibles, qui entraînent un risque opérationnel. Connaître la mesure dans laquelle nous sommes vulnérables relativement à ces « risques extrêmes » permet de mettre en place des mesures d'atténuation et guide l'établissement de seuils de risque opérationnel connexes qui aident à définir notre tolérance au risque opérationnel.
- Surveillance des facteurs environnement opérationnel et contrôle interne – Nous effectuons une surveillance constante des facteurs environnement opérationnel et contrôle interne au moyen d'indicateurs de risque clés et d'autres programmes d'assurance ou de surveillance (p. ex., surveillance des unités fonctionnelles, surveillance de la deuxième ligne de défense, résultats des audits).

Les conclusions formulées à l'issue des programmes de gestion du risque opérationnel nous permettent d'acquérir des connaissances fondées sur le principe suivant : « Est-ce que l'événement qui s'est produit pourrait se reproduire dans un autre secteur de RBC, et quels sont les contrôles que nous devons implanter ou modifier ? » Ces conclusions étayent l'établissement du goût lié au risque opérationnel et servent à déterminer le niveau de risque opérationnel global auquel nous sommes exposés, ce qui permet d'établir notre profil de risque opérationnel. Le profil tient compte des risques opérationnels importants auxquels nous sommes exposés, des nouveaux risques et tendances possibles et des risques et tendances émergents, ainsi que des conclusions générales sur le contexte de contrôle et les perspectives au chapitre du risque. Nous cernons et étudions de manière proactive les occasions d'affaires de l'entreprise en matière d'assurance, de manière à atténuer et à réduire l'incidence future possible du risque opérationnel.

Nous tenons compte des décisions concernant les risques et les avantages afin d'assurer un équilibre entre notre décision d'assumer des pertes possibles ou d'engager des coûts aux fins de l'atténuation des risques, qui reflète notre tolérance au risque opérationnel. Notre tolérance au risque opérationnel, qui est déterminée par le Conseil d'administration, s'applique à tous nos secteurs d'exploitation.

Un processus visant la préparation de rapports par la direction a été mis en œuvre à divers échelons, afin d'étayer la gestion proactive du risque opérationnel et de promouvoir la transparence en ce qui concerne les risques auxquels nous sommes exposés. Des rapports sont produits régulièrement, et ces rapports fournissent des renseignements détaillés sur les principaux facteurs relatifs aux niveaux de risque et aux tendances de chaque secteur d'exploitation et de RBC. De plus, les modifications apportées au profil de risque opérationnel qui ne s'alignent pas sur notre stratégie commerciale ou sur notre tolérance au risque opérationnel sont mises en évidence et analysées.

Dans le cadre de nos activités, nous sommes exposés à différents risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. La liste qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Risque lié aux modèles

Le recours à des modèles joue un rôle important dans un grand nombre de nos activités. Nous avons recours à plusieurs modèles à des fins diverses, notamment aux fins de l'évaluation des produits financiers, de l'évaluation des risques et de la gestion des différents types de risque. Le risque lié aux modèles correspond au risque qu'une erreur se produise lors de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre ou de l'utilisation subséquente des modèles. Nous avons mis en place une politique de gestion du risque lié aux modèles à l'échelle de l'entreprise, qui établit les principes, les politiques et les procédures ainsi que les rôles et responsabilités aux fins de la gestion du risque lié aux modèles. L'un des principaux éléments de cette politique utilisée pour atténuer le risque lié aux modèles est le recours à un procédé de validation indépendante.

Risque lié aux technologies de l'information et à la cybersécurité

Nous avons recours aux technologies de l'information pour exercer nos activités et valider nos objectifs commerciaux stratégiques. Le risque lié aux technologies de l'information constitue le risque pour nos activités qui découle de l'utilisation, de la détention, de l'exploitation, du rôle, de l'influence et de l'adoption des technologies de l'information au sein de l'entreprise. Il a trait aux événements liés aux technologies de l'information (p. ex., des incidents liés à la cybersécurité) susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur nos activités. Ces événements pourraient entraîner l'interruption des activités ou des services, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, un contrôle réglementaire accru, des litiges et une atteinte à notre réputation. Nous avons mis en place un cadre de gestion du risque lié aux technologies de l'information à l'échelle de l'entreprise afin de gérer le risque lié aux technologies de l'information auquel nous sommes exposés.

Risque lié à la gestion de l'information

Le risque lié à la gestion de l'information correspond au risque de subir une perte ou un préjudice advenant une gestion inappropriée de l'information durant son cycle de vie. Nous sommes exposés à ce risque lorsque nous acquérons, créons, traitons, utilisons, partageons, consultons, conservons ou éliminons des informations. En ce qui concerne les renseignements personnels, l'incapacité de gérer adéquatement l'information peut entraîner une utilisation inappropriée de données confidentielles ou des atteintes à la vie privée. En ce qui a trait aux renseignements des clients, l'incapacité de traiter l'information de façon précise et en temps opportun peut donner lieu à une interruption de service. En ce qui concerne les informations d'entreprise et exclusives, une mauvaise gestion de ces informations peut entraîner la communication de renseignements confidentiels, la non-disponibilité de l'information requise et la prise de décisions fondées sur des données inexactes. De tels événements pourraient avoir des conséquences légales ou réglementaires, compromettre notre réputation et donner lieu à une perte financière.

Risque lié aux tierces parties et aux activités d'impartition

Notre incapacité à gérer les fournisseurs de services de manière efficace pourrait faire en sorte que nous devions composer avec des interruptions de service, des mesures réglementaires, des pertes financières, des litiges ou une atteinte à notre réputation. Le risque lié aux tierces parties et aux activités d'impartition fait l'objet d'une surveillance accrue de la part des autorités de réglementation et d'une plus grande attention de la part des médias. Nous avons officialisé et normalisé nos attentes relativement à nos fournisseurs au moyen d'un Code de déontologie à l'intention des fournisseurs axé sur des principes, qui permet de s'assurer que le comportement des fournisseurs est conforme à nos normes au chapitre de l'intégrité des affaires, des pratiques commerciales responsables, du traitement responsable des personnes et de l'environnement.

Médias sociaux

La portée et le profil des médias sociaux ont pris de l'ampleur à un point tel que ces médias présentent un certain nombre de risques. Ces risques comprennent l'atteinte à notre marque et à notre réputation, les fuites d'information, la non-conformité aux exigences réglementaires et le risque de gouvernance. Afin de gérer les risques liés aux médias sociaux auxquels nous sommes exposés, nous avons mis en place une politique à l'échelle de l'entreprise, ainsi que des politiques s'adressant aux unités fonctionnelles qui portent sur l'utilisation des médias sociaux externes; ces politiques établissent les exigences relatives à l'utilisation des médias sociaux à des fins professionnelles et d'affaires, et elles font partie de notre cadre plus général de gouvernance des médias sociaux.

Risques liés au traitement et à l'exécution

Le risque lié au traitement et à l'exécution correspond au risque que nous ne réussissions pas à concevoir, à mettre en œuvre et à exécuter un processus de manière efficace. Ce risque touche tous nos emplacements et toutes nos activités, ainsi que tous les gestes posés par nos employés. Les événements liés au traitement et à l'exécution comprennent notamment le choix de taux d'intérêt inadéquats, le chevauchement des instructions visant les paiements par virement télégraphique, la transposition des données, le traitement incorrect d'une opération de change, la sous-assurance d'une propriété et l'investissement de fonds de manière inappropriée. De tels événements pourraient avoir des conséquences légales ou réglementaires, compromettre notre réputation et donner lieu à une perte financière. Lorsqu'elles sont mises en évidence, ces situations sont évaluées et analysées, et des mesures d'atténuation sont prises.

Fraude

Le risque de fraude représente le risque d'actes intentionnels non autorisés afin de tirer des avantages de nous ou de biens qui nous sont confiés ou d'utiliser nos produits. La fraude peut être commise par une ou plusieurs parties parmi les employés, les clients potentiels ou existants, les agents, les fournisseurs ou sous-traitants ou d'autres parties externes. Nous consacrons d'importantes ressources professionnelles à la récupération de biens perdus en raison d'activités frauduleuses ou d'erreurs opérationnelles, ainsi qu'à la diminution des pertes par l'amélioration des renseignements et la recherche active de ceux qui s'en prennent aux biens de l'entreprise.

Capital lié au risque opérationnel

Le 10 mai 2016, le BSIF nous a autorisés à utiliser l'approche de mesure avancée pour calculer le risque opérationnel, sous réserve d'un plancher de fonds propres. Au troisième trimestre de 2016, nous avons commencé officiellement à utiliser cette approche aux fins de la présentation de nos fonds propres réglementaires.

Pertes liées au risque opérationnel

En 2016, nous n'avons subi aucune perte significative liée au risque opérationnel. Pour plus de détails sur les éventualités, y compris les litiges, se reporter aux notes 26 et 27 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque lié à la conformité à la réglementation correspond au risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements et des pratiques prescrites dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les questions relatives à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de domaines au sein d'une grande institution financière complexe comme RBC, et découlent souvent de l'inadéquation ou de l'échec des processus et des systèmes internes, ou de facteurs humains.

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. En tant qu'institution financière de grande envergure à l'échelle mondiale, nous devons nous conformer à de nombreuses lois et à un nombre considérable de règlements en constante évolution mis en œuvre par des organismes gouvernementaux, des autorités de contrôle et des organismes d'autoréglementation au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays où nous exerçons des activités. Au cours des dernières années, l'ampleur et la complexité de ces règlements ont augmenté considérablement. Par ailleurs, l'application de la réglementation s'est renforcée. Ainsi, la récente résolution de questions de réglementation mettant en cause d'autres institutions financières mondiales a entraîné le paiement de pénalités importantes, la conclusion d'ententes ayant trait aux activités futures de ces institutions, la mise en œuvre de mesures visant le personnel concerné et la reconnaissance de culpabilité découlant de charges criminelles.

Étant donné que nous exerçons nos activités dans un cadre réglementaire de plus en plus complexe et un contexte de plus en plus strict d'application de la réglementation, nous sommes, et avons été, partie à diverses actions judiciaires, y compris des poursuites civiles et des poursuites en justice, des accusations criminelles, des examens réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et d'autorités chargées de l'application des lois dans divers pays, et nous nous attendons à ce que la poursuite de nos activités commerciales continuent de donner lieu à de telles procédures dans l'avenir. Des modifications apportées aux lois, notamment aux lois fiscales, ainsi qu'aux règlements ou aux politiques de réglementation, y compris les

changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les barrières à l'entrée des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques, ou en limitant nos activités et notre capacité à mettre en œuvre nos plans stratégiques. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts, des pénalités ou d'autres frais, injonctions, condamnations, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice. Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités, et le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

La Gestion globale de la conformité a élaboré un cadre de gestion de la conformité à la réglementation, qui s'aligne sur les attentes du BSIF et des autres autorités de réglementation. Ce cadre vise à gérer et à atténuer les risques liés à la conformité à la réglementation découlant de l'incapacité de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements existants ou nouvellement en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Les risques liés à la conformité à la réglementation correspondent également aux risques liés au crime financier (qui comprend, sans s'y limiter, le blanchiment d'argent, la corruption et les sanctions), à la protection des renseignements personnels, aux pratiques au sein du marché, à la protection des consommateurs, à la manière de conduire les affaires et aux exigences prudentielles. Des politiques, des procédures et des cadres relatifs à la conformité à la réglementation ont été élaborés aux fins du respect des exigences minimales requises pour assurer une gestion prudente des risques liés à la conformité à la réglementation. Ce cadre comporte six éléments formant un cycle en vertu duquel tous les programmes de gestion du risque en matière de conformité à la réglementation sont élaborés, mis en œuvre et maintenus.

Le cycle concerne le personnel, les processus et les technologies de l'organisation.

- Pratiques et méthodologies de Conformité mondiale : lignes directrices, processus et méthodes qui découlent de l'approche de gestion de la conformité à la réglementation.
- Exigences en matière de conformité à la réglementation : lois, règles et règlements que nous devons observer.
- Évaluation des risques : identification et évaluation des risques liés à la conformité à la réglementation pour veiller à ce que des programmes de surveillance et de test appropriés soient en place.
- Surveillance et tests : activités fondées sur les risques visant à évaluer la conformité aux exigences de la réglementation.
- Identification et gestion des problèmes : identification, communication rapide aux échelons supérieurs et gestion des problèmes liés à la conformité.
- Communication et présentation de l'information : présentation rapide d'informations exactes et exhaustives aux principales parties prenantes, à la haute direction et au Conseil d'administration.

Risque stratégique

Le risque stratégique constitue le risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou ne soit pas en mesure d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies données ou de plans et décisions connexes. La stratégie commerciale constitue le principal élément de notre profil de risque; en conséquence, les modifications apportées à notre profil de risque sont fonction des choix stratégiques que nous effectuons relativement à la composition de nos activités.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent aux chefs des différents secteurs d'activité. La surveillance du risque stratégique incombe aux chefs des secteurs d'exploitation et à leurs comités administratifs, au groupe Stratégie d'entreprise, à la haute direction et au Conseil d'administration. Le groupe Stratégie d'entreprise appuie le processus de gestion du risque stratégique au moyen d'un processus de planification stratégique (qui s'inscrit dans le cadre de notre politique de planification de la stratégie d'entreprise), de manière à assurer la concordance de nos activités de planification des affaires, des finances, du capital et des risques.

Pour plus de détails sur les principales priorités stratégiques de nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement lié au risque de crédit, au risque lié au cadre juridique et réglementaire, au risque opérationnel et à une incapacité à maintenir une saine conduite relativement au risque. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur notre réputation.

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque lié à la réputation qui fournit une vue d'ensemble de la méthode que nous utilisons pour gérer ce risque. Ce cadre de gestion porte principalement sur nos responsabilités organisationnelles et sur les contrôles que nous avons mis en place pour atténuer le risque lié à la réputation.

Nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi au Conseil d'administration.

Risque lié au cadre juridique et réglementaire

Certaines réformes réglementaires influenceront sur la façon dont nous exerçons nos activités au Canada et à l'étranger, et l'incidence totale de certaines de ces réformes sur nos activités demeurera inconnue tant que les règles définitives n'auront pas été mises en œuvre et que les pratiques sur le marché n'auront pas évolué en réponse à ces règles. Nous continuons de prendre des mesures visant ces réformes et faits nouveaux, et nous nous efforçons de faire en sorte que toute répercussion possible d'ordre commercial ou économique soit réduite au minimum. Les réformes réglementaires ci-dessous pourraient entraîner une augmentation des charges d'exploitation, des coûts de conformité et des coûts liés aux technologies, et avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Marché de l'habitation et endettement des consommateurs au Canada

Le gouvernement du Canada demeure préoccupé par le niveau et la durabilité de l'endettement des ménages canadiens, attribuable en partie à des niveaux plus élevés d'emprunts hypothécaires favorisés par la faiblesse persistante et sans précédent des taux d'intérêt, et par la hausse soutenue des prix des maisons sur les marchés de Vancouver et de Toronto. Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a pris un certain nombre de mesures pour répondre à ces préoccupations, dont des mises à jour des normes de fonds propres réglementaires sur les prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble résidentiel, en vigueur le 1^{er} novembre 2016, et un projet, publié le 23 septembre 2016, visant à modifier le cadre réglementaire des sociétés d'assurance hypothécaire afin de garantir que les exigences de capital suivent le rythme de la conjoncture de marché et reflètent plus fidèlement les risques sous-jacents. De plus, le 7 juillet 2016, le BSIF a publié une lettre avisant toutes les institutions financières fédérales canadiennes de son intention de s'assurer que les mécanismes de contrôle interne et de gestion du risque des prêteurs hypothécaires et des assureurs sont rigoureux et tiennent compte de l'évolution du marché.

Le gouvernement du Canada s'est également penché sur l'état du marché résidentiel canadien, notamment l'abordabilité, l'offre et la demande et la stabilité du marché à long terme et, le 3 octobre 2016, a annoncé les nouvelles mesures suivantes : i) uniformisation des critères d'admissibilité aux prêts assurés à ratio prêt-valeur élevé et à ratio prêt-valeur faible (en vigueur le 30 novembre 2016); ii) application de simulations de crise des taux d'intérêt hypothécaires à tous les prêts hypothécaires assurés (en vigueur le 17 octobre 2016); iii) modification de l'admissibilité à l'exemption d'impôt sur les gains en capital découlant de la vente d'une résidence principale par des non-résidents et certaines fiducies; et iv) accroissement du pouvoir de l'Agence de revenu du Canada afin d'améliorer l'application et l'administration du régime fiscal en ce qui concerne la disposition de biens immobiliers. Le gouvernement du Canada a également annoncé qu'il lancerait un processus de consultation publique sur la façon dont la modification de la répartition des risques pour les prêts hypothécaires assurés garantis par le gouvernement pourrait améliorer le système actuel.

Cartes de crédit et frais d'interchange

Le 14 septembre 2016, le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'effectuer une évaluation plus poussée des frais imposés par les réseaux de cartes de crédit afin de s'assurer que la concurrence et la transparence soient adéquates pour les entreprises et les consommateurs canadiens en ce qui concerne les frais liés à l'utilisation des cartes de crédit. Le gouvernement du Canada a indiqué, par la même occasion, qu'il examinerait également les effets des réductions volontaires des frais d'interchange par Visa et MasterCard⁴.

Supervision des organisations bancaires étrangères

Le 18 février 2014, la Réserve fédérale américaine a établi la version finale d'un nouveau régime de surveillance touchant les banques autres que des banques américaines ayant des filiales, des sociétés liées et des succursales en exploitation aux États-Unis. Ce régime instaurant des normes prudentielles accrues s'applique à toutes les sociétés de portefeuille bancaires et aux organisations bancaires étrangères, et vise à composer avec le risque systémique perçu que les grandes banques étrangères pourraient poser pour les marchés financiers aux États-Unis.

En tant que banque étrangère détenant plus de 50 milliards de dollars américains en actifs américains non liés à des succursales, nous avons été tenus de constituer une société de portefeuille intermédiaire américaine distincte dotée de capitaux permanents, dans laquelle toutes nos entités juridiques américaines doivent être placées et à laquelle certaines exigences propres aux États-Unis s'appliqueront. La société de portefeuille intermédiaire est assujettie au contrôle de la Réserve fédérale, comme les sociétés de portefeuille bancaires américaines. Le 2 novembre 2015, notre société de portefeuille aux États-Unis, RBC USA Holdco Corporation, est devenue une société de portefeuille bancaire américaine et a donc été assujettie à certaines exigences du pays du fait de l'acquisition par RBC de City National Bank Corporation, une institution de dépôts garantis américaine. Depuis le 1^{er} juillet 2016, nos actifs américains non liés à des succursales ou à des agences ont été transférés vers notre société de portefeuille américaine dans le but de constituer la société de portefeuille intermédiaire requise en application du régime à RBC en tant que banque étrangère.

Le 4 mars 2016, la Réserve fédérale a de nouveau proposé une règle visant à limiter les risques de crédit des grandes institutions bancaires (y compris les banques étrangères et les sociétés de portefeuille intermédiaires) à une contrepartie unique ou à un groupe de contreparties liées. Nous estimons qu'il nous faudra modifier nos systèmes actuels et mettre en place des dispositifs de surveillance et d'information adéquats pour pouvoir respecter les limites prescrites avant la date d'entrée en vigueur de cette règle, qui sera fixée une fois que la version finale aura été publiée. Si la règle est adoptée dans sa version proposée, elle devra être respectée sur une base quotidienne, et un rapport mensuel de conformité devra être soumis à la Réserve fédérale à titre de preuve.

Nous continuons d'améliorer notre cadre et nos pratiques de gouvernance et de surveillance de la gestion des risques en vue de mettre en place la gouvernance et l'infrastructure nécessaires pour appliquer le reste des exigences visant les banques étrangères au cours des prochaines années, y compris celles qui ont trait à la simulation de crise aux États-Unis et aux obligations de planification du capital.

Régime de recapitalisation interne au Canada

Des régimes de recapitalisation interne sont actuellement mis en place dans divers territoires afin de limiter le risque que les contribuables soient exposés aux pertes potentielles que pourrait subir une institution en difficulté et de s'assurer que les actionnaires et les créanciers de l'institution continuent d'assumer la responsabilité de telles pertes. Le 20 avril 2016, le gouvernement du Canada a présenté un projet de loi visant à créer un régime de « recapitalisation interne » des banques s'appliquant aux six banques d'importance systémique intérieure. Le 22 juin 2016, une loi a été adoptée pour modifier la *Loi sur les banques*, la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* et certaines autres lois fédérales sur les banques en vue de créer un tel régime pour les banques d'importance systémique intérieure.

Aux termes du régime, si le BSIF est d'avis qu'une banque d'importance systémique intérieure n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de l'être, et que sa viabilité ne peut être rétablie malgré les pouvoirs dont dispose le surintendant, le gouvernement du Canada peut ordonner à la Société d'assurance-dépôts du Canada de convertir certaines actions et certains titres d'emprunt de cette banque en actions ordinaires de celle-ci ou de l'une de ses sociétés affiliées. Les actifs et les titres d'emprunt qui seraient convertis, ainsi que les modalités de la conversion, seront prescrits dans la réglementation à venir. La loi prévoit aussi que le BSIF imposera à une telle banque d'importance systémique intérieure de maintenir une capacité minimale lui permettant d'absorber les pertes (la capacité totale d'absorption des pertes).

Bien qu'on ignore encore les paramètres de conversion et d'absorption des pertes, ces changements ne devraient pas avoir une incidence importante sur nos coûts de financement à long terme non garanti.

Capacité totale d'absorption des pertes

Le 9 novembre 2015, le Conseil de stabilité financière a achevé la rédaction de normes internationales communes minimales relativement à la capacité totale d'absorption des pertes des banques d'importance systémique mondiale. Ces normes visent à mettre en place une stratégie de résolution consistant à déterminer le caractère adéquat du capital des banques d'importance systémique mondiale pour absorber les pertes, de manière à limiter les incidences sur la stabilité financière et à assurer la continuité des fonctions cruciales et liées à la dette à long terme. En vertu des normes définitives, les banques d'importance systémique mondiale devront avoir un actif pondéré en fonction des risques de 16 %

d'ici 2019, puis de 18 % d'ici 2022. En outre, les banques d'importance systémique mondiale devront maintenir un ratio de levier relatif à la capacité totale d'absorption des pertes correspondant à 6 % du dénominateur du ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III d'ici 2019, puis à 6,75 % d'ici 2022. Nous serons soumis à ces exigences accrues si nous sommes désignés comme une banque d'importance systémique mondiale par le Conseil de stabilité financière dans l'avenir. Jusqu'à présent, ni RBC ni aucune autre banque canadienne n'ont été désignées comme des banques d'importance systémique mondiale. Nous ne savons pas comment ces normes seront intégrées dans le régime de recapitalisation interne canadien décrit plus haut.

Le 30 octobre 2015, la Réserve fédérale a proposé des règles qui mettent en place des exigences en matière de capacité totale d'absorption des pertes, de dette à long terme et de société de portefeuille « saine » pour les banques d'importance systémique mondiale aux États-Unis et les sociétés de portefeuille intermédiaires de banques d'importance systémique mondiale autres qu'américaines. Pour le moment, nous ne sommes pas couverts par cette proposition, mais notre société de portefeuille intermédiaire américaine pourrait être soumise à ces exigences propres aux États-Unis si elle est désignée comme banque d'importance systémique mondiale dans l'avenir.

Réformes mondiales du marché des dérivés hors cote

La réforme concernant les marchés des dérivés hors cote se poursuit à l'échelle mondiale, et les gouvernements des pays membres du G20 modifient les régimes de fonds propres, les cadres réglementaires et les infrastructures des marchés où les intervenants de marché exercent des activités. Le 1^{er} septembre 2016, nous avons commencé à échanger des dépôts de garantie sur des dérivés bilatéraux hors cote conformément aux exigences réglementaires en vigueur aux États-Unis et nous nous attendons à être assujettis aux règles canadiennes sur les dépôts de garantie le 1^{er} mars 2017. Nous serons aussi assujettis aux règles de l'Union européenne et d'autres territoires sur les dépôts de garantie lorsque les dates de mise en œuvre de ces règles auront été fixées. Les règles sur les dépôts de garantie en vigueur dans le monde représentent un changement fondamental dans la façon dont se négocient les dérivés hors cote non compensés centralement et imposent la documentation de toutes les contreparties et déposataires concernés.

Afin d'éviter l'application de doubles exigences réglementaires et d'atténuer les coûts liés à la réglementation des banques, la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) des États-Unis a délivré à notre attention, ainsi qu'à d'autres banques canadiennes inscrites à titre d'opérateurs de swaps non-américains une dispense pour application d'exigences de substitution. Une telle dispense nous permet de nous conformer aux règles canadiennes dans des domaines jugés comparables par la CFTC. Tout comme les autres banques canadiennes, nous continuons de nous engager auprès de la CFTC afin de nous assurer que nous ne ferons pas l'objet de mesures d'application de ces règles américaines et que nous pourrions continuer de nous conformer aux exigences de substitution.

La réforme concernant les dérivés hors cote dans l'Union européenne est mise en place par l'entremise du règlement sur européen EMIR ainsi que du réexamen de la directive sur les marchés d'instruments financiers et du règlement connexe (directive MIF II et règlement MIF). Les règlements de l'Union européenne introduiront des exigences imposant la négociation de certains dérivés hors cote que l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) considère comme soumis à l'obligation de compensation en vertu du règlement européen EMIR dans une nouvelle catégorie de négociation sur le marché, pour autant que l'ESMA détermine que la liquidité est suffisante. L'Union européenne a aussi annoncé qu'elle reporterait l'application de la directive MIF II et du règlement MIF à janvier 2018.

Normes fiduciaires uniformes

Le 6 avril 2016, le ministère du Travail des États-Unis a publié une règle définitive établissant une norme fiduciaire uniforme à l'intention des prestataires de services-conseils en placements et de services connexes en ce qui concerne les régimes de retraite américains et les titulaires de comptes d'épargne-retraite individuel, règle qui entrera en vigueur le 10 avril 2017. Comme il a déjà été indiqué, la règle imposera de nouvelles exigences en matière de règlement et de frais aux courtiers et conseillers en placements de notre secteur Gestion de patrimoine aux États-Unis qui prodiguent actuellement des conseils individualisés en placements selon des critères de convenance au client plutôt que d'agir comme un fiduciaire.

Le 28 avril 2016, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont proposé leur propre version d'une norme du meilleur intérêt visant à remplacer la norme actuelle que les conseillers, courtiers et représentants inscrits appliquent actuellement et qui consiste à agir de bonne foi, et avec honnêteté et intégrité. Des normes semblables ont été proposées ou adoptées dans d'autres pays, dont le Royaume-Uni et l'Australie.

Même si nous estimons que l'application des règles américaines n'aura pas de grandes conséquences sur notre résultat global, les retombées sur notre groupe américain de Gestion de patrimoine pourraient être importantes. Nous évaluons les moyens de réduire ces retombées, notamment par des modifications de notre structure d'entreprise et de notre gamme de produits actuels.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires et exigences connexes

Nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière d'exigences en matière de fonds propres réglementaires et de nous y préparer. Le CBCB a publié un certain nombre de révisions proposées et de nouvelles mesures à titre consultatif en vue de réformer la façon dont les banques calculent, évaluent et rapportent leur fonds propres réglementaires et les risques correspondants, y compris l'utilisation de leurs propres modèles internes de gestion des risques. L'incidence de ces propositions sur nous dépendra des normes définitives adoptées par le CBCB et de la façon dont ces normes seront mises en œuvre par nos organismes de réglementation. Le CBCB s'attend à ce que cette proposition ait un effet relativement modeste sur le capital et le levier de la plupart des banques lorsqu'elle sera publiée dans sa version définitive. Pour plus de détails sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires et les exigences connexes, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

Réforme réglementaire au Royaume-Uni et en Europe

En mars 2016, certaines entités de RBC sont devenues assujetties au régime à l'intention des hauts dirigeants du Royaume-Uni qui impose à certains employés l'obligation prévue par la loi de prendre des mesures raisonnables afin de prévenir des violations de la réglementation dans leurs domaines de responsabilité. Un régime d'attestation s'applique également aux employés qui jouent des rôles pouvant poser des préjudices importants. En outre, de nouvelles règles de conduite s'appliqueront aux employés visés à partir de mars 2017.

Le Règlement sur les abus de marché est entré en vigueur en juillet 2016, apportant des changements au régime civil en matière d'abus de marché dans l'Union européenne, instaurant des règles relatives aux recommandations de placement, aux sondages du marché et aux listes d'initiés, et prévoyant la surveillance des opérations et ordres suspects.

Divers articles du Règlement relatif à la transparence des opérations de financement sur titre sont entrés en vigueur en 2016, dont des dispositions sur la réutilisation des valeurs données en sûreté par des contreparties européennes.

Le Règlement sur les documents d'information clés relatifs aux produits d'investissement packagés et fondés sur l'assurance (en vigueur en décembre 2016) prévoit la présentation de documents d'information prévus par la loi aux investisseurs de détail avant qu'ils fassent l'achat de produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance. Il nous incombera de concevoir et de mettre à jour ces documents pour les produits qu'elle crée, et de fournir les documents pertinents aux clients qui nous achètent des produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, que ces produits soient fabriqués par nous ou par des tiers.

La directive MIF II et le règlement MIF entrent en vigueur en janvier 2018 et auront une incidence importante en matière de technologie et de procédure pour certaines entités exerçant des activités dans l'Union européenne. Les réformes donneront lieu à des changements en ce qui a trait à la transparence avant et après les activités de négociation, à la structure du marché, à la présentation des transactions et des négociations, à la négociation algorithmique et à la conduite des activités.

Étant donné le résultat du référendum de juin 2016, le Royaume-Uni planifie son retrait de l'Union européenne. Le gouvernement du Royaume-Uni doit faire parvenir au Conseil européen un avis en bonne et due forme de son intention de se retirer de l'Union européenne, ce qui ouvrira une période de négociation de deux ans pendant laquelle les conditions du retrait du Royaume-Uni seront définies. Le Royaume-Uni demeurera un État membre de l'Union européenne assujéti à toutes les lois de l'Union européenne jusqu'à l'aboutissement de ces négociations ou à la fin de la période de négociation.

Risque lié à la concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les services qu'ils offrent, les niveaux relatifs de services, les prix relatifs et les caractéristiques de nos produits ou services, notre réputation, les mesures prises par nos concurrents, ainsi que la conformité aux lois sur la concurrence et aux lois antitrust. D'autres sociétés, comme des compagnies d'assurance, ainsi que des entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Ainsi, nos activités liées aux paiements font l'objet d'une forte concurrence de la part de nouveaux concurrents offrant des services non traditionnels. Cette concurrence pourrait aussi entraîner une réduction du revenu net d'intérêt et des commissions et avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Risque systémique

Le risque systémique correspond au risque que le système financier dans son ensemble, ou en grande partie – dans un pays, une région ou à l'échelle mondiale – soit en danger réel et immédiat de s'effondrer ou de subir des dommages importants, ce qui pourrait entraîner des dommages significatifs pour l'économie ainsi que des risques financiers, des risques liés à la réputation et d'autres risques pour nous.

Le risque systémique est considéré comme le risque le moins contrôlable auquel nous sommes exposés. Notre capacité d'atténuer ce risque dans le cadre de nos activités se limite, sauf pour ce qui est des mécanismes de collaboration entre les principaux participants de l'industrie et, le cas échéant, le secteur public, à réduire la fréquence et l'incidence de ces risques. Les deux principales mesures qui nous permettent d'atténuer l'incidence du risque systémique sont la diversification et la simulation de crises.

Nos portefeuilles, produits, activités et sources de financement diversifiés nous aident à atténuer les répercussions possibles du risque systémique. Nous atténuons également ce risque en établissant des plafonds de risque afin de nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié, et que le risque de concentration est réduit et s'aligne sur notre goût du risque.

Les simulations de crise tiennent compte des variations simultanées d'un certain nombre de facteurs de risque. Elles permettent de nous assurer que nos stratégies commerciales et notre processus de planification du capital sont bien établis en évaluant l'incidence possible du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et de financement et du risque opérationnel sur nos activités, lorsque la conjoncture est défavorable. Notre programme de simulation de crises au sein de l'entreprise se fonde sur des scénarios de crises de gravités diverses élaborés à partir d'événements défavorables, mais plausibles touchant l'économie et les marchés financiers. Nous évaluons ces scénarios et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos besoins en capital. Pour plus de détails sur nos simulations de crise, se reporter à la rubrique Gestion du risque – Gestion du risque d'entreprise.

Aperçu des autres risques

Outre les risques décrits à la rubrique Gestion du risque, il existe d'autres facteurs de risque, présentés ci-après, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Contexte général et conjoncture économique

Le contexte général et la conjoncture économique dans les régions où nous exerçons nos activités ont une incidence importante sur notre bénéfice. Ces conditions incluent les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, de même que les habitudes d'emprunt et de remboursement des consommateurs, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, les taux de change, les risques liés à l'endettement d'États souverains, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers, la solidité de l'économie et l'inflation. Ainsi, une prolongation du repli économique pourrait entraîner une hausse du chômage, une baisse du revenu familial et une diminution des bénéfices des grandes entreprises, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, et pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande visant nos prêts et nos autres produits et entraîner une hausse de nos dotations à la provision pour pertes sur créances. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada, un ralentissement de l'économie au Canada ou aux États-Unis touchant le Canada se répercuterait principalement sur les prêts aux particuliers et aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens, y compris les prêts hypothécaires et les prêts sur cartes de crédit, et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Les variations des taux d'intérêt influent également sur notre bénéfice. La persistance de la faiblesse des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale pourrait faire en sorte qu'une compression des écarts liés principalement à nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine ait une incidence défavorable sur notre revenu net d'intérêt. Bien qu'une augmentation des taux d'intérêt aurait une incidence positive sur nos secteurs qui sont actuellement touchés par la compression des écarts; une hausse importante des taux d'intérêt pourrait également avoir une incidence défavorable sur les bilans des ménages. Cette situation pourrait se traduire par une détérioration du crédit, laquelle pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers, particulièrement dans certains secteurs d'activité des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Une détérioration des marchés financiers mondiaux pourrait entraîner une volatilité qui pourrait nuire au secteur Marché des capitaux, tandis que pour le secteur Gestion de patrimoine, une détérioration des conditions du marché pourrait se traduire par une diminution des actifs moyens des clients détenteurs de comptes sur honoraires et des volumes de transactions. En outre, une détérioration des marchés financiers et des marchés du crédit nuirait possiblement à notre capacité à accéder aux marchés financiers selon des modalités favorables, et pourrait également avoir une incidence néfaste sur nos liquidités, entraînant par le fait même une hausse des coûts de financement et une réduction des volumes de transactions des secteurs Marchés des capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie. Pour plus de détails sur les facteurs

économiques et les facteurs de marché qui pourraient se répercuter sur notre rendement financier, se reporter aux rubriques Gestion de patrimoine, Services aux investisseurs et de trésorerie et Marchés des capitaux.

Politiques gouvernementales, budgétaires, monétaires et autres

Les politiques budgétaires, monétaires et autres adoptées par la Banque du Canada et divers autres organismes de réglementation canadiens, par la Réserve fédérale des États-Unis et par d'autres organismes de réglementation aux États-Unis, ou par les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. De telles politiques peuvent également avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de défaut de paiement de ces clients et contreparties.

Risque fiscal et transparence

Le risque fiscal correspond au risque de pertes lié à des passifs d'impôt imprévus. Les lois et régimes fiscaux qui s'appliquent à RBC sont complexes et nombreux. En conséquence, nous faisons en sorte que toute décision ou mesure prise en matière de fiscalité reflète dans tous les cas notre évaluation des coûts à long terme et des risques en jeu, y compris leur incidence sur nos relations avec les clients, les actionnaires et les autorités de réglementation, et sur notre réputation.

Notre démarche en matière de fiscalité est régie par un cadre de gestion de la politique fiscale et du risque fiscal, et elle reflète les éléments fondamentaux de notre pyramide de risques. La surveillance de notre politique fiscale et la gestion du risque fiscal incombent à la haute direction du Groupe, au chef de l'administration et chef des finances ainsi qu'au vice-président principal, Fiscalité. Nous discutons régulièrement de notre position fiscale avec le Comité d'audit et de notre stratégie fiscale avec ce comité ainsi que le Comité de gestion des risques.

Notre stratégie fiscale a pour objet d'assurer la transparence et d'étayer nos stratégies commerciales, et elle concorde avec notre vision et nos valeurs. Nous cherchons à maximiser la valeur pour les actionnaires et nous nous assurons à cette fin de l'efficacité fiscale de la structure de nos secteurs d'activité, tout en prenant en compte le risque lié à la réputation en nous conformant à toutes les lois et à tous les règlements. Notre cadre de gestion vise à assurer que :

- nous agissons avec intégrité et que nous fassions preuve de franchise, d'ouverture et d'honnêteté relativement à toutes les questions fiscales;
- nous faisons en sorte que la stratégie fiscale concorde avec notre stratégie commerciale, laquelle encourage uniquement les transactions de bonne foi ayant un objectif commercial et une substance économique;
- nous respectons intégralement nos obligations statutaires et communiquons toutes ces obligations aux administrations fiscales;
- nous collaborons avec les administrations fiscales afin d'établir des relations à long terme positives et, advenant le cas où surviendrait un différend, d'étudier la question de manière constructive.

Lorsque nous évaluons les besoins de nos clients, nous prenons en compte un certain nombre de facteurs, y compris les objectifs de la transaction. Nous cherchons à nous assurer que nous soutenons uniquement des transactions de clients de bonne foi ayant un objectif d'affaires et une substance économique. Si nous apprenons que des transactions de clients visent à leur permettre de se soustraire à leurs obligations fiscales, nous n'irons pas de l'avant avec ces transactions.

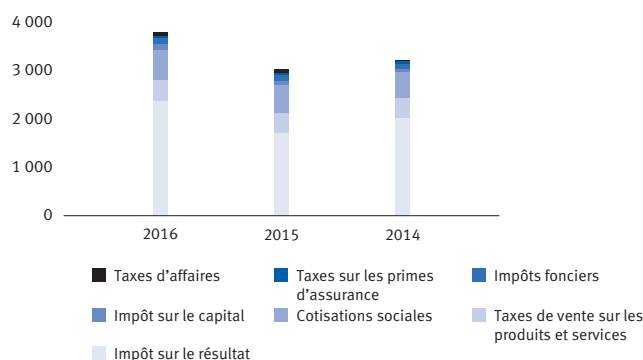
Nous exerçons nos activités dans 38 pays. Nos activités dans ces pays sont soumises aux lois fiscales canadiennes et internationales ainsi qu'à d'autres règlements, et les informations s'y rapportant sont entièrement communiquées aux autorités fiscales pertinentes. Le groupe Fiscalité et la Gestion des risques examinent régulièrement les activités de toutes les entités afin de s'assurer qu'elles satisfont aux exigences fiscales et aux autres formes de réglementation.

Étant donné que nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, la complexité des lois fiscales et des méthodes comptables a fait en sorte que notre interprétation juridique diffère de celle des administrations fiscales de certains pays et nous risquons de voir les administrations fiscales désapprouver les positions que nous avons précédemment prises à des fins fiscales. Advenant un tel cas, nous nous engageons à amorcer un dialogue ouvert et transparent avec les administrations fiscales, de manière à garantir une évaluation rapide ainsi que la prompte résolution des questions, dans la mesure du possible. Si nous ne gérons pas les risques fiscaux de façon appropriée et si nous ne résolvons pas les questions avec les administrations fiscales d'une manière satisfaisante, cela pourrait avoir une incidence défavorable potentiellement significative sur nos résultats d'une période donnée, ou nuire considérablement à notre réputation.

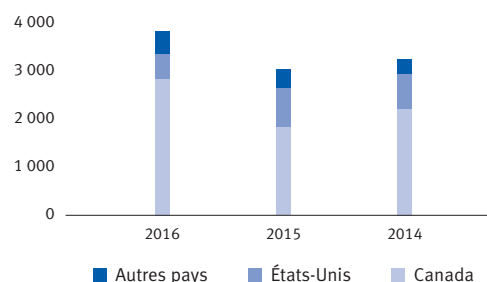
Cotisations fiscales

En 2016, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement à l'échelle mondiale s'est élevé à 3,8 milliards de dollars (3,1 milliards en 2015; 3,2 milliards en 2014). Au Canada, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 s'est élevé à 2,8 milliards de dollars (1,9 milliard en 2015; 2,2 milliards en 2014).

Charge d'impôt et autres taxes – Par catégorie
(en millions de dollars canadiens)



Charge d'impôt et autres taxes – Par secteur géographique
(en millions de dollars canadiens)



Pour plus de détails sur la charge d'impôt et les autres taxes, se reporter à la rubrique Rendement financier.

Risque environnemental

Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux entraîne une perte de valeur financière ou d'exploitation ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de celles de nos clients. Les questions d'ordre environnemental susceptibles de donner lieu à un risque environnemental sont nombreuses et peuvent comprendre : les émissions atmosphériques, le rejet d'eaux usées, la gestion des déchets, la pollution des lieux, la réglementation environnementale, les changements climatiques ainsi que les répercussions sur les collectivités et les conséquences sociales. La Gestion des risques du Groupe a pour responsabilités d'établir des exigences en matière de politiques aux fins de la mise en évidence, de l'évaluation, du contrôle, de la surveillance et de la présentation du risque environnemental, et de veiller à ce que les politiques soient révisées et mises à jour régulièrement. Le risque environnemental associé à nos clients et à leurs activités est évalué pour définir les exigences de diligence raisonnable pour les opérations. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles des Services de soutien généraux doivent pour leur part incorporer dans leurs activités les exigences et contrôles liés à la gestion du risque environnemental.

Nous sommes signataires des Principes de l'Équateur et appliquons son cadre de gestion du risque de crédit pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux liés aux opérations financières projetées. RBC Gestion mondiale d'actifs est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies. Notre démarche d'investissement responsable prévoit l'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise à nos pratiques d'investissement lorsque cela peut avoir une incidence significative sur le risque ou le rendement du placement. Dans le cadre de notre participation à l'organisme Carbon Disclosure Project, nous publions régulièrement des informations d'entreprise sur les risques associés aux changements climatiques et sur la gestion des émissions de gaz à effet de serre découlant de nos activités. Nous continuerons d'analyser et d'évaluer les risques découlant des conséquences physiques des changements climatiques, de l'évolution vers une économie à faibles émissions de carbone, des exigences d'ordre réglementaire et des informations financières sur le climat qu'il faudra fournir. RBC Citoyenneté d'entreprise établit la stratégie environnementale de l'organisation et communique des informations sur la gestion de l'environnement annuellement dans le Rapport sur la responsabilité d'entreprise et les Déclarations de responsabilité publique.

Les changements climatiques peuvent avoir une incidence sur les activités d'assurance de biens et donner lieu à une augmentation du nombre de sinistres attribuables à de fortes tempêtes et à d'autres catastrophes naturelles ainsi que des coûts représentés par ces sinistres. Le 1^{er} juillet 2016, nous avons conclu la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva Canada Inc., ce qui a compris la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile. RBC Assurances avait déjà délaissé ses activités de réassurance de biens en 2006 et n'est donc plus exposée à des pertes liées aux activités d'assurance biens et automobile.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, les modifications apportées aux normes comptables, y compris leur incidence sur les méthodes, les estimations et les jugements comptables, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où nous exerçons des activités, les modifications apportées à nos notations, la mise au point, au moment opportun, de nouveaux produits et services, les changements technologiques, la conception, la mise en œuvre et la mise à exécution efficaces de processus et de contrôles connexes, la fraude perpétrée à l'interne ou à l'externe, l'incidence possible sur nos activités d'une épidémie ou d'une maladie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne des infrastructures publiques, notamment les transports, les communications et les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres événements politiques, y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse des facteurs de risque, dont un bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence sur nos résultats.

Gestion des fonds propres

Nous gérons activement notre capital afin de maintenir des ratios de fonds propres solides et de conserver des notations élevées, tout en offrant des rendements solides à nos actionnaires. Outre les exigences des autorités de réglementation, nous tenons compte des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des simulations de crise, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients, et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

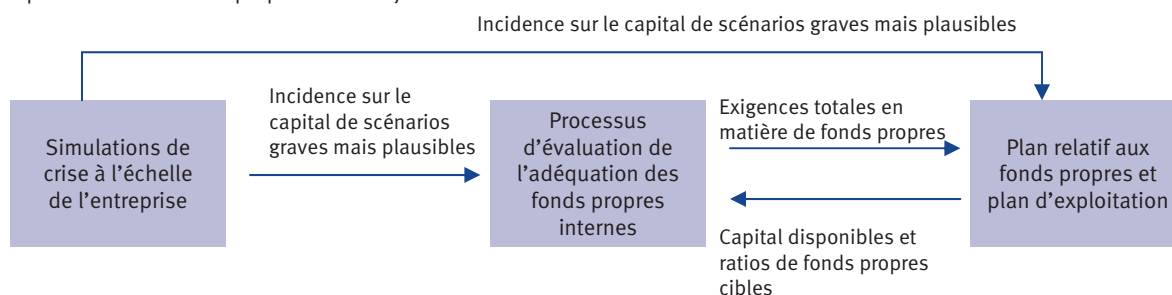
Cadre de gestion des fonds propres

Notre cadre de gestion des fonds propres prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Il comprend notre démarche générale de gestion du capital, y compris les principes directeurs et les rôles et responsabilités liés à l'adéquation des fonds propres et aux transactions, aux dividendes, au capital distinct et à la gestion de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition du ratio de levier. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment les fonds propres réglementaires, le capital économique et le capital affecté aux filiales.

La planification du capital est un processus dynamique qui fait appel à diverses équipes, y compris la fonction Finances, la Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe, la fonction Économie et nos secteurs d'activité. Il porte sur les objectifs internes en matière de ratios de fonds propres, sur les transactions potentielles portant sur les capitaux propres ainsi que sur les ratios de distribution prévus et sur les rachats d'actions. Les éléments intégraux de notre processus de planification du capital comprennent nos plans d'exploitation, les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, et le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes; la planification du capital tient également compte des exigences en matière de fonds propres réglementaires et des changements de méthodes comptables, des exigences internes en matière de capital, des paramètres utilisés par les agences de notation et du capital distinct.

Nous établissons notre plan relatif au capital sur une base annuelle; ce plan cadre avec les mesures prises par la direction incorporées dans le plan d'exploitation annuel, lequel comprend des prévisions concernant la croissance des actifs et du bénéfice et tient compte de nos stratégies commerciales, des conditions du marché et de la conjoncture économique prévues, ainsi que du positionnement par rapport à nos homologues. Le processus tient notamment compte des transactions potentielles portant sur les capitaux propres en fonction des capitaux autogénérés prévus, des prévisions commerciales, des conditions du marché et des autres faits nouveaux tels que les changements de

méthodes comptables et les modifications réglementaires susceptibles de se répercuter sur les exigences en matière de fonds propres. Tous les éléments du plan relatif aux fonds propres font l'objet d'un suivi au cours de l'exercice et sont modifiés au besoin.



Les simulations de crises à l'échelle de l'entreprise et le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes fournissent des données clés aux fins de la planification du capital, qui nous permettent notamment d'établir des objectifs internes appropriés en matière de ratios de fonds propres. Nous évaluons les scénarios de crises à l'échelle de l'entreprise et intégrons les résultats afin d'obtenir un aperçu, à l'échelle de l'entreprise, des incidences sur nos résultats financiers et nos exigences en matière de capital, ce qui facilite la planification de mesures devant être prises pour faire face aux événements défavorables exceptionnels. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes est un processus annuel exigé par le BSIF qui a pour objectif d'évaluer l'adéquation des fonds propres et les exigences en matière de capital, de manière à couvrir tous les risques significatifs et à prévoir un coussin de capital pour couvrir les éventualités graves, mais plausibles. Conformément aux lignes directrices du BSIF, les principaux éléments de notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes comprennent une évaluation exhaustive des risques, des simulations de crise, un processus d'évaluation et de planification du capital (ayant trait au capital économique et aux fonds propres réglementaires), un processus de surveillance par le Conseil et par les cadres dirigeants, un processus de suivi et de communication de l'information ainsi qu'un examen des contrôles internes.

Nos objectifs internes en matière de capital sont établis de manière à maintenir une solide position du capital qui excède les objectifs réglementaires « tout compris » du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III. Les résultats des simulations de crises à l'échelle de l'entreprise et de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sont pris en compte pour déterminer la réserve de conservation des fonds propres conforme aux lignes directrices du BSIF et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure, l'objectif étant d'assurer que les fonds propres de la Banque sont suffisants pour couvrir les risques et absorber les pertes liés à tous les scénarios de crises plausibles, compte tenu de notre profil de risque et de notre goût du risque. De plus, nous ajoutons un coussin de capital discrétionnaire aux objectifs réglementaires du BSIF afin de maintenir la solidité de notre capital, en prévision des modifications réglementaires et des changements comptables, ainsi qu'aux fins de comparaison avec le capital de nos homologues, des analyses effectuées par les agences de notation et du niveau de capital distinct.

Le Conseil d'administration est en fin de compte responsable de la surveillance du cadre de gestion des fonds propres, y compris l'examen et l'approbation annuels de notre plan relatif au capital. Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent conjointement la gestion des fonds propres et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes directrices établis. Le Comité de gestion des risques approuve le cadre de gestion des fonds propres annuellement. Le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques approuvent conjointement le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Le Comité d'audit est aussi responsable de l'examen continu du contrôle interne à l'égard de la gestion des fonds propres.

Accord de Bâle III

Nos exigences en matière de fonds propres réglementaires sont déterminées par des lignes directrices publiées par le BSIF, qui reposent sur les ratios de fonds propres minimaux proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) dans l'accord de Bâle III. Nos exigences en matière de fonds propres réglementaires sont déterminées sur une base consolidée.

Le CBCB a établi les exigences transitoires en vertu de l'accord de Bâle III relativement au ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, au ratio de fonds propres de première catégorie et au ratio du total des fonds propres, qui sont de 5,125 %, de 6,625 % et de 8,625 %, respectivement, pour 2016, et qui devront être progressivement majorés (« tout compris ») à 7,0 %, à 8,5 % et à 10,5 %, respectivement, d'ici le 1^{er} janvier 2019 (ratios minimaux plus la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %). Cependant, en plus de prévoir des règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles, le BSIF a imposé, en 2013, aux banques canadiennes de respecter les ratios cibles « tout compris » exigés par le CBCB (Bâle III) en ce qui concerne le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Depuis le 1^{er} janvier 2016, RBC doit inclure un supplément au titre des fonds propres pondérés en fonction des risques de 1 % pour chaque catégorie de capital afin de rendre compte des ratios cibles « tout compris », car elle a été désignée comme une « banque d'importance systémique intérieure » par le BSIF en 2013 (à l'instar de cinq autres banques canadiennes).

En 2014, le BSIF a aussi prévenu les banques canadiennes qu'il commencerait à appliquer progressivement les dispositions de l'accord de Bâle III concernant les exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. Conformément aux directives du BSIF, deux options sont possibles pour appliquer graduellement les exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit qu'une banque pourrait prendre en considération. Selon l'option choisie par RBC, en 2016, l'ajustement de l'évaluation lié au crédit est reflété selon des facteurs de 64 %, 71 % et 77 %, respectivement, appliqués aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, aux fonds propres de première catégorie et au total des fonds propres. En 2017, les facteurs relatifs à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit seront respectivement de 72 %, 77 % et 81 %, et, en 2019, ils atteindront 100 % pour chaque catégorie.

En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir l'une des deux approches principales suivantes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel : l'approche standardisée et l'approche des notations internes. Nous avons adopté l'approche des notations internes en vertu de l'accord de Bâle III afin de calculer le capital lié au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. La plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés sont présentés conformément à l'approche des notations internes concernant les fonds propres réglementaires prévue par l'accord de Bâle III, mais pour certains portefeuilles, le risque de crédit est toujours présenté conformément à l'approche standardisée prévue par l'accord de Bâle III (par exemple, nos services bancaires dans les Antilles et City National). En ce qui concerne le calcul du capital nécessaire pour couvrir le risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des notations internes et l'approche standardisée. Pour ce qui touche le calcul du capital nécessaire pour couvrir le risque opérationnel aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, le 10 mai 2016, le BSIF a autorisé RBC à utiliser l'approche des mesures complexes pour

le calculer à condition d'appliquer un plancher basé sur l'approche standardisée. Nous avons commencé à tenir compte du capital lié au risque opérationnel calculé selon l'approche des mesures complexes au troisième trimestre de 2016.

En octobre 2014, le BSIF a publié sa Ligne directrice sur les exigences de levier, qui a remplacé le coefficient actif-capital prescrit par le BSIF par le ratio de levier financier prescrit par l'accord de Bâle III, avec prise d'effet au premier trimestre de 2015. Le ratio de levier se définit comme le capital de première catégorie divisé par l'exposition du ratio de levier. L'exposition du ratio de levier correspond à la somme a) des risques figurant au bilan; b) des risques liés aux dérivés; c) des risques liés aux transactions de financement de titres; et d) des éléments hors bilan. Les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de levier minimum de 3 % en tout temps.

Toutes les banques sous réglementation fédérale dont le risque total lié au ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III excède 200 milliards d'euros à la fin de leur exercice financier doivent au minimum rendre publics, au cours du premier trimestre suivant la fin de leur exercice financier, les 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale, l'objectif étant d'accroître la transparence du caractère relatif de l'importance systémique mondiale potentielle et la qualité des données des banques. Le Conseil de stabilité financière publie tous les ans une liste à jour des banques d'importance systémique mondiale. En novembre 2016, nous n'avons pas été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale. Toutefois, comme nous avons satisfait au critère de taille du CBCB, nous avons rendu publics, dans notre rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2016, les 12 indicateurs pour les exercices clos en 2014 et 2015, en nous basant sur le modèle fourni par le BSIF.

En janvier 2016, Le CBCB a publié une version révisée des exigences minimales de fonds propres pour le risque de marché dont la date d'entrée en vigueur ne doit pas être postérieure à décembre 2019. Ce cadre révisé de gestion du risque de marché vise à veiller à ce que l'approche standardisée et le modèle fondé sur les notations internes utilisé pour calculer le risque de marché donnent des résultats crédibles en matière de capital et à défendre l'application uniforme des normes dans les territoires concernés.

En mars 2016, le CBCB a publié un document consultatif intitulé « Pillar 3 disclosure requirements – consolidated and enhanced framework ». Les améliorations proposées comprennent l'ajout d'un « tableau de bord » des principaux paramètres et des exigences de communication de l'information concernant les actifs hypothétiques pondérés en fonction des risques, soit un indice de référence des actifs pondéré en fonction des risques fondé uniquement sur l'application des approches standardisées du cadre de Bâle. En outre, la proposition comprend aussi un niveau de détail plus élevé pour la divulgation d'ajustements d'évaluation prudents. Les améliorations rajoutent aussi des éléments au cadre du troisième pilier afin de refléter les réformes continues du cadre réglementaire, telles que le régime de capacité totale d'absorption des pertes applicable aux banques d'importance systémique mondiale, le cadre de gestion du risque opérationnel proposé et la norme définitive sur le risque de marché. La proposition du CBCB regrouperait aussi toutes les exigences d'information existantes selon le troisième pilier du cadre de Bâle, y compris les modèles de déclaration du ratio de levier et du ratio de liquidités. Ensemble, les exigences proposées dans ce document consultatif et les exigences d'information révisées prévues par le troisième pilier du CBCB et publiées en janvier 2015 formeraient l'unique cadre du troisième pilier. Le BSIF imposait à l'origine aux banques d'importance systémique intérieure de mettre en application les exigences d'information du troisième pilier de Bâle d'ici le 31 octobre 2017. Toutefois, en août 2016, la date d'application des directives a été reportée au 31 octobre 2018. La ligne de conduite définitive du troisième pilier du BSIF devrait être publiée en 2017.

En juillet 2016, la CBCB a publié une version mise à jour des révisions du cadre de titrisation (Bâle III) contenant des exigences simples, transparentes et comparables concernant la titrisation. La mise à jour présente des méthodes révisées de calcul des exigences en matière de fonds propres réglementaires pour les positions de titrisation détenues par les banques dans leur portefeuille bancaire qui visent à combler certaines lacunes relevées par le Comité de Bâle dans le cadre actuel de titrisation en vertu de l'accord de Bâle II. Le cadre devrait entrer en vigueur en janvier 2018.

Nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière de fonds propres réglementaires et de levier, et de nous y préparer. Le CBCB a publié un certain nombre de révisions proposées et de nouvelles mesures à titre consultatif en vue de réformer la façon dont les banques calculent, évaluent et présentent leur fonds propres réglementaires et les risques correspondants, y compris l'utilisation de leurs propres modèles internes de gestion des risques. Le CBCB est en train d'examiner les commentaires sur ces révisions et devrait produire une version définitive de ces propositions au début de 2017. Le CBCB a précisé qu'il ne s'attend pas à ce que cette proposition augmente de façon significative le capital et le levier de la plupart des banques lorsqu'elle sera publiée dans sa version définitive.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF en vertu de l'accord de Bâle III :

Bâle III – Cibles de fonds propres réglementaires du BSIF

Tableau 71

| Ratios de fonds propres et de levier en vertu de l'accord de Bâle III | Exigences de ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF applicables aux grandes banques en vertu de l'accord de Bâle III | | | | | Ratios de fonds propres et de levier de RBC au 31 octobre 2016 | Ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF atteints ou dépassés |
|---|--|---|--|--|---|--|---|
| | Ratio minimal | Réserve de conservation des fonds propres | Ratio minimal y compris la réserve de conservation des fonds propres | Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure (1) | Ratio minimal y compris la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure (1) | | |
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | > 4,5 % | 2,5 % | > 7,0 % | 1,0 % | > 8,0 % | 10,8 % | ✓ |
| Fonds propres de première catégorie | > 6,0 % | 2,5 % | > 8,5 % | 1,0 % | > 9,5 % | 12,3 % | ✓ |
| Total des fonds propres | > 8,0 % | 2,5 % | > 10,5 % | 1,0 % | > 11,5 % | 14,4 % | ✓ |
| Ratio de levier | > 3,0 % | s. o. | > 3,0 % | s. o. | > 3,0 % | 4,4 % | ✓ |

(1) Le supplément qui s'applique aux banques d'importance systémique intérieure concerne le capital pondéré en fonction des risques et il prend effet le 1^{er} janvier 2016.
s. o. sans objet

Fonds propres réglementaires, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres

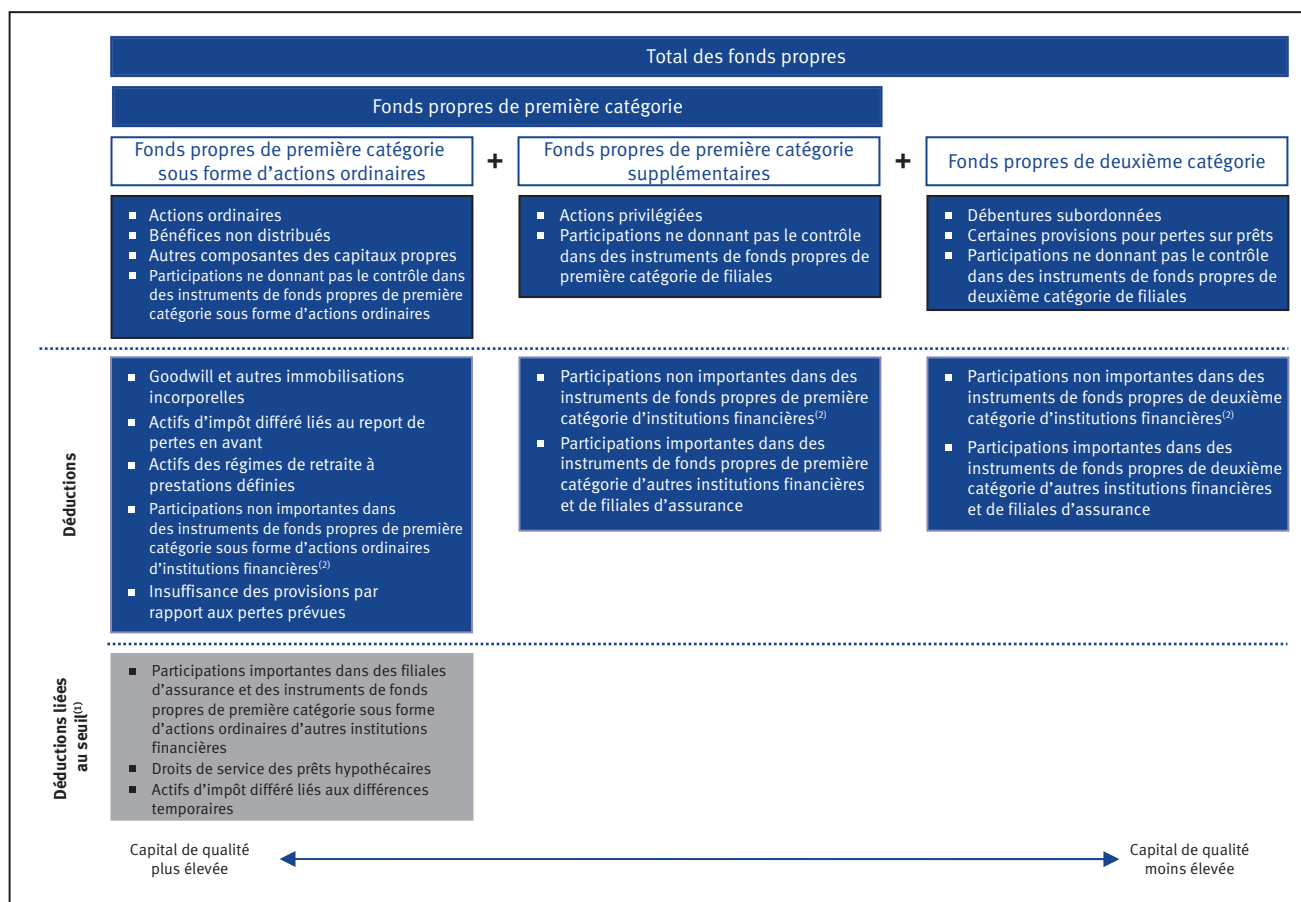
En vertu de l'accord de Bâle III, les fonds propres réglementaires se composent des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie supplémentaires et des fonds propres de deuxième catégorie.

Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent le capital de la plus haute qualité. La portée des ajustements réglementaires aux termes de l'accord de Bâle III inclut la déduction intégrale de certains éléments ainsi que des composantes du capital supplémentaires qui sont assujetties aux déductions liées à un seuil.

Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, y compris les actions privilégiées à dividende non cumulatif, qui répondent à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent des débetures subordonnées qui satisfont à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations sans contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales. Le capital total représente la somme des fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie. Les actions privilégiées et les débetures subordonnées émises après le 1^{er} janvier 2013 doivent être assorties de clauses relatives aux FPUNV afin d'être incluses dans les fonds propres réglementaires. Pour plus de détails sur les FPUNV, se reporter à l'analyse ci-dessus.

Les ratios de fonds propres réglementaires sont calculés en divisant les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques lié à chaque catégorie de fonds propres.

Le tableau suivant présente un sommaire des principales composantes des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie supplémentaires et des fonds propres de deuxième catégorie.



- (1) Premier niveau : le montant par lequel chaque élément excède 10 % des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (compte tenu de toutes les déductions, mais avant les déductions liées au seuil) sera déduit des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. Deuxième niveau : le montant total des trois éléments non déduits du montant du premier niveau ci-dessus qui excède 15 % des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires après les ajustements réglementaires sera déduit des fonds propres, et le solde résiduel non déduit sera assujéti à une pondération en fonction du risque de 250 %.
- (2) Les participations non significatives sont assujetties à certains critères liés aux normes de fonds propres qui servent à déterminer le montant pouvant être déduit.

Les tableaux qui suivent présentent des détails sur nos fonds propres réglementaires, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

Fonds propres réglementaires, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres **Tableau 72**

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les coefficients et sauf indication contraire) | Au | |
|---|--------------------|--------------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| Fonds propres (1) | | |
| Fonds propres de première catégorie | 48 181 \$ | 43 715 \$ |
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 55 270 | 50 541 |
| Total des fonds propres | 64 950 | 58 004 |
| Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1), (2) | | |
| Aux fins du calcul du ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 447 436 | 411 756 |
| Aux fins du calcul du ratio de fonds propres de première catégorie | 448 662 | 412 941 |
| Aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres | 449 712 | 413 957 |
| L'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres comprend : (1) | | |
| Risque de crédit | 369 751 \$ | 323 870 \$ |
| Risque de marché | 23 964 | 39 786 |
| Risque opérationnel | 55 997 | 50 301 |
| Aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres | 449 712 \$ | 413 957 \$ |
| Ratios de fonds propres et ratio de levier (1), (3) | | |
| Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 10,8 % | 10,6 % |
| Ratio de fonds propres de première catégorie | 12,3 % | 12,2 % |
| Ratio du total des fonds propres | 14,4 % | 14,0 % |
| Ratio de levier | 4,4 % | 4,3 % |
| Exposition du ratio de levier (en milliards) | 1 265,1 \$ | 1 170,2 \$ |

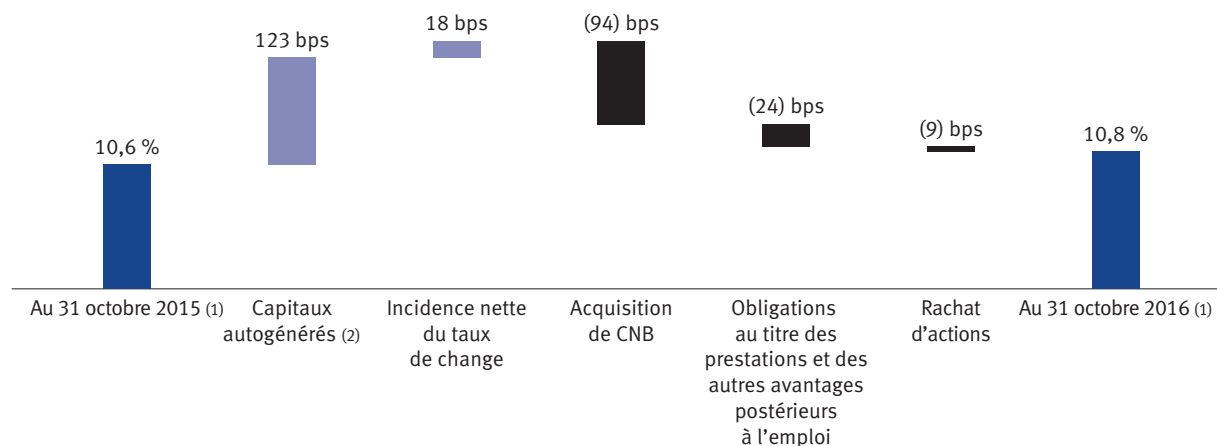
(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés à l'aide des normes de fonds propres du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III. Les ratios de levier sont calculés à l'aide de la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III.

(2) En 2015 et en 2016, les facteurs scalaires appliqués aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, aux fonds propres de première catégorie et au total des fonds propres étaient respectivement de 64 %, 71 % et 77 %. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires seront de 72 %, de 77 % et de 81 %, respectivement.

(3) Afin d'accroître la comparabilité avec les autres institutions financières mondiales, notre ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, notre ratio de fonds propres de première catégorie, notre ratio du total des fonds propres et notre ratio de levier transitoires étaient de 11,8 %, 12,3 %, 14,4 % et 4,5 %, respectivement, au 31 octobre 2016. La base transitoire prévoit le calcul du capital en fonction de l'application des ajustements réglementaires et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles au cours de l'exercice courant.

| (en millions de dollars canadiens) | Méthode « tout compris » | |
|--|--------------------------|------------------|
| | 2016 | 2015 |
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires : instruments, réserves et ajustements réglementaires | | |
| Actions ordinaires admissibles directement émises (et leur équivalent dans le cas d'entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée plus primes liées au capital correspondantes) | 18 161 \$ | 14 739 \$ |
| Bénéfices non distribués | 41 217 | 37 645 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves) | 4 926 | 4 626 |
| Fonds propres directement émis qui seront progressivement éliminés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (seulement applicable aux entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée) | – | – |
| Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires du groupe) | 13 | 13 |
| Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires en vertu de l'accord de Bâle III | (16 136) | (13 308) |
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 48 181 \$ | 43 715 \$ |
| Fonds propres de première catégorie supplémentaires : instruments et ajustements réglementaires | | |
| Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires admissibles directement émis plus primes liées au capital correspondantes | 3 825 | 2 350 |
| Instruments de fonds propres directement émis qui seront progressivement éliminés des fonds propres de première catégorie supplémentaires | 3 261 | 4 473 |
| Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de première catégorie supplémentaires du groupe) | 3 | 3 |
| Ajustements réglementaires appliqués des fonds propres de première catégorie supplémentaires en vertu de l'accord de Bâle III | – | – |
| Fonds propres de première catégorie supplémentaires | 7 089 | 6 826 |
| Fonds propres de première catégorie (fonds propres de première catégorie – fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires + fonds propres de première catégorie supplémentaires) | 55 270 \$ | 50 541 \$ |
| Fonds propres de deuxième catégorie : instruments, provisions et ajustements réglementaires | | |
| Instruments de fonds propres de deuxième catégorie admissibles directement émis plus primes liées au capital correspondantes | 6 630 | 3 073 |
| Instruments de fonds propres directement émis qui seront progressivement éliminés du capital de deuxième catégorie | 2 738 | 4 227 |
| Instruments de fonds propres de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de deuxième catégorie du groupe) | 18 | 29 |
| Provisions collectives | 294 | 134 |
| Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III | – | – |
| Fonds propres de deuxième catégorie | 9 680 \$ | 7 463 \$ |
| Fonds propres total (fonds propres total = fonds propres de première catégorie + fonds propres de deuxième catégorie) | 64 950 \$ | 58 004 \$ |

Continuité du ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires
(en vertu de l'accord de Bâle III)



(1) Représente des chiffres arrondis.

(2) Les capitaux autogénérés comprennent un montant de 5,1 milliards de dollars qui représente le bénéfice net disponible pour les actionnaires, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées. Les capitaux autogénérés ne tiennent pas compte d'un profit de 235 millions de dollars résultant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva Canada Inc.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires s'est chiffré à 10,8 %, une hausse de 20 points de base par rapport à l'exercice précédent qui reflète principalement les capitaux autogénérés et l'incidence du change. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par l'acquisition de City National, l'incidence de la baisse des taux d'actualisation aux fins de la détermination de nos obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, et les rachats d'actions.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie s'est établi à 12,3 %, en hausse de 10 points de base, en raison principalement des facteurs évoqués plus haut pour le ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et de l'émission nette d'instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires.

Notre ratio du total des fonds propres s'est établi à 14,4 %, en hausse de 40 points de base, en raison principalement des facteurs évoqués plus haut pour le ratio de fonds propres de première catégorie et l'émission nette de débentures subordonnées.

Notre ratio de levier a monté de 10 points de base, surtout par suite des capitaux autogénérés, contrebalancés en partie par l'acquisition de City National et l'augmentation de l'exposition du ratio de levier reflétant la croissance des activités, principalement en ce qui concerne les prêts.

Actif pondéré en fonction des risques en vertu de l'accord de Bâle III

Le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques en ce qui concerne le risque de crédit, le risque opérationnel et, si elles effectuent d'importantes activités de négociation, le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. De plus, le BSIF exige que les exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques correspondent à au moins 90 % des besoins de liquidités calculés en vertu des normes de l'accord de Bâle I. Si les besoins de liquidités sont inférieurs à 90 %, on doit procéder à un ajustement transitoire de l'actif pondéré en fonction des risques, conformément aux lignes directrices du BSIF sur les normes d'adéquation des fonds propres.

Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du capital total

Tableau 74

| | 2016 | | | | | 2015 |
|---|---------------------|--|---------------------------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| | Risque (1) | Facteur de pondération moyen des risques (2) | Actif pondéré en fonction des risques | | | Total |
| | | | Approche standardisée | Approche avancée | Autres | |
| Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | | | | | | |
| Risque de crédit | | | | | | |
| Risques liés aux prêts et autres risques | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 232 398 \$ | 7 % | 6 546 \$ | 10 818 \$ | – \$ | 17 364 \$ |
| Autres prêts de détail | 230 376 | 23 % | 5 632 | 46 532 | – | 52 164 |
| Prêts aux entreprises | 319 208 | 58 % | 42 933 | 143 352 | – | 186 285 |
| Prêts aux organismes souverains | 103 218 | 9 % | 2 929 | 6 847 | – | 9 776 |
| Prêts aux banques | 123 799 | 10 % | 2 161 | 9 640 | – | 11 801 |
| Total des risques liés aux prêts et autres risques | 1 008 999 \$ | 27 % | 60 201 \$ | 217 189 \$ | – \$ | 277 390 \$ |
| Risques liés aux activités de négociation | | | | | | |
| Mise en pension de titres | 396 013 \$ | 2 % | 69 \$ | 7 780 \$ | 75 \$ | 7 924 \$ |
| Dérivés – y compris l'application progressive des ajustements de l'évaluation liés au crédit et des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 96 565 | 31 % | 815 | 17 197 | 11 784 | 29 796 |
| Total des risques liés aux activités de négociation | 492 578 \$ | 8 % | 884 \$ | 24 977 \$ | 11 859 \$ | 37 720 \$ |
| Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation | 1 501 577 \$ | 21 % | 61 085 \$ | 242 166 \$ | 11 859 \$ | 315 110 \$ |
| Instruments d'intermédiation bancaire | 2 442 | 97 % | – | 2 362 | – | 2 362 |
| Risques liés aux opérations de titrisation | 59 933 | 16 % | 2 891 | 6 700 | – | 9 591 |
| Facteur scalaire réglementaire | s. o. | s. o. | s. o. | 15 028 | – | 15 028 |
| Autres actifs | 45 259 | 56 % | s. o. | s. o. | 25 384 | 29 460 |
| Total du risque de crédit | 1 609 211 \$ | 23 % | 63 976 \$ | 266 256 \$ | 37 243 \$ | 367 475 \$ |
| Risque de marché | | | | | | |
| Taux d'intérêt | | | 1 835 \$ | 2 649 \$ | – \$ | 4 484 \$ |
| Actions | | | 1 518 | 1 487 | – | 3 005 |
| Change | | | 875 | 56 | – | 931 |
| Marchandises | | | 313 | 13 | – | 326 |
| Risque spécifique | | | 3 824 | 1 906 | – | 5 730 |
| Exigence de fonds propres supplémentaire | | | – | 9 488 | – | 9 488 |
| Total du risque de marché | | | 8 365 \$ | 15 599 \$ | – \$ | 23 964 \$ |
| Risque opérationnel | | | 3 891 \$ | 52 106 \$ | s. o. | 55 997 \$ |
| Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (3) | 1 609 211 \$ | | 76 232 \$ | 333 961 \$ | 37 243 \$ | 447 436 \$ |
| Ajustement supplémentaire de l'évaluation lié au crédit, prescrit par le BSIF, pour les fonds propres de première catégorie | | | | | 1 226 | 1 226 |
| Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des fonds propres de première catégorie (3) | 1 609 211 \$ | | 76 232 \$ | 333 961 \$ | 38 469 \$ | 448 662 \$ |
| Ajustement supplémentaire de l'évaluation lié au crédit, prescrit par le BSIF, pour le total des fonds propres | | | | | 1 050 | 1 050 |
| Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres (3) | 1 609 211 \$ | | 76 232 \$ | 333 961 \$ | 39 519 \$ | 449 712 \$ |

(1) Le risque total représente le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, soit le risque brut prévu advenant un cas de défaillance par un débiteur. Ce montant est présenté compte non tenu de toute provision pour prêts non douteux ou de toute réduction de valeur partielle et il ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni les garanties détenues.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) Pour les exercices 2015 et en 2016, les facteurs scalaires relatifs à l'ajustement de l'évaluation liée au crédit appliqués aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, aux fonds propres de première catégorie et au total des fonds propres étaient respectivement de 64 %, 71 % et 77 %. Pour 2017, les facteurs scalaires seront de 72 %, de 77 % et de 81 %, respectivement.

s. o. sans objet

2016 par rapport à 2015

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des fonds propres ordinaires de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 36 milliards de dollars, par suite surtout de l'acquisition de City National et de l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (exclusion faite de l'incidence du change), principalement en ce qui concerne les prêts, facteurs atténués par l'incidence du change.

Principales activités de gestion des fonds propres

Le tableau suivant présente nos principales activités de gestion des fonds propres pour l'exercice clos le 31 octobre 2016.

| | 2016 | | |
|---|------------------------------|------------------|---------|
| | Date d'émission ou de rachat | Nombre d'actions | Montant |
| Fonds propres de première catégorie | | | |
| Actions ordinaires émises | | | |
| Dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1) | | 4 981 | 307 \$ |
| Dans le cadre de l'acquisition de City National | 2 novembre 2015 | 41 619 | 3 115 |
| Achetées à des fins d'annulation (2) | | (4 629) | (56) |
| Émission d'actions privilégiées de série BK (3), (4) | 16 décembre 2015 | 29 000 | 725 |
| Émission d'actions privilégiées de série BM (3), (4) | 7 mars 2016 | 30 000 | 750 |
| Rachat de titres de la fiducie de capital RBC – série 2015 (3) | 31 décembre 2015 | | (1 200) |
| Fonds propres de deuxième catégorie | | | |
| Émission de débentures subordonnées échéant le 20 janvier 2026 (3), (4) | 20 janvier 2016 | | 1 500 |
| Émission de débentures subordonnées échéant le 27 janvier 2026 (3), (4) | 27 janvier 2016 | | 2 106 |
| Remboursement de débentures subordonnées échéant le 2 novembre 2020 (3) | 2 novembre 2015 | | (1 500) |
| Autres | | | |
| Émission d'actions privilégiées de série C-1 (3), (5) | 2 novembre 2015 | 175 | 227 |
| Émission d'actions privilégiées de série C-2 (3), (5) | 2 novembre 2015 | 100 | 153 |
| Rachat d'actions privilégiées de série C-1 aux fins d'annulation (3), (5) | 24 février 2016 | (93) | (120) |
| Rachat d'actions privilégiées de série C-2 aux fins d'annulation (3), (5) | 24 février 2016 | (80) | (122) |

(1) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.

(2) Selon la valeur comptable.

(3) Pour plus de détails, se reporter aux notes 19 et 21 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

(4) Instruments de fonds propres relatifs aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité.

(5) Selon la juste valeur.

Le 30 mai 2016, nous avons annoncé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, du 1^{er} juin 2016 jusqu'au 31 mai 2017. En 2016, nous avons racheté environ 4,6 millions d'actions ordinaires. Le coût des actions rachetées a totalisé 362 millions de dollars, soit une valeur comptable de 56 millions de dollars et une prime de 306 millions de dollars.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. En 2016, le ratio de distribution s'est élevé à 48 %, soit un résultat conforme à notre ratio de distribution cible de 40 % à 50 %. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 4,8 milliards de dollars.

Principales données concernant les actions (1)

Tableau 76

| (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire) | 2016 | | | 2015 | | | 2014 | | |
|---|--------------------------------|-----------|--------------------------------|--------------------------------|-----------|--------------------------------|--------------------------------|-----------|--------------------------------|
| | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action |
| Actions ordinaires en circulation | 1 485 394 | 17 939 \$ | 3,24 \$ | 1 443 423 | 14 573 \$ | 3,08 \$ | 1 442 233 | 14 511 \$ | 2,84 \$ |
| Actions privilégiées de premier rang en circulation | | | | | | | | | |
| À dividende non cumulatif, série W (2) | 12 000 | 300 | 1,23 | 12 000 | 300 | 1,23 | 12 000 | 300 | 1,23 |
| À dividende non cumulatif, série AA | 12 000 | 300 | 1,11 | 12 000 | 300 | 1,11 | 12 000 | 300 | 1,11 |
| À dividende non cumulatif, série AB | 12 000 | 300 | 1,18 | 12 000 | 300 | 1,18 | 12 000 | 300 | 1,18 |
| À dividende non cumulatif, série AC | 8 000 | 200 | 1,15 | 8 000 | 200 | 1,15 | 8 000 | 200 | 1,15 |
| À dividende non cumulatif, série AD | 10 000 | 250 | 1,13 | 10 000 | 250 | 1,13 | 10 000 | 250 | 1,13 |
| À dividende non cumulatif, série AE | 10 000 | 250 | 1,13 | 10 000 | 250 | 1,13 | 10 000 | 250 | 1,13 |
| À dividende non cumulatif, série AF | 8 000 | 200 | 1,11 | 8 000 | 200 | 1,11 | 8 000 | 200 | 1,11 |
| À dividende non cumulatif, série AG | 10 000 | 250 | 1,13 | 10 000 | 250 | 1,13 | 10 000 | 250 | 1,13 |
| À dividende non cumulatif, série AJ (3) | 13 579 | 339 | 0,88 | 13 579 | 339 | 0,88 | 13 579 | 339 | 0,97 |
| À dividende non cumulatif, série AK (3) | 2 421 | 61 | 0,60 | 2 421 | 61 | 0,67 | 2 421 | 61 | 0,53 |
| À dividende non cumulatif, série AL (3) | 12 000 | 300 | 1,07 | 12 000 | 300 | 1,07 | 12 000 | 300 | 1,15 |
| À dividende non cumulatif, série AN (3) | – | – | – | – | – | – | – | – | 0,39 |
| À dividende non cumulatif, série AP (3) | – | – | – | – | – | – | – | – | 0,39 |
| À dividende non cumulatif, série AR (3) | – | – | – | – | – | – | – | – | 0,39 |
| À dividende non cumulatif, série AT (3) | – | – | – | – | – | – | – | – | 1,17 |
| À dividende non cumulatif, série AV (3) | – | – | – | – | – | – | – | – | 1,17 |
| À dividende non cumulatif, série AX (3) | – | – | – | – | – | – | 13 000 | 325 | 1,53 |
| À dividende non cumulatif, série AZ (3), (4) | 20 000 | 500 | 1,00 | 20 000 | 500 | 1,00 | 20 000 | 500 | 0,50 |
| À dividende non cumulatif, série BB (3), (4) | 20 000 | 500 | 0,98 | 20 000 | 500 | 0,98 | 20 000 | 500 | 0,46 |
| À dividende non cumulatif, série BD (3), (4) | 24 000 | 600 | 0,90 | 24 000 | 600 | 0,73 | – | – | – |
| À dividende non cumulatif, série BF (3), (4) | 12 000 | 300 | 0,90 | 12 000 | 300 | 0,63 | – | – | – |
| À dividende non cumulatif, série BH (4) | 6 000 | 150 | 1,23 | 6 000 | 150 | 0,58 | – | – | – |
| À dividende non cumulatif, série BI (4) | 6 000 | 150 | 1,23 | 6 000 | 150 | 0,42 | – | – | – |
| À dividende non cumulatif, série BJ (4) | 6 000 | 150 | 1,51 | 6 000 | 150 | – | – | – | – |
| À dividende non cumulatif, série BK (3), (4) | 29 000 | 725 | 1,29 | – | – | – | – | – | – |
| À dividende non cumulatif, série BM (3), (4) | 30 000 | 750 | 0,98 | – | – | – | – | – | – |
| À dividende non cumulatif, série C-1 (5) | 82 | 107 | 55,00 \$US | – | – | – | – | – | – |
| À dividende non cumulatif, série C-2 (5) | 20 | 31 | 67,50 \$US | – | – | – | – | – | – |
| Actions propres détenues – privilégiées | 31 | – | – | (63) | (2) | – | 1 | – | – |
| Actions propres détenues – ordinaires | (1 159) | (80) | – | 532 | 38 | – | 892 | 71 | – |
| Options sur actions | | | | | | | | | |
| En cours (6) | 11 388 | – | – | 8 182 | – | – | 8 579 | – | – |
| Exercibles | 6 909 | – | – | 5 231 | – | – | 4 987 | – | – |
| Dividendes | | | | | | | | | |
| Actions ordinaires | | 4 817 | – | | 4 443 | – | | 4 097 | – |
| Actions privilégiées | | 294 | – | | 191 | – | | 213 | – |

(1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion du capital, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

(2) Avec prise d'effet le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.

(3) Le taux de dividende sera révisé tous les cinq ans.

(4) Instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV.

(5) Représentent 3 282 000 et 815 400 actions représentatives d'actions étrangères relatives aux actions privilégiées de série C-1 et de série C-2, respectivement. Chaque action représentative d'action étrangère représente un quarantième de droit sur une action de série C-1 et de série C-2, respectivement.

(6) Depuis le premier trimestre de 2016, comprennent les attributions au titre de la rémunération fondée sur des actions issues de l'acquisition de City National.

Au 25 novembre 2016, le nombre d'actions ordinaires en circulation ainsi que d'options sur actions et d'attribution d'actions en cours s'établissait à 1 485 641 741 et à 11 136 292, respectivement, et le nombre de nos actions propres privilégiées et ordinaires s'établissait à (30 253) et à (369 236), respectivement.

Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de série AZ, les actions privilégiées de série BB, les actions privilégiées de série BD, les actions privilégiées de série BF, les actions privilégiées de série BH, les actions privilégiées de série BI, les actions privilégiées de série BJ, les actions privilégiées de série BK, les actions privilégiées de série BM, les débiteures subordonnées échéant le 17 juillet 2024, les débiteures subordonnées échéant le 29 septembre 2026, les débiteures subordonnées échéant le 4 juin 2025, les débiteures subordonnées échéant le 20 janvier 2026 et les débiteures subordonnées échéant le 27 janvier 2026, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV, seraient converties en actions ordinaires de RBC selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et des intérêts cumulés estimatifs, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient en un maximum de 2 762 millions d'actions ordinaires de RBC, au total, ce qui représenterait un effet dilutif de 65 % selon le nombre d'actions ordinaires de RBC en circulation au 31 octobre 2016.

Capital attribué

La méthode que nous utilisons consiste à attribuer le capital à nos secteurs d'exploitation selon le montant le plus élevé entre le capital économique pleinement diversifié et les exigences en matière de fonds propres réglementaires de l'accord de Bâle III. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme des secteurs d'exploitation, ce qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources en fonction d'autres facteurs.

Le capital attribué est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques, comparativement aux exigences en matière de fonds propres réglementaires de l'accord de Bâle III, lesquelles sont calibrées principalement en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales, ce qui correspond au capital requis pour demeurer solvable dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre objectif qui consiste à maintenir une notation élevée. Le capital économique est calculé en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque opérationnel, du risque commercial, du risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que du risque d'assurance, et il comprend l'attribution du capital lié au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles.

- Les risques communs entre les deux cadres sont alignés de façon à refléter les exigences accrues en matière de fonds propres réglementaires.
- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices dus à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.
- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.

Se reporter à la rubrique sur la gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Par ailleurs, le capital attribué sert à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux disponibles qui excède considérablement le capital économique. Le capital disponible se définit comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres instruments de fonds propres semblables à des titres de participation et qui permettent d'absorber les pertes, tels que les actions privilégiées.

Le calcul et l'attribution du capital nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction. Ces derniers font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion du capital économique demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

L'information qui suit donne un aperçu de notre capital attribué :

| Capital attribué | | Tableau 77 | |
|--|------------------|------------------|--|
| (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | |
| Risque de crédit | 20 550 \$ | 16 400 \$ | |
| Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation) | 3 200 | 3 900 | |
| Risque opérationnel | 4 900 | 4 600 | |
| Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles | 3 100 | 2 900 | |
| Risque d'assurance | 650 | 550 | |
| Goodwill et autres immobilisations incorporelles | 16 100 | 11 900 | |
| Attribution de fonds propres réglementaires | 8 900 | 5 400 | |
| Capital attribué | 57 400 \$ | 45 650 \$ | |
| Capital non attribué | 4 800 | 6 650 | |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 62 200 \$ | 52 300 \$ | |

2016 par rapport à 2015

Le capital attribué a augmenté de 12 milliards de dollars, ce qui s'explique surtout par la hausse du risque de crédit et du risque lié au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles du fait de l'acquisition de City National, de la croissance des activités et de l'incidence du change. La hausse de l'attribution de fonds propres réglementaires qui rend compte d'un taux plus élevé d'attribution du capital a aussi contribué à l'augmentation.

La hausse du risque opérationnel, ainsi que du risque commercial et du risque lié aux immobilisations corporelles, reflète l'augmentation des revenus.

Le risque de marché s'est atténué largement sous l'effet des modifications apportées à la gestion du risque lié à certains portefeuilles et à la réduction des placements en titres à revenu fixe et en produits titrisés.

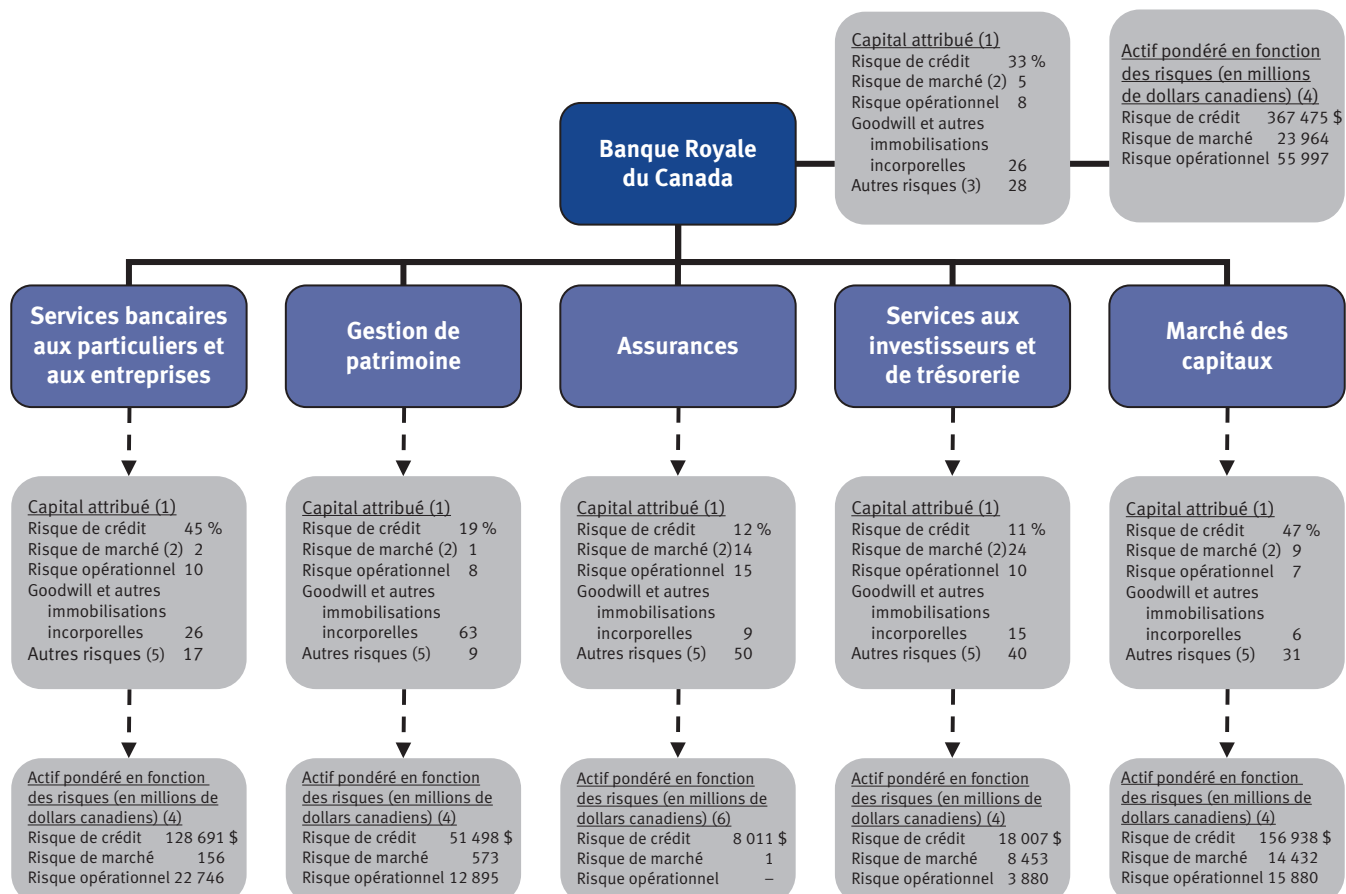
Notre capitalisation demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital attribué requis pour couvrir tous nos risques significatifs.

Capital attribué relatif au contexte dans lequel nous exerçons nos activités

Dans l'exercice de nos activités, nous sommes exposés à divers risques. Le tableau qui suit donne un aperçu général des risques liés à nos secteurs d'exploitation, ce qui comprend le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Nous avons utilisé le capital attribué pour illustrer l'importance relative des risques liés à chacun de nos secteurs d'exploitation. La distribution du capital attribué reflète la nature diversifiée de nos activités. L'actif pondéré en fonction des risques représente notre exposition au risque de crédit, au risque de marché et au risque opérationnel aux fins des exigences en matière de fonds propres réglementaires.

Le risque le plus important lié au secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises est le risque de crédit, et ce risque a principalement trait aux services financiers aux particuliers et aux entreprises et aux transactions sur cartes de crédit. Les principaux risques liés au secteur Gestion de patrimoine, qui fournit des services aux clients institutionnels et aux particuliers, sont le risque opérationnel et le risque de crédit. Les risques liés au secteur Assurances ont principalement trait aux assurances vie et maladie, et ce secteur est également exposé au risque de marché et au risque opérationnel. Le risque le plus important lié au secteur Services aux investisseurs et de trésorerie est le risque de marché, et ce secteur est également exposé au risque de crédit et au risque opérationnel. Le risque le plus important lié au secteur Marchés des capitaux est le risque de crédit, et ce secteur est aussi exposé au risque de marché.

Pour en savoir davantage sur les risques présentés ci-dessous, veuillez vous reporter à la rubrique Gestion du risque.



- (1) Capital attribué : Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et notations cibles.
- (2) Capital attribué au risque de marché : Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir le risque de marché et le risque de taux d'intérêt liés aux activités de négociation.
- (3) Autres risques – RBC : Comprend a) le montant de capital estimatif requis pour couvrir le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance; b) un ajustement des fonds propres réglementaires, car le capital attribué correspond aux fonds propres réglementaires ou au capital économique, selon le plus élevé des deux montants; c) le capital non attribué comptabilisé qui représente l'excédent des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués à nos secteurs d'exploitation, lequel est seulement présenté dans le secteur Services de soutien généraux.
- (4) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques présenté ci-dessus représente l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.
- (5) Autres – secteurs d'exploitation : Comprend a) le montant de capital estimatif requis pour couvrir le risque commercial et le risque lié aux immobilisations corporelles et le risque d'assurance; b) un ajustement des fonds propres réglementaires, car le capital correspond, au niveau du secteur d'exploitation, aux fonds propres réglementaires ou au capital économique, selon le plus élevé des deux montants.
- (6) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques du secteur Assurances présenté ci-dessus représente nos placements dans les filiales d'assurance capitalisés au taux prescrit par les organismes de réglementation, tel qu'il est requis selon les normes d'adéquation des fonds propres en vertu de l'accord de Bâle.

Capital affecté aux filiales

Notre cadre de gestion des fonds propres couvre entre autres la gestion des fonds propres de nos filiales. Nous investissons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de satisfaire à toutes les exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres et de maximiser les rendements pour nos actionnaires. Nous investissons dans nos filiales au besoin au cours de l'exercice. Nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour gérer le lien qui existe entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé pour nous assurer un accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer les fonds propres réglementaires consolidés.

Chaque filiale est responsable d'assurer sa conformité à toutes les exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales, lesquelles pourraient comprendre des restrictions liées au transfert d'actifs sous forme d'espèces, de dividendes, de prêts ou d'avances. Actuellement, la Trésorerie générale est responsable de la surveillance de l'adéquation des fonds propres pour toutes les filiales.

Autres facteurs influant sur le capital

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- **Consolidation** : nous consolidons les entités que nous contrôlons dans nos bilans consolidés.
- **Déduction** : certains titres détenus sont portés en déduction des fonds propres réglementaires. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » non consolidés, tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques* (Canada), dans le capital d'institutions financières, ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- **Pondération des risques** : un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche aux fins de l'établissement des fonds propres réglementaires utilisée pour déterminer les risques liés aux activités de titrisation

En ce qui concerne les risques liés aux activités de titrisation, nous avons recours à une approche d'évaluation interne des risques liés à notre PCAA, ainsi qu'à des approches fondées sur des notations et à des approches standardisées en ce qui concerne les risques liés aux autres activités de titrisation.

Bien que les méthodes d'établissement de notations en vertu de notre approche d'évaluation interne soient fondées en grande partie sur les critères publiés par les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) tels que S&P et qu'elles soient en conséquence analogues aux méthodes qu'utilisent ces organismes, elles ne sont pas identiques à ces méthodes. Notre processus d'établissement des notations consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relatif à une structure de titrisation avec le niveau des pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions utilisé est déterminé au moyen du profil de risque désiré relatif à la transaction. Par conséquent, nous attribuons un degré de gravité des tensions plus élevé aux flux de trésorerie liés à une transaction donnée de manière à établir une notation plus élevée. À l'inverse, des notations moins élevées sont établies dans le cas des transactions à l'égard desquelles le degré de gravité des tensions utilisé est plus faible.

La plupart des autres risques liés aux transactions de titrisation auxquels nous sommes exposés (autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes, et nous utilisons la moins élevée de nos notations internes ou la notation externe la plus faible pour déterminer l'attribution du capital qui est appropriée pour ces positions. Nous comparons périodiquement nos notations internes avec celles des OEEC, afin de nous assurer que les notations des OEEC sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques en matière de capital liés au portefeuille d'intermédiation bancaire. La Gestion des risques du Groupe est indépendante des secteurs d'activité où surviennent les risques liés aux activités de titrisation et elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité concernés, mais elle demeure dans tous les cas indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques relatifs aux catégories d'actifs, qui précisent les méthodes d'établissement des notations pour chaque catégorie d'actifs. Les lignes directrices font l'objet d'examen périodiques et elles sont assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le pilier I de l'accord de Bâle.

Information financière supplémentaire

Risques liés aux prêts à risque et aux prêts de catégorie Alt-A sur le marché américain découlant des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, des TGC et des prêts hypothécaires

Certaines activités et transactions nous exposent au risque de défaillance lié aux prêts hypothécaires résidentiels à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain. Notre exposition aux prêts hypothécaires résidentiels à risque et de catégorie Alt-A sur le marché américain, qui s'est établie à 71 millions de dollars, représentait moins de 0,1 % du total de notre actif au 31 octobre 2016, comparativement à 423 millions, ou moins de 0,1 %, à l'exercice précédent. La baisse de 352 millions de dollars s'explique principalement par la vente de certains titres.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

La juste valeur du total de nos placements directs dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales au Canada et aux États-Unis s'élevait à 355 millions de dollars au 31 octobre 2016.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur

Nos instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans les niveaux 1, 2 ou 3, selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur définie dans la Norme internationale d'information financière (IFRS) 13, *Évaluation de la juste valeur*. Pour plus de détails sur la juste valeur de nos instruments financiers et sur les transferts d'instruments entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2016.

Le tableau ci-dessous illustre le total de la juste valeur de chaque catégorie principale d'actifs financiers et de passifs financiers évalués à la juste valeur, ainsi que le pourcentage de la juste valeur pour chaque catégorie classée dans les niveaux 1, 2 ou 3 :

| Actifs et passifs évalués à la juste valeur | | Tableau 78 | | | | |
|--|------------|--------------------|----------|----------|----------|-------|
| | | Au 31 octobre 2016 | | | | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | | Juste valeur | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Actifs financiers | | | | | | |
| Titres à la juste valeur par le biais du résultat net | 151 292 \$ | 40 % | 60 % | – % | 100 % | |
| Titres disponibles à la vente | 69 833 | 6 | 90 | 4 | 100 | |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 121 692 | – | 100 | – | 100 | |
| Prêts | 2 412 | – | 86 | 14 | 100 | |
| Dérivés (1) | 216 086 | 1 | 99 | – | 100 | |
| Passifs financiers | | | | | | |
| Dépôts | 98 856 \$ | – % | 100 % | – % | 100 % | |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 50 369 | 65 | 35 | – | 100 | |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 88 863 | – | 100 | – | 100 | |
| Dérivés (1) | 212 781 | 1 | 98 | 1 | 100 | |

(1) Les actifs et passifs dérivés présentés dans le tableau ci-dessus ne reflètent pas l'incidence de la compensation.

Mise en application des méthodes, des jugements, des estimations et des hypothèses comptables critiques

Nos principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016. Certaines de ces méthodes, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites méthodes, constituent des méthodes comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et parce qu'il est probable que des montants considérablement différents seraient présentés dans des conditions différentes ou selon d'autres hypothèses. Nos jugements, nos estimations et nos hypothèses comptables critiques visent la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, le goodwill et autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, la consolidation, la décomptabilisation d'actifs financiers, la dépréciation de valeurs mobilières, l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, les provisions, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, ainsi que l'impôt sur le résultat. Nos méthodes et nos estimations comptables critiques ont été examinées et approuvées par notre comité d'audit, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables.

Juste valeur des instruments financiers et dépréciation de valeurs mobilières

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en tenant compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration supervise l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que la juste valeur fait l'objet d'une estimation raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent, sans s'y limiter, la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs d'exploitation connexes et de leurs fonctions de négociation. La ventilation des profits et des pertes est un processus qui vise à expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions et elle est effectuée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, soit un processus en vertu duquel les évaluations de la fonction de négociation sont comparées aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les sources de données de marché comprennent les cours du marché, les courtiers et les prix des vendeurs. Nous accordons la priorité aux prix et aux services d'établissement des prix de tierce partie dont l'exactitude est la plus élevée et la plus constante. Le niveau d'exactitude est déterminé au fil du temps en comparant les prix déterminés par des tiers aux prix déterminés par des courtiers ou un système, aux prix déterminés par d'autres services d'établissement des prix et, lorsqu'elles sont disponibles, aux données de négociation réelles. D'autres techniques d'évaluation sont utilisées lorsque les prix ou les cours ne sont pas disponibles. Certains processus d'évaluation ont recours à des modèles pour déterminer la juste valeur. Notre démarche en matière d'utilisation de modèles est systématique et constante. L'utilisation de modèles d'évaluation conformes à notre cadre de gestion des risques liés aux modèles est approuvée. Le cadre traite, entre autres choses, des normes d'établissement des modèles, des processus et procédures de validation et des autorités d'approbation. La validation des modèles permet de s'assurer qu'un modèle est adéquat pour l'utilisation prévue et définit des paramètres quant à son utilisation. Tous les modèles sont régulièrement soumis au processus de validation par des membres du personnel qualifiés qui sont indépendants des processus de conception et d'élaboration des modèles. Le profil de risque des modèles est présenté tous les ans au Conseil d'administration.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs, auxquels nous avons accès à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, et les données du modèle qui sont observables ou qui peuvent être corroborées par des données observables sur le marché sur pratiquement toute la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 correspondent à une ou à plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où des données observables ne sont pas disponibles à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Les instruments financiers sont classés aux fins de présentation en fonction de la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Lorsque des prix ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, et en utilisant des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important doit être exercé pour la détermination du modèle à utiliser, la sélection des données prises en compte dans le modèle et, dans certains cas, l'application d'ajustements à la valeur obtenue selon le modèle ou aux cours du marché pour des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement sur le marché, car la sélection des données du modèle peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont de par leur nature incertaines puisqu'il y a alors peu de données de marché disponibles, voire aucune, pour déterminer dans quelle mesure une transaction pourrait être conclue dans le cours normal des affaires. Dans de telles situations, les ajustements au titre de l'évaluation effectués pour tenir compte de l'incertitude des paramètres et du risque de marché liés à ces données ainsi que les autres ajustements au titre de l'évaluation reflétant le risque de modèle sont passés en revue.

Nous comptabilisons les ajustements au titre de l'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour et les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) pour les dérivés garantis par des créances, les ajustements au titre de l'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote non garantis et sous-garantis par des créances, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur, les paramètres non observables et les limites des modèles. Ces ajustements sont subjectifs étant donné qu'un jugement important doit

être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé sur une transaction peut différer de sa valeur comptable antérieurement estimée à l'aide du jugement de la direction et, par conséquent, avoir une incidence sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements au titre de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les ajustements au titre de l'évaluation du crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des ajustements au titre de l'évaluation du crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, de la probabilité d'une défaillance, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond aux montants des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement sont habituellement fondés sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. La corrélation est la mesure statistique de la façon dont les facteurs de crédit et de marché peuvent varier les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques et de données du marché lorsque de telles données sont disponibles. Les ajustements au titre de l'évaluation du crédit sont calculés quotidiennement et les variations sont comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Selon notre méthode d'évaluation de la juste valeur des dérivés hors cote garantis par des créances au moyen de la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour, la différence entre les taux de certains swaps indexés sur le taux à un jour et le LIBOR dans l'évaluation des dérivés est considérée comme un ajustement au titre de l'évaluation.

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas dérivée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la création de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre le cours moyen et, soit le cours acheteur, soit le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observés sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres et aux limitations du modèle.

Nous classons nos instruments financiers évalués à la juste valeur de façon récurrente selon trois niveaux en fonction du degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des instruments. Au 31 octobre 2016, les instruments de niveau 2, dont la juste valeur est fondée sur des données observables, comprenaient des actifs financiers de 505 milliards de dollars (456 milliards au 31 octobre 2015) et des passifs financiers de 413 milliards (394 milliards au 31 octobre 2015). Ces montants représentent 87 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur (85 % au 31 octobre 2015) et 92 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur (91 % au 31 octobre 2015), respectivement. Les instruments de niveau 3, dont les évaluations comportent des données non observables importantes, comprenaient des actifs financiers de 4 milliards de dollars (6 milliards au 31 octobre 2015) et des passifs financiers de 2 milliards (2 milliards au 31 octobre 2015), ce qui représente 1 % du total de nos actifs financiers évalués à la juste valeur (1 % au 31 octobre 2015) et 0,4 % du total de nos passifs financiers évalués à la juste valeur (1 % au 31 octobre 2015), respectivement.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation, telle qu'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre en deçà de son coût, ou lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant du titre peut être estimée de façon fiable. Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment les garanties, les notations externes, la priorité de rang et d'autres facteurs de marché. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les titres adossés à des actifs et les autres produits structurés, nous utilisons également des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre et d'un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur des facteurs propres à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les taux de défaillance, de remboursement anticipé et de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour. Pour ce qui est des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les taux de recouvrement sont tributaires, dans une large mesure, des prix de l'immobilier anticipés au niveau municipal, fournis par des tiers. En outre, nous tenons compte de la structure des transactions et des rehaussements de crédit en ce qui concerne les titres structurés. Si les résultats indiquent qu'il sera impossible de recouvrer entièrement la somme du capital et des intérêts à l'égard d'un titre, le titre est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera ultérieurement réalisée. Puisque les titres de participation ne sont pas assortis de flux de trésorerie contractuels, ils sont évalués différemment des titres d'emprunt. Pour évaluer s'il existe une indication objective que le titre a subi une perte de valeur, nous prenons en compte les facteurs qui comprennent la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur. Nous prenons également en compte la valeur recouvrable estimée et la période de recouvrement. Nous analysons plus en profondeur les titres dont la juste valeur a été inférieure au coût pendant plus de 12 mois. Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est comptabilisée directement en résultat net, dans les revenus autres que d'intérêt. Au 31 octobre 2016, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 254 millions de dollars (304 millions au 31 octobre 2015). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances liée aux risques comptabilisés, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments non comptabilisés tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés, est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances à la date de clôture.

Les provisions sont calculées individuellement pour les prêts qui sont considérés comme individuellement significatifs, et elles sont calculées collectivement pour les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs et pour les prêts qui sont significatifs, mais pour lesquels il

n'existe pas d'indications objectives de dépréciation, au moyen d'évaluations quantitatives et qualitatives fondées sur des informations actuelles et historiques sur les créances. Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts qui sont importants pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de déceler des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement importants est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas importants pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision découlant du test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures, qui tiennent compte des probabilités historiques de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition au risque de défaillance, dans des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des prêts compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'auraient pas affecté la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement passées en revue afin de réduire les différences éventuelles entre les pertes estimées et les pertes réelles.

Sortie de prêts

Les prêts et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Total de la provision pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 2 326 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2016 (2 120 millions au 31 octobre 2015). Ce montant comprend une tranche de 91 millions de dollars (91 millions au 31 octobre 2015) liée à des éléments hors bilan et autres, classée à titre de provisions au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation dans le cadre duquel la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie reflète la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill attribués à l'unité génératrice de trésorerie. Lorsque la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis aux autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat net dans la période au cours de laquelle elle est décelée. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie de nos unités génératrices de trésorerie au moyen principalement de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque unité génératrice de trésorerie. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs prévus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux unités génératrices de trésorerie) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Si les bénéfices prévus et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les relations-clients. Elles sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information lorsque des indices suggèrent qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur

comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise lorsqu'une modification est apportée aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. Si une perte de valeur est subséquemment reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est révisée et établie à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée s'il n'y avait pas eu de perte de valeur antérieure.

Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Nous ne détenons pas d'autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Au 31 octobre 2016, nous avons un goodwill de 11,2 milliards de dollars (9,3 milliards au 31 octobre 2015) et d'autres immobilisations incorporelles de 4,6 milliards (2,8 milliards au 31 octobre 2015). Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2016.

Avantages du personnel

Nous parrainons un certain nombre de régimes d'avantages offerts aux employés admissibles, y compris des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe du rendement dérivé d'obligations de sociétés ayant la notation AA pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, et à partir des cours au comptant établis en fonction d'une courbe de rendement d'obligations de sociétés ayant la notation AA pour nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans les autres pays. La direction formule toutes les autres hypothèses et les actuaires procèdent à leur examen. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations au titre des prestations constituées et les réévaluations. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité lorsque nous exerçons un pouvoir sur une entité à titre de mandataire. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons les facteurs et les conditions pertinents dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité. Plus précisément, nous exerçons notre jugement lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle le contrôle nous a été transféré, et cessons de consolider une entité lorsque nous ne la contrôlons plus. Nos conclusions aux fins de la consolidation ont une incidence sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans nos bilans consolidés à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos comptes consolidés de résultat.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan et à la note 7 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, tels que des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires structurés, à des entités structurées ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à ces actifs ont pris fin, lorsque nous conservons le droit de recevoir les flux de trésorerie, mais que nous avons une obligation de payer ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert, ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie ainsi que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous conservons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où nous conservons des liens. La direction doit exercer un jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La plupart des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation; en conséquence, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés connexes dans nos bilans consolidés, et aucun profit ni aucune perte lié à ces activités de titrisation n'est comptabilisé. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Au 31 octobre 2016, la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation s'établissaient à 137 milliards de dollars et à 137 milliards, respectivement (119 milliards et 119 milliards au 31 octobre 2015, respectivement) et la valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes totalisaient 137 milliards et 138 milliards,

respectivement (119 milliards et 120 milliards au 31 octobre 2015, respectivement). Pour de plus amples renseignements sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, dans les comptes consolidés de résultat, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de présentation de l'information financière. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des provisions au titre des litiges et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi qu'une provision pour éléments hors bilan et autres. Les provisions sont comptabilisées dans le poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours, les charges qui devront être engagées pour la mise hors service des immobilisations, et les pertes sur créances liées aux engagements inutilisés et aux garanties. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation et le montant des flux de trésorerie futurs. Nous comptabilisons nos provisions en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de refléter les prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux provisions constatées.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si le remboursement est presque certain.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont passées en revue au moins annuellement en fonction des résultats réels et de la conjoncture de marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 15 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales applicables. La direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, y compris le moment et le montant prévus de la réalisation. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Lorsque les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Chaque trimestre, nous effectuons une évaluation afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 24 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

Changements de méthodes comptables et des informations à fournir

En raison de l'acquisition de City National, nous avons révisé nos méthodes comptables au premier trimestre pour tenir compte des prêts acquis, des prêts dépréciés acquis et des prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation. Pour des détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)

En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 15, qui établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. La norme fournit un modèle unique composé de cinq étapes et fondé sur des principes pour la comptabilisation des produits. Ce modèle doit être appliqué aux contrats conclus avec des clients, sauf pour les revenus tirés d'éléments tels que des instruments financiers, des contrats d'assurance et des contrats de location. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15 afin de clarifier les principes de la norme et d'alléger les dispositions transitoires relatives à l'application initiale. En ce qui nous concerne, IFRS 15 et ses modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2018.

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale d'IFRS 9, qui réunit les étapes de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture qui composent le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39).

En janvier 2015, le BSIF a publié un préavis relativement à l'adoption anticipée d'IFRS 9 par les banques d'importance systémique intérieure, obligeant ces dernières à adopter IFRS 9 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2017. Par conséquent, nous serons

tenus d'adopter IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, à l'exception des dispositions sur le risque de crédit propre prévues par IFRS 9, que nous avons adoptées au deuxième trimestre de 2014.

Le 21 juin 2016, le BSIF a publié la version définitive de sa ligne directrice sur IFRS 9, *Instruments financiers*. La ligne directrice fournit des indications aux entités sous réglementation fédérale quant à l'application d'IFRS 9, y compris la mise en œuvre du cadre fondé sur les pertes sur créances attendues prévu par IFRS 9. Cette ligne directrice s'harmonise avec les *Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes attendues* publiées par CBCB le 18 décembre 2015, sur lesquelles elle repose. La ligne directrice énonce, dans une perspective de surveillance, les attentes quant aux saines pratiques d'évaluation du risque de crédit en lien avec l'application de modèles de comptabilisation de pertes sur créances attendues. En ce qui nous concerne, la ligne directrice du BSIF entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2017, conformément avec l'adoption d'IFRS 9.

Classement et évaluation

IFRS 9 établit une approche basée sur les principes pour le classement des actifs financiers. Les instruments de créance, y compris les contrats hybrides, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, selon le modèle économique d'une entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif. Ces catégories remplacent les catégories existantes selon IAS 39, soit les actifs disponibles à la vente, les prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à leur échéance. Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'ils ne soient pas détenus à des fins de transaction, auquel cas il peut être décidé, à la comptabilisation initiale, de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans possibilité de reclassement au résultat net.

L'application combinée des tests des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et des tests du modèle économique au 1^{er} novembre 2017 devrait se traduire par un classement des actifs financiers différent de notre classement selon IAS 39. Nous ne prévoyons pas de modifications importantes du classement de la plupart des actifs financiers inscrits à notre bilan; nous avons cependant identifié certains actifs actuellement évalués au coût amorti et certains titres disponibles à la vente qui pourraient être reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Pour les passifs financiers, IFRS 9 comprend les exigences déjà existantes en matière de classement et d'évaluation auparavant incluses dans IAS 39.

Dépréciation

IFRS 9 établit un modèle de dépréciation fondé sur les pertes sur créances attendues qui est très différent du modèle fondé sur les pertes subies préconisé par la norme IAS 39 et qui devrait se traduire par la comptabilisation anticipée des pertes sur créances.

Champ d'application

Selon IFRS 9, le même modèle de dépréciation est appliqué à tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes sur créances attendues d'IFRS 9 s'applique aux actifs financiers au coût amorti, aux titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et aux engagements hors bilan et aux garanties financières qui étaient auparavant visés par IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* (IAS 37). Les reclassements mentionnés ci-dessus vers ces catégories ou hors d'elles selon IFRS 9, ainsi que les éléments qui étaient auparavant visés par les dispositions d'IAS 37 seront pris en considération lorsque nous délimiterons notre champ d'application du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes sur créances attendues.

Modèle de dépréciation fondé sur les pertes sur créances attendues

Selon IFRS 9, les provisions pour pertes sur créances seront évaluées à chaque date de présentation de l'information selon un modèle de dépréciation fondé sur les pertes sur créances attendues composé de trois étapes :

- Étape 1 – Entre le moment de la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit à l'égard de sa comptabilisation initiale, une provision pour pertes est comptabilisée. Son montant correspond au montant des pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 prochains mois.
- Étape 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit par rapport à la comptabilisation initiale de l'actif financier, une provision pour pertes correspondant aux pertes sur créances attendues pour la durée de vie restante de l'actif est comptabilisée.
- Étape 3 – Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, une provision pour pertes correspondant aux pertes sur créances attendues pour la durée de vie de l'actif est comptabilisée. Le revenu d'intérêt est calculé selon la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la provision pour pertes, plutôt que selon sa valeur comptable brute.

Les provisions pour pertes sur créances des étapes 1 et 2 remplacent la provision pour pertes sur créances subies mais non encore significatives, qui a été évaluée collectivement et comptabilisée selon IAS 39, tandis que les provisions pour pertes de l'étape 3 remplacent les provisions pour prêts douteux évalués individuellement et collectivement. Selon IFRS 9, la population d'actifs financiers et les provisions présentées comme étant de l'étape 3 ne correspondront pas nécessairement aux montants des actifs financiers actuellement présentés comme étant dépréciés selon IAS 39. Conformément à IAS 39, les prêts sont sortis du bilan lorsqu'il n'existe pas de probabilité réaliste quant au recouvrement. Notre méthode concernant le calendrier de sortie du bilan des actifs financiers ne devrait pas changer de façon significative lorsque nous adopterons IFRS 9.

Puisque tous les actifs financiers visés par le modèle de dépréciation d'IFRS 9 seront évalués pour déterminer les pertes sur créances attendues au moins pour les 12 mois à venir, et puisque la population d'actifs financiers dont les pertes sur créances sont attendues pour toute la durée de vie est plus grande que la population de prêts douteux pour lesquels il existe des indications objectives de dépréciation selon IAS 39, la provision totale pour pertes sur créances devrait augmenter conformément à IFRS 9, relativement à la provision pour pertes sur créances selon IAS 39.

Les variations de la provision pour pertes sur créances nécessaire, y compris l'incidence des mouvements entre l'étape 1 (pertes sur créances attendues sur 12 mois) et l'étape 2 (pertes sur créances attendues sur la durée de vie de l'actif), seront comptabilisées en résultat net. En raison de l'incidence du passage de l'étape des pertes sur créances sur 12 mois à celle des pertes sur créances sur la durée de vie et de l'utilisation d'informations prospectives, les provisions selon IFRS 9 devraient être plus volatiles que celles selon IAS 39.

Évaluation

Les pertes sur créances attendues seront évaluées principalement en multipliant la probabilité de défaillance de l'instrument par la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, produit qui sera actualisé à la date de présentation de l'information financière. La principale différence entre les pertes sur créances attendues à l'étape 1 et à l'étape 2 est leur horizon respectif quant à la probabilité de défaillance. Les estimations de l'étape 1 reposeront sur un paramètre de probabilité de défaillance sur 12 mois au maximum, tandis que les estimations de l'étape 2 reposent sur un paramètre de probabilité de défaillance sur la durée de la vie de l'instrument. Les

estimations de l'étape 3 continueront de reposer sur les processus existants pour estimer les pertes sur prêts dépréciés, mais tiendront compte de l'estimation des pertes attendues sur la durée de vie produite par les modèles de l'étape 2.

Une estimation des pertes sur créances attendues sera effectuée pour chaque exposition, y compris pour les montants qui sont soumis à modèle plus simple d'estimation des pertes sur créances attendues. Cependant, les paramètres pertinents seront modélisés sur une base collective au moyen du groupe de données sous-jacentes étayant nos simulations de crises et des processus liés aux pertes attendues sur fonds propres réglementaires. Nous avons conçu des modèles, essentiellement à partir de nos modèles existants de simulation de crises à l'échelle de l'entreprise, et ces modèles seront vérifiés et testés en 2017.

Dans le cas du faible pourcentage de portefeuilles pour lesquels nous ne disposons pas d'information historique détaillée ni d'historique des pertes, nous appliquerons des approches d'évaluation simplifiées qui pourraient être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces approches seront conçues de manière à tirer le maximum des informations disponibles, qui sont fiables et justifiables pour chaque portefeuille et leur base pourrait être plus collective.

Mouvements entre étapes

Les mouvements entre l'étape 1 et l'étape 2 dépendent du fait que le risque de crédit lié à un instrument à la date de présentation de l'information financière a, ou non, augmenté considérablement par rapport à la date de sa comptabilisation initiale. Aux fins de cette évaluation, le risque de crédit est fondé sur la probabilité de défaillance sur la durée de vie d'un instrument et non sur les pertes que nous nous attendons à subir. L'évaluation des augmentations importantes du risque de crédit est une notion nouvelle selon IFRS 9 et exigera l'exercice d'un jugement important.

Notre évaluation des augmentations importantes du risque de crédit sera fondée sur les variations de la probabilité de défaillance sur la durée de vie de l'actif. Nous avons établi des seuils préliminaires pour les augmentations importantes du risque de crédit qui seront validés tout au long de 2017. D'autres examens qualitatifs des critères aux différentes étapes seront effectués par des représentants des services commerciaux, financiers et de la gestion du risque afin de vérifier les positions pour lesquelles le risque a beaucoup augmenté et de relever les positions supplémentaires pour lesquelles le risque de crédit a augmenté de façon significative. À titre de contrôle ex post, les instruments en souffrance depuis 30 jours passeront à l'étape 2 même si nos autres paramètres n'indiquent pas qu'il y a eu augmentation importante du risque de crédit.

Il y a un mouvement entre l'étape 2 et l'étape 3 si les actifs financiers sont dépréciés à la date de présentation de l'information financière. La façon de déterminer la perte de valeur selon IFRS 9 devrait être semblable à l'évaluation individuelle des actifs financiers visant à vérifier s'il y a une indication objective de dépréciation selon IAS 39.

Les évaluations des augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale et de la dépréciation sont indépendantes l'une de l'autre et effectuées à chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs peuvent passer d'une étape à l'autre du modèle de dépréciation dans un sens comme dans l'autre. Lorsqu'un actif financier est passé à l'étape 2, c'est-à-dire qu'on ne considère plus, à une période de présentation ultérieure, qu'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il retourne à l'étape 1. De même, un actif qui est à l'étape 3 sera reclassé à l'étape 2 lorsqu'il ne sera plus considéré comme étant déprécié.

Information prospective

L'évaluation des pertes sur créances attendues pour chaque étape et l'évaluation des augmentations importantes du risque de crédit doivent tenir compte des informations sur les événements passés et les conditions actuelles, ainsi que les prévisions raisonnables et pouvant être étayées en ce qui a trait à la conjoncture économique et aux événements futurs. L'estimation et l'application de l'information prospective exigeront l'exercice d'un degré élevé de jugement.

Notre estimation des pertes sur créances attendues devrait être une estimation actualisée établie par pondération probabiliste qui tient compte de plusieurs scénarios macroéconomiques futurs. Les scénarios porteront sur nos attentes macroéconomiques de base ainsi que des conditions favorables et défavorables possibles, et seront conçus pour tenir compte du point où les pertes ne sont pas linéaires. Les scénarios seront établis par pondération probabiliste selon notre meilleure estimation de leur probabilité relative en fonction de la fréquence passée et des tendances et conditions actuelles, ainsi que de facteurs macroéconomiques comme le produit intérieur brut et les taux de chômage.

Notre évaluation des augmentations importantes du risque de crédit sera basée sur les variations de la probabilité de défaillance prospective établie par pondération probabiliste sur toute la durée de vie, au moyen des scénarios macroéconomiques utilisés dans le calcul des pertes sur créances attendues.

Définition de défaillance

La définition de défaillance utilisée pour l'évaluation des pertes sur créances attendues et pour l'évaluation des mouvements entre les étapes devrait être la même que la définition de défaillance utilisée aux fins de la gestion du risque de crédit interne. IFRS 9 ne définit pas la défaillance, mais contient plutôt une présomption réfutable qu'il y a défaillance lorsque la créance est en souffrance depuis plus de 90 jours. Nous continuons d'évaluer s'il y a lieu de réfuter cette présomption pour certains de nos produits.

Fonds propres réglementaires

En vertu du cadre de Bâle III sur les fonds propres réglementaires, un déficit au titre des provisions comptables pour pertes attendues calculées conformément à l'approche des notations internes est une déduction des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. Si les provisions comptables excèdent les pertes attendues calculées selon les règles de Bâle, l'excédent est inclus à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Après l'adoption d'IFRS 9, des modèles de pertes attendues seront utilisés aux fins des fonds propres réglementaires et aux fins comptables. Selon les deux modèles, les pertes attendues correspondent au produit de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. Les règles de Bâle actuelles présentent toutefois plusieurs différences importantes qui pourraient donner lieu à des estimations des pertes attendues très différentes :

- les probabilités de défaillance du modèle de Bâle sont fondées sur les moyennes à long terme sur un cycle économique complet, tandis que les probabilités de défaillance du modèle d'IFRS 9 sont fondées sur des situations récentes, ajustées pour tenir compte des estimations des situations futures qui auront un effet sur la probabilité de défaillance selon plusieurs scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste;
- les probabilités de défaillance du modèle de Bâle portent sur les 12 prochains mois. Par contre, dans le modèle d'IFRS 9, les probabilités de défaillance ne portent sur les 12 prochains mois que pour les instruments à l'étape 1. Les pertes sur créances attendues pour les instruments à l'étape 2 sont calculées au moyen de probabilités de défaillance sur la durée de vie.
- Dans le modèle de Bâle, les pertes en cas de défaillance sont basées sur des conjonctures économiques défavorables graves, mais plausibles. Dans le modèle d'IFRS 9, les pertes en cas de défaillance reposent sur des situations récentes, ajustées pour tenir compte des estimations des situations futures qui auront un effet sur la perte en cas de défaillance selon plusieurs scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.

Au 31 octobre 2016, notre déficit des provisions comptables selon IAS 39 sur les pertes attendues selon Bâle totalisait 1,4 milliard de dollars. Selon la réglementation actuelle, l'effet sur les fonds propres réglementaires d'une augmentation de nos provisions comptables selon IFRS 9 par

rapport à celles constituées selon IAS 39 sera atténué à hauteur du montant déduit actuellement des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions.

Comptabilité de couverture

Le nouveau modèle de comptabilité de couverture en vertu d'IFRS 9 vise à simplifier la comptabilité de couverture, à mieux harmoniser la comptabilisation des relations de couverture avec les activités de gestion des risques d'une entité et à permettre l'application de la comptabilité de couverture à un plus large éventail d'instruments de couverture et de risques admissibles à la comptabilité de couverture.

La nouvelle norme ne traite pas explicitement de la comptabilisation des activités de macrocouverture, qui fait l'objet d'un projet distinct de l'IASB. Par conséquent, IFRS 9 permet de choisir de conserver les exigences relatives à la comptabilité de couverture d'IAS 39 jusqu'à ce que la norme modifiée issue du projet de l'IASB sur la comptabilité de macrocouverture entre en vigueur. Nous devrions choisir de continuer d'appliquer la comptabilité de couverture selon le référentiel contenu dans IAS 39. Toutefois, les nouvelles informations à fournir sur la comptabilité de couverture qu'exigent les modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, sont requises pour l'exercice débutant le 1^{er} novembre 2017.

Transition

Les exigences relatives à la dépréciation ainsi qu'au classement et à l'évaluation prévues par IFRS 9 seront appliquées rétrospectivement en ajustant notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2017, date de la première application d'IFRS 9. Le retraitement des données des périodes comparatives, autres que celles utilisées aux fins de la comptabilité de couverture, n'est pas exigé. À cette étape, il n'est pas possible de quantifier de façon fiable l'incidence financière éventuelle de l'adoption d'IFRS 9 sur la Banque.

Afin de gérer notre transition à IFRS 9, nous avons mis en œuvre un programme complet à l'échelle de l'entreprise, dirigé conjointement par les fonctions Finances et Gestion des risques du Groupe, qui met l'accent sur les principaux secteurs touchés, notamment la présentation de l'information financière, les données, les systèmes et les processus ainsi que les communications et la formation. Au cours de l'exercice 2015, nous avons effectué une évaluation détaillée de la portée et de la complexité de l'adoption d'IFRS 9, ce qui nous a permis d'isoler les différences entre IFRS 9 et IAS 39, et nous avons prévu les ressources pour mener à bien la mise en œuvre. Nous continuons de surveiller et de revoir nos conclusions préliminaires afin de cibler d'autres répercussions sur les activités, les capitaux ou les finances.

Au cours de l'exercice 2016, nous avons continué de gérer le projet lié à IFRS 9 en réalisant des activités et des produits livrables à l'appui des principaux secteurs touchés susmentionnés. À ce jour, nous avons franchi les étapes suivantes :

- évaluer le classement des actifs financiers d'après notre modèle économique et la nature des flux de trésorerie des actifs à l'étude;
- évaluer les répercussions économiques et financières et identifier les exigences relatives aux systèmes et aux processus afin d'assurer la réussite de la transition;
- évaluer de façon continue notre modèle de ressourcement, y compris l'analyse des coûts et l'échéancier, afin de nous assurer que des ressources suffisantes sont disponibles pour réaliser les principaux produits livrables du programme;
- convenir d'un grand nombre d'interprétations comptables importantes et rédiger des énoncés de position sur les questions clés;
- terminer les spécifications pour le sourçage de données, les systèmes, les modèles, les contrôles et les processus afin d'harmoniser les systèmes et processus de gestion des risques et des finances;
- utiliser nos simulations de crise et les processus liés aux pertes attendues selon Bâle pour mettre au point de nouveaux paramètres et modèles et de dépréciation;
- préparer des estimations d'essai des pertes sur créances attendues à partir des modèles initiaux et des paramètres encadrant les étapes;
- définir des indicateurs de performance clés pour nous aider à évaluer les résultats des calculs d'essai et en parallèle;
- mettre en place des contrôles de conception et des mesures de gouvernance à l'égard de processus futurs, y compris les aspects subjectifs comme l'établissement de prévisions et la pondération en fonction de probabilités des scénarios macroéconomiques futurs;
- poursuivre la mise en œuvre de programmes de formation et de séminaires d'information à l'intention des principaux intervenants de la Banque dans les différentes plateformes commerciales et groupes fonctionnels;
- informer en continu le comité d'audit, le comité des risques et la haute direction des enjeux et risques importants.

Au cours du prochain exercice, nous prévoyons réaliser les étapes suivantes :

- effectuer un calcul en parallèle dont les résultats serviront à tester nos modèles et méthodologies par rapport à nos indicateurs clés de performance;
- vérifier les nouveaux modèles de dépréciation au moyen de contrôles ex post et d'autres méthodes;
- se préparer en vue des modifications futures des systèmes, prévoir notamment un outil pour établir le classement approprié des nouveaux actifs, le cas échéant;
- finaliser la documentation de la mise à jour des méthodes comptables et des politiques de gestion des risques à l'échelle de la banque;
- finaliser les cadres de gouvernance et de contrôle à l'égard des nouveaux processus et tester les contrôles internes;
- documenter la mise en œuvre et l'application de la structure de gouvernance et du projet lié à IFRS 9, y compris les contrôles clés;
- continuer à fournir de la formation et des séminaires d'information aux parties prenantes internes concernées;
- préparer une version préliminaire des informations à communiquer aux parties externes et des ajustements transitoires.

Pendant que nous préparons la transition à IFRS 9, nous continuons de suivre les interprétations que font les intervenants de l'industrie de la nouvelle norme et nous nous attendons à ajuster nos plans de transition et de mise en œuvre en conséquence. Notre programme de transition à IFRS 9 respecte toujours notre calendrier de mise en œuvre et nous sommes sur la bonne voie pour respecter les dates butoirs importantes.

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16)

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information relatifs aux contrats de location. La norme enlève la nécessité actuelle pour les preneurs de classer les contrats de location comme contrats de location-financement ou contrats de location simple. Elle prescrit plutôt un seul modèle de comptabilisation pour les preneurs qui impose la comptabilisation, au bilan, des actifs faisant l'objet de contrats de location et des passifs liés à des contrats de location pour la plupart de ces contrats. Les preneurs inscriront aussi une charge d'amortissement à l'égard de l'actif faisant l'objet d'un contrat de location et une charge d'intérêts à l'égard du passif lié à un contrat de location dans le compte de résultat. Aucun changement important ne touche la comptabilisation par les bailleurs, sauf les obligations d'information accrues qui leur sont imposées. En ce qui nous concerne, IFRS 16 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2019.

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie (IAS 7)

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications d'IAS 7 qui imposeront de fournir des informations spécifiques concernant les mouvements de certains passifs dans le tableau des flux de trésorerie. En ce qui nous concerne, ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2017.

Obligations d'information révisées prévues par le troisième pilier du CBCB

Le 11 mars 2016, le CBCB a publié un document de consultation intitulé « Pillar 3 disclosure requirements – consolidated and enhanced framework ». Les améliorations proposées comprennent l'ajout d'un « tableau de bord » des principaux paramètres, un projet d'exigences de communication de l'information concernant les actifs hypothétiques pondérés en fonction des risques et calculés selon l'approche standardisée du cadre de Bâle. La proposition comprend aussi un meilleur niveau de détail pour la divulgation d'ajustements d'évaluation prudents. Les améliorations rajoutent aussi des éléments au cadre du troisième pilier afin de refléter les réformes continues du cadre réglementaire, telles que le régime de capacité totale d'absorption des pertes applicable aux banques d'importance systémique mondiale, le cadre de gestion du risque opérationnel proposé et la norme définitive sur le risque de marché. La proposition du CBCB regrouperait aussi toutes les exigences d'information existantes selon le troisième pilier du cadre de Bâle, y compris les modèles de déclaration du ratio de levier et du ratio de liquidités. Ensemble, les exigences proposées dans ce document de consultation et les exigences d'information révisées prévues par le troisième pilier et publiées en janvier 2015 formeraient l'unique cadre du troisième pilier.

En janvier 2016, le BSIF a publié un projet de ligne directrice indiquant que toutes les banques d'importance systémique intérieure devaient se préparer à mettre en application les exigences d'information du troisième pilier de Bâle pour la période de présentation de l'information financière se terminant le 31 octobre 2017. En août 2016, le BSIF a revu ses attentes quant à la date d'application des directives, qui sera pour la période de présentation de l'information financière se terminant le 31 octobre 2018. La ligne de conduite définitive devrait être publiée en 2017.

Normes du CBCB sur le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Le 21 avril 2016, le CBCB a publié de nouvelles normes sur le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, qui accroissent les exigences en matière d'information à fournir dans le but d'améliorer la cohérence, la transparence et la compatibilité de l'évaluation et de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire. Ces obligations concernent également les informations quantitatives reposant sur des scénarios courants de chocs relatifs aux taux d'intérêt. En ce qui nous concerne, ces obligations d'informations entreront en vigueur pour la période de présentation de l'information se terminant le 31 octobre 2018.

Ligne directrice du CBCB sur le traitement des provisions comptables aux fins des fonds propres réglementaires

Le 12 octobre 2016, le CBCB a publié un document de consultation et un document de travail sur le traitement des provisions comptables en vertu du cadre de Bâle III relatif aux fonds propres réglementaires. Les documents portent sur l'incidence des nouvelles normes comptables sur les pertes sur créances attendues, comme IFRS 9, qui remplaceront les modèles fondés sur les pertes subies utilisés actuellement à des fins comptables. En ce qui nous concerne, IFRS 9 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2017. Pour plus de détails sur l'adoption d'IFRS 9, y compris les indications réglementaires quant à son application, se reporter à la rubrique Méthodes comptables critiques et estimations.

Le document de consultation précise que le CBCB propose de conserver, pendant une période intermédiaire, le traitement réglementaire actuel des provisions pour pertes sur créances selon les approches standardisées et de notations internes. Dans ce document, le CBCB envisage aussi l'adoption de dispositions transitoires pour tenir compte de l'effet des nouvelles normes comptables sur les pertes sur créances attendues sur les fonds propres réglementaires. Le document de travail décrit les choix de méthode possibles pour le traitement réglementaire à long terme des provisions pour pertes selon les nouvelles normes comptables sur les pertes sur créances attendues. Les deux documents sont accessibles au public qui peut faire parvenir ses commentaires au CBCB jusqu'au 13 janvier 2017.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus par ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de l'administration et chef des finances, afin de permettre, au moment opportun, la prise de décisions à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2016, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément aux règles adoptées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef de l'administration et chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2016.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni détecter des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 12 et 29 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Soldes moyens | | | Intérêts | | | Taux moyen | | |
|---|---------------|--------------|------------|-----------|-----------|-----------|------------|--------|--------|
| | 2016 | 2015 | 2014 | 2016 | 2015 | 2014 | 2016 | 2015 | 2014 |
| Actif | | | | | | | | | |
| Dépôts auprès d'autres banques (1) | | | | | | | | | |
| Canada | 11 679 \$ | 8 463 \$ | 1 692 \$ | 114 \$ | 70 \$ | 61 \$ | 0,98 % | 0,83 % | 3,61 % |
| États-Unis | 16 842 | 5 567 | 540 | 71 | 12 | 1 | 0,42 | 0,22 | 0,19 |
| Autres pays | 15 415 | 14 837 | 5 227 | (18) | (5) | 14 | (0,12) | (0,03) | 0,27 |
| | 43 936 | 28 867 | 7 459 | 167 | 77 | 76 | 0,38 % | 0,27 % | 1,02 % |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | 153 114 | 164 509 | 149 920 | 3 366 | 3 543 | 3 322 | 2,20 | 2,15 | 2,22 |
| Titres disponibles à la vente | 72 440 | 52 833 | 43 047 | 1 227 | 976 | 671 | 1,69 | 1,85 | 1,56 |
| | 225 554 | 217 342 | 192 967 | 4 593 | 4 519 | 3 993 | 2,04 | 2,08 | 2,07 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 191 243 | 165 602 | 136 857 | 1 816 | 1 251 | 971 | 0,95 | 0,76 | 0,71 |
| Prêts (2) | | | | | | | | | |
| Canada | | | | | | | | | |
| Prêts de détail (3) | 338 270 | 326 153 | 314 159 | 11 141 | 11 842 | 11 996 | 3,29 | 3,63 | 3,82 |
| Prêts de gros (3) | 69 028 | 58 946 | 54 681 | 3 249 | 2 959 | 2 970 | 4,71 | 5,02 | 5,43 |
| | 407 298 | 385 099 | 368 840 | 14 390 | 14 801 | 14 966 | 3,53 | 3,84 | 4,06 |
| États-Unis | 75 734 | 36 581 | 28 402 | 2 038 | 780 | 888 | 2,69 | 2,13 | 3,13 |
| Autres pays | 29 409 | 31 261 | 25 067 | 1 448 | 1 301 | 1 125 | 4,92 | 4,16 | 4,49 |
| | 512 441 | 452 941 | 422 309 | 17 876 | 16 882 | 16 979 | 3,49 | 3,73 | 4,02 |
| Total de l'actif productif d'intérêts | 973 174 | 864 752 | 759 592 | 24 452 | 22 729 | 22 019 | 2,51 | 2,63 | 2,90 |
| Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 17 586 | 19 283 | 13 495 | – | – | – | – | – | – |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 13 247 | 12 423 | 10 725 | – | – | – | – | – | – |
| Autres actifs (1) | 172 393 | 156 342 | 122 688 | – | – | – | – | – | – |
| Total de l'actif | 1 176 400 \$ | 1 052 800 \$ | 906 500 \$ | 24 452 \$ | 22 729 \$ | 22 019 \$ | 2,08 % | 2,16 % | 2,43 % |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | | | |
| Dépôts (4) | | | | | | | | | |
| Canada | 487 194 | 459 679 | 418 780 | 4 714 | 5 162 | 5 416 | 0,97 % | 1,12 % | 1,29 % |
| États-Unis | 83 001 | 68 909 | 50 459 | 413 | 214 | 158 | 0,50 | 0,31 | 0,31 |
| Autres pays | 67 365 | 62 029 | 54 267 | 340 | 347 | 299 | 0,50 | 0,56 | 0,55 |
| | 637 560 | 590 617 | 523 506 | 5 467 | 5 723 | 5 873 | 0,86 | 0,97 | 1,12 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 50 262 | 56 827 | 50 548 | 1 579 | 1 645 | 1 494 | 3,14 | 2,89 | 2,96 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 110 231 | 84 380 | 68 594 | 629 | 337 | 278 | 0,57 | 0,40 | 0,41 |
| Débitures subordonnées | 8 931 | 7 654 | 6 632 | 227 | 240 | 246 | 2,54 | 3,14 | 3,71 |
| Autres passifs portant intérêt (1) | 15 437 | 13 585 | 251 | 19 | 13 | 12 | 0,12 | 0,10 | 4,78 |
| Total du passif portant intérêt | 822 421 | 753 063 | 649 531 | 7 921 | 7 958 | 7 903 | 0,96 | 1,06 | 1,22 |
| Dépôts non productifs d'intérêts | 112 071 | 76 830 | 69 596 | – | – | – | – | – | – |
| Acceptations | 13 248 | 12 422 | 10 725 | – | – | – | – | – | – |
| Autres passifs (1) | 159 215 | 151 845 | 124 643 | – | – | – | – | – | – |
| Total du passif | 1 106 955 \$ | 994 160 \$ | 854 495 \$ | 7 921 \$ | 7 958 \$ | 7 903 \$ | 0,72 % | 0,80 % | 0,92 % |
| Capitaux propres | 69 445 | 58 640 | 52 005 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Total du passif et des capitaux propres | 1 176 400 \$ | 1 052 800 \$ | 906 500 \$ | 7 921 \$ | 7 958 \$ | 7 903 \$ | 0,67 % | 0,76 % | 0,87 % |
| Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt | 1 176 400 \$ | 1 052 800 \$ | 906 500 \$ | 16 531 \$ | 14 771 \$ | 14 116 \$ | 1,41 % | 1,40 % | 1,56 % |
| Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs) | | | | | | | | | |
| Canada | 572 671 \$ | 539 333 \$ | 497 436 \$ | 11 694 \$ | 11 538 \$ | 11 121 \$ | 2,04 % | 2,14 % | 2,24 % |
| États-Unis | 246 065 | 165 083 | 135 876 | 3 241 | 1 977 | 1 896 | 1,32 | 1,20 | 1,40 |
| Autres pays | 154 438 | 160 336 | 126 280 | 1 596 | 1 256 | 1 099 | 1,03 | 0,78 | 0,87 |
| Total | 973 174 \$ | 864 752 \$ | 759 592 \$ | 16 531 \$ | 14 771 \$ | 14 116 \$ | 1,70 % | 1,71 % | 1,86 % |

(1) Depuis 2015, nous incluons les garanties en espèces et dépôts de garantie et les garanties en espèces reçues dans les postes Dépôts auprès d'autres banques et Autres passifs portant intérêt, respectivement (auparavant, dans les postes Autres actifs et Autres passifs). Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

(2) Le revenu d'intérêt inclut des commissions sur prêts de 573 millions de dollars (503 millions en 2015; 516 millions en 2014).

(3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(4) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne des particuliers, lesquels comportaient des soldes moyens de 166 milliards de dollars (142 milliards en 2015; 133 milliards en 2014), des frais d'intérêt de 0,4 milliard (0,6 milliard en 2015; 0,7 milliard en 2014), ainsi que des taux moyens de 0,3 % (0,4 % en 2015; 0,5 % en 2014). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, dont les soldes moyens s'élevaient à 362 milliards de dollars (345 milliards en 2015; 302 milliards en 2014), des frais d'intérêt de 4,3 milliards de dollars (4,5 milliards en 2015; 4,4 milliards en 2014), ainsi que des taux moyens de 1,20 % (1,30 % en 2015; 1,47 % en 2014).

| (en millions de dollars canadiens) | 2016 ⁽¹⁾ par rapport à 2015 | | | 2015 par rapport à 2014 | | |
|---|---|------------------------------|--------------------|---|------------------------------|--------------------|
| | Facteur d'augmentation (de diminution) | | | Facteur d'augmentation (de diminution) | | |
| | Volume moyen ⁽²⁾ | Taux moyen ⁽²⁾ | Variation nette | Volume moyen ⁽²⁾ | Taux moyen ⁽²⁾ | Variation nette |
| Actif | | | | | | |
| Dépôts auprès d'autres banques ⁽³⁾ | | | | | | |
| Canada ⁽⁴⁾ | 27 \$ | 17 \$ | 44 \$ | 244 \$ | (235)\$ | 9 \$ |
| États-Unis ⁽⁴⁾ | 24 | 35 | 59 | 9 | 2 | 11 |
| Autres pays ⁽⁴⁾ | – | (13) | (13) | 26 | (45) | (19) |
| Valeurs mobilières | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | (245) | 68 | (177) | 323 | (102) | 221 |
| Titres disponibles à la vente | 362 | (111) | 251 | 153 | 152 | 305 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 194 | 371 | 565 | 204 | 76 | 280 |
| Prêts | | | | | | |
| Canada | | | | | | |
| Prêts de détail ⁽⁵⁾ | 440 | (1 141) | (701) | 458 | (612) | (154) |
| Prêts de gros ⁽⁵⁾ | 506 | (216) | 290 | 232 | (243) | (11) |
| États-Unis | 835 | 423 | 1 258 | 256 | (364) | (108) |
| Autres pays | (77) | 224 | 147 | 278 | (102) | 176 |
| Total du revenu d'intérêt | 2 066 \$ | (343)\$ | 1 723 \$ | 2 183 \$ | (1 473)\$ | 710 \$ |
| Passif | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | |
| Canada | 309 | (757) | (448) | 529 | (783) | (254) |
| États-Unis | 44 | 155 | 199 | 58 | (2) | 56 |
| Autres pays | 30 | (37) | (7) | 43 | 5 | 48 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | (190) | 124 | (66) | 186 | (35) | 151 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 103 | 189 | 292 | 64 | (5) | 59 |
| Débitures subordonnées | 40 | (53) | (13) | 38 | (44) | (6) |
| Autres passifs portant intérêt ⁽³⁾ | 2 | 4 | 6 | 637 | (636) | 1 |
| Total des frais d'intérêt | 338 \$ | (375)\$ | (37)\$ | 1 555 \$ | (1 500)\$ | 55 \$ |
| Revenu net d'intérêt | 1 728 \$ | 32 \$ | 1 760 \$ | 628 \$ | 27 \$ | 655 \$ |

(1) Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

(3) Depuis 2015, nous incluons les garanties en espèces et dépôts de garantie et les garanties en espèces reçues dans les postes Dépôts auprès d'autres banques et Autres passifs portant intérêt, respectivement (auparavant, dans les postes Autres actifs et Autres passifs).

(4) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(5) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Prêts et acceptations par secteur géographique

Tableau 81

| Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 (1) |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Canada | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 241 800 \$ | 229 987 \$ | 215 624 \$ | 206 134 \$ | 195 552 \$ |
| Prêts aux particuliers | 82 205 | 84 637 | 86 984 | 86 102 | 80 000 |
| Prêts sur cartes de crédit | 16 601 | 15 516 | 14 650 | 13 902 | 13 422 |
| Prêts aux petites entreprises | 3 878 | 4 003 | 4 067 | 4 026 | 2 503 |
| Prêts de détail | 344 484 | 334 143 | 321 325 | 310 164 | 291 477 |
| Prêts aux entreprises | 76 266 | 71 246 | 64 643 | 58 920 | 51 212 |
| Prêts aux organismes souverains (2) | 8 586 | 8 508 | 3 840 | 3 807 | 3 751 |
| Prêts aux banques | 1 278 | 530 | 413 | 823 | 390 |
| Prêts de gros | 86 130 \$ | 80 284 \$ | 68 896 \$ | 63 550 \$ | 55 353 \$ |
| | 430 614 \$ | 414 427 \$ | 390 221 \$ | 373 714 \$ | 346 830 \$ |
| États-Unis | | | | | |
| Prêts de détail | 17 134 | 5 484 | 4 686 | 3 734 | 3 138 |
| Prêts de gros | 59 349 | 34 702 | 23 639 | 19 443 | 17 081 |
| | 76 483 | 40 186 | 28 325 | 23 177 | 20 219 |
| Autres pays | | | | | |
| Prêts de détail | 7 852 | 8 556 | 8 258 | 6 768 | 5 673 |
| Prêts de gros | 21 733 | 24 536 | 21 881 | 17 103 | 16 900 |
| | 29 585 | 33 092 | 30 139 | 23 871 | 22 573 |
| Total des prêts et des acceptations | 536 682 \$ | 487 705 \$ | 448 685 \$ | 420 762 \$ | 389 622 \$ |
| Total de la provision pour pertes sur prêts | (2 235) | (2 029) | (1 994) | (1 959) | (1 996) |
| Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts | 534 447 \$ | 485 676 \$ | 446 691 \$ | 418 803 \$ | 387 626 \$ |

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) En 2015, nous avons reclassé un montant de 4 milliards de dollars des titres disponibles à la vente aux prêts.

Prêts et acceptations par portefeuille et par secteur

Tableau 82

| Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens) | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 (1) |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Prêts hypothécaires résidentiels | 254 998 \$ | 233 975 \$ | 219 257 \$ | 209 238 \$ | 198 324 \$ |
| Prêts aux particuliers | 93 466 | 94 346 | 96 021 | 93 260 | 85 800 |
| Prêts sur cartes de crédit | 17 128 | 15 859 | 14 924 | 14 142 | 13 661 |
| Prêts aux petites entreprises | 3 878 | 4 003 | 4 067 | 4 026 | 2 503 |
| Prêts de détail | 369 470 \$ | 348 183 \$ | 334 269 \$ | 320 666 \$ | 300 288 \$ |
| Prêts aux entreprises | | | | | |
| Exploitations agricoles | 6 515 | 6 057 | 5 694 | 5 441 | 5 202 |
| Industrie automobile | 7 279 | 6 614 | 6 209 | 6 167 | 3 585 |
| Biens de consommation | 10 052 | 7 146 | 7 172 | 6 230 | 5 432 |
| Énergie | | | | | |
| Pétrole et gaz | 6 259 | 7 691 | 5 849 | 5 046 | 4 981 |
| Services publics | 7 680 | 5 162 | 3 766 | 3 860 | 3 821 |
| Produits financiers | 8 840 | 10 093 | 3 670 | 3 162 | 4 316 |
| Produits forestiers | 1 099 | 1 169 | 979 | 893 | 811 |
| Services de santé | 7 763 | 6 023 | 4 052 | 3 786 | 3 766 |
| Sociétés de portefeuille et investissements | 7 195 | 6 935 | 6 865 | 4 973 | 4 625 |
| Produits industriels | 5 508 | 4 725 | 4 665 | 4 038 | 3 938 |
| Mines et métaux | 1 455 | 1 402 | 1 320 | 1 074 | 965 |
| Services financiers non bancaires | 8 408 | 6 428 | 5 688 | 4 903 | 3 895 |
| Autres services | 11 582 | 8 834 | 8 322 | 8 090 | 7 003 |
| Secteur immobilier et secteurs connexes | 40 419 | 33 802 | 30 387 | 24 413 | 20 650 |
| Technologie et médias | 11 019 | 6 599 | 4 822 | 4 006 | 4 203 |
| Transport et environnement | 6 060 | 5 907 | 5 432 | 5 593 | 5 221 |
| Autres | 7 568 | 3 248 | 3 695 | 2 705 | 1 737 |
| Prêts aux organismes souverains | 10 581 | 9 887 | 4 628 | 4 396 | 4 193 |
| Prêts aux banques | 1 930 | 1 800 | 1 201 | 1 320 | 990 |
| Prêts de gros | 167 212 \$ | 139 522 \$ | 114 416 \$ | 100 096 \$ | 89 334 \$ |
| Total des prêts et des acceptations | 536 682 \$ | 487 705 \$ | 448 685 \$ | 420 762 \$ | 389 622 \$ |
| Total de la provision pour pertes sur prêts | (2 235) | (2 029) | (1 994) | (1 959) | (1 996) |
| Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts | 534 447 \$ | 485 676 \$ | 446 691 \$ | 418 803 \$ | 387 626 \$ |

(1) Sur la base des activités poursuivies.

Prêts douteux, par portefeuille et par secteur géographique

Tableau 83

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

| | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 (1) |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Prêts hypothécaires résidentiels | 709 \$ | 646 \$ | 678 \$ | 691 \$ | 674 \$ |
| Prêts aux particuliers | 304 | 299 | 300 | 363 | 273 |
| Prêts aux petites entreprises | 46 | 45 | 47 | 37 | 33 |
| Prêts de détail | 1 059 | 990 | 1 025 | 1 091 | 980 |
| Prêts aux entreprises | | | | | |
| Exploitations agricoles | 43 \$ | 41 \$ | 40 \$ | 43 \$ | 52 \$ |
| Industrie automobile | 43 | 11 | 12 | 12 | 17 |
| Biens de consommation | 165 | 130 | 108 | 101 | 83 |
| Énergie | | | | | |
| Pétrole et gaz | 1 264 | 156 | 6 | 14 | 2 |
| Services publics | 78 | 57 | — | — | — |
| Produits financiers | 111 | 109 | — | 39 | 50 |
| Produits forestiers | 21 | 28 | 25 | 26 | 30 |
| Services de santé | 21 | 17 | 18 | 25 | 17 |
| Sociétés de portefeuille et investissements | 72 | 185 | 132 | 40 | 38 |
| Produits industriels | 43 | 45 | 48 | 54 | 88 |
| Mines et métaux | 15 | 17 | 9 | 2 | 2 |
| Services financiers non bancaires | 3 | 1 | 3 | 1 | 5 |
| Autres services | 109 | 69 | 99 | 101 | 97 |
| Secteur immobilier et secteurs connexes | 241 | 297 | 314 | 367 | 353 |
| Technologie et médias | 93 | 34 | 38 | 117 | 251 |
| Transport et environnement | 45 | 53 | 32 | 98 | 73 |
| Autres | 57 | 43 | 66 | 67 | 110 |
| Prêts aux organismes souverains | — | — | — | — | — |
| Prêts aux banques | 2 | 2 | 2 | 3 | 2 |
| Prêts de gros | 2 426 | 1 295 | 952 | 1 110 | 1 270 |
| Prêts dépréciés acquis | 418 | — | — | — | — |
| Total des prêts douteux (2) | 3 903 \$ | 2 285 \$ | 1 977 \$ | 2 201 \$ | 2 250 \$ |
| Canada | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 368 \$ | 356 \$ | 388 \$ | 464 \$ | 475 \$ |
| Prêts aux particuliers | 228 | 223 | 224 | 229 | 206 |
| Prêts aux petites entreprises | 46 | 45 | 47 | 36 | 34 |
| Prêts de détail | 642 | 624 | 659 | 729 | 715 |
| Prêts aux entreprises | | | | | |
| Exploitations agricoles | 34 | 39 | 36 | 38 | 44 |
| Industrie automobile | 9 | 8 | 11 | 9 | 11 |
| Biens de consommation | 91 | 65 | 70 | 58 | 34 |
| Énergie | | | | | |
| Pétrole et gaz | 57 | 39 | 4 | 14 | — |
| Services publics | 15 | 20 | — | — | — |
| Produits financiers | — | — | — | — | — |
| Produits forestiers | 21 | 5 | 6 | 8 | 12 |
| Services de santé | 18 | 17 | 19 | 15 | 15 |
| Sociétés de portefeuille et investissements | 5 | 3 | 3 | 3 | 22 |
| Produits industriels | 39 | 39 | 41 | 40 | 34 |
| Mines et métaux | 12 | 7 | 9 | 2 | 2 |
| Services financiers non bancaires | — | — | 1 | 1 | 3 |
| Autres services | 49 | 51 | 67 | 59 | 50 |
| Secteur immobilier et secteurs connexes | 121 | 161 | 171 | 169 | 153 |
| Technologie et médias | 27 | 34 | 37 | 86 | 238 |
| Transport et environnement | 24 | 29 | 11 | 21 | 22 |
| Autres | — | (5) | 1 | 3 | 1 |
| Prêts aux organismes souverains | — | — | — | — | — |
| Prêts aux banques | — | — | — | — | — |
| Prêts de gros | 522 | 512 | 487 | 526 | 641 |
| Total | 1 164 \$ | 1 136 \$ | 1 146 \$ | 1 255 \$ | 1 356 \$ |
| États-Unis | | | | | |
| Prêts de détail | 56 \$ | 10 \$ | 13 \$ | 14 \$ | 7 \$ |
| Prêts de gros | 1 736 | 204 | 18 | 98 | 162 |
| Total | 1 792 \$ | 214 \$ | 31 \$ | 112 \$ | 169 \$ |
| Autres pays | | | | | |
| Prêts de détail | 380 \$ | 356 \$ | 353 \$ | 348 \$ | 258 \$ |
| Prêts de gros | 567 | 579 | 447 | 486 | 467 |
| Total | 947 \$ | 935 \$ | 800 \$ | 834 \$ | 725 \$ |
| Total des prêts douteux | 3 903 \$ | 2 285 \$ | 1 977 \$ | 2 201 \$ | 2 250 \$ |
| Provision pour prêts douteux | (809) | (654) | (632) | (599) | (636) |
| Prêts douteux, montant net | 3 094 \$ | 1 631 \$ | 1 345 \$ | 1 602 \$ | 1 614 \$ |
| Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 0,28 % | 0,28 % | 0,31 % | 0,33 % | 0,34 % |
| Prêts aux particuliers | 0,33 % | 0,32 % | 0,31 % | 0,39 % | 0,32 % |
| Prêts aux petites entreprises | 1,19 % | 1,13 % | 1,16 % | 0,83 % | 1,32 % |
| Prêts de détail | 0,29 % | 0,28 % | 0,31 % | 0,34 % | 0,33 % |
| Prêts de gros | 1,69 % | 0,93 % | 0,84 % | 1,11 % | 1,42 % |
| Total | 0,73 % | 0,47 % | 0,44 % | 0,52 % | 0,58 % |
| Provision pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux | 20,72 % | 28,64 % | 31,98 % | 27,22 % | 28,33 % |

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, s'établissaient à 337 millions de dollars en 2016 (314 millions en 2015; 316 millions en 2014; 346 millions en 2013; 393 millions en 2012).

Dotation à la provision pour pertes sur créances, par portefeuille et par secteur géographique
Tableau 84

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

| | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 (1) |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Prêts hypothécaires résidentiels | 77 \$ | 47 \$ | 94 \$ | 41 \$ | 67 \$ |
| Prêts aux particuliers | 458 | 388 | 441 | 458 | 445 |
| Prêts sur cartes de crédit | 442 | 378 | 353 | 354 | 394 |
| Prêts aux petites entreprises | 34 | 32 | 44 | 32 | 43 |
| Prêts de détail | 1 011 \$ | 845 \$ | 932 \$ | 885 \$ | 949 \$ |
| Prêts aux entreprises | | | | | |
| Exploitations agricoles | 10 \$ | 9 \$ | 3 \$ | 4 \$ | 8 \$ |
| Industrie automobile | 13 | 3 | 2 | 3 | (2) |
| Biens de consommation | 20 | 33 | 27 | 17 | 27 |
| Énergie | | | | | |
| Pétrole et gaz | 320 | 47 | (5) | (6) | (11) |
| Services publics | 16 | 9 | 32 | — | — |
| Produits financiers | 1 | 39 | 3 | 1 | 2 |
| Produits forestiers | 4 | 6 | 7 | 4 | 5 |
| Services de santé | 4 | — | — | — | — |
| Sociétés de portefeuille et investissements | — | 18 | 29 | (6) | (1) |
| Produits industriels | 12 | 4 | 14 | 21 | 32 |
| Mines et métaux | 7 | 8 | 2 | 1 | — |
| Services financiers non bancaires | — | 7 | — | 10 | 1 |
| Autres services | (5) | 4 | 18 | 14 | (3) |
| Secteur immobilier et secteurs connexes | 36 | 29 | 58 | 62 | 82 |
| Technologie et médias | 8 | 5 | 14 | 157 | 102 |
| Transport et environnement | (4) | 8 | 2 | 35 | 47 |
| Autres | 36 | 24 | 26 | 35 | 63 |
| Prêts aux organismes souverains | — | — | — | — | — |
| Prêts aux banques | (3) | (1) | — | — | — |
| Prêts de gros | 475 \$ | 252 \$ | 232 \$ | 352 \$ | 352 \$ |
| Prêts dépréciés acquis | 10 | — | — | — | — |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux | 1 496 \$ | 1 097 \$ | 1 164 \$ | 1 237 \$ | 1 301 \$ |
| Canada | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 42 \$ | 27 \$ | 27 \$ | 27 \$ | 34 \$ |
| Prêts aux particuliers | 459 | 393 | 393 | 391 | 413 |
| Prêts sur cartes de crédit | 435 | 371 | 345 | 346 | 391 |
| Prêts aux petites entreprises | 34 | 32 | 44 | 32 | 43 |
| Prêts de détail | 970 \$ | 823 \$ | 809 \$ | 796 \$ | 881 \$ |
| Prêts aux entreprises | | | | | |
| Exploitations agricoles | 10 | 9 | 4 | 4 | 8 |
| Industrie automobile | 3 | 3 | 3 | 3 | (2) |
| Biens de consommation | 19 | 21 | 25 | 16 | 13 |
| Énergie | | | | | |
| Pétrole et gaz | 99 | 22 | (5) | (6) | (11) |
| Services publics | — | 1 | — | — | — |
| Produits financiers | — | — | — | — | — |
| Produits forestiers | 5 | 1 | 1 | 3 | 5 |
| Services de santé | 4 | — | — | — | — |
| Sociétés de portefeuille et investissements | — | — | — | (8) | — |
| Produits industriels | 10 | 7 | 14 | 14 | 12 |
| Mines et métaux | 7 | 3 | 2 | 1 | — |
| Services financiers non bancaires | — | — | — | — | 1 |
| Autres services | 14 | — | 6 | 3 | — |
| Secteur immobilier et secteurs connexes | 26 | 13 | 34 | 37 | 43 |
| Technologie et médias | 2 | 6 | 14 | 50 | 98 |
| Transport et environnement | 8 | 7 | 3 | 2 | 10 |
| Autres | 6 | 23 | 22 | 30 | 30 |
| Prêts aux organismes souverains | — | — | — | — | — |
| Prêts aux banques | — | — | — | — | — |
| Prêts de gros | 213 \$ | 116 \$ | 123 \$ | 149 \$ | 207 \$ |
| Total | 1 183 \$ | 939 \$ | 932 \$ | 945 \$ | 1 088 \$ |
| États-Unis | | | | | |
| Prêts de détail | 1 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Prêts de gros | 227 | 40 | 40 | 32 | 29 |
| | 228 \$ | 41 \$ | 42 \$ | 35 \$ | 33 \$ |
| Autres pays | | | | | |
| Prêts de détail | 41 | 21 | 121 | 86 | 64 |
| Prêts de gros | 44 | 96 | 69 | 171 | 116 |
| | 85 \$ | 117 \$ | 190 \$ | 257 \$ | 180 \$ |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux | 1 496 \$ | 1 097 \$ | 1 164 \$ | 1 237 \$ | 1 301 \$ |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts non douteux | 50 | — | — | — | (2) |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 546 \$ | 1 097 \$ | 1 164 \$ | 1 237 \$ | 1 299 \$ |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations | 0,29 % | 0,24 % | 0,27 % | 0,31 % | 0,35 % |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations | 0,28 % | 0,24 % | 0,27 % | 0,31 % | 0,35 % |

(1) Sur la base des activités poursuivies.

Provision pour pertes sur créances, par portefeuille et par secteur géographique

Tableau 85

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 (1), (2) |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|---------------|
| Provision au début de l'exercice | 2 120 \$ | 2 085 \$ | 2 050 \$ | 2 087 \$ | 2 056 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 546 | 1 097 | 1 164 | 1 237 | 1 299 |
| Radiations par portefeuille | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | (42) | (64) | (30) | (24) | (32) |
| Prêts aux particuliers | (556) | (494) | (565) | (498) | (499) |
| Prêts sur cartes de crédit | (564) | (497) | (466) | (466) | (496) |
| Prêts aux petites entreprises | (40) | (40) | (47) | (35) | (50) |
| Prêts de détail | (1 202)\$ | (1 095)\$ | (1 108)\$ | (1 023)\$ | (1 077)\$ |
| Prêts aux entreprises | (321)\$ | (243)\$ | (221)\$ | (448)\$ | (288)\$ |
| Prêts aux organismes souverains | – | – | – | – | – |
| Prêts aux banques | – | – | – | – | (32) |
| Prêts de gros | (321)\$ | (243)\$ | (221)\$ | (448)\$ | (320)\$ |
| Total des radiations par portefeuille | (1 523)\$ | (1 338)\$ | (1 329)\$ | (1 471)\$ | (1 397)\$ |
| Recouvrements par portefeuille | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 5 \$ | 7 \$ | 2 \$ | 2 \$ | 1 \$ |
| Prêts aux particuliers | 111 | 105 | 106 | 96 | 83 |
| Prêts sur cartes de crédit | 122 | 119 | 114 | 112 | 102 |
| Prêts aux petites entreprises | 10 | 10 | 9 | 9 | 8 |
| Prêts de détail | 248 \$ | 241 \$ | 231 \$ | 219 \$ | 194 \$ |
| Prêts aux entreprises | 38 \$ | 33 \$ | 32 \$ | 51 \$ | 39 \$ |
| Prêts aux organismes souverains | – | – | – | – | – |
| Prêts aux banques | – | 1 | – | – | – |
| Prêts de gros | 38 \$ | 34 \$ | 32 \$ | 51 \$ | 39 \$ |
| Total des recouvrements par portefeuille | 286 \$ | 275 \$ | 263 \$ | 270 \$ | 233 \$ |
| Radiations nettes | (1 237)\$ | (1 063)\$ | (1 066)\$ | (1 201)\$ | (1 164)\$ |
| Ajustements (3) | (103) | 1 | (63) | (73) | (104) |
| Total de la provision pour pertes sur créances à la fin de l'exercice | 2 326 \$ | 2 120 \$ | 2 085 \$ | 2 050 \$ | 2 087 \$ |
| Provision pour prêts douteux | | | | | |
| Canada | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 35 \$ | 27 \$ | 31 \$ | 36 \$ | 41 \$ |
| Prêts aux particuliers | 105 | 96 | 93 | 97 | 89 |
| Prêts aux petites entreprises | 20 | 19 | 19 | 16 | 12 |
| Prêts de détail | 160 \$ | 142 \$ | 143 \$ | 149 \$ | 142 \$ |
| Prêts aux entreprises | | | | | |
| Exploitations agricoles | 6 \$ | 5 \$ | 6 \$ | 6 \$ | 9 \$ |
| Industrie automobile | 4 | 4 | 4 | 4 | 7 |
| Biens de consommation | 14 | 12 | 22 | 15 | 14 |
| Énergie | | | | | |
| Pétrole et gaz | 6 | – | – | 1 | 1 |
| Services publics | – | 1 | – | – | – |
| Produits financiers | – | – | – | – | – |
| Produits forestiers | 5 | 3 | 3 | 4 | 6 |
| Services de santé | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 |
| Sociétés de portefeuille et investissements | 1 | 1 | 1 | 2 | 10 |
| Produits industriels | 11 | 13 | 18 | 15 | 10 |
| Mines et métaux | 4 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Services financiers non bancaires | – | – | – | – | – |
| Autres services | 18 | 19 | 28 | 23 | 20 |
| Secteur immobilier et secteurs connexes | 23 | 28 | 48 | 42 | 45 |
| Technologie et médias | 10 | 12 | 17 | 46 | 107 |
| Transport et environnement | 11 | 7 | 5 | 6 | 8 |
| Autres | – | (1) | 1 | (1) | (5) |
| Prêts aux organismes souverains | – | – | – | – | – |
| Prêts aux banques | – | – | – | – | – |
| Prêts de gros | 119 \$ | 111 \$ | 160 \$ | 170 \$ | 239 \$ |
| | 279 \$ | 253 \$ | 303 \$ | 319 \$ | 381 \$ |
| États-Unis | | | | | |
| Prêts de détail | 2 \$ | 1 \$ | 1 \$ | 2 \$ | 1 \$ |
| Prêts de gros | 177 | 47 | 16 | 19 | 38 |
| | 179 \$ | 48 \$ | 17 \$ | 21 \$ | 39 \$ |
| Autres pays | | | | | |
| Prêts de détail | 180 \$ | 169 \$ | 172 \$ | 146 \$ | 96 \$ |
| Prêts de gros | 171 | 184 | 140 | 113 | 120 |
| | 351 \$ | 353 \$ | 312 \$ | 259 \$ | 216 \$ |
| Total de la provision pour prêts douteux | 809 \$ | 654 \$ | 632 \$ | 599 \$ | 636 \$ |
| Provision pour prêts non douteux | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 96 \$ | 83 \$ | 78 \$ | 48 \$ | 48 \$ |
| Prêts aux particuliers | 385 | 396 | 400 | 405 | 392 |
| Prêts sur cartes de crédit | 386 | 386 | 385 | 385 | 403 |
| Prêts aux petites entreprises | 45 | 45 | 45 | 45 | 60 |
| Prêts de détail | 912 \$ | 910 \$ | 908 \$ | 883 \$ | 903 \$ |
| Prêts de gros | 514 \$ | 465 \$ | 454 \$ | 477 \$ | 457 \$ |
| Éléments hors bilan et autres éléments | 91 \$ | 91 \$ | 91 \$ | 91 \$ | 91 \$ |
| Total de la provision pour prêts non douteux | 1 517 \$ | 1 466 \$ | 1 453 \$ | 1 451 \$ | 1 451 \$ |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 2 326 \$ | 2 120 \$ | 2 085 \$ | 2 050 \$ | 2 087 \$ |
| Principaux ratios | | | | | |
| Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations | 0,43 % | 0,43 % | 0,46 % | 0,49 % | 0,54 % |
| Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations | 0,23 % | 0,23 % | 0,25 % | 0,30 % | 0,31 % |

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) Au 1^{er} novembre 2011, le solde d'ouverture de la provision pour pertes sur créances a été retraité en raison de l'application des modifications d'IFRS 11.

(3) En vertu des IFRS, les autres ajustements comprennent une désactualisation de 100 millions de dollars et des variations du taux de change de 3 millions [80 millions et (81) millions en 2015; 87 millions et (24) millions en 2014; 86 millions et (13) millions en 2013]. Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2016.

(en millions de dollars canadiens)

| | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 (1) |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Prêts et acceptations | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique (2) | 23 947 \$ | 23 040 \$ | 22 130 \$ | 21 263 \$ | 19 953 \$ |
| Québec | 53 518 | 51 197 | 50 748 | 48 060 | 42 920 |
| Ontario | 185 434 | 175 315 | 159 817 | 152 258 | 141 566 |
| Alberta | 66 277 | 28 607 | 61 197 | 58 318 | 53 987 |
| Autres provinces des Prairies (3) | 30 143 | 65 785 | 27 341 | 25 697 | 23 200 |
| Colombie-Britannique et territoires (4) | 71 295 | 70 483 | 68 988 | 68 118 | 65 204 |
| Total des prêts et des acceptations au Canada | 430 614 \$ | 414 427 \$ | 390 221 \$ | 373 714 \$ | 346 830 \$ |
| Montant brut des prêts douteux | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique (2) | 101 \$ | 93 \$ | 81 \$ | 83 \$ | 67 \$ |
| Québec | 207 | 213 | 205 | 177 | 180 |
| Ontario | 336 | 341 | 391 | 424 | 502 |
| Alberta | 313 | 224 | 185 | 233 | 250 |
| Autres provinces des Prairies (3) | 93 | 115 | 73 | 97 | 88 |
| Colombie-Britannique et territoires (4) | 114 | 150 | 211 | 241 | 269 |
| Total du montant brut des prêts douteux au Canada | 1 164 \$ | 1 136 \$ | 1 146 \$ | 1 255 \$ | 1 356 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique (2) | 67 \$ | 57 \$ | 51 \$ | 50 \$ | 62 \$ |
| Québec | 92 | 96 | 92 | 78 | 96 |
| Ontario | 654 | 590 | 588 | 605 | 704 |
| Alberta | 226 | 77 | 71 | 74 | 79 |
| Autres provinces des Prairies (3) | 64 | 52 | 40 | 39 | 41 |
| Colombie-Britannique et territoires (4) | 80 | 67 | 90 | 99 | 106 |
| Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux au Canada | 1 183 \$ | 939 \$ | 932 \$ | 945 \$ | 1 088 \$ |

(1) Sur la base des activités poursuivies.

(2) Comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprennent le Manitoba et la Saskatchewan.

(4) Comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements, qui a été mis en place par le Conseil de stabilité financière, a publié un rapport (intitulé Enhancing the Risk Disclosures of Banks) dans lequel il présente 32 recommandations visant une présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques. En conséquence, les informations supplémentaires à fournir sont présentées dans notre rapport annuel 2016 et dans notre document d'information financière complémentaire (« IFC »).

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements:

| Catégorie de risque | Recommandation | Information à fournir | Référence | |
|---|----------------|--|---------------------------|---------------|
| | | | Page du rapport annuel | Page de l'IFC |
| Généralités | 1 | Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements | 129 | 1 |
| | 2 | Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques | 56-62, 235-237 | – |
| | 3 | Risques principaux et risques émergents | 54-56 | – |
| | 4 | Nouveaux ratios réglementaires | 101-105 | – |
| Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires | 5 | Structure de gestion des risques | 56-62 | – |
| | 6 | Culture à l'égard du risque | 56-58 | – |
| | 7 | Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités | 111 | – |
| | 8 | Simulation de crise | 59, 75 | – |
| Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques | 9 | Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure | 101-105 | – |
| | 10 | Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire | – | 21-24 |
| | 11 | État de l'évolution des fonds propres réglementaires | – | 25 |
| | 12 | Planification stratégique en matière de capital | 100-105 | – |
| | 13 | Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité | – | 28 |
| | 14 | Analyse des exigences de capital et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe | 62-66 | 26-27 |
| | 15 | Information relative au risque de crédit lié aux actifs pondérés en fonction des risques et mesures de risque connexes | – | 42-44 |
| | 16 | Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque | – | 28 |
| | 17 | Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle | 59, 64 | 42 |
| Liquidités | 18 | Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités | 83-85, 88-90 | – |
| Financement | 19 | Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations | 85, 88 | – |
| | 20 | Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan | 90-91 | – |
| | 21 | Sources de financement et stratégie de financement | 85-86 | – |
| Risque de marché | 22 | Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation | 80-81 | – |
| | 23 | Ventilation des facteurs de risque de marché | 74-79 | – |
| | 24 | Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché | 75 | – |
| | 25 | Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés | 74-77 | – |
| Risque de crédit | 26 | Profil de risque de crédit de la Banque Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan | 62-74, 175-178 124-128 | 31-44 40 |
| | 27 | Politiques de détermination des prêts douteux | 64-66, 114-115, 146-147 | – |
| | 28 | Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice | – | 33,37 |
| | 29 | Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse | 67 | 46 |
| | 30 | Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit | 65 | 41 |
| Autres | 31 | Autres types de risque | 92-100 | – |
| | 32 | Événements publics comportant des risques | 95-98, 219-220 | – |

131 Rapports

- 131 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière
- 131 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 132 Rapports des cabinets d'experts-comptables inscrits indépendants

135 États financiers consolidés

- 135 Bilans consolidés
- 136 Comptes consolidés de résultat
- 137 États consolidés du résultat global
- 138 États consolidés des variations des capitaux propres
- 139 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

140 Notes annexes

- 140 Note 1 Informations générales
- 140 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, des estimations et des jugements
- 154 Note 3 Juste valeur des instruments financiers
- 171 Note 4 Valeurs mobilières
- 175 Note 5 Prêts
- 178 Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers
- 179 Note 7 Entités structurées
- 183 Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture
- 190 Note 9 Locaux et matériel
- 191 Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- 193 Note 11 Acquisitions et cessions importantes
- 195 Note 12 Coentreprises et entreprises associées
- 195 Note 13 Autres actifs
- 196 Note 14 Dépôts
- 197 Note 15 Assurance
- 200 Note 16 Fonds distincts
- 200 Note 17 Avantages du personnel – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
- 206 Note 18 Autres passifs
- 206 Note 19 Débentures subordonnées
- 207 Note 20 Titres de fiducie de capital
- 208 Note 21 Capitaux propres
- 210 Note 22 Rémunération fondée sur des actions
- 212 Note 23 Revenus et charges découlant de certains instruments financiers
- 214 Note 24 Impôt sur le résultat
- 216 Note 25 Bénéfice par action
- 216 Note 26 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités
- 219 Note 27 Actions en justice et questions de réglementation
- 221 Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances
- 221 Note 29 Transactions entre parties liées
- 223 Note 30 Résultats par secteur d'exploitation
- 225 Note 31 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers
- 226 Note 32 Gestion des fonds propres
- 227 Note 33 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
- 230 Note 34 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan
- 231 Note 35 Information sur la société mère
- 232 Note 36 Événements postérieurs à la date du bilan

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est présentée de manière cohérente avec ces états financiers consolidés.

Nos systèmes de contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédures de contrôles internes actuelles ainsi que les révisions prévues de ces procédures et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, a effectué un audit indépendant du bilan consolidé au 31 octobre 2016 et du compte consolidé de résultat, de l'état consolidé des variations des capitaux propres et du tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, ainsi que de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2016. Son rapport, dans lequel il exprime une opinion sans réserve, se trouve dans les pages qui suivent. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. peut en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de sa mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de son travail. Le bilan consolidé au 31 octobre 2015 et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour chacun des deux exercices compris dans la période de deux ans close le 31 octobre 2015 ont été audités par l'auditeur précédent, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., qui a émis une opinion sans réserve sur ces états dans son rapport daté du 1^{er} décembre 2015.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 29 novembre 2016

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef de l'administration et chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur nos états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de l'administration et chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2016, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2016 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013). La direction a également conclu, en se fondant sur les résultats de notre évaluation, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2016 ne comportait aucune faiblesse significative.

L'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2016 a fait l'objet d'un audit par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme en fait mention son rapport, intégré aux présentes, dans lequel il émet une opinion sans réserve sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef de l'administration et chef des finances

Toronto, le 29 novembre 2016

Rapports des cabinets d'experts-comptables inscrits indépendants

Rapport de l'auditeur indépendant – auditeur actuel

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons effectué un audit intégré des états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada (la « Banque ») pour 2016 ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2016. Notre opinion, basée sur nos audits, est présentée ci-dessous.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de 2016 ci-joints de la Banque Royale du Canada, qui comprennent le bilan consolidé au 31 octobre 2016, et le compte consolidé de résultat, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 octobre 2016 et les notes annexes, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit au 31 octobre 2016 et pour l'exercice clos à cette date selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Les normes d'audit généralement reconnues du Canada exigent également que nous nous conformions aux règles de déontologie.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Royale du Canada au 31 octobre 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Royale du Canada au 31 octobre 2016, selon les critères établis en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

Responsabilité de la direction pour le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation est comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre audit. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été réalisé conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs.

Un audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comporte l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous jugeons nécessaires dans les circonstances.

Nous sommes d'avis que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion d'audit sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Définition du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont conçues pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs; iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

Limites inhérentes

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter les anomalies. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Opinion

À notre avis, la Banque Royale du Canada maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2016, selon les critères établis en vertu de l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 29 novembre 2016

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (la « Banque »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 octobre 2015, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 octobre 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du bilan de la Banque Royale du Canada et de ses filiales au 31 octobre 2015, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans close le 31 octobre 2015, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 1^{er} décembre 2015

Bilans consolidés

| (en millions de dollars canadiens) | Au | |
|--|---------------------|---------------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| Actif | | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | 14 929 \$ | 12 452 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 27 851 | 22 690 |
| Valeurs mobilières (note 4) | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | 151 292 | 158 703 |
| Titres disponibles à la vente | 84 801 | 56 805 |
| | 236 093 | 215 508 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 186 302 | 174 723 |
| Prêts (note 5) | | |
| Prêts de détail | 369 470 | 348 183 |
| Prêts de gros | 154 369 | 126 069 |
| | 523 839 | 474 252 |
| Provision pour pertes sur prêts (note 5) | (2 235) | (2 029) |
| | 521 604 | 472 223 |
| Actif net des fonds distincts (note 16) | 981 | 830 |
| Autres | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 12 843 | 13 453 |
| Dérivés (note 8) | 118 944 | 105 626 |
| Locaux et matériel, montant net (note 9) | 2 836 | 2 728 |
| Goodwill (note 10) | 11 156 | 9 289 |
| Autres immobilisations incorporelles (note 10) | 4 648 | 2 814 |
| Autres actifs (note 13) | 42 071 | 41 872 |
| | 192 498 | 175 782 |
| Total de l'actif | 1 180 258 \$ | 1 074 208 \$ |
| Passifs et capitaux propres | | |
| Dépôts (note 14) | | |
| Particuliers | 250 550 \$ | 220 566 \$ |
| Entreprises et gouvernements | 488 007 | 455 578 |
| Banques | 19 032 | 21 083 |
| | 757 589 | 697 227 |
| Passif net au titre des fonds distincts (note 16) | 981 | 830 |
| Autres | | |
| Acceptations | 12 843 | 13 453 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 50 369 | 47 658 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 103 441 | 83 288 |
| Dérivés (note 8) | 116 550 | 107 860 |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 15) | 9 164 | 9 110 |
| Autres passifs (note 18) | 47 947 | 43 476 |
| | 340 314 | 304 845 |
| Déventures subordonnées (note 19) | 9 762 | 7 362 |
| Total du passif | 1 108 646 | 1 010 264 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires (note 21) | | |
| Actions privilégiées | 6 713 | 5 098 |
| Actions ordinaires (émises – 1 484 234 375 et 1 443 954 789) | 17 859 | 14 611 |
| Bénéfices non distribués | 41 519 | 37 811 |
| Autres composantes des capitaux propres | 4 926 | 4 626 |
| | 71 017 | 62 146 |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 21) | 595 | 1 798 |
| Total des capitaux propres | 71 612 | 63 944 |
| Total du passif et des capitaux propres | 1 180 258 \$ | 1 074 208 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

David I. McKay
Président et chef de la direction

David F. Denison
Administrateur

Comptes consolidés de résultat

| | Pour les exercices clos | | |
|--|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action) | | | |
| Revenu d'intérêt | | | |
| Prêts | 17 876 \$ | 16 882 \$ | 16 979 \$ |
| Valeurs mobilières | 4 593 | 4 519 | 3 993 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 1 816 | 1 251 | 971 |
| Dépôts et autres | 167 | 77 | 76 |
| | 24 452 | 22 729 | 22 019 |
| Frais d'intérêt | | | |
| Dépôts et autres | 5 467 | 5 723 | 5 873 |
| Autres passifs | 2 227 | 1 995 | 1 784 |
| Débitures subordonnées | 227 | 240 | 246 |
| | 7 921 | 7 958 | 7 903 |
| Revenu net d'intérêt | 16 531 | 14 771 | 14 116 |
| Revenus autres que d'intérêt | | | |
| Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (note 15) | 4 868 | 4 436 | 4 957 |
| Revenus tirés des activités de négociation | 701 | 552 | 742 |
| Commissions de gestion de placements et de services de garde | 4 240 | 3 778 | 3 355 |
| Revenus tirés des fonds communs de placement | 2 887 | 2 881 | 2 621 |
| Commissions de courtage en valeurs mobilières | 1 429 | 1 436 | 1 379 |
| Frais bancaires | 1 756 | 1 592 | 1 494 |
| Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils | 1 876 | 1 885 | 1 809 |
| Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation | 964 | 814 | 827 |
| Revenus sur cartes | 889 | 798 | 689 |
| Commissions de crédit | 1 239 | 1 184 | 1 080 |
| Profits nets sur les titres disponibles à la vente (note 4) | 76 | 145 | 192 |
| Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées (note 12) | 176 | 149 | 162 |
| Autres | 773 | 900 | 685 |
| | 21 874 | 20 550 | 19 992 |
| Total des revenus | 38 405 | 35 321 | 34 108 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5) | 1 546 | 1 097 | 1 164 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (note 15) | 3 424 | 2 963 | 3 573 |
| Frais autres que d'intérêt | | | |
| Ressources humaines (notes 17 et 22) | 12 201 | 11 583 | 11 031 |
| Matériel | 1 438 | 1 277 | 1 147 |
| Frais d'occupation | 1 568 | 1 410 | 1 330 |
| Communications | 945 | 888 | 847 |
| Honoraires | 1 078 | 932 | 763 |
| Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 10) | 970 | 712 | 666 |
| Autres | 1 936 | 1 836 | 1 877 |
| | 20 136 | 18 638 | 17 661 |
| Bénéfice avant impôt | 13 299 | 12 623 | 11 710 |
| Impôt sur le résultat (note 24) | 2 841 | 2 597 | 2 706 |
| Bénéfice net | 10 458 \$ | 10 026 \$ | 9 004 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux : | | | |
| Actionnaires | 10 405 \$ | 9 925 \$ | 8 910 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 53 | 101 | 94 |
| | 10 458 \$ | 10 026 \$ | 9 004 \$ |
| Bénéfice de base par action (en dollars) (note 25) | 6,80 \$ | 6,75 \$ | 6,03 \$ |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 25) | 6,78 | 6,73 | 6,00 |
| Dividendes par action ordinaire (en dollars) | 3,24 | 3,08 | 2,84 |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | |
|---|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| Bénéfice net | 10 458 \$ | 10 026 \$ | 9 004 \$ |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt (note 24) | | | |
| Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future : | | | |
| Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente | | | |
| Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente | 73 | (76) | 143 |
| Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente | (48) | (41) | (58) |
| | 25 | (117) | 85 |
| Écarts de change | | | |
| Profits (pertes) de change latents | 147 | 5 885 | 2 743 |
| Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture | 113 | (3 223) | (1 585) |
| Reclassement en résultat de pertes (profits) de change | – | (224) | 44 |
| Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les activités de couverture des investissements nets | – | 111 | 3 |
| | 260 | 2 549 | 1 205 |
| Variation nette des couvertures de flux de trésorerie | | | |
| Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | (35) | (541) | (108) |
| Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | 52 | 330 | 28 |
| | 17 | (211) | (80) |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future : | | | |
| Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (note 17) | (1 077) | 582 | (236) |
| Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net | (322) | 350 | (59) |
| | (1 399) | 932 | (295) |
| Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt | (1 097) | 3 153 | 915 |
| Total du bénéfice (perte) global | 9 361 \$ | 13 179 \$ | 9 919 \$ |
| Total du bénéfice (perte) global attribuable aux : | | | |
| Actionnaires | 9 306 \$ | 13 065 \$ | 9 825 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 55 | 114 | 94 |
| | 9 361 \$ | 13 179 \$ | 9 919 \$ |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Autres composantes des capitaux propres

| | Autres composantes des capitaux propres | | | | | | | | | | Total des autres composantes des capitaux propres | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres | |
|--|---|--------------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------------|-------------------------------|-----------------|-----------------------------------|--|---|---|---|----------------------------|--|
| | Actions privilégiées | Actions ordinaires | Actions propres – privilégiées | Actions propres – ordinaires | Bénéfices non distribués | Titres disponibles à la vente | Écart de change | Couvertures de flux de trésorerie | Capitaux propres attribuables aux actionnaires | Total des autres composantes des capitaux propres | | | | |
| en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | | | | | | | |
| Solde au 1^{er} novembre 2013 | 4 600 \$ | 14 377 \$ | 1 \$ | 41 \$ | 27 438 \$ | 347 \$ | 686 \$ | 175 \$ | 47 665 \$ | 1 208 \$ | 1 795 \$ | 49 460 \$ | | |
| Variations des capitaux propres | | | | | | | | | | | | | | |
| Capital social émis | 1 000 | 150 | - | - | (14) | - | - | - | 1 136 | - | - | 1 136 | | |
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation | (1 525) | (16) | - | - | (97) | - | - | - | (113) | - | - | (113) | | |
| Actions privilégiées rachetées | - | - | - | - | - | - | - | - | (1 525) | - | - | (1 525) | | |
| Actions propres – vente | - | - | 124 | 5 333 | - | - | - | - | 5 457 | - | - | 5 457 | | |
| Actions propres – achat | - | - | (125) | (5 303) | - | - | - | - | (5 428) | - | - | (5 428) | | |
| Attributions de rémunération fondée sur des actions | - | - | - | - | (9) | - | - | - | (9) | - | - | (9) | | |
| Dividendes sur actions ordinaires | - | - | - | - | (4 097) | - | - | - | (4 097) | - | - | (4 097) | | |
| Dividendes sur actions privilégiées et autres | - | - | - | - | (213) | - | - | - | (213) | - | (94) | (307) | | |
| Autres | - | - | - | - | (8) | - | - | - | (8) | - | 18 | 10 | | |
| Bénéfice net | - | - | - | - | 8 910 | - | - | - | 8 910 | - | 94 | 9 004 | | |
| Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt | - | - | - | - | (295) | 85 | 1 205 | (80) | 915 | 1 210 | - | 915 | | |
| Solde au 31 octobre 2014 | 4 075 \$ | 14 511 \$ | - \$ | 71 \$ | 31 615 \$ | 432 \$ | 1 891 \$ | 95 \$ | 52 690 \$ | 2 418 \$ | 1 813 \$ | 54 503 \$ | | |
| Variations des capitaux propres | | | | | | | | | | | | | | |
| Capital social émis | 1 350 | 62 | - | - | (21) | - | - | - | 1 391 | - | - | 1 391 | | |
| Actions privilégiées rachetées | (325) | - | - | - | - | - | - | - | (325) | - | - | (325) | | |
| Actions propres – vente | - | - | 117 | 6 098 | - | - | - | - | 6 215 | - | - | 6 215 | | |
| Actions propres – achat | - | - | (119) | (6 131) | - | - | - | - | (6 250) | - | - | (6 250) | | |
| Attributions de rémunération fondée sur des actions | - | - | - | - | (1) | - | - | - | (1) | - | - | (1) | | |
| Dividendes sur actions ordinaires | - | - | - | - | (4 443) | - | - | - | (4 443) | - | - | (4 443) | | |
| Dividendes sur actions privilégiées et autres | - | - | - | - | (191) | - | - | - | (191) | - | (92) | (283) | | |
| Autres | - | - | - | - | (5) | - | - | - | (5) | - | (37) | (42) | | |
| Bénéfice net | - | - | - | - | 9 925 | - | - | - | 9 925 | - | 101 | 10 026 | | |
| Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt | - | - | - | - | 932 | (117) | 2 536 | (211) | 3 140 | 2 208 | 13 | 3 153 | | |
| Solde au 31 octobre 2015 | 5 100 \$ | 14 573 \$ | (2) \$ | 38 \$ | 37 811 \$ | 315 \$ | 4 427 \$ | (116) \$ | 62 146 \$ | 4 626 \$ | 1 798 \$ | 63 944 \$ | | |
| Variations des capitaux propres | | | | | | | | | | | | | | |
| Capital social émis | 1 855 | 3 422 | - | - | (16) | - | - | - | 5 261 | - | - | 5 261 | | |
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation | (242) | (56) | - | - | (306) | - | - | - | (362) | - | - | (362) | | |
| Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation | - | - | - | - | (22) | - | - | - | (264) | - | - | (264) | | |
| Titres de fiducie de capital rachetés | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | (1 200) | (1 200) | | |
| Actions propres – vente | - | - | 172 | 4 973 | - | - | - | - | 5 145 | - | - | 5 145 | | |
| Actions propres – achat | - | - | (170) | (5 091) | - | - | - | - | (5 261) | - | - | (5 261) | | |
| Attributions de rémunération fondée sur des actions | - | - | - | - | (54) | - | - | - | (54) | - | - | (54) | | |
| Dividendes sur actions ordinaires | - | - | - | - | (4 817) | - | - | - | (4 817) | - | - | (4 817) | | |
| Dividendes sur actions privilégiées et autres | - | - | - | - | (294) | - | - | - | (294) | - | (63) | (357) | | |
| Autres | - | - | - | - | 211 | - | - | - | 211 | - | 5 | 216 | | |
| Bénéfice net | - | - | - | - | 10 405 | - | - | - | 10 405 | - | 53 | 10 458 | | |
| Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt | - | - | - | - | (1 399) | 25 | 258 | 17 | (1 099) | 300 | 2 | (1 097) | | |
| Solde au 31 octobre 2016 | 6 713 \$ | 17 939 \$ | - \$ | (80) \$ | 41 519 \$ | 340 \$ | 4 685 \$ | (99) \$ | 71 017 \$ | 4 926 \$ | 595 \$ | 71 612 \$ | | |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos

| (en millions de dollars canadiens) | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | |
| Bénéfice net | 10 458 \$ | 10 026 \$ | 9 004 \$ |
| Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres | | | |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 546 | 1 097 | 1 164 |
| Amortissement | 573 | 527 | 499 |
| Impôt différé | (479) | 302 | (207) |
| Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles | 973 | 719 | 674 |
| Variations nettes des participations dans des coentreprises et des entreprises associées | (184) | (146) | (224) |
| Pertes (profits) à la vente de locaux et de matériel | 19 | (32) | 14 |
| Pertes (profits) sur les titres disponibles à la vente | (176) | (220) | (228) |
| Pertes (profits) à la cession d'activités | (268) | (77) | 95 |
| Perte de valeur de titres disponibles à la vente | 90 | 59 | 25 |
| Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation | | | |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | 1 040 | 546 | 530 |
| Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer | (67) | (279) | 187 |
| Impôt exigible | 1 189 | (905) | (206) |
| Actifs dérivés | (13 224) | (18 228) | (12 580) |
| Passifs dérivés | 8 593 | 18 893 | 12 237 |
| Titres détenus à des fins de transaction | 6 827 | (7 401) | (7 253) |
| Prêts, déduction faite de la titrisation | (19 297) | (34 964) | (27 096) |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | (11 369) | (39 143) | (18 063) |
| Dépôts, déduction faite de la titrisation | 18 931 | 86 979 | 52 339 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 20 153 | 18 957 | 3 915 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 2 711 | (2 687) | 3 233 |
| Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers | 47 | 664 | (638) |
| Autres | (1 230) | (10 538) | (2 247) |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation | 26 856 | 24 149 | 15 174 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | |
| Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | (3 109) | (14 456) | 640 |
| Produit de la vente de titres disponibles à la vente | 8 056 | 10 331 | 8 795 |
| Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente | 34 005 | 33 294 | 38 950 |
| Acquisition de titres disponibles à la vente | (55 327) | (51 304) | (54 208) |
| Produit de l'arrivée à échéance de titres détenus jusqu'à leur échéance | 1 691 | 16 | 285 |
| Acquisitions de titres détenus jusqu'à leur échéance | (3 155) | (1 942) | (1 625) |
| Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles | (1 257) | (1 337) | (1 227) |
| Produit de cessions | 634 | 255 | 173 |
| Flux de trésorerie affectés aux acquisitions | (2 964) | - | - |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement | (21 426) | (25 143) | (8 217) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | |
| Rachat de titres de fiducie de capital | (1 200) | - | (900) |
| Émission de débentures subordonnées | 3 606 | 1 000 | 2 000 |
| Remboursement de débentures subordonnées | (1 500) | (1 700) | (1 600) |
| Émission d'actions ordinaires | 307 | 62 | 150 |
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation | (362) | - | (113) |
| Émission d'actions privilégiées | 1 475 | 1 350 | 1 000 |
| Rachat d'actions privilégiées | - | (325) | (1 525) |
| Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation | (264) | - | - |
| Actions propres – vente | 5 145 | 6 215 | 5 457 |
| Actions propres – achat | (5 261) | (6 250) | (5 428) |
| Dividendes versés | (4 997) | (4 564) | (4 211) |
| Frais d'émission | (16) | (21) | (14) |
| Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle | (63) | (92) | (94) |
| Variation des emprunts à court terme des filiales | (4) | (105) | (6) |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement | (3 134) | (4 430) | (5 284) |
| Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques | 181 | 455 | 198 |
| Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques | 2 477 | (4 969) | 1 871 |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période ⁽¹⁾ | 12 452 | 17 421 | 15 550 |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période ⁽¹⁾ | 14 929 \$ | 12 452 \$ | 17 421 \$ |
| Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants : | | | |
| Intérêts versés | 7 097 \$ | 7 096 \$ | 7 186 \$ |
| Intérêts reçus | 23 237 | 21 132 | 20 552 |
| Dividendes reçus | 1 680 | 1 843 | 1 702 |
| Impôt sur le résultat payé | 1 581 | 2 046 | 2 315 |

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 3,3 milliards de dollars au 31 octobre 2016 (2,6 milliards au 31 octobre 2015; 2,0 milliards au 31 octobre 2014; 2,6 milliards au 1^{er} novembre 2013).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales (la Banque) offrent, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Se reporter à la note 30 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe I en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec), Canada. Nos actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, les montants sont libellés en dollars canadiens. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées.

Le 29 novembre 2016, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, des estimations et des jugements

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le résultat net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la dépréciation des valeurs mobilières, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la décomptabilisation d'actifs financiers, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, la valeur comptable du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les provisions pour litiges, et les produits différés au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations ainsi que de certaines autres, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos futurs états financiers consolidés. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû faire des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes indiquées des états financiers consolidés :

| | | | |
|--|---|--|---|
| Consolidation d'entités structurées | Note 2 – page 140 Note 7 – page 179 | Dépréciation des valeurs mobilières | Note 2 – page 142 Note 4 – page 171 |
| Juste valeur des instruments financiers | Note 2 – page 143 Note 3 – page 154 | Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif | Note 2 – page 144 |
| Provision pour pertes sur créances | Note 2 – page 146 Note 5 – page 175 | Décomptabilisation d'actifs financiers | Note 2 – page 148 Note 6 – page 178 |
| Avantages du personnel | Note 2 – page 149 Note 17 – page 200 | Impôt sur le résultat | Note 2 – page 149 Note 24 – page 214 |
| Goodwill et autres immobilisations incorporelles | Note 2 – page 150 Note 10 – page 191 Note 11 – page 193 | Provisions | Note 2 – page 152 Note 26 – page 216 Note 27 – page 219 |

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités structurées, compte tenu de l'élimination des transactions, des soldes, des revenus et des charges intersociétés.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité lorsque nous exerçons un pouvoir sur une entité à titre de mandataire. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons les facteurs et les conditions pertinents dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité. Plus précisément, nous exerçons notre jugement lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous obtenons le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation ont une incidence sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans nos bilans consolidés à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos comptes consolidés de résultat.

Participations dans des coentreprises et des entreprises associées

Nos participations dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Nous utilisons également cette méthode pour comptabiliser nos participations dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part du résultat net de l'entité émettrice (y compris notre quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice) après la date d'acquisition.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs dans les bilans consolidés si leur montant est important.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : i) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue financier que de l'exploitation et ii) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans nos comptes consolidés de résultat.

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre, nous avons adopté les méthodes comptables décrites ci-après en raison de l'acquisition de City National Corporation (City National).

Prêts acquis

Les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur, qui reflète une estimation, à la date d'acquisition, des pertes sur créances déjà subies et des pertes attendues, ainsi que les primes ou escomptes par rapport aux taux d'intérêt courants du marché. Aucune provision pour pertes sur créances n'est comptabilisée au moment de l'acquisition. À la date de leur acquisition, les prêts sont classés soit comme productifs lorsque nous nous attendons à un recouvrement, dans le délai prévu, de tous les montants dus aux termes des modalités initiales du contrat, soit comme prêts dépréciés acquis (PDA) s'il est probable que tous les montants dus selon les modalités initiales ne soient pas recouvrables.

Ultérieurement, les prêts productifs acquis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs attendus utilisés dans ce calcul sont fondés sur les dispositions contractuelles de l'actif et, le cas échéant, sur les primes et escomptes relatifs à l'acquisition. Les escomptes pour la qualité de crédit qui sont liés aux pertes subies sur les prêts acquis ne sont pas amortis. Les prêts acquis sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture, de la même manière que nous testons les prêts que nous avons octroyés nous-mêmes.

Prêts dépréciés acquis

Les PDA, qui comprennent des prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), sont classés comme dépréciés au moment de l'acquisition s'ils présentent des risques particuliers, entre autres, des indices laissant croire que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, la probabilité d'une faillite ou d'une réorganisation financière, la situation des remboursements ou une conjoncture économique corrélée avec les défauts de paiement.

Les PDA sont évalués à la juste valeur au moment de l'acquisition en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus et, par la suite, comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les estimations des flux de trésorerie futurs attendus sont réexaminées à chaque date de clôture pour tenir compte des changements touchant les taux de défaillance attendus, la gravité des pertes, le montant et le calendrier des remboursements anticipés, ainsi que d'autres facteurs reflétant les conditions actuelles du marché. Les diminutions probables des flux de trésorerie futurs attendus se traduisent par une perte de valeur, qui correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif du prêt, des flux de trésorerie futurs attendus révisés. Les pertes de valeur sont portées à la provision pour pertes sur créances, laquelle est comptabilisée dans nos comptes consolidés de résultat au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances. Les augmentations probables des flux de trésorerie futurs attendus donnent lieu à une reprise d'anciennes pertes de valeur, et la valeur actualisée de toute augmentation restante est comptabilisée sous la rubrique Revenu d'intérêt.

Prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation

Les prêts assurés par la FDIC font l'objet d'accords de partage de pertes avec la FDIC, aux termes desquels la FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes subies sur le portefeuille de prêts sous-jacent. Les pertes de valeur des prêts acquis assurés par la FDIC sont comptabilisées de la même manière que les autres PDA (voir plus haut). Les remboursements attendus de la FDIC sont comptabilisés séparément en tant qu'actifs compensatoires.

Les actifs compensatoires sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont ajustés ultérieurement pour tenir compte de tout changement d'estimation relatif à la recouvrabilité globale du portefeuille de prêts sous-jacent. Les pertes de valeur additionnelles dans le

portefeuille de prêts sous-jacent entraînent généralement une augmentation de l'actif compensatoire par le biais de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Une diminution des pertes attendues dans le portefeuille de prêts sous-jacent donne généralement lieu à une diminution de l'actif compensatoire par le biais de la dotation à la provision pour pertes sur créances, dans la mesure où les pertes de valeur auront été comptabilisées antérieurement, le restant étant comptabilisé dans le revenu net d'intérêt. L'actif compensatoire est utilisé à mesure que les paiements sont reçus de la FDIC aux termes des accords de partage de pertes. Les actifs compensatoires sont comptabilisés au poste Autres actifs dans notre bilan consolidé.

Aux termes de chaque accord de partage de pertes, nous pouvons être tenus d'effectuer un paiement à la FDIC si les pertes effectivement subies sont inférieures à la perte intrinsèque estimée telle que celle-ci est définie dans l'accord de partage de pertes (passif au titre des dispositions de récupération). Le passif au titre des dispositions de récupération représente 20 % de l'excédent de la perte intrinsèque estimée sur les pertes réelles assurées, déterminées conformément à chaque accord de partage de pertes, déduction faite des frais de gestion spécifiés. Les variations ultérieures du passif estimé sont prises en considération au moment de la détermination de l'ajustement de l'actif compensatoire (voir la description de l'ajustement plus haut). Les passifs au titre des dispositions de récupération sont comptabilisés au poste Autres passifs dans notre bilan consolidé.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Valeurs mobilières

Les titres sont classés initialement, selon l'intention de la direction, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance. Certains titres d'emprunt à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés au titre des prêts et créances.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature, ainsi que les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'option de la juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus pour répondre aux besoins de liquidités, par suite ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque connexe de paiement anticipé, de variations du risque de change, de changements des sources ou des modalités de financement; et ii) les titres de substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôt plutôt que comme des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les variations des taux de change liés aux titres de participation disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres, alors que les variations des taux de change liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente sont comptabilisées au poste Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque le titre est vendu, tout profit ou perte cumulé comptabilisé dans les autres composantes des capitaux propres est inclus au poste Profits nets sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres d'emprunt disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Une telle indication existe notamment, dans le cas des titres d'emprunt, lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut être estimée de façon fiable et, dans le cas des titres de participation, lorsqu'il y a une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement en deçà de son coût.

Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment la priorité de rang, les notations externes et la valeur de toute garantie détenue, pour lesquels il peut ne pas y avoir de donnée de marché facilement accessible. La direction doit faire largement appel à son jugement pour évaluer la perte de valeur puisqu'elle doit tenir compte de tous les éléments probants disponibles pour déterminer si des indications objectives de dépréciation existent et si le capital et les intérêts sur les titres d'emprunt disponibles à la vente peuvent être entièrement recouverts. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, nous utilisons des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre, déterminés en fonction de facteurs propres à chaque titre et au moyen d'un certain nombre d'hypothèses et de données nécessitant le jugement de la direction, telles que les défaillances, le remboursement anticipé et les taux de recouvrement. Étant donné le caractère subjectif du choix de ces données et hypothèses, le montant réel et le moment de réalisation des flux de trésorerie futurs peuvent différer des estimations utilisées par la direction et, par conséquent, peuvent donner lieu à des conclusions différentes quant à la constatation ou à l'évaluation de la perte de valeur.

Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres de participation, nous tenons compte de facteurs tels que la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que de l'évaluation de la direction quant aux risques liés à la situation financière et aux activités de l'émetteur et à tout autre risque qu'il présente. La direction examine tous ces facteurs afin de déterminer la perte de valeur, mais dans la mesure où son jugement peut différer du montant réel et du moment du recouvrement de la juste valeur, l'estimation de la perte de valeur pourrait changer d'une période à l'autre selon les événements futurs qui pourraient survenir ou non et, par conséquent, les conclusions relatives à la dépréciation des titres de participation peuvent différer.

Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est sortie des capitaux propres et comptabilisée au poste Profits nets sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Le montant de la perte cumulée est égal à la différence entre le coût/coût amorti et la juste valeur actuelle du titre, diminuée de toute perte de valeur antérieurement comptabilisée. À la suite d'une perte de valeur, les diminutions additionnelles de la juste valeur sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, sauf si la diminution est liée à des variations du taux d'intérêt sans risque, et les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à la vente. En ce qui a trait aux titres d'emprunt disponibles à la vente, le montant de la reprise des pertes de valeur antérieurement comptabilisées est inscrit dans nos comptes consolidés de résultat si la reprise peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres d'emprunt que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont initialement comptabilisés à la juste valeur et par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur que nous évaluons au moyen du même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts. Les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres d'emprunt sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. En ce qui a trait aux titres détenus jusqu'à leur échéance, le montant de la reprise des pertes de valeur antérieurement comptabilisées est inscrit dans nos comptes consolidés de résultat si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Les reprises de pertes de valeurs sur des titres détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisées à un montant qui n'excède pas le coût amorti du placement qui aurait été obtenu si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée à la date à laquelle elle est reprise. Les titres détenus jusqu'à leur échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente de nos bilans consolidés.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale, et ce, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme. Un instrument qui est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur mesurable de façon fiable et satisfaisante à l'un des critères suivants : i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que les actifs ou les passifs sont évalués sur une base différente, ou que les profits et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur une base différente (une non-concordance comptable); ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques, et l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants, et nous pouvons démontrer que les risques financiers importants sont éliminés ou réduits de manière importante ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent pas être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou toute perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenu tiré des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres. Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de la juste valeur attribuables aux modifications de notre risque de crédit propre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net. Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations du risque de crédit propre dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le résultat net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement constatée en résultat net.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période, et nous comptabilisons la variation de la valeur actualisée dans les Autres éléments du résultat global, les Revenus tirés des activités de négociation ou les Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon ce qui est le plus approprié.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en tenant compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour établir un prix, y compris les méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration surveille l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que la juste valeur fait l'objet d'une estimation raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent, sans s'y limiter, la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs d'activité connexes et de leurs fonctions de négociation. La ventilation des profits et des pertes est un processus qui vise à expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions et elle est effectuée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, soit un processus en vertu duquel les évaluations de la fonction de négociation sont comparées aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les sources de données de marché comprennent les cours du marché, les courtiers et les prix du vendeur. Nous accordons la priorité aux services d'établissement des prix de tierce partie et aux prix dont l'exactitude est la plus élevée et la plus constante. Le niveau d'exactitude est déterminé au fil du temps en comparant les prix déterminés par des tiers aux prix déterminés par des courtiers ou un système, aux prix déterminés par d'autres services d'établissement des prix et, lorsqu'elles sont disponibles, aux données de négociation réelles. D'autres techniques d'évaluation sont utilisées lorsque les prix ou les cours ne sont pas disponibles. Certains processus d'évaluation ont recours à des modèles pour déterminer la juste valeur. Notre démarche en matière d'utilisation de modèles est systématique et constante. L'utilisation de modèles d'évaluation conformes à notre cadre de gestion des risques liés aux modèles est approuvée. Le cadre traite, entre autres choses, des normes d'établissement des modèles, des processus et procédures de validation et des autorités d'approbation. La validation des modèles permet de s'assurer qu'un modèle est adéquat pour l'utilisation prévue et définit des paramètres quant à son utilisation. Tous les modèles sont régulièrement soumis au processus de validation par des membres du personnel qualifiés qui sont indépendants des processus de conception et d'élaboration des modèles. Notre modèle de profil de risque est présenté tous les ans au Conseil d'administration.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, permet une exception, au moyen d'un choix de méthode comptable, visant l'évaluation de la juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers selon l'exposition nette au risque ouverte lorsque certains critères sont respectés. Nous avons

opté pour ce choix de méthode afin de déterminer la juste valeur de certains portefeuilles d'instruments financiers, principalement des dérivés, en fonction de l'exposition nette au risque de crédit ou de marché.

Nous comptabilisons les ajustements au titre de l'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour et les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) pour les dérivés garantis par des créances, les ajustements de l'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote sous-garantis et non garantis par des créances, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur, les paramètres non observables et les limitations du modèle. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité implicite d'une défaillance et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé sur une transaction peut différer de sa valeur comptable antérieurement estimée à l'aide du jugement de la direction et, par conséquent, avoir une incidence sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements au titre de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les ajustements de l'évaluation liés au crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des ajustements de l'évaluation liés au crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, de la probabilité d'une défaillance, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond aux montants des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement sont fondés sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. Lorsque les données de marché ne sont pas disponibles, elles sont estimées à partir d'hypothèses et d'ajustements qu'utiliseraient les intervenants du marché pour déterminer la juste valeur à l'aide de ces données. La corrélation est la mesure statistique de la façon dont les facteurs de crédit et de marché peuvent varier les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques. Les ajustements de l'évaluation liés au crédit sont calculés quotidiennement et les variations sont comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Selon notre méthode d'évaluation de la juste valeur des dérivés hors cote garantis par des créances au moyen de la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour, la différence entre les taux de certains swaps indexés sur le taux à un jour et le LIBOR dans l'évaluation des dérivés est considérée comme un ajustement au titre de l'évaluation.

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas dérivée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la création de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre le cours moyen et, soit le cours acheteur, soit le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observés sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres et les limitations du modèle.

Pour déterminer la juste valeur, on utilise une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs, auxquels nous avons accès à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés qui sont inactifs, et les données du modèle qui sont observables ou qui peuvent être corroborées par des données observables sur le marché sur pratiquement toute la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 correspondent à une ou à plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où des données observables ne sont pas disponibles à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Un instrument financier est classé aux fins de présentation en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Lorsque des prix ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes de transactions semblables, et en utilisant des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important doit être exercé pour la détermination du modèle à utiliser, la sélection des données prises en compte dans le modèle et, dans certains cas, l'application d'ajustements à la valeur obtenue selon le modèle ou aux cours du marché associés aux instruments financiers qui ne sont pas négociés activement sur le marché, car la sélection des données du modèle peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont de par leur nature incertaines puisqu'il y a alors peu de données de marché disponibles, voire aucune telle donnée, pour déterminer dans quelle mesure une transaction peut être conclue dans le cours normal des affaires. Dans une telle situation, on évalue les ajustements appropriés au titre de l'évaluation qui sont apportés à ces données pour tenir compte du risque de marché et de l'incertitude des paramètres, ainsi que d'autres ajustements au titre de l'évaluation pour tenir compte du risque lié au modèle.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, dans les comptes consolidés de résultat, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui

permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits au bilan au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les coûts de transaction inscrits au bilan sont amortis par le biais du résultat net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs financiers disponibles à la vente évalués à la juste valeur qui n'ont pas de paiements déterminés ou déterminables ni d'échéance fixe, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé ou subit une dépréciation.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés au bilan lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et actifs vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises et nous nous assurons que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans nos bilans consolidés ou décomptabilisés de ceux-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites aux bilans consolidés aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières, sauf lorsqu'elles sont désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans nos comptes consolidés de résultat. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Dérivés

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les dérivés sont comptabilisés dans nos bilans consolidés à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes.

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides et font en sorte que certains des flux de trésorerie de l'instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte n'est pas comptabilisé à la juste valeur, et que les variations de la juste valeur ne sont pas prises en compte dans nos comptes consolidés de résultat, le dérivé incorporé doit habituellement être séparé du contrat hôte et comptabilisé de façon distincte à la juste valeur par le biais du résultat net si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte. Tous les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes, bien qu'ils soient séparés aux fins de l'évaluation lorsque les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre politique pour la compensation des actifs et des passifs financiers, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements de l'évaluation sont pris en compte dans la juste valeur des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les primes versées et reçues sont présentées dans les actifs dérivés et les passifs dérivés, respectivement.

Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Comptabilité de couverture

Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert; ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le profit net ou la perte nette présentée. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert est liquidé ou vendu ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Veuillez vous reporter à la note 8 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est constatée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis en résultat net sur la durée de vie restante de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couvertures de flux de trésorerie

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement en résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture de notre risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés en résultat net à la cession totale ou partielle de l'établissement à l'étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Prêts

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont pas classés comme disponibles à la vente. Les prêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Lorsque des prêts sont accordés au taux du marché, la juste valeur correspond au montant versé aux emprunteurs. Les prêts sont par la suite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, duquel la perte de valeur est retranchée, à moins que nous entendions les vendre dans un avenir proche au moment de leur création ou qu'ils aient été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; auquel cas, ils sont constatés à la juste valeur.

Nous évaluons à chaque date de clôture s'il y a une indication objective qu'un prêt (y compris les titres d'emprunt reclassés dans les prêts) est douteux. Les indications qu'un prêt est douteux comprennent les indices que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, la probabilité de faillite ou d'autre réorganisation financière et une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou la conjoncture économique corrélés avec les défauts de paiement. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, entités gouvernementales canadiennes), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance du paiement. Les prêts garantis par une entité gouvernementale canadienne sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Les soldes de cartes de crédit sont sortis du bilan lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

Les actifs acquis pour satisfaire les engagements de prêts sont inscrits à leur juste valeur moins les coûts de la vente. La juste valeur est évaluée soit en fonction de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt – Prêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimatifs utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif, toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera monté, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties dans les revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment du montage, car les montants ne peuvent être évalués de manière fiable. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Provision pour pertes sur créances

Une provision pour pertes sur créances est constituée s'il y a une indication objective que nous ne serons pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir sur notre portefeuille de prêts aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente. Ce portefeuille comprend des risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que des éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision pour pertes sur créances est augmentée par les pertes de valeur comptabilisées et réduite par les sorties du bilan, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs et la provision pour pertes sur créances touchant les éléments hors bilan est comptabilisée à titre de provisions dans les autres passifs.

Nous évaluons si des indications objectives de dépréciation existent individuellement pour des prêts individuellement importants, de même que collectivement pour des prêts qui ne sont pas individuellement importants. Si nous déterminons qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un prêt considéré individuellement, important ou non, nous incluons ce prêt dans un groupe de prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et procédons à un test de dépréciation collectif. Les prêts soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ne sont pas pris en compte dans un test de dépréciation collectif.

La provision pour pertes sur créances représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes subies au titre de notre portefeuille de prêts à la date de clôture du bilan. La direction doit faire appel à son jugement pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la provision au titre des prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif. Les hypothèses et estimations sous-jacentes appliquées aux prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif peuvent varier d'une période à l'autre et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts qui sont importants pris individuellement sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de déceler des indices objectifs de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque la direction détermine qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement importants est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, déterminé au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente. Les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation individuel entraînent une réduction de la valeur comptable du prêt par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat. Après la perte de valeur, le revenu d'intérêt est constaté à la désactualisation résultant de la constatation initiale de la perte de valeur.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et que nous estimons le montant et le moment de réalisation des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination de la perte de valeur. Afin de déterminer si des indications objectives de dépréciation existent, nous examinons principalement des facteurs spécifiques tels que la situation financière de l'emprunteur, les défauts de paiement des intérêts ou du capital par l'emprunteur, les conditions économiques locales et d'autres données observables. Pour déterminer le montant recouvrable estimatif, nous évaluons la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif, à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses et de données. La direction doit faire appel à son jugement pour choisir les données et hypothèses qui seront utilisées, telles que le montant du prêt que l'on ne prévoit pas recouvrer et le coût lié aux délais de recouvrement du capital ou des intérêts, ainsi que pour estimer la valeur de toute garantie détenue pour laquelle il pourrait ne pas y avoir de donnée de marché facilement accessible. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas importants pris individuellement, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel et n'ont pas montré d'indice de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision découlant du test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de facteurs tels que : i) les pertes antérieures, qui tiennent compte des probabilités historiques de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition au risque de défaillance, dans des portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation sur la base des flux de trésorerie contractuels des prêts compris dans le groupe et d'un historique de pertes enregistrées sur des prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté sur la base des données observables actuelles afin de refléter les effets des circonstances actuelles qui n'auraient pas affecté la période sur laquelle est basé l'historique de pertes et de supprimer les effets des circonstances comprises dans la période historique qui n'existent pas actuellement. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement revues afin de réduire les différences éventuelles entre les estimations de perte et la perte réelle. Les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation collectif entraînent une réduction de la valeur comptable du montant global des prêts par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances. Après la perte de valeur, le revenu d'intérêt est constaté à la désactualisation résultant de la constatation initiale de la perte de valeur.

La méthodologie et les hypothèses utilisées pour calculer les provisions au titre des prêts soumis à un test de dépréciation collectif comportent un degré d'incertitude, notamment parce qu'il n'est pas possible de déterminer les pertes pour chacun des prêts étant donné le grand nombre de prêts non importants au sein du portefeuille. Nous devons faire largement appel au jugement pour évaluer l'historique de pertes, la période d'identification des pertes, et la relation avec les portefeuilles actuels, y compris la défaillance et les soldes des prêts, ainsi que les activités, la conjoncture économique et les conditions liées au crédit courantes, y compris le rendement sectoriel, le taux de chômage et les risques liés aux pays. Les variations de ces hypothèses auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances connexe.

Sortie de prêts

Les prêts et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après la réception de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'il n'est pas raisonnable de prévoir un recouvrement additionnel, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés de nos bilans consolidés lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de l'actif est abandonné. Lorsque nous conservons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où nous conservons des liens.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, la direction examine l'exposition de la Banque avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de nos bilans consolidés. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Décomptabilisation des passifs financiers

Nous sortons un passif financier de nos bilans consolidés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans nos comptes consolidés de résultat.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant initialement comptabilisé, déduction faite de l'amortissement cumulé et ii) notre meilleure estimation de la valeur actualisée de la dépense nécessaire au règlement de l'obligation actualisée à la fin de la période de présentation de l'information financière.

S'il satisfait à la définition de dérivé, le contrat de garantie financière est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture et présenté au poste Dérivés de nos bilans consolidés.

Assurance et fonds distincts

Les primes découlant de contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de contrats de courte durée, principalement l'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurance sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les primes cédées au titre de la réassurance et les recouvrements de réassurance relativement aux indemnités et sinistres sont prises en compte dans les revenus et charges, selon le cas. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance, qui se rapportent aux montants des prestations versées et des réclamations non versées, sont inclus dans les Autres actifs.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat d'assurance est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs liés aux fonds distincts sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Le passif lié à ces contrats est calculé en fonction des obligations contractuelles au moyen d'hypothèses actuarielles et est au moins équivalent à la valeur de rachat ou de transfert calculée par référence à la valeur des fonds ou indices sous-jacents appropriés. Les actifs et les passifs des fonds distincts sont présentés séparément dans

nos bilans consolidés. Comme les titulaires d'une police liée à un fonds distinct assument les risques et profitent des avantages liés au rendement du fonds, le revenu de placement gagné par les fonds distincts et les charges engagées par ces fonds sont compensés et ne sont pas présentés séparément dans nos comptes consolidés de résultat. Les honoraires que nous gagnons grâce aux fonds distincts comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat. Ces honoraires sont comptabilisés dans les Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Des tests de suffisance du passif sont effectués sur tous les portefeuilles de contrats d'assurance à chaque date de clôture pour assurer la suffisance des passifs liés aux contrats d'assurance. Les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, des coûts de gestion et d'administration des sinistres et des rendements des actifs qui supportent les passifs sont prises en compte dans les tests. Lorsque les résultats du test mettent en évidence une insuffisance dans les passifs, celle-ci est immédiatement comptabilisée dans nos comptes consolidés de résultat par le biais d'une réduction des coûts d'acquisition différés inclus dans les Autres actifs ou d'une augmentation des Sinistres et réclamations liées aux indemnités d'assurance.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, au montant net des intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, au coût des services passés et aux profits ou pertes liés à la liquidation. Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des sommes comprises dans le montant net des intérêts sur le passif au titre des prestations définies), sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles se produisent. Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles précédentes et ce qui s'est réellement produit) ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net. Le coût des services passés correspond à la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies attribuable à une modification ou à une réduction du régime, et il est immédiatement passé en charges.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée de nos obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, comme un passif au titre des prestations définies et nous le constatons au poste Passifs au titre des avantages du personnel dans nos bilans consolidés. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Actifs au titre des avantages du personnel dans nos bilans consolidés.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent s'écarter des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actuaires au moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influencer sur les montants de l'obligation au titre des prestations, des charges et des réévaluations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de bilan. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations à payer sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans nos comptes consolidés de résultat, et une hausse correspondante est constatée dans les autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les bénéfices non distribués pour les attributions réglées en actions.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans nos comptes consolidés de résultat, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Nos comptes consolidés de résultat comprennent des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporaires et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales qui font l'objet d'une vérification ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais les décisions prises par les autorités fiscales compétentes pourraient donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la constatation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéfices imposables futurs et des taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans nos bilans consolidés, ainsi que de la charge d'impôt différé dans nos comptes consolidés de résultat.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées au montant de leur quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables, à moins d'indication contraire. Les immobilisations incorporelles identifiables sont constatées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1^{er} août, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation, en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une unité génératrice de trésorerie. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'une unité génératrice de trésorerie dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie. La juste valeur d'une unité génératrice de trésorerie est estimée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, et ajustée pour tenir compte du point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Les indications externes, comme des contrats de vente exécutoires ou des transactions récentes pour des entreprises semblables du même secteur, sont prises en considération dans la mesure où elles sont disponibles.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination du montant recouvrable de nos unités génératrices de trésorerie, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'unité génératrice de trésorerie et de son exposition au risque de change, comme il est reflété dans les écarts de l'inflation prévue. Le coût du capital à l'échelle de la banque est fondé sur le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Les taux de croissance finaux reflètent la croissance prévue du produit intérieur brut à long terme et l'inflation dans les pays où l'unité génératrice de trésorerie exerce ses activités. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill attribués à l'unité génératrice de trésorerie. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'unité génératrice de trésorerie proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une unité génératrice de trésorerie, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'unité génératrice de trésorerie vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'unité génératrice de trésorerie.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables, et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou sont générées en interne. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise séparément comprend son coût d'acquisition et les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif pour son utilisation prévue. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation de l'actif en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de recherche et de développement qui ne peuvent pas être incorporés dans le coût de l'actif sont passés en charges. Après la constatation initiale, une immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les relations-clients. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise lorsqu'une modification est apportée aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) depuis que la dernière perte de valeur a été comptabilisée. Si une perte de valeur est subséquemment reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est révisée et établie à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée s'il n'y avait pas eu de perte de valeur antérieure.

En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Les estimations de la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles s'appuient sur certaines données clés, notamment les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les actifs financiers non monétaires classés comme disponibles à la vente, comme les instruments de capitaux propres, qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan et les profits et pertes de change qui en découlent sont constatés dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou subisse une perte de valeur.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de sortie. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et autre matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévaluées à chaque période de présentation de l'information financière et elles sont ajustées au besoin. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait s'être déprécié, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, nous estimons la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient et effectuons un test de dépréciation au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Une perte de valeur est constatée dans la mesure où la valeur recouvrable d'un actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie), laquelle correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie, est inférieure à sa valeur comptable. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie). La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie.

Après la constatation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de présentation de l'information financière. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des provisions au titre des litiges et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi qu'une provision pour éléments hors bilan et autres. Les provisions sont comptabilisées dans le poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours, les charges qui devront être engagées pour la mise hors service des immobilisations, et les pertes sur créances liées aux engagements inutilisés et aux garanties. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation et le montant des flux de trésorerie futurs. Nous comptabilisons nos provisions en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de refléter les prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux provisions constatées.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu.

Commissions et honoraires

Les honoraires de gestion de portefeuille et les autres honoraires tirés de services-conseils et d'autres services de gestion sont comptabilisés sur la base des contrats de service applicables. Les honoraires liés à la prestation de services, y compris la gestion d'actifs, la gestion de patrimoine, la planification financière et les services de garde de titres qui couvrent une période de service précise, sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle le service est offert. Les commissions de gestion de placements et de services de garde correspondent généralement à un pourcentage des valeurs liquidatives quotidiennes ou de fin de période, et elles sont perçues mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon les modalités des contrats. Les honoraires de gestion découlent généralement des biens sous gestion lorsque nos clients font appel aux capacités de placement d'un gestionnaire de placements et les frais d'administration découlent des biens administrés lorsque la stratégie de placement est gérée par le client ou par un gestionnaire tiers désigné. Les honoraires liés au rendement, qui sont gagnés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont dépassées, sont comptabilisés seulement lorsque les cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Les honoraires comme les commissions de prise ferme et les commissions de courtage qui sont liées à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été rendu.

Revenu de dividendes

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de capitaux propres cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de capitaux propres qui ne sont pas cotés.

Location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif loué. Le transfert de propriété peut intervenir ou non. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Contrats de location simple

Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location simple, nous comptabilisons les loyers sur une base linéaire à la rubrique Frais autres que d'intérêt sur la durée du contrat de location.

Contrat de location-financement

Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location-financement, nous comptabilisons initialement l'actif loué et l'obligation liée au contrat connexe aux postes Locaux et matériel, Autres immobilisations incorporelles et Autres passifs dans nos bilans consolidés, pour un montant égal à la juste valeur de l'actif loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée à la date de passation du contrat de location. Les coûts directs initiaux directement attribuables au contrat de location sont comptabilisés comme un actif aux termes du contrat de location-financement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés, des profits (pertes) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite de l'impôt connexe et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Les revenus et les charges liés à ces types de contrat ne sont pas inclus dans le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Ces contrats comprennent nos actions privilégiées et nos titres de fiducie de capital convertibles, et il est supposé que la conversion a eu lieu au début de la période ou à la date d'émission, si elle survient après. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social

Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Nos actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans nos bilans consolidés. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Frais d'intérêt de nos comptes consolidés de résultat.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Les normes suivantes ont été publiées mais ne sont pas encore entrées en vigueur pour nous. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur nos états financiers consolidés.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, qui établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. La norme fournit un modèle unique composé de cinq étapes et fondé sur des principes pour la comptabilisation des produits. Ce modèle doit être appliqué aux contrats conclus avec des clients, sauf pour les revenus tirés d'éléments tels que des instruments financiers, des contrats d'assurance et des contrats de location. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15 afin de clarifier les principes de la norme et d'alléger les dispositions transitoires relatives à l'application initiale. En ce qui nous concerne, IFRS 15 et ses modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2018.

IFRS 9, Instruments financiers (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale d'IFRS 9, norme publiée pour la première fois en novembre 2009 qui réunit les étapes de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture qui composent le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (IAS 39)*.

IFRS 9 établit une approche basée sur les principes pour le classement des actifs financiers, en fonction du modèle économique d'une entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif. Tous les actifs financiers, y compris les contrats hybrides, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Pour les passifs financiers, IFRS 9 comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation auparavant incluses dans IAS 39.

IFRS 9 établit également un modèle de perte sur créances attendue pour tous les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le modèle se compose de trois étapes : 1) lors de la comptabilisation initiale, une provision pour perte est comptabilisée à un montant correspondant aux pertes sur créances attendues sur 12 mois; 2) si le risque de crédit augmente de façon importante par rapport à la comptabilisation initiale, une provision pour perte correspondant aux pertes de crédit attendues sur toute la durée de vie est comptabilisée; 3) lorsqu'un actif financier est considéré comme ayant subi une perte de crédit, une provision pour perte correspondant aux pertes de crédit attendues sur toute la durée de vie est comptabilisée et le revenu d'intérêt est calculé selon la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la provision pour perte, plutôt que selon sa valeur comptable brute. Les variations de la provision pour pertes requise, notamment l'incidence des fluctuations entre les pertes de crédit attendues sur 12 mois et sur toute la durée de vie, seront inscrites au résultat net.

Enfin, IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture afin de mieux harmoniser la comptabilisation des relations de couverture avec les activités de gestion des risques d'une entité, permet l'application de la comptabilité de couverture à un plus large éventail d'instruments de couverture et de risques, et exige la présentation d'informations supplémentaires.

Nous avons adopté les dispositions sur le risque de crédit propre d'IFRS 9 au cours du deuxième trimestre de 2014. En ce qui nous concerne, les dernières sections d'IFRS 9 entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2017.

IFRS 16, Contrats de location (IFRS 16)

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information relatifs aux contrats de location. La norme enlève la nécessité actuelle pour les preneurs de classer les contrats de location comme contrats de location-financement ou contrats de location simple. Elle prescrit plutôt un seul modèle de comptabilisation pour les preneurs qui impose la comptabilisation, au bilan, des actifs faisant l'objet de contrats de location et des passifs liés à des contrats de location pour la plupart de ces contrats. Les preneurs inscriront aussi une charge d'amortissement à l'égard de l'actif faisant l'objet d'un contrat de location et une charge d'intérêts à l'égard du passif lié à un contrat de location dans le compte de résultat. Aucun changement important ne touche la comptabilisation par les bailleurs, sauf les obligations d'information accrues qui leur sont imposées. En ce qui nous concerne, IFRS 16 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2019.

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie (IAS 7)

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications d'IAS 7 qui imposeront de fournir des informations spécifiques concernant les mouvements de certains passifs dans le tableau des flux de trésorerie. En ce qui nous concerne, ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2017.

Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers

Les tableaux suivants donnent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier.

| | Au 31 octobre 2016 | | | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|--------------|------------|------------------------------|--------------------------|
| | Valeur comptable et juste valeur | | | Valeur comptable | | Juste valeur | | Total de la valeur comptable | Total de la juste valeur |
| | Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur | Instruments financiers évalués au coût amorti | Instruments financiers évalués au coût amorti | | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | | |
| Actifs financiers | | | | | | | | | |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | 141 265 \$ | 10 027 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 151 292 \$ | 151 292 \$ | | |
| Titres disponibles à la vente (1) | – | – | 69 922 | 14 879 | 15 207 | 84 801 | 85 129 | | |
| | 141 265 | 10 027 | 69 922 | 14 879 | 15 207 | 236 093 | 236 421 | | |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | – | 121 692 | – | 64 610 | 64 498 | 186 302 | 186 190 | | |
| Prêts | | | | | | | | | |
| Prêts de détail | 71 | – | – | 368 145 | 369 012 | 368 216 | 369 083 | | |
| Prêts de gros | 1 437 | 904 | – | 151 047 | 150 720 | 153 388 | 153 061 | | |
| | 1 508 | 904 | – | 519 192 | 519 732 | 521 604 | 522 144 | | |
| Autres | | | | | | | | | |
| Dérivés | 118 944 | – | – | – | – | 118 944 | 118 944 | | |
| Autres actifs (2) | – | 894 | – | 43 981 | 43 979 | 44 875 | 44 873 | | |
| Passifs financiers | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | |
| Particuliers | 113 \$ | 15 142 \$ | – | 235 295 \$ | 235 490 \$ | 250 550 \$ | 250 745 \$ | | |
| Entreprises et gouvernements (3) | – | 82 871 | – | 405 136 | 406 881 | 488 007 | 489 752 | | |
| Banques (4) | – | 730 | – | 18 302 | 18 312 | 19 032 | 19 042 | | |
| | 113 | 98 743 | – | 658 733 | 660 683 | 757 589 | 759 539 | | |
| Autres | | | | | | | | | |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 50 369 | – | – | – | – | 50 369 | 50 369 | | |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | – | 88 863 | – | 14 578 | 14 583 | 103 441 | 103 446 | | |
| Dérivés | 116 550 | – | – | – | – | 116 550 | 116 550 | | |
| Autres passifs (5) | 282 | 10 | – | 43 865 | 43 838 | 44 157 | 44 130 | | |
| Débitures subordonnées | – | 131 | – | 9 631 | 9 700 | 9 762 | 9 831 | | |

| | Au 31 octobre 2015 | | | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|--------------|------------|------------------------------|--------------------------|
| | Valeur comptable et juste valeur | | | Valeur comptable | | Juste valeur | | Total de la valeur comptable | Total de la juste valeur |
| | Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur | Instruments financiers évalués au coût amorti | Instruments financiers évalués au coût amorti | | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | | | |
| Actifs financiers | | | | | | | | | |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | 148 939 \$ | 9 764 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 158 703 \$ | 158 703 \$ | | |
| Titres disponibles à la vente (1) | – | – | 48 164 | 8 641 | 8 759 | 56 805 | 56 923 | | |
| | 148 939 | 9 764 | 48 164 | 8 641 | 8 759 | 215 508 | 215 626 | | |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | – | 114 692 | – | 60 031 | 60 071 | 174 723 | 174 763 | | |
| Prêts | | | | | | | | | |
| Prêts de détail | 166 | – | – | 346 795 | 348 513 | 346 961 | 348 679 | | |
| Prêts de gros | 1 280 | 1 327 | – | 122 655 | 121 316 | 125 262 | 123 923 | | |
| | 1 446 | 1 327 | – | 469 450 | 469 829 | 472 223 | 472 602 | | |
| Autres | | | | | | | | | |
| Dérivés | 105 626 | – | – | – | – | 105 626 | 105 626 | | |
| Autres actifs (2) | – | 925 | – | 44 852 | 44 852 | 45 777 | 45 777 | | |
| Passifs financiers | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | |
| Particuliers | 69 \$ | 16 828 \$ | – | 203 669 \$ | 204 019 \$ | 220 566 \$ | 220 916 \$ | | |
| Entreprises et gouvernements (3) | – | 93 319 | – | 362 259 | 363 305 | 455 578 | 456 624 | | |
| Banques (4) | – | 5 376 | – | 15 707 | 15 713 | 21 083 | 21 089 | | |
| | 69 | 115 523 | – | 581 635 | 583 037 | 697 227 | 698 629 | | |
| Autres | | | | | | | | | |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 47 658 | – | – | – | – | 47 658 | 47 658 | | |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | – | 73 362 | – | 9 926 | 9 928 | 83 288 | 83 290 | | |
| Dérivés | 107 860 | – | – | – | – | 107 860 | 107 860 | | |
| Autres passifs (5) | 192 | 13 | – | 43 251 | 43 196 | 43 456 | 43 401 | | |
| Débitures subordonnées | – | 112 | – | 7 250 | 7 078 | 7 362 | 7 190 | | |

(1) Les titres disponibles à la vente comprennent les titres détenus jusqu'à leur échéance qui sont constatés au coût amorti.

(2) Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.

(3) Les dépôts des entreprises et des gouvernements comprennent les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques.

(4) Les dépôts des banques désignent les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées.

(5) Comprend les acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les variations de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont attribuables aux modifications du risque de crédit correspondent à l'écart entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées.

| | Au | | | |
|---|--|--------------------------|--|--------------------------|
| | 31 octobre 2016 | | 31 octobre 2015 | |
| | Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | Risque maximal de crédit | Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | Risque maximal de crédit |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 15 967 \$ | 15 967 \$ | 15 717 | 15 717 \$ |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 121 692 | 121 692 | 114 692 | 114 692 |
| Prêts de gros | 904 | 904 | 1 327 | 1 327 |
| Autres actifs | 132 | 132 | 202 | 202 |
| | 138 695 \$ | 138 695 \$ | 131 938 \$ | 131 938 \$ |

Pour les exercices clos le 31 octobre 2016 et le 31 octobre 2015 et de façon cumulative depuis la comptabilisation des actifs, il n'y a eu aucune variation importante de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net qui était attribuable aux modifications du risque de crédit. Aux 31 octobre 2016 et 2015, la mesure dans laquelle les dérivés de crédit ou les instruments similaires limitaient l'exposition maximale au risque de crédit était minime.

Passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour nos passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous prenons en considération les variations de notre écart de taux et la durée attendue de l'instrument afin d'évaluer la variation de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit.

| (en millions de dollars canadiens) | Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 | | | | | |
|--|---|------------------|---|--|---|---|
| | Valeur à l'échéance contractuelle | Valeur comptable | Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle | Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans le résultat net relativement aux positions encore détenues | Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues | Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (1) |
| Dépôts à terme | | | | | | |
| Particuliers | 15 138 \$ | 15 142 \$ | 4 \$ | – \$ | 99 \$ | 25 \$ |
| Entreprises et gouvernements (2) | 81 860 | 82 871 | 1 011 | – | 354 | 25 |
| Banques (3) | 730 | 730 | – | – | – | – |
| | 97 728 | 98 743 | 1 015 | – | 453 | 50 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 88 863 | 88 863 | – | – | – | – |
| Autres passifs | 10 | 10 | – | – | – | – |
| Débiteures subordonnées | 128 | 131 | 3 | – | 1 | (2) |
| | 186 729 \$ | 187 747 \$ | 1 018 \$ | – \$ | 454 \$ | 48 \$ |

| (en millions de dollars canadiens) | Au et pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 | | | | | |
|--|---|------------------|---|--|---|---|
| | Valeur à l'échéance contractuelle | Valeur comptable | Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle | Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans le résultat net relativement aux positions encore détenues | Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues | Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (1) |
| Dépôts à terme | | | | | | |
| Particuliers | 16 595 \$ | 16 828 \$ | 233 \$ | – \$ | (93) \$ | (74) \$ |
| Entreprises et gouvernements (2) | 93 225 | 93 319 | 94 | – | (387) | (329) |
| Banques (3) | 5 376 | 5 376 | – | – | – | – |
| | 115 196 | 115 523 | 327 | – | (480) | (403) |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 73 364 | 73 362 | (2) | – | – | – |
| Autres passifs | 13 | 13 | – | – | – | – |
| Débiteures subordonnées | 108 | 112 | 4 | – | – | (3) |
| | 188 681 \$ | 189 010 \$ | 329 \$ | – \$ | (480) \$ | (406) \$ |

(1) La variation cumulative est mesurée depuis la comptabilisation initiale des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, des profits liés à la juste valeur de 14 millions de dollars compris auparavant dans les autres éléments du résultat global ont trait aux passifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice (pertes liées à la juste valeur de 3 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015).

(2) Les dépôts à terme des entreprises et gouvernements comprennent les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(3) Les dépôts à terme des banques désignent les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées.

Les justes valeurs de nos principaux actifs et passifs évalués de façon récurrente sont établies et classées dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur à l'aide des données et techniques d'évaluation suivantes :

Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques

Une majorité de nos dépôts auprès des banques est désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de dépôts à court terme auprès de banques et sont inclus dans le poste Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de swaps de taux d'intérêt et les écarts de taux, le cas échéant. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Obligations liées à des gouvernements (entités gouvernementales canadiennes, américaines et d'autres pays membres de l'OCDE)

Les obligations liées à des gouvernements sont incluses dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains, Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres d'emprunt garantis ou émis par des entités gouvernementales sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par des vendeurs tiers, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est fondée soit sur les prix des titres, soit sur des techniques d'évaluation qui utilisent des données comme des rendements et des écarts liés au risque implicites dérivés des prix des titres d'entités gouvernementales semblables négociés activement. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et qui peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Obligations sur le marché municipal américain et obligations de sociétés

La juste valeur des obligations sur le marché municipal américain et des obligations de sociétés, qui sont comptabilisées aux postes Titres d'emprunt de sociétés et autres créances, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, est déterminée en fonction de l'un ou l'autre des éléments suivants : les prix des transactions récentes, les cours établis par les courtiers, les services d'établissement des prix ou, dans certains cas, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise des données sur les taux comme des rendements de référence (CDOR, LIBOR et autres taux de référence semblables) et des écarts liés au risque de titres comparables. Les titres dont les prix ou les taux sont observables sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires

Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont présentés aux postes Titres adossés à des actifs, Titres adossés à des créances hypothécaires, Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les titres adossés à des actifs comprennent des titres garantis par des créances (TGC). Les données utilisées pour l'évaluation des titres adossés à des créances hypothécaires et des TGC sont, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché, les cours établis par les contrepartistes ou les syndicaux chefs de file, les cours établis par les courtiers et les prix établis par les vendeurs de titres identiques. Lorsque les prix de titres identiques ne sont pas facilement accessibles, nous avons recours aux modèles standards appliqués dans le secteur qui utilisent des données comme les marges d'escompte, les rendements, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et l'ampleur des taux de perte, lesquels sont fondés sur les prix de transaction, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs d'instruments comparables. Lorsque les prix et les données sont observables, les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie, autrement, ils sont classés dans le niveau 3.

Titres à enchères

Les titres à enchères sont inclus dans les Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et les Titres adossés à des actifs du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. L'évaluation des titres à enchères consiste à actualiser les flux de trésorerie projetés provenant de la garantie des prêts aux étudiants sous-jacents et à tenir compte de multiples données, comme les taux de défaillance, de remboursement anticipé, de report et de rachat et les écarts de taux. Ces données ne sont pas observables et, par conséquent, les titres à enchères sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie. Toutes les données pertinentes doivent être évaluées et il faut faire appel à un jugement important pour déterminer les données d'évaluation appropriées.

Titres de participation

Les postes Titres de participation et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur consistent en des actions ordinaires inscrites et non inscrites, des titres de placements privés et des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives. La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, la juste valeur est déterminée en se fondant sur les cours du marché de titres semblables ou au moyen de technique d'évaluation, notamment les ratios cours/bénéfice et la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les flux de trésorerie projetés et le taux d'actualisation. Les titres de placements privés sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, car leurs données ne sont pas observables. Les fonds de couverture sont évalués selon la valeur liquidative. S'il nous est possible de racheter un fonds de couverture à sa valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle, celui-ci est classé dans le niveau 2 de la hiérarchie, autrement, il est classé dans le niveau 3.

Dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, comme les options sur taux d'intérêt et sur actions et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché, et ces titres sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les dérivés hors cote comprennent principalement les swaps de taux d'intérêt et de devises, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme et les options sur devises, ainsi que les options et les swaps sur marchandises. Les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et sur actions hors cote ou négociés en Bourse sont inclus

dans les postes Contrats de taux d'intérêt, Contrats de change et Autres contrats, respectivement, du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des dérivés hors cote est déterminée au moyen de modèles d'évaluation lorsque les cours du marché ou les données sur les prix consensuels établis par des tiers ne sont pas disponibles. Les modèles d'évaluation, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, tiennent compte des données observables et non observables sur les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises (y compris les indices), les écarts de taux, les niveaux correspondants de la volatilité sur le marché et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le marché. Les écarts acheteur-vendeur, les ajustements de l'évaluation liés au crédit, les ajustements de l'évaluation liés au financement, les swaps indexés sur le taux à un jour, les incertitudes liées aux paramètres et aux modèles et le profit ou la perte latent à la création d'une transaction sont d'autres ajustements à la juste valeur. Un instrument dérivé est classé dans le niveau 2 de la hiérarchie si des données observables sur le marché sont disponibles ou si les données non observables n'ont pas d'incidence importante sur la juste valeur. Autrement, le fonds est classé dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente et titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat

Dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, ces instruments sont inclus dans les postes Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés. La juste valeur de ces contrats est calculée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, dont les données sont fondées sur les courbes de taux d'intérêt. Ces contrats sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Dépôts

La majorité de nos dépôts est évaluée au coût amorti, mais certains dépôts sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net englobent les dépôts pris de clients, de certificats de dépôt et de billets émis, ainsi que d'obligations liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt, et ils sont inclus dans le poste Dépôts du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options sur dérivés. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de rendements de référence, les écarts de taux, les taux d'intérêt, la volatilité des titres de participation et des taux d'intérêt, les dividendes et la corrélation, le cas échéant. Les dépôts sont classés dans les instruments de niveau 2 ou de niveau 3 de la hiérarchie, selon l'importance des écarts de taux, de la volatilité, des dividendes et de la corrélation non observables.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, les fourchettes et les moyennes pondérées des données non observables.

Au 31 octobre 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

| Produits | Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur | Juste valeur | | Techniques d'évaluation | Principales données non observables (1) | Fourchette des valeurs des données (2), (3) | | |
|--|---|-----------------|-----------------|--|---|---|--|---|
| | | Actif | Passif | | | Bas | Haut | Moyenne pondérée/répartition des données (4) |
| Instruments financiers non dérivés | | | | | | | | |
| Titres adossés à des actifs | Titres adossés à des actifs | 28 \$ | \$ | Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés | Prix Marges d'escompte Rendements Taux de défaillance Taux de remboursement anticipé Ampleur des taux de perte | 100,06 s.o. 2,44 % s.o. s.o. s.o. | 100,19 s.o. 2,44 % s.o. s.o. s.o. | 100,12 s.o. 2,44 % s.o. s.o. s.o. |
| Titres à enchères | Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains Titres adossés à des actifs | 717 193 | | Flux de trésorerie actualisés | Marges d'escompte Taux de défaillance Taux de remboursement anticipé Taux de recouvrement | 1,57 % 3,00 % 4,00 % 40,00 % | 3,75 % 9,30 % 10,00 % 97,50 % | 2,43 % 3,02 % 4,44 % 92,37 % |
| Titres d'emprunt de sociétés | Titres d'emprunt de sociétés et autres créances Prêts Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 98 329 | 1 | Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés | Prix Rendements Taux de capitalisation Écart de taux Amélioration de crédit | 20,00 \$ 5,25 % 5,99 % 1,51 % 12,04 % | 127,54 \$ 8,85 % 8,35 % 12,54 % 16,05 % | 111,93 \$ 7,39 % 7,17 % 7,02 % 14,04 % |
| Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales | Créances d'entités gouvernementales canadiennes Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | - 31 920 | | Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés | Prix Rendements | 60,00 \$ 1,48 % | 99,79 \$ 20,92 % | 63,30 \$ 4,16 % |
| Titres de placements privés, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes | Titres de participation Actifs liés aux dérivés Passifs liés aux dérivés | 1 132 77 | 168 | Cours de marché comparable Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés | Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA Ratios c/b Ratios valeur de l'entreprise/revenus Escomptes de liquidité (5) Taux d'actualisation Valeurs liquidatives/prix (6) | 6,94 X 12,12 X 0,30 X 15,00 % 12,00 % s.o. | 15,50 X 23,25 X 5,90 X 40,00 % 17,00 % s.o. | 9,65 X 14,45 X 3,42 X 29,21 % 16,53 % s.o. |
| Instruments financiers dérivés | | | | | | | | |
| Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (7) | Actifs liés aux dérivés Passifs liés aux dérivés | 566 | 1 014 | Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options | Taux d'intérêt Taux des swaps sur IPC Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt Corrélation taux de change/taux d'intérêt Corrélation taux de change/taux de change Volatilités des taux d'intérêt | 1,79 % 1,49 % 19,00 % 29,00 % 68,00 % s.o. | 2,43 % 1,97 % 67,00 % 56,00 % 68,00 % s.o. | Répartition égale Répartition égale Répartition égale Répartition égale Répartition égale s.o. |
| Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (7) | Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés | 217 | 425 242 | Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options | Rendement de l'action Corrélation cours des actions/cours des actions Corrélation cours des actions/taux de change Volatilités des cours des actions | 0,04 % 13,90 % (71,40)% 3,00 % | 20,64 % 97,40 % 32,40 % 118,00 % | Tranche inférieure Tranche centrale Tranche centrale Tranche inférieure |
| Autres (8) | | | | | | | | |
| | Titres adossés à des créances hypothécaires Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés Autres passifs | - 25 | 2 56 88 | | | | | |
| Total | | 4 333 \$ | 1 996 \$ | | | | | |

Au 31 octobre 2015 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

| Produits | Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur | Juste valeur | | Techniques d'évaluation | Principales données non observables (1) | Fourchette des valeurs des données (2), (3) | | Moyenne pondérée/répartition des données (4) | |
|--|---|-----------------------------|-----------------|--|---|---|---|---|--|
| | | Actif | Passif | | | Bas | Haut | | |
| Instruments financiers non dérivés | | | | | | | | | |
| Titres adossés à des actifs | Titres adossés à des actifs | 48 \$ | \$ | Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés | Prix Marges d'escompte Rendements Taux de défaillance Taux de remboursement anticipé Ampleur des taux de perte | s.o. 3,43 % 1,39 % – % – % 20,00 % | s.o. 13,10 % 2,78 % 5,00 % 30,00 % 70,00 % | s.o. 8,27 % 1,79 % 2,50 % 15,00 % 45,00 % | |
| Titres à enchères | Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains Titres adossés à des actifs | 699 177 | | Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés | Marges d'escompte Taux de défaillance Taux de remboursement anticipé Taux de recouvrement | 1,65 % 9,00 % 4,00 % 40,00 % | 4,50 % 10,00 % 8,00 % 97,50 % | 2,78 % 9,96 % 4,35 % 91,66 % | |
| Titres d'emprunt de sociétés | Titres d'emprunt de sociétés et autres créances Prêts Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 198 472 – | | Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés | Prix Rendements Taux de capitalisation Écart de taux Amélioration de crédit | 47,61 \$ 2,98 % 6,07 % s.o. s.o. | 164,29 \$ 8,00 % 8,50 % s.o. s.o. | 96,57 \$ 3,89 % 7,28 % s.o. s.o. | |
| Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales | Créances d'entités gouvernementales canadiennes Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 5 114 1 750 | | Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés | Prix Rendements | 64,98 \$ 0,27 % | 126,22 \$ 31,37 % | 84,50 \$ 3,89 % | |
| Titres de placements privés, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes | Titres de participation Actifs liés aux dérivés Passifs liés aux dérivés | 1 110 3 218 | | Cours de marché comparable Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés | Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA Ratios c/b Ratios valeur de l'entreprise/revenus Escomptes de liquidité (5) Taux d'actualisation Valeurs liquidatives/prix (6) | 4,67 X 9,40 X 0,28 X 15,00 % 12,00 % s.o. | 15,50 X 22,40 X 5,90 X 40,00 % 17,00 % s.o. | 7,38 X 12,14 X 2,64 X 27,34 % 16,46 % s.o. | |
| Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (7) | Actifs liés aux dérivés Passifs liés aux dérivés | 428 822 | | Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options | Taux d'intérêt Taux des swaps sur IPC Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt Corrélation taux de change/taux d'intérêt Corrélation taux de change/taux de change Volatilités des taux d'intérêt | 2,25 % 1,67 % 19,00 % 29,00 % 68,00 % 0,11 % | 2,27 % 1,90 % 67,00 % 56,00 % 68,00 % 6,11 % | Répartition égale Répartition égale Répartition égale Répartition égale Répartition égale Tranche centrale | |
| Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (7) | Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés | 559 389 569 | | Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options | Rendement de l'action Corrélation cours des actions/cours des actions Corrélation cours des actions/taux de change Volatilités des cours des actions | 0,01 % 13,90 % (69,10)% 1,70 % | 29,09 % 96,90 % 29,20 % 190,00 % | Tranche inférieure Tranche centrale Tranche centrale Tranche inférieure | |
| Autres (8) | Titres adossés à des créances hypothécaires Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés Autres passifs | 15 153 8 283 47 | | | | | | | |
| Total | | 5 731 \$ | 2 336 \$ | | | | | | |

- (1) Les acronymes désignent les termes suivants : i) bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA); ii) cours/bénéfice (c/b); et iii) indice des prix à la consommation (IPC).
- (2) Les valeurs du bas et du haut représentent les données des niveaux réels le plus bas et le plus élevé qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie de produits en particulier. Ces fourchettes de données ne reflètent pas le niveau d'incertitude des données, mais sont influencées par les différents instruments sous-jacents de la catégorie de produits. Par conséquent, les fourchettes de données varient d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de bilan. Lorsqu'elle est présentée, la moyenne pondérée des valeurs des données est calculée en fonction de la juste valeur relative des instruments de la catégorie de produits. Les moyennes pondérées des dérivés ne sont pas présentées dans le tableau, car elles ne constituent pas une mesure comparable, mais la répartition des principales données non observables dans la fourchette indiquée pour chacune des catégories de produits y est présentée.
- (3) Les données fondées sur les prix sont importantes pour certains titres d'emprunt et elles sont fondées sur des données de référence externes, des instruments comparables ou des données de négociation datées d'avant la fin du trimestre. Pour ces instruments, la donnée sur le prix est exprimée en dollars pour chaque tranche de 100 \$ de la valeur nominale. Par exemple, si la donnée sur le prix est de 105 \$, un instrument est évalué à prime sur sa valeur nominale.
- (4) Le niveau de regroupement et de diversité de chaque catégorie d'instruments dérivés peut faire en sorte que certaines fourchettes de données soient étendues et que les données y soient réparties inégalement. Dans le tableau, nous avons indiqué si la majorité des données sont concentrées dans la tranche supérieure, centrale ou inférieure de la fourchette, ou si elles sont réparties également dans la fourchette.
- (5) La juste valeur des titres, compte tenu des données sur les escomptes de liquidité, totalisait 127 millions de dollars (131 millions au 31 octobre 2015).
- (6) La valeur liquidative d'un fonds de couverture est la juste valeur totale de l'actif moins le passif, divisée par le nombre de parts du fonds. La valeur liquidative des fonds et les dérivés sur actions correspondants fondés sur la valeur liquidative ne sont pas considérés comme des données observables, car nous ne pouvons racheter certains de ces fonds de couverture à la valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle. Les titres de placements privés sont évalués à la valeur liquidative ou selon des techniques d'évaluation. La fourchette de la valeur liquidative par part ou du prix par action n'a pas été présentée pour les fonds de couverture ou les titres de placements privés en raison de la dispersion des prix qui découle de la diversité des placements.
- (7) Les obligations structurées comprennent des dérivés incorporés sur taux d'intérêt et sur actions dont les données non observables sont semblables à celles des dérivés sur actions et sur taux d'intérêt.
- (8) La catégorie Autres inclut principalement des instruments non importants comme les dérivés sur marchandises, les dérivés de change, les dérivés de crédit, les contrats d'assurance vie détenus par des banques et le financement bancaire et les dépôts.
- s. o. sans objet

Sensibilité aux données non observables et relations entre les données non observables*Rendement, écarts de taux/marges d'escompte*

Le rendement d'un instrument financier correspond au taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Une augmentation du rendement, de façon isolée, se traduirait par une diminution de l'évaluation de la juste valeur, et réciproquement. Un écart de taux/une marge d'escompte s'entend de la différence entre le rendement d'un instrument d'emprunt et le rendement d'un instrument de référence. Les instruments de référence sont assortis de notations élevées et d'échéances semblables et sont souvent des obligations d'entités gouvernementales. Par conséquent, l'écart de taux/la marge d'escompte représente le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'un actif afin de refléter le rendement du marché nécessaire pour compenser l'incertitude des flux de trésorerie estimatifs. L'écart de taux ou la marge d'escompte d'un instrument fait partie du rendement utilisé dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. En général, une augmentation de l'écart de taux ou la marge d'escompte se traduira par une diminution de la juste valeur, et réciproquement.

Écart de financement

Les écarts de financement sont les écarts de taux qui s'appliquent spécifiquement aux taux de nos dépôts ou de nos financements. Une diminution des écarts de financement, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur de nos passifs, et réciproquement.

Taux de défaillance

Le taux de défaillance s'entend du taux auquel les emprunteurs omettent d'effectuer leurs remboursements prévus. Une diminution du taux de défaillance donnera habituellement lieu à une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement. Cet effet sera beaucoup plus prononcé pour un prêt aux étudiants non garanti par un gouvernement que pour un prêt garanti par un gouvernement.

Taux de remboursement anticipé

Le taux de remboursement anticipé s'entend du taux auquel un prêt sera remboursé par anticipation par rapport à son amortissement prévu. Les remboursements anticipés modifient les flux de trésorerie futurs d'un prêt. Une augmentation du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur si le taux d'intérêt du prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur, et une diminution du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une diminution de la juste valeur si le taux d'intérêt d'un prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur. Les taux de remboursement anticipé sont, en général, corrélés négativement par rapport aux taux d'intérêt.

Taux de recouvrement et ampleur des taux de perte

Le taux de recouvrement est une estimation du montant du prêt qui devrait être recouvré en cas de défaillance. Le taux de recouvrement correspond au montant recouvré divisé par le solde du prêt, exprimé en pourcentage. La notion inverse du recouvrement est l'ampleur des taux de perte. L'ampleur des taux de perte est une estimation du montant qui ne sera pas recouvré si un prêt est en défaillance. L'ampleur des taux de perte correspond à la perte divisée par le solde du prêt et elle est exprimée en pourcentage. En général, une augmentation du taux de recouvrement ou une diminution de l'ampleur des taux de perte se traduira par une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement.

Taux de capitalisation

Un taux de capitalisation est le taux de rendement d'un placement dans un bien immobilier calculé en divisant le revenu du bien par la valeur du bien. Un taux de capitalisation moins élevé se traduira par une augmentation de la valeur du bien, et réciproquement.

Taux de volatilité

La volatilité mesure la variabilité potentielle des prix futurs et est souvent évaluée comme écart type des fluctuations des prix. La volatilité est une donnée des modèles d'évaluation des options qui est utilisée pour déterminer la valeur des dérivés et des obligations structurées émises. La volatilité est utilisée pour évaluer les options sur actions, sur taux d'intérêt, sur marchandises et sur devises. Un taux de volatilité plus élevé représente une plus forte probabilité que le taux ou le prix sous-jacent fluctuera. Des taux de volatilité plus élevés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'option, selon les modalités de l'option. La détermination des taux de volatilité dépend de divers facteurs y compris, sans s'y limiter, le cours du marché sous-jacent, le prix d'exercice et l'échéance.

Rendement de l'action

Les rendements des actions correspondent aux rendements prévus des actions sous-jacentes, exprimés en pourcentage annuel de leur prix. Les rendements des actions sont utilisés comme données des modèles d'évaluation des prix des contrats à terme de gré à gré sur actions et des options. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une diminution du prix à terme et réciproquement. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une augmentation ou une diminution de la valeur d'une option, selon les modalités de l'option.

Taux de corrélation

La corrélation est la relation linéaire entre les variations de deux variables différentes. La corrélation est une donnée utilisée pour évaluer les contrats dérivés et les obligations structurées émises lorsque le rendement d'un instrument est déterminé par des variables corrélées. Lorsque les variables sont corrélées positivement, une augmentation d'une variable se traduira par une augmentation de l'autre variable. Lorsque les variables sont corrélées négativement, une augmentation d'une variable se traduira par une diminution de l'autre variable. Les variables en question peuvent faire partie d'une seule catégorie d'actifs ou d'un seul marché (cours des actions, taux d'intérêt, prix des marchandises, écarts de taux et taux de change) ou faire partie de différentes catégories d'actifs (cours des actions par rapport aux taux de change ou taux d'intérêt par rapport aux taux de change). Les variations de la corrélation donneront lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur d'un instrument financier selon les modalités de son rendement contractuel.

Taux d'intérêt

Un taux d'intérêt est le montant à payer en pourcentage sur le capital ou le capital nominal. Une augmentation des taux d'intérêt entraînera une diminution de la valeur des flux de trésorerie actualisés d'un instrument financier, et réciproquement.

Taux des swaps sur l'indice des prix à la consommation

Le taux d'un swap sur l'IPC est exprimé en pourcentage d'une augmentation du prix moyen d'un panier de produits et services, par exemple dans les secteurs du transport, de l'alimentation et des soins de santé. Une augmentation du taux des swaps sur IPC se traduira par une augmentation des paiements des swaps sur inflation, et réciproquement.

Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, ratios c/b, ratios valeur de l'entreprise/revenus et escomptes de liquidité

Les données d'évaluation des titres de placements privés incluent les ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, les ratios c/b et les ratios valeur de l'entreprise/revenus. Ces ratios sont utilisés pour calculer soit la valeur de l'entreprise, soit la valeur de l'action d'une société en se fondant sur un multiple des bénéfices ou des revenus estimés. Des multiples plus élevés se traduiront par des justes valeurs plus élevées pour tous les types de ratios, et réciproquement. Un escompte de liquidité peut être appliqué lorsqu'il y a peu de transactions sur lesquelles fonder les évaluations, voire aucune.

Amélioration de crédit

L'amélioration de crédit est une donnée utilisée pour évaluer une transaction de titrisation et correspond au montant de la protection contre la perte sur prêts pour une tranche de rang supérieur. L'amélioration de crédit est exprimée en tant que pourcentage de la taille de la transaction. Une progression de l'amélioration de crédit donnera lieu à une diminution de l'écart de taux et à une augmentation de la juste valeur de la tranche, et vice versa.

Relations entre les données non observables

Les données non observables liées aux titres à enchères, y compris celles présentées ci-dessus, soit la marge d'escompte, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et le taux de recouvrement et l'ampleur des taux de perte, pourraient ne pas être indépendantes l'une de l'autre. Une variation du taux de défaillance, du taux de remboursement anticipé, du taux de recouvrement et de l'ampleur des taux de perte pourrait avoir une incidence sur la marge d'escompte des titres à enchères. En général, les marges d'escompte diminueront si les taux de défaillance diminuent ou si les taux de recouvrement augmentent. Les remboursements anticipés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations des évaluations récurrentes de la juste valeur pour les instruments classés au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

| | Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 | | | | | | | | Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs |
|---|---|--|--|--------------------------------------|---|-----------------------------|-----------------------------|---------------------------------|--|
| | Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2015 | Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat | Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1) | Achats d'actifs/émissions de passifs | Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (2) | Transferts vers le niveau 3 | Transferts hors du niveau 3 | Juste valeur au 31 octobre 2016 | |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | | | | | | | | | |
| Actifs | | | | | | | | | |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | | | | | | | | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes | | | | | | | | | |
| Provinces et municipalités | 5 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | (5)\$ | – \$ | – \$ |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | 16 | (2) | – | 21 | (34) | – | – | 1 | – |
| Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 15 | (1) | – | 8 | (22) | – | – | – | – |
| Titres adossés à des actifs | | | | | | | | | |
| TGC | 5 | – | – | – | (5) | 1 | (1) | – | – |
| Titres non garantis par des créances | 23 | (4) | – | 23 | (39) | 1 | – | 4 | – |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 191 | – | 5 | 144 | (294) | 159 | (143) | 62 | – |
| Titres de participation | 123 | (160) | 7 | 492 | (89) | 10 | (7) | 376 | (163) |
| | 378 | (167) | 12 | 688 | (483) | 171 | (156) | 443 | (163) |
| Titres disponibles à la vente | | | | | | | | | |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | 797 | (12) | 26 | 93 | (157) | – | – | 747 | s.o. |
| Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE | – | – | – | – | – | – | – | – | s.o. |
| Titres adossés à des actifs | | | | | | | | | |
| TGC | – | – | – | – | – | – | – | – | s.o. |
| Titres non garantis par des créances | 197 | (1) | 18 | 26 | (23) | – | – | 217 | s.o. |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 1 757 | (5) | 17 | 2 437 | (2 825) | 21 | (446) | 956 | s.o. |
| Titres de participation | 987 | 50 | (49) | 76 | (308) | – | – | 756 | s.o. |
| | 3 738 | 32 | 12 | 2 632 | (3 313) | 21 | (446) | 2 676 | s.o. |
| Prêts | 472 | 17 | (13) | 102 | (641) | 396 | (4) | 329 | – |
| Autres | | | | | | | | | |
| Soldes nets des dérivés (3) | | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | (446) | (18) | 1 | 30 | (18) | 29 | (26) | (448) | (17) |
| Contrats de change | 58 | (66) | (6) | (19) | (2) | 23 | (3) | (15) | (64) |
| Dérivés de crédit | (1) | – | – | – | 1 | – | – | – | (2) |
| Autres contrats | (313) | (121) | (1) | (39) | 213 | 51 | 88 | (122) | 55 |
| Ajustements de l'évaluation | (47) | – | – | – | 23 | – | 14 | (10) | – |
| Autres actifs | – | (2) | – | 2 | – | – | – | – | – |
| | 3 839 \$ | (325)\$ | 5 \$ | 3 396 \$ | (4 220)\$ | 691 \$ | (533)\$ | 2 853 \$ | (191)\$ |
| Passifs | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | |
| Particuliers | (389)\$ | (24)\$ | 2 \$ | (207)\$ | 82 \$ | (562)\$ | 673 \$ | (425)\$ | (16)\$ |
| Entreprises et gouvernements | (8) | (1) | – | – | 9 | (2) | – | (2) | (1) |
| Autres | | | | | | | | | |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | – | – | – | (1) | – | – | – | (1) | – |
| Autres passifs | (47) | (22) | (3) | (93) | 23 | – | 54 | (88) | (11) |
| | (444)\$ | (47)\$ | (1)\$ | (301)\$ | 114 \$ | (564)\$ | 727 \$ | (516)\$ | (28)\$ |

| (en millions de dollars canadiens) | Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2014 | Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat | Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1) | Achats d'actifs/émissions de passifs | Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (2) | Transferts vers le niveau 3 | Transferts hors du niveau 3 | Juste valeur au 31 octobre 2015 | Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux positions encore détenues au titre des actifs et des passifs |
|---|---|--|--|--------------------------------------|---|-----------------------------|-----------------------------|---------------------------------|--|
| Actifs | | | | | | | | | |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | | | | | | | | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes | | | | | | | | | |
| Provinces et municipalités | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 5 \$ | – \$ | 5 \$ | – \$ |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | 6 | (1) | 1 | 40 | (30) | – | – | 16 | – |
| Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE | – | – | – | – | – | 20 | (20) | – | – |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 4 | (4) | – | 25 | (27) | 30 | (13) | 15 | – |
| Titres adossés à des actifs | | | | | | | | | |
| TGC | 74 | 24 | (18) | 102 | (146) | 13 | (44) | 5 | – |
| Titres non garantis par des créances | 364 | (7) | 47 | 137 | (345) | 24 | (197) | 23 | (2) |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 149 | (1) | 5 | 93 | (143) | 211 | (123) | 191 | – |
| Titres de participation | 166 | (29) | 24 | 16 | (75) | 45 | (24) | 123 | (28) |
| | 763 | (18) | 59 | 413 | (766) | 348 | (421) | 378 | (30) |
| Titres disponibles à la vente | | | | | | | | | |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | 1 389 | 7 | 157 | 136 | (846) | – | (46) | 797 | s.o. |
| Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE | 11 | – | – | 4 | (2) | – | (13) | – | s.o. |
| Titres adossés à des actifs | | | | | | | | | |
| TGC | 24 | – | 3 | 30 | – | – | (57) | – | s.o. |
| Titres non garantis par des créances | 182 | (1) | 40 | – | (24) | – | – | 197 | s.o. |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 1 573 | – | 246 | 2 524 | (2 586) | 37 | (37) | 1 757 | s.o. |
| Titres de participation | 1 028 | 105 | 65 | 52 | (225) | 17 | (55) | 987 | s.o. |
| | 4 207 | 111 | 511 | 2 746 | (3 683) | 54 | (208) | 3 738 | s.o. |
| Prêts | 461 | (8) | 47 | 605 | (547) | 1 | (87) | 472 | – |
| Autres | | | | | | | | | |
| Solides nets des dérivés (3) | | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | (370) | (89) | (2) | 37 | (7) | (11) | (4) | (446) | (15) |
| Contrats de change | 9 | 46 | 6 | 34 | (7) | 7 | (37) | 58 | 36 |
| Dérivés de crédit | (5) | (15) | (1) | – | 19 | (1) | 2 | (1) | (3) |
| Autres contrats | (502) | (113) | (77) | 28 | 216 | (98) | 233 | (313) | 124 |
| Ajustements de l'évaluation | (85) | (3) | (2) | 1 | 45 | (3) | – | (47) | – |
| Autres actifs | – | – | – | – | – | – | – | – | – |
| | 4 478 \$ | (89) \$ | 541 \$ | 3 864 \$ | (4 730) \$ | 297 \$ | (522) \$ | 3 839 \$ | 112 \$ |
| Passifs | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | |
| Particuliers | (497) \$ | 73 \$ | (41) \$ | (545) \$ | 88 \$ | (376) \$ | 909 \$ | (389) \$ | 45 \$ |
| Entreprises et gouvernements | (70) | (5) | 1 | (78) | 51 | – | 93 | (8) | – |
| Autres | | | | | | | | | |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | (4) | – | – | (11) | 15 | (1) | 1 | – | – |
| Autres passifs | (20) | (28) | (5) | – | 6 | – | – | (47) | (22) |
| | (591) \$ | 40 \$ | (45) \$ | (634) \$ | 160 \$ | (377) \$ | 1 003 \$ | (444) \$ | 23 \$ |

(1) Ces montants comprennent les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Les pertes latentes sur les titres disponibles à la vente de 27 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (pertes de 5 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015) ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés en résultat net.

(3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2016 comprenait des actifs dérivés de 885 millions de dollars (1 143 millions au 31 octobre 2015) et des passifs dérivés de 1 480 millions (1 892 millions au 31 octobre 2015).

s. o. sans objet

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2, et les transferts d'instruments vers le niveau 3 et hors de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré vers le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat du tableau de rapprochement ci-dessus, alors que pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette même colonne.

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts du niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 266 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 490 millions de dollars, contre des créances d'entités gouvernementales canadiennes de 284 millions de dollars (catégorie des titres détenus à des fins de transaction), des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 1 988 millions (catégorie des titres détenus à des fins de transaction) et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 641 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts du niveau 2 vers le niveau 1 comprenaient des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 424 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de

transaction, des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 65 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres disponibles à la vente et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 11 millions de dollars, contre des créances d'entités gouvernementales canadiennes de 128 millions de dollars (catégorie des titres détenus à des fins de transaction), des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 331 millions (catégorie des titres détenus à des fins de transaction), des titres de participation de 840 millions (catégories des titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente), des créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE de 412 millions (catégorie des titres disponibles à la vente) et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 61 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts de titres d'emprunt de sociétés et autres créances détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente, d'autres contrats, de titres non garantis par des créances détenus à des fins de transaction et de prêts ont découlé de changements dans l'observabilité des données sur le marché, tandis que les transferts de dépôts de particuliers s'explique par les changements dans l'importance de l'incidence des données non observables sur la juste valeur.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts importants du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient 143 millions de dollars de titres d'emprunts des sociétés et autres créances (catégorie des titres détenus à des fins de transaction), 446 millions de dollars de titres d'emprunt de sociétés et autres créances disponibles à la vente, et 673 millions de dollars de dépôts des particuliers. Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts importants du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient 28 millions de dollars (actif net) d'options sur actions négociées sur le marché hors cote incluses dans les autres contrats, composés de 682 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 654 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, et 24 millions de dollars (actif net) de swaps sur marchandises inclus dans les autres contrats, composés de 126 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 102 millions de dollars de passifs liés aux dérivés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, les transferts importants du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient 201 millions de dollars d'options sur actions négociées sur le marché hors cote incluses dans les autres contrats, 197 millions de dollars de titres non garantis par des créances (catégorie des titres détenus à des fins de transaction), 123 millions de dollars de titres d'emprunt de sociétés et autres créances (catégorie des titres détenus à des fins de transaction) et 909 millions de dollars de dépôts des particuliers.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts importants du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient 159 millions de dollars de titres d'emprunts des sociétés et autres créances (catégorie des titres détenus à des fins de transaction), 396 millions de dollars de prêts et 562 millions de dollars de dépôts des particuliers. Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts importants du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient 58 millions de dollars (actif net) d'options sur actions négociées sur le marché hors cote incluses dans les autres contrats, composés de 407 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 349 millions de dollars de passifs liés aux dérivés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, les transferts importants du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient 211 millions de dollars de titres d'emprunt de sociétés et autres créances (catégorie des titres détenus à des fins de transaction) et 314 millions de dollars de dépôts des particuliers.

Variation positive et négative de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé au niveau 3 si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume les incidences sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que pourrait avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation du facteur d'évaluation créait une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait, ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés dans le niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que les autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent toutes simultanément.

| | 31 octobre 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
|---|--|--|--|--|--|--|
| | Juste valeur des instruments de niveau 3 | Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles | Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles | Juste valeur des instruments de niveau 3 | Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles | Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Valeurs mobilières | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | | | | | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes | | | | | | |
| Provinces et municipalités | – \$ | – \$ | – \$ | 5 \$ | – \$ | – \$ |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | 1 | – | – | 16 | 1 | (1) |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | – | – | – | 15 | 1 | (1) |
| Titres adossés à des actifs | 4 | – | – | 28 | 2 | (3) |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 62 | 1 | (1) | 191 | 2 | (2) |
| Titres de participation | 376 | – | – | 123 | – | – |
| Titres disponibles à la vente | | | | | | |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | 747 | 14 | (31) | 797 | 12 | (36) |
| Titres adossés à des actifs | 217 | 13 | (19) | 197 | 11 | (16) |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 956 | 8 | (8) | 1 757 | 11 | (11) |
| Titres de participation | 756 | 74 | (13) | 987 | 76 | (33) |
| Prêts | 329 | 9 | (10) | 472 | 8 | (23) |
| Dérivés | 885 | 17 | (16) | 1 143 | 16 | (10) |
| | 4 333 \$ | 136 \$ | (98)\$ | 5 731 \$ | 140 \$ | (136)\$ |
| Dépôts | (427)\$ | 13 \$ | (13)\$ | (397)\$ | 13 \$ | (13)\$ |
| Dérivés | (1 480) | 33 | (53) | (1 892) | 33 | (43) |
| Autres | | | | | | |
| Titres vendus à découvert et autres passifs | (89) | – | – | (47) | – | – |
| | (1 996)\$ | 46 \$ | (66)\$ | (2 336)\$ | 46 \$ | (56)\$ |

Sensibilité

Au 31 octobre 2016, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 136 millions de dollars et une diminution de 98 millions de la juste valeur des positions d'actif de niveau 3, dont une tranche de 109 millions et une tranche de 67 millions, respectivement, seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 46 millions de dollars et par une augmentation de 66 millions de la juste valeur des positions de passif de niveau 3.

Données de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approches utilisées pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles

Les données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation des instruments de niveau 3 et les approches adoptées pour élaborer d'autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

| Actifs ou passifs financiers | Méthode d'analyse de la sensibilité |
|---|--|
| Titres adossés à des actifs, titres d'emprunt de sociétés, créances d'entités gouvernementales et obligations municipales | Les sensibilités sont déterminées en ajustant, selon un écart type positif ou négatif, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur ou les prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix sont relevés, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible. |
| Titres à enchères | La sensibilité des titres à enchères est déterminée en diminuant la marge d'escompte pour l'établir entre 11 % et 16 % et en l'augmentant pour l'établir entre 22 % et 32 %, en fonction de la fourchette raisonnable d'incertitude liée à la juste valeur pour chaque marché relatif à un instrument financier en particulier. Les modifications de la marge d'escompte reflètent les fluctuations mensuelles historiques sur le marché des titres adossés à des actifs liés aux prêts étudiants. |
| Titres de placements privés, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes | La sensibilité des titres de participation privés directs est établie en i) ajustant le taux d'actualisation de 2 % lorsque la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est utilisée pour établir la juste valeur, ii) en ajustant les coefficients des prix selon les divers coefficients de sociétés comparables lorsque des modèles fondés sur les prix sont utilisés ou iii) en utilisant une autre approche pour l'évaluation. Les valeurs liquidatives des fonds d'actions privés, des fonds de couverture et des dérivés sur actions connexes sont fournies par le gestionnaire du fonds. Par conséquent, il n'y a pas d'autre hypothèse raisonnablement possible pour ces placements. |
| Dérivés sur taux d'intérêt | Les sensibilités des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises sont dérivées au moyen d'un écart type positif ou négatif des données et d'un montant basé sur l'incertitude du modèle et des paramètres, le cas échéant. |
| Dérivés sur actions | La sensibilité de la position de niveau 3 est déterminée en appliquant aux données non observables du modèle un écart type positif ou négatif par rapport aux données de marché des services d'établissement des prix, notamment la volatilité, les dividendes ou les corrélations, selon le cas. |
| Financement bancaire et dépôts | Les sensibilités des dépôts sont calculées en appliquant à la courbe de financement une fluctuation positive ou négative d'un certain nombre de points de base. |
| Obligations structurées | Les sensibilités dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation sont dérivées en ajustant les données selon un écart type positif ou négatif et, dans le cas des autres dépôts, en estimant une fluctuation positive ou négative raisonnable de la courbe de financement de certains points de base. |

Juste valeur de certains instruments financiers qui sont comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2016 | | | | | |
|--|---|--|------------|----------|------------|--------------------------|
| | La juste valeur correspond toujours approximativement à la valeur comptable (1) | La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable | | | | Total de la juste valeur |
| | | Évaluations à la juste valeur selon le | | | | |
| | | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance (2) | – \$ | 2 \$ | 15 194 \$ | 11 \$ | 15 207 \$ | 15 207 \$ |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 41 686 | – | 22 812 | – | 22 812 | 64 498 |
| Prêts | | | | | | |
| Prêts de détail | 66 404 | – | 297 602 | 5 006 | 302 608 | 369 012 |
| Prêts de gros | 6 155 | – | 137 216 | 7 349 | 144 565 | 150 720 |
| | 72 559 | – | 434 818 | 12 355 | 447 173 | 519 732 |
| Autres actifs | 43 229 | – | 457 | 293 | 750 | 43 979 |
| | 157 474 | 2 | 473 281 | 12 659 | 485 942 | 643 416 |
| Dépôts | | | | | | |
| Particuliers | 175 114 | – | 59 475 | 901 | 60 376 | 235 490 |
| Entreprises et gouvernements | 241 950 | – | 163 782 | 1 149 | 164 931 | 406 881 |
| Banques | 12 387 | – | 5 883 | 42 | 5 925 | 18 312 |
| | 429 451 | – | 229 140 | 2 092 | 231 232 | 660 683 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 13 032 | – | 1 551 | – | 1 551 | 14 583 |
| Autres passifs | 38 467 | – | 265 | 5 106 | 5 371 | 43 838 |
| Déventures subordonnées | – | – | 9 643 | 57 | 9 700 | 9 700 |
| | 480 950 \$ | – \$ | 240 599 \$ | 7 255 \$ | 247 854 \$ | 728 804 \$ |

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2015 | | | | | |
|--|---|--|------------|----------|------------|--------------------------|
| | La juste valeur correspond toujours approximativement à la valeur comptable (1) | La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable | | | | Total de la juste valeur |
| | | Évaluations à la juste valeur selon le | | | | |
| | | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance (2) | – \$ | 2 \$ | 8 750 \$ | 7 \$ | 8 759 \$ | 8 759 \$ |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 39 587 | – | 20 484 | – | 20 484 | 60 071 |
| Prêts | | | | | | |
| Prêts de détail | 67 330 | – | 276 661 | 4 522 | 281 183 | 348 513 |
| Prêts de gros | 5 525 | – | 110 816 | 4 975 | 115 791 | 121 316 |
| | 72 855 | – | 387 477 | 9 497 | 396 974 | 469 829 |
| Autres actifs | 43 889 | – | 583 | 380 | 963 | 44 852 |
| | 156 331 | 2 | 417 294 | 9 884 | 427 180 | 583 511 |
| Dépôts | | | | | | |
| Particuliers | 148 570 | – | 54 400 | 1 049 | 55 449 | 204 019 |
| Entreprises et gouvernements | 197 435 | – | 164 415 | 1 455 | 165 870 | 363 305 |
| Banques | 10 538 | – | 5 107 | 68 | 5 175 | 15 713 |
| | 356 543 | – | 223 922 | 2 572 | 226 494 | 583 037 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 9 095 | – | 833 | – | 833 | 9 928 |
| Autres passifs | 38 344 | – | 381 | 4 471 | 4 852 | 43 196 |
| Déventures subordonnées | – | – | 7 022 | 56 | 7 078 | 7 078 |
| | 403 982 \$ | – \$ | 232 158 \$ | 7 099 \$ | 239 257 \$ | 643 239 \$ |

(1) Le niveau de certains instruments financiers n'a pas été établi, car la valeur comptable de ceux-ci se rapproche toujours de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme (instruments qui sont à recevoir ou à payer à vue ou qui sont assortis d'une échéance initiale d'au plus trois mois) et de leur risque de crédit négligeable.

(2) Inclus dans le poste Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente des bilans consolidés.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti et présentés dans le tableau ci-dessus est établie au moyen des techniques d'évaluation et des données suivantes.

Titres détenus jusqu'à leur échéance

La juste valeur des obligations d'entités gouvernementales fédérales canadiennes et d'entités gouvernementales des pays membres de l'OCDE, ainsi que des obligations de sociétés est fondée sur les prix cotés. La juste valeur de certaines obligations d'entités gouvernementales de pays non membres de l'OCDE est fondée sur les prix du vendeur ou calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les courbes de rendement des obligations d'entités gouvernementales d'autres pays.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les instruments à long terme sont décrites dans la rubrique Juste valeur des actifs et des passifs évalués de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. En général, la valeur comptable des instruments à court terme avoisine leur juste valeur.

Prêts de détail

Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit. Pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, nous séparons le portefeuille selon certaines caractéristiques, telles que le type de produit, le taux d'intérêt contractuel, la durée jusqu'à l'échéance et l'évaluation liés au crédit, selon le cas. La juste valeur de ces prêts est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt en vigueur, les taux affichés et les taux contractuels des clients, les escomptes des clients, les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et les ratios prêt-valeur. La juste valeur des créances sur cartes de crédit est également calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les taux de rendement, de sortie du bilan et de paiements mensuels du portefeuille. En général, la valeur comptable des prêts à court terme et à taux variable se rapproche de leur juste valeur.

Prêts de gros

Les prêts de gros comprennent les prêts aux entreprises, aux banques et aux organismes souverains. Les prêts sont évalués en fonction des cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Autrement, la juste valeur est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché et les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la perte en cas de défaillance, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des swaps sur défaillance de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence et la date de paiement du coupon convenues.

Dépôts

Les dépôts se composent de dépôts à vue, sur préavis et à terme, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme. La juste valeur des dépôts à terme est établie au moyen de l'une des techniques d'évaluation suivantes : i) pour les dépôts à terme et autres instruments semblables, nous répartissons le portefeuille selon la durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces instruments est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données telles que les taux offerts aux clients pour de nouveaux contrats assortis des échéances correspondantes; ii) pour les billets de dépôt de premier rang, nous avons recours aux prix négociés réels, aux prix du vendeur ou à la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données la courbe des taux d'intérêt sur le marché et nos écarts de financement. La valeur comptable des dépôts à court terme ainsi que des dépôts à vue et sur préavis correspond approximativement à leur juste valeur.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent des montants à recevoir et des montants à payer relativement à certaines marchandises. La juste valeur des montants à recevoir et à payer relativement aux marchandises est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt du marché, les écarts de taux des contreparties, nos écarts de financement, les prix à terme des marchandises et les prix au comptant.

Déventures subordonnées

La juste valeur des déventures subordonnées est fondée sur les prix de transaction récents.

Valeur comptable des valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de la valeur comptable des instruments financiers détenus à la fin de la période :

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2016 | | | | | | | |
|---|------------------------------|---------------------|--------------------|------------------|-------------------|------------------|-----------------------------|-------|
| | Durée jusqu'à l'échéance (1) | | | | | | Sans échéance précise | Total |
| | Moins de 3 mois | De 3 mois à 1 an | De 1 an à 5 ans | De 5 à 10 ans | Plus de 10 ans | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction (2) | | | | | | | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes | 6 761 \$ | 10 350 \$ | 9 208 \$ | 2 742 \$ | 6 153 \$ | – \$ | 35 214 \$ | |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | 6 582 | 6 150 | 5 912 | 5 988 | 15 729 | – | 40 361 | |
| Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE | 1 639 | 1 646 | 2 808 | 389 | 438 | – | 6 920 | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | – | 34 | 3 | 1 | 1 419 | – | 1 457 | |
| Titres adossés à des actifs (3) | 42 | 80 | 219 | 139 | 81 | – | 561 | |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | | | | | | | | |
| Acceptations bancaires | 361 | – | – | – | – | – | 361 | |
| Certificats de dépôt | 155 | 132 | 14 | 2 | 19 | – | 322 | |
| Autres (4) | 1 748 | 4 450 | 7 473 | 2 472 | 3 891 | – | 20 034 | |
| Titres de participation | – | – | – | – | – | 46 062 | 46 062 | |
| | 17 288 | 22 842 | 25 637 | 11 733 | 27 730 | 46 062 | 151 292 | |
| Titres disponibles à la vente (2) | | | | | | | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes | | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | | | | | | | | |
| Coût amorti | 43 | 1 | 291 | 27 | 56 | – | 418 | |
| Juste valeur | 43 | 1 | 293 | 27 | 58 | – | 422 | |
| Rendement (5) | 0,5 % | 0,3 % | 1,5 % | 1,8 % | 4,2 % | – | 1,7 % | |
| Provinces et municipalités | | | | | | | | |
| Coût amorti | – | 139 | 1 863 | 90 | 252 | – | 2 344 | |
| Juste valeur | – | 139 | 1 873 | 92 | 260 | – | 2 364 | |
| Rendement (5) | – | 1,3 % | 1,9 % | 4,1 % | 3,8 % | – | 2,2 % | |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | | | | | | | | |
| Coût amorti | 1 030 | 895 | 1 735 | 1 161 | 20 668 | – | 25 489 | |
| Juste valeur | 1 029 | 896 | 1 734 | 1 159 | 20 598 | – | 25 416 | |
| Rendement (5) | 2,7 % | 0,9 % | 1,9 % | 2,7 % | 2,4 % | – | 2,4 % | |
| Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE | | | | | | | | |
| Coût amorti | 3 109 | 1 396 | 9 070 | 293 | 7 | – | 13 875 | |
| Juste valeur | 3 108 | 1 398 | 9 095 | 292 | 7 | – | 13 900 | |
| Rendement (5) | (0,1) % | 1,1 % | 1,1 % | 1,0 % | 3,9 % | – | 0,8 % | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | | | | | | | | |
| Coût amorti | – | 16 | 27 | 19 | 330 | – | 392 | |
| Juste valeur | – | 16 | 27 | 20 | 332 | – | 395 | |
| Rendement (5) | – | 2,2 % | 2,2 % | 2,8 % | 2,3 % | – | 2,3 % | |
| Titres adossés à des actifs | | | | | | | | |
| Coût amorti | 671 | 9 | 539 | 834 | 1 733 | – | 3 786 | |
| Juste valeur | 671 | 8 | 540 | 835 | 1 679 | – | 3 733 | |
| Rendement (5) | – | 1,1 % | 1,1 % | 2,2 % | 2,2 % | – | 1,6 % | |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | | | | | | | | |
| Coût amorti | 1 520 | 2 933 | 16 457 | 553 | 552 | – | 22 015 | |
| Juste valeur | 1 521 | 2 934 | 16 495 | 558 | 558 | – | 22 066 | |
| Rendement (5) | 1,7 % | 1,8 % | 1,6 % | 2,8 % | 4,7 % | – | 1,8 % | |
| Titres de participation | | | | | | | | |
| Coût | – | – | – | – | – | 1 291 | 1 291 | |
| Juste valeur | – | – | – | – | – | 1 552 | 1 552 | |
| Titres en substitut de prêt | | | | | | | | |
| Coût | – | – | – | – | – | 70 | 70 | |
| Juste valeur | – | – | – | – | – | 74 | 74 | |
| Rendement (5) | – | – | – | – | – | 4,5 % | 4,5 % | |
| Coût amorti | 6 373 | 5 389 | 29 982 | 2 977 | 23 598 | 1 361 | 69 680 | |
| Juste valeur | 6 372 | 5 392 | 30 057 | 2 983 | 23 492 | 1 626 | 69 922 | |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance (2) | | | | | | | | |
| Coût amorti | 130 | 116 | 4 521 | 5 718 | 4 394 | – | 14 879 | |
| Juste valeur | 130 | 116 | 4 583 | 5 953 | 4 425 | – | 15 207 | |
| Total de la valeur comptable des valeurs mobilières (2) | 23 790 \$ | 28 350 \$ | 60 215 \$ | 20 434 \$ | 55 616 \$ | 47 688 \$ | 236 093 \$ | |

Au 31 octobre 2015

| (en millions de dollars canadiens) | Durée jusqu'à l'échéance (1) | | | | | Sans échéance précise | Total |
|---|------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------------|-------------------|
| | Moins de 3 mois | De 3 mois à 1 an | De 1 an à 5 ans | De 5 à 10 ans | Plus de 10 ans | | |
| Titres détenus à des fins de transaction (2) | | | | | | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes | 2 310 \$ | 9 737 \$ | 9 755 \$ | 3 618 \$ | 8 630 \$ | – \$ | 34 050 \$ |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | 1 450 | 12 867 | 7 906 | 3 056 | 9 176 | – | 34 455 |
| Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE | 2 237 | 4 373 | 4 402 | 941 | 393 | – | 12 346 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | – | 20 | 42 | 33 | 2 827 | – | 2 922 |
| Titres adossés à des actifs (3) | 90 | 64 | 263 | 846 | 468 | – | 1 731 |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | | | | | | | |
| Acceptations bancaires | 104 | 1 | – | – | – | – | 105 |
| Certificats de dépôt | 59 | 329 | 38 | 12 | 18 | – | 456 |
| Autres (4) | 1 414 | 2 866 | 14 318 | 1 836 | 3 714 | – | 24 148 |
| Titres de participation | – | – | – | – | – | 48 490 | 48 490 |
| | 7 664 | 30 257 | 36 724 | 10 342 | 25 226 | 48 490 | 158 703 |
| Titres disponibles à la vente (2) | | | | | | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | | | | | | | |
| Coût amorti | 251 | 572 | 1 603 | 68 | 47 | – | 2 541 |
| Juste valeur | 251 | 574 | 1 605 | 68 | 46 | – | 2 544 |
| Rendement (5) | 0,4 % | 0,9 % | 1,3 % | 2,9 % | 4,3 % | – | 1,2 % |
| Provinces et municipalités | | | | | | | |
| Coût amorti | – | 11 | 1 271 | 64 | 253 | – | 1 599 |
| Juste valeur | – | 11 | 1 274 | 64 | 251 | – | 1 600 |
| Rendement (5) | – | 3,3 % | 1,8 % | 3,1 % | 4,2 % | – | 2,2 % |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | | | | | | | |
| Coût amorti | 379 | 2 563 | 161 | 304 | 9 533 | – | 12 940 |
| Juste valeur | 379 | 2 563 | 154 | 302 | 9 450 | – | 12 848 |
| Rendement (5) | 0,2 % | 0,6 % | 5,7 % | 1,6 % | 2,3 % | – | 1,9 % |
| Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE | | | | | | | |
| Coût amorti | 3 946 | 503 | 7 491 | 338 | – | – | 12 278 |
| Juste valeur | 3 947 | 503 | 7 501 | 336 | – | – | 12 287 |
| Rendement (5) | – | 1,2 % | 1,0 % | 2,2 % | – | – | 0,7 % |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | | | | | | | |
| Coût amorti | – | – | 57 | – | 258 | – | 315 |
| Juste valeur | – | – | 57 | – | 261 | – | 318 |
| Rendement (5) | – | – | 1,8 % | – | 1,9 % | – | 1,9 % |
| Titres adossés à des actifs | | | | | | | |
| Coût amorti | – | 6 | 644 | 702 | 1 291 | – | 2 643 |
| Juste valeur | – | 6 | 650 | 710 | 1 222 | – | 2 588 |
| Rendement (5) | – | 2,2 % | 0,6 % | 0,9 % | 1,7 % | – | 1,2 % |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | | | | | | | |
| Coût amorti | 1 164 | 1 603 | 10 545 | 369 | 490 | – | 14 171 |
| Juste valeur | 1 163 | 1 601 | 10 516 | 369 | 480 | – | 14 129 |
| Rendement (5) | 1,2 % | 1,9 % | 1,7 % | 3,9 % | 4,4 % | – | 1,8 % |
| Titres de participation | | | | | | | |
| Coût | – | – | – | – | – | 1 457 | 1 457 |
| Juste valeur | – | – | – | – | – | 1 756 | 1 756 |
| Titres en substitut de prêt | | | | | | | |
| Coût | – | – | – | – | – | 95 | 95 |
| Juste valeur | – | – | – | – | – | 94 | 94 |
| Rendement (5) | – | – | – | – | – | 5,1 % | 5,1 % |
| Coût amorti | 5 740 | 5 258 | 21 772 | 1 845 | 11 872 | 1 552 | 48 039 |
| Juste valeur | 5 740 | 5 258 | 21 757 | 1 849 | 11 710 | 1 850 | 48 164 |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance (2) | | | | | | | |
| Coût amorti | 889 | 334 | 3 175 | 4 133 | 110 | – | 8 641 |
| Juste valeur | 889 | 334 | 3 189 | 4 239 | 108 | – | 8 759 |
| Total de la valeur comptable des valeurs mobilières (2) | 14 293 \$ | 35 849 \$ | 61 656 \$ | 16 324 \$ | 37 046 \$ | 50 340 \$ | 215 508 \$ |

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de proroger leur emprunt ou de le rembourser à l'avance, avec ou sans pénalité.

(2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres disponibles à la vente sont constatés à la juste valeur. Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont constatés au coût amorti.

(3) Comprend les TGC qui sont présentés au poste Titres adossés à des actifs – TGC dans le tableau de la note 3 intitulé « Juste valeur des actifs et des passifs évalués de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur ».

(4) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.

(5) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | |
|---|-------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------|-------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | 31 octobre 2015 | | | |
| | Coût/ coût amorti | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur | Coût/ coût amorti | Profits bruts latents | Pertes brutes latentes | Juste valeur |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes | | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | 418 \$ | 4 \$ | – \$ | 422 \$ | 2 541 \$ | 7 \$ | (4) \$ | 2 544 \$ |
| Provinces et municipalités | 2 344 | 22 | (2) | 2 364 | 1 599 | 8 | (7) | 1 600 |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3) | 25 489 | 57 | (130) | 25 416 | 12 940 | 14 | (106) | 12 848 |
| Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE | 13 875 | 35 | (10) | 13 900 | 12 278 | 24 | (15) | 12 287 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 392 | 5 | (2) | 395 | 315 | 4 | (1) | 318 |
| Titres adossés à des actifs | | | | | | | | |
| TGC | 1 628 | 2 | – | 1 630 | 1 506 | 12 | (8) | 1 510 |
| Titres non garantis par des créances | 2 158 | 5 | (60) | 2 103 | 1 137 | 7 | (66) | 1 078 |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 22 015 | 89 | (38) | 22 066 | 14 171 | 39 | (81) | 14 129 |
| Titres de participation | 1 291 | 273 | (12) | 1 552 | 1 457 | 314 | (15) | 1 756 |
| Titres de substitut de prêt | 70 | 4 | – | 74 | 95 | – | (1) | 94 |
| | 69 680 \$ | 496 \$ | (254) \$ | 69 922 \$ | 48 039 \$ | 429 \$ | (304) \$ | 48 164 \$ |

- (1) Ne comprend pas les titres détenus jusqu'à leur échéance d'un montant de 14 879 millions de dollars au 31 octobre 2016 (8 641 millions au 31 octobre 2015), qui sont comptabilisés au coût amorti.
- (2) La plupart des titres adossés à des créances hypothécaires se rapportent à des prêts hypothécaires résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se chiffraient à 346 millions de dollars, à 1 million, à 1 million et à 346 millions, respectivement, au 31 octobre 2016 (243 millions, néant, 1 million et 242 millions au 31 octobre 2015).
- (3) Comprend des titres émis par des entités autres que des agences et adossés à des actifs assurés par le gouvernement, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs émis par des organismes gouvernementaux des États-Unis.

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, les titres disponibles à la vente font l'objet de tests pour vérifier s'il y a une indication objective de dépréciation. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquons des méthodes particulières pour évaluer si le coût/coût amorti du titre sera recouvré. Au 31 octobre 2016, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 254 millions de dollars (304 millions au 31 octobre 2015). Nous sommes d'avis qu'il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation des titres disponibles à la vente affichant une perte latente au 31 octobre 2016.

Profits nets et pertes nettes sur les titres disponibles à la vente (1)

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | |
|------------------------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| Profits réalisés | 179 \$ | 218 \$ | 232 \$ |
| Pertes réalisées | (17) | (20) | (15) |
| Pertes de valeur | (86) | (53) | (25) |
| | 76 \$ | 145 \$ | 192 \$ |

- (1) Les montants suivants portent sur nos activités d'assurance et ils ne sont pas inscrits au poste Profits nets sur les titres disponibles à la vente. Ils sont comptabilisés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, comme suit : profits réalisés de 14 millions de dollars (22 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 12 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014) et pertes de valeur de 4 millions de dollars (6 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2014); il n'y a eu aucune perte réalisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 1 million pour l'exercice clos le 31 octobre 2014).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, des profits nets de 76 millions de dollars ont été constatés dans les revenus autres que d'intérêt, comparativement à 145 millions au cours de l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice considéré reflètent des profits nets réalisés de 162 millions de dollars, principalement composés de distributions et de profits à la vente liés à certains titres de participation et créances d'États, de municipalités et d'organismes américains. Les profits nets comprennent également des pertes de valeur de 86 millions de dollars principalement liées à des titres de participation, à des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et à des titres de substitut de prêt. En comparaison, des profits nets réalisés de 198 millions de dollars ont été constatés pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, lesquels ont été compensés en partie par des pertes de valeur de 53 millions.

Titres détenus jusqu'à leur échéance

Les titres détenus jusqu'à leur échéance évalués au coût amorti font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés comme dépréciés lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance se fonde principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts. Nous sommes d'avis qu'il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation de nos titres détenus jusqu'à leur échéance au 31 octobre 2016.

Reclassement d'instruments financiers

En 2016, nous avons reclassé certains titres d'emprunt d'une valeur comptable de 897 millions de dollars des titres disponibles à la vente aux prêts et créances, en raison d'un changement dans notre intention de détenir ces titres dans un avenir prévisible. Lors du reclassement, l'ancienne valeur comptable de ces titres disponibles à la vente est devenue le nouveau coût amorti selon le classement des prêts et créances. Les pertes latentes nettes comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres à leur date de reclassement respective seront amorties par le biais du revenu net d'intérêt sur la durée de vie restante des titres reclassés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cet amortissement sera compensé par l'actualisation de l'escompte au titre de la juste valeur de ces titres.

À leur date de reclassement respective, les titres d'emprunt disponibles à la vente reclassés dans les prêts et créances avaient un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 1,31 %, et le total des flux de trésorerie estimatifs devant être recouverts, sur une base non actualisée, s'établissait à 925 millions de dollars. Au 31 octobre 2016, la juste valeur et la valeur comptable des titres reclassés dans les prêts et créances s'établissaient à 781 millions de dollars et à 782 millions, respectivement.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, des pertes latentes négligeables ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à l'égard de la variation de la juste valeur de ces titres d'emprunt. Des pertes latentes négligeables auraient également été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 si ces titres d'emprunt n'avaient pas été reclassés. Un revenu d'intérêt de 15 millions de dollars a été comptabilisé au résultat net pour l'exercice clos le 31 octobre 2016.

Le tableau suivant présente des données sur certains titres que nous avons reclassés au cours de périodes de présentation de l'information financière antérieures.

Instruments financiers reclassés au cours de périodes antérieures

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | |
|---|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | 31 octobre 2016 | | 31 octobre 2015 | |
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Actifs financiers – Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente (1) | | | | |
| TGC | – \$ | – \$ | 561 \$ | 561 \$ |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | – | – | 19 | 19 |
| Actifs financiers – Titres disponibles à la vente reclassés dans les prêts et créances (2) | | | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral | 2 910 | 2 916 | 4 083 | 4 078 |
| Actifs financiers – Titres disponibles à la vente reclassés dans les titres détenus jusqu'à leur échéance (3) | | | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral | 3 923 | 3 970 | 5 231 | 5 231 |
| | 6 833 \$ | 6 886 \$ | 9 894 \$ | 9 889 \$ |

(1) Le 1^{er} octobre 2011 et le 1^{er} novembre 2011, nous avons reclassé des titres à la juste valeur par le biais du résultat net aux titres disponibles à la vente, une tranche de 1 872 millions de dollars et de 255 millions des TGC et des titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, respectivement.

(2) Le 1^{er} octobre 2015, nous avons reclassé des titres disponibles à la vente aux prêts et créances une tranche de 4 132 millions de dollars de certains titres d'emprunt.

(3) Le 1^{er} octobre 2015, nous avons reclassé des titres disponibles à la vente aux titres détenus jusqu'à leur échéance une tranche de 5 240 millions de dollars de certains titres d'emprunt.

Le tableau suivant présente les montants auparavant comptabilisés en titres de créances qui, après le reclassement, ont été comptabilisés dans le résultat net et dans les autres éléments du résultat global.

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | | | | |
|---|---|--|---|--|---|--|
| | le 31 octobre 2016 | | le 31 octobre 2015 | | le 31 octobre 2014 | |
| | Profits (pertes) latents au cours de la période (1) | Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période | Profits (pertes) latents au cours de la période (1) | Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période | Profits (pertes) latents au cours de la période (1) | Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période |
| Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente | | | | | | |
| TGC | (4)\$ | 11 \$ | (17)\$ | 28 \$ | (29)\$ | 58 \$ |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | – | – | – | 2 | (2) | 4 |
| Titres disponibles à la vente reclassés dans les prêts et créances (2) | | | | | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral | (7) | 76 | (8) | 7 | s.o. | s.o. |
| Titres disponibles à la vente reclassés dans les titres détenus jusqu'à leur échéance (2) | | | | | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral | (38) | 135 | (9) | 14 | s.o. | s.o. |
| | (49)\$ | 222 \$ | (34)\$ | 51 \$ | (31)\$ | 62 \$ |

(1) Représente les profits ou les pertes latents qui auraient été comptabilisés en résultat net (aux fins du reclassement depuis les titres à la juste valeur par le biais du résultat net) ou dans les autres éléments du résultat global (aux fins du reclassement depuis les titres disponibles à la vente) si les actifs n'avaient pas été reclassés.

(2) Les revenus d'intérêts/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période tiennent compte de l'amortissement des profits nets latents liés aux actifs reclassés qui ont été comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres à la date du reclassement.

s.o. sans objet

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | |
|---|-------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | 31 octobre 2015 | | | |
| | Canada | États-Unis | Autres pays | Total | Canada | États-Unis | Autres pays | Total |
| Prêts de détail (1) | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 241 800 \$ | 10 014 \$ | 3 184 \$ | 254 998 \$ | 229 987 \$ | 772 \$ | 3 216 \$ | 233 975 \$ |
| Prêts aux particuliers | 82 205 | 6 853 | 4 408 | 93 466 | 84 637 | 4 623 | 5 086 | 94 346 |
| Prêts sur cartes de crédit | 16 601 | 267 | 260 | 17 128 | 15 516 | 89 | 254 | 15 859 |
| Prêts aux petites entreprises (2) | 3 878 | – | – | 3 878 | 4 003 | – | – | 4 003 |
| | 344 484 | 17 134 | 7 852 | 369 470 | 334 143 | 5 484 | 8 556 | 348 183 |
| Prêts de gros (1) | | | | | | | | |
| Prêts aux entreprises (3) | 65 756 | 58 010 | 20 304 | 144 070 | 60 221 | 34 385 | 21 952 | 116 558 |
| Prêts aux banques (4) | 1 027 | 445 | 207 | 1 679 | 530 | 115 | 1 155 | 1 800 |
| Prêts aux organismes souverains (5) | 6 625 | 827 | 1 168 | 8 620 | 6 332 | – | 1 379 | 7 711 |
| | 73 408 | 59 282 | 21 679 | 154 369 | 67 083 | 34 500 | 24 486 | 126 069 |
| Total des prêts | 417 892 | 76 416 | 29 531 | 523 839 | 401 226 | 39 984 | 33 042 | 474 252 |
| Provision pour pertes sur prêts | (1 491) | (262) | (482) | (2 235) | (1 416) | (131) | (482) | (2 029) |
| Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts | 416 401 \$ | 76 154 \$ | 29 049 \$ | 521 604 \$ | 399 810 \$ | 39 853 \$ | 32 560 \$ | 472 223 \$ |

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2016 | | | | | | | |
|---|------------------------------|-------------------|------------------|-------------------|--------------------------------|-------------------|------------------------|-------------------|
| | Durée jusqu'à l'échéance (1) | | | | Sensibilité aux taux d'intérêt | | | |
| | Moins de 1 an (2) | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Total | Taux variable | Taux fixe | Non sensibles aux taux | Total |
| Prêts de détail | 190 834 \$ | 161 953 \$ | 16 683 \$ | 369 470 \$ | 116 355 \$ | 247 021 \$ | 6 094 \$ | 369 470 \$ |
| Prêts de gros | 121 625 | 23 721 | 9 023 | 154 369 | 55 639 | 95 133 | 3 597 | 154 369 |
| Total des prêts | 312 459 \$ | 185 674 \$ | 25 706 \$ | 523 839 \$ | 171 994 \$ | 342 154 \$ | 9 691 \$ | 523 839 \$ |
| Provision pour pertes sur prêts | | | | (2 235) | | | | (2 235) |
| Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts | | | | 521 604 \$ | | | | 521 604 \$ |

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2015 | | | | | | | |
|---|------------------------------|-------------------|------------------|-------------------|--------------------------------|-------------------|------------------------|-------------------|
| | Durée jusqu'à l'échéance (1) | | | | Sensibilité aux taux d'intérêt | | | |
| | Moins de 1 an (2) | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Total | Taux variable | Taux fixe | Non sensibles aux taux | Total |
| Prêts de détail | 194 596 \$ | 143 352 \$ | 10 235 \$ | 348 183 \$ | 126 141 \$ | 216 841 | 5 201 | 348 183 \$ |
| Prêts de gros | 101 922 | 19 505 | 4 642 | 126 069 | 53 799 | 70 827 | 1 443 | 126 069 |
| Total des prêts | 296 518 \$ | 162 857 \$ | 14 877 \$ | 474 252 \$ | 179 940 \$ | 287 668 \$ | 6 644 \$ | 474 252 \$ |
| Provision pour pertes sur prêts | | | | (2 029) | | | | (2 029) |
| Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts | | | | 472 223 \$ | | | | 472 223 \$ |

(1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

(2) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Provision pour pertes sur créances

| (en millions de dollars canadiens) | Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 | | | | | | Solde à la fin de la période |
|---|---|--|------------------|---------------|------------------|--------------------------|------------------------------|
| | Solde au début de la période | Dotation à la provision pour pertes sur créances | Sorties du bilan | Recouvrements | Désactualisation | Écarts de change/ autres | |
| Prêts de détail | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 242 \$ | 77 \$ | (42)\$ | 5 \$ | (24)\$ | 15 \$ | 273 \$ |
| Prêts aux particuliers | 530 | 458 | (556) | 111 | (14) | – | 529 |
| Prêts sur cartes de crédit | 386 | 442 | (564) | 122 | – | – | 386 |
| Prêts aux petites entreprises | 64 | 34 | (40) | 10 | (3) | – | 65 |
| | 1 222 | 1 011 | (1 202) | 248 | (41) | 15 | 1 253 |
| Prêts de gros | | | | | | | |
| Prêts aux entreprises | 805 | 528 | (321) | 38 | (59) | (12) | 979 |
| Prêts aux banques | 2 | (3) | – | – | – | 1 | – |
| | 807 | 525 | (321) | 38 | (59) | (11) | 979 |
| Prêts dépréciés acquis | – | 10 | – | – | – | (7) | 3 |
| Total de la provision pour pertes sur prêts | 2 029 | 1 546 | (1 523) | 286 | (100) | (3) | 2 235 |
| Provision pour éléments hors bilan et autres (1) | 91 | – | – | – | – | – | 91 |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 2 120 \$ | 1 546 \$ | (1 523)\$ | 286 \$ | (100)\$ | (3)\$ | 2 326 \$ |
| Évalués individuellement | 252 \$ | 351 \$ | (224)\$ | 25 \$ | (50)\$ | 11 \$ | 365 \$ |
| Évalués collectivement | 1 868 | 1 195 | (1 299) | 261 | (50) | (14) | 1 961 |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 2 120 \$ | 1 546 \$ | (1 523)\$ | 286 \$ | (100)\$ | (3)\$ | 2 326 \$ |

| (en millions de dollars canadiens) | Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 | | | | | | Solde à la fin de la période |
|---|---|--|------------------|---------------|------------------|--------------------------|------------------------------|
| | Solde au début de la période | Dotation à la provision pour pertes sur créances | Sorties du bilan | Recouvrements | Désactualisation | Écarts de change/ autres | |
| Prêts de détail | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 240 \$ | 46 \$ | (64)\$ | 7 \$ | (23)\$ | 36 \$ | 242 \$ |
| Prêts aux particuliers | 535 | 384 | (494) | 105 | (16) | 16 | 530 |
| Prêts sur cartes de crédit | 385 | 378 | (497) | 119 | – | 1 | 386 |
| Prêts aux petites entreprises | 64 | 32 | (40) | 10 | (2) | – | 64 |
| | 1 224 | 840 | (1 095) | 241 | (41) | 53 | 1 222 |
| Prêts de gros | | | | | | | |
| Prêts aux entreprises | 768 | 258 | (243) | 33 | (39) | 28 | 805 |
| Prêts aux banques | 2 | (1) | – | 1 | – | – | 2 |
| | 770 | 257 | (243) | 34 | (39) | 28 | 807 |
| Total de la provision pour pertes sur prêts | 1 994 | 1 097 | (1 338) | 275 | (80) | 81 | 2 029 |
| Provision pour éléments hors bilan et autres (1) | 91 | – | – | – | – | – | 91 |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 2 085 \$ | 1 097 \$ | (1 338)\$ | 275 \$ | (80)\$ | 81 \$ | 2 120 \$ |
| Évalués individuellement | 214 \$ | 149 \$ | (132)\$ | 18 \$ | (26)\$ | 29 \$ | 252 \$ |
| Évalués collectivement | 1 871 | 948 | (1 206) | 257 | (54) | 52 | 1 868 |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 2 085 \$ | 1 097 \$ | (1 338)\$ | 275 \$ | (80)\$ | 81 \$ | 2 120 \$ |

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014

| (en millions de dollars canadiens) | Solde au début de la période | Dotations à la provision pour pertes sur créances | Sorties du bilan | Recouvrements | Désactualisation | Écarts de change/ autres | Solde à la fin de la période |
|---|------------------------------|---|------------------|---------------|------------------|--------------------------|------------------------------|
| Prêts de détail | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 151 \$ | 95 \$ | (30)\$ | 2 \$ | (26)\$ | 48 \$ | 240 \$ |
| Prêts aux particuliers | 583 | 444 | (565) | 106 | (23) | (10) | 535 |
| Prêts sur cartes de crédit | 385 | 353 | (466) | 114 | – | (1) | 385 |
| Prêts aux petites entreprises | 61 | 44 | (47) | 9 | (2) | (1) | 64 |
| | 1 180 | 936 | (1 108) | 231 | (51) | 36 | 1 224 |
| Prêts de détail | | | | | | | |
| Prêts aux entreprises | 777 | 228 | (221) | 32 | (36) | (12) | 768 |
| Prêts aux banques | 2 | – | – | – | – | – | 2 |
| | 779 | 228 | (221) | 32 | (36) | (12) | 770 |
| Total de la provision pour pertes sur prêts | 1 959 | 1 164 | (1 329) | 263 | (87) | 24 | 1 994 |
| Provision pour éléments hors bilan et autres (1) | 91 | – | – | – | – | – | 91 |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 2 050 \$ | 1 164 \$ | (1 329)\$ | 263 \$ | (87)\$ | 24 \$ | 2 085 \$ |
| Évalués individuellement | 240 \$ | 160 \$ | (188)\$ | 16 \$ | (24)\$ | 10 \$ | 214 \$ |
| Évalués collectivement | 1 810 | 1 004 | (1 141) | 247 | (63) | 14 | 1 871 |
| Total de la provision pour pertes sur créances | 2 050 \$ | 1 164 \$ | (1 329)\$ | 263 \$ | (87)\$ | 24 \$ | 2 085 \$ |

(1) La provision pour éléments hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte à titre de provisions dans les autres passifs.

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | |
|---|-------------------------|--------------------|--------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| Revenu net d'intérêt | 16 531 \$ | 14 771 \$ | 14 116 \$ |
| Dotations à la provision pour pertes sur créances | 1 546 | 1 097 | 1 164 |
| Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances | 14 985 \$ | 13 674 \$ | 12 952 \$ |

Prêts en souffrance mais non douteux

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | |
|------------------------------------|----------------------|------------------|------------------|----------|----------------------|------------------|------------------|----------|
| | 31 octobre 2016 | | | | 31 octobre 2015 | | | |
| | De 1 jour à 29 jours | De 30 à 89 jours | 90 jours et plus | Total | De 1 jour à 29 jours | De 30 à 89 jours | 90 jours et plus | Total |
| Prêts de détail | 3 450 \$ | 1 296 \$ | 337 \$ | 5 083 \$ | 3 054 \$ | 1 298 \$ | 314 \$ | 4 666 \$ |
| Prêts de gros | 848 | 372 | – | 1 220 | 417 | 184 | – | 601 |
| | 4 298 \$ | 1 668 \$ | 337 \$ | 6 303 \$ | 3 471 \$ | 1 482 \$ | 314 \$ | 5 267 \$ |

Valeur comptable brute des prêts évalués individuellement comme étant douteux (1)

| (en millions de dollars canadiens) | Au | |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| Prêts de détail (2) | 16 \$ | – \$ |
| Prêts de gros (2) | | |
| Prêts aux entreprises | 2 130 | 991 |
| Prêts aux banques | 2 | 2 |
| Prêts dépréciés acquis | 418 | – |
| | 2 566 \$ | 993 \$ |

(1) Le solde moyen brut des prêts évalués individuellement comme étant douteux était de 2 037 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 (830 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015).

(2) Exclusion faite des PDA.

Prêts dépréciés acquis

Les PDA découlant de l'acquisition de City National se composent de prêts de détail, de prêts de gros et de prêts assurés par la FDIC dont les soldes de capital dus correspondaient respectivement à 27 millions, à 73 millions et à 642 millions de dollars, et dont les justes valeurs respectives étaient de 22 millions, de 62 millions et de 596 millions de dollars au 2 novembre 2015 (date d'acquisition).

Le tableau suivant présente le détail de nos PDA.

| | Au 31 octobre 2016 |
|--|--------------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | |
| City National | |
| Solde de capital dû (1) | 409 \$ |
| Ajustements de la juste valeur relatifs à la qualité du crédit | (12) |
| Prime (escompte) liée au taux d'intérêt et autres primes (escomptes) | 21 |
| Valeur comptable | 418 |
| Provision évaluée individuellement | (3) |
| Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe (2) | 415 \$ |

(1) Représente le montant contractuel dû, déduction faite des radiations, depuis l'acquisition du prêt.

(2) La valeur comptable ne tient pas compte de l'incidence des accords de partage de pertes conclus avec la FDIC.

Prêts assurés par la FDIC

Au 31 octobre 2016, le solde des prêts assurés par la FDIC s'établissait à 374 millions de dollars et était inclus sous la rubrique Prêts, dans le bilan consolidé. Au 31 octobre 2016, les soldes respectifs des actifs compensatoires et des passifs au titre des dispositions de récupération étaient de 2 millions de dollars et de 26 millions de dollars.

Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités structurées ou à d'autres tiers. La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, tels que les risques liés aux paiements anticipés, au crédit, au prix, au taux d'intérêt et au change.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (ratio prêt-valeur). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels titrisés en vertu de ce programme d'un ratio prêt-valeur inférieur à 80 %. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est constatée au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos comptes consolidés de résultat. Le montant constaté en tant que perte n'était pas important pour nos états financiers consolidés, et aucune perte importante découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée au cours de 2016 et de 2015.

Nous cédon les groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à une entité structurée parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents que nous avons titrisés, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un tiers gestionnaire. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux en vertu desquels nous versons à l'entité les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre des swaps, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements admissibles aux termes des modalités des swaps.

Nous avons déterminé que certains des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à l'entité ne peuvent être décomptabilisés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et constatés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est constaté au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés

Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat dans le futur et conservons la quasi-totalité des risques et avantages associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunts assortis de garanties.

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | |
|--|--|---|-------------------|------------|--|---|-------------------|------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | 31 octobre 2015 | | | |
| | Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1) (2) | Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3) | Titres prêtés (3) | Total | Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1) (2) | Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3) | Titres prêtés (3) | Total |
| Valeur comptable des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation | 33 648 \$ | 100 556 \$ | 2 885 \$ | 137 089 \$ | 35 707 \$ | 78 327 \$ | 4 961 \$ | 118 995 \$ |
| Valeur comptable du passif connexe | 33 670 | 100 556 | 2 885 | 137 111 | 36 130 | 78 327 | 4 961 | 119 418 |
| Juste valeur des actifs transférés | 33 574 \$ | 100 556 \$ | 2 885 \$ | 137 015 \$ | 35 770 \$ | 78 327 \$ | 4 961 \$ | 119 058 \$ |
| Juste valeur du passif connexe | 34 730 | 100 556 | 2 885 | 138 171 | 37 150 | 78 327 | 4 961 | 120 438 |
| Juste valeur de la position nette | (1 156)\$ | – \$ | – \$ | (1 156)\$ | (1 380)\$ | – \$ | – \$ | (1 380)\$ |

(1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles servant au financement après la titrisation initiale.

(2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.

(3) Ne comprend pas la valeur excédentaire des actifs donnés en garantie.

Note 7 Entités structurées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir nos besoins et les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer l'existence d'un contrôle. Les entités structurées sont généralement constituées dans un but précis et bien défini, et des restrictions sont imposées à leurs activités courantes. Nous consolidons une entité structurée lorsque nous contrôlons l'entité conformément à nos méthodes comptables, tel qu'il est décrit à la note 2. Dans d'autres cas, nous pourrions être le promoteur d'une telle entité ou y détenir une participation, mais sans la consolider.

Entités structurées consolidées

Nous consolidons les entités structurées suivantes, dont les actifs et les passifs sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs dans ces entités structurées grèvent habituellement uniquement les actifs des entités connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité structurée consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de cette entité.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée, sur une base renouvelable. L'entité fait l'acquisition de participations en copropriété dans un portefeuille de créances sur cartes de crédit et émet des billets à terme de premier rang et secondaires garantis par le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit. Les garanties dont disposent les investisseurs qui achètent les billets à terme ne grèvent que le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit et jouons un rôle administratif pour l'entité. Nous fournissons également une protection de premier niveau contre les pertes, car nous conservons une participation dans les actifs transférés, versons à l'occasion des fonds dans un compte de réserve en espèces et conservons certains billets secondaires. De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché; nous fournissons des prêts subordonnés à l'entité pour acquitter ses frais initiaux; nous agissons aussi à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité.

Nous consolidons l'entité structurée car nous avons le pouvoir décisionnel en ce qui a trait au calendrier et à l'importance des émissions futures ainsi qu'à d'autres activités pertinentes que nous avons définies dès sa mise en place. Nous obtenons également des avantages de financement importants et nous conservons la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2016, des effets émis par nos entités de titrisation de créances sur cartes de crédit d'un montant de 9,8 milliards de dollars ont été comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (9,1 milliards au 31 octobre 2015).

Entité de papier commercial garanti par des créances

Nous avons constitué une entité de financement qui nous fournit des prêts qu'elle finance en émettant du papier commercial à l'intention de tiers investisseurs. Le papier commercial de l'entité structurée est assorti d'une notation équivalente à celle de RBC, puisque nous sommes tenus d'avancer des liquidités à l'entité si les liquidités provenant d'autres sources sont insuffisantes pour régler le papier commercial arrivant à échéance. Nous donnons des garanties sur ces prêts et sommes exposés aux risques de marché et de crédit liés aux titres donnés en garantie. Nous administrons l'entité et gagnons des honoraires d'administration en échange de ces services.

Nous consolidons l'entité structurée puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, que nous sommes l'unique emprunteur de la structure, et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2016, du papier commercial émis par l'entité d'un montant de 9,6 milliards de dollars a été comptabilisé au poste Dépôts de nos bilans consolidés (11,8 milliards au 31 octobre 2015).

Entités de capital novatrices

La Fiducie de capital RBC a été créée aux fins de l'émission des instruments de capital novateurs, dont le produit a servi à l'achat de prêts hypothécaires émis par RBC. Nous consolidons la fiducie puisque, en notre qualité d'administrateur, d'agent administrateur et d'investisseur en

capitaux propres, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de la fiducie et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Se reporter à la note 20 pour en savoir davantage sur les instruments de capital novateurs.

Obligations sécurisées

RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) a été créée aux fins de l'émission de garanties d'obligations sécurisées que nous émettons. Nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires à Guarantor LP afin de soutenir les activités de financement et de se conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu de notre programme d'obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de RBC; par conséquent, les investisseurs ont un droit contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées. Nous agissons à titre de commandité, de commanditaires, de contrepartie dans le cadre de swaps, de prêteur et de fournisseur de liquidités auprès de Guarantor LP, de même qu'à titre d'émetteur enregistré des obligations sécurisées.

Nous consolidons Guarantor LP puisque, en notre qualité de commandité, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Au 31 octobre 2016, le montant total des prêts hypothécaires transférés et en cours s'établissait à 53,8 milliards de dollars (54,5 milliards au 31 octobre 2015) et des obligations sécurisées d'un montant de 40,5 milliards de dollars étaient constatées au poste Dépôts de nos bilans consolidés (37,2 milliards au 31 octobre 2015).

Structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales

Nous vendons des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt à des structures d'obligations encaissables par anticipation, qui sont constituées d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie de rehaussement de crédit nous achète une obligation, financée par un certificat de fiducie émis à l'intention de la fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie d'obligations encaissables par anticipation émet ensuite des certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et un certificat résiduel que nous détenons. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons une facilité de liquidités à la fiducie d'obligations encaissables par anticipation, ce qui nous oblige à acheter les certificats qui ont été déposés pour rachat mais non revendus avec succès. Nous fournissons également une lettre de crédit à la fiducie de rehaussement de crédit, en vertu de laquelle nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux obligations sous-jacentes. Nous gagnons des intérêts sur le certificat résiduel et nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation de la facilité de liquidités et de la lettre de crédit.

Nous consolidons la fiducie de rehaussement de crédit et la fiducie d'obligations encaissables par anticipation lorsque nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, incluant la sélection des obligations municipales sous-jacentes et la capacité de mettre fin à la structure, et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des obligations municipales sous-jacentes. Au 31 octobre 2016, des obligations municipales d'un montant de 2,5 milliards de dollars étaient incluses dans les titres disponibles à la vente liés aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation (6,0 milliards au 31 octobre 2015) et des certificats à taux variable d'un montant correspondant de 2,5 milliards de dollars étaient comptabilisés au poste Dépôts de nos bilans consolidés (6,1 milliards au 31 octobre 2015).

Fonds de placement non gérés par RBC

Nous concluons certains dérivés sur actions avec des tiers en vertu desquels nos placements dans les fonds visés sont détenus par une société en commandite intermédiaire (l'entité intermédiaire), dans laquelle nous détenons la grande majorité des titres de participation. Nous consolidons l'entité intermédiaire puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'ensemble des activités de l'entité et que nous sommes exposés à la majorité des risques et des avantages en raison de nos placements en titres de participation. Au 31 octobre 2016, des titres détenus à des fins de transaction, d'un montant de 179 millions de dollars, lesquels représentent nos placements dans les fonds de référence, étaient constatés dans nos bilans consolidés (227 millions au 31 octobre 2015).

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement concernant les fonds. Nous consolidons certains fonds communs de placement et fonds en gestion commune dans lesquels nos participations, qui comprennent des investissements directs du capital de démarrage ainsi que des honoraires de gestion ou des honoraires liés au rendement, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2016, des titres détenus à des fins de transaction dans les fonds consolidés, d'un montant de 498 millions de dollars (586 millions au 31 octobre 2015), et d'autres passifs représentant les parts de fonds détenues par des tiers, d'un montant de 126 millions de dollars (190 millions au 31 octobre 2015), étaient constatés dans nos bilans consolidés.

Entités structurées non consolidées

Nous détenons des droits dans certaines entités structurées que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs que nous inscrivons à nos bilans consolidés, ainsi que le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à nos participations détenues dans les entités structurées non consolidées. Ce tableau présente également la taille de chaque catégorie d'entité structurée non consolidée, évaluée selon le total des actifs des entités dans lesquelles nous détenons une participation.

| | Au 31 octobre 2016 | | | | | | |
|---|-------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-----------|--------------|
| | Conduits multicédants (1) (2) | Entités de financement structuré | Fonds de placement non gérés par RBC | Fonds de placement gérés par RBC | Entités de titrisation de tiers | Autres | Total |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | |
| Actif figurant au bilan | | | | | | | |
| Valeurs mobilières | 675 \$ | – \$ | 2 543 \$ | 213 \$ | – \$ | 777 \$ | 4 208 \$ |
| Prêts | 733 | 1 179 | – | – | 4 359 | – | 6 271 |
| Dérivés | 11 | – | – | – | 3 | 21 | 35 |
| Autres actifs | – | 549 | 3 | 156 | – | 75 | 783 |
| | 1 419 \$ | 1 728 \$ | 2 546 \$ | 369 \$ | 4 362 \$ | 873 \$ | 11 297 \$ |
| Passif figurant au bilan | | | | | | | |
| Dérivés | 68 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 3 \$ | 71 \$ |
| Autres passifs | – | – | 27 | – | – | 1 | 28 |
| | 68 \$ | – \$ | 27 \$ | – \$ | – \$ | 4 \$ | 99 \$ |
| Risque de perte maximal (3) | 39 475 \$ | 4 725 \$ | 3 378 \$ | 370 \$ | 8 998 \$ | 1 301 \$ | 58 247 \$ |
| Total de l'actif des entités structurées non consolidées | 38 703 \$ | 20 650 \$ | 587 125 \$ | 308 683 \$ | 113 627 \$ | 63 792 \$ | 1 132 580 \$ |
| | | | | | | | |
| | Au 31 octobre 2015 | | | | | | |
| | Conduits multicédants (1) (2) | Entités de financement structuré | Fonds de placement non gérés par RBC | Fonds de placement gérés par RBC | Entités de titrisation de tiers | Autres | Total |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | | |
| Actif figurant au bilan | | | | | | | |
| Valeurs mobilières | 17 \$ | – \$ | 2 661 \$ | 275 \$ | – \$ | 697 \$ | 3 650 \$ |
| Prêts | 764 | 1 323 | – | – | 5 447 | – | 7 534 |
| Dérivés | 19 | 2 | – | – | 3 | 54 | 78 |
| Autres actifs | – | 547 | 1 | 225 | – | 57 | 830 |
| | 800 \$ | 1 872 \$ | 2 662 \$ | 500 \$ | 5 450 \$ | 808 \$ | 12 092 \$ |
| Passif figurant au bilan | | | | | | | |
| Dérivés | 24 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 11 \$ | 35 \$ |
| Autres passifs | – | – | 33 | – | – | 2 | 35 |
| | 24 \$ | – \$ | 33 \$ | – \$ | – \$ | 13 \$ | 70 \$ |
| Risque de perte maximal (3) | 37 789 \$ | 3 681 \$ | 3 440 \$ | 490 \$ | 9 694 \$ | 927 \$ | 56 021 \$ |
| Total de l'actif des entités structurées non consolidées | 37 044 \$ | 21 621 \$ | 658 236 \$ | 278 474 \$ | 125 294 \$ | 67 658 \$ | 1 188 327 \$ |

(1) Le total de l'actif des entités structurées non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. Sur les engagements d'acquisition en cours, les conduits ont acquis des actifs financiers d'un montant total de 24,6 milliards de dollars au 31 octobre 2016 (25,2 milliards au 31 octobre 2015).

(2) Les titres comprennent du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) de 670 millions de dollars acheté conformément aux règles de conservation des risques (néant au 31 octobre 2015).

(3) Le risque de perte maximal découlant de nos participations détenues dans ces entités est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés et aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement à la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Se reporter à la note 26.

Nos liens avec chaque catégorie significative d'entité structurée non consolidée sont décrits ci-dessous.

Conduits multicédants

Nous administrons cinq programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants (conduits multicédants) – deux au Canada et trois aux États-Unis. Ces conduits acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Nous n'avons aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance des opérations. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit.

En octobre 2014, les organismes de réglementation fédéraux des États-Unis ont adopté la réglementation relative aux exigences de conservation du risque de crédit pour les titres adossés à des actifs (règles de conservation des risques) de la loi Dodd-Frank. Nous avons commencé à acheter du PCAA auprès des conduits multicédants américains dans le cadre du plan de mise en œuvre pour nous conformer aux règles de conservation du risque d'ici le 24 décembre 2016. Nous continuons d'agir à titre d'agent des placements pour les conduits multicédants et, de temps à autre, nous pouvons acheter du PCAA émis par ces conduits afin de faciliter la liquidité générale du programme.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Pour certaines opérations, nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de change à terme et à des swaps de taux d'intérêt afin de faciliter la titrisation d'actifs à taux fixe et/ou libellés en devises pour nos clients au moyen des conduits. Ces dérivés nous exposent aux risques de change et de taux d'intérêt, qui font l'objet d'une gestion centralisée par nos bureaux de change et de swaps, respectivement, et au risque de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, qui est atténué par les rehaussements de crédit décrits ci-dessous.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liée à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes et la gestion des passifs liés au PCAA.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel de diriger les activités pertinentes susmentionnées.

Entités de financement structuré

Nous avons acheté des titres à enchères américains auprès de certaines fiducies (fiducies liées à des titres à enchères américains) qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Nous pourrions subir des pertes liées à ces fiducies liées à des titres à enchères américains si des défauts de paiement sur les prêts aux étudiants sous-jacents se produisent; cependant, dans la plupart de ces structures, le capital et les intérêts courus sur ces prêts sont garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. Nous agissons à titre d'agent de vente aux enchères pour certaines de ces entités, mais n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères. Nous ne consolidons pas ces fiducies liées à des titres à enchères américains puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités d'investissement et de financement des fiducies, qui sont les activités ayant le plus d'incidence sur le rendement des fiducies.

En outre, nous investissons dans certaines structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales que nous ne consolidons pas. Ces structures sont semblables aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales décrites ci-dessus. Cependant, les certificats résiduels sont détenus par des tiers et nous ne fournissons pas de rehaussement de crédit des actifs sous-jacents. Nous fournissons des facilités de liquidités sur les certificats à taux variable, lesquelles peuvent être utilisées si les certificats ont été déposés pour rachat mais ne peuvent pas être revendus. Nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes des structures. Par conséquent, nous ne consolidons pas ces structures. Les actifs transférés à ces programmes sont décomptabilisés de nos bilans consolidés.

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni par au moins un tiers investisseur en titres de participation. Nous agissons à titre de promoteur et d'agent des placements pour l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks de premier rang, ce qui marque la fin de notre engagement à l'égard de cette transaction. Nous ne consolidons pas ces structures de titres garantis par des prêts, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Fonds de placement non gérés par RBC

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds de référence, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds de référence gérés par des tiers. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Nous ne consolidons pas ces fonds visés gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous fournissons des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds ont émis des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Les engagements inutilisés relatifs aux liquidités nous exposent au risque de liquidité lié aux actions privilégiées, et les engagements utilisés nous exposent au risque de crédit lié aux obligations municipales sous-jacentes. Nous ne consolidons pas ces fonds gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement des fonds. Nous ne consolidons pas ces fonds communs de placement et fonds en gestion commune dans lesquels nos droits indiquent que nous exerçons notre pouvoir décisionnel à titre de mandataire des autres porteurs de parts.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des droits dans des entités de titrisation qui fournissent du financement à certains tiers aux noms desquels les entités ont été créées. Les activités de ces entités se limitent à l'achat et à la vente d'actifs précis émis par le promoteur et à l'émission d'effets adossés à des actifs garantis par ces actifs. Les actifs sous-jacents sont généralement des créances, y compris des prêts automobiles et le crédit-bail

automobile. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir du financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, y compris aux activités d'investissement et de financement.

Autres

Les autres entités structurées comprennent les entités de création de produits de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt.

Nous utilisons des entités structurées généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats sur dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités. Nous ne consolidons pas ces entités de création de produits de crédit puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, qui comprennent la sélection des portefeuilles de garanties et de référence, et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des avantages ou des risques des entités.

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré ou de restauration historique (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les tiers investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds. Nous achetons aussi des participations passives dans des entités liées aux crédits d'impôt spécialisées en énergie renouvelable créées et contrôlées par des tierces parties. Nous ne consolidons pas les fonds de ces tierces parties puisque nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à ces activités et que nos placements sont gérés en tant que partie d'importants portefeuilles qui sont détenus à des fins de transaction.

Autres participations dans des entités structurées non consolidées

Dans le cours normal de nos activités, nous achetons et vendons des intérêts passifs dans certaines entités structurées mises en place par des tiers, y compris dans des fonds communs de placement, des fonds négociés en Bourse et des titres adossés à des actifs dont le gouvernement est le promoteur. Nos placements dans ces entités sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités et de couverture. Nous n'avons pas créé ces entités et nous n'en sommes pas le promoteur, et nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à leurs activités courantes. Le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés est limité à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus. Au 31 octobre 2016, des placements dans ces entités de 51 milliards de dollars étaient inclus aux postes Titres détenus à des fins de transaction et Titres disponibles à la vente, au bilan consolidé. Se reporter aux notes 3 et 4 pour plus de détails sur nos titres de placement.

Entités commanditées

Nous sommes le promoteur de certaines entités structurées dans lesquelles nous détenons des droits mais que nous ne consolidons pas. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, notre association initiale et continue avec l'entité et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité. Nous sommes considérés comme le promoteur de certaines entités de création de produits de crédit, d'entités liées aux crédits d'impôt, de fonds communs de placement gérés par RBC et d'une entité de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons transféré des prêts hypothécaires commerciaux d'une valeur comptable de 660 millions de dollars (195 millions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015) à une entité de titrisation commanditée dans laquelle nous ne détenons aucun droit à la fin de la période considérée.

Soutien financier fourni aux entités structurées

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2016, 2015 et 2014, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions pas tenus, par un contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date ultérieure préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples de swaps sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule monnaie en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une monnaie contre réception de paiements fixes dans une autre monnaie. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de capitaux nominaux et d'intérêts dans deux monnaies différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix déterminé et à une date prédéterminée au plus tard. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, notamment, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les dérivés de crédit englobent les swaps sur défaillance de crédit, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de la valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels l'une des parties accepte de verser à l'autre ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements, tels que les intérêts générés sur ces actifs, en échange d'une somme basée sur les taux de financement en vigueur sur le marché.

Autres produits dérivés

Les autres contrats comprennent les dérivés sur métaux précieux, sur marchandises, à valeur stable et sur titres de participation.

Dérivés non financiers

Nous négocions également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers.

Dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos opérations liées aux dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des intervenants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques de marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits.

Dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que le risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et les risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'une relation de couverture est efficace, les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'une relation de couverture en fonction de la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument de couverture dérivé par rapport à la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert. Lorsque des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de leur valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Un montant de 70 millions de dollars au titre des pertes latentes après impôt liées aux couvertures qui ne sont plus désignées comme telles (des pertes latentes avant impôt de 95 millions), qui était comptabilisé dans les autres composantes des capitaux propres au 31 octobre 2016, devrait être reclassé dans le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois.

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | |
|------------------------------------|--|--------------------------------|-------------------------------------|--|--|--------------------------------|-------------------------------------|--|
| | 31 octobre 2016 | | | | 31 octobre 2015 | | | |
| | Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture | | | | Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture | | | |
| | Couvertures de flux de trésorerie | Couvertures de la juste valeur | Couvertures de l'investissement net | Non désignés comme instruments de couverture | Couvertures de flux de trésorerie | Couvertures de la juste valeur | Couvertures de l'investissement net | Non désignés comme instruments de couverture |
| Actifs | | | | | | | | |
| Instruments dérivés | 546 \$ | 1 686 \$ | 183 \$ | 116 529 \$ | 842 \$ | 1 814 \$ | 167 \$ | 102 803 \$ |
| Passifs | | | | | | | | |
| Instruments dérivés | 1 266 | 430 | 113 | 114 741 | 1 629 | 311 | 49 | 105 871 |
| Instruments non dérivés | – | – | 19 982 | s.o. | – | – | 18 804 | s.o. |

s.o. : sans objet

Résultats des activités de couverture comptabilisées en résultat net et dans les autres éléments du résultat global

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | |
|---|-------------------------|--------------------|--------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| Couvertures de la juste valeur | | | |
| Profits (pertes) sur les instruments de couverture (1) | (235)\$ | 313 \$ | 216 \$ |
| Profits (pertes) sur les éléments couverts attribuables au risque couvert (1) | 135 | (424) | (329) |
| Tranche inefficace (1) (2) | (100) | (111) | (113) |
| Couvertures de flux de trésorerie | | | |
| Tranche inefficace (1) | 1 | 3 | (13) |
| Tranche efficace (3) | (35) | (541) | (108) |
| Reclassées en résultat au cours de la période (4) (5) | (71) | (447) | (38) |
| Couvertures de l'investissement net | | | |
| Tranche inefficace (1) | – | (1) | 1 |
| Profits (pertes) de change (3) | 147 | 5 885 | 2 743 |
| Profits (pertes) liés aux couvertures (3) | 113 | (3 223) | (1 585) |

(1) Les montants sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt.

(2) Les montants comprennent des pertes de 97 millions de dollars (106 millions au 31 octobre 2015; 109 millions au 31 octobre 2014) qui sont exclues de l'évaluation de l'efficacité de la couverture et qui sont compensés par des couvertures.

(3) Les montants sont inclus dans les autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt.

(4) Les montants sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

(5) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, des pertes après impôt de 52 millions de dollars ont été reclassées des autres composantes des capitaux propres au résultat (330 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 28 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014).

Capitaux nominaux des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus)

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2016 | | | | | | |
|---|--------------------------|---------------------|---------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|--------------------------------------|
| | Durée jusqu'à l'échéance | | | | Total | À des fins de transaction | À des fins autres que de transaction |
| | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans (1) | | | | |
| Contrats hors cote | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | | |
| Contrats de garantie de taux d'intérêt | 522 944 \$ | 9 121 \$ | – \$ | 532 065 \$ | 532 065 \$ | – \$ | |
| Swaps | 1 991 365 | 3 485 607 | 2 285 420 | 7 762 392 | 7 464 144 | 298 248 | |
| Options achetées | 114 519 | 161 584 | 70 160 | 346 263 | 346 263 | – | |
| Options vendues | 97 283 | 182 233 | 71 503 | 351 019 | 351 019 | – | |
| Contrats de change | | | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 1 288 656 | 44 980 | 939 | 1 334 575 | 1 314 103 | 20 472 | |
| Swaps sur devises | 8 869 | 34 931 | 30 866 | 74 666 | 69 626 | 5 040 | |
| Swaps simultanés de taux et de devises | 272 029 | 544 195 | 251 371 | 1 067 595 | 1 013 958 | 53 637 | |
| Options achetées | 28 601 | 16 538 | 4 619 | 49 758 | 49 758 | – | |
| Options vendues | 28 676 | 14 723 | 4 924 | 48 323 | 48 323 | – | |
| Dérivés de crédit (2) | 1 581 | 10 314 | 4 306 | 16 201 | 15 842 | 359 | |
| Autres contrats | 58 863 | 59 133 | 22 355 | 140 351 | 136 205 | 4 146 | |
| Contrats négociés en Bourse | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – position acheteur | 26 076 | 14 496 | 3 | 40 575 | 40 575 | – | |
| Contrats à terme standardisés – position vendeur | 35 269 | 19 551 | – | 54 820 | 54 820 | – | |
| Options achetées | 18 196 | 165 | – | 18 361 | 18 361 | – | |
| Options vendues | 10 978 | – | – | 10 978 | 10 978 | – | |
| Contrats de change | | | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – position acheteur | 312 | – | – | 312 | 312 | – | |
| Contrats à terme standardisés – position vendeur | 423 | 3 | – | 426 | 426 | – | |
| Autres contrats | 178 615 | 55 820 | 617 | 235 052 | 235 052 | – | |
| | 4 683 255 \$ | 4 653 394 \$ | 2 747 083 \$ | 12 083 732 \$ | 11 701 830 \$ | 381 902 \$ | |

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2015 | | | | | | |
|---|--------------------------|---------------------|---------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|--------------------------------------|
| | Durée jusqu'à l'échéance | | | | | À des fins de transaction | À des fins autres que de transaction |
| | Moins de 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans (1) | Total | | | |
| Contrats hors cote | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | | |
| Contrats de garantie de taux d'intérêt | 602 072 \$ | 26 334 \$ | – \$ | 628 406 \$ | 628 406 \$ | – \$ | |
| Swaps | 1 717 989 | 3 946 377 | 2 482 659 | 8 147 025 | 7 922 567 | 224 458 | |
| Options achetées | 106 908 | 99 994 | 34 649 | 241 551 | 241 551 | – | |
| Options vendues | 107 213 | 108 237 | 44 268 | 259 718 | 259 718 | – | |
| Contrats de change | | | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 1 273 434 | 45 591 | 1 275 | 1 320 300 | 1 271 428 | 48 872 | |
| Swaps sur devises | 7 404 | 24 711 | 31 010 | 63 125 | 59 423 | 3 702 | |
| Swaps simultanés de taux et de devises | 246 668 | 609 751 | 323 403 | 1 179 822 | 1 129 357 | 50 465 | |
| Options achetées | 25 921 | 13 773 | 4 274 | 43 968 | 43 968 | – | |
| Options vendues | 24 933 | 12 168 | 4 677 | 41 778 | 41 778 | – | |
| Dérivés de crédit (2) | 1 250 | 9 759 | 3 947 | 14 956 | 14 286 | 670 | |
| Autres contrats | 75 723 | 57 344 | 24 819 | 157 886 | 154 504 | 3 382 | |
| Contrats négociés en Bourse | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – position acheteur | 18 934 | 10 469 | 10 | 29 413 | 29 413 | – | |
| Contrats à terme standardisés – position vendeur | 36 589 | 25 939 | 2 | 62 530 | 62 530 | – | |
| Options achetées | 17 282 | 9 119 | – | 26 401 | 26 401 | – | |
| Options vendues | 1 281 | 956 | – | 2 237 | 2 237 | – | |
| Contrats de change | | | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – position acheteur | 308 | – | – | 308 | 308 | – | |
| Contrats à terme standardisés – position vendeur | 714 | 13 | – | 727 | 727 | – | |
| Autres contrats | 170 464 | 43 345 | 1 197 | 215 006 | 215 006 | – | |
| | 4 435 087 \$ | 5 043 880 \$ | 2 956 190 \$ | 12 435 157 \$ | 12 103 608 \$ | 331 549 \$ | |

(1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 883 milliards de dollars (876 milliards au 31 octobre 2015). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 79 milliards de dollars (60 milliards au 31 octobre 2015).

(2) Des dérivés de crédit d'une valeur nominale de 0,4 milliard de dollars (0,7 milliard au 31 octobre 2015) constituent des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis aux fins de transaction comprennent la protection achetée de 10,1 milliards de dollars (8,9 milliards au 31 octobre 2015) et la protection vendue de 5,7 milliards (5,3 milliards au 31 octobre 2015).

Les tableaux suivants indiquent les périodes auxquelles les flux de trésorerie devraient avoir lieu et influencer sur le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie.

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2016 | | | | | |
|---|--------------------|-----------------|--------------|--------------|---------------|-----------|
| | Moins de 1 an | De 1 an à 2 ans | De 2 à 3 ans | De 3 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Entrées de trésorerie liées aux actifs | 192 \$ | 175 \$ | 122 \$ | 90 \$ | 39 \$ | 618 \$ |
| Sorties de trésorerie liées aux passifs | (387) | (789) | (559) | (3 136) | (77) | (4 948) |
| Flux de trésorerie nets | (195)\$ | (614)\$ | (437)\$ | (3 046)\$ | (38)\$ | (4 330)\$ |

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2015 | | | | | |
|---|--------------------|-----------------|--------------|--------------|---------------|-----------|
| | Moins de 1 an | De 1 an à 2 ans | De 2 à 3 ans | De 3 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Entrées de trésorerie liées aux actifs | 156 \$ | 189 \$ | 192 \$ | 243 \$ | 12 \$ | 792 \$ |
| Sorties de trésorerie liées aux passifs | (1 004) | (282) | (730) | (3 556) | (151) | (5 723) |
| Flux de trésorerie nets | (848)\$ | (93)\$ | (538)\$ | (3 313)\$ | (139)\$ | (4 931)\$ |

Juste valeur des instruments dérivés

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | |
|---|---|----------|-------------------------------------|-----------|---|----------|-------------------------------------|-----------|
| | 31 octobre 2016 | | | | 31 octobre 2015 | | | |
| | Juste valeur moyenne pour l'exercice clos (1) | | Juste valeur à la fin de l'exercice | | Juste valeur moyenne pour l'exercice clos (1) | | Juste valeur à la fin de l'exercice | |
| | Positive | Négative | Positive | Négative | Positive | Négative | Positive | Négative |
| Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | | | |
| Contrats de garantie de taux d'intérêt | 369 \$ | 387 \$ | 267 \$ | 244 \$ | 340 \$ | 303 \$ | 323 \$ | 291 \$ |
| Swaps | 156 800 | 149 440 | 146 464 | 138 742 | 136 398 | 130 623 | 135 901 | 129 829 |
| Options achetées | 4 008 | – | 4 455 | – | 4 155 | – | 3 330 | – |
| Options vendues | – | 5 420 | – | 5 601 | – | 5 380 | – | 4 573 |
| | 161 177 | 155 247 | 151 186 | 144 587 | 140 893 | 136 306 | 139 554 | 134 693 |
| Contrats de change | | | | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 18 604 | 18 717 | 18 565 | 18 853 | 16 505 | 16 294 | 11 599 | 11 477 |
| Swaps sur devises | 4 556 | 4 191 | 5 423 | 4 438 | 3 039 | 3 254 | 3 844 | 4 109 |
| Swaps simultanés de taux et de devises | 25 010 | 28 834 | 27 499 | 29 165 | 21 445 | 27 584 | 19 931 | 26 385 |
| Options achetées | 2 123 | – | 2 084 | – | 3 026 | – | 2 337 | – |
| Options vendues | – | 1 830 | – | 1 857 | – | 2 486 | – | 1 898 |
| | 50 293 | 53 572 | 53 571 | 54 313 | 44 015 | 49 618 | 37 711 | 43 869 |
| Dérivés de crédit | 137 | 178 | 191 | 242 | 130 | 200 | 94 | 153 |
| Autres contrats | 7 640 | 10 175 | 6 662 | 8 994 | 9 431 | 12 868 | 10 704 | 12 866 |
| | 219 247 | 219 172 | 211 610 | 208 136 | 194 469 | 198 992 | 188 063 | 191 581 |
| Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | | | |
| Swaps | | | 2 588 | 1 471 | | | 2 923 | 1 585 |
| Options achetées | | | – | – | | | – | – |
| Options vendues | | | – | – | | | – | – |
| | | | 2 588 | 1 471 | | | 2 923 | 1 585 |
| Contrats de change | | | | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | | | 257 | 338 | | | 274 | 253 |
| Swaps sur devises | | | 314 | 542 | | | 20 | 506 |
| Swaps simultanés de taux et de devises | | | 2 636 | 2 286 | | | 3 107 | 2 080 |
| | | | 3 207 | 3 166 | | | 3 401 | 2 839 |
| Dérivés de crédit | | | – | 21 | | | – | 18 |
| Autres contrats | | | 113 | 113 | | | 69 | 69 |
| | | | 5 908 | 4 771 | | | 6 393 | 4 511 |
| Justes valeurs brutes totales avant la compensation | | | 217 518 | 212 907 | | | 194 456 | 196 092 |
| Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement | | | (1 432) | (126) | | | (1 303) | (272) |
| Incidences des conventions de compensation admissibles à la compensation au bilan | | | (97 142) | (96 231) | | | (87 527) | (87 960) |
| | | | 118 944 | 116 550 | | | 105 626 | 107 860 |
| Incidences des conventions de compensation non admissibles à la compensation au bilan (2) | | | (79 296) | (79 296) | | | (71 833) | (71 833) |
| | | | 39 648 \$ | 37 254 \$ | | | 33 793 \$ | 36 027 \$ |

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes mensuels.

(2) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous sommes partie à des accords non admissibles à la compensation au bilan.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|---------------|------------|-----------------|-----------------|---------------|------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | 31 octobre 2015 | | | |
| | Moins de 1 an | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Total | Moins de 1 an | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Actifs dérivés | 30 475 \$ | 39 357 \$ | 49 112 \$ | 118 944 \$ | 24 920 \$ | 35 883 \$ | 44 823 \$ | 105 626 \$ |
| Passifs dérivés | 30 962 | 39 507 | 46 081 | 116 550 | 26 092 | 40 380 | 41 388 | 107 860 |

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons les transactions sur dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces notations internes se rapprochent des notations de crédit externes attribuées par les agences de notation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation de conventions-cadres de compensation. Une convention-cadre de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par la convention en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation de conventions-cadres de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation de conventions-cadres de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les transactions faisant l'objet de la convention, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation. Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux dérivés

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | |
|--|----------------------|---------------------------------|--|----------------------|---------------------------------|--|
| | 31 octobre 2016 (1) | | | 31 octobre 2015 (1) | | |
| | Coût de remplacement | Montant d'équivalent-crédit (2) | Équivalent pondéré en fonction des risques (3) | Coût de remplacement | Montant d'équivalent-crédit (2) | Équivalent pondéré en fonction des risques (3) |
| Contrats hors cote | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | | |
| Contrats de garantie de taux d'intérêt | 232 \$ | 250 \$ | 53 \$ | 182 \$ | 233 \$ | 50 \$ |
| Swaps | 15 118 | 27 214 | 5 429 | 14 747 | 27 688 | 5 197 |
| Options achetées | 334 | 1 092 | 662 | 340 | 700 | 446 |
| Contrats de change | | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 6 914 | 12 952 | 3 896 | 5 041 | 11 254 | 3 202 |
| Swaps | 13 763 | 12 492 | 3 790 | 7 686 | 9 809 | 3 878 |
| Options achetées | 416 | 1 045 | 456 | 322 | 547 | 276 |
| Dérivés de crédit (4) | 31 | 920 | 188 | 34 | 913 | 204 |
| Autres contrats | 1 409 | 6 188 | 3 463 | 2 499 | 7 539 | 4 320 |
| Contrats négociés en Bourse | 2 933 | 11 756 | 235 | 4 245 | 12 048 | 241 |
| | 41 150 \$ | 73 909 \$ | 18 172 \$ | 35 096 \$ | 70 731 \$ | 17 814 \$ |

(1) Les montants sont présentés compte tenu des conventions-cadres de compensation, conformément à l'accord de Bâle III.

(2) Le total du montant d'équivalent-crédit comprend des actifs affectés en garantie de 21 milliards de dollars (17,8 milliards au 31 octobre 2015).

(3) Les soldes pondérés en fonction des risques sont calculés conformément à l'accord de Bâle III.

(4) Ne tient pas compte des dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections achetées.

Coût de remplacement des instruments dérivés selon la notation des risques et le type de contrepartie

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2016 | | | | | | | | |
|--|--------------------------|------------|-----------|-------------|------------|--------------------------|--|------------|------------|
| | Notation des risques (1) | | | | | Type de contrepartie (2) | | | |
| | AAA, AA | A | BBB | BB ou moins | Total | Banques | Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE | Autres | Total |
| Coût de remplacement positif brut | 37 119 \$ | 151 992 \$ | 20 634 \$ | 7 773 \$ | 217 518 \$ | 62 112 \$ | 21 824 \$ | 133 582 \$ | 217 518 \$ |
| Incidence des conventions-cadres de compensation | 20 704 | 139 912 | 14 255 | 1 567 | 176 438 | 52 535 | 9 494 | 114 409 | 176 438 |
| Coût de remplacement (après les conventions de compensation) | 16 415 \$ | 12 080 \$ | 6 379 \$ | 6 206 \$ | 41 080 \$ | 9 577 \$ | 12 330 \$ | 19 173 \$ | 41 080 \$ |

Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture (suite)

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2015 | | | | | | | | |
|--|--------------------------|------------|-----------|-------------|------------|--------------------------|--|------------|------------|
| | Notation des risques (1) | | | | | Type de contrepartie (2) | | | |
| | AAA, AA | A | BBB | BB ou moins | Total | Banques | Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE | Autres | Total |
| Coût de remplacement positif brut | 30 824 \$ | 136 843 \$ | 16 191 \$ | 10 598 \$ | 194 456 \$ | 56 631 \$ | 16 374 \$ | 121 451 \$ | 194 456 \$ |
| Incidence des conventions-cadres de compensation | 22 751 | 124 603 | 9 260 | 2 746 | 159 360 | 45 401 | 10 971 | 102 988 | 159 360 |
| Coût de remplacement (après les conventions de compensation) | 8 073 \$ | 12 240 \$ | 6 931 \$ | 7 852 \$ | 35 096 \$ | 11 230 \$ | 5 403 \$ | 18 463 \$ | 35 096 \$ |

(1) Les notations internes des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences de notation de crédit indépendantes. Les notations AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les notations BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF.

Note 9 Locaux et matériel

| (en millions de dollars canadiens) | Mobiliers, agencements et autre matériel | | | | | | | Total |
|--|--|-----------|-----------------------|-------------------------|------------------|--------|----------|-------|
| | Terrains | Bâtiments | Matériel informatique | Améliorations locatives | Travaux en cours | | | |
| Coût | | | | | | | | |
| Solde au 31 octobre 2015 | 123 \$ | 1 294 \$ | 1 508 \$ | 1 292 \$ | 2 464 \$ | 168 \$ | 6 849 \$ | |
| Entrées (1) | – | 1 | 156 | 35 | 46 | 249 | 487 | |
| Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises | 52 | 94 | 55 | 2 | 63 | 51 | 317 | |
| Transferts des travaux en cours | – | 14 | 83 | 40 | 137 | (274) | – | |
| Cessions | (3) | (15) | (38) | (47) | (111) | – | (214) | |
| Écart de change | – | 1 | (17) | (4) | (8) | (1) | (29) | |
| Autres | (1) | (10) | (61) | 34 | (25) | (61) | (124) | |
| Solde au 31 octobre 2016 | 171 \$ | 1 379 \$ | 1 686 \$ | 1 352 \$ | 2 566 \$ | 132 \$ | 7 286 \$ | |
| Amortissement cumulé | | | | | | | | |
| Solde au 31 octobre 2015 | – \$ | 534 \$ | 1 070 \$ | 875 \$ | 1 642 \$ | – \$ | 4 121 \$ | |
| Amortissement | – | 48 | 219 | 126 | 180 | – | 573 | |
| Cessions | – | (4) | (38) | (40) | (107) | – | (189) | |
| Écart de change | – | (1) | (13) | (8) | (7) | – | (29) | |
| Autres | – | (7) | (29) | 8 | 2 | – | (26) | |
| Solde au 31 octobre 2016 | – \$ | 570 \$ | 1 209 \$ | 961 \$ | 1 710 \$ | – \$ | 4 450 \$ | |
| Valeur comptable nette au 31 octobre 2016 | 171 \$ | 809 \$ | 477 \$ | 391 \$ | 856 \$ | 132 \$ | 2 836 \$ | |

| (en millions de dollars canadiens) | Mobiliers, agencements et autre matériel | | | | | | | Total |
|---|--|-----------|-----------------------|-------------------------|------------------|--------|----------|-------|
| | Terrains | Bâtiments | Matériel informatique | Améliorations locatives | Travaux en cours | | | |
| Coût | | | | | | | | |
| Solde au 31 octobre 2014 | 137 \$ | 1 347 \$ | 1 278 \$ | 1 248 \$ | 2 192 \$ | 208 \$ | 6 410 \$ | |
| Entrées (1) | – | 4 | 195 | 53 | 82 | 344 | 678 | |
| Transferts des travaux en cours | – | 11 | 52 | 61 | 212 | (336) | – | |
| Cessions | (25) | (95) | (101) | (108) | (98) | – | (427) | |
| Écart de change | 7 | 18 | 54 | 30 | 69 | 4 | 182 | |
| Autres | 4 | 9 | 30 | 8 | 7 | (52) | 6 | |
| Solde au 31 octobre 2015 | 123 \$ | 1 294 \$ | 1 508 \$ | 1 292 \$ | 2 464 \$ | 168 \$ | 6 849 \$ | |
| Amortissement cumulé | | | | | | | | |
| Solde au 31 octobre 2014 | – \$ | 499 \$ | 925 \$ | 839 \$ | 1 463 \$ | – \$ | 3 726 \$ | |
| Amortissement | – | 44 | 197 | 103 | 183 | – | 527 | |
| Cessions | – | (8) | (98) | (96) | (64) | – | (266) | |
| Écart de change | – | 6 | 42 | 21 | 42 | – | 111 | |
| Autres | – | (7) | 4 | 8 | 18 | – | 23 | |
| Solde au 31 octobre 2015 | – \$ | 534 \$ | 1 070 \$ | 875 \$ | 1 642 \$ | – \$ | 4 121 \$ | |
| Valeur comptable nette au 31 octobre 2015 | 123 \$ | 760 \$ | 438 \$ | 417 \$ | 822 \$ | 168 \$ | 2 728 \$ | |

(1) Au 31 octobre 2016, nous avons des engagements contractuels totalisant 301 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (157 millions au 31 octobre 2015; 216 millions au 31 octobre 2014).

Goodwill

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill par unité génératrice de trésorerie pour les exercices clos les 31 octobre 2016 et 2015.

| (en millions de dollars canadiens) | Services bancaires canadiens | Services bancaires dans les Antilles | Gestion de patrimoine – Canada | Gestion mondiale d'actifs | Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) | Gestion de patrimoine – International | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des capitaux | Total |
|------------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--|---------------------------------------|------------|---|----------------------|-----------|
| Au 31 octobre 2014 | 2 527 \$ | 1 593 \$ | 558 \$ | 2 042 \$ | 582 \$ | 141 \$ | 118 \$ | 149 \$ | 937 \$ | 8 647 \$ |
| Cessions | – | (23) | – | – | – | (15) | – | – | – | (38) |
| Écart de change | – | 250 | 21 | 177 | 91 | 16 | – | – | 125 | 680 |
| Au 31 octobre 2015 | 2 527 \$ | 1 820 \$ | 579 \$ | 2 219 \$ | 673 \$ | 142 \$ | 118 \$ | 149 \$ | 1 062 \$ | 9 289 \$ |
| Acquisition | – | – | – | – | 2 113 | – | – | – | – | 2 113 |
| Cessions | – | – | – | – | – | – | (6) | (1) | – | (7) |
| Écart de change | – | (49) | 3 | (256) | 68 | (27) | – | – | 22 | (239) |
| Au 31 octobre 2016 | 2 527 \$ | 1 771 \$ | 582 \$ | 1 963 \$ | 2 854 \$ | 115 \$ | 112 \$ | 148 \$ | 1 084 \$ | 11 156 \$ |

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque unité génératrice de trésorerie avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, nous déterminons la juste valeur de l'unité génératrice de trésorerie diminuée des coûts de sortie et sa valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Notre test de dépréciation annuel est effectué au 1^{er} août.

Lors de nos tests de dépréciation annuels de 2016 et de 2015, les valeurs recouvrables de nos unités génératrices de trésorerie Services bancaires dans les Antilles et Gestion de patrimoine – International étaient basées sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les valeurs recouvrables de toutes les autres unités génératrices de trésorerie ayant fait l'objet d'un test étaient basées sur la valeur d'utilité.

Valeur d'utilité

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur cinq ans, sauf pour l'unité génératrice de trésorerie Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) pour laquelle des flux de trésorerie sur dix ans étaient utilisés, dans la mesure où celles-ci s'alignent davantage sur le plan de croissance stratégique découlant de l'acquisition de City National. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des capitaux requis pour financer les flux de trésorerie futurs et des rendements pour les actionnaires. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent la marge nette d'intérêt et la moyenne des actifs productifs d'intérêts. Les valeurs attribuées à ces facteurs pour la période visée par les prévisions sont fondées sur l'expérience passée, les prévisions économiques internes et externes et les attentes de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique sur nos résultats financiers. Au-delà de la période initiale de projection des flux de trésorerie, il est présumé que les flux de trésorerie augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme (taux de croissance final). Les taux de croissance finaux sont établis en fonction de l'appréciation courante du marché du produit intérieur brut et de l'inflation dans les pays où l'unité génératrice de trésorerie exerce ses activités. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque unité génératrice de trésorerie sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque unité génératrice de trésorerie est exposée. Les risques propres aux unités génératrices de trésorerie comprennent le risque souverain, le risque commercial/d'exploitation, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation).

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. Ces données et hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie en utilisant la valeur d'utilité ont été soumises à un test de sensibilité en appliquant une variation raisonnablement possible à ces hypothèses. Les taux d'actualisation après impôt ont été augmentés de 1 %, les taux de croissance finaux ont été diminués de 1 % et les flux de trésorerie futurs ont été réduits de 10 %. Au 1^{er} août 2016, aucune des variations décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, selon la valeur d'utilité.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation avant impôt utilisés dans nos modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont résumés ci-après.

| | Au | | | |
|--|---------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
| | 1 ^{er} août 2016 | | 1 ^{er} août 2015 | |
| | Taux d'actualisation (1) | Taux de croissance final | Taux d'actualisation (1) | Taux de croissance final |
| Groupe d'unités génératrices de trésorerie | | | | |
| Services bancaires canadiens | 10,0 % | 3,0 % | 10,6 % | 3,0 % |
| Services bancaires dans les Antilles | 12,1 | 4,3 | 13,2 | 4,3 |
| Gestion de patrimoine – Canada | 11,2 | 3,0 | 11,9 | 3,0 |
| Gestion mondiale d'actifs | 11,1 | 3,0 | 11,7 | 3,0 |
| Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) | 13,6 | 3,0 | 16,3 | 3,0 |
| Gestion de patrimoine – International | 9,6 | 3,0 | 11,9 | 3,0 |
| Assurances | 10,9 | 3,0 | 11,2 | 3,0 |
| Services aux investisseurs et de trésorerie | 12,0 | 3,0 | 12,4 | 3,0 |
| Marché des capitaux | 14,1 | 3,0 | 15,7 | 3,0 |

(1) Les taux d'actualisation avant impôt sont déterminés implicitement en fonction des taux d'actualisation après impôt.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Services bancaires dans les Antilles

Pour notre unité génératrice de trésorerie Services bancaires dans les Antilles, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans. Les flux de trésorerie sont fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, il est présumé qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus. Cette évaluation de la juste valeur est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. Ces données et hypothèses clés ont été soumises à un test de sensibilité en appliquant une variation raisonnablement possible à ces hypothèses. Les taux d'actualisation après impôt ont été augmentés de 1 %, les taux de croissance finaux ont été diminués de 1 % et les flux de trésorerie futurs ont été réduits de 10 %. Au 1^{er} août 2016, aucune des variations raisonnablement possibles décrites touchant une donnée ou une hypothèse clé individuelle ne donnerait lieu à un excédent de la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Gestion de patrimoine – International

Pour notre unité génératrice de trésorerie Gestion de patrimoine – International, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen d'une méthode fondée sur les ratios. Chaque activité au sein de cette unité génératrice de trésorerie a été évaluée soit au moyen du ratio prix/actifs administrés, soit au moyen du ratio prix/revenus, selon le cas, afin de refléter les motifs d'un acheteur tiers potentiel. En 2016 et 2015, nous avons appliqué aux actifs administrés un ratio prix/actifs administrés de 2,5 % au 1^{er} août et nous avons appliqué aux revenus un ratio prix/revenus de 2,5 fois pour les 12 mois précédant la date de test. Ces ratios représentent notre meilleure estimation par rapport à une série de données raisonnablement possibles selon des transactions précédentes pour des activités comparables. Cette évaluation de la juste valeur est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie nécessite un jugement important pour déterminer l'approche d'évaluation et les données appropriées; cette estimation est très sensible aux variations du ratio prix/actifs administrés et du ratio prix/revenus. Ces données clés ont été soumises à un test de sensibilité en diminuant chaque ratio dans l'extrémité inférieure de la fourchette de la série de données considérées raisonnablement possible. Au 1^{er} août 2016, aucune des variations raisonnablement possibles décrites touchant une donnée ou une hypothèse clé particulière ne donnerait lieu à un excédent de la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Autres immobilisations incorporelles

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos autres immobilisations incorporelles.

| | Au 31 octobre 2016 | | | | | |
|--|------------------------------------|---------------------|---|---|-----------------------|-----------|
| | Logiciels générés en interne | Autres logiciels | Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base | Listes de clients et relations- clients | Logiciels en cours | Total |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Valeur comptable brute | | | | | | |
| Solde au 31 octobre 2015 | 3 929 \$ | 1 193 \$ | 194 \$ | 1 538 \$ | 580 \$ | 7 434 \$ |
| Entrées | 11 | 58 | – | – | 765 | 834 |
| Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises | 23 | 47 | 1 558 | 322 | – | 1 950 |
| Transferts | 569 | 34 | – | – | (603) | – |
| Cessions | (10) | (6) | – | – | – | (16) |
| Pertes de valeur | – | – | – | – | – | – |
| Écart de change | (33) | 19 | 32 | (99) | (2) | (83) |
| Autres variations | (54) | 44 | – | – | 38 | 28 |
| Solde au 31 octobre 2016 | 4 435 \$ | 1 389 \$ | 1 784 \$ | 1 761 \$ | 778 \$ | 10 147 \$ |
| Amortissement cumulé | | | | | | |
| Solde au 31 octobre 2015 | (2 750)\$ | (893)\$ | (194)\$ | (783)\$ | – \$ | (4 620)\$ |
| Dotation à l'amortissement pour l'exercice | (560) | (97) | (158) | (155) | – | (970) |
| Cessions | 7 | 5 | – | – | – | 12 |
| Pertes de valeur | – | – | – | – | – | – |
| Écart de change | 31 | (18) | 4 | 64 | – | 81 |
| Autres variations | 49 | (51) | – | – | – | (2) |
| Solde au 31 octobre 2016 | (3 223)\$ | (1 054)\$ | (348)\$ | (874)\$ | – \$ | (5 499)\$ |
| Solde net au 31 octobre 2016 | 1 212 \$ | 335 \$ | 1 436 \$ | 887 \$ | 778 \$ | 4 648 \$ |

| | Au 31 octobre 2015 | | | | | |
|--|------------------------------------|---------------------|---|---|-----------------------|-----------|
| | Logiciels générés en interne | Autres logiciels | Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base | Listes de clients et relations- clients | Logiciels en cours | Total |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Valeur comptable brute | | | | | | |
| Solde au 31 octobre 2014 | 3 402 \$ | 1 186 \$ | 168 \$ | 1 511 \$ | 487 \$ | 6 754 \$ |
| Entrées | 50 | 75 | – | – | 615 | 740 |
| Transferts | 503 | 19 | – | – | (522) | – |
| Cessions | (98) | (132) | – | (30) | – | (260) |
| Pertes de valeur | – | – | – | (22) | – | (22) |
| Écart de change | 84 | 49 | 26 | 79 | 17 | 255 |
| Autres variations | (12) | (4) | – | – | (17) | (33) |
| Solde au 31 octobre 2015 | 3 929 \$ | 1 193 \$ | 194 \$ | 1 538 \$ | 580 \$ | 7 434 \$ |
| Amortissement cumulé | | | | | | |
| Solde au 31 octobre 2014 | (2 293)\$ | (888)\$ | (151)\$ | (647)\$ | – \$ | (3 979)\$ |
| Dotation à l'amortissement pour l'exercice | (494) | (81) | (18) | (119) | – | (712) |
| Cessions | 97 | 125 | – | 9 | – | 231 |
| Pertes de valeur | (3) | – | – | 18 | – | 15 |
| Écart de change | (60) | (30) | (25) | (41) | – | (156) |
| Autres variations | 3 | (19) | – | (3) | – | (19) |
| Solde au 31 octobre 2015 | (2 750)\$ | (893)\$ | (194)\$ | (783)\$ | – \$ | (4 620)\$ |
| Solde net au 31 octobre 2015 | 1 179 \$ | 300 \$ | – \$ | 755 \$ | 580 \$ | 2 814 \$ |

Note 11 Acquisitions et cessions importantes

Acquisition

Gestion de patrimoine

Le 2 novembre 2015, nous avons conclu l'acquisition de City National. Les activités de City National permettant notre expansion en vue de la réalisation d'une croissance à long terme aux États-Unis nous donnent l'occasion d'améliorer et de compléter nos activités existantes aux États-Unis conformément à nos objectifs stratégiques.

La contrepartie totale de 7,1 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars US) à la date de la clôture comprend 3,4 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars US) en espèces, 41,6 millions d'actions ordinaires de RBC émises au prix de 57,16 \$ US l'action, pour une valeur totale de 3,1 milliards (2,4 milliards de dollars US), 275 millions de dollars US d'actions privilégiées de premier rang (série C-1 et série C-2), d'une juste valeur de 380 millions de dollars (290 millions de dollars US), ainsi qu'une somme de rémunération fondée sur des actions de 204 millions de dollars (156 millions de dollars US), compte tenu de la conversion de 3,8 millions d'options sur actions d'une juste valeur de 147 millions de dollars (112 millions de dollars US), selon le modèle de Black et Scholes.

Selon la ventilation du prix d'acquisition, 47,8 milliards de dollars ont été attribués aux actifs et 44,7 milliards de dollars ont été attribués aux passifs à la date d'acquisition. Le goodwill de 2,1 milliards de dollars reflète les synergies attendues du regroupement des établissements de Gestion de patrimoine – États-Unis, la croissance attendue de la plateforme, ainsi que le potentiel de ventes croisées entre les secteurs. On ne s'attend pas à ce que le goodwill soit déductible fiscalement. Le tableau suivant présente la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

| | |
|--|-----------|
| Pourcentage d'actions acquises | 100 % |
| Contrepartie de l'acquisition | 7 138 \$ |
| Juste valeur des actifs acquis identifiables | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | 499 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 2 779 |
| Valeurs mobilières | |
| Titres détenus à des fins de transaction | 321 |
| Titres disponibles à la vente | 7 409 |
| Titres détenus jusqu'à leur échéance | 4 723 |
| Prêts (1) | |
| Prêts de détail | 9 597 |
| Prêts de gros | 20 555 |
| Autres actifs | 1 885 |
| Juste valeur totale des actifs identifiables acquis | 47 768 \$ |
| Juste valeur des passifs identifiables repris | |
| Dépôts | |
| Particuliers | 10 481 |
| Entreprises et gouvernements | 31 593 |
| Banques | 169 |
| Autres passifs | 2 450 |
| Juste valeur totale des passifs identifiables repris | 44 693 \$ |
| Juste valeur des actifs nets acquis identifiables | 3 075 \$ |
| Immobilisations incorporelles (2) | 1 950 |
| Goodwill | 2 113 |
| Contrepartie totale de l'acquisition | 7 138 \$ |

(1) La juste valeur des prêts reflète une estimation, à la date d'acquisition, des pertes sur créances déjà subies et des pertes attendues à l'avenir, ainsi que les primes ou escomptes par rapport aux taux d'intérêt actuels du marché. Le montant contractuel brut à recevoir se chiffrait à 30,1 milliards de dollars.

(2) Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les dépôts de base et les relations-clients qui sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilité estimée de 10 ans.

Au cours de l'exercice, nous avons revu notre ventilation préliminaire du prix d'acquisition essentiellement du fait de l'information supplémentaire concernant certains avantages fiscaux relativement aux acquisitions d'entreprises précédentes de City National. Par conséquent, le goodwill a été diminué de 233 millions de dollars.

Depuis la date de son acquisition, City National a fait augmenter notre revenu consolidé et notre bénéfice net consolidé pour 2016 de 1 988 millions de dollars et de 290 millions de dollars, respectivement. Tous les résultats d'exploitation sont pris en compte dans le secteur Gestion de patrimoine, et le goodwill est attribué à l'unité génératrice de trésorerie Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), appelée auparavant Gestion de patrimoine – États-Unis.

Cessions

Assurances

Le 1^{er} juillet 2016, nous avons conclu la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC, ce qui inclut certaines activités d'assurance habitation et automobile, y compris le traitement des demandes de règlement, la souscription et le développement de produits, à Aviva Canada Inc. Nous avons aussi signé une entente de distribution exclusive de 15 ans avec Aviva Canada Inc. en vue de commercialiser et de vendre une gamme complète de produits d'assurance dommages à nos clients existants et à de nouveaux clients. En conséquence, nous avons comptabilisé un profit à la cession de 287 millions de dollars, avant impôt, au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres (235 millions après impôt).

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le 21 octobre 2016, nous avons conclu la vente de RBC Investor Services España S.A.U. et de sa filiale en propriété exclusive à Banco Inversis S.A. La transaction n'a pas eu d'incidence significative sur les revenus autres que d'intérêts.

Gestion de patrimoine

Le 4 novembre 2015, nous avons conclu une entente définitive visant la vente de nos activités de fiducie, de garde et d'administration de fonds dans les Antilles à SMP Group Limited. La conclusion de la transaction est soumise aux conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des autorisations réglementaires. En raison de la cession, les actifs et les passifs inclus dans le groupe destiné à être cédé ont été classés comme détenus en vue de la vente. Ils ont été évalués au plus faible de leur valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés aux postes Autres Actifs et Autres passifs. Les principales catégories d'actifs, de passifs et de capitaux propres incluses dans le groupe destiné à être cédé ne sont pas significatives.

Le 28 août 2015, nous avons mené à terme la vente de Royal Bank of Canada (Suisse) SA, qui avait été annoncée le 14 juillet 2015. La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos comptes consolidés de résultat.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le 31 juillet 2015, nous avons mené à terme la vente de RBC Royal Bank (Suriname) N.V. (activités bancaires de RBC au Suriname), comme nous l'avions annoncé le 1^{er} avril 2015. Par suite de la transaction, nous avons comptabilisé une perte liée à la cession totalisant 19 millions de dollars (avant et après impôt), qui se compose d'une perte de 23 millions inscrite au poste Frais autres que d'intérêt – Autres au deuxième trimestre, et d'un profit de 4 millions inscrit au troisième trimestre, lequel est principalement lié à des profits de change reclassés du poste Autres composantes des capitaux propres.

Le 27 juin 2014, nous avons mené à terme la vente de RBC Royal Bank (Jamaica) Limited et de RBTT Securities Jamaica Limited à Sagicor Group Jamaica Limited, comme il avait été annoncé le 29 janvier 2014. Par suite de cette transaction, nous avons comptabilisé une perte à la cession totalisant 100 millions de dollars (avant et après impôt), y compris une perte de 60 millions au premier trimestre et de 40 millions principalement liée aux pertes de change reclassées du poste Autres composantes des capitaux propres au troisième trimestre de 2014. La perte à la cession a été incluse au poste Frais autres que d'intérêt – Autres.

Note 12 Coentreprises et entreprises associées

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que notre quote-part du bénéfice de ces entités.

| | Coentreprises | | | Entreprises associées | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|
| | Au et pour les exercices clos les | | | | | |
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 | 31 octobre 2014 | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 | 31 octobre 2014 |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Valeur comptable | 151 \$ | 223 \$ | 180 \$ | 465 \$ | 137 \$ | 115 \$ |
| Quote-part des éléments suivants : | | | | | | |
| Bénéfice net | 124 | 119 | 131 | 52 | 30 | 31 |
| Autres éléments du résultat global | (5) | 8 | 5 | - | 2 | - |
| | 119 \$ | 127 \$ | 136 \$ | 52 \$ | 32 \$ | 31 \$ |

Prises individuellement, les coentreprises et les entreprises associées n'ont aucune incidence significative sur nos résultats financiers.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons repris des pertes de valeur déjà comptabilisées de 8 millions de dollars relativement à nos participations dans des entreprises associées (pertes de valeur de 3 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2014) et n'avons comptabilisé aucun profit à la vente d'entreprises associées (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 62 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2014).

Certaines de nos filiales, coentreprises et entreprises associées sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2016, l'actif net affecté de ces filiales, coentreprises et entreprises associées s'élevait à 28,4 milliards de dollars (30,8 milliards au 31 octobre 2015).

Note 13 Autres actifs

| | Au | |
|---|--------------------|--------------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| (en millions de dollars canadiens) | | |
| Garanties en espèces | 18 979 \$ | 18 619 \$ |
| Dépôts de garantie | 4 308 | 4 399 |
| Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients | 2 458 | 2 608 |
| Débiteurs et montants prépayés | 3 487 | 2 843 |
| Participations dans des coentreprises et des entreprises associées | 616 | 360 |
| Actifs au titre des avantages du personnel | 29 | 245 |
| Actifs liés aux activités d'assurance | | |
| Prêts garantis | 1 198 | 1 176 |
| Avances sur police | 98 | 106 |
| Actifs de réassurance | 713 | 683 |
| Autres | 43 | 576 |
| Actif d'impôt différé | 2 827 | 2 072 |
| Impôt à recevoir | 2 264 | 2 343 |
| Intérêts courus à recevoir | 1 870 | 1 757 |
| Métaux précieux | 306 | 106 |
| Autres | 2 875 | 3 979 |
| | 42 071 \$ | 41 872 \$ |

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts.

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | | | |
|---|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | | 31 octobre 2015 | | | |
| | À vue (1) | Sur préavis (2) | À terme (3) | Total | À vue (1) | Sur préavis (2) | À terme (3) | Total |
| Particuliers | 128 206 \$ | 46 096 \$ | 76 248 \$ | 250 550 \$ | 128 101 \$ | 19 758 \$ | 72 707 \$ | 220 566 \$ |
| Entreprises et gouvernements | 221 506 | 10 740 | 255 761 | 488 007 | 175 931 | 6 854 | 272 793 | 455 578 |
| Banques | 8 533 | 49 | 10 450 | 19 032 | 7 711 | 23 | 13 349 | 21 083 |
| | 358 245 \$ | 56 885 \$ | 342 459 \$ | 757 589 \$ | 311 743 \$ | 26 635 \$ | 358 849 \$ | 697 227 \$ |
| Dépôts non productifs d'intérêts (4) | | | | | | | | |
| Canada | 78 692 \$ | 4 686 \$ | – \$ | 83 378 \$ | 70 286 \$ | 3 754 \$ | – \$ | 74 040 \$ |
| États-Unis | 34 172 | 93 | – | 34 265 | 1 158 | 31 | – | 1 189 |
| Europe (5) | 1 009 | – | – | 1 009 | 1 172 | – | – | 1 172 |
| Autres pays | 5 753 | 4 | – | 5 757 | 6 706 | 6 | – | 6 712 |
| Dépôts productifs d'intérêts (4) | | | | | | | | |
| Canada | 200 911 | 14 979 | 272 999 | 488 889 | 192 736 | 13 529 | 269 395 | 475 660 |
| États-Unis | 999 | 32 388 | 41 427 | 74 814 | 4 177 | 4 966 | 67 710 | 76 853 |
| Europe (5) | 32 864 | 1 108 | 17 966 | 51 938 | 31 554 | 606 | 12 270 | 44 430 |
| Autres pays | 3 845 | 3 627 | 10 067 | 17 539 | 3 954 | 3 743 | 9 474 | 17 171 |
| | 358 245 \$ | 56 885 \$ | 342 459 \$ | 757 589 \$ | 311 743 \$ | 26 635 \$ | 358 849 \$ | 697 227 \$ |

- (1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait. Ces dépôts comprennent des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
- (2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.
- (4) La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 octobre 2016, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient à 264 milliards de dollars, 16 milliards, 37 milliards et 29 milliards, respectivement (235 milliards, 13 milliards, 32 milliards et 28 milliards au 31 octobre 2015).
- (5) Comprend le Royaume-Uni, le Luxembourg et les îles Anglo-Normandes.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de nos passifs au titre des dépôts à terme.

| (en millions de dollars canadiens) | Au | |
|---|-------------------|-------------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| Moins de 1 an : | | |
| Moins de 3 mois | 72 346 \$ | 78 735 \$ |
| De 3 à 6 mois | 40 487 | 49 900 |
| De 6 à 12 mois | 51 608 | 61 096 |
| De 1 an à 2 ans | 50 676 | 43 674 |
| De 2 à 3 ans | 39 499 | 39 809 |
| De 3 à 4 ans | 31 482 | 26 792 |
| De 4 à 5 ans | 29 854 | 30 184 |
| Plus de 5 ans | 26 507 | 28 659 |
| | 342 459 \$ | 358 849 \$ |
| Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus | 309 000 \$ | 331 000 \$ |

Le tableau suivant présente les soldes moyens des dépôts et les taux d'intérêt moyens.

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Pour les exercices clos | | | | | |
|---|-------------------------|---------------|--------------------|---------------|--------------------|---------------|
| | le 31 octobre 2016 | | le 31 octobre 2015 | | le 31 octobre 2014 | |
| | Soldes moyens | Taux moyens | Soldes moyens | Taux moyens | Soldes moyens | Taux moyens |
| Canada | 561 711 \$ | 0,84 % | 526 544 \$ | 0,98 % | 477 316 \$ | 1,13 % |
| États-Unis | 113 125 | 0,37 | 70 100 | 0,31 | 52 058 | 0,30 |
| Europe | 50 341 | 0,15 | 48 173 | 0,28 | 43 429 | 0,21 |
| Autres pays | 24 454 | 1,07 | 22 630 | 0,95 | 20 299 | 1,03 |
| | 749 631 \$ | 0,73 % | 667 447 \$ | 0,86 % | 593 102 \$ | 0,99 % |

Gestion du risque

Le risque d'assurance correspond aux fluctuations des échéances, de la fréquence et de la gravité des événements assurés par rapport à nos attentes au moment de la souscription. En raison de notre diversité géographique et de la composition de nos activités, nous ne sommes pas exposés à un degré élevé de risque de concentration. Le risque de concentration n'est pas une préoccupation majeure pour les activités d'assurance vie et maladie, car le niveau de leurs caractéristiques particulières aux régions n'est pas significatif comme celui des activités d'assurance IARD. L'exposition des activités d'assurance IARD aux concentrations de risques d'assurance avant la vente de certaines activités liées à nos produits d'assurances habitation et automobile à Aviva Canada Inc., le 1^{er} juillet 2016, était atténuée principalement grâce à des principes de souscription prudents et à la diversification en fonction des gammes de produits et des régions géographiques. La réassurance est également utilisée au sein de toutes les activités d'assurance afin d'améliorer notre profil de risque et de limiter l'obligation par sinistre. Nous gérons le risque de souscription et de prix au moyen de lignes directrices sur la sélection des risques qui détaillent la catégorie, la nature et le type d'activités qui peuvent être acceptées, de politiques d'établissement des prix par gamme de produits et du contrôle centralisé de la formulation des contrats. Le risque de gestion ou de paiement inapproprié lié aux sinistres est atténué au moyen des contrôles des systèmes informatiques et de processus manuels effectués par des professionnels, ce qui, combiné à une série de politiques et de procédures détaillées, permet de s'assurer que tous les sinistres sont traités en temps opportun et de façon précise et adéquate.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité accrue de croissance future. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes et sinistres nets

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | |
|--|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| Primes brutes | 4 335 \$ | 4 721 \$ | 4 962 \$ |
| Primes cédées à des réassureurs | (1 160) | (1 214) | (1 220) |
| Primes nettes | 3 175 \$ | 3 507 \$ | 3 742 \$ |
| Indemnités et sinistres bruts | 3 754 \$ | 3 237 \$ | 3 692 \$ |
| Quote-part des réassureurs des indemnités et sinistres | (546) | (496) | (498) |
| Sinistres nets | 3 208 \$ | 2 741 \$ | 3 194 \$ |

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Toutes les hypothèses actuarielles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF. Les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur l'évaluation des passifs d'assurance, les processus utilisés pour les établir et les hypothèses utilisées au 31 octobre 2016 sont les suivants :

Polices d'assurance vie

Mortalité et morbidité – les estimations de la mortalité se fondent sur les tables de mortalité des assurés standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les polices d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.

Rendement prévu des placements – les hypothèses se basent sur le taux de rendement actuel, sur une hypothèse de réinvestissement et sur une provision pour pertes sur créances futures pour chaque secteur d'activité et sont établies au moyen de scénarios utilisant des taux d'intérêt, ce qui comprend les scénarios visant à déterminer les obligations minimales prescrits par les normes actuarielles.

Comportement des titulaires de police – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat par déchéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.

Polices autres que d'assurance vie

Les hypothèses liées à des sinistres non payés se rapportent à l'évolution du sinistre, du commencement au règlement final. Les hypothèses quant aux provisions, basées sur l'évolution historique des sinistres engagés/payés ajustée en fonction des modifications des produits, des processus des sinistres et des tendances législatives, donnent lieu à un ratio de la perte collective comparativement aux primes acquises.

Principales hypothèses relatives à l'assurance

| | Au | |
|---|-----------------|-----------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| Polices d'assurance vie | | |
| Assurances – Canada | | |
| Taux de mortalité (1) | 0,13 % | 0,12 % |
| Taux de morbidité (2) | 1,68 | 1,69 |
| Rendement des réinvestissements (3) | 4,00 | 3,45 |
| Taux de déchéance (4) | 0,50 | 0,50 |
| Assurances – International | | |
| Taux de mortalité (1) | 0,43 | 0,46 |
| Rendement des réinvestissements (3) | 2,75 | 2,75 |
| Polices autres que d'assurance vie | | |
| Ratio de perte prévu (5) (6) | s.o. | 60,47 |

(1) Taux de mortalité annuel moyen pour le plus important portefeuille de polices assurées.

(2) Taux de règlement net moyen pour les portefeuilles d'assurance invalidité individuels et collectifs.

(3) Taux de réinvestissement final des activités d'assurance.

(4) Taux de résiliation des polices final (taux de déchéance) pour le plus important portefeuille d'assurance vie permanente qui dépend d'un taux de résiliation plus élevé pour maintenir sa rentabilité (polices fondées sur les déchéances).

(5) Ratio des pertes liées aux sinistres et des frais de sinistres engagés par rapport aux primes nettes des activités d'assurance IARD, évaluant la rentabilité ou l'historique de pertes de l'ensemble de notre portefeuille d'affaires.

(6) En raison de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva Canada Inc. en 2016, laquelle inclut certaines activités d'assurance habitation et automobile, le ratio de perte prévu inclus ci-dessus n'est désormais plus applicable. Se reporter à la note 11.

s.o. : sans objet

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Le tableau suivant présente un sommaire de notre quote-part brute et de celle des réassureurs des passifs d'assurance à la fin de l'exercice.

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | |
|---|-----------------|---------------|-----------------|-----------------|---------------|-----------------|
| | 31 octobre 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
| | Montant brut | Montant cédé | Montant net | Montant brut | Montant cédé | Montant net |
| Obligations liées aux polices d'assurance vie | | | | | | |
| Assurances vie et maladie et contrats de rentes | 9 137 \$ | 545 \$ | 8 592 \$ | 8 084 \$ | 519 \$ | 7 565 \$ |
| Contrats de placement (1) | 22 | – | 22 | 10 | – | 10 |
| | 9 159 \$ | 545 \$ | 8 614 \$ | 8 094 \$ | 519 \$ | 7 575 \$ |
| Obligations liées aux polices autres que d'assurance vie | | | | | | |
| Provision pour primes non acquises (1) | 23 \$ | – \$ | 23 \$ | 450 \$ | – \$ | 450 \$ |
| Provision pour réclamations non versées | 27 | 4 | 23 | 1 026 | 38 | 988 |
| | 50 \$ | 4 \$ | 46 \$ | 1 476 \$ | 38 \$ | 1 438 \$ |
| | 9 209 \$ | 549 \$ | 8 660 \$ | 9 570 \$ | 557 \$ | 9 013 \$ |

(1) Les passifs d'assurance liés aux contrats de placement et à la provision pour primes non acquises sont comptabilisés dans le poste Autres passifs des bilans consolidés.

Rapprochement des obligations liées aux polices d'assurance vie

| (en millions de dollars canadiens) | 31 octobre 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
|---|-----------------|---------------|-----------------|-----------------|---------------|-----------------|
| | Montant brut | Montant cédé | Montant net | Montant brut | Montant cédé | Montant net |
| Soldes au début de l'exercice | 8 094 \$ | 519 \$ | 7 575 \$ | 7 560 \$ | 390 \$ | 7 170 \$ |
| Polices nouvelles et en vigueur | 1 132 | 26 | 1 106 | 598 | 129 | 469 |
| Changements d'hypothèses et de méthodologie | (78) | – | (78) | (69) | – | (69) |
| Variation nette des contrats de placement | 11 | – | 11 | 5 | – | 5 |
| Soldes à la fin de l'exercice | 9 159 \$ | 545 \$ | 8 614 \$ | 8 094 \$ | 519 \$ | 7 575 \$ |

Rapprochement des obligations liées aux polices autres que d'assurance vie

| (en millions de dollars canadiens) | 31 octobre 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
|--|-----------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| | Montant brut | Montant cédé | Montant net | Montant brut | Montant cédé | Montant net |
| Soldes au début de l'exercice | 1 476 \$ | 38 \$ | 1 438 \$ | 1 429 \$ | 29 \$ | 1 400 \$ |
| Variations de la provision pour primes non acquises | | | | | | |
| Primes souscrites | 665 | 19 | 646 | 937 | 39 | 898 |
| Moins : Primes acquises, montant net | (665) | (21) | (644) | (906) | (39) | (867) |
| Moins : Cessions (1) | (429) | – | (429) | – | – | – |
| Variations de la provision pour réclamations non versées et frais de règlement | | | | | | |
| Sinistres engagés | 482 | 18 | 464 | 614 | 27 | 587 |
| Moins : Sinistres payés | (439) | (4) | (435) | (598) | (18) | (580) |
| Moins : Cessions (1) | (1 040) | (46) | (994) | – | – | – |
| Soldes à la fin de l'exercice | 50 \$ | 4 \$ | 46 \$ | 1 476 \$ | 38 \$ | 1 438 \$ |

(1) En 2016, la Compagnie d'assurance générale RBC a été vendue à Aviva Canada Inc., ce qui inclut certaines activités d'assurance habitation et automobile. Se reporter à la note 11.

La diminution nette des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent comprenait le recul des passifs découlant de l'incidence de la vente de certaines activités d'assurance habitation et automobile (se reporter à la note 11) qui a été annulé en partie par l'augmentation nette des obligations au titre de l'assurance vie et maladie, de la réassurance et de l'assurance IARD, qui s'explique par la croissance des activités et les fluctuations des marchés qui touchent les actifs garantissant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie. Au cours de l'exercice, nous avons revu l'ensemble des principales méthodes et hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux indemnités d'assurance, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 78 millions de dollars des passifs d'assurance, laquelle comprend i) une diminution de 72 millions découlant des mises à jour des hypothèses en raison des fluctuations nettes favorables des taux d'intérêt et du marché des titres de participation; ii) une diminution de 13 millions découlant des changements apportés aux données et au système d'évaluation; et iii) une augmentation de 7 millions découlant des mises à jour des hypothèses liées au risque d'assurance découlant surtout des hypothèses sur la mortalité, la morbidité, le maintien, les provisions pour détérioration des résultats de l'assurance IARD et les charges. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la sensibilité du niveau des obligations au titre des polices d'assurance présentées dans la présente note aux variations raisonnablement possibles des hypothèses actuarielles utilisées pour calculer ces obligations. La variation en pourcentage est appliquée à divers modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net. L'analyse ne vise pas à expliquer l'incidence d'une variation en pourcentage à l'égard des actifs et des passifs d'assurance présentés précédemment. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui, dans les faits, est peu susceptible de se produire.

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Changement de variable | Incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos | |
|---|------------------------|--|--------------------|
| | | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 |
| Augmentation des taux d'intérêt du marché (1) | 1 % | (2) \$ | – \$ |
| Diminution des taux d'intérêt du marché (1) | 1 | 7 | 14 |
| Augmentation de la valeur de marché des titres de participation | 10 | 4 | 3 |
| Diminution de la valeur de marché des titres de participation | 10 | (4) | (2) |
| Augmentation des frais de maintien | 5 | (30) | (28) |
| Polices d'assurance vie | | | |
| Variation défavorable des taux de mortalité des rentiers | 2 | (129) | (117) |
| Variation défavorable des taux de mortalité des assurances | 2 | (46) | (48) |
| Variation défavorable des taux de morbidité | 5 | (183) | (156) |
| Variation défavorable des taux de déchéance | 10 | (229) | (206) |
| Polices autres que d'assurance vie | | | |
| Augmentation du ratio de perte prévu (2) | 5 | s.o. | (9) |

(1) Les sensibilités aux taux d'intérêt sur le marché ont été calculées en augmentant ou en diminuant de 100 points de base tous les points de la courbe de rendement, les variations persistant pour une année.

(2) En raison de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva Canada Inc. en 2016, ce qui incluait certaines activités d'assurance habitation et automobile, le ratio de perte prévu indiqué ci-dessus n'est désormais plus applicable. Se reporter à la note 11.

s.o. sans objet

Note 16 Fonds distincts

Nous offrons certains contrats d'assurance variables individuels qui permettent aux titulaires de police d'investir dans des fonds distincts. Les rendements du placement sur ces fonds passent directement aux titulaires de police. Le risque lié aux montants investis revient au titulaire de police, sauf lorsque les titulaires de police ont choisi des options comportant des garanties relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance. Un passif est comptabilisé pour les garanties au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur. L'actif net de tous nos fonds distincts est classé dans le niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur du passif au titre des fonds distincts correspond à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. L'actif net des fonds distincts et le passif au titre des fonds distincts sont présentés dans des postes distincts du bilan consolidé. Les tableaux suivants présentent la composition de l'actif net et les variations de l'actif net pour l'exercice.

Actif net des fonds distincts

| (en millions de dollars canadiens) | Au | |
|---|--------------------|--------------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| Trésorerie | 1 \$ | – \$ |
| Placement dans des fonds communs de placement | 981 | 832 |
| Autres passifs, montant net | (1) | (2) |
| | 981 \$ | 830 \$ |

Variation de l'actif net

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | |
|---|-------------------------|-----------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 |
| Actif net au début de l'exercice | 830 \$ | 675 \$ |
| Ajouts (déductions) : | | |
| Dépôts provenant des titulaires de police | 330 | 321 |
| Profits réalisés et latents, montant net | 41 | 2 |
| Intérêts et dividendes | 25 | 26 |
| Paiements aux titulaires de police | (221) | (173) |
| Frais de gestion et d'administration | (24) | (21) |
| Actif net à la fin de l'exercice | 981 \$ | 830 \$ |

Note 17 Avantages du personnel – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques des régimes

Nous parrainons un certain nombre de programmes qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, et les autres bénéficiaires résident aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Antilles. Les modalités des régimes de retraite, y compris les décisions à l'égard des placements, des prestations de retraite et de la capitalisation, sont dictées par des comités de retraite ou des fiduciaires, qui sont juridiquement distincts de la Banque, ou des dirigeants locaux. Les changements importants aux régimes doivent être approuvés par le Conseil d'administration.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos principaux régimes de retraite à prestations définies sont fermés aux nouveaux participants. Les nouveaux employés sont généralement admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la région. Nous offrons également des régimes de retraite complémentaires non agréés à certains dirigeants et cadres dirigeants, lesquels sont habituellement non capitalisés ou capitalisés en partie.

Nos régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies selon le cumul des cotisations des employés et de la Banque. Les cotisations de la Banque correspondent à un pourcentage du salaire annuel de l'employé et une partie de ces cotisations peut dépendre du montant de la cotisation et du nombre d'années de service de l'employé.

Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi principaux offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada. Ces régimes ne sont pas capitalisés, sauf si la loi l'exige.

Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1^{er} janvier 2016. La prochaine évaluation actuarielle sera finalisée le 1^{er} janvier 2017.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, les cotisations à nos régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 409 millions de dollars et 49 millions (391 millions et 56 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015), respectivement. Pour 2017, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations définies et à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à 643 millions de dollars et à 77 millions, respectivement.

Risques

En raison de la façon dont ils sont conçus, les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Banque à divers risques liés entre autres au rendement des placements, aux réductions des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, à l'augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes, aux niveaux futurs de l'inflation qui auront une incidence sur les augmentations des salaires dans l'avenir de même qu'aux hausses futures des coûts des soins de santé. En ayant mis un terme aux nouvelles adhésions à nos régimes de retraite à prestations définies et à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et en migrant vers des régimes à cotisations définies, nous ferons en sorte que la volatilité liée aux risques susmentionnés diminuera avec le temps.

Le tableau suivant présente la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | |
|---|--|---|--|---|
| | 31 octobre 2016 | | 31 octobre 2015 | |
| | Régimes de retraite à prestations définies | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | Régimes de retraite à prestations définies | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi |
| Canada | | | | |
| Juste valeur de l'actif des régimes | 11 416 \$ | 1 \$ | 10 847 \$ | 11 \$ |
| Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies | 12 680 | 1 760 | 10 840 | 1 569 |
| (Déficit) surplus, montant net | (1 264)\$ | (1 759)\$ | 7 \$ | (1 558)\$ |
| Autres pays | | | | |
| Juste valeur de l'actif des régimes | 1 043 \$ | – \$ | 1 049 \$ | – \$ |
| Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies | 1 199 | 134 | 1 134 | 88 |
| (Déficit), montant net | (156)\$ | (134)\$ | (85)\$ | (88)\$ |
| Total | | | | |
| Juste valeur de l'actif des régimes | 12 459 \$ | 1 \$ | 11 896 \$ | 11 \$ |
| Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies | 13 879 | 1 894 | 11 974 | 1 657 |
| Total du (déficit), montant net | (1 420)\$ | (1 893)\$ | (78)\$ | (1 646)\$ |
| Incidence du plafond de l'actif | (3) | – | – | – |
| Total du (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif | (1 423)\$ | (1 893) | (78)\$ | (1 646)\$ |
| Montants comptabilisés aux bilans consolidés | | | | |
| Actifs au titre des avantages du personnel | 29 \$ | – \$ | 245 \$ | – \$ |
| Passifs au titre des avantages du personnel | (1 452) | (1 893) | (323) | (1 646) |
| Total du (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif | (1 423)\$ | (1 893)\$ | (78)\$ | (1 646)\$ |

Le tableau suivant présente une analyse des variations de la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

| | Au et pour l'exercice clos le | | | |
|---|--|---|--|---|
| | 31 octobre 2016 | | 31 octobre 2015 | |
| | Régimes de retraite à prestations définies (1) | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | Régimes de retraite à prestations définies (1) | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | |
| Variation de la juste valeur de l'actif des régimes | | | | |
| Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture | 11 896 \$ | 11 \$ | 11 351 \$ | 4 \$ |
| Revenu d'intérêt | 498 | – | 460 | – |
| Réévaluations – Rendement de l'actif des régimes (excluant le revenu d'intérêt) | 447 | 2 | 243 | 11 |
| Variation des taux de change | (138) | – | 113 | – |
| Cotisations – Employeur | 257 | 49 | 235 | 56 |
| Cotisations – Participants aux régimes | 52 | 18 | 51 | 16 |
| Paiements | (536) | (79) | (513) | (76) |
| Paiements – Montants versés relativement aux liquidations | (4) | – | (31) | – |
| Autres | (13) | – | (13) | – |
| Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture | 12 459 \$ | 1 \$ | 11 896 \$ | 11 \$ |
| Variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations | | | | |
| Obligation au titre des prestations à l'ouverture | 11 974 \$ | 1 657 \$ | 11 805 \$ | 1 832 \$ |
| Coûts des services rendus | 313 | 36 | 345 | 34 |
| Coûts des services passés | (5) | (3) | (16) | – |
| Frais d'intérêt | 496 | 71 | 490 | 75 |
| Réévaluations | | | | |
| Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses démographiques | (5) | (17) | 7 | (176) |
| Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières | 1 644 | 194 | (296) | (33) |
| Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience | 79 | 17 | (7) | (27) |
| Variation des taux de change | (128) | – | 139 | 15 |
| Cotisations – Participants aux régimes | 52 | 18 | 51 | 16 |
| Paiements | (536) | (79) | (513) | (76) |
| Paiements – Montants versés relativement aux liquidations | (4) | – | (31) | – |
| Regroupements et cessions d'entreprises | – | – | – | (3) |
| Autres | (1) | – | – | – |
| Obligation au titre des prestations à la clôture | 13 879 \$ | 1 894 \$ | 11 974 \$ | 1 657 \$ |
| Obligation non capitalisée | 33 \$ | 1 732 \$ | 33 \$ | 332 \$ |
| Obligation entièrement ou partiellement capitalisée | 13 846 | 162 | 11 941 | 1 325 |
| Total de l'obligation au titre des prestations | 13 879 \$ | 1 894 \$ | 11 974 \$ | 1 657 \$ |

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se chiffraient à 12 705 millions de dollars et à 11 267 millions au 31 octobre 2016, respectivement (1 020 millions et 709 millions au 31 octobre 2015, respectivement).

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi relativement aux régimes d'avantages significatifs à l'échelle internationale.

| | Pour les exercices clos | | | | | |
|--|-------------------------|--------------------|--------------------|---|--------------------|--------------------|
| | Régimes de retraite | | | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | | |
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Coûts des services rendus | 313 \$ | 345 \$ | 315 \$ | 36 \$ | 34 \$ | 31 \$ |
| Coûts des services passés | (5) | (16) | 97 | (3) | – | – |
| Frais (revenu) d'intérêt, montant net | (2) | 30 | 14 | 71 | 75 | 80 |
| Réévaluation des autres avantages à long terme | – | – | – | 16 | 2 | 9 |
| Frais administratifs | 13 | 12 | 13 | – | – | – |
| Charge au titre des régimes à prestations définies | 319 \$ | 371 \$ | 439 \$ | 120 \$ | 111 \$ | 120 \$ |
| Charge au titre des régimes à cotisations définies | 152 | 156 | 137 | – | – | – |
| | 471 \$ | 527 \$ | 576 \$ | 120 \$ | 111 \$ | 120 \$ |

Les coûts des services pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 se sont élevés à 300 millions de dollars (335 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 307 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à 8 millions ((6) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 105 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014) dans le cas des régimes dans les autres pays. Les frais (revenu) d'intérêt, montant net, pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 ont totalisé (6) millions de dollars (25 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 10 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014) dans le cas des régimes de retraite au Canada et 4 millions (5 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014) dans le cas des régimes dans les autres pays.

Réévaluations des régimes d'avantages du personnel

Le tableau qui suit présente la composition de nos réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relativement aux régimes d'avantages significatifs à l'échelle internationale.

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | | | | |
|--|--|--------------------|--------------------|---|--------------------|--------------------|
| | Régimes de retraite à prestations définies | | | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | | |
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| (Gains) pertes actuarielles : | | | | | | |
| Modifications des hypothèses démographiques | (5)\$ | 7 \$ | 76 \$ | (20)\$ | (174)\$ | (54)\$ |
| Modifications des hypothèses financières | 1 644 | (296) | 830 | 186 | (30) | 113 |
| Ajustements liés à l'expérience | 79 | (7) | 6 | 12 | (34) | – |
| Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation) | (447) | (243) | (647) | (2) | (11) | – |
| Changement au plafond de l'actif (excluant les revenus d'intérêt) | 3 | – | – | – | – | – |
| | 1 274 \$ | (539)\$ | 265 \$ | 176 \$ | (249)\$ | 59 \$ |

Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 correspondent à des pertes de 1 180 millions de dollars (gains de 526 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; pertes de 238 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à des pertes de 94 millions (gains de 13 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; pertes de 27 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014) dans le cas des régimes dans les autres pays.

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations. Dans le cas des régimes de retraite, la stratégie de placement consiste à détenir un portefeuille de placements diversifié en ce qui a trait à la catégorie d'actifs et à l'emplacement géographique, afin de réduire le risque d'investissement spécifique sur la situation de capitalisation, tout en maximisant les rendements prévus pour respecter les obligations au titre des prestations. L'actif des régimes est investi en portant une attention particulière aux principaux facteurs de risque ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations, soit l'évaluation de la sensibilité aux taux d'intérêt et les écarts de taux. La politique relative à la composition de l'actif est donc conforme à un cadre de gestion de l'actif et du passif. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique relative à la composition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

- (i) la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
- (ii) les données démographiques relatives aux membres, y compris les prévisions à l'égard de l'âge normal de la retraite, des départs et des décès;
- (iii) la situation financière des régimes de retraite;
- (iv) les avantages tirés de la diversification entre diverses catégories d'actifs;
- (v) le rendement prévu de l'actif, y compris les valeurs de la volatilité et les corrélations des actifs et des passifs.

Afin de mettre en œuvre notre politique relative à la composition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres de participation, des titres d'emprunt, des placements non traditionnels et des instruments dérivés. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les titres de participation et d'emprunt sur les marchés émergents, les titres d'emprunt assortis d'une notation inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier du régime. Afin de gérer notre risque de crédit, les contreparties à nos instruments dérivés doivent détenir des notations minimales et conclure des conventions d'affectation d'actifs en garantie.

L'actif de nos régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres de participation et de titres d'emprunt. Nos titres de participation sont généralement évalués selon les prix cotés non ajustés sur un marché actif (niveau 1) et nos titres d'emprunt sont généralement évalués selon les prix cotés pour des actifs semblables sur un marché actif (niveau 2). Les placements non traditionnels et les autres placements comprennent la trésorerie, les fonds de couverture et les placements dans des fonds privés, y compris l'infrastructure, les contrats de location de biens immobiliers, les titres de participation privés et les instruments financiers dérivés. De façon générale, dans le cas des placements dans des fonds privés, aucun prix coté sur un marché n'est disponible (niveau 2 ou niveau 3). Ces actifs sont évalués par un évaluateur indépendant, ou alors leur prix est fixé selon des données observables sur le marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons continué d'apporter des modifications aux placements et de les diversifier en fonction des facteurs de risque, dans la lignée de nos efforts visant à réduire la variabilité de la situation de capitalisation, essentiellement par une meilleure harmonisation du crédit et de la durée entre les actifs et les passifs du régime. Une plus grande exposition aux titres d'emprunt est utilisée pour réduire la non-concordance de la durée des actifs et des passifs, et donc la variabilité de la situation de capitalisation des régimes découlant des variations des taux d'intérêt. En raison de la sensibilité de leurs prix aux fluctuations des taux d'intérêt, les titres d'emprunt assortis d'échéances plus longues sont considérés comme une bonne couverture économique du risque lié aux passifs du régime, qui sont aussi actualisés en utilisant surtout les taux d'intérêt des obligations à long terme comme données. Nous prévoyons continuer à augmenter la pondération des titres d'emprunt pour autant que nous le permettent les conditions du marché, afin de réduire davantage le risque lié à la variabilité de la situation de capitalisation.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies (1)

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Au | | | | | |
|---|-----------------|---|------------------------------------|-----------------|---|------------------------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
| | Juste valeur | Pourcentage du total de l'actif des régimes | Prix cotés sur un marché actif (2) | Juste valeur | Pourcentage du total de l'actif des régimes | Prix cotés sur un marché actif (2) |
| Titres de participation | | | | | | |
| Canada | 1 487 \$ | 12 % | 100 % | 1 277 \$ | 11 % | 100 % |
| Autres pays | 2 971 | 24 | 89 | 2 645 | 22 | 98 |
| Titres d'emprunt | | | | | | |
| Obligations liées à des gouvernements – Canada | 2 536 | 20 | – | 2 232 | 19 | – |
| Obligations liées à des gouvernements – Autres pays | 533 | 4 | – | 561 | 5 | – |
| Obligations de sociétés et autres obligations | 2 648 | 21 | – | 2 548 | 21 | – |
| Placements non traditionnels et autres | 2 284 | 19 | 24 | 2 633 | 22 | 8 |
| | 12 459 \$ | 100 % | 38 % | 11 896 \$ | 100 % | 34 % |

- (1) La répartition de l'actif est fondée sur les placements sous-jacents détenus directement et indirectement par l'entremise de fonds, ce qui cadre avec notre politique et nos stratégies en matière de placement.
- (2) Si notre évaluation, à savoir si oui ou non un actif est coté sur un marché actif, était fondée sur des placements directs, 42 % du total de l'actif des régimes serait classé comme étant évalué selon les prix cotés sur un marché actif (36 % au 31 octobre 2015).

Nos régimes de retraite au Canada sont composés de titres de participation à 37 % (34 % au 31 octobre 2015) et nos régimes dans les autres pays, à 17 % (17 % au 31 octobre 2015). Nos régimes de retraite au Canada sont composés de titres d'emprunt à 45 % (44 % au 31 octobre 2015) et nos régimes dans les autres pays, à 60 % (57 % au 31 octobre 2015). Nos régimes de retraite au Canada sont composés de placements non traditionnels et d'autres placements à 18 % (22 % au 31 octobre 2015) et nos régimes dans les autres pays, à 23 % (26 % au 31 octobre 2015).

Au 31 octobre 2016, l'actif des régimes comprenait une tranche de 1 million (1 million au 31 octobre 2015) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 99 millions de dollars (85 millions au 31 octobre 2015) et une tranche de 62 millions (71 millions au 31 octobre 2015) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes se sont établis à 4 millions de dollars (4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015).

Profil des échéances

Le tableau suivant présente le profil des échéances de notre obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies.

| (en millions de dollars canadiens, sauf pour le nombre de participants et les durées en années) | Au | | |
|---|-----------------|-------------|----------|
| | 31 octobre 2016 | | |
| | Canada | Autres pays | Total |
| Nombre de participants aux régimes | 72 748 | 8 595 | 81 343 |
| Versement réel de prestations en 2016 | 481 \$ | 59 \$ | 540 \$ |
| Versements de prestations prévus en 2017 | 551 | 51 | 602 |
| Versements de prestations prévus en 2018 | 576 | 51 | 627 |
| Versements de prestations prévus en 2019 | 598 | 52 | 650 |
| Versements de prestations prévus en 2020 | 619 | 58 | 677 |
| Versements de prestations prévus en 2021 | 639 | 59 | 698 |
| Versements de prestations prévus de 2022 à 2026 | 3 454 | 331 | 3 785 |
| Durée moyenne pondérée des paiements de prestations définies | 15,7 ans | 19,1 ans | 16,0 ans |

Hypothèses importantes

Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après :

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés ayant une notation AA. La courbe dérivée est basée sur les taux réels à court et à moyen terme des obligations de sociétés ayant une notation AA et des taux à plus long terme extrapolés. Les taux d'obligations de sociétés ayant une notation AA extrapolés sont tirés des rendements des obligations observés de sociétés ayant une notation A et AA et des obligations de provinces ayant une notation AA. En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des autres pays, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés ayant une notation AA. Les cours au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode d'évaluation n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Taux de croissance de la rémunération future

Les hypothèses liées à la croissance de la rémunération future sont élaborées de façon distincte pour chaque régime, lorsque cela est pertinent, en fonction des hypothèses relatives à l'inflation des prix et des politiques de rémunération dans chacun des marchés, et conformément aux exigences locales prévues par la loi et à celles particulières aux régimes.

Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé

Le calcul des coûts des soins de santé repose sur des hypothèses relatives aux tendances à long terme et à court terme, lesquelles sont fondées sur l'expérience récente du régime et les attentes du marché.

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations

| | Au | | | | | |
|--|--|-----------------|-----------------|---|-----------------|-----------------|
| | Régimes de retraite à prestations définies | | | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | | |
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 | 31 octobre 2014 | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 | 31 octobre 2014 |
| Taux d'actualisation | 3,50 % | 4,30 % | 4,10 % | 3,60 % | 4,40 % | 4,20 % |
| Taux de croissance de la rémunération future | 3,30 % | 3,30 % | 3,30 % | s.o. | s.o. | s.o. |
| Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé ⁽¹⁾ | | | | | | |
| – Soins médicaux | s.o. | s.o. | s.o. | 4,10 % | 4,10 % | 3,50 % |
| – Soins dentaires | s.o. | s.o. | s.o. | 4,00 % | 4,00 % | 4,00 % |

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques pour 2016 qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages liés aux obligations au titre des prestations définies sont aussi les taux tendanciels finaux.

s.o. : sans objet

Hypothèses relatives à la mortalité

Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies. Ces hypothèses ont été établies selon les statistiques propres à chaque pays. L'amélioration future de l'espérance de vie est prise en compte, s'il y a lieu. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

| (en années) | Au | | | | | | | |
|-------------|--|-------|--------|-------|--|-------|--------|-------|
| | 31 octobre 2016 | | | | 31 octobre 2015 | | | |
| | Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de | | | | Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de | | | |
| | 65 ans | | 45 ans | | 65 ans | | 45 ans | |
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| Pays | | | | | | | | |
| Canada | 23,1 | 23,6 | 24,1 | 24,6 | 23,1 | 23,6 | 24,1 | 24,5 |
| États-Unis | 20,8 | 22,8 | 20,5 | 22,9 | 21,2 | 23,2 | 21,7 | 24,1 |
| Royaume-Uni | 24,0 | 26,0 | 26,1 | 28,3 | 24,0 | 25,9 | 26,0 | 28,2 |

Analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur les obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. L'augmentation (la diminution) de l'obligation dans le tableau ci-dessous a été déterminée en présupposant que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. En pratique, il est peu probable que cela arrive, car les changements de certaines hypothèses peuvent être corrélés. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2016.

| (en millions de dollars canadiens) | Régimes de retraite à prestations définies – Augmentation (diminution) de l'obligation | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi – Augmentation (diminution) de l'obligation |
|--|--|---|
| Taux d'actualisation | | |
| Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux d'actualisation | (1 048)\$ | (137)\$ |
| Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux d'actualisation | 1 176 | 152 |
| Taux de croissance de la rémunération future | | |
| Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future | 68 | 1 |
| Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future | (69) | (1) |
| Taux de mortalité | | |
| Incidence d'une augmentation de l'espérance de vie d'une année supplémentaire | 333 | 37 |
| Taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé | | |
| Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé | s.o. | 113 |
| Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé | s.o. | (92) |

s. o. : sans objet

Note 18 Autres passifs

| (en millions de dollars canadiens) | Au | |
|--|------------------|------------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| Garanties en espèces | 14 545 \$ | 15 249 \$ |
| Créditeurs et charges à payer | 1 191 | 999 |
| Paie et rémunération connexe | 6 448 | 6 358 |
| Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients | 2 919 | 2 981 |
| Instruments négociables | 2 277 | 2 309 |
| Intérêts courus à payer | 1 630 | 1 679 |
| Revenu différé | 1 971 | 2 028 |
| Impôt à payer | 2 730 | 1 533 |
| Certificats au titre des métaux précieux | 485 | 420 |
| Dividendes à payer | 1 309 | 1 194 |
| Passifs liés aux activités d'assurance | 328 | 735 |
| Impôt différé | 989 | 201 |
| Provisions | 485 | 512 |
| Passifs au titre des avantages du personnel | 3 345 | 1 969 |
| Autres | 7 295 | 5 309 |
| | 47 947 \$ | 43 476 \$ |

Note 19 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Les montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans ces débentures, et comprennent l'incidence des couvertures de la juste valeur aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt.

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants libellés en devises) | | | Libellés en devises (en millions) | Au | |
|---|--|----------------|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| Échéance | Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée | Taux d'intérêt | | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| 14 novembre 2014 (1) | | 10,00 % | | – \$ | – \$ |
| 12 août 2019 | | 9,00 % | 75 \$ US | 115 | – |
| 15 juin 2020 | 15 juin 2015 (2) | 4,35 % (3) | | – | – |
| 2 novembre 2020 | 2 novembre 2015 (4) | 3,18 % (5) | | – | 1 500 |
| 15 juillet 2022 | | 5,38 % | 150 \$ US | 218 | – |
| 8 juin 2023 | | 9,30 % | | 110 | 110 |
| 17 juillet 2024 (6) | 17 juillet 2019 | 3,04 % (7) | | 1 014 | 1 014 |
| 6 décembre 2024 | 6 décembre 2019 | 2,99 % (8) | | 2 055 | 2 061 |
| 4 juin 2025 (6) | 4 juin 2020 | 2,48 % (9) | | 1 003 | 1 004 |
| 20 janvier 2026 (6) | 20 janvier 2021 | 3,31 % (10) | | 1 496 | – |
| 27 janvier 2026 (6) | | 4,65 % | 1 500 \$ US | 2 057 | – |
| 29 septembre 2026 (6) | 29 septembre 2021 | 3,45 % (11) | | 1 061 | 1 055 |
| 1 ^{er} novembre 2027 | 1 ^{er} novembre 2022 | 4,75 % | 300 \$ TT | 60 | 62 |
| 26 juin 2037 | 26 juin 2017 | 2,86 % | 10 000 JPY | 131 | 112 |
| 1 ^{er} octobre 2083 | Toute date de paiement des intérêts | (12) | | 224 | 224 |
| 29 juin 2085 | Toute date de paiement des intérêts | (13) | 174 \$ US | 233 | 227 |
| | | | | 9 777 \$ | 7 369 \$ |
| | | | | (15) | (7) |
| | | | | 9 762 \$ | 7 362 \$ |

Les modalités des débentures sont les suivantes :

- (1) Toutes les débentures subordonnées à 10,00 % en circulation, d'un montant de 200 millions de dollars, sont arrivées à échéance le 14 novembre 2014.
- (2) Toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 1,5 milliard de dollars, ont été rachetées le 15 juin 2015 pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.
- (3) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,41 %.
- (4) Le 2 novembre 2015, toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 1,5 milliard de dollars, ont été rachetées pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.
- (5) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,21 %.
- (6) Les billets sont assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet peut être converti en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique dont le multiplicateur est 1,5, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés sur ce billet) par le prix de conversion, puis en appliquant le multiplicateur.
- (7) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,08 %.
- (8) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,10 %.
- (9) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,10 %.
- (10) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,35 %.
- (11) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,12 %.
- (12) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.
- (13) Portent intérêt au taux LIMEAN de trois mois en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF, à l'exception des débentures échéant le 12 août 2019 et le 15 juillet 2022.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | 31 octobre 2016 |
|------------------------------------|-----------------|
| De 1 an à 5 ans | 115 \$ |
| De 5 à 10 ans | 9 014 |
| Par la suite | 648 |
| | 9 777 \$ |

Note 20 Titres de fiducie de capital

Nous avons émis des instruments de capital novateurs, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS), par l'intermédiaire de l'entité structurée Fiducie de capital RBC (Fiducie).

La Fiducie a émis des titres RBC TruCS sans droit de vote de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1 (titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1). Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 ont été rachetés en 2010 et en 2011, respectivement. Le 31 décembre 2015, la Fiducie a racheté tous les titres RBC TruCS de série 2015 émis et en circulation contre un montant en espèces équivalant à un prix de rachat de 1 000 \$ le titre.

Les autres titres RBC TruCS en circulation ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat aux détenteurs. Par conséquent, à la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS sont classés à titre de participation ne donnant pas le contrôle. Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives jusqu'au 30 juin 2018, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

Aucune distribution ne sera payée par la Fiducie à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers sur i) nos actions privilégiées ou sur ii) nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevons, à titre de détenteur des participations restantes dans la Fiducie, la distribution des fonds nets distribuables de la Fiducie. Advenant le cas où la Fiducie ne verserait pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités et conditions des titres RBC TruCS.

Principales modalités et conditions des titres de fiducie de capital RBC

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Date d'émission | Dates de distribution | Rendement annuel | Date de rachat la plus rapprochée Au gré de l'émetteur | Au | |
|--|-----------------|-----------------------|------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| | | | | | 31 octobre 2016 Montant en capital | 31 octobre 2015 Montant en capital |
| Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5), (6) | | | | | | |
| Titres inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle | | | | | | |
| 1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015 | 28 octobre 2005 | 30 juin, 31 décembre | 4,87 % (7) | 31 décembre 2010 | – \$ | 1 200 \$ |
| 500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1 | 28 avril 2008 | 30 juin, 31 décembre | 6,82 % (7) | 30 juin 2013 | 500 | 500 |

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres RBC TruCS sont les suivantes :

- (1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de série 2008-1, sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat la plus rapprochée indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution ultérieure. Les titres RBC TruCS de série 2015 ont été rachetés le 31 décembre 2015.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, en cas d'un événement spécial décrit dans le prospectus portant sur les titres RBC TruCS de série 2008-1, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de série 2008-1 dans leur totalité (mais non en partie) sans le consentement des détenteurs de ces titres, avant la date de rachat la plus rapprochée indiquée ci-dessus.
- (3) Prix de rachat pour l'émetteur : les titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 30 juin 2018, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter du 30 juin 2018. Les titres RBC TruCS de série 2015 étaient rachetables contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé avant le 31 décembre 2015 et ii) du prix de rachat à compter du 31 décembre 2015. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions impayées jusqu'à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant le 30 juin 2018, majoré de 77 points de base pour le titre RBC TruCS de série 2008-1, et échéant le 31 décembre 2015, majoré de 19,5 points de base pour le titre RBC TruCS de série 2015.
- (4) Échange automatique : sans le consentement des détenteurs, chaque titre RBC TruCS de série 2008-1 sera automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série AI de la Banque au cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) le ratio de fonds propres de première catégorie de la Banque est de moins de 5 % ou le ratio du total des fonds propres est de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter ses fonds propres ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer à cette demande. Les actions privilégiées de premier rang de série AI donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Sans le consentement des détenteurs, chaque titre RBC TruCS de série 2015 a été automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série Z au moment où s'est produit l'un ou l'autre des événements susmentionnés.
- (5) De temps à autre, nous achetons certains instruments de capital novateurs que nous conservons temporairement. Au 31 octobre 2016, nous ne détenions aucun titre RBC TruCS de série 2008-1 (6 millions de dollars au 31 octobre 2015) sous forme de titres propres. Les titres propres sont déduits des fonds propres réglementaires.
- (6) Fonds propres réglementaires : conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, avec prise d'effet en janvier 2013, les RBC TruCS ne sont plus admissibles à titre de fonds propres de première catégorie supplémentaires, car ils ne respectent pas les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Par conséquent, les RBC TruCS en circulation sont retirés progressivement des fonds propres réglementaires, conformément aux lignes directrices du BSIF.
- (7) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 ont été payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015. Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2008-1 seront payées semestriellement au taux de 6,82 % jusqu'au 30 juin 2018 et par la suite au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours, majoré de 3,5 %.

Capital social

Capital social autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

Le tableau suivant présente en détail nos actions ordinaires et privilégiées en circulation.

| (en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les dividendes par action) | Au | | | | | |
|---|--------------------------------|-----------|--------------------------------|--------------------------------|-----------|--------------------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
| | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action |
| Actions privilégiées | | | | | | |
| Actions privilégiées de premier rang (1) | | | | | | |
| À taux fixe et à dividende non cumulatif | | | | | | |
| Série W | 12 000 | 300 \$ | 1,23 \$ | 12 000 | 300 \$ | 1,23 \$ |
| Série AA | 12 000 | 300 | 1,11 | 12 000 | 300 | 1,11 |
| Série AB | 12 000 | 300 | 1,18 | 12 000 | 300 | 1,18 |
| Série AC | 8 000 | 200 | 1,15 | 8 000 | 200 | 1,15 |
| Série AD | 10 000 | 250 | 1,13 | 10 000 | 250 | 1,13 |
| Série AE | 10 000 | 250 | 1,13 | 10 000 | 250 | 1,13 |
| Série AF | 8 000 | 200 | 1,11 | 8 000 | 200 | 1,11 |
| Série AG | 10 000 | 250 | 1,13 | 10 000 | 250 | 1,13 |
| Série BH | 6 000 | 150 | 1,23 | 6 000 | 150 | 0,58 |
| Série BI | 6 000 | 150 | 1,23 | 6 000 | 150 | 0,42 |
| Série BJ | 6 000 | 150 | 1,51 | 6 000 | 150 | – |
| Série C-1 (2) | 82 | 107 | 55,00 \$ US | – | – | – |
| À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif | | | | | | |
| Série AJ (3) | 13 579 | 339 | 0,88 | 13 579 | 339 | 0,88 |
| Série AL | 12 000 | 300 | 1,07 | 12 000 | 300 | 1,07 |
| Série AX (4) | – | – | – | – | – | – |
| Série AZ | 20 000 | 500 | 1,00 | 20 000 | 500 | 1,00 |
| Série BB | 20 000 | 500 | 0,98 | 20 000 | 500 | 0,98 |
| Série BD | 24 000 | 600 | 0,90 | 24 000 | 600 | 0,73 |
| Série BF | 12 000 | 300 | 0,90 | 12 000 | 300 | 0,63 |
| Série BK (5) | 29 000 | 725 | 1,29 | – | – | – |
| Série BM (6) | 30 000 | 750 | 0,98 | – | – | – |
| À taux variable et à dividende non cumulatif | | | | | | |
| Série AK (3) | 2 421 | 61 | 0,60 | 2 421 | 61 | 0,67 |
| À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif | | | | | | |
| Série C-2 (7) | 20 | 31 | 67,50 \$ US | – | – | – |
| | | 6 713 \$ | | | 5 100 \$ | |
| Actions ordinaires | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 1 443 423 | 14 573 \$ | | 1 442 233 | 14 511 \$ | |
| Émises en lien avec l'acquisition de City National | 41 619 | 3 115 | | – | – | |
| Émises en lien avec les régimes de rémunération fondée sur des actions (8) | 4 981 | 307 | | 1 190 | 62 | |
| Rachetées aux fins d'annulation (9) | (4 629) | (56) | | – | – | |
| Solde à la fin de l'exercice | 1 485 394 | 17 939 \$ | 3,24 \$ | 1 443 423 | 14 573 \$ | 3,08 \$ |
| Actions propres – actions privilégiées | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | (63) | (2)\$ | | 1 | – \$ | |
| Ventes | 7 267 | 172 | | 4 736 | 117 | |
| Achats | (7 173) | (170) | | (4 800) | (119) | |
| Solde à la fin de l'exercice | 31 | – \$ | | (63) | (2)\$ | |
| Actions propres – actions ordinaires | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 532 | 38 \$ | | 892 | 71 \$ | |
| Ventes | 64 678 | 4 973 | | 78 852 | 6 098 | |
| Achats | (66 369) | (5 091) | | (79 212) | (6 131) | |
| Solde à la fin de l'exercice | (1 159) | (80)\$ | | 532 | 38 \$ | |

- (1) Des actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 \$ par action, à l'exception des actions privilégiées perpétuelles de premier rang à dividende non cumulatif de série C-1 (série C-1) et des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe/taux variable de série C-2 (série C-2) qui ont été émises pour un prix de 25 \$ US par action représentative d'action étrangère.
- (2) Le 2 novembre 2015, nous avons émis 175 000 actions de série C-1 pour un total de 227 millions de dollars, en lien avec l'acquisition de City National. Le 24 février 2016, nous avons racheté contre espèces 3 717 969 actions représentatives d'actions étrangères, chacune représentant un quarantième de droit sur une action de série C-1. Les actions représentatives et sous-jacentes de série C-1 achetées ont par la suite été annulées.
- (3) Le 24 février 2014, nous avons émis 2,4 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux variable et à dividende non cumulatif, série AK, d'un montant total de 61 millions de dollars dans le cadre d'une option au gré du détenteur permettant la conversion à raison de une pour une de certaines de nos actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AJ.
- (4) Le 24 novembre 2014, nous avons racheté contre espèces la totalité des 13 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, de série AX, en circulation au prix de rachat de 25 \$ par action.
- (5) Le 16 décembre 2015, nous avons émis 27 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série BK (série BK) et, le 31 décembre 2015, nous avons émis un nombre supplémentaire de 2 millions d'actions de série BK pour un total de 725 millions de dollars.
- (6) Le 7 mars 2016, nous avons émis 30 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série BM, pour un total de 750 millions de dollars.
- (7) Le 2 novembre 2015, nous avons émis 100 000 actions de série C-2 pour un total de 153 millions de dollars, en lien avec l'acquisition de City National. Le 24 février 2016, nous avons racheté contre espèces 3 184 562 actions représentatives, chacune représentant un quarantième de droit sur une action de série C-2. Les actions représentatives et sous-jacentes de série C-2 achetées ont par la suite été annulées.
- (8) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 60 millions de dollars (7 millions en 2015).
- (9) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons racheté aux fins d'annulation des actions ordinaires au coût moyen de 78,10 \$ par action, d'une valeur comptable de 12,03 \$ par action. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, nous n'avons acheté aucune action ordinaire aux fins d'annulation.

Principales modalités des actions privilégiées

| Au 31 octobre 2016 | Rendement annuel pour la période initiale | Prime | Dividende par action de la période considérée (1) | Date de rachat la plus rapprochée (2) | Date d'émission | Prix de rachat (2), (3) |
|---|---|---------|---|---------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| Actions privilégiées | | | | | | |
| Actions privilégiées de premier rang | | | | | | |
| À taux fixe et à dividende non cumulatif | | | | | | |
| Série W (4) | 4,90 % | | ,306250 \$ | 24 février 2010 | 31 janvier 2005 | 25,00 \$ |
| Série AA | 4,45 % | | ,278125 | 24 mai 2011 | 4 avril 2006 | 25,00 |
| Série AB | 4,70 % | | ,293750 | 24 août 2011 | 20 juillet 2006 | 25,00 |
| Série AC | 4,60 % | | ,287500 | 24 novembre 2011 | 1 ^{er} novembre 2006 | 25,00 |
| Série AD | 4,50 % | | ,281250 | 24 février 2012 | 13 décembre 2006 | 25,00 |
| Série AE | 4,50 % | | ,281250 | 24 février 2012 | 19 janvier 2007 | 25,00 |
| Série AF | 4,45 % | | ,278125 | 24 mai 2012 | 14 mars 2007 | 25,00 |
| Série AG | 4,50 % | | ,281250 | 24 mai 2012 | 26 avril 2007 | 25,00 |
| Série BH (5) | 4,90 % | | ,306250 | 24 novembre 2020 | 5 juin 2015 | 26,00 |
| Série BI (5) | 4,90 % | | ,306250 | 24 novembre 2020 | 22 juillet 2015 | 26,00 |
| Série BJ (5) | 5,25 % | | ,328125 | 24 février 2021 | 2 octobre 2015 | 26,00 |
| Série C-1 (6) | 5,50 % | | 13,750000 \$ US | 13 novembre 2017 | 2 novembre 2015 | 1 000,00 \$ US |
| À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (7) | | | | | | |
| Série AJ | 5,00 % | 1,93 % | ,220000 | 24 février 2014 | 16 septembre 2008 | 25,00 |
| Série AL | 5,60 % | 2,67 % | ,266250 | 24 février 2014 | 3 novembre 2008 | 25,00 |
| Série AZ (5) | 4,00 % | 2,21 % | ,250000 | 24 mai 2019 | 30 janvier 2014 | 25,00 |
| Série BB (5) | 3,90 % | 2,26 % | ,243750 | 24 août 2019 | 3 juin 2014 | 25,00 |
| Série BD (5) | 3,60 % | 2,74 % | ,225000 | 24 mai 2020 | 30 janvier 2015 | 25,00 |
| Série BF (5) | 3,60 % | 2,62 % | ,225000 | 24 novembre 2020 | 13 mars 2015 | 25,00 |
| Série BK (5) | 5,50 % | 4,53 % | ,343750 | 24 mai 2021 | 16 décembre 2015 | 25,00 |
| Série BM (5) | 5,50 % | 4,80 % | ,343750 | 24 août 2021 | 7 mars 2016 | 25,00 |
| À taux variable et à dividende non cumulatif | | | | | | |
| Série AK (8) | | 1,93 % | ,151359 | 24 février 2019 | 24 février 2014 | 25,00 |
| À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif | | | | | | |
| Série C-2 (9) | 6,75 % | 4,052 % | 16,875000 \$ US | 7 novembre 2023 | 2 novembre 2015 | 1 000,00 \$ US |

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de chacune des séries sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 (le 13 et le 7 pour la série C-1 et la série C-2, respectivement) de chaque mois de février, mai, août et novembre.
- (2) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Dans le cas des actions de séries AJ, AL, AZ, BB, BD, BF, BK, BM et AK, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, BH, BI et BJ, elles peuvent être rachetées en espèces, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant à la date de rachat la plus rapprochée, diminué de 0,25 \$ pour chaque période de 12 mois subséquente jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées quatre ans après la date de rachat la plus rapprochée ou par la suite. Les actions privilégiées de série C-1 et de série C-2 peuvent être rachetées au prix de 1 000 \$ US l'action à la date de rachat la plus rapprochée et à toute date de versement de dividende par la suite.
- (3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de chacune des séries, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (4) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, à compter du 24 février 2010, convertir les actions privilégiées de premier rang de série W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang de série W peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (5) Les actions privilégiées sont assorties de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque action privilégiée peut être convertie en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur d'une action privilégiée (25,00 \$ plus les dividendes déclarés et non versés) par le prix de conversion.
- (6) Les actions de série C-1 ne sont pas admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie.
- (7) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée, et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.
- (8) Le taux de dividende équivalait au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série AJ, sous certaines conditions, le 24 février 2019 et tous les cinq ans par la suite.
- (9) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée de manière à correspondre au LIBOR à trois mois majoré de la prime indiquée. Les actions de série C-2 ne sont pas admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi sur les Banques* (Canada) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrons, aux règles relatives à la suffisance des fonds propres et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement. Nous avons convenu que s'il advenait que la Fiducie ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur les titres de fiducie de capital, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 20.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires et privilégiés la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre régime sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours de 2016 et 2015, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'achats d'actions sur le marché libre.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2016, 45,8 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,9 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la Banque, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Participations ne donnant pas le contrôle

| (en millions de dollars canadiens) | Au | |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| Titres de fiducie de capital RBC (1) | | |
| Série 2015 | – \$ | 1 219 \$ |
| Série 2008-1 | 511 | 505 |
| Autres | 84 | 74 |
| | 595 \$ | 1 798 \$ |

(1) Au 31 octobre 2016, les titres RBC TruCS de série 2015 comprenaient des intérêts courus de néant (20 millions de dollars au 31 octobre 2015). Les titres de série 2015 ont été rachetés le 31 décembre 2015. Les titres de série 2008-1 comprenaient des intérêts courus d'un montant de 11 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2015), déduction faite des titres propres de néant (6 millions de dollars au 31 octobre 2015).

Note 22 Rémunération fondée sur des actions
Régimes d'options sur actions

Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de la majorité des options octroyées correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Le prix d'exercice des options octroyées restantes correspond au cours de clôture de l'action ordinaire à la Bourse de New York à la date d'octroi. Les droits de toutes les options sont acquis sur une période de quatre ans et les options peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 à l'égard des régimes d'options sur actions s'est établie à 8 millions de dollars (6 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 7 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014). Au 31 octobre 2016, la charge de rémunération liée aux options dont les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 4 millions de dollars (3 millions au 31 octobre 2015; 4 millions au 31 octobre 2014) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 1,9 an (1,8 an au 31 octobre 2015; 1,4 an au 31 octobre 2014).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après :

Sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que

| (en dollars canadiens par option, sauf le nombre d'options) | 31 octobre 2016 | | 31 octobre 2015 | | 31 octobre 2014 | |
|--|--------------------------------|---|--------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix d'exercice (4) | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix d'exercice | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix d'exercice |
| En cours au début de l'exercice | 8 182 | 55,78 \$ | 8 579 | 52,36 \$ | 10 604 | 50,39 \$ |
| Octroyées (1) | 7 403 | 55,74 | 803 | 78,59 | 705 | 69,17 |
| Exercées (2)(3) | (4 825) | 50,97 | (1 190) | 46,44 | (2 723) | 49,03 |
| Ayant fait l'objet d'une renonciation au cours de l'exercice | (110) | 69,79 | (10) | 70,25 | (7) | 52,92 |
| En cours à la fin de l'exercice | 10 650 | 57,64 \$ | 8 182 | 55,78 \$ | 8 579 | 52,36 \$ |
| Pouvant être exercées à la fin de l'exercice | 6 909 | 49,47 \$ | 5 231 | 50,75 \$ | 4 987 | 49,60 \$ |
| Pouvant être octroyées | 9 267 | | 10 649 | | 11 443 | |

- (1) La contrepartie totale de l'acquisition de City National incluait une somme de rémunération fondée sur des actions de 156 millions de dollars US, compte tenu de la conversion de 3,8 millions d'options sur actions d'une juste valeur de 112 millions de dollars US selon le modèle de Black et Scholes. Se reporter à la note 11 pour en savoir davantage sur l'acquisition.
- (2) Le montant des espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 246 millions de dollars (55 millions au 31 octobre 2015; 133 millions au 31 octobre 2014), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 76,90 \$ (76,87 \$ au 31 octobre 2015; 74,27 \$ au 31 octobre 2014).
- (3) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2016, 2015 et 2014.
- (4) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur au 31 octobre 2016. En ce qui a trait aux options libellées en devises exercées au cours de l'exercice, les prix d'exercice moyens pondérés sont convertis aux taux de change à la date de règlement.

Options en cours au 31 octobre 2016, en fonction des fourchettes de prix d'exercice :

| | Options en cours | | | Options pouvant être exercées | |
|---|--------------------------------|---|--|--------------------------------|---|
| | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix d'exercice (1) | Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée (en années) | Nombre d'options (en milliers) | Moyenne pondérée du prix d'exercice (1) |
| (en dollars canadiens par option, sauf le nombre d'options et d'années) | | | | | |
| 20,17 \$ – 45,70 \$ | 1 865 | 37,35 \$ | 3,52 | 1 865 | 37,35 \$ |
| 46,72 \$ – 51,83 \$ | 2 007 | 48,83 | 4,60 | 2 007 | 48,83 |
| 52,60 \$ – 58,43 \$ | 1 906 | 53,92 | 3,31 | 1 906 | 53,92 |
| 58,65 \$ – 73,14 \$ | 2 198 | 63,61 | 6,45 | 1 000 | 61,32 |
| 74,39 \$ – 78,59 \$ | 2 674 | 76,17 | 8,67 | 131 | 77,02 |
| | 10 650 | 57,64 \$ | 5,58 | 6 909 | 49,47 \$ |

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur au 31 octobre 2016.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016 a été estimée à 4,83 \$ (6,75 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 7,19 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action et de la volatilité implicite des options négociées sur nos actions ordinaires assorties d'une échéance semblable à celle des options offertes aux employés. Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées :

Hypothèses moyennes pondérées

| (en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages et les années) | Pour les exercices clos | | |
|--|-------------------------|--------------------|--------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| Cours de l'action à la date de l'octroi | 72,49 \$ | 77,58 \$ | 68,75 \$ |
| Taux d'intérêt sans risque | 0,94 % | 1,40 % | 1,95 % |
| Rendement prévu des actions | 4,07 % | 3,76 % | 3,94 % |
| Volatilité prévue du cours des actions | 16 % | 17 % | 18 % |
| Durée de vie prévue des options | 6 ans | 6 ans | 6 ans |

Régimes d'épargne et d'actionariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalent à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 91 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016 (88 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 85 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2016, un total de 37 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (37 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2015; 38 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2014).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, aux administrateurs qui ne sont pas nos employés et à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les dirigeants ou les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés du secteur Marché des capitaux. La prime différée est investie en unités d'actions de RBC et un pourcentage précis des droits est acquis chaque année, à la date anniversaire de l'attribution, sur une période de trois ans. Le montant de chaque tranche de droits acquis est payé en espèces et est fondé sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC plus les dividendes cumulés, évalués au moyen du cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement; les droits rattachés à ces actions s'acquerraient après trois ans. Lorsque les droits sont acquis, l'attribution est payée en espèces et est fondée sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC attribuées plus les dividendes cumulés, évalués au moyen du cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues. Nous offrons antérieurement une rémunération différée à certains employés sous forme d'actions ordinaires, lesquelles étaient détenues en fiducie et accumulaient des dividendes pendant la période d'acquisition des droits de trois ans.

Nous maintenons des régimes de rémunération différée non admissibles pour des administrateurs qui ne sont pas nos employés et certains employés clés aux États-Unis. Ces régimes permettent aux administrateurs et aux employés admissibles de différer une partie de leur revenu annuel et de répartir les reports parmi certains fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC.

Note 22 Rémunération fondée sur des actions (suite)

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires. Les tableaux suivants présentent nos obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice.

Obligation au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

| | 31 octobre 2016 | | | 31 octobre 2015 | | | 31 octobre 2014 | | |
|--|---|-------------------------------|--|---|-------------------------------|--|---|-------------------------------|--|
| | Unités octroyées au cours de l'exercice | | Unités en circulation à la fin de l'exercice | Unités octroyées au cours de l'exercice | | Unités en circulation à la fin de l'exercice | Unités octroyées au cours de l'exercice | | Unités en circulation à la fin de l'exercice |
| | Nombre d'unités octroyées (en milliers) | Juste valeur moyenne pondérée | Valeur comptable | Nombre d'unités octroyées (en milliers) | Juste valeur moyenne pondérée | Valeur comptable | Nombre d'unités octroyées (en milliers) | Juste valeur moyenne pondérée | Valeur comptable |
| (en millions de dollars canadiens sauf le nombre d'unités et les montants par unité) | | | | | | | | | |
| Régimes d'unités d'actions différées | 388 | 74,89 \$ | 376 \$ | 343 | 69,68 \$ | 334 \$ | 315 | 71,57 \$ | 333 \$ |
| Régime de primes différées | 4 545 | 83,30 | 1 444 | 5 849 | 75,60 | 1 442 | 5 339 | 78,97 | 1 585 |
| Régime d'attribution d'actions différées en fonction du rendement | 2 656 | 74,49 | 502 | 2 049 | 77,69 | 429 | 2 181 | 68,09 | 503 |
| Régimes de rémunération différée | 124 | 72,52 | 333 | 64 | 79,52 | 313 | 69 | 74,68 | 343 |
| Autres régimes fondés sur des actions | 1 394 | 76,04 | 157 | 879 | 76,44 | 114 | 845 | 70,32 | 118 |
| | 9 107 | 79,11 \$ | 2 812 \$ | 9 184 | 75,95 \$ | 2 632 \$ | 8 749 | 75,12 \$ | 2 882 \$ |

Charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

| | Pour les exercices clos | | |
|--|-------------------------|--------------------|--------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| (en millions de dollars canadiens) | | | |
| Régimes d'unités d'actions différées | 62 \$ | (1) \$ | 61 \$ |
| Régime de primes différées | 195 | (139) | 121 |
| Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement | 246 | 135 | 243 |
| Régimes de rémunération différée | 134 | 36 | 147 |
| Autres régimes fondés sur des actions | 91 | 39 | 65 |
| | 728 \$ | 70 \$ | 637 \$ |

Note 23 Revenus et charges découlant de certains instruments financiers

Les profits et les pertes découlant des instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu d'intérêt et le revenu de dividendes connexes sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (1)

| | Pour les exercices clos | | |
|--|-------------------------|--------------------|--------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| (en millions de dollars canadiens) | | | |
| Profits nets (pertes nettes) | | | |
| Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (2) | 371 \$ | (218) \$ | 922 \$ |
| Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (3) | 216 | 750 | (132) |
| | 587 \$ | 532 \$ | 790 \$ |
| Par gamme de produits | | | |
| Taux d'intérêt et crédit | 404 \$ | 149 \$ | 603 \$ |
| Titres de participation | (345) | (89) | (190) |
| Contrats de change et sur marchandises | 528 | 472 | 377 |
| | 587 \$ | 532 \$ | 790 \$ |

- (1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont inclus dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : des profits nets découlant des instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net de 617 millions de dollars (51 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 515 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014).
- (2) Compte non tenu des dérivés désignés comme instruments de couverture. Se reporter à la note 8 pour en savoir davantage sur les profits (pertes) sur ces dérivés.
- (3) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, des profits nets liés à la juste valeur de 428 millions de dollars sur les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, autres que celles attribuables aux variations de notre propre risque de crédit, ont été incluses dans les revenus autres que d'intérêt (profits de 1 118 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; pertes de 414 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014).

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers ⁽¹⁾

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | |
|---|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| Revenu d'intérêt | | | |
| Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net | 5 181 \$ | 4 810 \$ | 4 246 \$ |
| Autres catégories d'instruments financiers ⁽²⁾ | 19 271 | 17 919 | 17 773 |
| | 24 452 | 22 729 | 22 019 |
| Frais d'intérêt | | | |
| Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net | 2 952 \$ | 2 621 \$ | 2 198 \$ |
| Autres catégories d'instruments financiers | 4 969 | 5 337 | 5 705 |
| | 7 921 | 7 958 | 7 903 |
| Revenu net d'intérêt | 16 531 \$ | 14 771 \$ | 14 116 \$ |

(1) Les montants qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ils sont inclus dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des comptes consolidés de résultat : revenu d'intérêt de 474 millions de dollars (449 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; 435 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2014) et frais d'intérêt de 4 millions de dollars (3 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2015; néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2014).

(2) Se reporter à la note 5 pour de l'information sur le revenu d'intérêt couru sur les actifs financiers qui ont subi une perte de valeur.

Revenu tiré des autres catégories d'instruments financiers ^{(1), (2)}

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | |
|---|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| Profits nets (pertes nettes) découlant d'instruments financiers évalués au coût amorti ⁽³⁾ | (22)\$ | (6)\$ | (7)\$ |
| Honoraires nets qui ne font pas partie intégrante du taux d'intérêt effectif au titre d'actifs et de passifs financiers | 4 817 | 4 604 | 4 190 |
| Honoraires nets provenant des activités de fiducie et autres activités connexes | 9 988 | 9 587 | 9 138 |

(1) Se reporter à la note 4 pour de l'information sur les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente.

(2) Se reporter à la note 4 pour de l'information sur les pertes de valeur des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à leur échéance, ainsi qu'à la note 5 pour de l'information sur les pertes de valeur des prêts.

(3) Les instruments financiers évalués au coût amorti comprennent les titres détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les passifs financiers évalués au coût amorti.

La charge d'impôt se compose de ce qui suit.

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | |
|---|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| Charge (économie) d'impôt présentée dans les comptes consolidés de résultat | | | |
| Impôt exigible | | | |
| Charge d'impôt pour l'exercice considéré | 3 012 \$ | 2 244 \$ | 2 858 \$ |
| Ajustements au titre des exercices précédents | (26) | 91 | (64) |
| Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement | (61) | (5) | (4) |
| | 2 925 | 2 330 | 2 790 |
| Impôt différé | | | |
| Naissance et résorption des différences temporaires | (111) | 312 | (156) |
| Incidence des modifications des taux d'imposition | (3) | 35 | (3) |
| Ajustements au titre des exercices précédents | 27 | (74) | 74 |
| Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement | – | (6) | (3) |
| Réduction de valeur | 3 | – | 4 |
| | (84) | 267 | (84) |
| | 2 841 | 2 597 | 2 706 |
| Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres | | | |
| Autres éléments du résultat global | | | |
| Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente | 29 | (22) | 70 |
| Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente | (20) | (12) | (12) |
| Profits (pertes) de change latents | 3 | 8 | 5 |
| Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture | 51 | (1 140) | (561) |
| Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les activités de couverture des investissements nets | – | 38 | 1 |
| Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | (13) | (193) | (39) |
| Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | 19 | 117 | 10 |
| Réévaluations des régimes d'avantages du personnel | (373) | 206 | (88) |
| Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net | (118) | 127 | (22) |
| Frais d'émission | (6) | (7) | (7) |
| Attributions de rémunération fondée sur des actions | (10) | – | – |
| | (438) | (878) | (643) |
| Total de la charge d'impôt | 2 403 \$ | 1 719 \$ | 2 063 \$ |

Notre taux d'imposition effectif est passé de 20,6 % en 2015 à 21,4 % en 2016, essentiellement en raison d'ajustements fiscaux favorables nets lors de l'exercice précédent.

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les comptes consolidés de résultat et les montants calculés au taux canadien prévu par la loi.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Pour les exercices clos | | | | | |
|---|-------------------------|---------------|--------------------|---------------|--------------------|---------------|
| | le 31 octobre 2016 | | le 31 octobre 2015 | | le 31 octobre 2014 | |
| Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi | 3 524 \$ | 26,5 % | 3 320 \$ | 26,3 % | 3 080 \$ | 26,3 % |
| Augmentation (diminution) de l'impôt attribuable à ce qui suit : | | | | | | |
| Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales | (340) | (2,6) | (116) | (0,9) | (272) | (2,3) |
| Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt | (410) | (3,1) | (452) | (3,6) | (386) | (3,3) |
| Modification du taux d'imposition | (3) | – | 35 | 0,3 | (3) | – |
| Incidence d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés antérieurement | (61) | (0,4) | (11) | (0,1) | (7) | (0,1) |
| Autres | 131 | 1,0 | (179) | (1,4) | 294 | 2,5 |
| Impôt sur le résultat présenté dans les comptes consolidés de résultat/taux d'imposition effectif | 2 841 \$ | 21,4 % | 2 597 \$ | 20,6 % | 2 706 \$ | 23,1 % |

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

| | Au 31 octobre 2016 | | | | | |
|--|--|---|--|--------------------|---------------------------|------------------------------------|
| | Actif net au 1 ^{er} novembre 2015 | Variation par le biais des capitaux propres | Variation par le biais du résultat net | Écart de change | Acquisitions/ cessions | Actif net au 31 octobre 2016 |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | | | | | | |
| Actif (passif) d'impôt différé, montant net | | | | | | |
| Provision pour pertes sur créances | 372 \$ | – \$ | 90 \$ | 2 \$ | 20 \$ | 484 \$ |
| Rémunération différée | 1 296 | 10 | 40 | 23 | 189 | 1 558 |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | 6 | – | 2 | – | – | 8 |
| Reports en avant de pertes fiscales | 54 | (1) | (19) | (2) | – | 32 |
| Revenu différé | 147 | – | (32) | 1 | (21) | 95 |
| Titres disponibles à la vente | 12 | (12) | 1 | 4 | 5 | 10 |
| Locaux et matériel et immobilisations incorporelles | (539) | – | 62 | (10) | (594) | (1 081) |
| Charge différée | (86) | 8 | 5 | – | 13 | (60) |
| Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi | 412 | 373 | 39 | 1 | – | 825 |
| Autres | 197 | 8 | (104) | (7) | (127) | (33) |
| | 1 871 \$ | 386 \$ | 84 \$ | 12 \$ | (515)\$ | 1 838 \$ |
| Composés des éléments suivants : | | | | | | |
| Actifs d'impôt différé | 2 072 \$ | | | | | 2 827 \$ |
| Passifs d'impôt différé | (201) | | | | | (989) |
| | 1 871 \$ | | | | | 1 838 \$ |

| | Au 31 octobre 2015 | | | | | |
|--|--|---|--|--------------------|---------------------------|------------------------------------|
| | Actif net au 1 ^{er} novembre 2014 | Variation par le biais des capitaux propres | Variation par le biais du résultat net | Écart de change | Acquisitions/ cessions | Actif net au 31 octobre 2015 |
| <i>(en millions de dollars canadiens)</i> | | | | | | |
| Actif (passif) d'impôt différé, montant net | | | | | | |
| Provision pour pertes sur créances | 376 \$ | – \$ | (2)\$ | (2)\$ | – \$ | 372 \$ |
| Rémunération différée | 1 513 | – | (375) | 158 | – | 1 296 |
| Charges liées au réaligement de l'entreprise | 9 | – | (4) | 1 | – | 6 |
| Reports en avant de pertes fiscales | 44 | 2 | 4 | 4 | – | 54 |
| Revenu différé | 120 | – | 27 | – | – | 147 |
| Titres disponibles à la vente | 30 | (8) | (13) | 3 | – | 12 |
| Locaux et matériel et immobilisations incorporelles | (604) | – | 81 | (17) | 1 | (539) |
| Charge différée | (98) | 9 | 3 | – | – | (86) |
| Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi | 566 | (201) | 46 | 1 | – | 412 |
| Autres | 222 | – | (34) | 10 | (1) | 197 |
| | 2 178 \$ | (198)\$ | (267)\$ | 158 \$ | – \$ | 1 871 \$ |
| Composés des éléments suivants : | | | | | | |
| Actifs d'impôt différé | 2 382 \$ | | | | | 2 072 \$ |
| Passifs d'impôt différé | (204) | | | | | (201) |
| | 2 178 \$ | | | | | 1 871 \$ |

Le montant des reports en avant de pertes fiscales lié aux actifs d'impôt différé se rapporte aux pertes subies par nos activités dans les Antilles et au Japon. Des actifs d'impôt différé de 32 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2016 (54 millions au 31 octobre 2015) à l'égard des pertes fiscales subies au cours de l'exercice considéré ou des exercices précédents. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction vont dans le sens de l'hypothèse voulant qu'il est probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur le soutien continu en matière de liquidité et de capital fourni à nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Au 31 octobre 2016, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt et des différences temporaires déductibles de 372 millions de dollars, de 541 millions et de 3 millions (525 millions, 356 millions et 6 millions au 31 octobre 2015), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Ce montant comprend des pertes fiscales inutilisées de 26 millions de dollars (158 millions de dollars au 31 octobre 2015), qui arriveront à expiration d'ici un an, de 3 millions (28 millions au 31 octobre 2015), qui arriveront à expiration dans deux à quatre ans, et de 343 millions (339 millions au 31 octobre 2015), qui arriveront à expiration après quatre ans. Des crédits d'impôt de 73 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2015) arriveront à expiration dans deux à quatre ans, et des crédits d'impôt de 468 millions (345 millions au 31 octobre 2015) arriveront à expiration après quatre ans. De plus, il n'y a aucune différence temporaire (1 million au 31 octobre 2015) qui arrivera à expiration d'ici un an, et des différences temporaires déductibles de 3 millions (5 millions au 31 octobre 2015) arriveront à expiration après quatre ans.

Le montant des différences temporaires associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 11,7 milliards de dollars au 31 octobre 2016 (11,2 milliards au 31 octobre 2015).

Avis de cotisation et contrôles fiscaux

En septembre 2016, l'Agence du revenu du Canada a établi à l'égard de la Banque Royale du Canada une nouvelle cotisation augmentant d'environ 225 millions de dollars l'impôt sur le résultat, y compris les intérêts, en refusant la déductibilité fiscale relative à certains dividendes reçus de sociétés canadiennes en 2009 et en 2010, au motif qu'ils s'inscrivaient dans un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les circonstances relatives aux dividendes assujettis à la nouvelle cotisation sont semblables à celles des dividendes visés de manière prospective par les règles énoncées dans le budget fédéral canadien de 2015. Nous sommes convaincus que notre position fiscale était appropriée et entendons nous défendre avec vigueur.

Note 25 Bénéfice par action

| | Pour les exercices clos | | |
|---|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| (en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) | | | |
| Bénéfice de base par action | | | |
| Bénéfice net | 10 458 \$ | 10 026 \$ | 9 004 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées | (294) | (191) | (213) |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | (53) | (101) | (94) |
| Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires | 10 111 | 9 734 | 8 697 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers) | 1 485 876 | 1 442 935 | 1 442 553 |
| Bénéfice de base par action (en dollars) | 6,80 \$ | 6,75 \$ | 6,03 \$ |
| Bénéfice dilué par action | | | |
| Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires | 10 111 \$ | 9 734 \$ | 8 697 \$ |
| Incidence dilutive des actions échangeables | 15 | 15 | 21 |
| Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables | 10 126 | 9 749 | 8 718 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers) | 1 485 876 | 1 442 935 | 1 442 553 |
| Options sur actions (1) | 3 329 | 2 446 | 2 938 |
| Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions | 731 | – | – |
| Actions échangeables (2) | 4 201 | 4 128 | 6 512 |
| Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers) | 1 494 137 | 1 449 509 | 1 452 003 |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) | 6,78 \$ | 6,73 \$ | 6,00 \$ |

- (1) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, un nombre moyen d'options en cours de 802 371 ayant un prix d'exercice moyen de 78,58 \$ a été exclu du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, un nombre moyen d'options en cours de 703 808 ayant un prix d'exercice moyen de 78,59 \$ a été exclu du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, aucune option en cours n'avait été exclue du calcul du bénéfice dilué par action.

- (2) Comprend les actions privilégiées échangeables et les titres de fiducie de capital.

Note 26 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités
Garanties et engagements

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes sur créances lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de crédit correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

| | Risque maximal de pertes sur créances | |
|--|---------------------------------------|--------------------|
| | Au | |
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| (en millions de dollars canadiens) | | |
| Garanties financières | | |
| Lettres de crédit de soutien financier | 18 886 \$ | 17 494 \$ |
| Engagements de crédit | | |
| Facilités de garantie de liquidités | 38 910 | 40 387 |
| Rehaussements de crédit | 2 598 | 3 348 |
| Lettres de crédit documentaire | 232 | 216 |
| Autres engagements de crédit | 181 491 | 172 924 |
| Autres engagements liés au crédit | | |
| Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres | 90 230 | 74 239 |
| Garanties de bonne fin | 6 844 | 6 042 |
| Autres | 50 | 221 |

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai de un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai de un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations de paiement envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossés à des actifs administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée restante moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ quatre ans.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes liés à des titres qui ne sont pas adossés à des créances, comme des billets à vue à taux variable émis par des tiers. Ces lignes de crédit fournissent à l'émetteur les fonds nécessaires pour l'achat des billets s'il se trouve dans l'incapacité de les revendre, pourvu que l'instrument et/ou l'émetteur conserve une notation de premier ordre.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multiténantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où des recouvrements des actifs sous-jacents et des rehaussements de crédit lié à la transaction ou des facilités de liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit de notre part ou de la part de tiers liés à chaque transaction. La durée restante moyenne de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire

Les lettres de crédit documentaire sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Certaines lettres de crédit documentaire sont garanties en vertu de l'entente sous-jacente avec les clients, alors que d'autres le sont par des dépôts en espèces ou d'autres actifs de la société, qui peuvent comprendre les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Autres engagements de crédit

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit.

Autres engagements liés au crédit

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres

Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à expiration sans avoir été utilisés. Les durées de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie, de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE ou d'instruments de capitaux propres de grande qualité.

Garanties de bonne fin

Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de garde, de prestation de services et de location, d'accords de compensation, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Montants non engagés

Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2016, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 229 milliards de dollars (209 milliards au 31 octobre 2015).

Autres engagements

Nous agissons à titre de preneur ferme dans le cadre de nouvelles émissions en vertu de quoi nous faisons l'acquisition, seuls ou avec un syndicat d'institutions financières, des nouveaux titres émis afin de les revendre à des investisseurs. Au 31 octobre 2016, les engagements connexes à ces activités se chiffraient à 540 millions de dollars (353 millions au 31 octobre 2015).

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons donné en moyenne des actifs de 3,4 milliards de dollars en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour (3,5 milliards pour l'exercice clos le 31 octobre 2015). Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise au 31 octobre 2016 et au 31 octobre 2015.

Les détails des actifs donnés en garantie de passifs et des actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

| | Au | |
|---|-------------------|-------------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| (en millions de dollars canadiens) | | |
| Sources d'actifs donnés en garantie et affectés en garantie | | |
| Actifs de la Banque | | |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | – \$ | 1 \$ |
| Prêts | 85 351 | 81 397 |
| Valeurs mobilières | 55 479 | 63 761 |
| Autres actifs | 23 307 | 22 305 |
| | 164 137 \$ | 167 464 \$ |
| Actifs des clients (1) | | |
| Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie | 266 974 | 232 499 |
| Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie | (73 341) | (74 471) |
| | 193 633 | 158 028 |
| | 357 770 | 325 492 |
| Utilisations d'actifs donnés en garantie et affectés en garantie | | |
| Titres prêtés | 25 057 \$ | 21 767 \$ |
| Titres empruntés | 33 980 | 33 306 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 50 369 | 47 658 |
| Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat | 116 279 | 88 834 |
| Titrisation | 43 502 | 44 203 |
| Obligations sécurisées | 40 293 | 36 422 |
| Transactions sur dérivés | 29 183 | 27 411 |
| Gouvernements étrangers et banques centrales | 1 574 | 2 770 |
| Systèmes de compensation systèmes de paiement et dépositaires | 3 521 | 4 017 |
| Autres | 14 012 | 19 104 |
| | 357 770 \$ | 325 492 \$ |

(1) Correspond essentiellement aux engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat, aux titres prêtés et aux transactions sur dérivés.

Engagements en vertu de contrats de location

Contrats de location-financement

Nous louons du matériel informatique auprès de tiers en vertu de contrats de location-financement. Les contrats de location sont assortis de durées, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | |
|--|---|----------------------------|--|---|----------------------------|--|
| | 31 octobre 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
| | Total des paiements minimaux futurs au titre de la location | Charges d'intérêts futures | Valeur actualisée des contrats de location-financement | Total des paiements minimaux futurs au titre de la location | Charges d'intérêts futures | Valeur actualisée des contrats de location-financement |
| Paielements minimaux futurs au titre de la location | | | | | | |
| Un an au plus tard | 21 \$ | (2)\$ | 19 \$ | 38 \$ | (4)\$ | 34 \$ |
| Plus de un an mais cinq ans au plus tard | 20 | (2) | 18 | 22 | (3) | 19 |
| | 41 \$ | (4)\$ | 37 \$ | 60 \$ | (7)\$ | 53 \$ |

Au 31 octobre 2016, la valeur comptable nette du matériel informatique détenu en vertu de contrats de location-financement se chiffrait à 47 millions de dollars (65 millions au 31 octobre 2015).

Contrats de location simple

Nous avons des obligations en vertu d'un certain nombre de contrats de location simple non résiliables qui visent des locaux et du matériel. Ces contrats de location sont assortis de durées, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les contrats de location ne sont assortis d'aucune clause qui impose des restrictions quant à notre capacité à payer des dividendes, à prendre part à des transactions de financement de la dette ou à conclure d'autres contrats de location. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit.

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | |
|---|-----------------------|---------------|-----------------------|---------------|
| | 31 octobre 2016 | | 31 octobre 2015 | |
| | Terrains et bâtiments | Matériel | Terrains et bâtiments | Matériel |
| Paielements minimaux futurs au titre de la location | | | | |
| Un an au plus tard | 662 \$ | 70 \$ | 590 \$ | 131 \$ |
| Plus de un an mais cinq ans au plus tard | 1 993 | 206 | 1 822 | 80 |
| Plus de cinq ans | 2 140 | – | 1 811 | – |
| | 4 795 | 276 | 4 223 | 211 |
| Moins : paiements minimaux futurs au titre de la sous-location à recevoir | (24) | – | (14) | – |
| Paielements minimaux futurs au titre de la location, montant net | 4 771 \$ | 276 \$ | 4 209 \$ | 211 \$ |

Note 27 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale qui est assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Nous sommes et avons été parties à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de diverses agences de réglementation gouvernementales et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel que civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des ajustements courants, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation de toute période donnée. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous.

Enquêtes réglementaires et litiges relatifs au LIBOR

Diverses autorités de réglementation et autorités en matière de concurrence et d'exécution de la loi dans le monde, y compris au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis, mènent des enquêtes liées à certaines soumissions effectuées dans le passé par un groupe de banques relativement à la fixation du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) libellé en dollars américains. Ces enquêtes sont surtout liées à des allégations de collusion parmi les banques qui faisaient partie du groupe devant effectuer les soumissions pour certains taux LIBOR. La Banque Royale du Canada est membre de certains comités du LIBOR, y compris du comité du LIBOR sur les fonds en dollars américains, et elle a fait l'objet de demandes d'informations réglementaires. En outre, la Banque Royale du Canada et d'autres banques du comité du LIBOR sur les fonds en dollars américains ont été désignées comme défenderesses dans des litiges de droit privé engagés aux États-Unis concernant la fixation du LIBOR, y compris dans un certain nombre de recours collectifs qui ont été regroupés devant le tribunal du district des États-Unis du district sud de New York. Les plaintes dans ces litiges de droit privé font état de revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité en vertu de diverses lois américaines, y compris la législation antitrust américaine, la *Commodity Exchange Act* des États-Unis et la loi de l'État.

Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible de prédire le dénouement de ces enquêtes et procédures ou le moment auquel elles seront réglées.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited

Le 13 avril 2015, un juge d'instruction français a informé Royal Bank of Canada Trust Limited (RBC Bahamas) de l'émission d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel français visant RBC Bahamas et d'autres personnes non liées afin de faire face à des accusations pour

complicité dans des pratiques de fraude fiscale dans le cadre d'actions entreprises par rapport à une fiducie pour laquelle RBC Bahamas agit à titre de fiduciaire. RBC Bahamas estime que ses actions ne sont pas allées à l'encontre du droit français et a contesté l'accusation devant le tribunal français. Le procès est clos et le verdict est attendu le 12 janvier 2017. Le 28 octobre 2016, la Banque Royale du Canada s'est vue accorder une exemption temporaire de un an par le U.S. Department of Labour. Cette exemption lui permettra, ainsi qu'à ses filiales actuelles et futures, de continuer de se prévaloir de l'exemption en tant que « Qualified Professional Asset Manager » en vertu de la *Employee Retirement Income Security Act*, et ce, malgré un verdict de culpabilité potentiel de RBC Bahamas dans le cadre de la poursuite du tribunal français. Une demande pour une dispense d'application plus longue est en cours. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible de prédire actuellement le dénouement de la procédure française. Nous estimons toutefois que son règlement final n'aura pas d'incidence significative sur notre situation financière consolidée, même s'il pourrait en avoir une sur nos résultats d'exploitation de la période au cours de laquelle il sera conclu.

Litige portant sur les frais d'interchange

Depuis 2011, sept projets de recours collectifs ont été initiés au Canada : Bancroft-Snell c. Visa Canada Corporation, et al., 9085-4886 Quebec Inc. c. Visa Canada Corporation, et al., Coburn and Watson's Metropolitan Home c. Bank of America Corporation et al. (Watson), Macaronies Hair Club and Laser Centre Inc. c. BofA Canada Bank, et al., 1023926 Alberta Ltd. c. Bank of America Corporation, et al., The Crown & Hand Pub Ltd. c. Bank of America Corporation, et al., et Hello Baby Equipment Inc. c. BofA Canada Bank, et al. Les défenderesses de chaque recours sont VISA Canada Corporation (Visa), MasterCard International Incorporated (MasterCard), la Banque Royale du Canada ainsi que d'autres institutions financières. Les membres du groupe formant le recours collectif sont des commerçants canadiens qui acceptent les paiements par carte Visa et/ou MasterCard. Dans les recours, il est allégué, entre autres, que de mars 2001 jusqu'à aujourd'hui, Visa et MasterCard auraient conspiré avec leurs banques émettrices et leurs acquéreurs pour fixer des frais d'interchange par défaut et des frais d'escompte de commerçant et que certaines règles (par exemple, la règle obligeant à honorer toutes les cartes et la règle de non-imposition de frais supplémentaires) auraient pour effet d'accroître les frais d'escompte de commerçant. Les recours comprennent des allégations de complot civil, d'infractions à la Loi sur la concurrence, d'ingérence dans des relations économiques et d'enrichissement injustifié. Des dommages-intérêts généraux et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. Dans le cas de Watson, la décision de la Colombie-Britannique de certifier en partie l'action comme recours collectif a été rendue le 27 mars 2014, puis portée en appel. Le 19 août 2015, la Cour d'appel a annulé la cause d'action des représentants des demandeurs du recours en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence* et a rétabli la cause d'action des représentants des demandeurs pour complot civil par des moyens illicites, entre autres décisions. En octobre 2016, dans le recours de Watson, le tribunal a refusé au plaignant sa demande de réactiver la cause d'action en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence*, et a également refusé sa demande d'ajouter de nouvelles causes d'actions. Le représentant des instigateurs du recours collectif a porté cette décision en appel. Le procès concernant la procédure impliquant Watson débutera en septembre 2018. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de cette procédure, ni le moment auquel elle sera réglée.

Affaires liées aux opérations de change

Divers organismes de réglementation, dont l'autorité civile antitrust du Brésil, l'Administrative Council for Economic Defense (le CADE), ont ouvert des enquêtes concernant d'éventuelles violations de la législation antitrust par un certain nombre de banques, dont la Banque Royale du Canada, en matière de commerce des devises.

Le 31 juillet 2015, RBC Capital Markets, LLC a été citée comme défendeur dans le cadre d'un recours collectif putatif en instance initialement intenté en novembre 2013 devant la cour de district des États-Unis du district sud de New York. Ce recours est intenté contre de multiples courtiers de change qui sont accusés, entre autres, de comportement collusif dans le cadre du commerce des devises. Le 11 septembre 2015, un recours collectif a été déposé à la Cour supérieure de justice de l'Ontario et une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif a été déposée à la Cour supérieure du Québec contre la Banque Royale du Canada, RBC Capital Markets LLC et un certain nombre d'autres courtiers de change au nom d'un groupe allégué d'investisseurs canadiens. Les recours collectifs canadiens allèguent également un comportement collusif dans le cadre du commerce des devises. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible de prédire actuellement le dénouement de ces affaires liées aux opérations de change ni le moment auquel elles seront réglées définitivement.

Litige relatif aux districts scolaires du Wisconsin

RBC Capital Markets LLC, RBC Europe, Ltd. et RBC USA Holdco Corporation sont défenderesses dans le cadre d'un recours relativement au rôle qu'elles ont joué dans des transactions portant sur des placements réalisés par des districts scolaires du Wisconsin dans certains titres garantis par des créances. Ces transactions sur des titres garantis par des créances ont aussi fait l'objet d'enquêtes réglementaires et, en septembre 2011, nous avons conclu un accord avec la Securities and Exchange Commission, dont le montant a été versé aux districts scolaires par l'intermédiaire d'un fonds d'indemnisation. Selon les éléments connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de cette procédure, ni le moment auquel elle sera réglée. Nous estimons toutefois que le règlement final de cette procédure n'aura pas d'incidence défavorable significative sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Enquête sur les Panama Papers

Par suite de la publication, dans les médias, du contenu de fichiers provenant du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca & Co. concernant des entités ad hoc associées à ce cabinet, les autorités réglementaires, fiscales et policières font enquête. Les enquêtes portent, entre autres, sur l'utilisation potentielle de ces entités par des tierces parties dans le but d'échapper au fisc et aux obligations d'information. La Banque Royale du Canada a reçu des demandes d'information et de documents de la part de certaines autorités et y répond actuellement.

Autres litiges

Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière significative. Il s'agit, toutefois, de questions qui font dans une large mesure appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influencer de façon significative sur nos résultats d'exploitation pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Bien que ces procédures judiciaires fassent largement appel à l'exercice du jugement et que l'incidence de certaines d'entre elles ne puisse être estimée, nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, ne sera pas significatif à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-après illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt. La valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers est présentée ci-dessous d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2016 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de 26,2 milliards de dollars à 99,0 milliards.

| (en millions de dollars canadiens) | Au 31 octobre 2016 | | | | | | | Total |
|--|---|-------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|-----------------------|---------------------|
| | Immédiatement sensible aux taux d'intérêt | Moins de 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 12 mois | De 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Non sensible aux taux | |
| Actif | | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès des banques | 14 036 \$ | 24 531 \$ | 26 \$ | 62 \$ | 385 \$ | 24 \$ | 3 716 \$ | 42 780 \$ |
| Titres détenus à des fins de transaction | 27 | 32 091 | 6 689 | 12 455 | 18 194 | 36 096 | 45 740 | 151 292 |
| Titres disponibles à la vente | – | 23 493 | 1 904 | 2 723 | 28 157 | 26 898 | 1 626 | 84 801 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 1 533 | 160 416 | 17 233 | 6 115 | – | – | 1 005 | 186 302 |
| Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) | 171 994 | 90 913 | 12 811 | 36 741 | 185 674 | 16 015 | 7 456 | 521 604 |
| Dérivés | 118 944 | – | – | – | – | – | – | 118 944 |
| Actifs nets des fonds distincts | – | – | – | – | – | – | 981 | 981 |
| Autres actifs | 2 | 23 265 | – | – | – | 97 | 50 190 | 73 554 |
| | 306 536 \$ | 354 709 \$ | 38 663 \$ | 58 096 \$ | 232 410 \$ | 79 130 \$ | 110 714 \$ | 1 180 258 \$ |
| Passif | | | | | | | | |
| Dépôts | 291 941 \$ | 134 929 \$ | 24 315 \$ | 40 176 \$ | 120 821 \$ | 20 982 \$ | 124 425 \$ | 757 589 \$ |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 2 603 | 99 332 | 806 | – | – | – | 700 | 103 441 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 2 | 2 144 | 1 491 | 216 | 8 877 | 14 189 | 23 450 | 50 369 |
| Dérivés | 116 550 | – | – | – | – | – | – | 116 550 |
| Passif net au titre des fonds distincts | – | – | – | – | – | – | 981 | 981 |
| Autres passifs | 43 | 14 540 | 26 | 57 | 1 852 | 7 194 | 46 242 | 69 954 |
| Déventures subordonnées | – | 224 | 233 | 131 | 6 738 | 2 436 | – | 9 762 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | – | – | – | – | 511 | – | 84 | 595 |
| Capitaux propres | – | 200 | 800 | 1 050 | 4 524 | – | 64 443 | 71 017 |
| | 411 139 \$ | 251 369 \$ | 27 671 \$ | 41 630 \$ | 143 323 \$ | 44 801 \$ | 260 325 \$ | 1 180 258 \$ |
| Écart total | (104 603)\$ | 103 340 \$ | 10 992 \$ | 16 466 \$ | 89 087 \$ | 34 329 \$ | (149 611)\$ | – \$ |
| Dollar canadien | (74 619)\$ | 20 796 \$ | 1 841 \$ | 18 661 \$ | 115 791 \$ | (1 725)\$ | (80 745)\$ | – \$ |
| Devises | (29 984) | 82 544 | 9 151 | (2 195) | (26 704) | 36 054 | (68 866) | – |
| Écart total | (104 603)\$ | 103 340 \$ | 10 992 \$ | 16 466 \$ | 89 087 \$ | 34 329 \$ | (149 611)\$ | – \$ |

Note 29 Transactions entre parties liées

Parties liées

Les parties liées comprennent les sociétés liées, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le Conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle, contrôle conjoint ou influence notable des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du président et chef de la direction et des personnes qui relèvent de lui, notamment le chef de l'administration et chef des finances, le chef des ressources humaines, le chef de la gestion des risques du Groupe et les chefs du Groupe pour les secteurs Gestion de patrimoine et Assurances, Marché des capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie, Technologie et Exploitation et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | |
|---|-------------------------|-----------------------|---------------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 (1) |
| Salaires et autres avantages du personnel à court terme (2) | 26 \$ | 21 \$ | 22 \$ |
| Avantages postérieurs à l'emploi (3) | 2 | 2 | 7 |
| Paiements fondés sur des actions | 41 | 37 | 26 |
| | 69 \$ | 60 \$ | 55 \$ |

- (1) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, certains dirigeants qui étaient membres de la haute direction de la Banque au 31 octobre 2013 ont quitté la Banque et, par conséquent, ne faisaient plus partie des principaux dirigeants. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2014, la rémunération attribuable aux anciens dirigeants, y compris les prestations et les paiements fondés sur des actions liés aux attributions effectuées au cours d'exercices antérieurs, s'est établie à 60 millions de dollars.
- (2) Comprend la tranche de la prime de rendement annuelle variable à court terme que certains dirigeants ont choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions différées. Pour plus de détails, se reporter à la note 22. Les administrateurs touchent des honoraires, mais aucun salaire ni autres avantages sociaux à court terme.
- (3) Les administrateurs ne reçoivent aucun avantage postérieur à l'emploi.

Options sur actions, attributions de rémunération fondée sur des actions et actions détenues par les principaux dirigeants, les administrateurs et les membres de leur famille proche

| (en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'unités) | Au | | | |
|---|--------------------------------|--------|--------------------------------|--------|
| | 31 octobre 2016 | | 31 octobre 2015 | |
| | Nombre d'unités détenues | Valeur | Nombre d'unités détenues | Valeur |
| Options sur actions (1) | 2 110 038 | 42 \$ | 2 494 007 | 44 \$ |
| Attributions de rémunération fondée sur des actions autre que des options (1) | 1 703 221 | 143 | 1 485 976 | 111 |
| Actions ordinaires et privilégiées de RBC | 789 295 | 66 | 738 777 | 55 |
| | 4 602 554 | 251 \$ | 4 718 760 | 210 \$ |

- (1) Les administrateurs ne reçoivent aucune option sur actions ni aucune attribution de rémunération fondée sur des actions autre que des options.

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche

Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui prévalent pour des transactions comparables avec des personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2016, le total des prêts consentis aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche s'élevait à 10 millions de dollars (7 millions au 31 octobre 2015). Au 31 octobre 2016 et pour l'exercice clos à cette date, nous n'avions aucune provision ou dotation à la provision pour perte sur créances à l'égard de ces prêts. Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Coentreprises et entreprises associées

Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à nos coentreprises et entreprises associées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui prévalent pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2016, les prêts à des coentreprises et à des entreprises associées s'établissaient à 71 millions de dollars (65 millions au 31 octobre 2015) et les dépôts provenant des coentreprises et des entreprises associées s'élevaient à 25 millions (27 millions au 31 octobre 2015). Au 31 octobre 2016 et pour l'exercice clos à cette date, nous n'avions aucune provision ou dotation à la provision pour perte sur créances à l'égard des prêts consentis aux coentreprises et aux entreprises associées. Aucune garantie n'a été donnée aux coentreprises et aux entreprises associées.

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises et des entreprises associées

| (en millions de dollars canadiens) | Au et pour l'exercice clos le | | |
|--|-------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 | 31 octobre 2014 |
| Engagements et autres éventualités | 554 \$ | 365 \$ | 315 \$ |
| Autres honoraires reçus pour services rendus | 40 | 41 | 45 |
| Autres honoraires payés pour services reçus | 189 | 182 | 185 |

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances, Services aux investisseurs et de trésorerie et Marché des capitaux.

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises comprend nos activités de services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que nos activités de financement automobile et de services d'investissement de détail, y compris notre service de courtage à escompte en ligne, et il se compose de quatre secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises, Solutions cartes et paiements (Services bancaires canadiens) et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos réseaux élargis de succursales, de guichets automatiques bancaires, de services bancaires en ligne, mobiles et par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans des marchés ciblés. Aux États-Unis, nous répondons aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis en matière de services bancaires transfrontaliers par l'entremise de réseaux en ligne.

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la Gestion de patrimoine – International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits et des services de gestion d'actifs, directement ou par l'entremise des réseaux de distribution de RBC et de tiers distributeurs.

Le secteur Assurances regroupe nos activités d'assurance au Canada et à l'échelle mondiale, lesquelles sont divisées en deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Il offre un vaste éventail de produits d'assurances vie, maladie, habitation, automobile, voyage, gestion de patrimoine et assurance collective, ainsi que des produits et des solutions de réassurance. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos propres réseaux de distribution composés de notre équipe de vente, notamment les succursales de vente au détail d'assurances, nos représentants des ventes, les centres d'expertise et les services en ligne, ainsi que par l'intermédiaire des conseillers indépendants en assurance et grâce à des alliances. En dehors du Canada, nous exerçons des activités de réassurance dans le monde entier et offrons des produits de réassurance en matière d'assurances vie et d'assurance contre les accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente.

Le secteur Services aux investisseurs et trésorerie est spécialisé dans la prestation de services d'administration des actifs, de services de garde, de services de paiement et de services de trésorerie offerts aux investisseurs financiers et aux autres investisseurs institutionnels du monde entier. Nous offrons également des services de gestion de la trésorerie en dollar canadien, de correspondants bancaires et de négociation à des institutions financières partout dans le monde, ainsi que des services de gestion des liquidités et du financement à court terme à RBC.

Le secteur Marché des capitaux fournit un vaste choix de produits et services axés sur les marchés de capitaux à des sociétés ouvertes et fermées, à des investisseurs institutionnels, à des gouvernements et à des banques centrales à l'échelle mondiale par l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs d'activité : Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et de services, notamment des Grande entreprise et services de banque d'investissement, des services de montage et de distribution de titres de participation et de prêts et des services de structuration et de négociation. Ailleurs dans le monde, nous sommes présents dans des marchés ciblés au Royaume-Uni, en Europe et dans d'autres pays, où nous offrons un ensemble de capacités diversifiées dans nos principaux secteurs d'expertise, soit les secteurs de l'énergie, des mines et des infrastructures, et notre présence s'accroît en Europe, dans les secteurs des produits industriels, des biens de consommation et des soins de santé.

Toutes les autres activités au niveau de l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment le financement de l'entreprise, la titrisation, les charges nettes liées au capital non attribué ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux, des dividendes imposables de sociétés canadiennes et des investissements liés au crédit fiscal comptabilisés pour les Marchés des capitaux, au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôt. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marché des capitaux est géré et accroissent la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 s'élève à 736 millions de dollars (570 millions au 31 octobre 2015; 492 millions au 31 octobre 2014).

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les catégories Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont essentiellement comptabilisées selon l'emplacement qui reflète le mieux les risques liés à la dégradation de la conjoncture économique ainsi que les perspectives de croissance liées à l'amélioration de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement individuel de nos secteurs d'exploitation comme s'ils exerçaient leurs activités sur une base autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette approche vise à faire en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à l'exercice de leurs activités. La direction surveille régulièrement les résultats de ces secteurs en vue de prendre des décisions quant à l'affectation des ressources et à l'évaluation du rendement. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts

économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités visant l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

La direction revoit périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

| (en millions de dollars canadiens) | Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 | | | | | | | | | |
|---|--|---------------------------|------------------|---|--------------------------|----------------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine (1) | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des capitaux (2) | Services de soutien généraux (2) | Total | Canada | États-Unis | Autres pays |
| Revenu net d'intérêt (3) (4) | 10 337 \$ | 1 955 \$ | – \$ | 825 \$ | 3 804 \$ | (390)\$ | 16 531 \$ | 11 685 \$ | 3 241 \$ | 1 605 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 4 499 | 6 834 | 5 151 | 1 446 | 4 146 | (202) | 21 874 | 12 054 | 4 992 | 4 828 |
| Total des revenus | 14 836 | 8 789 | 5 151 | 2 271 | 7 950 | (592) | 38 405 | 23 739 | 8 233 | 6 433 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 122 | 48 | 1 | (3) | 327 | 51 | 1 546 | 1 231 | 254 | 61 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | – | – | 3 424 | – | – | – | 3 424 | 2 304 | – | 1 120 |
| Frais autres que d'intérêt | 6 757 | 6 801 | 622 | 1 460 | 4 466 | 30 | 20 136 | 10 229 | 6 151 | 3 756 |
| Bénéfice net (perte nette) avant impôt | 6 957 | 1 940 | 1 104 | 814 | 3 157 | (673) | 13 299 | 9 975 | 1 828 | 1 496 |
| Charge (économie) d'impôt | 1 773 | 467 | 204 | 201 | 887 | (691) | 2 841 | 2 158 | 397 | 286 |
| Bénéfice net | 5 184 \$ | 1 473 \$ | 900 \$ | 613 \$ | 2 270 \$ | 18 \$ | 10 458 \$ | 7 817 \$ | 1 431 \$ | 1 210 \$ |
| Les frais autres que d'intérêt comprennent : | | | | | | | | | | |
| Amortissements | 338 \$ | 420 \$ | 17 \$ | 52 \$ | 22 \$ | 694 \$ | 1 543 \$ | 1 103 \$ | 302 \$ | 138 \$ |
| Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles | – | – | – | – | – | 3 | 3 | 3 | – | – |
| Provisions pour restructuration | – | 10 | – | – | – | – | 10 | 1 | 4 | 5 |
| Total de l'actif | 411 251 \$ | 91 901 \$ | 14 245 \$ | 139 701 \$ | 492 899 \$ | 30 261 \$ | 1 180 258 \$ | 614 834 \$ | 328 088 \$ | 237 336 \$ |
| Le total de l'actif comprend : | | | | | | | | | | |
| Entrées de locaux et matériel d'immobilisations incorporelles | 302 \$ | 2 532 \$ | 27 \$ | 63 \$ | 278 \$ | 386 \$ | 3 588 \$ | 849 \$ | 2 585 \$ | 154 \$ |
| Total du passif | 411 320 \$ | 91 908 \$ | 14 281 \$ | 139 608 \$ | 493 044 \$ | (41 515)\$ | 1 108 646 \$ | 543 072 \$ | 328 205 \$ | 237 369 \$ |

| (en millions de dollars canadiens) | Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 | | | | | | | | | |
|---|--|-----------------------|------------------|---|--------------------------|----------------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des capitaux (2) | Services de soutien généraux (2) | Total | Canada | États-Unis | Autres pays |
| Revenu net d'intérêt (3) (4) | 10 004 \$ | 493 \$ | – \$ | 818 \$ | 3 970 \$ | (514)\$ | 14 771 \$ | 11 538 \$ | 1 977 \$ | 1 256 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 4 309 | 6 282 | 4 436 | 1 220 | 4 093 | 210 | 20 550 | 10 889 | 4 619 | 5 042 |
| Total des revenus | 14 313 | 6 775 | 4 436 | 2 038 | 8 063 | (304) | 35 321 | 22 427 | 6 596 | 6 298 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 984 | 46 | – | (1) | 71 | (3) | 1 097 | 933 | 98 | 66 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | – | – | 2 963 | – | – | – | 2 963 | 1 976 | – | 987 |
| Frais autres que d'intérêt | 6 611 | 5 292 | 613 | 1 301 | 4 696 | 125 | 18 638 | 10 139 | 4 762 | 3 737 |
| Bénéfice net (perte nette) avant impôt | 6 718 | 1 437 | 860 | 738 | 3 296 | (426) | 12 623 | 9 379 | 1 736 | 1 508 |
| Charge (économie) d'impôt | 1 712 | 396 | 154 | 182 | 977 | (824) | 2 597 | 1 727 | 649 | 221 |
| Bénéfice net | 5 006 \$ | 1 041 \$ | 706 \$ | 556 \$ | 2 319 \$ | 398 \$ | 10 026 \$ | 7 652 \$ | 1 087 \$ | 1 287 \$ |
| Les frais autres que d'intérêt comprennent : | | | | | | | | | | |
| Amortissements | 345 \$ | 157 \$ | 16 \$ | 54 \$ | 28 \$ | 639 \$ | 1 239 \$ | 1 046 \$ | 40 \$ | 153 \$ |
| Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles | 1 | 4 | – | – | – | 2 | 7 | 3 | 1 | 3 |
| Provisions pour restructuration | – | 83 | – | – | – | – | 83 | 25 | 45 | 13 |
| Total de l'actif | 397 132 \$ | 26 891 \$ | 14 139 \$ | 132 294 \$ | 478 289 \$ | 25 463 \$ | 1 074 208 \$ | 584 419 \$ | 252 845 \$ | 236 944 \$ |
| Le total de l'actif comprend : | | | | | | | | | | |
| Entrées de locaux et matériel d'immobilisations incorporelles | 327 \$ | 122 \$ | 23 \$ | 46 \$ | 256 \$ | 644 \$ | 1 418 \$ | 1 071 \$ | 206 \$ | 141 \$ |
| Total du passif | 397 157 \$ | 26 906 \$ | 14 160 \$ | 132 275 \$ | 478 291 \$ | (38 525)\$ | 1 010 264 \$ | 520 420 \$ | 252 970 \$ | 236 874 \$ |

| (en millions de dollars canadiens) | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des capitaux (2) | Services de soutien généraux (2) | Total | Canada | États-Unis | Autres pays |
|---|--|-----------------------|------------------|---|--------------------------|----------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Revenu net d'intérêt (3) (4) | 9 743 \$ | 469 \$ | – \$ | 732 \$ | 3 485 \$ | (313) \$ | 14 116 \$ | 11 128 \$ | 1 697 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 3 987 | 5 844 | 4 964 | 1 152 | 3 881 | 164 | 19 992 | 10 488 | 4 257 | 5 247 |
| Total des revenus | 13 730 | 6 313 | 4 964 | 1 884 | 7 366 | (149) | 34 108 | 21 616 | 5 954 | 6 538 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 103 | 19 | – | – | 44 | (2) | 1 164 | 922 | 52 | 190 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | – | – | 3 573 | – | – | – | 3 573 | 2 188 | 1 | 1 384 |
| Frais autres que d'intérêt | 6 563 | 4 800 | 579 | 1 286 | 4 344 | 89 | 17 661 | 9 650 | 4 199 | 3 812 |
| Bénéfice net (perte nette) avant impôt | 6 064 | 1 494 | 812 | 598 | 2 978 | (236) | 11 710 | 8 856 | 1 702 | 1 152 |
| Charge (économie) d'impôt | 1 589 | 411 | 31 | 157 | 923 | (405) | 2 706 | 1 983 | 660 | 63 |
| Bénéfice net | 4 475 \$ | 1 083 \$ | 781 \$ | 441 \$ | 2 055 \$ | 169 \$ | 9 004 \$ | 6 873 \$ | 1 042 \$ | 1 089 \$ |
| Les frais autres que d'intérêt comprennent : | | | | | | | | | | |
| Amortissements | 338 \$ | 147 \$ | 16 \$ | 58 \$ | 28 \$ | 578 \$ | 1 165 \$ | 971 \$ | 39 \$ | 155 \$ |
| Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles | – | 6 | – | – | 2 | – | 8 | 2 | 6 | – |
| Provisions pour restructuration | 20 | 16 | – | – | – | – | 36 | – | 16 | 20 |
| Total de l'actif | 376 188 \$ | 27 084 \$ | 12 930 \$ | 103 822 \$ | 400 314 \$ | 20 212 \$ | 940 550 \$ | 496 120 \$ | 194 879 \$ | 249 551 \$ |
| Le total de l'actif comprend : | | | | | | | | | | |
| Entrées de locaux et matériel d'immobilisations incorporelles | 318 \$ | 105 \$ | 16 \$ | 30 \$ | 147 \$ | 563 \$ | 1 179 \$ | 924 \$ | 154 \$ | 101 \$ |
| Total du passif | 376 154 \$ | 27 022 \$ | 12 988 \$ | 103 798 \$ | 400 114 \$ | (34 029) \$ | 886 047 \$ | 441 607 \$ | 194 946 \$ | 249 494 \$ |

- (1) Au premier trimestre de 2016, nous avons modifié la structure organisationnelle de nos établissements de gestion de patrimoine, ce qui a donné naissance à un nouveau secteur d'exploitation, le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui représente les anciens établissements de Gestion de patrimoine aux États-Unis et City National. Ce nouveau secteur d'exploitation s'ajoute à nos autres établissements de gestion de patrimoine pour former un seul secteur à présenter, car tous ces établissements ont des produits, cadres réglementaires, procédés, clients et réseaux de distribution comparables et ils présentent des caractéristiques économiques semblables (la marge avant impôt, par exemple).
- (2) Majoration au montant imposable équivalent.
- (3) Le revenu intersectoriel et la quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées ne sont pas significatifs.
- (4) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des frais d'intérêt, puisque la direction se fie essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

Note 31 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), aux pages 62 à 92 de notre rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de nos contreparties exerçant des activités similaires sont situées dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Le tableau suivant donne un sommaire des montants au titre de certains instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Au 31 octobre 2016 | | | | | | | | |
|--|--------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|-------------|------------------|------------|-------------------|
| | Canada | % | États-Unis | % | Europe | % | Autres pays | % | Total |
| Actifs au bilan autres que les dérivés (1) | 485 575 \$ | 67 % | 141 703 \$ | 20 % | 55 610 \$ | 8 % | 40 096 \$ | 5 % | 722 984 \$ |
| Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2) (3) | 19 393 | 9 | 23 091 | 11 | 167 084 | 76 | 7 950 | 4 | 217 518 |
| | 504 968 \$ | 54 % | 164 794 \$ | 17 % | 222 694 \$ | 24 % | 48 046 \$ | 5 % | 940 502 \$ |
| Instruments de crédit hors bilan (4) | | | | | | | | | |
| Montants engagés et non engagés (5) | 254 680 \$ | 57 % | 151 028 \$ | 33 % | 32 983 \$ | 7 % | 13 425 \$ | 3 % | 452 116 \$ |
| Autres | 62 725 | 54 | 18 236 | 16 | 34 032 | 29 | 1 017 | 1 | 116 010 |
| | 317 405 \$ | 56 % | 169 264 \$ | 30 % | 67 015 \$ | 12 % | 14 442 \$ | 2 % | 568 126 \$ |

| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Au 31 octobre 2015 | | | | | | | | |
|--|--------------------|------|------------|------|------------|------|-------------|-----|------------|
| | Canada | % | États-Unis | % | Europe | % | Autres pays | % | Total |
| Actifs au bilan autres que les dérivés (1) | 453 650 \$ | 68 % | 110 341 \$ | 17 % | 56 984 \$ | 9 % | 41 453 \$ | 6 % | 662 428 \$ |
| Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2) (3) | 20 911 | 11 | 22 877 | 12 | 143 414 | 74 | 7 254 | 3 | 194 456 |
| | 474 561 \$ | 55 % | 133 218 \$ | 16 % | 200 398 \$ | 23 % | 48 707 \$ | 6 % | 856 884 \$ |
| Instruments de crédit hors bilan (4) | | | | | | | | | |
| Montants engagés et non engagés (5) | 239 351 \$ | 57 % | 137 204 \$ | 33 % | 32 638 \$ | 8 % | 10 312 \$ | 2 % | 419 505 \$ |
| Autres | 49 740 | 51 | 17 520 | 18 | 29 213 | 30 | 1 523 | 1 | 97 996 |
| | 289 091 \$ | 56 % | 154 724 \$ | 30 % | 61 851 \$ | 12 % | 11 835 \$ | 2 % | 517 501 \$ |

(1) Comprend les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 49 % (47 % au 31 octobre 2015), dans les provinces des Prairies, 20 % (21 % au 31 octobre 2015), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 15 % (16 % au 31 octobre 2015), et au Québec, 11 % (11 % au 31 octobre 2015). Aucun type d'industrie ne représente plus de 36 % du total des instruments de crédit au bilan (35 % au 31 octobre 2015).

(2) Une ventilation plus approfondie de notre exposition sur dérivés par cote d'évaluation du risque et par type de contrepartie est présentée à la note 8.

(3) Compte non tenu des dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de transaction.

(4) Les soldes présentés correspondent aux montants contractuels qui représentent notre exposition maximale au risque de crédit.

(5) Correspond à notre exposition maximale au risque de crédit. Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 36 % et 64 % (36 % et 64 %, respectivement, au 31 octobre 2015) du total de nos engagements. Les concentrations les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont liées aux produits de financement, 14 % (15 % au 31 octobre 2015), aux services financiers non bancaires, 9 % (10 % au 31 octobre 2015), au secteur immobilier et aux secteurs connexes, 9 % (8 % au 31 octobre 2015), aux technologies et médias, 8 % (8 % au 31 octobre 2015), et aux services publics, 8 % (9 % au 31 octobre 2015).

Note 32 Gestion des fonds propres
Fonds propres réglementaires et ratios

Le BSIF établit des objectifs précis concernant les fonds propres à risque et le ratio de levier pour les institutions de dépôt au Canada. Nous sommes tenus de calculer nos ratios de fonds propres en nous fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III selon lequel les fonds propres réglementaires comprennent les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1), les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres (CET1) se composent essentiellement d'actions ordinaires, de bénéfices non distribués et d'autres composantes des capitaux propres. Les ajustements réglementaires imposés par l'accord de Bâle III exigent la déduction du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, de certains actifs d'impôt différé, des actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, des participations dans des entités de services bancaires, financiers et d'assurance et de l'insuffisance des dotations à la provision pour pertes prévues. Les fonds propres de première catégorie comprennent essentiellement les fonds propres CET1 et d'autres instruments de capital comme certaines actions privilégiées, ainsi que certaines participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales. Les fonds propres de deuxième catégorie incluent les débetures subordonnées qui répondent à certains critères, et certaines provisions pour pertes sur prêts. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires et des fonds propres de deuxième catégorie.

Les ratios de fonds propres réglementaires égalent les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie ou les fonds propres de deuxième catégorie, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition se compose du total de l'actif (compte non tenu des éléments déduits des fonds propres de première catégorie) et de certains éléments hors bilan convertis en équivalents-risque de crédit. Les dérivés et les transactions de financement garanti font également l'objet d'ajustements afin de refléter le risque de crédit et d'autres risques.

En 2016, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres et de levier imposées par le BSIF.

| | Au | |
|---|--------------------|--------------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| <i>(en millions de dollars canadiens, sauf les ratios de fonds propres et les ratios de levier)</i> | | |
| Fonds propres (1) | | |
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 48 181 \$ | 43 715 \$ |
| Fonds propres de première catégorie | 55 270 | 50 541 |
| Total des fonds propres | 64 950 | 58 004 |
| Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1) (2) | | |
| Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 447 436 | 411 756 |
| Ratio de fonds propres de première catégorie | 448 662 | 412 941 |
| Ratio du total des fonds propres | 449 712 | 413 957 |
| Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres (1) | | |
| Risque de crédit | 369 751 | 323 870 |
| Risque de marché | 23 964 | 39 786 |
| Risque opérationnel | 55 997 | 50 301 |
| | 449 712 \$ | 413 957 \$ |
| Ratios de fonds propres et ratios de levier (1) | | |
| Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 10,8 % | 10,6 % |
| Ratio de fonds propres de première catégorie | 12,3 % | 12,2 % |
| Ratio du total des fonds propres | 14,4 % | 14,0 % |
| Ratio de levier | 4,4 % | 4,3 % |
| Exposition du ratio de levier (en milliards) | 1 265,1 \$ | 1 170,2 \$ |

- (1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF. Le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF.
- (2) Depuis le troisième trimestre de 2014, l'ajustement de l'évaluation lié au crédit relatif au calcul des actifs pondérés en fonction des risques mis en place au premier trimestre de 2014 doit tenir compte de pourcentages différents pour chaque catégorie de fonds propres. Cette modification reflète l'application progressive des ajustements de l'évaluation liés au crédit qui se terminera au quatrième trimestre de 2018. Au cours de la période d'application progressive, les actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de première catégorie et du ratio du total des fonds propres seront assujettis chaque année à différents pourcentages au titre des ajustements de l'évaluation liés au crédit.

Note 33 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La compensation dans nos bilans consolidés est possible lorsque des actifs et des passifs financiers font l'objet de conventions-cadres de compensation qui donnent un droit de compensation actuellement exécutoire, et lorsqu'il y a une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cas des contrats dérivés et des conventions de rachat et de vente, la compensation a généralement lieu lorsqu'il existe un mécanisme de règlement sur le marché (p. ex., une contrepartie centrale ou une chambre de compensation) qui prévoit un règlement quotidien sur la base du solde net des flux de trésorerie découlant de ces contrats. En général, les montants à recevoir et à payer au titre des dépôts de garantie obligatoires sont compensés au moment de leur règlement simultané par l'intermédiaire d'un mécanisme de règlement sur le marché. Ces derniers sont habituellement présentés dans les autres actifs ou autres passifs.

Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions-cadres de compensation qui ne permettent la compensation des transactions en cours avec la même contrepartie qu'en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Ces conventions-cadres de compensation comprennent l'accord-cadre de l'ISDA ou les accords conclus avec une contrepartie de compensation ou une bourse de dérivés pour des contrats dérivés, les conventions-cadres de rachat mondiales et les conventions-cadres de prêt de titres mondiales pour le rachat, la vente et d'autres accords semblables de prêt ou d'emprunt de titres.

Le montant des garanties financières reçues ou données assujetties aux conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables qui ne sont pas admissibles à la compensation correspond aux garanties reçues ou données en vue de couvrir le risque net entre des contreparties en permettant la réalisation de la garantie en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Certains montants au titre des garanties ne peuvent être vendus ou donnés de nouveau en garantie sauf en cas de défaut ou si un événement prédéfini se produit.

Les tableaux ci-après présentent le montant des instruments financiers qui ont été compensés dans les bilans consolidés ainsi que les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation, mais qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables. Les montants présentés ne sont pas censés être représentatifs de notre exposition réelle au risque de crédit.

Actifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

| | Au 31 octobre 2016 | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|-------------|-----------|---|-------------------------------------|
| | Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires | | | | | | | |
| | Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan | Montants des passifs financiers compensés au bilan | Montant net des actifs financiers présentés au bilan | Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1) | | | Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires | Montant total comptabilisé au bilan |
| Incidence des conventions-cadres de compensation | | | | Garanties financières reçues (2) | Montant net | | | |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 199 586 \$ | 14 290 \$ | 185 296 \$ | 422 \$ | 184 359 \$ | 515 \$ | 1 006 \$ | 186 302 \$ |
| Actifs dérivés (3) | 208 936 | 97 142 | 111 794 | 79 296 | 17 249 | 15 249 | 7 150 | 118 944 |
| Autres actifs financiers | 1 244 | 803 | 441 | – | 46 | 395 | 91 | 532 |
| | 409 766 \$ | 112 235 \$ | 297 531 \$ | 79 718 \$ | 201 654 \$ | 16 159 \$ | 8 247 \$ | 305 778 \$ |

| | Au 31 octobre 2015 | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|-------------|-----------|---|-------------------------------------|
| | Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires | | | | | | | |
| | Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan | Montants des passifs financiers compensés au bilan | Montant net des actifs financiers présentés au bilan | Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1) | | | Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires | Montant total comptabilisé au bilan |
| Incidence des conventions-cadres de compensation | | | | Garanties financières reçues (2) | Montant net | | | |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 183 493 \$ | 9 846 \$ | 173 647 \$ | 30 \$ | 172 910 \$ | 707 \$ | 1 076 \$ | 174 723 \$ |
| Actifs dérivés (3) | 185 654 | 87 527 | 98 127 | 71 833 | 14 956 | 11 338 | 7 499 | 105 626 |
| Autres actifs financiers | 1 560 | 1 283 | 277 | – | 52 | 225 | 78 | 355 |
| | 370 707 \$ | 98 656 \$ | 272 051 \$ | 71 863 \$ | 187 918 \$ | 12 270 \$ | 8 653 \$ | 280 704 \$ |

- (1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.
- (2) Comprend une garantie en espèces de 11 milliards de dollars (11 milliards au 31 octobre 2015) et des garanties autres qu'en espèces de 191 milliards (177 milliards au 31 octobre 2015).
- (3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 2,2 milliards de dollars (1,5 milliard au 31 octobre 2015) portés en diminution du solde des dérivés au bilan.

Passifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

| Au 31 octobre 2016 | | | | | | | | |
|--|--|---|---|--|----------------------------------|------------------|---|-------------------------------------|
| Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires | | | | | | | | |
| Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1) | | | | | | | | |
| | Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan | Montants des actifs financiers compensés au bilan | Montant net des passifs financiers présentés au bilan | Incidence des conventions-cadres de compensation | Garanties financières reçues (2) | Montant net | Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires | Montant total comptabilisé au bilan |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 117 031 \$ | 14 290 \$ | 102 741 \$ | 422 \$ | 102 029 \$ | 290 \$ | 700 \$ | 103 441 \$ |
| Passifs dérivés (3) | 203 874 | 96 231 | 107 643 | 79 296 | 15 993 | 12 354 | 8 907 | 116 550 |
| Autres passifs financiers | 3 271 | 2 231 | 1 040 | – | 514 | 526 | 15 | 1 055 |
| | 324 176 \$ | 112 752 \$ | 211 424 \$ | 79 718 \$ | 118 536 \$ | 13 170 \$ | 9 622 \$ | 221 046 \$ |

| Au 31 octobre 2015 | | | | | | | | |
|--|--|---|---|--|----------------------------------|------------------|---|-------------------------------------|
| Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires | | | | | | | | |
| Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1) | | | | | | | | |
| | Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan | Montants des actifs financiers compensés au bilan | Montant net des passifs financiers présentés au bilan | Incidence des conventions-cadres de compensation | Garanties financières reçues (2) | Montant net | Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires | Montant total comptabilisé au bilan |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 92 564 \$ | 9 846 \$ | 82 718 \$ | 30 \$ | 82 476 \$ | 212 \$ | 570 \$ | 83 288 \$ |
| Passifs dérivés (3) | 186 400 | 87 960 | 98 440 | 71 833 | 15 060 | 11 547 | 9 420 | 107 860 |
| Autres passifs financiers | 2 348 | 1 517 | 831 | – | 551 | 280 | 3 | 834 |
| | 281 312 \$ | 99 323 \$ | 181 989 \$ | 71 863 \$ | 98 087 \$ | 12 039 \$ | 9 993 \$ | 191 982 \$ |

(1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.

(2) Comprend une garantie en espèces de 14 milliards de dollars (13 milliards au 31 octobre 2015) et des garanties autres qu'en espèces de 105 milliards (85 milliards au 31 octobre 2015).

(3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 0,8 milliard de dollars (1,3 milliard au 31 octobre 2015) portés en diminution du solde des dérivés au bilan.

Note 34 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouverts ou réglés dans moins de un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes de bas de page ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque d'illiquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période de un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire la vision à long terme de la direction à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

| (en millions de dollars canadiens) | Au | | | | | |
|--|-------------------|-------------------|---------------------|-------------------|-------------------|---------------------|
| | 31 octobre 2016 | | | 31 octobre 2015 | | |
| | Un an ou moins | Après un an | Total | Un an ou moins | Après un an | Total |
| Actif | | | | | | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques (1) | 12 049 \$ | 2 880 \$ | 14 929 \$ | 10 466 \$ | 1 986 \$ | 12 452 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 27 850 | 1 | 27 851 | 22 690 | – | 22 690 |
| Valeurs mobilières | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction (2) | 142 045 | 9 247 | 151 292 | 149 150 | 9 553 | 158 703 |
| Titres disponibles à la vente | 12 153 | 72 648 | 84 801 | 12 338 | 44 467 | 56 805 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 182 618 | 3 684 | 186 302 | 172 122 | 2 601 | 174 723 |
| Prêts | | | | | | |
| Prêts de détail | 81 683 | 287 787 | 369 470 | 92 012 | 256 171 | 348 183 |
| Prêts de gros | 34 887 | 119 482 | 154 369 | 25 842 | 100 227 | 126 069 |
| Provision pour pertes sur prêts | | | (2 235) | | | (2 029) |
| Actifs nets des fonds distincts | – | 981 | 981 | – | 830 | 830 |
| Autres | | | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 12 841 | 2 | 12 843 | 13 446 | 7 | 13 453 |
| Dérivés (2) | 116 533 | 2 411 | 118 944 | 103 618 | 2 008 | 105 626 |
| Locaux et matériel, montant net | – | 2 836 | 2 836 | – | 2 728 | 2 728 |
| Goodwill | – | 11 156 | 11 156 | – | 9 289 | 9 289 |
| Autres immobilisations incorporelles | – | 4 648 | 4 648 | – | 2 814 | 2 814 |
| Autres actifs | 33 754 | 8 317 | 42 071 | 35 350 | 6 522 | 41 872 |
| | 656 413 \$ | 526 080 \$ | 1 180 258 \$ | 637 034 \$ | 439 203 \$ | 1 074 208 \$ |
| Passif | | | | | | |
| Dépôts (3) | 579 571 \$ | 178 018 \$ | 757 589 \$ | 528 109 \$ | 169 118 \$ | 697 227 \$ |
| Passif net au titre des fonds distincts | – | 981 | 981 | – | 830 | 830 |
| Autres | | | | | | |
| Acceptations | 12 841 | 2 | 12 843 | 13 446 | 7 | 13 453 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 41 927 | 8 442 | 50 369 | 41 156 | 6 502 | 47 658 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 103 412 | 29 | 103 441 | 82 498 | 790 | 83 288 |
| Dérivés (2) | 114 321 | 2 229 | 116 550 | 105 271 | 2 589 | 107 860 |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | 118 | 9 046 | 9 164 | 97 | 9 013 | 9 110 |
| Autres passifs | 33 314 | 14 633 | 47 947 | 28 563 | 14 913 | 43 476 |
| Débiteures subordonnées | – | 9 762 | 9 762 | 1 500 | 5 862 | 7 362 |
| | 885 504 \$ | 223 142 \$ | 1 108 646 \$ | 800 640 \$ | 209 624 \$ | 1 010 264 \$ |

- (1) La trésorerie et les montants à recevoir de banques sont présumés être recouverts dans un délai de un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction qui ne sont pas désignés comme des relations de couverture sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » puisque cela représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et qui sont désignés comme des relations de couverture sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de l'élément couvert connexe.
- (3) Des dépôts à vue de 358 milliards de dollars (312 milliards au 31 octobre 2015) sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. En pratique, ces dépôts se rapportent à un large éventail de personnes et de types de clients qui constituent une base stable pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités.

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

| (en millions de dollars canadiens) | Au | |
|---|--------------------|--------------------|
| | 31 octobre 2016 | 31 octobre 2015 |
| Actif | | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | 3 164 \$ | 3 123 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 16 126 | 15 838 |
| Valeurs mobilières | 132 100 | 130 326 |
| Placements dans des filiales bancaires et leurs sociétés liées (1) | 30 248 | 22 907 |
| Placements dans d'autres filiales et leurs sociétés liées | 61 705 | 60 378 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 25 129 | 23 418 |
| Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts | 458 675 | 444 169 |
| Soldes nets à recevoir de filiales bancaires (1) | 5 437 | 19 118 |
| Autres actifs | 162 790 | 147 330 |
| | 895 374 \$ | 866 607 \$ |
| Passif et capitaux propres | | |
| Dépôts | 573 933 \$ | 566 903 \$ |
| Soldes nets à payer à d'autres filiales | 55 473 | 66 879 |
| Autres passifs | 185 583 | 163 379 |
| | 814 989 | 797 161 |
| Débtures subordonnées | 9 368 | 7 300 |
| Capitaux propres | 71 017 | 62 146 |
| | 895 374 \$ | 866 607 \$ |

(1) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

Comptes résumés de résultat et de résultat global

| (en millions de dollars canadiens) | Pour les exercices clos | | |
|--|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| Revenu d'intérêt (1) | 17 542 \$ | 18 287 \$ | 18 415 \$ |
| Frais d'intérêt | 5 486 | 5 785 | 5 882 |
| Revenu net d'intérêt | 12 056 | 12 502 | 12 533 |
| Revenus autres que d'intérêt (2) | 3 896 | 5 474 | 6 007 |
| Total des revenus | 15 952 | 17 976 | 18 540 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 456 | 1 027 | 1 010 |
| Frais autres que d'intérêt | 8 014 | 8 051 | 7 801 |
| Bénéfice avant impôt | 6 482 | 8 898 | 9 729 |
| Impôt sur le résultat | 1 544 | 1 939 | 2 283 |
| Bénéfice net avant quote-part des bénéfices non distribués des filiales | 4 938 | 6 959 | 7 446 |
| Quote-part des bénéfices non distribués des filiales | 5 520 | 3 067 | 1 558 |
| Bénéfice net | 10 458 | 10 026 | 9 004 |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt | (1 097) | 3 153 | 915 |
| Total du bénéfice global | 9 361 \$ | 13 179 \$ | 9 919 \$ |

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 23 millions de dollars (120 millions en 2015; 10 millions en 2014).

(2) Comprend la quote-part des bénéfices des sociétés liées de 19 millions de dollars (bénéfice de 15 millions en 2015; bénéfice de 7 millions en 2014).

Tableaux résumés des flux de trésorerie

| | Pour les exercices clos | | |
|--|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | le 31 octobre 2016 | le 31 octobre 2015 | le 31 octobre 2014 |
| (en millions de dollars canadiens) | | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | |
| Bénéfice net | 10 458 \$ | 10 026 \$ | 9 004 \$ |
| Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation : | | | |
| Variation des bénéfices non distribués des filiales | (5 520) | (3 067) | (1 558) |
| Variation des dépôts, déduction faite de la titrisation | 7 030 | 70 802 | 41 428 |
| Variation des prêts, déduction faite de la titrisation | (14 488) | (33 904) | (22 865) |
| Variation des titres détenus à des fins de transaction | 9 004 | (10 663) | (4 193) |
| Variation des engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 8 511 | 2 687 | (2 712) |
| Variation des actifs achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés | (1 711) | (6 343) | (2 497) |
| Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert | 3 145 | (1 244) | (1 305) |
| Autres activités d'exploitation, montant net | (2 736) | (7 845) | 182 |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation | 13 693 | 20 449 | 15 484 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | |
| Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | (288) | (10 050) | (3 081) |
| Produit de la vente de titres disponibles à la vente | 2 868 | 620 | 1 225 |
| Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente | 20 802 | 25 207 | 28 875 |
| Acquisition de titres disponibles à la vente | (33 668) | (36 408) | (36 165) |
| Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles | (750) | (937) | (803) |
| Variation de la trésorerie investie dans des filiales | (3 140) | (978) | (2 409) |
| Variation du financement net fourni à des filiales | 2 275 | 2 081 | 4 889 |
| Produit de la vente d'entreprises associées | – | 4 | 70 |
| Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'investissement | (11 901) | (20 461) | (7 399) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | |
| Émission de débentures subordonnées | 3 606 | 1 000 | 2 000 |
| Remboursement de débentures subordonnées | (1 500) | (1 700) | (1 600) |
| Émission d'actions privilégiées | 1 475 | 1 350 | 1 000 |
| Frais d'émission | (16) | (21) | (14) |
| Rachat d'actions privilégiées | – | (325) | (1 525) |
| Émission d'actions ordinaires | 307 | 62 | 150 |
| Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation | (362) | – | (113) |
| Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation | (264) | – | – |
| Dividendes versés | (4 997) | (4 564) | (4 211) |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement | (1 751) | (4 198) | (4 313) |
| Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques | 41 | (4 210) | 3 772 |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice | 3 123 | 7 333 | 3 561 |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice | 3 164 \$ | 3 123 \$ | 7 333 \$ |
| Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie | | | |
| Intérêts versés au cours de l'exercice | 5 331 \$ | 5 786 \$ | 5 814 \$ |
| Intérêts reçus au cours de l'exercice | 17 411 | 18 001 | 18 582 |
| Dividendes reçus au cours de l'exercice | 30 | 106 | 10 |
| Impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice | 736 | 1 323 | 1 286 |

Note 36 Événements postérieurs à la date du bilan

Le 10 novembre 2016, Moneris Solutions Corporation (Moneris) a conclu une entente définitive visant la vente de ses activités américaines à Vantiv Inc. pour une contrepartie de 425 millions de dollars US. La transaction devrait être finalisée au premier trimestre de l'exercice 2017 et est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'obtention des autorisations réglementaires.

Nous détenons une participation de 50 % dans Moneris qui compte comme participation dans une coentreprise. Notre part du profit qui sera comptabilisé par Moneris est actuellement estimée à 200 millions de dollars, au taux de change en vigueur au 31 octobre 2016. Cette estimation pourrait changer.

Bilan résumé

| (en millions de dollars canadiens) | IFRS | | | | | | PCGR du Canada | | | | |
|---|---------------------|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 |
| Actif | | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | 14 929 \$ | 12 452 \$ | 17 421 \$ | 15 550 \$ | 12 428 \$ | 12 428 \$ | 13 247 \$ | 8 440 \$ | 7 584 \$ | 11 086 \$ | 4 226 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 27 851 | 22 690 | 8 399 | 9 039 | 10 246 | 6 460 | 12 181 | 13 254 | 8 919 | 20 041 | 11 881 |
| Valeurs mobilières | 236 093 | 215 508 | 199 148 | 182 710 | 161 602 | 167 022 | 179 558 | 183 519 | 177 298 | 171 134 | 178 255 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 186 302 | 174 723 | 135 580 | 117 517 | 112 257 | 84 947 | 84 947 | 72 698 | 41 580 | 44 818 | 64 313 |
| Prêts, déduction faite de la provision | 521 604 | 472 223 | 435 229 | 408 850 | 378 241 | 347 530 | 296 284 | 273 006 | 258 395 | 289 540 | 237 936 |
| Autres | 193 479 | 176 612 | 144 773 | 126 079 | 149 180 | 175 446 | 165 485 | 175 289 | 161 213 | 187 240 | 103 735 |
| Total de l'actif | 1 180 258 \$ | 1 074 208 \$ | 940 550 \$ | 859 745 \$ | 823 954 \$ | 793 833 \$ | 751 702 \$ | 726 206 \$ | 654 989 \$ | 723 859 \$ | 600 346 \$ |
| Passif | | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 757 589 \$ | 697 227 \$ | 614 100 \$ | 563 079 \$ | 512 244 \$ | 479 102 \$ | 444 181 \$ | 414 561 \$ | 378 457 \$ | 438 575 \$ | 365 205 \$ |
| Autres | 341 295 | 305 675 | 264 088 | 239 763 | 259 174 | 263 625 | 256 124 | 263 030 | 229 699 | 242 744 | 201 404 |
| Débitures subordonnées | 9 762 | 7 362 | 7 859 | 7 443 | 7 615 | 8 749 | 7 749 | 6 681 | 6 461 | 8 131 | 6 235 |
| Titres de fiducie de capital | — | — | — | — | — | 894 | — | 727 | 1 395 | 1 400 | 1 400 |
| Passif au titre des actions privilégiées | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 300 |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | 1 941 | 2 256 | 2 071 | 2 371 | 1 483 |
| Total du passif | 1 108 646 | 1 010 264 | 886 047 | 810 285 | 779 033 | 752 370 | 709 995 | 687 255 | 618 083 | 693 221 | 576 027 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | 71 017 | 62 146 | 52 690 | 47 665 | 43 160 | 39 702 | 41 707 | 38 951 | 36 906 | 30 638 | 24 319 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 595 | 1 798 | 1 813 | 1 795 | 1 761 | 1 761 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Total des capitaux propres | 71 612 | 63 944 | 54 503 | 49 460 | 44 921 | 41 463 | 41 707 | 38 951 | 36 906 | 30 638 | 24 319 |
| Total du passif et des capitaux propres | 1 180 258 \$ | 1 074 208 \$ | 940 550 \$ | 859 745 \$ | 823 954 \$ | 793 833 \$ | 751 702 \$ | 726 206 \$ | 654 989 \$ | 723 859 \$ | 600 346 \$ |

Compte résumé de résultat

| (en millions de dollars canadiens) | IFRS | | | | | | PCGR du Canada | | | | |
|---|---------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 |
| Revenu net d'intérêt | 16 531 \$ | 14 771 \$ | 14 116 \$ | 13 249 \$ | 12 439 \$ | 11 357 \$ | 10 600 \$ | 10 338 \$ | 10 705 \$ | 9 054 \$ | 7 700 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 21 874 | 20 550 | 19 992 | 17 433 | 16 708 | 16 281 | 16 830 | 15 744 | 15 736 | 12 528 | 14 762 |
| Total des revenus | 38 405 | 35 321 | 34 108 | 30 682 | 29 147 | 27 638 | 27 430 | 26 082 | 26 441 | 21 582 | 22 462 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances | 1 546 | 1 097 | 1 164 | 1 237 | 1 299 | 1 133 | 975 | 1 240 | 2 167 | 1 595 | 791 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 3 424 | 2 963 | 3 573 | 2 784 | 3 621 | 3 358 | 3 360 | 3 546 | 3 042 | 1 631 | 2 173 |
| Frais autres que d'intérêt | 20 136 | 18 638 | 17 661 | 16 214 | 14 641 | 14 167 | 14 453 | 13 469 | 13 436 | 12 351 | 12 473 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | 104 | 99 | 100 | 81 | 141 |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 10 458 | 10 026 | 9 004 | 8 342 | 7 558 | 6 970 | 6 650 | 5 732 | 5 681 | 4 555 | 5 492 |
| Perte nette liée aux activités abandonnées | — | — | — | — | (51) | (526) | (1 798) | (509) | (1 823) | — | — |
| Bénéfice net | 10 458 | 10 026 | 9 004 | 8 342 | 7 507 | 6 444 | 4 852 | 5 223 | 3 858 | 4 555 | 5 492 |

Autres statistiques – présentées

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action)

| | IFRS | | | | | | PCGR du Canada | | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 |
| MESURES DE LA RENTABILITÉ (1) | | | | | | | | | | | |
| Bénéfice par action – de base | 6,80 \$ | 6,75 \$ | 6,03 \$ | 5,53 \$ | 4,96 \$ | 4,25 \$ | 3,21 \$ | 3,49 \$ | 2,59 \$ | 3,41 \$ | 4,24 \$ |
| – dilué | 6,78 \$ | 6,73 \$ | 6,00 \$ | 5,49 \$ | 4,91 \$ | 4,19 \$ | 3,19 \$ | 3,46 \$ | 2,57 \$ | 3,38 \$ | 4,19 \$ |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 16,3 % | 18,6 % | 19,0 % | 19,7 % | 19,6 % | 18,7 % | 12,9 % | 14,9 % | 11,9 % | 18,1 % | 24,7 % |
| Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques (2) | 2,34 % | 2,45 % | 2,52 % | 2,67 % | 2,70 % | 2,44 % | 1,87 % | 2,03 % | 1,50 % | 1,78 % | 2,23 % |
| Ratio d'efficacité (1) | 52,4 % | 52,8 % | 51,8 % | 52,8 % | 50,2 % | 51,3 % | 52,7 % | 51,6 % | 50,8 % | 57,2 % | 55,5 % |
| PRINCIPAUX RATIOS | | | | | | | | | | | |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations | 0,28 % | 0,24 % | 0,27 % | 0,31 % | 0,35 % | 0,33 % | 0,34 % | 0,45 % | 0,72 % | 0,53 % | 0,33 % |
| Marge nette d'intérêt (total de l'actif moyen) | 1,41 % | 1,40 % | 1,56 % | 1,56 % | 1,55 % | 1,52 % | 1,49 % | 1,59 % | 1,64 % | 1,39 % | 1,33 % |
| Revenus autres que d'intérêt en pourcentage du total des revenus | 57,0 % | 58,2 % | 58,6 % | 56,8 % | 57,3 % | 58,9 % | 61,4 % | 60,4 % | 59,5 % | 58,0 % | 65,7 % |
| INFORMATION SUR LES ACTIONS (3) | | | | | | | | | | | |
| Actions ordinaires en circulation (en milliers) – à la fin de la période | 1 485 394 | 1 443 423 | 1 442 233 | 1 441 056 | 1 445 303 | 1 438 376 | 1 438 376 | 1 424 922 | 1 417 610 | 1 341 260 | 1 276 260 |
| Dividendes déclarés par action ordinaire | 3,24 \$ | 3,08 \$ | 2,84 \$ | 2,53 \$ | 2,28 \$ | 2,08 \$ | 2,08 \$ | 2,00 \$ | 2,00 \$ | 2,00 \$ | 1,82 \$ |
| Rendement de l'action | 4,3 % | 4,1 % | 3,8 % | 4,0 % | 4,5 % | 3,9 % | 3,9 % | 3,6 % | 4,8 % | 4,2 % | 3,3 % |
| Ratio de distribution | 48 % | 46 % | 47 % | 46 % | 46 % | 45 % | 47 % | 52 % | 52 % | 59 % | 43 % |
| Valeur comptable par action | 43,32 \$ | 39,51 \$ | 33,69 \$ | 29,87 \$ | 26,52 \$ | 24,25 \$ | 25,65 \$ | 23,99 \$ | 22,67 \$ | 20,90 \$ | 17,49 \$ |
| Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période | 83,80 \$ | 74,77 \$ | 80,01 \$ | 70,02 \$ | 56,94 \$ | 48,62 \$ | 48,62 \$ | 54,39 \$ | 54,80 \$ | 46,84 \$ | 56,04 \$ |
| Capitalisation boursière (TSX) | 124 476 | 107 925 | 115 393 | 100 903 | 82 296 | 69 934 | 69 934 | 77 502 | 77 685 | 62 825 | 71 522 |
| Cours du marché par rapport à la valeur comptable | 1,93 | 1,89 | 2,38 | 2,34 | 2,15 | 2,00 | 1,90 | 2,27 | 2,42 | 2,24 | 3,20 |
| MESURES DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉES (4) | | | | | | | | | | | |
| Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 10,8 % | 10,6 % | 9,9 % | 9,6 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Ratio de fonds propres de première catégorie | 12,3 % | 12,2 % | 11,4 % | 11,7 % | 13,1 % | s.o. | 13,3 % | 13,0 % | 13,0 % | 9,0 % | 9,4 % |
| Ratio du total des fonds propres | 14,4 % | 14,0 % | 13,4 % | 14,0 % | 15,1 % | s.o. | 15,3 % | 14,4 % | 14,2 % | 11,0 % | 11,5 % |
| Coefficient actif-fonds propres | s.o. | s.o. | 17,0X | 16,6X | 16,7X | s.o. | 16,1X | 16,5X | 16,3X | 20,1X | 20,0X |
| Ratio de levier | 4,4 % | 4,3 % | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |

(1) Les ratios de 2009 à 2012 se rapportent aux activités poursuivies.

(2) Le rendement de l'actif pondéré en fonction des risques pour l'exercice 2011 est fondé sur l'actif pondéré en fonction des risques présenté en vertu des PCGR du Canada et sur le bénéfice présenté en vertu des IFRS.

(3) Le 6 avril 2006, nous avons versé un dividende en actions de une action ordinaire pour chacune de nos actions ordinaires émises et en circulation, qui a eu le même effet qu'un fractionnement de nos actions ordinaires à raison de deux pour une. Toutes les données liées aux actions ordinaires et les montants par action ont été ajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions.

(4) Avec prise d'effet pour l'exercice 2013, nous calculons les ratios de fonds propres et les coefficients en nous fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III (méthode « tout compris »), sauf indication contraire. Pour 2008 à 2012, les ratios de fonds propres et les coefficients ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle II. Les ratios de fonds propres de 2004 à 2007 et les coefficients actif-fonds propres de 2005 à 2007 ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle I. Pour 2011, les ratios de fonds propres et les coefficients ont été calculés selon les PCGR du Canada.

Acceptations

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Actif pondéré en fonction des risques

Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés en fonction des risques, mais déduits des fonds propres. Le calcul est défini dans les lignes directrices du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Actifs de catégorie Alt-A

Terme utilisé aux États-Unis pour décrire les actifs (principalement les prêts hypothécaires) dont le profil de risque de l'emprunteur se situe entre les catégories de bonne qualité et à risque. La catégorisation des actifs de catégorie Alt-A (par opposition aux actifs de bonne qualité) varie, notamment en ce qui a trait à une vérification ou à une consignation limitée du revenu de l'emprunteur ou à un historique de crédit limité.

Actifs liquides de haute qualité

Les actifs sont considérés comme des actifs liquides de haute qualité s'ils peuvent être facilement et immédiatement convertis en espèces durant une période de tensions, et ce, en perdant peu ou pas de valeur.

Ajustement de l'évaluation lié au financement

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Approche standardisée

La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction des risques pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation ajusté pour tenir

compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Bénéfice par action – de base

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Capital économique

Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et notations cibles. Les risques auxquels nous attribuons un capital économique comprennent le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel, le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance. En outre, le capital économique comprend le goodwill et les immobilisations incorporelles et permet de tirer des avantages de la diversification des risques et des secteurs d'exploitation.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux dérivés.

Coefficient actif-fonds propres

Total de l'actif et d'éléments hors bilan particuliers, définis par le BSIF, divisé par le total des fonds propres réglementaires sur une base transitoire. Le coefficient actif-fonds propres a été remplacé par le ratio de levier financier prescrit par l'accord de Bâle III en 2015.

Contrats d'assurance vie détenus par des banques

Notre portefeuille existant comprend des contrats d'assurance vie détenus par des banques selon lesquels nous fournissons à des banques des contrats à valeur stable visant des contrats d'assurance vie détenus par une banque qui protègent la valeur de rachat en espèces de la police d'assurance vie contre l'incidence des fluctuations de la valeur de marché des placements sous-jacents, ce qui garantit à la contrepartie un rendement minimum exonéré d'impôt. Ces contrats nous permettent de comptabiliser les actifs sous-jacents selon la méthode de la comptabilité d'engagement plutôt que selon la valeur de marché.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Convention-cadre de compensation

Accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Courtier principal

Désignation officielle d'une banque ou d'un courtier ou contrepartiste de titres autorisé à négocier directement avec la banque centrale d'un pays. Les courtiers principaux participent aux opérations sur le marché libre, agissent à titre de teneurs de marché pour les créances du gouvernement et fournissent de l'information et des analyses du marché afin de contribuer à l'élaboration de politiques monétaires.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Dérivé

Contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé au résultat en vue de porter la provision pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la dotation à la provision à l'égard de prêts douteux et de prêts non encore désignés comme douteux.

Engagements de crédit

Montants inutilisés de facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations bancaires ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Entité d'investissement structuré

Entité d'investissement géré qui détient essentiellement des titres adossés à des actifs de grande qualité et qui s'autofinance par l'intermédiaire du marché du papier commercial à court terme et du marché des billets à moyen terme.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer qui contrôle l'entité, comme lorsque les activités qui ont une incidence importante sur le rendement de l'entité sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Souvent, les entités structurées exercent des activités restreintes, ont des objectifs précis et bien définis, ont des capitaux propres insuffisants pour financer leurs activités et disposent de financement sous forme de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)

Organisme gouvernemental indépendant aux États-Unis dont le mandat est de sauvegarder et d'inspirer la confiance chez le public envers le système financier américain en assurant les dépôts dans les banques et les institutions d'épargne, en déterminant la nature des risques liés à ces dépôts et en surveillant et en gérant ces risques, et en limitant les retombées que la faillite d'une banque ou d'une institution d'épargne pourrait avoir sur le système économique et financier.

Fonds de couverture

Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujéti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Fonds propres de deuxième catégorie

Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent principalement des débentures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales.

Fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et certains éléments additionnels des fonds propres de première catégorie, comme les actions privilégiées, les instruments novateurs et les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de première catégorie de filiales.

Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Mesure de fonds propres prévue par l'accord de Bâle III se composant principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions et ajustements réglementaires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles, les actifs des régimes de retraite à prestations définies, le déficit au titre des provisions et d'autres éléments définis.

Garanties

Biens affectés à titre de garantie pour un prêt ou toute autre obligation. Les biens affectés en garantie peuvent être des espèces, des valeurs mobilières assorties de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Garanties et lettres de crédit

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Instruments de capital novateurs

Les instruments de capital novateurs sont des instruments de capital émis par des entités structurées dont l'objectif principal est d'obtenir du capital. Nous avons émis précédemment des instruments de capital novateurs, soit les titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et les billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires RBC) par l'intermédiaire de trois entités structurées, c'est-à-dire la Fiducie de capital RBC, la Fiducie de capital RBC II et la Fiducie de billets secondaires RBC. Conformément aux lignes directrices du BSIF selon l'accord de Bâle III, les instruments de capital novateurs non admissibles traités comme des fonds propres de première catégorie supplémentaires font l'objet d'un retrait progressif sur une période de dix ans commençant le 1^{er} janvier 2013.

Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidité, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire, les facilités d'émission de billets ou les facilités de prise

ferme renouvelables, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Levier d'exploitation

Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes admissibles) à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Marge nette d'intérêt (actif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif moyen.

Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs)

Représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs.

Montant brut de l'actif ajusté

Le montant brut de l'actif ajusté est utilisé lors du calcul du coefficient actif-fonds propres. Il représente notre actif total, y compris des éléments hors bilan particuliers et compte tenu des déductions prescrites. Les éléments hors bilan pris en considération pour ce calcul sont les substituts de crédit directs, notamment les lettres de crédit et les garanties, les éventualités liées aux opérations, les éventualités liées à la négociation et les conventions de revente. Depuis le premier trimestre de 2015, le coefficient actif-fonds propres et le montant brut de l'actif ajusté sont remplacés par le ratio de levier et l'exposition du ratio de levier, respectivement.

Moyenne des actifs productifs

La moyenne des actifs productifs tient compte des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, y compris certaines composantes de la trésorerie et des montants à recevoir de banques, des valeurs mobilières, des actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et des prêts, et exclut l'actif net des fonds distincts et les autres actifs. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Obligations sécurisées

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Pertes sur créances attendues

Différence entre les flux de trésorerie contractuels qui nous sont dus conformément aux conditions du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisée à la date de clôture.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Prêt à risque

Le prêt à risque est une pratique qui consiste à effectuer des prêts à des emprunteurs qui ne peuvent obtenir les meilleurs taux d'intérêt sur le marché en raison de leurs mauvais antécédents de crédit. Le prêt à risque est assorti de risques plus élevés tant pour les prêteurs que pour les emprunteurs compte tenu des taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs, des mauvais antécédents de crédit et des situations financières difficiles allant généralement de pair avec les demandeurs de prêts à risque.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, l'intermédiaire n'est pas exposé à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Prêts dépréciés acquis (PDA)

Prêts classés comme dépréciés à leur date d'acquisition, sur la base de certains risques particuliers, entre autres, des indices que l'emprunteur connaîtrait des difficultés financières importantes, la probabilité d'une faillite ou d'une réorganisation financière, la situation des remboursements ou une conjoncture économique en corrélation avec les défauts de paiement.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement sortis du bilan après 180 jours de retard.

Produits de financement sur valeur nette

Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Provision pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées ainsi que les pertes subies mais non déterminées à la date du bilan. Cette provision sert à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations bancaires, les garanties, les lettres de crédit et les engagements non capitalisés. La provision est augmentée du montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires.

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Mesure de fonds propres basée sur le risque correspondant aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

Ratio de levier

Mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III consistant à diviser les fonds propres de première catégorie par la somme du total de l'actif et d'éléments hors bilan particuliers.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux obligations financières à court terme nettes sur une période de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité.

Ratio prêt-valeur

Calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débiteures subordonnées).

Swaps sur défaillance

Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Titres à enchères

Titres émis par l'entremise d'entités structurées qui détiennent des actifs à long terme financés au moyen de titres d'emprunt à long terme. Aux États-Unis, ces titres sont émis par des commanditaires comme les municipalités, des organismes responsables des prêts étudiants ou d'autres commanditaires, par l'intermédiaire d'enchères gérées par des banques.

Titres adossés à des actifs

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles

Titres créés au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels.

Titres de fiducie de capital (RBC TruCS)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de capital RBC ou la Fiducie de capital RBC II, des entités structurées, afin d'obtenir un type novateur de fonds propres de première catégorie.

Titres garantis par des créances (TGC)

Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités structurées et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres vendus à découvert

Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Total des fonds propres et ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres se définit comme le total des fonds propres de première et de deuxième catégorie. On obtient le ratio du total des fonds propres en divisant le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques.

Tranche

Type de titre créé de façon à ce que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Administrateurs et haute direction

Administrateurs

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto (Ontario)
Chef de la direction
Generation Capital

Andrew A. Chisholm (2016)
Toronto (Ontario)
Administrateur de sociétés

Jacynthe Côté (2014)
Montréal (Québec)
Administratrice de sociétés

Toos N. Daruvala (2015)
New York (New York)
Conseiller principal et administrateur émérite
McKinsey & Company

David F. Denison, O.C., FCPA, FCA (2012)
Toronto (Ontario)
Administrateur de sociétés

Richard L. George, O.C. (2012)
Calgary, Alberta
Associé, Novo Investment Group

Alice D. Laberge (2005)
Vancouver (Colombie-Britannique)
Administratrice de sociétés

Michael H. McCain (2005)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Aliments Maple Leaf Inc.

David I. McKay (2014)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Banque Royale du Canada

Heather Munroe-Blum, O.C., O.Q.,
Ph.D., FRSC (2011)
Montréal (Québec)
Professeure émérite et principale émérite
Université McGill

Thomas A. Renyi (2013)
New Harbor, Maine
Administrateur de sociétés

Edward Sonshine, O.Ont., Q.C. (2008)
Toronto (Ontario)
Chef de la direction
Fonds de placement immobilier RioCan

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto (Ontario)
Présidente du Conseil
Banque Royale du Canada

Bridget A. van Kralingen (2011)
New York (New York)
Vice-présidente principale
Plateformes sectorielles
IBM Corporation

Thierry Vandal (2015)
New York (New York)
Président
Axiom Infrastructure US Inc.

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur.

Haute direction

Mike Dobbins (1)
Chef, Stratégie et expansion

Janice R. Fukakusa, FCPA, FCA (2)
Chef de l'administration et chef des finances

Doug Guzman
Chef de groupe, Gestion de patrimoine et
Assurances

Zabeen Hirji
Chef des ressources humaines

Mark Hughes
Chef de la gestion des risques du Groupe

A. Douglas McGregor
Chef de groupe, Marché des capitaux et
Services aux investisseurs et de trésorerie

David I. McKay
Président et
chef de la direction

Bruce Ross
Chef de groupe, Technologie et Exploitation

Jennifer Tory
Chef de groupe,
Services aux particuliers et aux entreprises

(1) Le 1^{er} novembre 2016, Mike Dobbins a été nommé chef, Stratégie et expansion, et s'est joint à l'équipe de haute direction.

(2) Janice R. Fukakusa prendra sa retraite à titre de chef de l'administration et chef des finances le 31 janvier 2017. Rod Bolger deviendra chef des finances le 1^{er} décembre 2016 et se joindra à l'équipe de haute direction le 31 janvier 2017.

Principales filiales

| Principales filiales (1) | Adresse du bureau principal (2) | Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3) |
|--|---|---|
| Banque Royale Holding Inc. | Toronto (Ontario), Canada | 52 178 \$ |
| Fonds d'investissement Royal Inc. | Toronto (Ontario), Canada | |
| Compagnie d'assurance générale RBC | Mississauga (Ontario), Canada | |
| Compagnie d'assurance RBC du Canada | Mississauga (Ontario), Canada | |
| Compagnie d'assurance vie RBC | Mississauga (Ontario), Canada | |
| RBC Placements en Direct Inc. | Toronto (Ontario), Canada | |
| RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements inc. | Toronto (Ontario), Canada | |
| R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited | Nassau, New Providence, Bahamas | |
| RBC Caribbean Investments Limited | George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans | |
| Royal Bank of Canada Insurance Company Ltd. | St. Michael, La Barbade | |
| Investment Holdings (Cayman) Limited | George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans | |
| RBC (Barbados) Funding Ltd. | St. Michael, La Barbade | |
| Capital Funding Alberta Limited | Calgary (Alberta), Canada | |
| RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. | Toronto (Ontario), Canada | |
| Fiducie RBC Services aux Investisseurs | Toronto (Ontario), Canada | |
| RBC Investor Services Bank S.A. | Esch-sur-Alzette, Luxembourg | |
| RBC (Barbados) Trading Bank Corporation | St. James, La Barbade | |
| BlueBay Asset Management (Services) Ltd. | Londres, Angleterre | |
| RBC USA Holdco Corporation (2) | New York (New York), États-Unis | 18 771 |
| RBC Capital Markets, LLC (2) | New York (New York), États-Unis | |
| RBC Bank (Georgia), National Association (2) | Atlanta (Géorgie), États-Unis | |
| City National Bank | Los Angeles (Californie), États-Unis | |
| RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. | Minneapolis (Minnesota), États-Unis | |
| RBC Dominion valeurs mobilières Limitée | Toronto (Ontario), Canada | 7 926 |
| RBC Dominion valeurs mobilières Inc. | Toronto (Ontario), Canada | |
| RBC Holdings (Barbados) Ltd. | St. Michael, La Barbade | 3 556 |
| RBC Financial (Caribbean) Limited | Port of Spain, Trinité-et-Tobago | |
| RBC Finance S.à r.l./B.V. (2) | Amsterdam, Pays-Bas | 3 205 |
| RBC Holdings (Luxembourg) S.A R.L. | Luxembourg, Luxembourg | |
| RBC Holdings (Channel Islands) Limited | Jersey, Îles Anglo-Normandes | |
| Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited | Guernesey, Îles Anglo-Normandes | |
| Fiducie de capital RBC | Toronto (Ontario), Canada | 1 633 |
| RBC Europe Limited | Londres, Angleterre | 1 593 |
| Société d'Hypothèques de la Banque Royale | Toronto (Ontario), Canada | 1 118 |
| Compagnie Trust Royal | Montréal (Québec), Canada | 619 |
| Société Trust Royal du Canada | Toronto (Ontario), Canada | 255 |
| RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership | Toronto (Ontario), Canada | 166 |

(1) La Banque contrôle chaque filiale directement ou indirectement.

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC USA Holdco Corporation, qui est constituée sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, et de RBC Capital Markets, LLC qui est fondée sous les lois de l'État du Minnesota, aux États-Unis. RBC Finance S.à r.l./B.V. est une société constituée aux Pays-Bas, dont le siège social est à Amsterdam, aux Pays-Bas et dont le bureau principal, où se trouve la direction et les services administratifs centraux, se situe à Luxembourg, dans le Grand-Duché de Luxembourg. RBC Bank (Georgia), National Association est une association bancaire nationale constituée sous le régime des lois des États-Unis dont le siège social est à Atlanta, en Géorgie, et dont les bureaux de direction sont situés à Raleigh, en Caroline du Nord.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars canadiens) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500 boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web : computershare.com/rbc

Co-agent des transferts (États-Unis) :
Computershare Trust Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts (Royaume-Uni) :
Computershare Investor Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse (Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis – New York Stock Exchange (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto, à l'exception des séries C-1 et C-2. Les actions dépositaires connexes aux actions privilégiées de séries C-1 et C-2 sont inscrites à la NYSE.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada, l'action ordinaire de la Banque Royale du Canada s'établissait à 29,52 \$ par action au jour d'évaluation (le 22 décembre 1971). Ce prix correspond à 7,38 \$ par action, après ajustement pour tenir compte des deux divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(au Canada et aux États-Unis) ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(au Canada et aux États-Unis) ou 416-263-9394
(appels internationaux)
Courriel :
service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7806

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
North Tower
Toronto (Ontario) M5J 2W7
Canada
Téléphone : 416-955-7802

Il est aussi possible de visiter le site Web suivant :
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires de RBC; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Sauf indication contraire, aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que verse RBC à des résidents du Canada sur ses actions ordinaires et privilégiées sont désignés comme des « dividendes admissibles ».

Rachat d'actions ordinaires

Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Durant la période de un an commençant le 1^{er} juin 2016, nous pourrions racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 20 millions de nos actions ordinaires sur le marché libre, aux cours du marché. Nous déterminerons le montant et le calendrier de rachat pour cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du BSIF.

Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de notre avis d'intention de déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à notre adresse postale de Toronto.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2017

| | |
|---------------------|-------------|
| Premier trimestre | 24 février |
| Deuxième trimestre | 25 mai |
| Troisième trimestre | 23 août |
| Quatrième trimestre | 29 novembre |

Assemblée annuelle de 2017

L'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires se tiendra le jeudi 6 avril 2017, à 9h30 (HNE) au Sony Centre for the Performing Arts, 1 Front Street East, Toronto (Ontario), Canada.

Dates de paiement des dividendes pour 2017

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

| | Dates ex-dividende | Dates de clôture des registres | Dates de paiement |
|--|--|--|--|
| Actions ordinaires et privilégiées de séries W, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AJ, AK, AL, AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BJ, BK et BM | 24 janvier 21 avril 24 juillet 24 octobre | 26 janvier 25 avril 26 juillet 26 octobre | 24 février 24 mai 24 août 24 novembre |
| Actions privilégiées de série C-1 (en dollars US) | 1 ^{er} février 3 mai 2 août 1 ^{er} novembre | 5 février 5 mai 4 août 3 novembre | 13 février 15 mai 14 août 13 novembre |
| Actions privilégiées de série C-2 (en dollars US) | 25 janvier 26 avril 26 juillet 25 octobre | 27 janvier 28 avril 28 juillet 27 octobre | 7 février 8 mai 7 août 7 novembre |

Gouvernance

Des sommaires des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la NYSE et du Nasdaq sont présentés sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC MARCHÉS DES CAPITALS, LA FIDUCIE DE CAPITAL RBC, RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS, RBC ASSURANCES, RBC Récompenses, Fiducie de billets secondaires RBC, billets secondaires RBC, RBC TruCS, RBC GESTION DE PATRIMOINE, Banque relationnelle à l'ère numérique, Marge de Crédit Royale, et PourVous, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. VISA est une marque déposée de Visa International Service Association. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport, y compris celles qui sont accompagnées du symbole \$, qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

